This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD LIBRARIES

THE HOOVER LIBRARY
ON
WAR, REVOLUTION, AND PEACE

II 594
C964

SYRIE

LIBAN ET PALESTINE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

STATISTIQUE, DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE

PAR

VITAL CUINET

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1896

FASCICULE 1

HOOVER LIBRARY

SYRIE, LIBAN ET PALESTINE

Par VITAL CUINET

L'ouvrage est publié en quatre livraisons qui formeront un fort volume in-8, avec cartes.

Prix de souscription à l'ouvrage complet . . . 16 fr.

Pour recevoir franco par poste, prix . . . . . 18 fr.

Les livraisons ne se vendent pas séparément.

Le prix de l'ouvrage pour les non-souscripteurs sera de . . . . . 20 fr.

AVIS

La carte générale de Syrie comprenant : Vilayet de Syrie — Vilayet de Beyrouth — Province du Liban — Mutessariflik de Jérusalem, sera jointe au fascicule II.

Le plan de Jérusalem figurera dans le fascicule IV.

EN VENTE :

LA TURQUIE D'ASIE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE, STATISTIQUE, DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE DE L'ASIE MINEURE

par VITAL CUINET

4 forts volumes gr. in-8, avec nombreuses cartes . . . . . 40 fr.

SYRIE, LIBAN ET PALESTINE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

STATISTIQUE, DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE

ANGERS, IMPRIMERIE ORIENTALE DE A. BURDIN.

SYRIE

LIBAN ET PALESTINE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

STATISTIQUE, DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE

PAR

VITAL CUINET

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1896

THE NEWBERRY LIBRARY

ANGERS, IMPRIMERIE ORIENTALE DE A. BURDIN.

SYRIE

LIBAN ET PALESTINE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

STATISTIQUE, DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE

PAR

VITAL CUINET

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1896

DS94
C96.1

194058

AVANT-PROPOS

Encouragé par l'accueil bienveillant fait à notre ouvrage : LA TURQUIE D'ASIE, géographie administrative, statistique descriptive et raisonnée de chaque province de l'Asie Mineure, *dont le 12e et dernier fascicule vient de paraitre, nous allons compléter cette publication par une œuvre analogue concernant plusieurs autres provinces de l'Empire, que l'on est généralement convenu d'exclure, géographiquement parlant, de l'Asie Mineure proprement dite, ou Anatolie.*

Ce nouvel ouvrage fait l'objet d'un volume séparé, portant le titre de :

SYRIE, LIBAN ET PALESTINE

Ces contrées sont limitrophes de celles que nous venons de décrire. Comme celles-ci, elles offrent un vaste et fertile sujet d'études et ne sont pas moins dignes d'un haut intérêt, tant au point de vue descriptif qu'à celui des renseignements concernant la population, le commerce, l'industrie, etc.

Les territoires dont il s'agit forment les quatre divisions administratives suivantes :

1° *Le* VILAYET DE BEYROUTH, *formé d'une partie de l'ancienne Phénicie, de la Syrie maritime, de la Samarie et de la Galilée.*

2° *Le* MUTESSARIFLIK DU LIBAN, *qui occupe également une partie de la Phénicie et de la Syrie maritime. Ce territoire a été érigé en province privilégiée à la suite des événements de* 1860, *qui amenèrent un accord entre S. M. le Sultan Abd ul-Médjid et les cinq grandes puissances : la France, la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie.*

3° *Le* VILAYET DE SYRIE, *formé de l'antique Syrie, et qui a pour villes principales* : DAMAS (Châm-i chérif), *ancienne capitale des khalifes Émévi, que nous appelons* Oméyyades ; — HOMS, *l'ancienne* Emèse ; — HAMAH, *ville biblique. Ces trois cités sont le centre d'une industrie et d'un commerce considérables.*

4° *Le* MUTESSARIFLIK DE JÉRUSALEM (Qouds-i chérif), *contrée intéressante à beaucoup de titres.*

Tous ces territoires, très productifs, sont pourvus de ports justement appréciés : Tripoli, Beyrouth, Saint-Jean-d'Acre, Jaffa, *etc. Récemment transformés ou en voie de transformation et à la hauteur des derniers progrès, ils sont depuis longtemps fréquentés par les marines des deux hémisphères ; ces ports et places commerciales peuvent rivaliser avec les centres les mieux achalandés de l'ancien comme du nouveau monde.*

Des voies ferrées déjà en exploitation, d'autres en construction, mettent et mettront bientôt ces places maritimes en communication directe avec les villes principales de l'intérieur et de la Haute Syrie jusqu'à l'Euphrate.

Nous osons espérer que ce nouveau travail, qui n'est en définitive que le complément nécessaire de notre première publication, rencontrera auprès du public la continuation de la même faveur

dont son aîné a été honoré : nous ferons tous nos efforts pour la justifier.

Ce volume : Syrie, Liban et Palestine, *sera publié en quatre fascicules :*

Le 1er *comprendra le* vilayet de Beyrouth.
Le 2e — *le* mutessariflik du Liban.
Le 3e — *le* vilayet de la Syrie.
Le 4e — *le* mutessariflik de Jérusalem.

Une carte générale de la Syrie, administrative, routière, forestière, etc., est placée en tête de cet ouvrage.

Toutefois, avant d'aborder la description de ces régions, nous considérons comme une stricte obligation d'exprimer ici à M. Jules Gantin notre vive et sincère reconnaissance pour le concours utile et empressé qu'il nous a gracieusement prêté dans le cours de notre première publication : la TURQUIE D'ASIE. *En effet, M. Gantin a mis à notre entière disposition ses connaissances spéciales des langues orientales pour la transcription, l'orthographe et surtout l'accentuation des noms anciens et modernes, historiques et géographiques, contenus dans ledit ouvrage. Il a bien voulu, en outre, se charger gracieusement de la dernière révision des épreuves d'imprimerie.*

Ajoutons que, si nous n'avons pas entièrement adopté les indications de notre érudit collaborateur, c'est dans le but de conserver à notre ouvrage son caractère vulgarisateur et le tenir à la portée de tous. Nous avons dû souvent, en effet, sacrifier l'orthographe réelle à la prononciation usuelle. D'ailleurs, M. Gantin prépare personnellement un index qui rétablira dans leur ordre alphabétique et d'après les textes turcs, arabes et persans, l'orthographe et l'accentuation classiques des noms historiques et géographiques contenus dans la TURQUIE D'ASIE *et dans la publication qui en est la suite.*

Nous ne craignons pas d'assurer par avance nos lecteurs que M. Gantin apportera, dans la nouvelle tâche qu'il s'impose, la sûreté, la minutie et l'exactitude qu'il consacre habituellement à ses autres travaux de même nature.

V. C.

Novembre 1895.

VILAYET DE BEYROUTH

SOMMAIRE DES MATIÈRES

Carte de la Syrie.
Formation du vilayet. — Orientation. — Limites. — Superficie. — Division administrative, militaire, civile. — Autorités religieuses. — Tribunaux. — Douanes. — Dette publique. — Régie des tabacs. — Postes. — Télégraphes.
Population. — Mœurs et usages. — Écoles. — Consulats. — Climat.
Production agricole. — Mines. — Forêts. — Faune. — Salines. — Tabac. — Agriculture. — Bétail. — Fleuves. — Routes. — Chemins de fer. — Transports. — Montagnes. — Industrie. — Commerce. — Impôts.

MERKEZ-SANDJAK DE BEYROUTH

Orientation. — Superficie. — Divisions. — Autorités. — Population. — Chef-lieu — Écoles. — Production. — Fleuves. — Routes. — Transports. — Montagnes. — Industrie. — Ports. — Navigation. — Commerce. — Exportation. — Importation. — Dîmes et impôts.

CAZAS DU MERKEZ-SANDJAK

1° Beyrouth (merkez-caza). — 2° Saïda. — 3° Sour. — 4° Mèrdj-Ayoûn.

SANDJAK DE SAINT-JEAN-D'ACRE (AKKA)

Orientation. — Limites. — Superficie. — Divisions. — Autorités. — Population.

— Écoles. — Production. — Mines. — Tabacs. — Fleuves. — Lacs. — Routes. — Transports. — Montagnes. — Industrie. — Commerce. — Navigation — Phares. — Dîmes et impôts.

CAZAS DU SANDJAK D'AKKA

1° Akka (merkez-caza). — 2° Haïfa. — 3° Tibériade. — 4° Safèt. — 5° Nasra (Nazareth).

SANDJAK DE TRIPOLI (Tarabolous-i châm)

Orientation. — Limites. — Superficie. — Divisions. — Autorités. — Tribunaux. — Postes. — Population. — Écoles. — Production agricole. — Bestiaux. — Sériciculture. — Tabacs. — Mines. — Fleuves. — Routes. — Transports. — Montagnes. — Industrie. — Ports. — Phares. — Commerce. — Exportation. — Importation. — Dîmes et impôts.

CAZAS DU SANDJAK DE TRIPOLI

1° Tripoli (merkez-caza). — 2° Safîta. — 3° Akkar. — 4° Husn el-Akrâd.

SANDJAK DE LATAQIYÈH

Orientation. — Limites. — Divisions. — Autorités. — Tribunaux. — Douanes. — Postes. — Population. — Écoles. — Climat. — Production. — Bestiaux. — Mines. — Forêts. — Tabac. — Fleuves. — Routes. — Montagnes. — Industrie. — Ports. — Phares. — Navigation. — Commerce. — Exportation. — Dîmes et impôts.

CAZAS DU SANDJAK DE LATAQIYÈH

1° Lataqiyèh (merkez-caza). — 2° Djiblèh. — 3° Merqèb. — 4° Sahioun.

SANDJAK DE BALQA (Naplouse)

Orientation. — Limites. — Superficie. — Divisions. — Autorités. — Tribunaux. — Postes. — Population. — Écoles. — Climat. — Production. — Bestiaux. — Tabacs. — Fleuves. — Routes. — Montagnes. — Industrie. — Commerce. — Dîmes et impôts.

CAZAS DU SANDJAK DE BALQA

1° Naplouse (merkez-caza). — 2° Djénîn. — 3° Béni-saab. — 4° Djémâïn.

VILAYET DE BEYROUTH

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

STATISTIQUE DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE

Formation. — Le vilayet de Beyrouth a fait partie du vilayet de Syrie jusqu'en 1888, époque à laquelle il en a été détaché pour constituer un nouveau vilayet de première classe, relevant directement du ministère de l'Intérieur et administré par des fonctionnaires civils et militaires du même rang que ceux des autres circonscriptions administratives de même classe.

Orientation, limites. — Ce nouveau vilayet est situé entre 32° 35′ et 34° 10′ de longitude, et 31° 50′ à 35° 35′ de latitude. Il est limité au nord par le vilayet d'Alep; à l'est par celui de Syrie ; au sud par le mutessariflik de *Qouds-i chérif* (Jérusalem); et à l'ouest par la mer Méditerranée. Il est séparé en deux parties presque égales, comme superficie, par le mutessariflik de *Djébèl-Libnân* (province du Liban) dans lequel son chef-lieu se trouve enclavé.

Superficie. — Sa superficie totale est d'environ 30.500 kil. carrés. Divisée par sandjaks, cette superficie est approximativement évaluée comme suit :

Sandjak de Beyrouth	4.530	kil. carrés
— de Akka (Saint-Jean-d'Acre) .	7.527	—
— de Tripoli (Tarabolous-i châm)	5.969	—
— de Lataqiyèh	5.810	—
— de Balqa (Naplouse).	6.664	—
TOTAL ÉGAL. . .	30.500	kil. carrés

Division administrative. — Le vilayet de Beyrouth est divisé administrativement en 5 sandjaks, 21 cazas, 49 nahiés, et renferme 2.237 villages, comme suit :

SANDJAKS	CAZAS	CHEFS-LIEUX DE CAZAS	NAHIÉS (1)	VILLAGES	
I **Beyrouth** (merkez-sandjak).	Beyrouth. . . .	Beyrouth.	—	—	323
	Saïda	Saïda.	3	137	
	Sour.	Sour (Tyr).	3	133	
	Mèrdj-Ayoûn. .	Idéïdiyè.	3	53	
II **Saint-Jean-d'Acre** (Akka).	Akka.	St-Jean-d'Acre.	3	49	222
	Haïfa	Haïfa.	2	60	
	Tabariyèh. . . .	Tibériade.	—	27	
	Safèd.	Safèd.	—	59	
	Nasra (Nazareth). .	Nasra.	—	27	
III **Tripoli** (Tarabolous).	Tarabolous-i châm . . .	Tripoli.	6	91	567
	Safita	Safita.	—	202	
	Akkar	Akkar.	—	174	
	Husn el-Akrâd.	Husn el-Akrâd.	—	100	
IV **Lataqiyèh** (Ladiqiyèh).	Ladiqiyèh. . . .	Lataqiyèh.	5	172	1.240
	Djiblèh	Djiblèh.	4	247	
	Mèrqèb.	Mèrqèb.	3	393	
	Sahioûn.	Bâb-Anah.	5	428	
V **Balqa** (Naplouse).	Naplouse . . .	Naplouse.	4	35	212
	Djénin. . . .	Djénin.	3	87	
	Beni saab . . .	Toul-Kèrèm.	3	43	
	Djémaïn. . . .	Sèlfit.	2	47	
5 sandjaks.	21 cazas.		49 nahiés.	2.564 villages	

Division militaire. — Les troupes en garnison dans les différentes places du vilayet de Beyrouth font partie du 5e corps

1. Les *nahiés* seront nommément indiqués dans la notice respective à chaque sandjak.

d'armée, dont le quartier général est à Damas, chef-lieu du vilayet de Syrie, où réside le *muchir* (maréchal), commandant en chef de ce corps d'armée composé de deux divisions, dont la seconde a pour quartier-général la ville de Beyrouth, où réside un *fèriq* (général de division) qui la commande.

Autorités civiles. — L'autorité civile est exercée par un *vali* ou gouverneur général, dont la résidence officielle est à Beyrouth, chef-lieu du vilayet. Il administre directement le merkez-sandjak et le merkez-caza de Beyrouth. Les quatre autres sandjaks sont administrés au civil par des *mutessarif* ou gouverneurs, dont l'autorité, ainsi que celle de tous les autres fonctionnaires civils du vilayet, relève de celle du *vali*. Les 16 cazas composant, outre les 5 merkez-cazas et à leur exception, les subdivisions principales ou districts des 5 sandjaks, sont administrés par des *caïmakam* ou sous-gouverneurs.

Les caïmakam du merkez-sandjak de Beyrouth, au nombre de trois, relèvent directement du vali, et ceux des quatre autres sandjaks de leurs mutessarif respectifs.

Les nahiés de ce vilayet, par exception, sont administrés par des *moukhtar* (chefs de quartiers), élus par les habitants et faisant fonction de maires; ils sont assistés de conseils locaux, dits des « anciens », pour la répartition des impôts et la justice de paix.

Les conseils administratifs qui assistent le *vali*, les *mutessarif* et les *caïmakam* sont en tout semblables à ceux des autres vilayets, déjà décrits.

Autorités religieuses. I. MUSULMANS. — Les autorités religieuses sont, pour les musulmans sunnites, les *cadi* et les *naïb* résidant aux chefs-lieux de toutes les divisions administratives. En matière purement religieuse ou de droit musulman, les *cadi* et les *naïb* relèvent tous directement du *chéïkh ul-islam*, ministre du culte; mais en ce qui concerne les tribunaux du *bédaïèt* ou de droit moderne, qui sont, ainsi que les tribu-

naux du *chèr'i*, présidés par les *naïb*, ceux-ci relèvent du ministère de la Justice.

Les musulmans chiites ont leurs *chéïkh* particuliers relevant d'autorités diverses.

II. CATHOLIQUES. — LATINS. — Un archevêque, qui porte les titres de délégué apostolique de Syrie et vicaire apostolique d'Alep, et dont la juridiction s'étend sur tout le clergé latin d'Alep, de Damas et de Beyrouth, réside dans cette dernière ville.

Le clergé régulier latin du vilayet de Beyrouth comprend plusieurs ordres religieux et un certain nombre d'établissements divers, comme suit :

1° *Les Pères Franciscains de Terre-Sainte* ont un couvent à Beyrouth et desservent les paroisses de Tripoli et de Lataqiyèh.

2° *Les Capucins* desservent la paroisse de Beyrouth;

3° *Les Pères Jésuites* ont à Beyrouth une maison centrale, résidence d'un supérieur général pour la Syrie et l'Égypte; ils ont aussi des écoles à Saïda, chef-lieu du caza de même nom, et dans les villages voisins;

4° *Les Lazaristes* ou *Prêtres de la mission de Saint-Vincent de Paul*, ont également à Beyrouth une maison où réside leur supérieur général pour toute la Syrie; ils ont une école à Tripoli et de grands établissements dans le Liban.

5° *Les religieuses françaises* (Filles de la Charité), vulgairement appelées *Sœurs de charité*, outre la maison centrale de Beyrouth, résidence de leur supérieure générale pour le vilayet de Beyrouth et le mutessariflik du Liban (Djèbèl-Libnân), ont dans cette même ville : un hôpital, un dispensaire, deux orphelinats et cinq écoles de filles ou garçons, et, à Tripoli : l'œuvre des « enfants trouvés », un orphelinat et une école.

6° *Les Frères des écoles chrétiennes*, qui relèvent d'un supérieur établi en Égypte et résidant au Caire, sont voués à l'enseignement secondaire et primaire. Ils ont des écoles de ces deux degrés à Beyrouth, à Tripoli, à Lataqiyèh et à Haïfa.

7° *Les sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition* relèvent d'une

supérieure générale pour la Syrie, résidant à Saïda. Elles ont dans cette ville, ainsi qu'à Beyrouth et à Nazareth, des maisons d'éducation.

8° *Les sœurs de Nazareth* ont leur maison centrale à Beyrouth, où réside leur supérieure générale et où elles ont une maison d'éducation et un dispensaire. Leurs autres établissements de cet ordre, dans le vilayet, sont un pensionnat et un orphelinat à Beyrouth; un externat à Haïfa et un autre externat, ainsi qu'un dispensaire à Chéfa-Amr, dans le caza de St-Jean-d'Acre.

9° Enfin, *les religieuses indigènes du Sacré-Cœur*, compagnie formée par les Pères Jésuites, dirigent un externat de jeunes filles à Beyrouth.

III. GRECS UNIS ET MELKITES. — L'archevêque de Tyr, dont le siège est à Sour, et les prélats melkites, qui sont les évêques de Saïda et de St-Jean-d'Acre, relèvent, ainsi que tous les Grecs unis et les Melkites, du patriarche grec uni, qui porte le titre de « Patriarche » d'Antioche, de Jérusalem, d'Alexandrie et de tout l'Orient, et tantôt réside à Damas, à Beyrouth, tantôt à Alexandrie.

Trois ordres religieux melkites, suivant la règle de Saint Basile, ont leurs couvents dans le Liban, et quelques prêtres séculiers de cette même communauté, relevant des évêques précités, desservent les paroisses du vilayet de Beyrouth.

IV. MARONITES. — Les autorités religieuses des Maronites consistent en neuf évêques et un archevêque relevant tous du patriarche de cette communauté, dont la résidence d'hiver est à Bkèrchèh, village libanais situé à 15 kil. environ au nord-est de la ville de Beyrouth; durant l'été, il réside à Dimân, autre village libanais de la région des cèdres.

Le siège archiépiscopal maronite est à Beyrouth, et deux sièges épiscopaux se trouvent dans les dépendances de ce vilayet, l'un à Saïda, l'antique Sidon, l'autre à Tripoli.

V. ARMÉNIENS CATHOLIQUES. — Cette communauté,

Sandjak de Beyrouth	4.530	kil. carrés
— de Akka (Saint-Jean-d'Acre) .	7.527	—
— de Tripoli (Tarabolous-i châm)	5.969	—
— de Lataqiyèh	5.810	—
— de Balqa (Naplouse).	6.664	—
TOTAL ÉGAL . . .	30.500	kil. carrés

Division administrative. — Le vilayet de Beyrouth est divisé administrativement en 5 sandjaks, 21 cazas, 49 nahiés, et renferme 2.237 villages, comme suit :

SANDJAKS	CAZAS	CHEFS-LIEUX DE CAZAS	NAHIÉS (1)	VILLAGES	
I **Beyrouth** (merkez-sandjak).	Beyrouth. . . .	Beyrouth.	—	—	323
	Saïda	Saïda.	3	137	
	Sour.	Sour (Tyr).	3	133	
	Mèrdj-Ayoûn. .	Idéïdiyè.	3	53	
II **Saint-Jean-d'Acre** (Akka).	Akka.	St-Jean-d'Acre.	3	49	222
	Haïfa	Haïfa.	2	60	
	Tabariyèh. . . .	Tibériade.	—	27	
	Safèd.	Safèd.	—	59	
	Nasra (Nazareth). .	Nasra.	—	27	
III **Tripoli** (Tarabolous).	Tarabolous-i châm . . .	Tripoli.	6	91	567
	Safita	Safita.	—	202	
	Akkar	Akkar.	—	174	
	Husn el-Akrâd.	Husn el-Akrâd.	—	100	
IV **Lataqiyèh** (Ladiqiyèh).	Ladiqiyèh. . . .	Lataqiyèh.	5	172	1.240
	Djiblèh	Djiblèh.	4	247	
	Mèrqèb.	Mèrqèb.	3	393	
	Sahioûn.	Bâb-Anah.	5	428	
V **Balqa** (Naplouse).	Naplouse . . .	Naplouse.	4	35	212
	Djénin. . . .	Djénin.	3	87	
	Beni saab . . .	Toul-Kèrèm.	3	43	
	Djémâïn. . . .	Sèlfit.	2	47	
5 sandjaks.	21 cazas.		49 nahiés.	2.564 villages	

Division militaire. — Les troupes en garnison dans les différentes places du vilayet de Beyrouth font partie du 5e corps

1. Les *nahiés* seront nommément indiqués dans la notice respective à chaque sandjak.

d'armée, dont le quartier général est à Damas, chef-lieu du vilayet de Syrie, où réside le *muchir* (maréchal), commandant en chef de ce corps d'armée composé de deux divisions, dont la seconde a pour quartier-général la ville de Beyrouth, où réside un *fèriq* (général de division) qui la commande.

Autorités civiles. — L'autorité civile est exercée par un *vali* ou gouverneur général, dont la résidence officielle est à Beyrouth, chef-lieu du vilayet. Il administre directement le merkez-sandjak et le merkez-caza de Beyrouth. Les quatre autres sandjaks sont administrés au civil par des *mutessarif* ou gouverneurs, dont l'autorité, ainsi que celle de tous les autres fonctionnaires civils du vilayet, relève de celle du *vali*. Les 16 cazas composant, outre les 5 merkez-cazas et à leur exception, les subdivisions principales ou districts des 5 sandjaks, sont administrés par des *caïmakam* ou sous-gouverneurs.

Les caïmakam du merkez-sandjak de Beyrouth, au nombre de trois, relèvent directement du vali, et ceux des quatre autres sandjaks de leurs mutessarif respectifs.

Les nahiés de ce vilayet, par exception, sont administrés par des *moukhtar* (chefs de quartiers), élus par les habitants et faisant fonction de maires; ils sont assistés de conseils locaux, dits des « anciens », pour la répartition des impôts et la justice de paix.

Les conseils administratifs qui assistent le *vali*, les *mutessarif* et les *caïmakam* sont en tout semblables à ceux des autres vilayets, déjà décrits.

Autorités religieuses. I. MUSULMANS. — Les autorités religieuses sont, pour les musulmans sunnites, les *cadi* et les *naïb* résidant aux chefs-lieux de toutes les divisions administratives. En matière purement religieuse ou de droit musulman, les *cadi* et les *naïb* relèvent tous directement du *chéïkh ul-islam*, ministre du culte; mais en ce qui concerne les tribunaux du *bédaïët* ou de droit moderne, qui sont, ainsi que les tribu-

naux du *chèr'i*, présidés par les *naïb*, ceux-ci relèvent du ministère de la Justice.

Les musulmans chiites ont leurs *chëïkh* particuliers relevant d'autorités diverses.

II. CATHOLIQUES. — LATINS. — Un archevêque, qui porte les titres de délégué apostolique de Syrie et vicaire apostolique d'Alep, et dont la juridiction s'étend sur tout le clergé latin d'Alep, de Damas et de Beyrouth, réside dans cette dernière ville.

Le clergé régulier latin du vilayet de Beyrouth comprend plusieurs ordres religieux et un certain nombre d'établissements divers, comme suit :

1° *Les Pères Franciscains de Terre-Sainte* ont un couvent à Beyrouth et desservent les paroisses de Tripoli et de Lataqiyèh.

2° *Les Capucins* desservent la paroisse de Beyrouth;

3° *Les Pères Jésuites* ont à Beyrouth une maison centrale, résidence d'un supérieur général pour la Syrie et l'Égypte; ils ont aussi des écoles à Saïda, chef-lieu du caza de même nom, et dans les villages voisins;

4° *Les Lazaristes* ou *Prêtres de la mission de Saint-Vincent de Paul*, ont également à Beyrouth une maison où réside leur supérieur général pour toute la Syrie; ils ont une école à Tripoli et de grands établissements dans le Liban.

5° *Les religieuses françaises* (Filles de la Charité), vulgairement appelées *Sœurs de charité*, outre la maison centrale de Beyrouth, résidence de leur supérieure générale pour le vilayet de Beyrouth et le mutessariflik du Liban (Djèbèl-Libnân), ont dans cette même ville : un hôpital, un dispensaire, deux orphelinats et cinq écoles de filles ou garçons, et, à Tripoli : l'œuvre des « enfants trouvés », un orphelinat et une école.

6° *Les Frères des écoles chrétiennes*, qui relèvent d'un supérieur établi en Égypte et résidant au Caire, sont voués à l'enseignement secondaire et primaire. Ils ont des écoles de ces deux degrés à Beyrouth, à Tripoli, à Lataqiyèh et à Haïfa.

7° *Les sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition* relèvent d'une

supérieure générale pour la Syrie, résidant à Saïda. Elles ont dans cette ville, ainsi qu'à Beyrouth et à Nazareth, des maisons d'éducation.

8° *Les sœurs de Nazareth* ont leur maison centrale à Beyrouth, où réside leur supérieure générale et où elles ont une maison d'éducation et un dispensaire. Leurs autres établissements de cet ordre, dans le vilayet, sont un pensionnat et un orphelinat à Beyrouth ; un externat à Haïfa et un autre externat, ainsi qu'un dispensaire à Chéfa-Amr, dans le caza de St-Jean-d'Acre.

9° Enfin, *les religieuses indigènes du Sacré-Cœur*, compagnie formée par les Pères Jésuites, dirigent un externat de jeunes filles à Beyrouth.

III. GRECS UNIS ET MELKITES. — L'archevêque de Tyr, dont le siège est à Sour, et les prélats melkites, qui sont les évêques de Saïda et de St-Jean-d'Acre, relèvent, ainsi que tous les Grecs unis et les Melkites, du patriarche grec uni, qui porte le titre de « Patriarche » d'Antioche, de Jérusalem, d'Alexandrie et de tout l'Orient, et tantôt réside à Damas, à Beyrouth, tantôt à Alexandrie.

Trois ordres religieux melkites, suivant la règle de Saint Basile, ont leurs couvents dans le Liban, et quelques prêtres séculiers de cette même communauté, relevant des évêques précités, desservent les paroisses du vilayet de Beyrouth.

IV. MARONITES. — Les autorités religieuses des Maronites consistent en neuf évêques et un archevêque relevant tous du patriarche de cette communauté, dont la résidence d'hiver est à Bkèrchèh, village libanais situé à 15 kil. environ au nord-est de la ville de Beyrouth ; durant l'été, il réside à Dimân, autre village libanais de la région des cèdres.

Le siège archiépiscopal maronite est à Beyrouth, et deux sièges épiscopaux se trouvent dans les dépendances de ce vilayet, l'un à Saïda, l'antique Sidon, l'autre à Tripoli.

V. ARMÉNIENS CATHOLIQUES. — Cette communauté,

peu nombreuse dans les vilayets formés de l'ancienne Syrie, de la Phénicie et de la Judée, est gouvernée au spirituel par des vicaires du patriarche de Constantinople, qui résident dans les villes où se trouvent des habitants de leur rite.

VI. SYRIENS CATHOLIQUES. — Il y a à Beyrouth un évêque syrien catholique relevant du patriarche de cette communauté qui réside à Mardin, chef-lieu de sandjak dans le vilayet de Diarbékir.

VII. SYRIENS ORTHODOXES. — La communauté syrienne grecque orthodoxe du vilayet de Beyrouth a pour autorités religieuses neuf évêques. Leurs sièges épiscopaux sont, pour le sandjak de Beyrouth, cette ville et Saïda; pour le sandjak d'Akka, les villes de St-Jean-d'Acre, de Nazareth, de Tibériade, et le mont Thabor ; les titulaires de ces deux derniers sièges résident à Jérusalem; — pour le sandjak de Tripoli, les sièges épiscopaux des grecs orthodoxes sont les villes de Tripoli et d'Akkar ;—quant à Lataqiyèh (ancienne Laodicée), c'est le siège d'un évêque dont le diocèse embrasse tout le sandjak du même nom.

Ces évêques rélèvent du patriarche grec de Damas.

VIII. ARMÉNIENS GRÉGORIENS.— Pour cette communauté, l'autorité religieuse est l'évêque de Beyrouth, qui relève lui-même du patriarche arménien de Constantinople.

IX. ISRAÉLITES. — Les israélites sont représentés auprès des autorités locales et du gouvernement central par un *khâkhâm-bachi* ou grand rabbin, chargé de leurs intérêts civils et religieux.

Il est assisté d'un conseil de six membres et jouit des mêmes droits, honneurs et immunités que les patriarches chrétiens.

Tribunaux. — Les tribunaux du vilayet de Beyrouth consistent en une Cour d'appel pour tout ce vilayet, jugeant au civil

et au criminel suivant le droit moderne ou *bédaïèt* et suivant le droit musulman ou du *chèr'i*, ainsi qu'en tribunaux de première instance au civil et au criminel siégeant au chef-lieu du vilayet et au chef-lieu de chaque sandjak et de chaque caza. Dans chacun de ces chefs-lieux, il existe aussi des tribunaux administratifs et des municipalités composées de membres indigènes élus par les habitants et d'un président nommé par le gouvernement.

Il y a aussi à Beyrouth un tribunal de commerce composé de deux chambres, l'une de membres indigènes aptes à juger les litiges entre sujets ottomans ; l'autre mixte, c'est-à-dire où siègent également des membres indigènes et étrangers de chaque nationalité, aptes à juger les litiges entre ottomans et étrangers. Ces derniers, remarque-t-on, ne profitent que rarement de la prérogative qui leur est ainsi offerte par les capitulations ; ils refusent presque constamment, à Beyrouth, de siéger aux tribunaux de commerce mixtes qui, par conséquent, ne fonctionnent pas.

Gendarmerie. — Le service d'ordre public est fait, dans le vilayet de Beyrouth, par un régiment de gendarmerie, réparti dans chaque sandjak. Il y a environ 300 hommes par sandjak.

Douanes. — Tout le littoral, à partir de Lataqiyèh jusqu'à Gaza, forme un *nazaret* ou direction générale dont le siège est à Beyrouth et qui relève de l'administration centrale de Constantinople. Ce nazaret est composé de deux divisions qui sont celle des exportations et importations indigènes, et celle des exportations et importations étrangères. Du nazaret, ou direction générale de Beyrouth, relèvent directement les mudiriets ou directions de Lataqiyèh, de Tripoli, de Saïda, de St-Jean-d'Acre et de Haïfa, dépendances du vilayet de Beyrouth, et celle de Jaffa dans le mutessariflik de Jérusalem.

Les recettes des directions précitées, appartenant au vilayet de Beyrouth, sont en moyenne comme suit :

peu nombreuse dans les vilayets formés de l'ancienne Syrie, de la Phénicie et de la Judée, est gouvernée au spirituel par des vicaires du patriarche de Constantinople, qui résident dans les villes où se trouvent des habitants de leur rite.

VI. SYRIENS CATHOLIQUES. — Il y a à Beyrouth un évêque syrien catholique relevant du patriarche de cette communauté qui réside à Mardin, chef-lieu de sandjak dans le vilayet de Diarbékir.

VII. SYRIENS ORTHODOXES. — La communauté syrienne grecque orthodoxe du vilayet de Beyrouth a pour autorités religieuses neuf évêques. Leurs sièges épiscopaux sont, pour le sandjak de Beyrouth, cette ville et Saïda; pour le sandjak d'Akka, les villes de St-Jean-d'Acre, de Nazareth, de Tibériade, et le mont Thabor ; les titulaires de ces deux derniers sièges résident à Jérusalem: — pour le sandjak de Tripoli, les sièges épiscopaux des grecs orthodoxes sont les villes de Tripoli et d'Akkar ;—quant à Lataqiyèh (ancienne Laodicée), c'est le siège d'un évêque dont le diocèse embrasse tout le sandjak du même nom.

Ces évêques rélèvent du patriarche grec de Damas.

VIII. ARMÉNIENS GRÉGORIENS.— Pour cette communauté, l'autorité religieuse est l'évêque de Beyrouth, qui relève lui-même du patriarche arménien de Constantinople.

IX. ISRAÉLITES. — Les israélites sont représentés auprès des autorités locales et du gouvernement central par un *khâkhâm-bachi* ou grand rabbin, chargé de leurs intérêts civils et religieux.

Il est assisté d'un conseil de six membres et jouit des mêmes droits, honneurs et immunités que les patriarches chrétiens.

Tribunaux. — Les tribunaux du vilayet de Beyrouth consistent en une Cour d'appel pour tout ce vilayet, jugeant au civil

et au criminel suivant le droit moderne ou *bédaïèt* et suivant le droit musulman ou du *chèr'i*, ainsi qu'en tribunaux de première instance au civil et au criminel siégeant au chef-lieu du vilayet et au chef-lieu de chaque sandjak et de chaque caza. Dans chacun de ces chefs-lieux, il existe aussi des tribunaux administratifs et des municipalités composées de membres indigènes élus par les habitants et d'un président nommé par le gouvernement.

Il y a aussi à Beyrouth un tribunal de commerce composé de deux chambres, l'une de membres indigènes aptes à juger les litiges entre sujets ottomans ; l'autre mixte, c'est-à-dire où siègent également des membres indigènes et étrangers de chaque nationalité, aptes à juger les litiges entre ottomans et étrangers. Ces derniers, remarque-t-on, ne profitent que rarement de la prérogative qui leur est ainsi offerte par les capitulations ; ils refusent presque constamment, à Beyrouth, de siéger aux tribunaux de commerce mixtes qui, par conséquent, ne fonctionnent pas.

Gendarmerie. — Le service d'ordre public est fait, dans le vilayet de Beyrouth, par un régiment de gendarmerie, réparti dans chaque sandjak. Il y a environ 300 hommes par sandjak.

Douanes. — Tout le littoral, à partir de Lataqiyèh jusqu'à Gaza, forme un *nazaret* ou direction générale dont le siège est à Beyrouth et qui relève de l'administration centrale de Constantinople. Ce nazaret est composé de deux divisions qui sont celle des exportations et importations indigènes, et celle des exportations et importations étrangères. Du nazaret, ou direction générale de Beyrouth, relèvent directement les mudiriets ou directions de Lataqiyèh, de Tripoli, de Saïda, de St-Jean-d'Acre et de Haïfa, dépendances du vilayet de Beyrouth, et celle de Jaffa dans le mutessarifilik de Jérusalem.

Les recettes des directions précitées, appartenant au vilayet de Beyrouth, sont en moyenne comme suit :

Direction générale (siège à Beyrouth).	1.215.803	piastres
Direction de Beyrouth.	22.879.450	—
— de Saïda.	256.572	—
— de Saint-Jean-d'Acre. . . .	725.735	—
— de Tripoli	14.573.208	—
— de Lataqiyèh.	389.913	—
TOTAL. . .	40.040.681	piastres

soit environ 9.200.000 fr.

Nota. — Le produit des douanes des sous-directions de Sour et de Haïfa est compris dans le total indiqué pour Beyrouth.

Dette publique ottomane. — Le recettes nettes du *merkez-mudiriet* de la Dette publique à Beyrouth, avec les quatre *mudiriet* qui en dépendent, et pour chacun des revenus concédés, ont été comme suit durant la période comprise entre le 1/13 mars 1893 et le 28 février 1894 :

AGENCES	DIME des tabacs	AMENDES ma'mouriyè	TIMBRE à surcharge	TIMBRE	SPIRITUEUX	SEL	TOTAUX par agences
	Piastres	Piastres	Piastres	Piastres	Piastres	Piastres	Piastres
Beyrouth.	1 079	1.713	30 623	355.324	457 551	2.083.866	2 930.156
Tripoli	659	—	17 984	155.096	39.182	1.539.629	1.752.550
St-Jean-d'Acre. .	6 140	2.494	7.482	72.915	44.955	428	134.414
Lataqiyèh	42.231	15.365	6.058	49.175	3.851	367.999	484.679
Saïda.	22.285	5.0 1	6 441	60.092	13.121	582.971	689.911
TOTAUX par revenus. .	72 394	24.973	68 588	692 602	558.660	4.574.893	
						TOTAL GÉNÉRAL. . .	5.991.710
Soit environ 1.360.000 fr.							

Régie des tabacs. — La régie coïntéressée des tabacs a formé des vilayets de Beyrouth, de Syrie et du mutessariflik de

Jérusalem, une direction principale ou *nazaret* dont le siège est à Beyrouth.

La régie a dans cette région 2 agences-fabriques, l'une à Damas et l'autre à Jaffa.

Le personnel administratif de ce nazaret est composé comme suit :

98	1 chef de service	4.500 piastres.	61.225 piastres par mois.
	1 inspecteur	2.500 —	
	8 *mudir* ou directeurs	11.200 —	
	32 *mèmour* ou sous-directeurs	15.900 —	
	46 employés	25.100 —	
	10 gens de service	2.025 —	

Le service de la surveillance est exercé par un personnel composé comme suit :

353	5 chefs coldjis	3.000 piastres.	79.304 — par mois.
	3 inspecteurs-contrôleurs	1.000 —	
	113 coldjis à cheval	27.052 —	
	183 coldjis piétons	27.632 —	
	49 auxiliaires	20.620 —	
		TOTAL. . .	140.529 piastres.

Avec le mèdjidiè à 19 piastres, cela fait environ 387.500 fr. par an

Les avances faites aux cultivateurs dans ce nazaret, du 7 mars 1893 au 28 février 1894, ont été d'environ 756 livres turques, soit 17.600 fr.

Il a été recouvré, durant le même exercice, environ 700 livres turques sur ces avances.

Les frais du service de la culture se sont élevés à la somme de 1.730 livres turques, soit environ 39.700 fr.

Les achats de tabac en feuilles, effectués pendant le même exercice 1893-94, ont été de 293.256 kilogr. au prix moyen de 2 p. 98, d'une valeur totale de 8.738 livres turques, ou environ 200.000 fr.

La récolte enregistrée a été de 766.801 kilogr. de tabacs en feuilles dans le nazaret de Beyrouth ci-dessus décrit, renfermant les vilayets de Beyrouth et de Damas et le sandjak de Jérusalem.

Il a été délivré en cette même année 1893-94, dans ce nazaret, 1.494 permis de vente pour un an et 168 pour six mois, moyennant un droit total de 1.009 livres turques, soit env. 25.500 fr.

Les droits d'importation de tabacs étrangers dans le nazaret de Beyrouth, durant le même exercice, ont été comme suit :

12.612 cigares d'une valeur totale de 3.370 piastres	2.550 piastres
298 kilogr. de tabac à priser, d'une valeur totale de 2.505 piastres. . . .	5.996 —
TOTAL DES DROITS. . .	8.546 piastres

Postes et télégraphes. — La direction générale des postes et télégraphes de l'Empire a formé du vilayet de Beyrouth, des *mutessariflik* du Liban et de Jérusalem, en y ajoutant les villes de Ba'albèk et de El-Arich, une direction principale dont le siège central est à Beyrouth.

Cette direction principale se compose de 11 stations postales et télégraphiques de service international où sont admises les correspondances en turc et en français, de 15 stations postales et télégraphiques de service intérieur où ne sont admises que des correspondances en langue turque ou arabe, et de 9 stations postales sans correspondance télégraphique.

On compte dans le vilayet de Beyrouth 21 de ces stations, dont 8 de service international (correspondances en caractères latins), 7 de service intérieur (en caractères turcs ou arabes seuls) et 6 stations exclusivement postales, comme suit :

SANDJAKS	LOCALITÉS	STATIONS DE POSTES ET TÉLÉGRAPHES — Service international	Service intérieur	POSTALES
BEYROUTH	Beyrouth	1	—	—
	Saïda	—	1	—
	Sour	—	1	—
	Djédéïdèh	—	—	1
St-Jean d'Acre (Akka)	St-Jean d'Acre	1	—	—
	Haïfa	1	—	—
	Tibériade	1	—	—
	Safèd	1	—	—
	Nazareth	1	—	—
	Chéfa-Amr	—	—	1
Tripoli (Tarabolous-i châm)	Tripoli port	1	—	—
	Tripoli ville	—	1	—
	Safita	—	—	1
	Akkar	—	—	1
	Husn el-Akrâd	—	—	1
	Tartous (Tortose)	—	1	—
Lataqiyèh	Lataqiyèh	1	—	—
	Djiblèh	—	1	—
	Mèrqèb (Banias et Bsatin)	—	—	1
Balqa	Naplouse	—	1	—
	Djénin	—	1	—
	TOTAUX	8	7	6
	TOTAL GÉNÉRAL	21 stations.		

La station internationale de Lataqiyèh est reliée à celle d'Ayithodori (île de Chypre) par un câble sous-marin de 87 milles nautiques. Cette ligne correspond directement avec Alep, Diarbékir et la plupart des villes principales de la Turquie.

Population. — La population totale du vilayet de Beyrouth s'élève à 533.554 hab., comme suit :

musulmans		Sunnites (osmanli, syriens, etc.)		224.448	230.173 hab.
		Chiites (metéouâli, etc.)		5.725	
chrétiens	catholiques	Latins	3.655	89.150	166.443 »
		Maronites	51.093		
		Grecs unis (melkites, etc.)	31.372		
		Syriens unis	2.100		
		Arméniens unis	930		
	non unis	Syriens orthodoxes	72.167	77.293	
		Arméniens grégoriens	2.001		
		Protestants	3.125		
israélites		Divers		24.956	25.136 »
		Samaritains		180	
divers		Druzes		1.575	106.295 »
		Ansariyè		95.720	
		Ismaélites		9.000	
étrangers					5.507 »
		TOTAL GÉNÉRAL			533.554 hab.

Ce total de population sera réparti plus loin respectivement par sandjaks et par cazas.

La proportion des habitants par kil. carré est en moyenne de 17,49 pour tout l'ensemble du vilayet de Beyrouth. Elle est, dans chacun des cinq sandjaks dont il est formé, comme suit :

	SUPERFICIE	NOMBRE D'HAB.	PAR KIL. CARRÉS
Sandjak de Beyrouth	4,530 kil. carrés	171,661	37,81
— St-Jean d'Acre	7.527 —	66.975	8,88
— Tripoli	5.969 —	96.109	16,10
— Lataqiyèh	5.810 —	149.830	25,78
— Balqa	6.664 —	48.979	7,34
TOTAL	30.500 kil. carrés	533 554	Moyenne 17,49

1° MUSULMANS SUNNITES

Mœurs et usages. — Comme dans tout l'empire ottoman, sauf quelques rares localités, la communauté musulmane sunnite est celle qui domine toutes les autres dans le vilayet de Beyrouth, tant à cause de la prépondérance de sa religion, qui est celle de l'État, que par le nombre supérieur de ses membres et leur influence.

Du reste, rien de particulier ne les distingue, si ce n'est la plus grande tolérance envers les communautés non musulmanes qui vivent au milieu d'eux, et auxquelles, depuis de longues années, ils laissent exercer en toute liberté leurs cultes divers, en vertu de très nombreux privilèges émanés des souverains.

MUSULMANS CHIITES

Les musulmans chiites, habitants du vilayet de Beyrouth, se composent à peu près exclusivement de 5 à 6.000 *metéouâli*. Les uns forment la population des villages des environs de Saïda; les autres sont répandus en proportions inégales dans les villes de Beyrouth, Saïda, Sour, Djédéïdèh, chef-lieu du caza de Mèrdj-Ayoûn et St-Jean d'Acre. Comme la majorité des Persans, ils donnent la prééminence à l'*imâm* Ali, gendre de Mahomet et l'un de ses successeurs au khalifat, et lui attribuent certaines modifications du *Koran* qu'ils ont adoptées de préférence au texte primitif, seul reconnu sacré par les *sunni* ou musulmans orthodoxes, d'avec lesquels ils sont séparés depuis les premiers temps de l'islam. Les *metéouâli* n'ont de remarquable que leur intolérance et leur profond mépris pour toute personne étrangère à leur secte et surtout pour les chrétiens. Contrairement aux coutumes générales si hospitalières des Orientaux, ils refusent de s'asseoir à la même table que ceux qui ne partagent pas leurs croyances, regardent leur moindre contact comme une souillure, et ne boivent ni ne mangent dans un vase qui leur a servi.

CHRÉTIENS CATHOLIQUES

Latins. — On comprend, dans le vilayet de Beyrouth, aussi bien que dans ceux d'Alep, de Syrie et autres divisions administratives de cette partie de la Turquie d'Asie, sous le nom collectif de *Latins*, tous les groupes religieux soumis à l'autorité spirituelle du pape, et qui sont, en ce qui concerne spéciale-

ment le vilayet de Beyrouth : 1° les *Latins* proprements dits ; 2° les *Maronites*; 3° les *Grecs unis*; 4° les *Syriens unis*, et 5° les *Arméniens catholiques*.

Les Lazaristes, les Franciscains, les Carmes, les Jésuites sont les principaux ordres religieux qui dirigent avec la plus grande activité le mouvement civilisateur de ces contrées où, comme il sera dit plus loin, ils répandent les lumières de l'instruction et les progrès de la science moderne. Parmi ces zélés propagateurs d'œuvres éminemment utiles au bien public, les religieux français se trouvent partout au premier rang. Le gouvernement ottoman se plaît à favoriser leurs travaux, car il apprécie à sa juste valeur le concours de la communauté latine dans les œuvres de charité dont l'État prend l'initiative en Turquie.

Maronites. — La communauté maronite forme un corps distinct de population qui occupe à lui seul presque toute la contrée comprise entre le *Nahr el-Kèlb* « rivière du chien » et le *Nahr el-Barèd* « rivière froide », à partir du sommet des montagnes, à l'orient, jusqu'au rivage de la Méditerranée, à l'occident. De ce centre principal, situé en partie dans le *mutessariflik* du Liban ou *Djébèl-Libnân*, et en partie dans le sandjak de Beyrouth, des fractions moins importantes de la communauté maronite rayonnent dans les sandjaks voisins, où elles se trouvent disséminées et comme perdues au milieu d'autres populations beaucoup plus denses, telles que les *Ansariyè* des sandjaks de Lataqiyèh et de Tripoli, parmi lesquels les maronites ne figurent que dans la faible proportion de 1 pour 85.

Cette communauté, dont les membres ne dépassent pas actuellement le nombre total de 300.000, n'a commencé d'exister que vers la fin du VIIe siècle, époque où l'abbé Jean Maron fit appel aux catholiques indigènes, qu'il réunit autour de lui au fond des gorges et sur les hauts plateaux du Liban, dans des sites très difficilement accessibles. De cette façon, les Maronites, ainsi appelés du nom de leur premier chef, ont pu se maintenir à peu près indépendants durant douze siècles environ, malgré leurs fréquents démêlés avec les Druzes, leurs voi-

sins. Dans ces derniers temps toutefois, le gouvernement ottoman est parvenu à faire cesser complètement ces sanglantes rivalités et à établir solidement son autorité dans ces contrées montagneuses. Aujourd'hui, beaucoup de villages mixtes, créés au cours de ce siècle, sont peuplés en nombre égal de Druzes et de Maronites qui, après une courte période de pillages et d'incendies réciproques, ont fini par s'entendre et par vivre en paix.

Les Maronites pratiquent l'hospitalité comme tous les Syriens, mais avec moins de largesse, de générosité, et moins d'ostentation que ceux de race arabe. Ils considèrent encore la vengeance comme un devoir de famille, malgré l'apaisement graduel des haines de race. Autrefois, les femmes maronites vivaient cachées et ne sortaient que voilées; sur ce point, les mœurs se sont modifiées, la coutume a changé, et elles jouissent actuellement d'une entière liberté.

Grecs unis. — Les Grecs unis reconnaissent la suprématie du Saint-Siège tout en suivant le rite orthodoxe.

Syriens unis. — Il a été parlé au chapitre spécial du vilayet d'Alep (t. II, p. 129) des Syriens unis et des Syriens non unis.

Arméniens unis. — Les Arméniens unis, peu nombreux dans le vilayet de Beyrouth, n'ont rien dans leurs mœurs et usages qui diffère de ceux des membres de cette même communauté habitant d'autres contrées, en Turquie.

CHRÉTIENS NON UNIS

Syriens grecs orthodoxes. — Tout ce qui a été dit dans les chapitres spéciaux des divers vilayets de la Turquie d'Asie au sujet des mœurs et usages des Grecs orthodoxes, se rapporte également aux habitants du vilayet de Beyrouth appartenant à cette communauté[1].

1. Voir : Turquie d'Asie, tome II, p. 127 et suivantes.

Arméniens grégoriens. — Il en est de même des Arméniens grégoriens (t. II, p. 128) dont le nombre est d'ailleurs fort restreint dans ce vilayet.

Protestants. — Les protestants appartenant à la population locale, quoique plus nombreux que dans les autres vilayets de la Turquie d'Asie, comptent pour une part très minime ; leur conversion est due en grande partie aux dons peu désintéressés de la Société de Londres « pour la propagation du christianisme chez les juifs, ainsi qu'à la Société des missions américaines » plutôt qu'à tout autre mobile ; tout au plus quelques conversions auront été provoquées par l'espoir, justifié ou non, de se rendre agréables à quelques membres des colonies prussiennes.

Quoi qu'il en soit, la majorité des prosélytes des missions protestantes est recrutée parmi les communautés israélite et arabe, qui ne peuvent que gagner à ces rares défections.

ISRAÉLITES

La population israélite proprement dite des vilayets de la Syrie forme trois groupes divers : le plus nombreux tire son origine de ceux qui furent chassés d'Espagne, en 1491, par Ferdinand V et Isabelle la Catholique. Ces israélites continuent encore aujourd'hui à parler entre eux un langage mélangé d'hébreu, d'arabe et d'espagnol. Le second groupe se compose d'israélites allemands, polonais, russes et hongrois qui parlent, avec un accent spécial, un mauvais allemand. Le troisième enfin, moins nombreux, comprend les *Qaraïtes*, qui n'ont point voulu accepter le *Talmud* et prétendent toujours rester fidèles à la loi de Moïse. Ces derniers se font remarquer par une instruction supérieure et un plus haut degré de moralité.

La plupart des israélites, en Phénicie, en Syrie, en Palestine, sont banquiers ou changeurs de monnaies (*sèrrâf*) ; beaucoup exercent aussi avec succès divers métiers, tels que ceux de tapissiers, ébénistes, sculpteurs et graveurs-bimbelottiers, etc.

On peut citer parmi leurs ouvrages les plus estimés, des lits tout garnis d'une literie assez élégante et mollement capitonnés, des meubles en bois d'olivier de formes modernes, et ces innombrables bibelots en bois de cèdre, d'ébène, de santal, d'olivier, en nacre ou avec gravures, ciselures et incrustations, achetés par les touristes et par les pèlerins.

SAMARITAINS

A Naplouse, l'ancienne Sichem — choisie par Jéroboam pour capitale, lorsque Roboam fut élu roi par les dix tribus qui se séparèrent alors de celles de Juda et de Benjamin, seules restées fidèles au fils de Salomon, — il existe encore environ cent quatre-vingts Samaritains, dernier vestige du royaume d'Israël. Bien que les Samaritains possèdent une synagogue dans le quartier qu'ils habitent à Naplouse, ils vont toujours célébrer la Pâque sur le mont *Garizim*, hors la ville. Les Samaritains, aujourd'hui comme jadis, sont l'objet du mépris et de la haine des autres israélites. On les dit turbulents et querelleurs.

DIVERS

Druzes. — Tout ce qui concerne cette communauté, peu nombreuse dans le vilayet de Beyrouth, se trouve plus loin au chapitre du vilayet de Syrie, devenu aujourd'hui son principal centre. En effet, les Druzes forment environ un neuvième de la population de ce vilayet et sont les principaux habitants du sandjak de Haourân, où l'on n'en compte pas moins de 55.000.

Ansariyè. — Les *Ansariyè* ont été déjà décrits au chapitre spécial du vilayet d'Alep (voir : *Turquie d'Asie*, tome II, page 122). On doit toutefois ajouter ici que le gouvernement ottoman, vivement désireux de faire cesser les pratiques du culte de cette importante communauté, n'épargne rien pour la con-

vertir à l'islamisme. Beaucoup de mosquées et d'écoles ont été fondées à l'usage des *Ansariyè*, dans le sandjak de Lataqiyèh où ils sont très nombreux. Ils ne se sont pas montrés insensibles à tant de sollicitude, et déjà l'on peut remarquer chez eux de sérieux progrès intellectuels avec une amélioration appréciable du sens moral.

Ismaélites. — Les Ismaélites, habitants du nahié de Qadmous, dans le caza de Qala'at el-Mèrkèb, au sud de la montagne des *Ansariyè*, ont été souvent confondus avec ceux-ci. Cette horde, venue de Perse en Syrie, vers la fin du XIe siècle, s'empara de plusieurs forteresses et ne tarda pas à jouer un rôle important en harcelant tantôt les musulmans, tantôt les croisés. On les appelle aussi dans l'histoire *Assassins* ou *Hachichi*, sectateurs du *Vieux de la Montagne*. Leur chef, en effet, s'était surtout rendu redoutable au moyen d'audacieux assassinats qu'il leur faisait commettre sous l'influence du *hachich*. Leur puissance n'a commencé à décroître qu'au XVIIIe siècle, et elle disparaît peu à peu à partir de cette époque. Le culte obscène qu'ils professent est un reste d'idolâtrie que l'instruction, répandue par les soins de l'État, tend à effacer.

Écoles. — Les écoles du vilayet de Beyrouth sont au nombre de 3.098, dont 46 supérieures, 61 secondaires et 2.991 primaires et élémentaires, fréquentées par 56.702 élèves, dont 46.389 garçons et 10.313 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ENSEIGNEMENT supérieur				ENSEIGNEMENT secondaire				ENSEIGNEMENT primaire				TOTAL GÉNÉRAL par communautés			
	GARÇONS		FILLES		GARÇONS		FILLES		GARÇONS		FILLES		GARÇONS		FILLES	
	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves
Musulmans	40	1.200			19	860	2	200	2.616	28.183	3	490	2.675	30.243	5	690
Latins	2	275			2	358	1	100	179	4.946	22	4.537	183	5.579	23	4.637
Maronites					1	90			8	1.670	1	55	9	1.760	1	55
Grecs unis					1	80			6	720			7	800		
Syriens unis									1	100			1	100		
Syriens orthodoxes	1	90			9	1.165	4	360	19	1.225	4	250	29	2.480	8	610
Russes					1	50	1	60	1	60			2	110	1	60
Arméniens					2	150	1	30	4	270	3	180	6	420	4	210
Protestants	2	350			4	545	4	390	39	2.150	26	2.840	45	3.045	30	3.230
Prussiens			1	245	2	210	2	150	1	60	1	100	3	270	4	495
Israélites					5	365			53	1.217	4	326	58	1.582	4	326
TOTAUX par degrés d'enseignement	45	1.945	1	245	46	3 873	15	1.290	2.927	40.601	64	8.778				
TOTAL													3.018	46.389	80	10.313
TOTAL GÉNÉRAL													Écoles 3.098		Élèves 56.702	

Ce tableau général sera plus loin décomposé pour indiquer la part respective qui revient à chaque sandjak et à chaque caza.

Dans la communauté musulmane, l'instruction est répandue à divers degrés par l'État, non seulement sans frais pour les parents, mais dans beaucoup de cas avec allocation annuelle aux élèves, d'un habillement d'hiver et d'un habillement d'été, ainsi que d'une petite somme mensuelle qui va s'augmentant au fur et à mesure de leurs progrès. Les autres communautés, pour l'avancement intellectuel et moral desquelles il est pris le plus de soins, soit par leurs propres administrations, soit par des missions étrangères, sont en premier lieu la communauté catholique du rite latin, puis celles des protestants, des syriens orthodoxes, des maronites et enfin des israélites.

Toutes les écoles latines du vilayet de Beyrouth, sans exception, sont placées sous une direction religieuse. Elles peuvent être rangées en deux catégories comprenant : l'une les écoles où l'enseignement est donné par des religieux, Jésuites, Lazaristes, Capucins, Carmes, Frères de la Doctrine chrétienne, etc., pour la plupart français, et par des sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, des Filles de la Charité, des Dames de Nazareth, etc. A l'exception de quelques-uns, ces établissements nombreux et fort importants sont gratuits ; plusieurs ont des orphelinats. — La seconde catégorie se compose des écoles primaires et élémentaires placées nominalement sous le patronage des évêques indigènes, mais subventionnées et réellement inspectées par les missionnaires français et par les Pères de Terre-Sainte et autres. On en reparlera aux chapitres spéciaux des villes où ils sont situés.

Les écoles des protestants qui, pour leur importance au point de vue de l'enseignement, se présentent au second rang, aussitôt après celles des latins, sont fondées et dirigées par les missions américaines, anglaises et prussiennes. Ces dernières s'adressent surtout aux colonies allemandes, tandis que les autres s'efforcent plutôt d'attirer par divers avantages les communautés indigènes.

Quant à celles notamment des syriens ou grecs orthodoxes,

qui tiennent le troisième rang pour le nombre des élèves et marchent de pair avec les latins et les protestants pour leur programme d'enseignement, leurs établissements sont fondés, dirigés et entretenus par leurs propres soins et avec leurs propres ressources.

Les écoles israélites, à l'exception de celles fondées et dirigées par l' « Alliance universelle israélite » dont le programme est celui des collèges de Paris, sont tout à fait élémentaires.

Consulats étrangers. — Le corps consulaire est représenté dans les villes maritimes principales du vilayet de Beyrouth comme suit :

	BEYROUTH	ST-JEAN D'ACRE	HAIFA	LATAQIYÈH	SAÏDA	TRIPOLI
Allemagne. . . .	C. G.	V.C.	V.C.	—	V.C.	V.C.
Angleterre. . . .	C. G.	V.C.	V C.	V C.	V.C.	C.
Autriche.	C. G.	Ag. C.	Ag. C.	V.C.	Ag. C.	V.C.
Belgique.	C. G.	—	—	—	—	—
Danemark. . . .	C.	—	—	V.C.	—	V.C.
États-Unis d'Am.	V. C.	Ag. C.	Ag. C.	—	—	—
France	C. G.	V.C.	V.C.	V.C.	V.C.	V.C.
Grèce	C.	Ag. C.	Ag. C.	—	Ag. C.	V.C.
Italie.	C. G.	Ag. C.	Ag. C.	Ag. C.	—	Ag. C.
Pays-Bas	C.	V.C.	V.C.	V.C.	V.C.	V.C.
Perse.	C. G.	—	—	—	C.	—
Russie.	C. G.	V.C.	Ag. C.	V. C.	Ag. C.	Ag. C.

LÉGENDE
C. G. — Consulat général.
C. — Consulat.
V. C. — Vice-consulat.
Ag. C. — Agence consulaire.

Climat. — Le climat du vilayet de Beyrouth est généralement sain dans toute l'étendue de cette partie du littoral, composée presque également de montagnes dont les principaux sommets, très voisins de la mer, dépassent 2.500 m. d'altitude, et de plaines basses, profondément encaissées. Le sandjak seul de Tripoli ou plutôt son chef-lieu passe pour fiévreux. En effet, la ville de Tripoli est sujette, en automne, à quelques fièvres peu dangereuses. Dans tous les autres sandjaks, principalement à Lataqiyèh, dont le climat est réputé le meilleur, et à Beyrouth, les vents qui rafraîchissent la température durant

tout l'été, en saturant l'atmosphère des parfums résineux des forêts de pins des environs, apportent ainsi, en même temps qu'une douce fraîcheur, un surcroît de salubrité.

Les quatre saisons sont assez régulières. Quant à la température, très chaude sur les plages et dans les parties basses du pays, elle est assez douce sur les hauteurs moyennes où se trouvent situées les principales villes. Le maximum de chaleur à Beyrouth ne dépasse pas + 35° centigrades; la moyenne est de + 27° C., environ. L'hiver, la moyenne est de + 7° C.. Pendant les dix dernières années, il a neigé une fois seulement à Beyrouth. A Lataqiyèh, le vent qui souffle du nord, après avoir traversé les montagnes neigeuses de la Qaramanie, fait souvent tomber, l'hiver, le thermomètre centigrade à 0°, ce qui est considéré là comme un froid excessivement rigoureux. Les plus grandes chaleurs, d'autre part, oscillent entre + 30° et + 32° C.. Les hivers ne sont guère pluvieux qu'à Beyrouth, où les rues deviennent alors boueuses. Pendant la plus grande partie de l'année, le ciel est pur, sans nuage, les nuits sont sereines et étoilées.

Production agricole. — La production agricole du vilayet de Beyrouth s'élève en moyenne annuelle à 4.433.919 hectolitres de céréales (blé, orge, avoine, maïs et millet), d'une valeur totale d'environ 51.402.120 fr., et à des quantités très considérables de denrées diverses (soie, tabacs, fruits frais, raisins secs et figues sèches; oranges, citrons et cédrats; graines et résines pharmaceutiques; pommes de terre, oignons, légumes frais, œufs de volailles, etc.,) énumérées dans le tableau qui suit et montant en totalité, y compris les céréales précitées, à une valeur moyenne d'environ 83.023.570 fr., comme suit :

PRODUCTION	QUANTITÉ	VALEUR	PRODUCTION	QUANTITÉ	VALEUR
	Hectolitres	Francs		Kilogr.	Francs
Blé	2.474.256	33.445.815	*Report*		68.172.607
Orge	1.203.100	10.390.675	Légumes frais	874.438	159.000
Avoine	200 000	2.000.000	Lentilles	678.028	112.513
Maïs	389.234	3.892.340	Noyaux d'abricots	791.023	706.586
Millet	167.329	1.679.290	Oignons	8 267.016	242.928
			Oranges	18.092.673	1.347.671
	Kilogr.		Pâtes d'abricots	377 200	74.750
			Pois chiches	2.887.097	377.135
Albumine	10.427	36.455	Pommes de terre	2.322.033	169.706
Beurre fondu	82.450	140.165	Raisins secs	1.699.432	176 026
Carvi (graine de)	157.910	58.075	Réglisse (racines de)	5.202.966	1.057.334
Cédrats	70.752	21.210	Ricin (graine de)	256.589	51.117
Citrons	8.103.626	1.053.478	Sésame	3.417 571	1.095.272
Coloquintes	19.500	75.000	Soie	275.303	6 227.390
Eau de fleurs d'oranger	12.500	7.500	Tabac	766 801	529.090
Farine	1.917.467	38.334	Vesce	88 850	4 445
Son	50.000	3.200	Vins et eau-de-vie	6.237	4 304
Fèves	1.343.448	163.100		Pièces	
Figues sèches	5.148.850	528.685			
Fruits frais	5.344.966	1.198.744	Œufs de volaille	1.334.800	26.696
Haricots	48.222	12.537		Caisses	
Huile d'olives	8.392 109	9.231.319			
Jaunes d'œufs	58.645	58.645			
Laine	4.555.486	4.138 000	Scammonée	1.002	2.505.000
A reporter		fr. 68.172.607	VALEUR TOTALE		fr. 83.039.570

N. B. Les totaux indiqués dans le tableau ci-dessus seront plus loin décomposés pour indiquer la part afférente à chaque sandjak dans cette production agricole du vilayet entier.

La production générale est plus abondante dans le sandjak de Tripoli (Tarabolous-i châm); elle y est en outre plus variée et comprend des produits accessoires spéciaux, tels par exemple que les œufs de volaille, l'albumine et les jaunes de ces mêmes œufs, le beurre fondu, etc., objets d'industries nouvelles dans le pays, donnant lieu à d'importantes transactions commerciales. Parmi les principales productions, il faut citer en première ligne les fruits frais et secs (38.409.547 kilos); le sésame (environ 3 millions 1/2 de kilos) des sandjaks de Beyrouth, Akka et Lataqiyèh; la laine (plus de 4 millions 1/2 de kilos, dont les 4/5 appartiennent à Beyrouth et Tripoli); la scammonée (valeur 2.500.000 fr.) des deux mêmes sandjaks; et enfin l'huile

d'olives (8.393.100 kilos), dont le principal producteur est le sandjak de Balqa (Naplouse) qui fournit à lui seul plus de la moitié de cette quantité totale. — En résumé, la valeur de la production totale dépasse 24 millions de fr. pour le sandjak de Beyrouth, 21 millions pour celui d'Akka, 12 millions pour chacun des sandjaks de Tripoli et de Lataqiyèh, et 13 millions pour celui de Balqa (Naplouse), dont les blés sont cotés en moyenne à 18 fr. 64 l'hectolitre, tandis que ceux des sandjaks de Beyrouth, d'Akka, de Lataqiyèh, ne sont vendus qu'à 13 fr. et ceux de Tripoli qu'à 12 fr. 45.

Mines et minières. — Il n'y a pas actuellement de mines exploitées régulièrement dans le vilayet de Beyrouth, mais plusieurs sont connues, bien qu'elles n'aient fait l'objet jusqu'à ce jour d'aucune étude sérieuse.

On peut les énumérer par sandjaks, comme suit :

1° Sandjak de Beyrouth. — On trouve dans le caza de Saïda des mines de fer, de cuivre, d'ambre noir et d'ambre jaune, des schistes bitumineux, des gisements importants de lignite, etc. Le plus considérable de ces derniers est situé à l'est de Saïda, à 13 kilom. environ de la côte, sur le versant occidental du Djébèl-Niha. Il serait facile de l'exploiter et d'en amener à peu de frais les produits jusqu'à la mer au moyen d'une petite voie ferrée. Un filon de lignite noir, brillant, à cassure sèche, qui s'enlève par morceaux solides, ne s'effritant pas, se trouve à découvert dans une petite vallée supérieure, à 750 m. d'altitude, près d'El-Mèrah; il passe de là à Aïn-Tadjoura, à 900 m. d'altitude, et peut se suivre d'une façon continue, dans sa direction vers le sud, entre les villages de Kerkaya et de Zéhelta, sur une longueur de plus de 1.200 m. Là, il cesse d'être à découvert, mais on peut encore suivre, sur une longueur d'environ 900 m., l'affleurement indiqué par des argiles chargées de matières charbonneuses et de schistes noirs. On en a déjà extrait en un certain endroit quelques quintaux sur une profondeur de 6 à 7 m. seulement. Les épaisseurs constatées indiquaient une couche de $0^m,50$ à $1^m,60$.

A 300 m. environ, au nord de Aïn-Tadjoura, des schistes bitumineux s'étendent entre deux couches calcaires, au-dessus du filon de lignite. Leur épaisseur varie entre $0^m,70$ et $3^m,50$. Ils présentent un développement d'environ 1.000 m.

Sur le versant opposé de la même montagne, à 800 m. d'altitude, entre les villages de Niha et de Machgara, on retrouve à flanc de coteau un affleurement de lignite d'environ 500 m. de longueur. Il y a aussi du lignite à Birtèh, village situé à 16 kilom. est de Saïda; aux environs, à Haïtoura, village dépendant de la province du Liban, un semblable gisement avait été concédé pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans à un Allemand qui est mort avant d'avoir pu en commencer l'exploitation. Ses héritiers ont laissé périmer cette concession. C'est près de ce dernier gisement, au nord-est, à une faible distance de Haïtoura, qu'on a découvert de l'ambre jaune. Quant à l'ambre noir, il se trouve auprès de tous les autres gisements de lignite précités. On trouve du bitume dans le caza de Sour (ancienne Tyr), aux villages de Aïn-Ebèl, Aïdib et Héréïka. De nombreuses carrières de pierre dite *ramlè* (sable), qu'il faut entendre ici sous le nom de *grès*, sont situées dans le même caza.

Il y a aussi autour de la ville de Beyrouth beaucoup de carrières de cette même pierre (ramlè ou grès) qui est considérée dans la contrée comme la meilleure pierre à bâtir. Ces carrières sont exploitées de temps immémorial pour la construction des édifices de Beyrouth et autres villes de la Phénicie et du littoral syrien comprises dans ce vilayet. La même pierre a été souvent employée à la construction des antiques nécropoles souterraines des rois de Sidon.

2° Sandjak de St-Jean d'Acre. — On ne cite pas de mines dans le sandjak d'Akka, composé de l'ancienne Galilée, mais seulement des carrières de beau marbre jaune au caza de Safèd, sur le *Djébèl Djèrmak*. Çà et là on rencontre du bitume. La marne et les calcaires crayeux abondent dans toute la contrée. La colline à laquelle est adossée la ville de Nazareth est en belle craie blanche très tendre et sans silex. Il existe également dans le Djébèl Elias (mont Carmel), qui s'étend dans ce sandjak

sur la limite de l'ancienne Samarie, dont il comprend une partie, quelques collines crayeuses.

3° Sandjak de Tripoli. — On trouve principalement dans les cazas de Safita et d'Akkar, et un peu partout dans le sandjak de Tripoli, des carrières de gypse (pierre à plâtre), de pierre *ramlé* ou grès qui se rencontre surtout autour de la ville de Tripoli et sert à bâtir ses édifices, ainsi que des gisements aussi nombreux que considérables d'ocre rouge et d'ocre jaune (sesquioxyde de fer).

4° Sandjak de Lataqiyèh.—Il y avait autrefois dans les nahiés de Baïr et de Boudjaq, dépendances directes du caza central ou merkez-liva de Lataqiyèh, des gisements de chrôme qui ont été concédés à un sujet ottoman. Ces gisements, exploités par le concessionnaire pendant cinq ans, après avoir fourni en moyenne un rendement annuel d'environ 2.500 tonnes, se sont trouvés épuisés totalement. Toutes les recherches faites dans les limites de la concession n'ont pu faire découvrir de nouveau minerai, et l'exploitation a été nécessairement abandonnée. La richesse du minerai était de 40 à 50 pour 100.

Les montagnes du sandjak de Lataqiyèh renferment beaucoup d'autres mines qui restent inexploitées. Le Djébèl Aqra, dont les derniers contreforts viennent expirer assez avant à l'intérieur de ce sandjak, bien que sa plus haute cime s'élève au loin sur les dépendances du vilayet d'Alep, laisse apercevoir sur ses versants dénudés un grand nombre d'affleurements qui semblent indiquer la présence d'importants filons de fer, de plomb argentifère, de cuivre, de lignites, etc. M. Geoffroy, consul de France à Lataqiyèh, a récolté sur cette montagne aride des morceaux de minerai qui, examinés à Marseille, ont été reconnus pour du nickel pur.

5° Sandjak de Balqa. — Ce sandjak, qui comprend presque toute la Samarie, paraît être dépourvu de mines, mais la craie blanche abonde dans ses montagnes, où des collines entières en sont formées.

Forêts. — Il n'y a pas de forêts proprement dites dans le

vilayet de Beyrouth, mais presque toutes ses montagnes sont couvertes de bois de pins et autres conifères alternant avec des jardins d'orangers et de citronniers, surtout aux alentours des villes, où les arbres résineux qui les environnent et les grandes cultures d'oliviers répandues dans tout le pays entretiennent la salubrité. Les autres essences d'arbres forestiers, formant sur les pentes et les plateaux de moyenne altitude des groupes bocagers de quelque étendue, sont principalement : le chêne, le platane, le mûrier et divers arbres à fruits sauvageons. La plupart de ces arbres sont d'une remarquable beauté.

Faune. — Parmi les animaux sauvages qui fréquentent le vilayet de Beyrouth, l'âne se rencontre souvent vers le sud. Le buffle habite plus particulièrement la vallée du *Jourdain*, sur la limite orientale de ce vilayet et à l'ouest de la Syrie; il y est employé au labourage aux environs des marécages où il demeure, là où un sol dur, couvert d'un épais gazon, offrirait trop de résistance aux petits bœufs du pays; mais souvent il est indomptable et dangereux. Le chacal est très commun et très incommode la nuit par ses glapissements; le loup habite les montagnes; il en descend durant l'hiver et vient se réfugier dans les contrées plus basses, bien moins froides, et dans les plaines, où il ravage les champs et attaque les animaux domestiques, quelquefois même les hommes. L'hyène, le renard, se rencontrent partout en toute saison. Beaucoup de sangliers se retirent habituellement sur les rives du *Jourdain*, où des fourrés inextricables de jeunes saules et de roseaux leur offrent un asile impénétrable. Une panthère, que les Arabes nomment *khétaa*, a ses terrains de chasse au pied du mont Thabor; elle s'y nourrit de lièvres, fort nombreux, de rares lapins, et de gazelles qui viennent par troupes brouter les lis qui croissent abondamment au nord de cette montagne et dont elles sont très friandes.

Le gibier à plumes se compose surtout de perdrix et de cailles, de francolins; de pigeons et de tourterelles. On rencontre la perdrix en nombreuses compagnies sur toutes les collines, et la caille abonde dans tous les champs de blé des plaines. Le pigeon

niche dans le creux des rochers. Le francolin habite le Carmel. En hiver et au printemps, le lac *El-Houlèh*, au nord-est du sandjak d'Akka, sur le territoire syrien, est couvert de poules d'eau; c'est leur séjour favori. On y peut aussi chasser l'oie et le canard sauvage. Le pélican se voit sur les bords de ce même petit lac. La cigogne ne niche pas dans ces parages, mais elle y passe pour se rendre en Asie-Mineure et en Europe. Les moineaux construisent d'énormes nids, sortes de villages aériens, sur le mont Thabor. Les alouettes se posent familièrement sur les routes aux pieds du voyageur. La grive, le rossignol, le guêpier, sont très communs, ainsi que la petite chouette, qu'on voit partout perchée sur les murs et les rochers.

Les serpents et les lézards fourmillent; les premiers sont venimeux, mais leur morsure est rarement mortelle. Le gecko, lézard inoffensif, cause de grandes frayeurs aux habitants des campagnes, qui le croient très dangereux. Le caméléon se montre fréquemment dans les districts maritimes et dans la plaine d'Esdrelon, au nord de la chaîne du Carmel (sandjak d'Akka).

Il y a, dit-on, des crocodiles dans deux cours d'eau du sandjak d'Akka : le *nahr-Zèrqa*, ancien fleuve *Chorsus*, qui se jette dans la mer Méditerranée près de l'emplacement de la ville antique de *Crocodilopolis*, citée par Strabon, un peu au-dessus de Qaïsariyèh, ancienne *Cæsarea Palæstina*, aujourdhui nahié du caza de Haïfa; le *nahr el-Mouqattâ*, ancien *Kison*, qui descend du mont Thabor et a son embouchure au pied du Carmel, à Haïfa. D'après le docteur Lortet, les crocodiles de ces deux fleuves minuscules ne sont pas semblables à ceux du *Nil*.

Salines. — Le vilayet de Beyrouth ne possède pas de salines dans toute l'étendue de son territoire.

Le versant ouest du vilayet, sur le littoral de la mer Méditerranée, est alimenté par le commerce qui s'approvisionne aux salines de Phocée, d'Adana ou de Benghazi, selon les convenances.

L'administration de la Dette publique ottomane, qui exploite

le monopole du sel en Turquie, entretient aussi quelques dépôts de sels sur le littoral, où elle livre ce condiment au prix fiscal de 15 paras le kilo., majoré des frais de transport qui sont d'environ deux piastres et demi par 100 kilo., et des frais d'entretien, ce qui fait revenir le sel au dépôt à environ 16 1/2 à 17 paras le kilo.

Les salines de Djéroud et de Tadmour (Palmyre), la première dans le vilayet de Syrie et la seconde dans le mutessarifat de Zor, alimentent les districts du vilayet de Beyrouth et du Liban confinant aux sandjaks de Damas et de Hamah.

Plusieurs salines étaient autrefois en exploitation sur le littoral du vilayet, notamment celle de Demserko, près de Lataqiyèh, d'un rendement moyen de 130 à 150.000 kilo. de sel par an et quelques autres de moindre importance près de Tripoli et de Djiblèh, mais elles ont été supprimées et détruites en 1885 ou 1886, car le prix de revient du sel de ces salines minuscules, majoré des frais d'extraction, de personnel et de surveillance, était plus élevé que celui du sel transporté des grandes salines de Phocée.

Tabacs. — Le tabac est cultivé dans tous les sandjaks du vilayet de Beyrouth. La production est assez considérable ; elle est encouragée par la régie coïntéressée des tabacs, qui fait d'assez fortes avances aux cultivateurs et opère des achats importants (voir p. 11). En effet, diverses qualités de ces feuilles sont très goûtées, surtout à l'étranger et en Égypte. Tels sont par exemple les tabacs du sandjak de Lataqiyèh, parmi lesquels on doit citer particulièrement la qualité appelée *abou rîha* ou « père de la bonne odeur », dont la couleur noirâtre est due à sa préparation, d'où lui vient son goût agréable et savoureux. On la récolte surtout chez les *Ansariyè*.

Autrefois les cultivateurs de ce tabac étaient fort embarrassés pour le vendre, car ils ignoraient le mode de préparation indispensable au développement de ses qualités, et qui consiste à étendre, pendant un certain temps, les feuilles au-dessus du foyer, pour que son épaisse fumée les pénètre, change en brun

foncé leur belle couleur dorée et ajoute à leur goût naturel, un peu douceâtre, le montant spécial qui les fait apprécier des amateurs. La connaissance de ce procédé s'est révélée fortuitement : une querelle entre tribus, survenue au moment de la récolte, fit prendre les armes aux cultivateurs qui abandonnèrent les feuilles de tabac sur la terrasse de leurs maisons où elles séchaient au soleil. A leur retour, après une longue absence, ils trouvèrent ces feuilles laissées blondes, devenues d'une noirceur si repoussante que, renonçant à les vendre, ils en bourrèrent leurs *tchibouq*. Dès les premières bouffées, un goût exquis, un parfum délicieux changèrent leurs amers regrets en une douce extase. La vente de leur tabac était à jamais assurée.

La récolte enregistrée par la régie des tabacs pendant l'exercice écoulé, à partir du 1/13 mars 1893 jusqu'au 28 février 1894, dans les cinq sandjaks du vilayet de Beyrouth, s'est élevée en quantité et valeur, d'après le prix moyen d'achat offert aux cultivateurs par cette même administration, comme suit :

	KILOGR.	FRANCS
Sandjak de Beyrouth	187.204	129.170
— de St-Jean d'Acre (Akka).	200.000	138.000
— de Tripoli	17.984	12.408
— de Lataqiyèh.	300.000	207.000
— de Balqa.	61.613	42.512
TOTAUX. . .	766.801	529.090 fr.

Sur cette quantité totale de 766.801 kilo. de tabacs en feuilles, 293.236 kilo. ont été achetés par la régie au prix moyen de 2 piastres 98 c. pour la somme totale d'environ 200.000 fr.

Eaux minérales. — Il existe autour du lac de Tibériade, à *Tibéria*, à *Oumm-Qëïs*, des sources chaudes dont le degré de thermalité, ni la nature de la minéralisation ne sont connus ;

et à *Oumm et-Tabigha* des sources tièdes. On ne dit pas qu'il en soit fait usage.

Agriculture. — Quoique le vilayet de Beyrouth soit dans son ensemble essentiellement agricole et de grande production, les procédés de l'agriculture y sont partout restés jusqu'ici à l'état embryonnaire, et les instruments employés par les cultivateurs sont toujours des plus primitifs. Une grande activité, et par-dessus tout la prodigieuse fertilité du sol, suppléent aux défectuosités fondamentales de son exploitation.

Mais de nombreux restes de travaux de toute sorte demeurent à l'état de ruines pour témoigner d'une situation jadis bien plus florissante, disparue à la suite des guerres et des révolutions incessantes qui ont ravagé le pays. Les rivalités entre les diverses communautés, leurs querelles soutenues à main armée durant des siècles, n'ont pas causé moins de mal. On peut aujourd'hui les considérer comme apaisées, et les efforts du gouvernement, pour faire pénétrer dans ces régions de difficile accès les premiers bienfaits de la civilisation, ont déjà produit d'heureux fruits. Les Ansariyè, dotés d'écoles et de mosquées, ont répudié les infâmes pratiques d'une mystérieuse idolâtrie et sont entrés spontanément dans la famille ottomane.

Déjà ils ont sollicité, en qualité de musulmans, leur admission dans l'armée impériale ; leurs services ont été acceptés. On doit donc espérer que la discipline militaire agira sur eux d'une façon aussi salutaire que sur les Circassiens. Comme ces derniers, en rentrant dans leurs villages, ils y apporteront des habitudes d'ordre, de travail, de probité et de tolérance, qui rendront leur voisinage aussi rassurant qu'il était à craindre, et la paix entre les diverses communautés s'établira solidement. Le principal obstacle aux progrès de l'agriculture aura dès lors disparu.

Soies. — Cocons. — Dans le merkez-sandjak de Beyrouth, la culture du mûrier est développée plus particulièrement dans les cazas de Saïda et de Sour, en vue de la produc-

tion de la soie. Les plus remarquables de ces exploitations sont celles de *Ras el-Aïn*, propriété de S. M. I. le Sultan, de *mazarèh* et de *Bordj el-Qiblèh*, dans le caza de Sour. Il y a à Saïda deux filatures de soie.

Le mûrier est également cultivé dans le sandjak de Tripoli ; les principaux centres séricicoles sont les environs de la ville de Tripoli et les nahiés dépendant directement du merkez-caza. Parmi les trois autres cazas, celui d'Akkar vient en première ligne et fournit à lui seul le quart environ de la production totale du sandjak, évaluée en moyenne comme suit :

CAZAS	QUANTITÉ	VALEUR
Tripoli et environs	160.000 kilo.	516.800 fr.
Akkar	115.000 —	371.450
Safita.	85.000 —	274.550
Husn el-Akrâd. .	90.000 —	290.700
TOTAL . . .	450.000 kilo.	1.453.500 fr.

La récolte moyenne de cocons peut être évaluée au triple de ces chiffres pour les deux sandjaks producteurs ; soit 1.350.000 kilo., valant 4.360.500 fr.

La quantité de soie grège exportée par les ports de Beyrouth et de Tripoli est évaluée, en quantité et valeur, à 275.303 kilo., valant 6.227.390 fr.

Une autre quantité de soie grège est transformée dans les fabriques du pays en tissus divers qui seront énumérés plus loin, au chapitre des produits industriels.

Oliviers. — La culture de l'olivier est répandue dans toutes les plaines et sur les bas versants et plateaux de moyenne altitude des montagnes dans les cinq sandjaks du vilayet de Beyrouth, mais elle est plus spécialement importante dans les sandjaks de Balqa et d'Akka, anciennement Galilée et Samarie, autour du Carmel, du Thabor, des monts Ebal et Garizim et des vastes plaines de Saron et d'Esdrelon.

Fruits. — Partout aussi les arbres fruitiers de toutes essences sont cultivés avec soin et donnent en abondance d'excellents fruits. Les plus abondants de tous ces fruits sont les hespérides : citrons, oranges, cédrats, bigarades (*vulgo :* orange amère), etc., qui donnent lieu à un commerce d'exportation considérable, estimé en moyenne annuelle à plus de 25 millions de kilo. de ces fruits, et à une consommation locale énorme. Les jardins d'orangers sont à la fois d'agrément et de rapport. Beaucoup sont situés dans les villes, et plusieurs pourraient plutôt être considérés comme des bois et même des forêts, ou du moins de très grands parcs, que comme des jardins proprement dits. On cite, à Saïda, pour sa beauté, le jardin d'orangers de M. Chibli-Abèla, dans la grande allée duquel ont été vus au grand jour pour la première fois les sarcophages des rois de Sidon, découverts par S. E. Hamdy-Bey, directeur du Musée Impérial de Constantinople, qui font tant de bruit dans le monde de la science et des beaux-arts.

Vignes. — La vigne est cultivée pour son fruit dont il se fait une consommation locale considérable et d'assez importantes exportations, tant en raisin frais pour la table qu'en raisin sec, mais il se fabrique peu de vin dans ces contrées, bien qu'il soit d'une excellente qualité.

Les céréales donnent de bonnes récoltes dans tous les sandjaks.

On récolte dans le vilayet de Beyrouth, en moyenne, plus de 5.000 tonnes de racine de réglisse.

Les plantes pharmaceutiques fournissent des quantités de graines et de résines dignes d'être appréciées.

Enfin, la culture maraîchère, généralement pratiquée avec succès, excepté dans le sandjak de Balqa, fournit d'énormes quantités de fèves, pois chiches, haricots, lentilles, oignons, pommes de terre, etc.

Canne à sucre. — On doit ajouter ici pour mémoire, comme renseignement qui, par la suite, peut acquérir une réelle importance au point de vue de l'agriculture et du commerce, que la canne à sucre se rencontre à St-Jean d'Acre ; le palmier (phœ-

nix) sur plusieurs points assez nombreux, notamment en *Phénicie* (sandjak de Beyrouth), à Sour (ancienne Tyr), sur les limites de la Galilée; et le bananier dans diverses localités du vilayet de Beyrouth.

Il n'est pas douteux que le concours de circonstances favorables actuellement réunies dans ces contrées, la paix rétablie entre les diverses communautés, l'entrée spontanée dans la famille ottomane de populations jusqu'ici revêches à toute civilisation, l'instruction largement répandue, les grandes voies de communication récemment créées, et par-dessus tout le salutaire exemple des belles exploitations agricoles fondées dans les vastes propriétés de la Liste civile impériale, et qui ont trouvé déjà des imitateurs heureux, ne relèvent bientôt l'agriculture dans le vilayet de Beyrouth et ne lui fassent atteindre le haut degré de prospérité auquel il était jadis parvenu.

Bestiaux. — L'élève des bestiaux, qui n'est aujourd'hui ni autant ni aussi bien pratiqué qu'il le devrait être normalement, donne pourtant, comme l'agriculture en général, d'assez nombreux et d'assez bons produits. Le perfectionnement de ces produits s'effectuera parallèlement aux autres progrès, car ils doivent nécessairement y contribuer eux-mêmes et profiter des fruits de leur propre labeur.

Actuellement, le nombre total des têtes de bétail de toutes races et espèces, produit annuel moyen de l'élevage dans le vilayet de Beyrouth, est estimé comme suit :

		PRODUIT DE LA TAXE
Bœufs et vaches.	24.125	. . . piastres
Buffles. . . .	1.459	14.590
Chevaux . . .	8.059	. . .
Anes et mulets .	17.592	. . .
Moutons et brebis.	201.575	715.500
Chèvres et boucs.	717.000	2.384.500
Chameaux. . .	2.067	20.670
TOTAL :	971.877	TOTAL : 3.135.260 piastres

Ce tableau sera plus loin décomposé par sandjaks et par cazas.

La taxe sur le bétail ne s'applique qu'aux chèvres, moutons, buffles et chameaux; les bœufs et vaches, chevaux, ânes et mulets en sont exempts. Le tableau qui précède fait ressortir comme produit annuel moyen de cette taxe la somme totale de 3.135.260 piastres; soit environ 720.000 fr.

Fleuves; rivières. — En descendant du nord au sud, à partir du sandjak de Lataqiyèh jusqu'au sandjak de Balqa, les principaux cours d'eau qui arrosent le vilayet de Beyrouth peuvent être énumérés comme suit :

1° Le *nahr el-Kébir* ou *grand fleuve*, qui traverse du nord-est au sud-ouest les cazas de Sahioûn et de Lataqiyèh, prend sa source à l'est du Djèbèl el-Aqra, dans le vilayet d'Alep, et vient se jeter dans la mer Méditerranée près et au sud de la ville de Lataqiyèh, après avoir reçu dans son parcours d'environ 56 kil. une multitude de torrents qui sont à sec durant l'été.

2° Le *nahr el-Qadicha* (*fleuve sacré*) prend sa source à Ehden, dans la région des cèdres du Liban; il entre dans le vilayet de Beyrouth près de Tripoli, et a son embouchure dans la mer Méditerranée.

3° Le *nahr-Beyrouth* prend également sa source dans la chaîne du Liban; c'est l'ancien *Magoras*.

4° Le *nahr el-Aoulèh*, rivière de Saïda, ancienne Sidon, est l'ancien *Bostrenus*, qui sort aussi du mont Liban, près de Baroukh.

5° L'ancien fleuve *Lita* (*Léontès* des anciens) prend sa source à Ba'albèk, petite ville du vilayet de Syrie, ancienne Héliopolis. Jusqu'à son point d'entrée dans le sandjak de Beyrouth, à la lisière du caza de Mèrdj-Ayoûn, il porte encore aujourd'hui presque le même nom (*nahr el-Leïtâni*); mais arrivé là, il prend celui de *nahr el-Qasimiyèh* jusqu'à son embouchure, à 6 kil. au nord de Sour, ancienne Tyr. Son parcours total est d'environ 160 kil., dont 130 dans la direction du nord-est au sud-ouest et 30 dans celle de l'est à celle de l'ouest. Les 50 derniers kil. sont parcourus d'abord sur la limite des cazas de Mèrdj-Ayoûn et de Saïda, puis dans le caza de Sour.

6° Le *nahr el-Mouqattâ*, ancien fleuve *Kison*, sort du mont Thabor près de Nasra (*Nazareth*). Une autre branche de ce fleuve, formé des torrents qui descendent de tous les sommets des monts des alentours de la plaine d'Esdrelon (Jizréel)[1], prend sa source au mont Gelboë. Le fleuve prend sa direction générale du sud-est au nord-ouest, dans cette seconde branche qui parcourt au pied du versant nord du Carmel toute la plaine, tandis que la branche de Nasra descend du nord-est au sud-ouest. A 10 kil. environ au sud-est de Haïfa, un affluent assez considérable, venant de Cana[2], en Galilée, se déverse dans le *nahr el-Mouqattâ*, qui rejoint ensuite son embouchure près de Haïfa, après un parcours total d'environ 60 à 70 kil. à travers la plaine d'Esdrelon à partir de Gelboë. Ce trajet est compris tout entier dans le sandjak d'Akka (cazas de Nasra et de Haïfa).

Le lit du *nahr el-Mouqattâ* est encaissé entre des rives de terre dure et crevassée, hautes de 4 à 5 mètres, et bordées de lauriers-roses. Lorsqu'il pleut, les eaux des torrents se précipitent de toutes parts dans ce fleuve, qui acquiert alors en quelques heures un volume considérable.

7° Des versants sud de la chaîne du Carmel, des monts Ebal et Garizim, descendent à travers l'ancienne Samarie (sandjaks d'Akka et de Balqa) plusieurs cours d'eaux assez abondants qui fertilisent la célèbre plaine de Saron. Parmi les principaux, on cite le *nahr-Zèrqa*, ancien fleuve *Chorsus* qui nourrit, dit-on, des crocodiles; le *nahr el-Akhdar*, le *nahr Abou-Zabourah*, et le *nahr el-Aoudjèh*.

8° Le *Jourdain*, bien que ce ne soit pas ici le lieu de le décrire, forme la limite entre les vilayets de Syrie et de Beyrouth, à partir du mutessariflik du Liban jusqu'à celui de Qouds-i chérif (Jérusalem). Sur cette limite, qui borne à l'est les sandjaks de Beyrouth, d'Akka et de Balqa, il traverse le petit lac *El-Houlèh*, ancien lac Mérom qui fait partie du vilayet de Syrie, et l'ancienne mer de Gennésareth ou lac de Tibériade, qui fait partie des deux vilayets séparés et limités par le *Jourdain*.

(1) Aujourd'hui *Mèrdj ibn 'Amîr*.
(2) Un autre Cana (en Phénicie) forme un nahié du caza de Sour (sandjak de Beyrouth).

Lacs. — Il n'y a dans le vilayet de Beyrouth que ce dernier lac, dont plus des deux tiers sont compris dans ce territoire. C'est donc ici que doit figurer sa courte description, bien qu'un tiers environ du lac de Tibériade ou mer de Gennésareth, ancien *Kenreth* des israélites, appartenant jadis à la tribu de Nephtali, soit aujourd'hui compris, ainsi que l'ancien lac Mérom, dans le vilayet de Syrie.

La partie du lac de Tibériade appartenant au vilayet de Beyrouth est située à l'est du sandjak de St-Jean d'Acre (Akka) et renfermée toute entière dans le caza de Tibériade. Ce lac, mesuré par le lieutenant Lynch, a 26 k. 824 m. de longueur, du nord au sud, et sa largeur moyenne de l'est à l'ouest est de 9 k. 255 m.. Sa superficie totale est d'environ 192 kil. carrés. Sa profondeur dans la partie sud, à la hauteur de la ville de Tibériade, est d'environ 45 m. Selon le docteur Lortet, le niveau du lac est à 212 m. au-dessous du niveau de la mer Méditerranée. C'est à cette dépression, quoique déjà moins forte de moitié que celle de la mer Morte, que le caza de Tibériade doit sa température exceptionnelle, à peu près semblable à celle de la plaine de Jéricho, mais un peu moins douce pendant l'hiver qui est aussi de plus longue durée.

Les eaux du lac de Tibériade, aujourd'hui *Bahr el-Tabariyèh* ou *Tibéria*, sont en tout temps fraîches et potables. Elles nourrissent un grand nombre d'excellents poissons, parmi lesquels on peut citer le *Barbus Beddonii*, le *Clarias*, le *Capœta damascena*, et plusieurs espèces de *Chromis*, entre autres le *Andrae*, le *Simonis* et le *Nilotica*, qui servent surtout à l'alimentation des habitants de la ville de Tibériade. La pêche est très pratiquée sur ce beau lac de forme ovale irrégulière, nappe d'eau pure et limpide, inondée de lumière, dont le calme et le silence rarement troublés ont on ne sait quoi de mystérieux qui fait songer aux temps évangéliques.

Le bassin du lac est de nature volcanique, comme en témoignent les sources chaudes de Tibéria, de Oumm-Qéïs, les sources tièdes de Oumm et-Tabigha, la présence des basaltes, et enfin de fréquents tremblements de terre.

Pêche. — Sur toute la côte du vilayet de Beyrouth, la pêche du poisson de mer est l'occupation d'un très grand nombre d'habitants. Les diverses espèces, assez variées, sont à peu près les mêmes que dans toutes les eaux de la mer Méditerranée. Parmi les plus estimées des habitants de toutes les villes de ce littoral et de la Syrie figure, en première ligne, le rouget, qu'on nomme dans ces parages *Sultan Ibrahim*. Pendant le carême, les habitants de Beyrouth envoient à leurs amis et connaissances de Damas des quantités de ce poisson si recherché. Ils les expédiaient jusqu'ici par l'omnibus de la Compagnie de la route de Beyrouth à Damas, qui mettait treize heures pour arriver à destination, aujourd'hui, ils les envoient par la ligne ferrée de Beyrouth-Damas, qui fait ce trajet en moins de six heures.

Les eaux de Sour, ancienne Tyr, et surtout celles de Saint-Jean d'Acre, ancienne Accho, et plus tard Ptolémaïs, sont plus spécialement et extrêmement poissonneuses. Outre de nombreux pêcheurs de profession, la plupart des habitants aisés de ces villes se livrent par plaisir à la pêche, aussi facile qu'abondante.

Cinq points principaux, dont trois situés dans les eaux du vilayet de Beyrouth et deux dans celles du mutessariflik du Djèbèl-Libnân (Liban), sont assidûment fréquentés pour la pêche des éponges, qui alimente une branche assez considérable du commerce local. Les premiers sont Lataqiyèh, chef-lieu du sandjak du même nom; Aradus, aujourd'hui Rouâd ou plus vulgairement El-Djézirèh (l'île), près de Tartous ou Tortose, nahié du caza de Tripoli; et enfin Tripoli même, chef-lieu du sandjak et du caza de même nom. Les deux autres rendez-vous de pêche sont Batroun et Djébaïl dans le Liban. Trois cents barques environ, grecques et arabes, prennent part chaque année à la campagne de cette pêche, qui dure de juin à octobre, et dont les produits atteignent une valeur moyenne de 800.000 fr.

Routes et chemins. — La ville de Beyrouth, chef-lieu du vilayet de même nom, ainsi que les autres villes principales des divers sandjaks et cazas, sont reliées entre elles et avec

les mutessarifliks du Liban, de Jérusalem et le vilayet de Syrie, par un réseau assez complet de routes carrossables, dont les plus importantes sont déjà ou vont être à bref délai remplacées par des chemins de fer.

L'ensemble de ce réseau de routes se développe, dans ces trois gouvernements, sur une longueur totale de 625 kil. 097, comme suit :

	KILOMÈTRES
De Lataqiyèh à Hamah (Syrie).	140 000
— Tripoli à Homs et Hamah	142 000
— (tramways dans la ville)	4 000
— Beyrouth à Damas	112 097
— — (Embranchement de Chtoura à Ba'albèk).	40 000
— Saïda à Djédéïdèh, caza de Mèrdj-Ayoûn.	55 000
— Haïfa à Nazareth et Tibériade	64 000
— Naplouse à Jaffa	68 000
TOTAL. . . .	625k·097m.

Lataqiyèh-Hamah. — La route de Lataqiyèh à Hamah dessert, dans le vilayet de Beyrouth, les cazas de Lataqiyèh, de Sahioûn, de Djiblèh, qu'elle parcourt en entier du nord-ouest au sud-est, et entre dans le vilayet de Syrie au nord-est du caza de Mèrqèb, près du nahié de Qadmous (sandjak de Lataqiyèh) et du Déïr-Châmi (vilayet de Syrie), après avoir traversé la montagne des Ansariyè. Commencée en 1884, cette route n'est pas encore achevée; mais l'ordre est venu de Constantinople d'en pousser les travaux avec la plus grande activité. En effet, d'utilité majeure pour les intérêts commerciaux, elle sera surtout un grand bienfait pour les *Ansariyè*, qu'elle maintiendra constamment en contact avec les progrès de la civilisation dont ils sont restés isolés si longtemps.

Tripoli, Homs et Hamah. — La chaussée de Tripoli à Homs et Hamah parcourt, du sud-ouest au nord-est, les cazas de Tripoli et de Husn el-Akrâd, sur une longueur de 62 kil.

Elle entre dans le vilayet de Syrie à Aïn es-Saouda, et achève, de l'ouest à l'est jusqu'à Homs, et du sud au nord jusqu'à Hamah, les derniers 79 kil. de son trajet. Cette route est exploitée par une Compagnie ottomane au moyen d'un service régulier de diligences, dont les départs et les arrivées ont lieu tous les deux jours. Les marchandises sont transportées par chariots. Les chameliers et les muletiers sont admis à profiter des avantages de la chaussée moyennant un péage relativement élevé. Une route, qui part d'Akkar, chef-lieu du caza de même nom, et vient se rattacher à cette chaussée vers l'embouchure du fleuve *Arqa*, n'a pas nécessité, sur une longueur totale de 21 kil., moins de 24 ponts et ponceaux, dont l'un a 46 m. de long sur 6 m. de largeur.

Beyrouth-Damas. — Une Compagnie française, fondée par M. le comte de Perthuis, concessionnaire de la construction et de l'exploitation de la chaussée carrossable de Beyrouth à Damas commencée en 1859 et livrée à la circulation en 1863, a prononcé, le 2 juillet 1892, la dissolution anticipée de la société, résolution remontant pour tous ses effets au 31 octobre 1891 inclus. L'ancienne *Compagnie de la route de Beyrouth à Damas* se trouve absorbée par la *Société des chemins de fer ottomans économiques de Beyrouth-Damas-Haourân*, en Syrie, en vertu d'un contrat passé entre ces deux compagnies.

Chemin de fer Beyrouth-Damas-Haourân. — L'inauguration des travaux du chemin de fer, section Beyrouth-Damas (130 kil. environ), a eu lieu le jeudi 8 décembre 1892.

La construction de cette section a été accordée à la *Société des Batignolles*.

La ligne ferrée de Beyrouth à Damas est aujourd'hui complètement terminée; l'inauguration a eu lieu le 1er mars 1894, et son exploitation a commencé aussitôt. Il en est de même pour la ligne de Damas à M'zérib, inaugurée le 22 juillet 1894.

Syria Ottoman Railway. — A la date du 30 septembre

(v.s.) 1891, le gouvernement a accordé à MM. Pilling et Yousouf Elias la concession de la construction et de l'exploitation d'une voie ferrée de St-Jean d'Acre à Damas, passant au nord ou au sud du lac de Tibériade, avec embranchement obligatoire et embranchement facultatif, comme suit :

	KILOMÈTRES
St-Jean d'Acre à Damas, ligne principale	185
Baniâs à Haourân (embranchement obligatoire)	40
Nedjha à Haïfa (embranchement facultatif)	35
Baniâs à Hasbéya — —	30
Naouâ à Bozra — —	60
TOTAL des longueurs kilométriques	350

La longueur kilométrique de parcours effectué dans le vilayet de Beyrouth par cette voie ferrée sera d'environ 100 kil.

L'inauguration des travaux de construction dudit chemin de fer, qui prend le nom de *Syria Ottoman Railway*, a eu lieu le lundi 12 décembre 1892 à Haïfa; la première pierre, dit un journal local, a été posée par S. E. Sadiq-Pacha, mutessarif d'Akka (St-Jean d'Acre), qui représentait le *vali* (gouverneur général) de Beyrouth. Les concessionnaires sont autorisés, sans monopole, à créer un service de navigation sous pavillon ottoman sur le lac de Tibériade, pour le transport des voyageurs et des marchandises au chemin de fer. Ils ont aussi, durant quatre ans, la faculté d'option pour l'établissement d'un port et de quais à Haïfa ou à St-Jean d'Acre (Akka). Les travaux de construction de cette ligne marchent, paraît-il, très lentement. Cette situation ayant attiré l'attention du gouvernement, celui-ci a demandé des explications à la société concessionnaire au commencement de 1895, en lui rappelant que le délai fixé pour l'achèvement des travaux expirait bientôt.

Transports. — En l'état actuel, et jusqu'à ce que les chemins de fer soient achevés et entièrement livrés à la circulation, les transports sont effectués sur les chaussées de Beyrouth à Damas et de Tripoli à Homs et Hamah par diligence (16 places)

ou malle-poste (5 places) pour les voyageurs. Les marchandises sont transportées par chariots (camions, tombereaux, etc.), et plus communément à dos de chameaux, mulets et chevaux. La charge moyenne d'un chameau est de 200 kilo. et ne saurait dépasser un maximum de 300 kilo.; le prix moyen par charge et par journée de marche est d'environ 15 piastres, au cours de 23 piastres le mèdjidié, soit environ 3 fr.

Les prix des transports sur la route de Beyrouth à Damas étaient comme suit :

Voyageurs.	*Diligence*, de Beyrouth à Damas.	Ire classe.	145 piastres	=	33f 35
		IIe classe.	101 —	=	23 »
	Malle-poste — —		101 —	=	23 »
	Chariot accéléré — —		40 —	=	9 20

La durée du trajet par diligence et malle-poste est de 13 heures de Beyrouth à Damas et de 12 heures de Damas à Beyrouth.

Marchandises-chariots, de Beyrouth à Damas (mèdjidié a 20 piastres = 4fr,60) = 70 piastres = 16fr,10 par kantar = 254 kilogr. (durée du trajet : 3 jours).

Le prix du transport par *moukres* (à dos de mulet ou de chameau), pour le même voyage, est de 20 pour 100 moins cher.

Les prix moyens des transports de marchandises par *moukres* (à dos de mulets ou de chameau), pour les trajets énumérés ci-après, sont, par kantar de 254 kilogr., comme suit :

de Beyrouth à	Tripoli, et *vice versa*. . . .	120 à 130 piastres	ou	24 à 25f »
	Lataqiyèh.	150-180	—	30-36 »
	Homs et Hamah.	250-300	—	50-60 »
	Saïda	20-25	—	4-4.80
	Sour et St-Jean d'Acre . . .	50	—	10 »
	Safèd, Tibériade et Nazareth .	120-130	—	24-25 »
	Hasbéya . . . . . / Rachéya. . . . . / Mèrdj-Ayoûn	70-75	—	14-15 »
	Zahlèh (Liban)	30-3 5	—	6.20-6.50
	Ba'albèk et la Béqâ'a	50	—	10 »

Montagnes. — Le relief du vilayet de Beyrouth est pour

la plus grande partie montagneux; mais si l'on en excepte quelques rares sommets assez élevés, les chaînes qui le délimitent à l'est dans presque toute son étendue, et s'avancent vers l'ouest à certains endroits jusqu'à la mer Méditerranée, sont en général d'une altitude moyenne. A partir du nord-est du sandjak de Lataqiyèh jusqu'au Djébèl Libnân (mont Liban), s'étend, à la limite des vilayets de Syrie et de Beyrouth, la chaîne du *Djébèl Ansariyè*, dont les pics atteignent aux environs de la ville de Tripoli 3.050 m. d'altitude, au col de *Dagh es-Saouda* 3.074 m., et au *Djébèl Akkar*, qui se joint au Liban, près d'Akkar, chef-lieu du caza de même nom, 2.090 m.

Près de la ville de Beyrouth, une saillie du mont Liban (Djébèl-Libnân), forme, en s'avançant à l'ouest dans la mer, l'ancien promontoire de *Berytus*, aujourd'hui *Ras-Beyrouth*; son altitude n'est que de 60 m. au point culminant de la ville actuelle.

A l'extrémité sud-est du mutessarifat du Liban, la même chaîne pénètre dans le vilayet de Beyrouth par le caza de Saïda, ancienne Sidon, et s'avance à l'ouest jusqu'à Tyr, aujourd'hui caza de Sour, en circonscrivant au nord le cours de l'ancien fleuve *Lita*, qu'on nomme actuellement *Léïtâni*, dans sa partie supérieure, et *Qasimiyèh* vers son embouchure. Au delà de ce fleuve, deux autres chaînons partent, l'un du cap *Blanc*, l'autre du promontoire du mont *Carmel* (*Djébèl Mâr-Élias*), et se dirigent tous deux du bord de la mer (nord-ouest) vers l'intérieur des terres, au sud-est, enfermant ainsi entre eux les vastes et riches vallées d'Acre et d'Esdrelon ou Jezraël (aujourd'hui Mèrdj ibn 'Amir). Au premier de ces chaînons appartiennent le *Djébèl Bélât*, le *Djébèl Adâthir* (1.023 m.), le *Djébèl Safèd*, le *Thabor* (560 m.), le petit *Hermon* (Djébèl ed-Dahy : 552 m.), et enfin les monts *Gelboë* (Djébèl Foqouâh : 521 m.). Ce chaînon se relève vers l'ouest et forme le *Djébèl Araba* (695 m.), puis s'abaisse de nouveau en une sorte de pointe nommée *Ras el-Aqra* qui vient s'appuyer au mont *Ébal*, l'un des principaux sommets de la chaîne du *Carmel*.

Le Carmel commence au sud de Haïfa, au *Ras el-Kouroum*, ou cap Carmel (Djébèl Mâr-Élias), et se dirige au sud-est, comme

le premier chaînon, en s'éloignant de la mer. Cette chaîne forme d'abord une crête assez étroite dont l'altitude varie de 400 à 600 m. ; ses pentes s'abaissent brusquement au nord-est vers le *Mèrdj ibn 'Amir* (vallée d'Esdrelon), à l'ouest vers la plaine de Saron, et au sud vers Samarie, où ses sommets principaux, les monts *Ébal* et *Garizim*, atteignent le premier 940 m., et le second 870 m. d'altitude.

Production industrielle. — La grande industrie n'existe plus dans le vilayet de Beyrouth. Les industries agricoles toutefois n'ont pas perdu toute importance et tendent même à se relever.

On compte 5 à 6 minoteries en Galilée (sandjak d'Akka) et quelques presses hydrauliques pour huileries dans la ville de Lataqiyèh et aux environs, ainsi qu'en Samarie (sandjak de Balqa-Naplouse), principal centre de la culture de l'olivier, très répandue dans tout le vilayet. Mais la généralité des moulins à farine et des pressoirs à huiles ou pour le vin (ces derniers fort rares d'ailleurs), sont très primitifs, et pour la plupart à manège, tournés par des chevaux ou des mulets. On compte 60 moulins à eau dans les villages, aux alentours de Lataqiyèh, dont 15 à manège dans la ville et à peu près autant de moulins à vent sur les hauteurs voisines.

Les savonneries sont assez nombreuses et ne manquent pas d'activité. On en compte dans la ville de Tripoli 14 qui travaillent en moyenne six mois par an et produisent environ 2.500.000 kilogr. de savon.

Une industrie importante, à laquelle on doit le développement considérable de l'élevage des volailles autour de la même ville, a été introduite depuis peu d'années par des Français, auxquels les indigènes, qui se contentent d'un bien moindre bénéfice, font une concurrence victorieuse. Il s'agit de la fabrication de l'albumine et du jaune d'œuf dont les procédés si faciles et peu coûteux ont été vite saisis par les indigènes. On prévoit déjà que les fabriques indigènes supplanteront tout à fait celles des introducteurs de cette industrie dans le pays. En effet, les

fabriques indigènes exportent annuellement, en moyenne, 10.427 kilogr. d'albumine à 3fr,50 le kilo, et 58.645 kilogr. de jaune d'œuf à 1 fr., prix moyen du kilo.

A raison de 60 œufs pour un kilo de jaune, quantité dans laquelle est comprise également la production de l'albumine, cette double fabrication nécessite l'emploi d'une quantité

totale de.	3.518.700 œufs.
En outre, il est exporté en moyenne .	1.334.800 —
ce qui fait ressortir un chiffre total de	4.853.500 œufs

achetés sur le marché en plus de la consommation locale.

Les industries textiles, déchues sous le rapport de la quantité produite, mais non pas quant à la qualité, toujours très supérieure, des produits, consistent surtout en filatures de soie et de coton, et en fabrication de divers tissus. On cite les cotons de Beyrouth, de St-Jean d'Acre, de Tripoli et de Lataqiyèh, parmi les plus estimés. Les filatures de soie de Tripoli et des alentours de Beyrouth sont alimentées en majeure partie, outre la production en cocons des deux sandjaks respectifs, par celle du Liban, à laquelle Tripoli emprunte environ 350.000 kilos et Beyrouth 200.000 kilos sur une production totale d'environ 759.000 kilos. Le solde de 200.000 kilos, filé à la main dans les villages libanais, est vendu à l'industrie du vilayet de Syrie. Il y a aussi des filatures de soie renommées à Saïda.

Outre leurs exportations de soie filée pour Marseille et autres destinations, ces usines alimentent les fabriques de Beyrouth où l'on tisse des étoffes légères de soie brochée, lamée, glacée et enrichie de fines arabesques d'argent et d'or du plus charmant effet, ainsi que des *kèfiyè,* sorte de voiles rayés, frangés de cordelettes et de houppes mêlées de fils d'or, coiffure ordinaire des Arabes et des Syriens; des ceintures de soie à raies rouges et jaunes, dites *zunnâr-i Tarabolousi* (ceintures de Tripoli), parce que ces mêmes tissus sont aussi fabriqués à Tripoli. Dans cette dernière ville, on fabrique également des gazes ou mousselines de soie pour chemises et voiles de femmes, et des

tissus plus épais pour les *tcharchaf*, grandes pièces de soie dont elles s'enveloppent tout entières lorsqu'elles sortent, et qui servent aussi de draps de lit et de couvertures de sofa.

Les étoffes de coton, nommées *sima*, celles de soie et de coton, celles de soie dites *aladja*, sont tissées à Beyrouth, à Tripoli, à Lataqiyèh, à Saïda, à Sour, etc.

Ces deux dernières villes, autrefois si célèbres par leurs teintureries de pourpre, ont encore le monopole de teindre la soie d'une belle couleur rouge indélébile, préférée à toute autre en Orient.

Les soies teintes en rouge de ces provenances ont figuré brillamment aux expositions universelles en Europe et en Amérique ; mais des étoffes diverses de soie, de coton, de lin, sur le fond blanc desquelles les mêmes exposants avaient tracé en pourpre de Tyr et de Sidon des ornements variés, n'ont pas eu le même succès.

Il n'en a pas été de même des échantillons de bijouterie d'or et d'argent envoyés à ces expositions par la ville de Beyrouth. Les filigranes d'or ont été spécialement l'objet, à Vienne, de récompenses de premier ordre. On doit ajouter que les ouvrages en filigrane de toutes les parties de la Turquie, soit d'Asie, soit d'Europe, sont d'une grande perfection, qui ne rencontre d'égal que parmi les ouvrages de même genre du Portugal et laissent bien loin en arrière ceux des autres pays, même de Gênes, très inférieurs aussi bien pour le goût délicat de la composition que pour le fini de l'exécution.

Les ouvrages d'ébénisterie de Beyrouth et de plusieurs autres villes principales du vilayet sont recherchés des connaisseurs, qui tiennent en estime particulière leurs belles marqueteries de nacre et d'ivoire et leurs curieuses arabesques de cuivre et d'étain. A Samarie et en Galilée, les menuisiers font des meubles de style moderne en bois d'olivier, mais les plus beaux coffres pour la lingerie sont en bois de cyprès sculpté.

Commerce. — Le commerce d'exportation et d'importation du vilayet de Beyrouth se fait principalement par les ports et rades de Beyrouth, de Tripoli et de Lataqiyèh.

Le mouvement commercial des ports bien moins importants de Saïda, Sour, Haïfa et Akka, dont on pourra juger par le nombre et la jauge des navires qui les fréquentent, se confond avec celui de ces trois places qui se résume comme suit :

Exportation.	Beyrouth, *valeur en francs.*	45 056.500	71.615.574 fr.
	Tripoli, — —	18.598.807	
	Lataqiyèh, — —	7.960.267	
Importation.	Beyrouth, *valeur en francs.*	42.693.102	56.228 988 fr.
	Tripoli — —	11.999.019	
	Lataqiyèh — —	1.536.867	
	Mouvement total . . .		127.844.562 fr.
	Différence en faveur de l'exportation . . .		15.386.586 fr.

L'état général ci-dessus du mouvement commercial du vilayet de Beyrouth fera plus loin l'objet de tableaux détaillés par article et valeur dans chacun des cinq sandjaks respectifs du vilayet.

Mouvement maritime du vilayet de Beyrouth.

PORTS ET RADES	NAVIRES			TONNEAUX			DROITS PERÇUS	
	Vapeurs	Voiliers	TOTAL	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	PHARES	OFFICE sanitaire
Beyrouth	629	2 541	3.170	668 449	72 102	740 551	56 008	76.296
Saïda.	35	856	891	34 854	9.633	43.987	5 516	4.979
Sour	16	770	786	12 807	16 017	28.824	4.685	4.229
Saint-Jean d'Acre	66	919	985	60 590	11.787	73 377	15 548	12.075
Haïfa	99	527	626	103 145	7.481	110.626	19.618	12.385
Tripoli	359	1.508	1 867	403 552	26 171	429.723	38.872	29 935
Lataqiyèh. . . .	121	570	691	163 461	7.430	170.891	4.975	9.433
TOTAUX	1 325	7 691	9.016	1 446 858	150 621	1 597.979	145 222	149 332
Soit **9.016** navires jaugeant **1.597.979** tonnes.								

Ce tableau sera également plus loin détaillé dans les san-

djaks respectifs, par pavillon, et pour chacun des ports et rades ci-dessus énumérés.

Dîmes et Impôts. — Les dîmes et impôts annuels, calculés sur une moyenne de cinq années, aux quels il convient d'ajouter le rendement des douanes, des revenus concédés à la Dette publique ottomane et de la régie des tabacs, sont représentés dans le tableau ci-après :

Impôt foncier et patente. . . .	9.838.808	piastres
Exonération du service militaire .	1.821.283	—
Dîme des céréales	14.436.354	—
Taxe des bestiaux	3.535.260	—
Divers	1.500.000	—
Douanes	40.040.681	—
Dette publique ottomane (moyenne).	6.001.556	—
Régie des tabacs	12.128.946	—
TOTAL . . .	89.302.888	piastres,

ou environ 20.500.000 fr.

Chacun des chiffres de ce total sera plus loin décomposé par sandjak.

MERKEZ-SANDJAK ET CAZA

DE BEYROUTH

Orientation. Limites. — Le merkez-sandjak de Beyrouth est situé par 32°45′ à 30°17′ de longitude et par 33°6′ à 33°39′ de latitude. Il est limité au nord par le mutessariflik de Djébèl Libnân (Liban), dans lequel le chef-lieu du vilayet, la ville de Beyrouth, est enclavée; à l'est, par le vilayet de Syrie; au nord, par le sandjak d'Akka (Saint-Jean d'Acre), et, à l'ouest, par la mer Méditerranée.

Superficie. — Sa superficie totale est de 4.530 kil. carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 4 cazas, 9 nahiés, et renferme 323 villages, comme suit :

CAZAS	NAHIÉS	VILLAGES
Beyrouth (merkez-caza) .	(sans nahiés).	
Saïda	Chéqif. — Djébâ'a. — Choumâr. . .	137
Sour	Tèbnîn. — Cana. — Mè'èrkèh . . .	133
Mèrdj-Ayoûn	Mèrdj-Ayoûn. — Hounîn. — Houlèh.	53
4 cazas	**9 nahiés.**	**323 villages.**

Division militaire. — La 2e division du 5e corps d'armée a pour quartier général la ville de Beyrouth, où réside le *fëriq* (général de division) qui la commande.

Autorités civiles, religieuses, etc. — Les autorités civiles du sandjak de Beyrouth sont, en premier lieu, le *vali* ou gouverneur-général du vilayet, qui administre directement le merkez-sandjak et le mèrkez-caza de même nom; les trois *caïmakam* ou sous-gouverneurs des cazas de Saïda, de Sour et de Mèrdj-Ayoûn; puis le mudir du nahié du Tèbnîn; et enfin les *moukhtar* ou chefs de quartiers faisant fonctions de maires, élus par les habitants des bourgs et villages. Ces *mudir* et *moukhtar* sont assistés, pour la répartition des impôts et la justice de paix, par les conseils locaux dit des « anciens », tandis que le *vali*, les *mutessarif* et les *caïmakam* restent soumis à la règle générale concernant les conseils administratifs chargés d'assister les chefs de toutes les administrations de l'État.

Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a été dit plus haut, page 5, sur les autorités religieuses du sandjak de Beyrouth.

Services publics. — Il en est de même en ce qui concerne les divers services publics et administratifs, suffisamment énumérés et décrits à leurs précédents chapitres spéciaux, page 8 et suiv.

Population du merkez-sandjak. — La population totale du merkez-sandjak de Beyrouth est de 171.661 habitants, comme suit :

Musulmans	Sunnites (osmanli, etc.)	52.718	58,163 hab.
	Chiites (metéouâli, etc.)	5.445	
Catholiques	Latins	2 149	57.769 —
	Maronites	35.806	
	Grecs unis (melkites, etc.)	16.784	
	Syriens unis	2.100	
	Arméniens unis	930	
Chrétiens non catholiques	Syriens orthodoxes	45.201	47.882
	Arméniens grégoriens	401	
	Protestants	2.280	
Israélites			3.100 —
Druzes			400 —
Étrangers			4.347 —
		Total	171.661 hab.

Chef-lieu. — BEYROUTH, chef-lieu du vilayet, du merkez-sandjak et du merkez-caza de même nom, est la résidence officielle du *vali*, gouverneur général du vilayet, du *férik*, général commandant la 2e division du 5e corps d'armée, et des principales autorités civiles et religieuses ; le siège de la cour d'appel des tribunaux du vilayet, des tribunaux civils et criminels, du *chèr'i* (droit musulman) et du *bédaïèt* (droit moderne), d'un tribunal de commerce, de la gendarmerie et de la police du merkez-sandjak, du nazaret ou direction générale des douanes, d'agences centrales de la Dette publique et de la régie des tabacs ; d'une direction principale des Postes et Télégraphes, d'une succursale de la Banque impériale ottomane, etc... La ville est située en enclave dans le *mutessariflik* du Liban, sur une colline avançant dans la mer et circonscrivant au sud la baie de Saint-Georges, qui forme, au nord de la ville, le port de Beyrouth. Cette ville domine, à 60 m. d'altitude moyenne, la mer Méditerranée, dont les flots baignent au nord, à l'ouest et au sud, la colline sur laquelle elle est bâtie, qui descend du mont Liban, de l'endroit même où le *nahr-Beyrouth*, ancien fleuve *Magoras*, prend sa source.

Population. — La population actuelle de la ville de Beyrouth, comprise dans le chiffre de la population du merkez-sandjak, est très approximativement de 120.000 habitants, comme suit :

Musulmans	Sunnites	36.000	36.080 hab.
	Chiites	80	
Catholiques	Latins	1.800	39.400 —
	Maronites	28.000	
	Grecs unis	9.000	
	Syriens unis	500	
	Arméniens unis	400	
Chrétiens non unis	Syriens orthodoxes	35.000	37.300 —
	Arméniens grégoriens	200	
	Protestants	2.100	
Israélites			2 500
Druzes			400
Étrangers			4.320
		Total . . .	**120.000 hab.**

Beyrouth est bâtie sur l'emplacement de l'antique *Béryte*, dont la fondation remonte aux temps les plus reculés. — Sanchoniathon, auteur phénicien né à Béryte, et longuement cité par Eusèbe (*Préparation évangélique*, liv. I, ch. vi), vivait avant la guerre de Troie. Il attribue la fondation de plusieurs villes de la Phénicie à Ilus (*El* en phénicien et en hébreu), dieu que les Grecs appellent *Kronos*, et dit que ce chef des אלהים (Eloïm), mot qui signifie « les dieux » en phénicien et en hébreu, donna Béryte aux cabires agricoles et pêcheurs. Strabon dit que cette antique ville avait été détruite par Tryphon pendant les guerres de la Syrie, mais qu'elle a été reconstruite par deux légions romaines qu'Agrippa y avait placées en même temps qu'il avait considérablement agrandi son territoire. On retrouve autour de la ville actuelle des restes de cette dernière époque : les ruines du théâtre, un aqueduc, des bains, des puits taillés dans le roc, un pavé en mosaïque, des fragments de colonnes, etc. A Ras-Beyrouth, on voit des hypogées plus anciens, renfermant des tombeaux en forme de niches, sans inscriptions ni ornements.

Sous l'empereur Auguste, Béryte reçut le droit de cité romaine, sous le nom de Félix Julia Augusta. Socrate, dans son *Histoire ecclésiastique*, parle de la célèbre école de jurisprudence et de belles-lettres de Béryte, qui florissait de son temps.

Baudouin Ier prit Beyrouth en 1110. Salah ed-Din (Saladin) la reprit en 1187. Amaury, roi de Chypre, l'enleva aux musulmans qui la conquirent définitivement en 1290.

Depuis le départ des Croisés qui y ont laissé, parmi d'autres édifices admirables, la belle église de Saint-Jean, aujourd'hui mosquée principale; depuis la conquête ottomane elle-même, qui eut lieu sous le sultan Sélim Ier vers 1517, jusqu'au siècle dernier, Beyrouth appartint aux Druzes. C'était leur grand entrepôt commercial et le séjour favori de leurs *émirs*. On doit au plus célèbre d'entre eux, Fakhr ed-Din, le bois de pins qui s'étend du sud de la ville jusqu'au mont Liban, sur un espace d'environ 500 kilom. carrés. Le climat de Beyrouth, autrefois fiévreux, est devenu ainsi des plus salubres malgré son humidité et la tiédeur des eaux courantes, car les bienfaisants aromes résineux, ap-

portés par le vent du sud qui traverse ces bois de pins, le purifient sans cesse.

La première garnison turque qui occupa Beyrouth et en chassa les Druzes y fut placée par Djezzar-Pacha, sous Sélim III, vers 1798. Dès lors, l'autorité souveraine s'y affermit de plus en plus au fur et à mesure des progrès de l'ordre et de la sécurité publiques; par ses soins, le commerce renaissait, Beyrouth se repeuplait. Cette ville, qui n'avait plus, lors du voyage de Volney en Phénicie, Palestine et Syrie (1782), qu'environ 6.000 hab., en avait déjà 12 à 15.000 en 1848; aujourd'hui elle en a 120.000, et la population tend toujours à augmenter. De tous côtés, la ville s'agrandit; on ne voit que constructions nouvelles, riches villas, jardins délicieux d'orangers, de palmiers, champs de mûriers, d'oliviers, remplissant activement tout emplacement encore libre.

On estime le nombre des édifices bâtis chaque année à Beyrouth dans ces derniers temps à 200 en moyenne, et ce mouvement, loin de se ralentir, ne fait que s'accélérer. Il a commencé à s'accentuer considérablement en 1863, lorsque la belle route carrossable qui relie cette ville à Damas a été livrée à l'exploitation. — La maison des *Filles de la Charité*, qui se trouvait alors hors la ville, en occupe aujourd'hui le centre, car elle a été englobée dans les nouveaux quartiers qui se sont étendus tout alentour à plus de deux kilomètres au delà. La plupart des maisons de ces nouveaux quartiers sont semblables à celles des grandes villes européennes, mais le nombre des anciennes maisons à un seul étage, à toits couverts de tuiles, est encore prédominant.

La ville actuelle de Beyrouth est bâtie en amphithéâtre; vue de la mer, son aspect est très beau. On remarque tout d'abord la caserne impériale, bâtie en 1830 et agrandie en 1889; le couvent des Dames de Nazareth, admirablement situé sur la colline d'Achrafiyè; le collège américain de Ras-Beyrouth, à l'ouest, vers la mer; l'Université des Pères Jésuites, vaste et solide bâtiment, et plusieurs autres grands édifices occupant les plus beaux sites. Au loin, du côté de l'est, dominent les hautes cimes du

mont Liban; dans la plaine, au nord, s'étendent des plantations de mûriers et d'oliviers, des jardins d'orangers; au sud, les bois de pins, promenade favorite des habitants de la ville, forment au tableau un cadre de sombre verdure, tandis qu'à l'ouest les flots bleus de la mer Méditerranée baignent le pied de la colline et vont se confondre à l'horizon avec le ciel.

On compte à Beyrouth 23 mosquées, 30 *han* ou hôtelleries, 5 *hammam* (bains publics à la turque), 10 fontaines publiques; 38 églises, dont 8 (parmi lesquelles la plus remarquable est celle des RR. PP. Jésuites) ont rang de cathédrales; 1 temple protestant, 2 synagogues; 6 hôpitaux, dont les principaux sont l'hôpitel militaire et l'hôpital français desservi par les *Filles de la Charité*; 20 sociétés de bienfaisance et de secours pour les indigents et les malades, 1 lazaret, 50 médecins pour toutes spécialités, 30 pharmacies; 24 cimetières dont 5 musulmans, 18 chrétiens, 1 israélite; 23 postes de police, 2 casernes, 40 boulangeries, 30 bazars et marchés, 1 abattoir, 150 boucheries, 1 poissonnerie, 25 hôtels, 3 casinos, 2 cercles, 55 cafés, 30 négociants commissionnaires, 20 imprimeries, 12 librairies, 5 relieurs, 20 banquiers et changeurs, 10 compagnies de voitures et 10 selliers; 2 jardins publics, 10 bains de mer; 190 menuisiers et ébénistes dont 10 sont en même temps sculpteurs sur bois et 10 autres travaillent pour la carrosserie; 8 sculpteurs sur marbre, 40 orfèvres, 45 bijoutiers, 30 horlogers, 22 épiciers, 12 photographes, 120 barbiers; 5 teintureries, 5 pressoirs à huile et à résine, 15 savonneries; 10 filatures de soie à la vapeur, de 100 tours chacune; 1 minoterie, 1 fabrique de carton, 1 fabrique d'allumettes, 12 poteries, etc., et environ 20.000 maisons. Beyrouth est éclairé au gaz depuis 1888. La compagnie du gaz de cette ville y entretient 656 becs pour l'éclairage public, et fabrique, dans son usine, de la glace artificielle destinée à rafraîchir l'eau tiède du *nahr-Beyrouth*, nommé aussi *nahr el-Kelb* ou *fleuve du chien*, qui alimente la ville au moyen d'une conduite en tuyaux de fonte de 13^{k}.250 de longueur. Cette fourniture régulière d'eau est faite depuis 1876 par la *Beyrouth water-works Company limited*, à laquelle M. Thévenin, ingénieur

français, qui vient de construire le port de Beyrouth commencé en 1882, a rétrocédé la concession des eaux.

La ville de Beyrouth, divisée en 30 quartiers, n'a pas de rues proprement dites, à l'exception de deux longues chaussées partant de la place de l'artillerie à Ras-Beyrouth, quartier voisin de la mer, principalement habité par les étrangers et le corps consulaire. L'une de ces routes conduit vers le nord-est jusqu'à la rivière; l'autre se dirige au sud et aboutit au bois de pins, promenade préférée au jardin public de la place de l'artillerie.

Au mois de juillet 1894, la municipalité a décidé la construction de deux autres rues, larges de 20 pics (15 mètres) chacune. Ces deux nouvelles voies traverseront le grand bazar, édifice sans aucun cachet oriental, situé au centre de la ville; c'est un assemblage de magasins qui se suivent à la file et où l'on ne vend que des articles européens. Les travaux de percement de ces deux rues ont été commencés simultanément au milieu d'un concours considérable et en grand apparat, sous la présidence du gouverneur-général, qui a donné le premier coup de pioche.

La caserne d'infanterie, à Ras-Beyrouth, peut loger à l'aise deux régiments de troupes. La caserne de cavalerie est également assez vaste; toutefois la garnison actuelle n'est que de 500 hommes d'infanterie et 100 dragons. Un hôpital militaire, contenant 200 lits, a été, vers 1870, ajouté comme annexe à la caserne d'infanterie. Après cet établissement qui est le plus important, on doit citer l'hôpital français et l'hôpital prussien, contenant chacun 100 lits. Le premier, subventionné par le gouvernement français, est desservi par les *Filles de la Charité*. Le second appartient à l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean, de Prusse; il est desservi par des *Diaconesses* allemandes. Enfin, au troisième rang, il faut compter l'hôpital grec orthodoxe, élevé au moyen d'aumônes recueillies en grande partie en Russie; aussi porte-t-il communément le nom d'hôpital russe; il contient 50 lits. A ces hôpitaux sont annexés 3 dispensaires où les malades reçoivent gratis des soins et des médicaments.

Parmi les 20 imprimeries précitées, une mention toute spéciale est due à celle des RR. PP. Jésuites et à celle de la Mission protestante américaine, toutes deux de premier ordre, parfaitement outillées, et possédant en outre fonderie de caractères, lithographie, photogravure, etc. Pour la langue arabe, on peut considérer l'imprimerie des RR. PP. Jésuites de Beyrouth comme la première du monde.

Les journaux imprimés à Beyrouth sont au nombre de 12, parmi lesquels le plus ancien est le *Journal Officiel de Syrie et Liban*, en arabe et en français. Le journal officiel du vilayet de Beyrouth s'imprime en arabe et en turc, et les dix autres en arabe. Tous ces journaux sont hebdomadaires, à l'exception du *Lisan ul-hal*, qui paraît deux fois par semaine

Écoles. — Les écoles du merkez-sandjak de Beyrouth sont au nombre de 612, dont 24 d'enseignement supérieur, 20 d'enseignement secondaire et 568 primaires ou élémentaires. Sur ce nombre total de 612 écoles de divers degrés, 565 sont fréquentées par 16.365 garçons et 47 reçoivent 6.892 filles; soit en totalité 23.257 élèves, dont le détail se trouve dans le tableau ci-après :

COMMUNAUTÉS	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				ENSEIGNEMENT SECONDAIRE				ENSEIGNEMENT PRIMAIRE				TOTAUX par COMMUNAUTÉS	
	Garçons		Filles		Garçons		Filles		Garçons		Filles			
	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves
Musulmans	18	900	»	»	2	160	1	50	346	5.420	3	490	370	7.020
Latins	2	506	»	»	1	231	1	100	155	3.848	13	2.902	172	7 487
Maronites	»	»	»	»	1	90	»	»	5	1.550	1	55	7	1 695
Grecs unis	»	»	»	»	1	80	»	»	4	530	»	»	5	610
Syriens unis	»	»	»	»	»	»	»	»	1	100	»	»	1	100
Grecs orthodoxes	1	90	»	»	6	900	3	310	»	»	»	»	10	1.300
Russes	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Arméniens grégoriens	»	»	»	»	»	»	»	»	1	60	1	40	2	100
Protestants	2	350	»	»	1	200	2	220	12	700	20	2 390	37	3.860
Prussiens	»	»	1	245	»	»	»	»	»	»	»	»	1	245
Israélites	»	»	»	»	»	150	»	»	5	500	1	90	7	840
TOTAUX par degrés d'enseignement et par sexes	23	1.845	1	245	13	1.811	7	680	529	12.708	39	5.967		
												TOTAL GÉNÉRAL . . .	612	23.257

Écoles du chef-lieu. — On compte dans la ville de Beyrouth 94 écoles, dont 7 d'enseignement supérieur; 19 d'enseignement secondaire et 68 primaires et élémentaires, fréquentées par 10.898 élèves, dont 6.762 garçons et 4.136 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	SUPÉRIEURES				SECONDAIRES				PRIMAIRES				TOTAUX par COMMUNAUTÉS	
	Garçons		Filles		Garçons		Filles		Garçons		Filles			
	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves
1° Musulmans	1	80	»	»	1	80	1	50	21	2.000	3	490	27	2 700
2° Latins	1	442							5	470	1	210	8	1 186
Jésuites	1	64												
Frères de la Doctrine chrétienne	»	»	»	»	1	231	»	»	»	»	»	»	1	231
Capucins	»	»	»	»	»	»	»	»	1	85	»	»	1	85
Dames de Nazareth	»	»	»	»	»	»	1	100	»	»	1	300	2	400
Filles de la Charité	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	1 280	3	1.281
Sœurs de St-Joseph	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	285	1	285
3° Maronites	»	»	»	»	1	10	»	»	2	200	1	55	4	345
4° Grecs unis	»	»	»	»	1	80	»	»	2	150	»	»	3	230
5° Syriens unis	»	»	»	»	»	»	»	»	1	100	»	»	1	100
6° Syriens orthodoxes	1	90	»	»	6	900	3	310	»	»	»	»	10	1.300
7° Protestants														
Américains	2	350	»	»	1	200	2	220	10	500	10	500	25	1.770
Prussiens	»	»	1	245	»	»	»	»	»	»	»	»	1	245
8° Israélites	»	»	»	»	1	150	»	»	5	500	1	90	7	750
TOTAUX par degrés d'enseignement et par sexes	6	1,026	1	245	12	1,731	7	680	47	4.005	21	3.211		
TOTAL GÉNÉRAL													94	10.898

Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a été dit plus haut (Voir p. 22), au sujet des écoles musulmanes, la plupart annexes de mosquées.

Parmi les établissements scolaires des autres communautés, sises dans la ville de Beyrouth, les plus remarquables sont, en premier lieu, l'université Saint-Joseph des RR. PP. Jésuites, et l'université américaine; le pensionnat des Dames de Nazareth et celui des diaconesses prussiennes; l'*American Syrian School*, et les écoles tant secondaires que primaires des *Frères de la Doctrine chrétienne*, des Maronites, des Grecs unis (*collège patriarcal*), des orthodoxes, des Filles de la Charité, et enfin l'école de l'union israéliste.

L'*Université Saint-Joseph* a été fondée en 1842 à Ghazir, village du Liban, et transférée à Beyrouth en 1876. Elle se compose, — dans un seul établissement situé à Ras-Beyrouth et comprenant plusieurs annexes très importantes : — d'une Faculté de médecine et de pharmacie, et de l'Université proprement dite, divisée en cours d'enseignement supérieur (théologie, philosophie, médecine, pharmacie) et en cours d'enseignement secondaire (grammaire, histoire, géographie, littérature, sciences, langues). Les cours supérieurs sont d'une durée de quatre ans pour la théologie, de trois ans pour la philosophie, et se terminent au doctorat. Les cours secondaires, outre la langue arabe qui est obligatoire ainsi que le français, comprennent le latin et le grec, et, parmi les langues vivantes, le turc, l'allemand, l'anglais et l'italien. On y enseigne aussi la musique et le dessin. Les diplômes de bachelier ès lettres et ès sciences délivrés par cette université sont reconnus par le gouvernement ottoman après examens passés à Constantinople. L'université des RR. PP. Jésuites de Beyrouth est actuellement dirigée par le R. P. Eddé ; l'enseignement est donné à 211 élèves internes et 231 externes par 39 professeurs. Le prix d'écolage annuel est de 600 fr., mais beaucoup d'élèves sont admis à prix réduits et même gratuitement. Les 6 écoles primaires, relevant, à Beyrouth, de cette université, sont gratuites. Le gouvernement français, d'ailleurs, subventionne généralement les écoles latines du vilayet

de Beyrouth, toutes dirigées par des congréganistes français.

Les cours de la Faculté de médecine et de pharmacie, dirigée par le R. P. Marcellier, sont actuellement faits par 10 professeurs et fréquentés par 64 étudiants externes. Cette école a été fondée en 1883, à l'instigation de S. S. le Pape Léon XIII. Elle est subventionnée par le gouvernement français. La Faculté de médecine de Paris, après leur avoir fait subir un stage d'une durée moyenne de trois à quatre mois, délivre le diplôme de docteur aux élèves qui y ont terminé leurs études.

L'*Université américaine*, dirigée par des missionnaires évangélistes, est analogue, quant à son programme et à ses annexes, à celle des RR. PP. Jésuites; mais, quoique de fondation antérieure, et bien que ses prix d'écolage soient un peu moindres, elle n'est pas autant fréquentée. Tant à l'université proprement dite qu'à l'école de médecine qui en dépend, on n'y compte que 350 élèves. Toutefois, ses écoles secondaires et primaires de garçons et de filles, au nombre de 13, et fort bien tenues, relèvent un peu la situation des écoles protestantes vis-à-vis de celles des Latins; mais cette situation n'en reste pas moins de beaucoup inférieure, surtout si l'on considère que la population protestante, même sans compter les étrangers, est d'un tiers au moins plus nombreuse, à Beyrouth, que celle du rite latin.

L'enseignement donné par les Dames de Nazareth aux 100 pensionnaires qu'elles ont actuellement est, pour le français, le même que celui des pensionnats de Paris. Pour la langue arabe, il embrasse la lecture, la calligraphie, la grammaire, la littérature, l'histoire et le calcul. Le prix d'écolage annuel est de 600 fr. Outre ce pensionnat, les Dames de Nazareth ont, à Beyrouth, une école gratuite fréquentée par 300 élèves. Les Dames du pensionnat sont au nombre de 19, et l'enseignement est donné par 6 maîtresses aux élèves de l'école gratuite.

On sait ce que sont les écoles des *Frères de la doctrine chétienne*, et les *orphelinats*, *pensionnats*, *ouvroirs*, *écoles primaires*, etc., des *Filles de la Charité*. Ces établissements sont semblables à ceux de France et presque tous absolument gratuits.

Le *Pensionnat des diaconesses prussiennes* a un programme

supérieur et une parfaite tenue. Le prix d'écolage est de 600 fr.

Les Lazaristes n'ont pas d'écoles dans la ville même de Beyrouth, mais ils possèdent leur grand et célèbre établissement d'Antoura, à peu de distance, sur le territoire du Liban. Il en sera parlé dans la notice sur cette province.

Les écoles des communautés de rites orientaux-unis sont dirigées par des religieux latins, sous le patronage des évêques de ces mêmes communautés. Celles des Grecs orthodoxes sont fondées, dirigées et entretenues, par eux et à leurs frais, au moyen de quêtes dans les églises, d'aumônes spéciales et de dons particuliers.

L'école secondaire de la communauté israélite, fondée par l' « Alliance universelle » dont le siège est à Paris, suit le programme des collèges et lycées de France, appliqué par des professeurs munis de leurs diplômes universitaires français. Le prix d'écolage annuel est de 400 fr., et l'« Alliance » supplée aux déficits éventuels. Les autres écoles israélites sont élémentaires ; un rabbin y enseigne la lecture du *Talmud*, un peu d'écriture et de calcul, et perçoit autant que possible un droit d'écolage, en tout cas très minime et presque nul la plupart du temps.

Production agricole. — La production agricole du sandjak de Beyrouth représente, en moyenne, une valeur totale de 24.121.880 fr. par an, dont 10.290.000 fr. de céréales (949.000 hectolitres de blé, orge, maïs et millet). Les autres produits, montant à la somme de 13.831.880 fr., se composent d'environ 28.000 tonnes de denrées diverses. Les plus importantes, parmi ces denrées, sont la soie, la laine, la scammonée, le sésame, l'huile d'olive, la racine de réglisse, les oranges, citrons et cédrats; les fruits frais, les figues et raisins secs, les oignons, etc., comme suit :

PRODUCTION	QUANTITÉ	VALEUR	PRODUCTION	QUANTITÉ	VALEUR
	hectolitres	francs		kilogr.	francs
Blé.	400 000	5.200.000	*Report*. . . .		15.459.198
Orge	400.000	3.600.000	Oignons	1.712 084	51 294
Maïs	75.000	750 000	Oranges..	8.616.822	660.080
Millet.	74.800	740 000	Pâte d'abricots. . .	65.600	13.000
	kilogr.		Pois chiches. . . .	64 147	6.500
Carvi (graine de). . .	20 000	6 500	Pommes de terre. .	534.191	39.738
Cédrats	25.000	7.713	Raisins secs. . . .	1.282.850	130.390
Citrons	3 969 174	515.990	Sésame.	1.282 800	384 885
Eau de fleurs d'oranger.	4 000	2.400	Soie.	225 000	4.490.150
Fèves.	64.000	7.680	Tabac	187.204	129.170
Figues sèches. . . .	1 282.950	128.295	Vins et eaux-de-vie.	1 282	885
Fruits frais.	2 000 000	400 000		caisses	
Huile d'olives. . . .	1.282 950	1.411.245	Scammonée. . . .	1 000	2.500.000
Laine.	2 300.000	2.070 000		kilogr.	
Légumes frais. . . .	141.546	28.000	Réglisse (racine de).	1,282.950	256.590
Lentilles.	65.000	11.050			
Noyaux d'abricot. . .	641.473	580.325			
A reporter. . . .		15.459 198	VALEUR TOTALE. . .		24.121.880

Bestiaux. — L'élevage du bétail, dans le merkez-sandjak de Beyrouth, produit en moyenne 210.773 têtes par an, comme suit :

	NOMBRE DE TÊTES
Bœufs et vaches	3.650
Buffles	225
Chevaux.	804
Anes et mulets.	5.289
Moutons	80.110
Chèvres	120.400
Chameaux.	295
TOTAL. . .	210.773

Fleuves ; rivières. — Les principaux cours d'eau qui arrosent le merkez-sandjak de Beyrouth sont le *nahr-Beyrouth* ou *nahr el-Kèlb* (rivière du Chien), ancien fleuve *Magoras* ; le *nahr el-Aouèlèh*, ancien fleuve *Bostrenus*, et le *Qasimiyèh*, ancien

fleuve *Lita*, qui porte dans son cours supérieur le nom de *Léïtâni*. (Voir p. 37.)

Routes. — Il n'existe dans le merkez-sandjak de Beyrouth que deux routes : celle de Beyrouth à Damas qui est remplacée depuis peu par un chemin de fer, dont les travaux de construction ont été inaugurés le jeudi 8 déc. 1892; et celle de Saïda à Idéïdiyè (caza de Mèrdj-Ayoûn), d'une longueur de 55 kil. (Voir p. 40.)

Transports. — Pour ce qui concerne les transports de voyageurs et de marchandises, se rapporter à la p. 43.

Montagnes. — Les montagnes du merkez-sandjak de Beyrouth sont des rameaux de la chaîne du *Djèbél Libnân* (mont Liban), qui s'avancent jusqu'à la mer Méditerranée, à Beyrouth, à Saïda et à Sour. (Voir p. 44.)

Industrie. — Les principales industries du merkez-sandjak consistent en filatures de soie et de coton, en fabriques de tissus divers de ces deux textiles, en huileries et en savonneries, en teintureries pour les étoffes et les fils de soie et de coton, en moulins à farine et en minoteries, en fabriques de carton, d'allumettes, de glace artificielle, etc. L'ébénisterie, la carrosserie, l'orfèvrerie, la bijouterie, la sellerie et autres métiers sont exercés avec succès dans les villes principales de ce sandjak; les ouvrages qui sortent de leurs ateliers sont renommés à juste titre.

Ports. — Il y a dans le merkez-sandjak de Beyrouth deux ports : celui de la ville de Beyrouth et celui de Saïda. Le premier peut seul être considéré comme une place de commerce internationale. Bien qu'il n'ait été jusqu'ici qu'une rade ouverte à tous les vents, mauvaise surtout quand soufflent ceux du nord ou du nord-ouest, on la préférait aux autres rades du vilayet de Beyrouth pour le commerce avec la Syrie. Cette préférence est aujourd'hui fondée sur des bases d'autant plus solides que l'on

vient d'achever la construction d'un excellent port, parfaitement abrité, pourvu d'une grande jetée au large, de plusieurs môles et de larges quais, et que des relations par voie rapide sont déjà ouvertes entre ce port et l'importante place de Damas au moyen de la ligne ferrée récemment ouverte à la circulation.

Le mouvement maritime du port de Beyrouth est aujourd'hui comme suit :

PAVILLONS	NAVIRES			TONNEAUX		
	Vapeurs	Voiliers	TOTAL	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL
Allemand	1	....	1	1.197	.....	1.197
Anglais	146	1	147	108.980	4	108 984
Austro-Hongrois	109	5	114	133 436	2 076	135.512
Français	82	....	82	137 755	.....	137.755
Hellène	2	30	52	1 900	14 772	16.672
Hiérosolymite	...	8	8	.....	256	256
Italien	11	26	37	6 256	8.932	15.188
Ottoman	108	2.449	2.557	87 371	45.944	133 315
Egyptien	106	....	106	107.895	.....	107 895
Samien	...	2	2	.....	118	118
Russe	50	....	50	75.232	.....	75 232
Suédois et Norvégien	14	....	14	8.427	.....	8.427
TOTAUX	629	2 541	3.170	668.449	72 102	740 551

Soit : 3.170 navires, jaugeant 740.551 tonneaux.

Phares. — On compte dans le merkez-sandjak de Beyrouth quatre phares, comme suit :

1° *Cap* ou *Ras-Beyrouth* : un feu à éclats blancs ; portée : 16 milles.

2° *Port de Beyrouth*, près de la douane et de l'office sanitaire : un feu fixe rouge ; portée : 6 milles.

3° *Port de Saïda* : deux feux rouges superposés ; portée : 6 milles.

4° *Port de Sour* : deux feux blancs superposés ; portée : 10 milles.

Commerce. — Le mouvement commercial du port de Beyrouth est en moyenne comme suit :

EXPORTATION

ARTICLES	QUANTITÉS	VALEUR	DESTINATION
	Kilogrammes	Francs.	
Blé	2.000.000	280 000	France, Angleterre, Grèce, Turquie.
Orge	1.000.000	80.000	*id.* *id.* *id.* *id.*
Maïs	500.000	50.000	Algérie, Turquie.
Millet	450 000	50.000	Turquie.
Bitume	500.000	250.000	France, Autriche-Hongrie.
Boyaux	14.000	28.000	*id.* *id.* Angleterre.
Chiffons	2.000 000	220.000	*id.* *id.* *id.*
Citrons et oranges	20.000.000	200.000	Grèce, Smyrne, Constantinople, divers.
Coton	540.000	1.080 000	Marseille, Londres.
Cuivre (vieux)	50.000	57.500	France.
Eau de fleurs d'oranger	6.000	3.600	Turquie.
Eponges	?	600 000	Egypte, Grèce, Constantinople, France, divers.
Ferraille	100.000	100 000	France.
Fèves sèches	1.000.000	100 000	*id.* Angleterre, Turquie.
Figues sèches	5 000.000	500 000	*id.* *id.* Autriche.
Fruits frais	5.000.000	1.000.000	Grèce, Chypre, Smyrne, Constantinople.
Huile d'olives	3.000 000	3.000.000	France, Angleterre, Amérique, Egypte, Chypre.
Laine lavée	2.300.000	2.300 000	Amérique Gènes, Marseille.
Légumes frais	874.000	87.400	Malte.
Noyaux d'abricots	500 000	20.000	France.
Oignons	6 000.000	180 000	*id.* Russie, Constantinople.
Os	5.000 000	400.000	*id.* Amérique, Autriche.
Peaux diverses	200.000	300.000	Marseille.
Raisins secs	1.000 000	520 000	*id.* Russie.
Réglisse	10.300.000	2 500.000	Amérique, France.
Savon	1 000.000	500.000	Turquie, Egypte, Grèce, divers.
Scammonée	125.000	2.500.000	France et Angleterre.
Sésame	2.000 000	900.000	*id.* Grèce, Turquie, Russie.
Soie grège et cocons	700 000	15.000.000	*id.* Angleterre, divers.
Vins	100.000	50.000	*id.*
TOTAL	71 259 000	32.856.000	
	Têtes.		
Bœufs et vaches	15.000	3.000 000	Egypte.
Chevaux et mulets	5.000	2 500 000	Divers.
Chèvres	500 000	5.500.000	Turquie, Egypte.
Mulets	100 000	1 200.000	Egypte.
TOTAL GÉNÉRAL		45.056.500	

IMPORTATION

ARTICLES	QUANTITÉS	VALEUR	PROVENANCE
		Francs	
Acier	1.500 caisses de 75 kil.	56.200	Autriche, France.
Alcool	4.950 kil.	2.822	Autriche, Hongrie, Allemagne.
Allumettes	2.000 caisses.	80.000	Autriche, Angleterre, Belgique, Turquie.
Alun	80.000 kil.	27.000	France.
Amidon	40.000 kil.	20 000	Allemagne, Autriche, France.
Armes		50.000	Allemagne, Autriche.
Bois de construction	25.000 quintaux.	5.000.000	Trieste, Caramanie.
Bois de chauffage	10.000 *id.*	2.300.000	Caramanie, Alexandrette.
Bouchons	5.000 kil.	5.000	Algérie.
Bougies	1.000.000 kil.	1 000.000	Marseille, Belgique.
Café	950.000 kil.	3.800.000	Ceylan, France, Belgique, Égypte.
Cannelle	15.000 kil.	75.000	Angleterre.
Carton	125.000 kil.	77.500	Angleterre, France, Allemagne, etc.
Charbon (houille) en briquettes	10.000 tonnes.	360.000	2/3 France, 1/13 Angleterre.
Charbon (houille) en roche	1.500 tonnes.	60.000	Angleterre.
Ciment	1.500 barils.	30.000	France.
Cochenille	80.000 kil.	200.000	Angleterre.
Conserves alimentaires		100.000	Angleterre, France, Archipel ottoman.
Coton filé rouge	150.000 kil.	300 000	Angleterre, France.
Coton filé blanc	300.000 kil.	600.000	Angleterre, France, Grèce, Allemagne.
Couleurs et vernis	15.000 kil.	1.500 000	Angleterre, France, Belgique.
Cordages	10.000 kil.	9.950	Turquie.
Cuirs et peaux	160.000 kil.	640.000	France, Angleterre, Autriche, Grèce.
Cuivre	400.000 kil.	120.000	Angleterre.
Draperie	7.000 colis.	8.000 000	France, Angleterre, Autriche, Allemagne.
Articles de Paris		500.000	France, Autriche, Belgique.
Eaux minérales	100 caisses.	3 600	France.
Etain	50 000 kil.	100.000	France, Angleterre.
Farine	500 sacs de 100 kil.	15 000	Egypte, Russie.
Faïence		100.000	Angleterre, Italie, Autriche, France.
Fer	2.250 tonnes.	562.000	Angleterre, France.
Fer-blanc	27.000 kil.	6 750	France
Ferronnerie		150 000	Allemagne, Angleterre, Belgique.
Fez (tarbouch)		800.000	France, Autriche, Constantinople, Tunis, divers.
Horlogerie		250.000	Suisse, France, Angleterre.
Huile de lin	500 barils de 150 kil.	75.000	France.
Indigo	10.000 kil.	323.800	Angleterre.
Lainages divers		500.000	Angleterre, Autriche, Allemagne.
Librairie		20.000	Angleterre, Amérique, France.
Macaroni, pâtes	25.000 kil.	20.000	Italie.
Machines à coudre		50.000	Amérique, Allemagne.
Marbre	3.000 tonnes.	700 000	Italie, France, Turquie.
Mercerie		350.000	Autriche, France.
Meubles et lits en fer		200.000	Italie, Autriche, France, Allemagne.
Miroirs		100.000	France, Autriche.
Papier pour imprimerie	100.000 kil.	200 000	France, Autriche.
Papier et autres articles de bureau		200.000	France, Autriche.
Papier d'emballage	75.000 kil.	60 000	Autriche.
Papier à cigarettes	100.000 boîtes.	170.000	Autriche.
Peaux de buffle	50.000 pièces.	550.000	Egypte, France, Angleterre.
Pétrole	300.000 caisses.	2.100.000	140.000 de Russie et 160.000 d'Amérique.
Plomb	200.000 kil.	100.000	France.
Parfumerie		150.000	France, Allemagne.
Poivre	100.000 kil.	150.000	Angleterre, France.
Pointes de Paris	400.000 kil.	800.000	France, Belgique, Allemagne.
Poteries		50 000	France, Belgique, Allemagne.
Produits chimiques		900.000	France, Italie, Angleterre, Belgique, Allemagne.
Produits pharmaceutiques		700 000	France, Angleterre.
Quincaillerie		200.000	France, Autriche, Allemagne.
Riz	8.000.000 kil.	1.600.000	Egypte, Japon, Indes anglaises, Piémont.
Soie	30.000 kil.	690.000	Chine, Angleterre, France.
Soieries et velours		800 000	France.
Sellerie et carrosserie		100.000	France, Autriche.
Soufre	30.000 kil.	10.000	Italie.
Sucre	25.000 sacs de 100 kil.	1.137.500	France, Belgique.
Sulfate de quinine		80.000	Angleterre.
Talc	350.000 kil.	9.580	Italie.
Tissus manufacturés		1.225.100	Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique.
Verrerie		437.000	Autriche, France, Belgique.
Vers à soie (graines de)	125.000 onces de 25 gr.	375.000	France.
Vins		250.000	France, Egypte, Turquie.
Vitres	2.000 caisses.	36.000	Autriche, Belgique, France.
Tuiles et carreaux	1.500.000 pièces.	300.000	Marseille.
Zinc	125.000 kil.	74.800	France.
	TOTAL. . . *fr.*	42.693.102	

Le mouvement commercial du port de Saïda, d'ailleurs de moins en moins important, se confond avec celui de Beyrouth, qui lui sert d'intermédiaire pour la plupart de ses exportations et à peu près toutes ses importations, peu considérables. On peut donc résumer tout le commerce maritime du sandjak de Beyrouth comme suit :

EXPORTATION : Valeur en francs	45.056.500
IMPORTATION : —	42.693.102
Différence en faveur de l'exportation . . .	2.363.398
MOUVEMENT TOTAL : Valeur en francs . .	87.749.602

DIMES ET IMPOTS

Recettes du merkez-sandjak de Beyrouth :

Impôt foncier et patentes . . .	3.246.276	piastres
Exonération du service militaire .	326.558	—
Dîme des céréales	2.363.865	—
Taxe sur les bestiaux	691.985	—
Douanes	24.351.825	—
Dette publique ottomane . . .	2.674.090	—
Régie des tabacs.	2.455.472	—
TOTAL. . . .	36.110.071	piastres

Soit environ : 8.305.000 *fr.*

AUTRES CAZAS DU SANDJAK DE BEYROUTH

CAZA DE SAÏDA

Orientation; Limites. — Le caza de Saïda est situé par 32° 58′ à 33° 15′ de longitude et par 33° 20′ à 33° 39′ de latitude dans la partie sud du vilayet de Beyrouth, et séparé des sandjaks, du nord de ce vilayet par le mutessariflik de Djébèl-Libnân (Liban). Il est limité : au nord-est, par ce même mutessariflik ; à l'est, par le vilayet de Syrie et le caza de Mèrdj-Ayoûn ; au sud-ouest, par le caza de Sour, et, à l'ouest, par la mer Méditerranée.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 3 nahiés et l'on compte en totalité 137 villes, villages et hameaux. Les trois nahiés sont : *Chéqif*, *Djébâ'a* et *Choumâr*.

Population. — La population totale du caza de Saïda est de 24.619 habitants, comme suit :

Musulmans	Sunnites	9.400	12.000 hab.
	Chiites (metéouâli)	2.600	
Catholiques	Latins	150	8.950 —
	Maronites	5.300	
	Syriens unis (melkites, etc.)	3.500	
Syriens orthodoxes			2.889 —
Protestants			180 —
Israélites			600 —
		TOTAL	**24.619 hab.**

Chef-lieu. — Saïda, chef-lieu du caza de même nom, est la résidence officielle du *caïmakam*, sous-gouverneur; le siège de deux évêques grecs, l'un uni et l'autre orthodoxe, et d'un évêque maronite, d'un tribunal de première instance au civil et au criminel, appliquant, selon les cas, le *bédaïèt* ou droit moderne et le *chèr'i* ou droit musulman; d'une municipalité, de sous-directions de la douane, de la dette publique et de la régie des tabacs, d'une agence postale et station télégraphique de service intérieur, c'est-à-dire à correspondance exclusivement turque ou arabe; etc. Saïda est située par 33° 2′ de longitude et 33° 34′ de latitude, à 60 m. d'altitude moyenne, sur la pente nord-ouest d'un petit promontoire qui s'incline doucement vers la mer, à peu près à égale distance de Beyrouth, l'ancienne Béryte, et de Sour, l'ancienne Tyr, soit environ à 45 kilom. au sud de la première et à 45 kilom. au nord de la seconde.

Population du chef-lieu. — La population de la ville de Saïda, comprise dans le chiffre de la population du caza, est de 11.330 habitants, comme suit :

Musulmans	Sunnites	7.400	8.000 hab.
	Chiites (metéouâli)	600	
Catholiques	Latins	150	2.450 —
	Maronites	500	
	Syriens unis	1.500	
Syriens orthodoxes			100 —
Protestants			180 —
Israélites			600 —
		Total	**11.330 hab.**

Saïda occupe l'emplacement de Sidon, la plus illustre, avec Tyr, des villes de l'antique Phénicie. Il est généralement admis qu'elle fut fondée par les Tyriens, alors qu'ils habitaient encore Palœtyr, située sur le continent, et qu'à leur tour les Sidoniens fondèrent, un an avant la prise de Troie, la nouvelle Tyr qui était située sur une île voisine. Le nom de Sidon était en phénicien et en hébreu *Tsidôn*, mot qui signifie « la pêche » dans ces deux langues. La Bible y ajoute presque toujours l'épithète de « grande » : *Tsidôn rabbâh*. Ce fut une des sept villes du pays des Chananéens, c'est-à-dire des basses terres, que les Hébreux

ne purent soumettre. Homère dit des Sidoniens « qu'ils sont habiles en toutes choses ». Leur commerce et leur industrie leur avaient acquis d'immenses richesses, et leur empire colonial s'étendait, dit-on, bien loin au delà de la Méditerranée, jusque dans l'Atlantique et l'Océan Indien. Sidon fut soumise pour la première fois en 840 av. J.-C. par le roi d'Assyrie Salmanasar III. Elle obéit ensuite aux rois de Chaldée, puis à Alexandre et aux Séleucides qui lui avaient laissé une sorte d'autonomie qu'elle conserva après la conquête romaine, depuis l'an 64 jusqu'à l'an 18 av. J.-C. et fut alors placée par Auguste sous l'autorité d'Hérode.

Au moment où les musulmans s'en emparèrent, sous le khalife Omar, en 740 de notre ère, Sidon faisait partie de l'Empire byzantin. A l'époque des Croisades, elle fut conquise par Baudouin, roi de Jérusalem, se rendit sans résistance au sultan Saladin en 1187, fut reprise par les Croisés et fortifiée par saint Louis en 1253, puis achetée par les Templiers et reconquise définitivement peu de temps après, en 1291, par les musulmans. Elle appartient à l'Empire ottoman depuis le règne de Sélim Ier qui s'en rendit maître en1517. Fakhr ed-Din, émir des Druzes, y avait fait bâtir un superbe palais, de beaux *han* pour les marchands, des bains (*hammam*), des mosquées, et l'avait choisie pour une de ses résidences favorites. Le commerce de la soie y fit alors affluer de grandes richesses. Saïda était redevenue l'un des principaux ports de Damas et n'avait pas perdu cette nouvelle importance après la mort de l'émir druze, lorsque, en 1798, les exigences de la guerre forcèrent Djezzar-Pacha à expulser les Français établis dans cette ville. Cette mesure eut pour conséquence d'enlever au port de Saïda tout son mouvement commercial qui, à la reprise des affaires, alla grossir celui du port de Beyrouth, où les consuls fixèrent leur résidence.

Depuis lors, le port de Saïda, presque entièrement ensablé, n'est guère fréquenté que par de petits voiliers et quelques bateaux des compagnies ottomanes.

Écoles. — Les écoles du caza de Saïda sont au nombre

total de 126, dont 5 secondaires et 121 primaires, fréquentées par 2.400 élèves dont 1.693 garçons et 717 filles, comme suit :

		ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans	2 lycées (garçons), 130 élèves 1 pensionnat (filles), 40 — 8 écoles primaires (garçons), 180 élèves	11	350
Catholiques	Jésuites : 94 écoles primaires (garçons), 1.005 élèves — 4 — (filles), 300 — Sœurs Saint-Joseph, 9 écoles primaires (filles), 277 élèves Pères de Terre-Sainte, 2 — (garçons), 88 — Maronites, 1 — — 50 — Syriens unis, 1 — — 80 —	111	1.800
Syriens orthodoxes		1	40
Protestants	1 collège (garçons), 100 élèves 1 pensionnat (filles), 100 —	2	200
Israélites		1	20
	TOTAL	126	2.410

Les écoles de la communauté musulmane, à Saïda, consistent en 2 lycées de garçons et 1 école de jeunes filles, fondés et entretenus par les soins du ministère de l'Instruction publique, et en 8 écoles primaires de garçons, annexes de mosquées, et relevant en conséquence du ministre du Culte ou *chéïkh ul-islam*. L'enseignement secondaire ne diffère en rien de celui des établissements scolaires de même degré de Constantinople, à l'exception de l'importance plus grande donnée à l'arabe, langue du pays. Tous les élèves des deux lycées sont internes, et toutes celles de l'école de jeunes filles sont externes. Dans cette dernière, outre les études classiques, on enseigne aux jeunes filles les ouvrages manuels et les arts d'agrément. L'enseignement des écoles, annexes de mosquées, comporte seulement les langues arabe et turque et la récitation du *Qoran*.

A Saïda et dans les principales localités du caza, les 94 écoles primaires de garçons, dirigées par le R. P. Angelil de la « Société de Jésus », sont toutes absolument gratuites, ainsi que les 4 asiles dirigés par la sœur Gertrude. Le programme est le même que celui des écoles primaires de France, plus les langues arabe et turque. Il est appliqué, dans les écoles de garçons, par 40 professeurs et, dans celles de filles, par 5 maîtresses, qui enseignent en outre à leurs élèves les ouvrages manuels.

Dans les 9 écoles primaires des « Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition », le même enseignement est donné par 9 sœurs, sous la direction de leur supérieure, sœur Marie-Xavier, à 44 internes et 218 externes gratuites, et à 15 externes payantes. Les langues obligatoires sont également le français, l'arabe et le turc.

Les écoles primaires des Maronites et des Grecs unis sont entièrement gratuites et régulièrement inspectées par des religieux latins. On y enseigne les mêmes matières et les mêmes langues; mais dans les deux écoles primaires des Pères de Terre-Sainte, l'enseignement de l'italien y est ajouté.

La communauté grecque orthodoxe de ce caza et des districts voisins a fondé et entretient son école de Saïda par les mêmes moyens qu'elle emploie partout en Turquie.

Au collège et au pensionnat des protestants, sous la direction et par les soins de la « Mission presbytérienne américaine », un bon enseignement secondaire est donné en anglais, en français et en arabe, à 100 élèves internes dont 50 garçons et autant de jeunes filles, et à 120 élèves externes dont 70 garçons et 50 jeunes filles. Celles-ci sont exercées aux travaux manuels et aux arts d'agrément. Quant à l'école israélite, c'est une simple annexe de la synagogue, où l'enseignement se borne aux éléments de l'hébreu et de l'arabe, et à la lecture du *Talmud*, avec un peu de calcul.

Édifices, etc.— On compte à Saïda : 8 mosquées à minarets et de nombreuses *zaouyè*, petites chapelles musulmanes sans minarets ; 4 églises catholiques, dont 2 latines, l'une aux Jésuites, l'autre aux Franciscains. une à la communauté maronite et une aux Grecs unis ; une église grecque orthodoxe, un temple protestant, une synagogue ; 7 cimetières, dont 2 musulmans, l'un aux sunnites (orthodoxes) et l'autre aux chiites (metéouâli, etc.), et chacun des 5 autres respectivement aux communautés latines, maronite, grecque unie, grecque orthodoxe et israélite ; 5 bains publics (*hammam*) très beaux, parmi lesquels il faut citer le *hammam el-djédid* (le nouveau bain), construit par

l'émir druze Fakhr ed-Din et remarquable par ses mosaïques très bien conservées; 6 *han* ou hôtelleries, dont l'un, nommé *han fransaoui* (le *han* français), est l'ouvrage du célèbre émir de la famille Maân, auquel Saïda doit la construction d'un certain nombre d'édifices. On peut citer, dans les jardins de Saïda, la propriété de M. Chibli Abèla, où le tombeau de Tabnit, ancien roi de Sidon, celui dit d' « Alexandre », et les autres merveilles artistiques et archéologiques découvertes par S. E. Hamdy-Bey ont été admirées pour la première fois avant d'aller à Constantinople enrichir le musée impérial ottoman.

Nous croyons que nos lecteurs nous sauront gré de placer ici quelques détails historiques sur le « HAN FRANÇAIS[1] » de Saïda, que nous venons de citer :

Vers la fin du XVIe siècle, les Français établis à Saïda obtinrent la propriété et la jouissance exclusive pour eux et leurs descendants, en tant que « Nation Française », d'un vaste bâtiment situé dans cette ville, construit en 1590 par le fameux *émir* Fakhr ed-Din, chef des Druzes, né en 1563, mort en 1633.

Cet édifice prit dès lors le nom de « HAN FRANÇAIS », ainsi qu'on le désigne encore aujourd'hui. La superficie de cette propriété était d'environ 5.000 m. carrés; elle était divisée en

1. Le *han* ou *khân*, en Orient, est une espèce d'hôtellerie où s'abritent, sur les grandes routes de l'Asie-Mineure, les caravanes et les voyageurs. — C'est en général un grand bâtiment, de forme rectangulaire ou carrée, entourant une vaste cour dont le centre est généralement occupé par une fontaine. — Ces établissements sont souvent situés en rase campagne ou en pleine montagne ou forêt, loin de toute habitation. Au rez-de-chaussée sont les écuries et les remises, où les chameliers, muletiers, palefreniers, etc., couchent à côté de leurs bêtes. Au premier, se trouve une galerie couverte faisant le tour intérieur du bâtiment, sur laquelle donnent des chambres ou cellules qui ne présentent que quatre murs nus, blanchis à la chaux, et une espèce de cheminée. C'est dans ces chambres que les voyageurs, les pèlerins, les marchands, etc., dorment, font eux-mêmes leur cuisine, et où ces derniers, au besoin, déballent et vendent leurs marchandises.

Dans les villes, le *han* est à peu près dans les mêmes conditions ; seulement le rez-de-chaussée est généralement occupé, en dehors et en dedans, par des boutiques où l'on vend des marchandises de toutes sortes, en gros et en détail, et par de petites industries ; les étages contiennent les comptoirs et les bureaux des banquiers, négociants en gros, administrations diverses, etc.

trois parties distinctes : 1° la « maison ou hôtel consulaire »; 2° le « grand han »; 3° le « petit han ».

Deux grandes portes doublées de fer, l'une au nord, l'autre au sud du « grand han », donnaient accès aux différents bâtiments qui constituaient cette propriété. Celle du nord regardait la mer, la seconde s'ouvrait sur un terrain vague dépendant du « grand han » et s'étendant jusqu'à la place du Séraï (Hôtel du Gouvernement).

La « maison consulaire » avait en outre deux entrées particulières sur les bazars, l'une desservant par un escalier le premier étage, l'autre conduisant par un passage voûté à la cour du rez-de-chaussée.

La « maison consulaire », qui comprenait diverses chambres, écuries, communs, cours et chapelle, était affectée au logement du représentant du roi dans les échelles de Saïda, Tripoli, Beyrouth, St-Jean d'Acre et dépendances.

La dénomination de « grand han » s'appliquait à un vaste bâtiment rectangulaire avec cour intérieure, sur laquelle s'ouvraient, par une galerie circulaire courant au rez-de-chaussée et à l'étage supérieur, les magasins et les appartements des négociants français. Ce rez-de-chaussée était composé de pièces voûtées, séparées les unes des autres, ayant chacune leur porte sous la galerie, et qui servaient de magasins, d'entrepôts et de comptoirs aux négociants.

Le premier étage était divisé en appartements indépendants les uns des autres, et vulgairement appelés « maisons », où logeaient les négociants, leurs commis et plusieurs petits industriels.

Les logements de deux ou trois pièces étaient occupés par différents religieux (Jésuites, Lazaristes, Capucins, Franciscains, etc.), et les locaux où habitaient ces petites communautés, composées quelquefois d'un seul représentant de l'ordre, prenaient la dénomination pompeuse de « couvents ».

Le « petit han » était un rez-de-chaussée que la différence des niveaux des côtés sud mettait de plain-pied, ou à peu près, avec le premier étage des autres constructions.

Cette bâtisse enserrait l'angle sud-ouest du « grand han ». La

partie immédiatement attenante à la « maison consulaire » était occupée par le tribunal, la chancellerie, la prison et l'hospice ou hôpital; le reste avait la même destination que les locaux du « grand han ».

La « maison consulaire » et les deux « han » possédaient chacun leurs puits. Le « grand han » avait en plus un four banal et un bain.

Un vaste souterrain, appelé *bèkkè*, dont la porte se trouvait dans le « grand han », s'étendait sous la « maison consulaire » et le « petit han ».

Ces trois bâtiments communiquaient entre eux par deux couloirs situés au premier étage et s'ouvrant sur les deux côtés de l'angle sud-ouest du « grand han ».

Complètement isolé et protégé par d'épaisses murailles, le « han des Francs » devenait ainsi une sorte de forteresse où s'enfermaient, en temps de troubles et d'épidémies, les européens protégés par la bannière de France; car, jusqu'au siècle dernier, la France seule avait à Saïda, de par ses traités, un établissement reconnu par la Sublime-Porte, et les européens, à quelque religion ou nationalité qu'ils appartinssent, avaient recours aux bons offices du représentant de la France et ne pouvaient séjourner dans ce pays avec sécurité pour leur personne et leurs biens qu'autant qu'ils étaient reconnus « protégés du roi de France ».

Vers la fin du XVIIIe siècle, l'état de la colonie du « han français » était assez prospère, et le chiffre de ses affaires s'élevait annuellement à environ 2.000.000 de fr.

En 1784, le célèbre Ahmed el-Djézzâr, qui devait, quelques années plus tard, tenir tête au général Bonaparte, à St-Jean d'Acre, avec l'aide de l'amiral anglais Sydney Smith et de l'émigré français Le Phélippeaux, reçut du sultan le pachalik de St-Jean d'Acre. Les vexations de toutes sortes commencèrent pour les négociants français et autres, et, en 1790, un différend étant survenu entre le pacha et le consul de France, les Français, craignant les terribles représailles du pacha, se hâtèrent de fuir en abandonnant tous leurs biens.

En 1798, à la nouvelle du débarquement du général Bonaparte en Égypte, Djézzâr-Pacha donna l'ordre à son lieutenant Suléïmân, alors gouverneur de Saïda, de s'emparer du « han français », qui fut livré au pillage. Suléïmân, ayant établi sa résidence dans la « maison consulaire », transforma le « han français » en caserne où logèrent, dit-on, les 4.000 hommes de troupes destinées à repousser l'armée française qui venait de mettre le siège devant St-Jean d'Acre. Sur ces entrefaites, un incendie, dû à la maladresse d'un soldat de la garnison, menaça de détruire le « han français » tout entier. La partie sud-ouest fut surtout endommagée.

Peu de temps après, l'empereur Napoléon, ayant renoué des relations avec Sultan Sélim par le traité de Paris du 24 juin 1802, envoya à Saïda le chevalier Taitbout de Marigny qui ne put cependant se faire restituer le « han français ». Ce ne fut qu'en 1809 que remise en fut faite au chevalier de Ruffin, consul général de France. Mais cette remise fut incomplète, et plusieurs des anciens émigrés, revenus en 1804, en profitèrent pour s'approprier certaines parties du « han français », entre autres le « petit han » et le terrain vague qui bornait la propriété au sud.

Le « han français » eut encore fort à souffrir du tremblement de terre de 1837 et du bombardement de 1840.

En 1889, cette propriété, encore fort belle, malgré les divers empiétements que nous venons d'indiquer, menaçait de tomber en ruines. Le gouvernement français envoya à cette époque un agent qui fut chargé de reconnaître l'état du bâtiment et d'indiquer les réparations urgentes à y faire, et en 1891 la Chambre des députés vota un crédit important destiné à la restauration de l'édifice. Cette mission fut confiée à M. Carlier, vice-consul de France, qui avait été déjà chargé des études préliminaires, et les travaux de restauration, exécutés sous l'habile direction de M. O. Carré, architecte délégué *ad hoc* par le gouvernement français, furent terminés vers la fin de 1893.

Parmi les édifices antérieurs aux émirs druzes, on remarque dans le château-fort de la ville de Saïda une tour bâtie par saint Louis et qui porte son nom. Une autre tour de la même

époque se voit dans une petite île nommée, *Qala'at el-Bahr*, dont l'ensemble de fortifications en ruines passe pour remonter jusqu'aux anciens Sidoniens.

La ville de Saïda tire son approvisionnement d'eau du *nahr el-Aouèlèh*, ancien fleuve *Bostrenus*, au moyen d'une conduite souterraine, ouvrage de l'antiquité. Cette conduite fournit directement 80 maisons, bains et mosquées, et se partage ensuite en 92 branches ou *mâsoûra* (mesure hydraulique) pour l'alimentation de tous les quartiers. Il existe aussi des fontaines et des puits publics hors la ville.

On ne connaît qu'un moulin à Saïda, mais on en compte 30 tout le long du *nahr ez-Zaharâni*, qui coule à peu de distance au sud de la ville. Toute l'industrie de Saïda, si célèbre et si riche autrefois par sa pourpre et ses verreries, consiste aujourd'hui dans ces 31 moulins à farine, 3 savonneries et 2 filatures de soie. Il y a 4 pharmacies et 10 boulangeries à Saïda.

Le port sud de Saïda est bordé d'une falaise disparaissant sous les débris de *murex* (coquillages) dont se sont servis les Phéniciens pour en retirer la pourpre.

Mouvement maritime du port de Saïda. — Nous avons vu, page 49, que le mouvement maritime du port de Saïda était représenté, en 1894, par 891 navires, jaugeant 43.987 tonneaux. Le tableau ci-après montre la part afférente aux pavillons qui ont contribué à ce mouvement :

PAVILLONS	NOMBRE DES NAVIRES			TONNAGE		
	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL
Anglais.....	2	1	3	1 803	4	1 807
Hellène. . . .	—	4	4	—	1.072	1.072
Ottoman..... .	33	850	883	32,551	8 517	41.068
Samien.	—	1	1	—	40	40
TOTAUX. ..	35	856	891	34 354	9.633	43.987

Production agricole. — La production agricole du caza de Saïda est comprise dans celle du merkez-sandjak de Beyrouth (voir le tableau page 64); elle consiste surtout en céréales, blé, orge et maïs, et en fèves, pois, lentilles, lupins, coton, tabac, soie, olives et oranges.

Les principales exportations de ce caza sont estimées en moyenne annuelle comme suit :

Blé	6.160 tonnes
Orge	3.130 —
Lupin	524 —

Il exporte aussi des oranges et citrons pour Odessa, Constantinople et les îles Ioniennes; des cocons pour la France, des fruits frais de toute espèce pour l'Égypte et Constantinople, et de l'huile d'olive pour l'Égypte. Ses importations, à l'exception du cuir, du riz et des dattes qui lui arrivent directement de l'Égypte, et du pétrole qui lui vient de Batoum, sont introduites par le port de Beyrouth.

Bestiaux. — On estime la production annuelle de l'élève des bestiaux dans le caza de Saïda, en moyenne, comme suit :

	NOMBRE DE TÊTES.
Bœufs et vaches	950
Buffles.	25
Chevaux	200
Anes et mulets	1.500
Moutons	15.000
Chèvres	45.000
Chameaux	75
TOTAL . . .	62.750 têtes.

Le produit annuel de la taxe des buffles, moutons, chèvres et chameaux, est de 211.000 piastres, soit env. 48.530 fr. Les autres animaux en sont exempts.

Mines. -- Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a été dit plus haut, page 26, au sujet des mines de fer, de cuivre et des gisements très importants de lignite du caza de Saïda.

Localités remarquables. — Plusieurs localités du caza de Saïda méritent d'être citées. L'une des plus remarquables est Djéba'a chef-lieu du nahié de même nom, petite ville surnommée *el-halouèh* (la douce, la savoureuse) à cause de la grande fertilité de ses vergers et de l'excellent goût de leurs fruits, surtout des coings et des prunes spécialement renommés, et pour la distinguer d'une autre Djébâ'a située dans le mutéssariflik du Liban. Djébâ'a el-halouèh jouit d'un climat des plus sains et d'un site magnifique. La population du nahié est d'environ 3.000 habitants, en partie *moutéouâli.*

On signale aussi Nabatiyèh, bourg assez considérable, où se tient chaque dimanche un marché important, fréquenté par une grande foule d'habitants de tous les districts voisins.

Mezar, autre bourg situé entre les nahiés de Chéqif et de Choumar, est remarquable par ses belles plantations d'oliviers, de mûriers et de figuiers.

Le nahié de Chéqif *bélèd èch-chéqif* produit du tabac estimé, et celui de Choumar est renommé pour la qualité supérieure des céréales de Teffah et les belles vignes de Rihân et de Bâbliyèh qui font partie de ses dépendances.

A Makhdouchèh, village grec uni situé à 6 kil. au sud de Saïda, se trouvent de nombreux fours à chaux qui fournissent à la consommation de presque toute la région environnante. Il y existe une chapelle dédiée à la Sainte Vierge et désignée par les Arabes sous le nom de *Saïdèt el-Manthara.* Chaque année, le 8 septembre, jour de la Nativité, une multitude innombrable de chrétiens de tous les rites, de musulmans, de druzes, d'ansariyè, etc., accourt des localités les plus voisines comme les plus lointaines, pour implorer la Vierge de Makhdouchèh, célèbre par ses miracles.

CAZA DE SOUR

Orientation; Limites. — Le caza de Sour est situé dans la partie sud du vilayet de Beyrouth. Il est limité : au nord-est, par le caza de Saïda; à l'est par celui de Mèrdj-Ayoûn; au sud, par le sandjak d'Akka, et, à l'ouest, par la mer Méditerranée.

Division administrative. — Il est administrativement divisé en 3 nahiés qui sont : *Tèbnin*, *Qânâ* et *Mè'èrkèh*; et l'on y compte en tout 133 bourgs, villages ou hameaux.

Population du caza. — La population totale du caza de Sour est de 16,443 hab., comme suit :

Musulmans	Sunnites	3.879	5.722 hab.
	Chiites	1.843	
Catholiques	Latins	333	7.656 —
	Maronites	1.670	
	Grecs unis	3.523	
	Syriens unis	1.600	
	Arméniens unis	530	
Grecs orthodoxes			3 047 —
Étrangers			18 —
		TOTAL	**16.443 hab.**

Chef-lieu. — SOUR, chef-lieu du caza de même nom, résidence du *caïmakam*, sous-gouverneur, siège d'un archevêque grec uni portant le titre d'archevêque de Tyr, d'un tribunal de première instance, jugeant au civil et au criminel et appliquant, selon les cas, le droit moderne (*bédâïèt*) ou le droit musulman (*chèr'i*); d'une agence postale et station télégraphique de service intérieur, etc., est située par 32° 51′ de longit. et 33° 20′ de lat., sur une presqu'île formée de deux îles rocheuses, auxquelles Sour doit son ancien nom de *Tsour* qui signifie « rocher » en hébreu et en phénicien, et d'un isthme sablonneux composé d'atterrissements successifs accumulés autour d'une chaussée qui joint ces îles au continent. Cette chaussée a été construite par Alexandre.

La population actuelle de la ville de Sour, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 6.000 hab., comme suit :

Musulmans	Sunnites	879	2 722 hab.
	Chiites moutéouâlî	1.843	
Catholiques	Latins	333	2.526 —
	Maronites	670	
	Grecs unis	1.523	
Syriens orthodoxes			734 —
Étrangers			18 —
		TOTAL	**6.000 hab.**

Écoles. — Il y a à Sour 7 écoles dont 1 secondaire et 6 primaires et élémentaires, fréquentées par 689 élèves, dont 420 garçons et 269 filles, comme suit :

		ÉCOLES	MAITRES	ÉLÈVES
Musulmans	1 lycée (enseignement secondaire)	1	10	60
	1 annexe de mosquée (élémentaire)	1	1	40
Catholiques	Franciscains (primaire, garçons)	1	3	90
	Grecs unis *id.* *id.*	1	5	150
	Sœurs St-Joseph *id.* filles	1	5	219
Grecs orthodoxes (école primaire de garçons)		1	1	40
Protestants (école primaire mixte) : 40 garçons et 50 filles.		1	3	90
	TOTAL	7	28	685

Le lycée musulman est semblable aux établissements de même degré d'enseignement que le ministère de l'Instruction publique fonde dans toutes les villes principales. Quant à l'école annexe de l'unique mosquée de Sour, elle est également pareille aux institutions élémentaires de ce genre des autres provinces.

Dirigée par un Père franciscain, l'école latine a deux autres professeurs : un Père maronite et un laïque indigène, M. Nédjib. Les matières de l'enseignement, qui est donné en arabe, sont la grammaire, la lecture, l'arithmétique, l'histoire et le style épistolaire. La langue française fait l'objet d'un cours spécial. L'enseignement est entièrement gratuit. Tous les élèves sont externes.

Les matières de l'enseignement donné à l'école des sœurs de St-Joseph de l'Apparition par la sœur supérieure, sœur Roussin et quatre autres sœurs, sont les mêmes que celles de l'école des franciscains, mais les élèves, dont 7 sont internes et toutes les autres externes, sont exercées avec une grande perfection à tous les travaux manuels. Cette école est également gratuite.

Sous le patronage de l'archevêque de Tyr, l'école des grecs unis est divisée en deux sections : dans la première, l'enseignement comprend l'arabe, le français et le catéchisme; dans la seconde, il y est ajouté la littérature arabe et française, l'histoire, la géographie et l'arithmétique. L'école des grecs unis est gratuite.

On enseigne, à l'école protestante, l'arabe, l'anglais, la Bible, la géographie, l'arithmétique, auxquels il est ajouté pour les filles l'enseignement des travaux manuels.

L'école des grecs orthodoxes est élémentaire.

La ville de Sour actuelle occupe le point de jonction de l'isthme et de l'ancienne île sur laquelle s'élevait la ville antique de Tyr du temps d'Alexandre, et ne couvre pas plus du tiers de cette île, dont la superficie totale n'est aujourd'hui que de 57.65.08 m. carrés. L'aspect de la ville est triste par le manque absolu de végétation, et n'a d'autres charmes que quelques rares palmiers, la belle vue de la mer au large et de riches versants de montagnes à l'est. Le commerce et la navigation n'ont plus aucune importance, car le monopole du commerce est presque entièrement passé à Beyrouth, et les exportations directes de Sour se bornent à quelques faibles quantités de céréales, de coton, de tabac, etc., du Haourân. — Il y a dans cette ville une seule mosquée et 4 églises, dont une aux grecs unis, une aux grecs orthodoxes, une aux maronites, et la quatrième dans la maison des Pères franciscains. Les protestants y ont aussi un temple.

Il n'y a que peu de restes de l'antiquité à Sour. Les plus remarquables sont : la nécropole d'Adloûn qui a servi successivement aux habitants de la première Tyr (Sarra, aujourd'hui connue sous le nom de Palæ-Tyr), de la *Tsour* du temps du roi

Hiram et de la troisième Tyr qui fut si célèbre et rivalisa avec Sidon; un petit temple monolithe situé près d'Adloûn, et l'aqueduc qui conduisait les eaux des puits célèbres de Ras el-Aïn (vulgairement « puits de Salomon »). Il reste aussi du temps des croisés les ruines d'une église qu'on dit avoir été bâtie par les Vénitiens et dédiée à St-Marc; on en voit encore la partie du chœur et deux belles colonnes à triple fût de granit rouge, que Djézzar-Pacha convoita pour sa mosquée de St-Jean d'Acre, mais que ses architectes ne purent transporter.

Tyr a été fondée pour la première fois sur le continent plus de trois mille ans av. J.-C. Cette ville était située à Adloûn; on l'appelait *Sarra*; elle est nommée *Sor* dans le livre de Josué. La seconde ville fut fondée en 1209 av. J.-C., un an avant la guerre de Troie; c'est la première *Tsour*, située sur la plus petite des deux anciennes îles, que le roi Hiram, ami et allié des rois David et Salomon, agrandit en faisant combler un endroit marécageux nommé *Eurychorus* par les historiens et relia par une chaussée au temple de Melkarth. Hérodote a vu dans ce temple une colonne d'or que l'on croit avoir été un don de Salomon, en reconnaissance de la construction du temple de Jérusalem, pour lequel Hiram avait fourni, en 969, des matériaux précieux et des ouvriers habiles. En 587, cette première ville de Tsour ayant été détruite par Nabuchodonosor, les habitants se retirèrent dans la grande île plus éloignée et y fondèrent, vers 572, la seconde ville de Tsour, la plus illustre, que les Grecs ont nommée Τύρος et les Romains Tyrus. Alexandre en fit le siège en 332 et la ruina; mais bien que la création du port d'Alexandrie lui eût enlevé alors le commerce du monde, elle se soutint et demeura toujours riche et puissante par son industrie, surtout par sa pourpre et ses verreries. Après la mort d'Alexandre, elle fut reprise en 313 par Antigone, puis en 284 par Séleucus, et appartint aux Séleucides jusque vers l'an 64 av. J.-C., date de la conquête de leur royaume par Pompée. Auguste plaça Tyr et Sidon sous l'administration d'Hérode vers l'an 18 av. J.-C.

Tyr demeura sous la domination romaine jusqu'à sa con-

quête par Yézid, fils d'Abou Sofiân, sous l'empereur Constantin Porphyrogénète, en 740 de notre ère. Les Arabes lui rendirent alors le nom de Tsour. Elle resta en leur pouvoir jusqu'à l'époque des croisades.

En 1124, le 15 février, les croisés, commandés par Baudouin II, roi de Jérusalem, investirent la place de Sour, alors très forte, et s'en rendirent maîtres le 29 juin 1124.

L'historien Guillaume, archevêque de Tyr, parle de l'étendue et de l'abondance des productions de la plaine qui formait sur le continent le territoire de cette ville, encore insulaire à cette époque. Il décrit les puits de Ras el-Aïn, les jardins, les cultures d'arbres fruitiers, les champs de cannes à sucre fécondés par leurs eaux, parle des fabriques de verre, et ajoute : « Ces diverses productions ont rendu le nom de la ville de Tyr célèbre chez toutes les nations étrangères et fournissent aux négociants le moyen de faire des fortunes considérables. Outre ces précieuses ressources, la ville de Tyr a encore l'avantage de posséder des fortifications incomparables, » etc.

Salah ed-Din (Saladin) essaya en vain par deux fois, en 1187, de reprendre Tyr aux croisés. Frédéric Barberousse y fut inhumé en 1190. En 1202, un violent tremblement de terre ravagea toute la Syrie et la Phénicie, mais surtout la ville de Tyr, où il ne resta, dit Abd el-Lathif, que quelques maisons; les habitants travaillèrent avec ardeur à relever ces ruines qu'ils durent abandonner en 1291 à Mélik el-Achraf, après la prise de St-Jean d'Acre par les musulmans.

Sour fut conquise avec la Syrie et l'Égypte, en 1517, par Sélim Ier et n'a plus cessé dès lors de faire partie de l'empire ottoman, mais elle est toujours restée dans le misérable état où l'avait mise le tremblement de terre de 1202. L'émir druze Fakhr ed-Din, qui a réussi à relever Beyrouth et quelque peu Saïda, a complètement échoué à Sour. Du reste, cette malheureuse ville a encore beaucoup souffert d'un autre tremblement de terre en 1837.

Production agricole. — La production agricole du caza

de Sour se compose principalement de blé, orge, maïs et millet; de fèves, lentilles et pois; de sésame; de fruits, raisins, figues, caroubes, etc.; d'olives et d'huile d'olive; de tabac, soie et coton, dont le détail figure au tableau de la page 64.

On estime le revenu de cette production, d'après le journal officiel du vilayet de Beyrouth, à une somme annuelle de 835.628 piastres, soit env. 192.194 fr.

Bestiaux. — L'élevage des bestiaux, dans le caza de Sour, produit une moyenne annuelle de 102.374 têtes de bétail, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	1.200
Buffles	50
Chevaux	185
Anes et mulets	859
Moutons	33.000
Chèvres	67.000
Chameaux	80
TOTAL	102.374 têtes

Le produit des taxes sur les moutons, chèvres, buffles et chameaux est de 326.300 piastres par an, soit env. 75.049 fr. Les bœufs et vaches, chevaux, ânes et mulets, sont exempts de taxe.

Productions diverses. — L'apiculture est pratiquée avec succès dans le nahié de Qânâ, qu'il ne faut pas confondre avec Cana en Galilée, village du sandjak de St-Jean d'Acre. On vante aussi le miel des villages de Qâroun, Alma, Akrèt et Aïn-Ébèl. Le bétail abonde dans ces mêmes localités, qui sont dotées d'un excellent climat et de très beaux sites. On trouve le figuier, l'olivier, le caroubier, dans la plaine de Qânâ et généralement dans toute plaine ou *sahèl*. Ces arbres prospèrent aussi

à Aïn-Ébèl, situé sur un coteau enrichi de vignobles qui produisent annuellement plus de 800 kantar (1 kantar = 254 kilos) soit env. 205.272 kilos d'excellent raisin. Plusieurs autres vignobles renommés, parmi lesquels on cite plus spécialement Yaroun, Réméich et Haris, donnent également d'importantes récoltes.

Les plus beaux vergers sont ceux des environs de Sour, situés à 2 kil. de cette ville et ceux d'Éziyèh et de Aïn-Abou-Abdallah. A Ras el-Aïn, il y a de nombreux jardins arrosés par les eaux des fameux « puits de Salomon », et de vastes cultures de mûriers dans la belle exploitation agricole appartenant à la Liste civile, ainsi qu'autour des villages de Mèzrèh et de Bordj el-Qiblèh.

On compte dans le caza de Sour 30 moulins à farine, dont 15 avec un chiffre total de 40 paires de meules, sur le *Qasimiyèh*, ancien fleuve *Lita*, échelonnés sur un parcours de 40 kil. à partir du caza de Mèrdj-Ayoûn jusqu'à l'embouchure de ce fleuve, au nord de la ville de Sour; 8 avec 20 paires de meules sur le *nahr el-Houdjéir*, rivière torrentielle alimentée seulement par les pluies; 5 avec 9 paires de meules à Ras el-Aïn; et deux à une seule paire de meules, dont l'un à Iskandèrouniyèh, et l'autre à Kamoul. Les pressoirs à huile sont au nombre total de 24, répartis dans 12 villages du caza de Sour; mais il n'y a qu'un seul pressoir pour le vin à Réméich, dans la propriété d'un allemand, et un seul pressoir pour faire du raisiné à Aïn-Ébèl dans les grands et beaux vignobles précités.

Mines et Minières. — Le caza de Sour produit du bitume qui est exploité autour du Aïn-Ébèl, de Aïdib et de Hèréika. On y exploite également de nombreuses carrières de grès sablonneux, nommé par les habitants *ramlé* (sable). Ce grès sert pour la plupart des constructions actuelles; il était déjà beaucoup employé par les Phéniciens, ainsi qu'on le voit dans les murs des puits de leurs hypogées.

CAZA DE MÈRDJ-AYOUN

CHEF-LIEU : IDÉIDIYÈH

Orientation; Limites. — Le caza de Mèrdj-Ayoûn est situé au sud-est du vilayet de Beyrouth. Il est limité: au nord et à l'est, par le vilayet de Syrie; au sud, par le sandjak de St-Jean d'Acre, et, à l'ouest, par les cazas de Sour et de Saïda.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 3 nahiés, qui sont : *Mèrdj-Ayoûn*, *Hounîn* et *Houlèh*; on y compte 53 bourgs, villages et hameaux.

Population du caza. — La population totale du caza est 10.599 hab., comme suit :

Musulmans	Sunnites	3.438	4.361 hab.
	Chiites (moutéouâli)	923	
Catholiques	Latins	166	1.763 —
	Maronites	836	
	Grecs unis	761	
Syriens orthodoxes			4.265 —
Arméniens grégoriens			201 —
Étrangers			9 —
		TOTAL	10.599 hab.

Chef-lieu. — IDÉIDIYÈH, chef-lieu du caza de Mèrdj-Ayoûn, résidence du *caïmakam*, sous-gouverneur, siège d'un tribunal de première instance au civil et au criminel, d'un bureau postal, etc., est situé entre le *Jourdain* et le *Qasimiyèh*, qui le circonscrit à l'ouest sur toute la limite orientale du caza de Saïda. Une route ordinaire, d'une longueur de 55 kil., relie Idéidiyèh à la ville de Saïda.

Population. — La population du bourg de Idéidiyèh, com-

prise dans le chiffre de celle du caza de Mèrdj-Ayoûn, est de 3.000 hab., comme suit :

Musulmans	Sunnites	439	1.361 hab.
	Chiites (moutéouâli)	922	
Catholiques	Latins	166	1.263 —
	Maronites	336	
	Grecs unis	761	
Syriens orthodoxes			367 —
Étrangers			9 —
		TOTAL	3.000 hab.

Écoles. — Les écoles de Idéidiyèh sont au nombre de 7, dont 1 secondaire et 9 primaires, fréquentées par 785 élèves (garçons), comme suit :

		ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans	1 lycée	1	60
	2 écoles primaires annexes de mosquées	2	150
Catholiques	Latins : 1 école primaire de garçons	1	240
	Maronites : 1 *id.* *id.*	1	100
	Grecs unis : 1 *id.* *id.*	1	150
Syriens orthodoxes		1	85
	TOTAL	7	785

On compte à Idéidiyèh 2 mosquées à minarets, 3 églises catholiques, dont une aux latins, une aux maronites et une aux grecs unis; une église grecque orthodoxe; 2 bains publics, 2 *han* ou hôtelleries, 6 fontaines publiques, 15 cafés, 10 fours, 5 pressoirs à huile, 5 moulins à farine, dont 2 sur le *Jourdain* et 3 sur le *Qasimiyèh*, et 600 maisons.

Productions agricoles. — Les productions agricoles du caza de Mèrdj-Ayoûn consistent principalement en céréales : blé, orges, maïs ; en huile d'olives, tabac, soie, coton; en fruits divers : raisins, figues, oranges et citrons, grenades, etc. ; en fèves, haricots et lentilles, et en plantes maraîchères de toutes sortes. Il y a de bons pâturages dans les plaines qui bordent les deux fleuves et sur les versants des montagnes.

Bestiaux. — Relativement au peu d'étendue de ce caza, l'élève des bestiaux y est très productif. On estime en moyenne

annuelle le revenu de cette branche de l'agriculture à 44.080 têtes de bétail, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	1.500
Buffles	150
Chevaux.	310
Anes et mulets.	2.000
Moutons.	32.000
Chèvres	8.000
Chameaux	120
TOTAL : . . .	44.080

Les ânes et les mulets du caza de Mèrdj-Ayoûn sont recherchés; la race est belle et presque aussi estimée que celle des environs de Damas.

On perçoit annuellement sur les moutons, chèvres, buffles et chameaux une taxe moyenne de 152.700 piastres, soit env. 35.120 fr.

SANDJAK D'AKKA

(St-JEAN D'ACRE)

Orientation; Limites. — Le sandjak d'Akka ou St-Jean d'Acre est situé dans la partie méridionale du vilayet de Beyrouth, par 32° 30′ à 32° 15′ de longit. et par 32°20′ à 33°7′ de lat. Il est limité : au nord, par le merkez-sandjak de Beyrouth ; à l'est, par le vilayet de Syrie et le sandjak de Naplouse ; au sud, par le sandjak de Naplouse, et, à l'ouest, par la Méditerranée.

Superficie; Division administrative. — Sa superficie totale est de 7.527 kil. carrés. Il est divisé administrativement en cinq cazas, qui sont : *Akka* (*St-Jean d'Acre*), *Haïfa*, *Tébria* (*Tibériade*), *Safèd* et *Nasra* (*Nazareth*), et en cinq nahiés, qui sont : *Sâhil*, *Cha'or*, *Chéfa-Amr*, *Haïfa* et *Qaïsariyèh*. On y compte 222 villes, bourgs, villages et hameaux.

Autorités. — Les autorités civiles du sandjak de St-Jean d'Acre sont : le *mutéssarif*, gouverneur du sandjak et du merkez-caza, et les *caïmakam*, sous-gouverneurs des quatre autres cazas, respectivement assistés de leurs conseils administratifs. Les *nahiés*, ainsi qu'il a été déjà dit plus haut, sont administrés par des *moukhtar* ou chefs de quartiers, élus par les habitants, et non par un *mudir* comme dans les autres vilayets de la Turquie d'Asie.

Les autorités rellgieuses, pour les musulmans sunnites, sont

les *cadi*, *mufti*, *naïb*, relevant du ministre du Culte ou *chéïkh ul-islam* qui réside à Constantinople. Les musulmans chiites ont leurs *chéïkh* particuliers relevant d'autorités diverses.

Il y a à St-Jean d'Acre un évêque melkite, relevant du patriarche grec uni qui réside soit à Damas, soit à Alexandrie.

Les Syriens orthodoxes ont des évêques à Akka et à Nasra, ainsi qu'à Tébria et au mont Thabor; ces derniers prélats résident à Jérusalem.

Tribunaux. — Dans chaque chef-lieu de caza, ainsi qu'au chef-lieu du sandjak, siègent des tribunaux de première instance du ressort de la cour de Beyrouth.

Gendarmerie. — Environ 300 gendarmes, détachés d'un régiment dont le quartier central est à Beyrouth, sont chargés du service de l'ordre public dans le sandjak d'Akka.

Douane. — Les directions des douanes relevant de la direction générale de Beyrouth sont établies à St-Jean d'Acre et à Haïfa.

Postes et Télégraphes. — Il y a dans le sandjak d'Akka 5 stations télégraphiques et postales de service international (correspondance en turc, en arabe et en français), à St-Jean d'Acre, à Haïfa, à Tébria (Tibériade), à Safèd et à Nasra (Nazareth), et une agence postale à Chéfa-Amr.

Population du sandjak. — La population totale du sandjak d'Akka est de 66.975 hab., comme suit :

Musulmans	Sunnites	25.362	25.642 hab.
	Chiites (moutéouâlî)	280	
Catholiques	Latins	947	12.520 —
	Maronites	1.828	
	Grecs unis	9.745	
Syriens orthodoxes			5.596 —
Protestants			245 —
Israélites			20.637 —
Étrangers			1.160 —
Druzes			1.175 —
		TOTAL	**66.975 hab.**

Écoles. — Les écoles du sandjak de St-Jean d'Acre sont au nombre de 352, dont 2 supérieures, 17 secondaires et 333 primaires et élémentaires, fréquentées par 7.282 élèves dont 5.567 garçons et 1.715 filles, comme suit :

		ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans	2 *médressés* (droit et théologie)	2	100
	5 lycées	5	170
	239 écoles primaires de garçons	239	2.043
Catholiques	Latins : 17 écoles primaires (garçons)	17	732
	— 5 *id.* (filles)	5	940
	Grecs unis : 2 écoles primaires (garçons)	2	190
Grecs orthodoxes	1 lycée	1	60
	3 écoles primaires de garçons	3	170
	1 *id.* de filles	1	55
Russes	1 collège (garçons)	1	50
	1 pensionnat (jeunes filles)	1	60
	1 école primaire (garçons)	1	60
Protestants	Prussiens : 2 collèges (garçons)	2	10
	— 2 pensionnats (jeunes filles)	2	250
	— 1 école primaire (garçons)	1	160
	— 1 *id.* (filles)	1	100
	Divers : 1 collège (garçons)	1	50
	— 1 pensionnat (jeunes filles)	1	60
	— 14 écoles primaires (garçons)	14	760
	— 4 *id.* (filles)	4	350
Israélites	3 collèges (garçons)	3	150
	45 écoles primaires (garçons)	45	462
	TOTAL	352	7.282

Production agricole. — La production agricole du sandjak de St-Jean d'Acre consiste principalement en céréales : blé, orge, maïs et millet ; sésame, oranges, citrons et cédrats, huile d'olive, fruits et légumes frais, figues et raisins secs, réglisse, tabac, laine, etc. ; dont le détail se trouve, par quantité et valeur, dans le tableau ci-après :

PRODUCTION	QUANTITÉ	VALEUR	PRODUCTION	QUANTITÉ	VALEUR
	Hectolitres	Francs.		Kilogr.	Francs.
Blé	1.000.000	13.000.000	*Report*		18.419.369
Orge	400.000	3 600 000			
Maïs	60 000	600.000	**Huile d'olive**	1 282 950	1.411.245
Millet	64 000	740.000	**Laine**	250 000	237.500
			Légumes frais	212.169	42.000
	Kilogr.		**Lentilles**	195.000	33.150
			Oignons	1.174.722	34.196
Carvi (graine de)	15.000	5.120	**Oranges**	2.154 205	165.022
Cédrats	17.152	5.142	**Pâte d'abricots**	98.400	19.500
Citrons	992 269	128 997	**Pois chiches**	65 000	7.000
Eau de fleur d'oranger	3 000	1.800	**Pommes de terre**	359.460	26.492
Fèves	66.000	7 920	**Réglisse** (racines de)	900 000	180.000
Figues sèches	1 282.950	130 390	**Sésame**	1.290.000	387.000
Fruits frais	1 000 000	200.000	**Tabac**	200.000	138.000
A reporter		18.419.369	VALEUR TOTALE		21.100.474

Bestiaux. — L'élève des bestiaux produit annuellement dans le sandjak 174.024 têtes de bétail en moyenne, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	7.250
Buffes	680
Chevaux	1.160
Anes et mulets	2.330
Moutons	34.187
Chèvres	128.000
Chameaux	417
TOTAL	174.024 têtes.

Il est perçu sur les moutons, chèvres, buffles et chameaux, une taxe dont le montant annuel est de 578.613 piastres, soit env. 133.080 fr.

Mines et Minières. — Il existe des carrières de beau

marbre jaune dans le caza de Safèd. La marne et les calcaires crayeux abondent dans la contrée tout entière, surtout à Nazareth et dans le Djèbèl-Éliâs (mont Carmel).

Tabacs. — La récolte enregistrée par la régie des tabacs pour l'année 1894 s'est élevée à 200.000 kilos de feuilles, dont la valeur, estimée au prix moyen d'achat offert aux cultivateurs par la même administration, est de 138.000 fr. sur place.

Fleuves ; rivières. — Deux cours d'eau principaux arrosent le sandjak de St-Jean d'Acre : L'un est l'ancien fleuve *Kison*, aujourd'hui *nahr Mouqattâ*, qui fertilise les cazas de Nazareth, de Haïfa et d'Akka, dans son cours, partant du mont Thabor et rejoignant, à travers la plaine d'Esdrelon et de Jezraël (auj. : Mèrdj ibn 'Amir), son embouchure près de Haïfa, après avoir reçu les milliers de sources qui descendent des montagnes d'Éphraïm. L'autre est l'ancien *Chorsus*, aujourd'hui *nahr Zèrqâ*, qui descend des versants sud-ouest du mont Carmel, parcourt la plaine de Saron, et trouve son embouchure non loin de Qaïsariyèh (Cæsarea Palæstina). Ces deux petits fleuves sont, à ce qu'on prétend, peuplés de crocodiles. Il est vrai que Strabon cite (XVI, p. 758) une ville de *Crocodilonpolis*, où précisément le *Chorsus* venait se jeter dans la mer.

Lacs. — Le lac appelé aussi « mer de *Génésareth* » ou de *Tibériade*, actuellement *Tébria* ou *Tabariyèh*, est le seul qu'on rencontre dans le sandjak de St-Jean d'Acre et dans le vilayet de Beyrouth. Ses deux tiers environ font partie du caza de Tibériade, et l'autre tiers du vilayet de Syrie. On trouve plus haut, page 39, la description de ce lac, dont les flots d'azur, encadrés de montagnes pittoresques, aux teintes diverses, les unes noires, les autres grises, ombragés d'arbres de toute espèce, entourés de cultures variées, forment un des plus merveilleux et des plus charmants tableaux.

Eaux minérales. — Aux environs de ce lac, on cite les sources chaudes de *Oumm Qéïs*, et les sources tièdes de *Oumm èt-Tabigha*, dont le degré de thermalité et la nature de la minéralisation ne sont pas connus.

Routes et Chemins. — Deux routes desservent directement St-Jean d'Acre et Haïfa, reliant par ces deux ports la mer Méditerranée au lac de Tibériade. Le tracé de la première part de St-Jean d'Acre, passe par le nahié de Chéfa-Amr et aboutit au lac de Tibériade. La seconde part de Haïfa, passe à Nazareth et aboutit au même point. Leur longueur est de 64 kil. Cette dernière sera bientôt remplacée par un chemin de fer qui contournera le lac, soit au nord, soit au sud, et mettra en communication rapide, tant par une ligne principale partant de St-Jean d'Acre que par quatre embranchements aboutissant aux divers points de cette ligne à Haourân, à Haïfa, à Hasbéya et à Bozra, toute la partie du sud du vilayet de Beyrouth, avec Damas et les grands centres de production du vilayet de Syrie. Ce chemin de fer, dont la construction a été inaugurée à Haïfa, le lundi 12 déc. 1892, par le gouverneur de St-Jean d'Acre, prend le nom de : *Syria ottoman railway*. La concession comprend un service de navigation sous pavillon ottoman sur le lac de Tibériade pour le transport des voyageurs et des marchandises au chemin de fer, et l'établissement d'un port et de quais à Haïfa ou à St-Jean d'Acre.

Transports. — En l'état actuel, les transports de marchandises entre Beyrouth et les centres commerciaux du sandjak sont effectués par des *moukres* (chameliers et muletiers). Leurs prix moyens sont par *kantar* de 254 kilos, comme suit :

De Beyrouth à Akka . . . . . 50 piastres = 10 fr.
De Beyrouth à Safèd, Tibériade et Nazareth. . . . . 120 à 130 piastres = 24 à 25 fr.

Montagnes. — Deux chaînes de montagnes partent à l'ouest du bord de la Méditerranée, et se dirigent vers le sud-

est à l'intérieur des terres dans le sandjak de St-Jean d'Acre, pour aller se réunir en un point commun, le mont *Erbal*, un des principaux sommets de la chaîne du *Carmel*. La première de ces chaînes commence au cap Blanc ou plutôt au *Ras en-Naqoûrah*, au point d'intersection des limites sud du merkez-sandjak de Beyrouth et nord du sandjak d'Akka. La seconde commence au *Ras el-Qouroum*, à Haïfa; c'est la chaîne du mont *Carmel* (*Djèbèl Mâr-Éliâs* ou mont St-Élie). Ses sommets principaux dépassent à peine 900 m. d'altitude. Quant à la première chaîne, elle compte parmi ses pics assez nombreux le *Djèbèl Adâthir*, dont l'altitude atteint 1.023 m.

Industrie. — On compte dans le sandjak d'Akka 62 moulins à farine, comprenant en totalité 108 paires de meules, 6 minoteries et 370 pressoirs à huile. La colonie prussienne de Haïfa, au nombre de 350 habitants fixes, fabrique du vin pour sa propre consommation. Les ouvrages d'ébénisterie en bois d'olivier, les coffres pour lingerie en cyprès sculpté, les coffrets, étuis, tables, etc., en marqueterie d'ivoire, d'écaille et de nacre, etc., fabriqués dans les villes principales, sont très estimés et dignes d'un intérêt tout spécial.

Commerce et Navigation. — On manque de données plus ou moins approximatives sur le mouvement commercial des ports de St-Jean d'Acre et de Haïfa. Leur mouvement maritime a été, en 1894, ainsi qu'il a été indiqué, page 49 :

Pour St-Jean d'Acre : 985 navires, jaugeant 72.377 tonneaux.
Pour Haïfa : . . . . 527 navires, jaugeant 110.626 tonneaux.

On verra plus loin, dans ces deux cazas respectifs, les nationalités ou pavillons qui ont pris part à ce mouvement maritime.

Phares. — On compte sur la côte du sandjak d'Akka 3 phares comme suit :

1° A St-Jean d'Acre : un feu fixe rouge; portée, 10 milles;

2° A Haïfa : deux feux blancs superposés ; portée, 10 milles;

3° Au mont Carmel : au-dessous du monastère, un feu fixe, blanc, altitude env. 150 m.; portée, 30 milles; c'est le phare le plus puissant de tout le littoral du vilayet de Beyrouth.

Dîmes et Impôts. — *Recettes du sandjak d'Akka :*

	PIASTRES.
Impôt foncier et patentes	1.979.224
Exonération du service militaire	366.857
Dîme des céréales	3.239.688
Taxe des bestiaux.	578.613
Douanes	725.735
Régie des tabacs	2.940.628
Dette publique	134.414
TOTAL . . .	9.965.109 p.

ou env. 2.291.970 fr.

CAZAS DU SANDJAK DE S^T-JEAN D'ACRE

MERKEZ-CAZA D'AKKA

Orientation; Limites. — Le merkez-caza d'Akka est situé au nord-ouest du sandjak de même nom. Il a pour limite : au nord, le merkez-sandjak de Beyrouth ; à l'est, les cazas de Safèd et de Nazareth; au sud, les cazas de Safèd et de Haïfa, et, à l'ouest, la mer Méditerranée.

Division administrative. — Il est divisé administratiment en 3 nahiés, qui sont *Sâhil*, *Cha'or* et *Chéfa-Amr*, et l'on y compte 49 villes, villages et hameaux.

Population du caza. — La population totale est de 14.753 hab., comme suit :

Musulmans	Sunnites	8.508	8.780 hab.
	Chiites (moutéouâlî)	280	
Catholiques	Latins	139	1.144 —
	Maronites	150	
	Grecs unis	855	
Syriens orthodoxes			2.400 —
Israélites			2.066 —
Druzes			253 —
Étrangers			110 —
		TOTAL	**14.753 hab.**

Chef-lieu. — AKKA, ACRE OU St-JEAN D'ACRE — chef-lieu du sandjak et du caza de même nom, résidence officielle du gouverneur et des autorités civiles et militaires du sandjak, siège

des tribunaux civils et criminels de première instance, du *bédâïèt* ou droit moderne et du *chèr'i* ou droit musulman, d'un évêque grec uni du rite melkite, d'agences de la douane, de la dette publique et de la régie des tabacs, station postale et télégraphique de service international — est située à 180 kil. env. au sud-ouest du port de Beyrouth, à 120 kil. de Saïda et à 60 kil. de Sour, en suivant la même orientation, par la route qui passe le long du rivage de la mer. Akka est relié à Tébria et au lac de Tibériade par une route carrossable de 55 kil. qui sera remplacée, comme il est dit page 97, par une voie ferrée desservant Damas, la Syrie et la Palestine.

La population de la ville d'Akka ou S'-Jean d'Acre, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 10.400 hab. Elle est divisée approximativement, comme suit :

Musulmans.	Sunnites	6.500	6 780 hab.
	Chiites	280	
Catholiques.	Latins	139	744 —
	Maronites	50	
	Grecs unis	555	
Syriens orthodoxes			2.000 —
Israélites			766 —
Étrangers			110 —
		TOTAL.	**10.400 hab.**

AKKA est l'ancienne *Akko* des Phéniciens et des Hébreux, Ακκον des Grecs. Elle reçut de Ptolémée le nom de *Ptolémaïs*, qui lui est encore souvent donné. Après avoir été grecque et égyptienne, elle devint colonie romaine sous l'empereur Claude. Sous l'empereur Héraclius, le khalife Omar ayant ordonné à Abou Obéïdah d'en finir avec les byzantins, Tyr et Césarée, villes alors très fortes, furent prises par Yézid, fils d'Abou Sofiân, aidé de Khalid, et toutes les autres villes maritimes de la Phénicie et de la Syrie leur ouvrirent leurs portes sans combat, en l'an 18 de l'hég. (637 de notre ère). Akka reprit alors son ancien nom légèrement modifié par les Arabes. Elle appartenait aux khalifes fatimites d'Égypte lorsque, après la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon (15 juill. 1099), elle tomba entre

les mains des croisés qui lui donnèrent le nom d'Acre. C'était alors le nom d'un évêché latin. Saladin, après avoir fait prisonnier à Tibériade le roi de Jérusalem, Guy de Lusignan, reprit Acre en 1187, mais Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion vinrent l'assiéger, et sa reddition eut lieu le 12 juill. 1191. C'est à ce siège que Richard arracha et jeta dans les fossés de la ville la bannière du duc d'Autriche, Léopold, qui s'en vengea plus tard en le retenant prisonnier à son passage dans ses États (11 déc. 1192). Frédéric II, empereur d'Allemagne, excommunié, chef de la sixième croisade, s'étant couronné lui-même roi de Jérusalem, vint à Acre et y fut aussi mal reçu que dans la Ville Sainte. St Louis y aborda à son retour d'Égypte, en 1251. Khalil, sultan d'Égypte, prit et ravagea Acre le 18 mai 1291. C'était la dernière ville qui restait aux croisés; à partir de ce moment elle appartint aux Égyptiens jusqu'en 1517, date de la conquête de l'Égypte par Sélim Ier.

Depuis lors, Akka n'a pas cessé de faire partie de l'empire ottoman. Les émirs druzes de la famille de Maân y résidèrent longtemps; mais, en 1750, Thahèr, chef des tribus d'arabes *bédévi* (bédouins) des bords du *Jourdain*, la leur enleva et en reçut après coup l'investiture de la Sublime-Porte. Toutefois, Djézzar-Pacha, nommé gouverneur général en 1766, en chassa les bédévi et les druzes qu'il refoula dans les montagnes du Liban. Le dernier siège que St-Jean d'Acre eut à subir date de 1799, lorsque le général Bonaparte l'investit, mais renonça bientôt à y entrer, malgré la prise de plusieurs autres villes maritimes, Qala'at el-Arich, Gazza, Jaffa, et la victoire qu'il remporta dans la plaine d'Esdrelon sur les troupes d'Abdallah, pacha de Damas. Rappelé en France par les événements, il abandonna en d'autres mains ses conquêtes d'Orient, et celles-ci ne tardèrent pas à faire retour à la Turquie.

La ville actuelle de St-Jean d'Acre doit son relèvement et les édifices superbes qui, l'embellissent, moins aux émirs druzes qu'à l'arabe bédévi Thahèr, et surtout à Djézzar-Pacha. La mosquée bâtie par celui-ci est un des plus beaux monuments de l'art oriental; son bazar voûté n'a d'égal que celui d'Alep; sa

fontaine publique surpasse en élégance et en beauté les merveilleuses fontaines de Damas. Malheureusement, son eau n'est guère meilleure que celle de l'ancien puits, autrefois unique ressource des habitants. La fontaine fournit aujourd'hui abondamment à l'alimentation de la ville.

Écoles. — On compte dans la ville d'Acre et ses dépendances 30 écoles, dont 2 supérieures, 2 secondaires et 26 élémentaires et primaires, fréquentées par 1.043 élèves dont 673 garçons et 370 filles, comme suit :

		ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans	2 *médressès* (droit et théologie)	2	100
	1 lycée	1	40
	20 écoles primaires et élémentaires	20	250
Catholiques latins	Acre : Dames de Nazareth, 1 école primaire (filles)	1	220
	Acre : Pères de Terre-Sainte, 1 école primaire (garçons)		151
	Chéfa-Amr : Dames de Nazareth, 1 école primaire (filles)	1	150
Grecs unis	Acre : 1 école primaire de garçons	1	92
Grecs orthodoxes	Acre : 1 *id.* *id.*	1	60
Israélites	Acre : 1 secondaire et 1 primaire (garçons)	2	80
	TOTAL	30	1.043

Il y a dans la ville 7 belles mosquées à minarets, 2 *médressés*, 2 églises catholiques, l'une latine et l'autre aux grecs unis, 1 église grecque orthodoxe, 1 synagogue, 2 cimetières musulmans, dont un aux chiites (moutéouâlî); 2 cimetières chrétiens, dont l'un est commun aux diverses communautés et l'autre réservé aux latins; 1 cimetière israélite, une belle fontaine publique, 1 bazar voûté, 4 *han* ou hôtelleries, 30 restaurants de diverses catégories, 1 hôtel, 25 cafés, 10 magasins ou dépôts, 300 boutiques, 2 pharmacies, etc., et 2.000 maisons. Les pressoirs à huile sont au nombre de 250, et les moulins à farine au nombre de 34 avec 49 paires de meules dans tout le merkez-caza d'Akka.

Production agricole. — La production agricole de ce caza consiste surtout en céréales et huile d'olive, fruits et légumes de toutes sortes, oranges, citrons, figues et raisins secs, tabac, laine, etc., dont le détail figure dans le tableau, page 95.

Bestiaux. — On estime en moyenne le produit annuel de l'élève des bestiaux dans le merkez-caza d'Akka à 47.500 têtes, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	1.800
Buffles	50
Chevaux	150
Anes et mulets	350
Moutons	9.000
Chèvres	36.000
Chameaux	150
TOTAL	47.500 têtes.

Le montant de la taxe sur les buffles, moutons, chèvres et chameaux, s'élève annuellement à 159.500 piastres, soit env. 36.685 fr.

Les recettes annuelles de la douane, des phares et de l'office sanitaire, réunies, forment un montant de 753.358 piastres, soit env. 172.270 fr.

Port. — Nous avons vu, page 98, que le mouvement maritime du port de St-Jean d'Acre a été, en 1894, de 985 navires, jaugeant 73.377 tonneaux. Le tableau ci-après représente la nationalité des pavillons qui ont pris part à ce mouvement :

PAVILLONS	NOMBRE DE NAVIRES			TONNEAUX		
	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL
Anglais	14	—	14	12.374	—	12.313
Français.	6	—	6	5.321	—	5.321
Hellène	—	9	9	—	1.779	1.779
Hiérosolymitain	—	2	2	—	50	50
Italien	10	1	11	5.364	170	5.734
Ottoman.	35	906	941	36.920	9.748	46.668
Samien	—	1	1	—	40	40
Suédois et Norvégien . .	1	—	1	411	—	411
TOTAUX. . .	66	919	985	60.590	11.787	72.737

CAZA DE HAÏFA

Orientation ; Limites. — Le caza de Haïfa est situé au sud-ouest du sandjak d'Akka. Il est limité : au nord, par le merkez-caza d'Akka; à l'est, par le caza de Nasra (Nazareth) et le sandjak de Naplouse; au sud, par le sandjak de Nazareth, et, à l'ouest, par la mer Méditerranée.

Division administrative. — Il est divisé admistrativement en deux nahiés, qui sont : *Haïfa* et *Qaïsariyèh* (Césarée), et l'on y compte 60 bourgs, villages et hameaux.

Population du caza. — La population du caza de Haïfa est de 15.728 hab., comme suit :

Musulmans	Sunnites		5.350 hab.
Catholiques	Grecs unis	3.598	3.821 —
	Maronites	223	
Grecs orthodoxes			450 —
Protestants			35 —
Israélites			5.200 —
Druzes			422 —
Étrangers			450 —
		TOTAL	15.728 hab.

Chef-lieu. — HAÏFA, chef-lieu du caza et du nahié de même nom, résidence officielle du caïmakam, siège de tribunaux de première instance du *bédâïèt* (droit moderne) du *chér'i* (droit musulman), d'une municipalité, d'agences de la douane, de la dette publique, de la régie des tabacs, station postale et télégraphique de service international, etc., est située à 30 kil. environ de la ville de St-Jean-d'Acre, chef-lieu du sandjak; elle est au fond de la même baie, et adossée au flanc nord du mont Carmel qui l'abrite complètement contre les vents du sud, mais la laisse exposée sans défense aux vents du nord et du nord-ouest. C'est l'ancienne *Hépha* des Phéniciens et des Hébreux et la Συκκμίνον des Grecs.

Population — La population actuelle, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 9.908 hab., comme suit :

Musulmans sunnites			3.350 hab.
Catholiques	Maronites	223	3.423 —
	Grecs unis	3.200	
Grecs orthodoxes			450 —
Protestants			35 —
Israélites			2.200 —
Étrangers (Prussiens)			450 —
		TOTAL	9.908 hab.

Écoles. — On compte dans la ville de Haïfa et ses dépendances 17 écoles dont 11 secondaires et 6 primaires, fréquentées par 1.411 élèves dont 851 garçons et 560 filles, comme suit :

		ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans	1 lycée	1	50
	2 écoles, annexes de mosquées	2	100
Catholiques	1 école primaire (garçons), Frères de la Doctrine chrétienne	1	231
	1 école primaire (filles), Dames de Nazareth	1	250
Protestants	Prussiens : 2 lycées	2	210
	— 2 pensionnats (jeunes filles)	2	150
	Divers : 1 lycée	1	50
	— 1 pensionnat (jeunes filles)	1	60
Grecs orthodoxes	2 écoles primaires : 1 de garçons (60), 1 de filles (55)	2	115
Israélites	4 écoles secondaires : 3 de garçons (150), 1 de filles (45)	4	195
	TOTAL	17	1.411

Il y a dans la ville de Haïfa : 2 mosquées à minarets, 3 églises, dont une aux maronites, une aux grecs unis et une aux grecs orthodoxes ; 2 chapelles latines, chez les Frères de la Doctrine chrétienne et chez les Dames de Nazareth ; 2 temples pour la colonie prussienne et 1 synagogue. La colonie prussienne a deux cimetières, et chacune des autres communautés a le sien. On compte à Haïfa 1.980 maisons, 2 *han* ou hôtelleries, 12 puits publics dont l'eau est très douce et qui tiennent lieu de fontaines, 10 cafés, 4 dépôts de marchandises, 100 boutiques, etc. ; les moulins des environs sont au nombre de 5 avec un nombre total de 13 paires de meules ; 89 pressoirs à huile sont disséminés dans les diverses localités du caza.

Production agricole. — On cultive principalement autour de Haïfa, de Qaïsariyèh et des villages qui en dépendent, le blé, le maïs, le sésame, l'olivier, le citronnier, l'oranger et les divers arbres à fruits ; la vigne, dont la colonie prussienne est presque seule à tirer du vin, la plupart des autres habitants n'employant le raisin soit sec, soit frais, que pour leur propre consommation et quelques exportations ; l'huile d'olive du caza de Haïfa n'est pas moins recherchée que celle des autres districts voisins. (Voir au tableau du sandjak d'Akka, page 95.)

Bestiaux. — Le produit annuel de l'élevage du bétail dans le caza de Haïfa est en moyenne de 38.027 têtes, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	2.100
Buffles	60
Chevaux	300
Anes et mulets	500
Moutons	7.000
Chèvres	28.000
Chameaux	67
TOTAL	38.027 têtes.

Le montant des taxes sur les buffles, moutons, chèvres et chameaux, s'élève à 123.770 piastres, soit env. 28.467 fr. par an.

Carrières. — A l'est de Haïfa, au pied du mont Carmel, on trouve d'importantes carrières de pierres à bâtir exploitées pour les constructions des villes des sandjaks et cazas environnants.

Port. — Le mouvement maritime du port de Haïfa a été, en 1894, de 626 navires, jaugeant 110.626 tonneaux. Le tableau ci-après montre la nationalité ou les pavillons qui ont pris part à ce mouvement :

PAVILLONS	NOMBRE DES NAVIRES			TONNAGE		
	Vapeurs	Voiliers	TOTAL	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL
Anglais	14	8	22	14.937	32	14.969
Austro-Hongrois	53		53	62.133		62.133
Français	15		15	13.970		13.970
Hellène		4	4		1.139	1.139
Italien	9	3	12	5.172	510	5.682
Ottoman	5	512	517	5.568	5 800	11.368
Suédois et Norvégien	3		3	1.365		1.365
TOTAUX	99	527	626	103.145	7.481	110.626

Les recettes annuelles des phares et de l'office sanitaire réunies montent à 32.003 piastres, soit environ 7.300 fr. par an. Celles de la douane sont englobées dans le chiffre des droits perçus par la direction générale de Beyrouth.

Localités remarquables. — Parmi les localités les plus remarquables du caza de Haïfa, on doit citer le *mont Carmel*, aujourd'hui *Djèbèl Mâr-Éliâs,* c'est-à-dire « montagne de Saint-Élie », en souvenir de ce célèbre prophète également vénéré par les musulmans, par les chrétiens de tous les rites, unis ou non-unis, et par les israélites. Sur cette montagne, au-dessus du port de Haïfa, à 550 m. d'altitude, le monastère des religieux carmes élève ses murs hospitaliers à l'ombre du drapeau français. De la chapelle dédiée au prophète Élie, la vue s'étend au loin sur la mer, à l'ouest, et, vers le sud, sur une longue suite de montagnes couvertes de chênes et de sapins. Du côté de l'est, on aperçoit Nazareth au pied du mont Thabor et les riches plaines de la Galilée.

A 40 kil. environ au sud de Haïfa, on rencontre le bourg de *Qaïsariyèh*, bâti sur les ruines d'une ville très ancienne connue seulement sous le nom de *tour de Straton*. Hérode la releva, l'enrichit de magnifiques édifices et lui donna le nom de Césarée en l'honneur d'Auguste qui la mit au rang des villes de premier ordre. C'était la résidence du préteur qui commandait toute la province. Saint Paul y a prêché. Les apôtres en sont partis pour évangéliser le monde. Césarée acquit une nouvelle célébrité du temps des croisades. Tour à tour soumise, suivant la fortune des armes, aux byzantins, aux arabes, aux croisés latins, plusieurs fois ruinée, saint Louis fit relever ses murailles dont l'enceinte crénelée subsiste encore avec ses hautes tours. Elle ne renferme plus que quelques maisons au milieu de débris de monuments romains, arabes et francs, parmi lesquels on remarque les colonnes de porphyre du temple d'Hérode. Déchue de toutes ses splendeurs, la riche Césarée, aujourd'hui simple chef-lieu de nahié, se retrouve maintenant dans le même état

qu'à son humble origine, quand elle n'était encore que la *tour de Straton*.

CAZA DE TIBÉRIADE

Orientation; Limites. — Le caza de Tébria ou Tabariyèh (*Tibériade*) est situé à l'est du sandjak d'Akka. Il est limité : au nord, par le caza de Safèd; à l'est, par le vilayet de Syrie; au sud, par le caza de Nasra (Nazareth), et, à l'ouest, par le caza de Nasra et le merkez-caza d'Akka (S'-Jean d'Acre).

Division administrative. — Il n'a point de nahié, et l'on y compte 27 bourgs, villages et hameaux.

Population du caza. — Sa population totale est de 10.052 hab., comme suit :

Musulmans sunnites			2 259 hab.
Catholiques	Latins	8	848 —
	Maronites	10	
	Grec unis	830	
Grecs orthodoxes			235 —
Protestants			10 —
Israélites			6.700 —
		TOTAL.	10.052 hab.

Chef-lieu. — TÉBRIA OU TABARIYÈH (*Tibériade*), chef-lieu du caza de même nom, résidence officielle du caïmakam, siège d'un évêque grec orthodoxe qui réside à Jérusalem (*Qouds-i chérif*), de tribunaux de première instance de droit moderne et de droit musulman, station postale et télégraphique de service international, agences de la dette publique, de la régie coïntéressée des tabacs, etc., est située au sud-ouest et au bord du lac de Tibériade ou mer de Génésareth (ancien *Kinnereth* des Hébreux) par 33°15′ de longit. et 32°45′ de lat. à 64 kil. est de S'-Jean d'Acre, chef-lieu du sandjak, à 40 kil. de

Chéfa-Amr, et à 30 kil. de Nasra (Nazareth) suivant la même orientation.

La population de Tébria, comprise dans le chiffre de celle du caza est de 7.433 hab., comme suit :

Musulmans sunnites			1.400 hab.
Catholiques	Latins	8	288 —
	Maronites	10	
	Grecs unis	270	
Grecs orthodoxes			35 —
Protestants			10 —
Israélites			5.700 —
		TOTAL	**7.433 hab.**

Tébria ou Tabariyèh, ancienne ville de Galilée, déjà célèbre du temps de Tibère sous le nom de Tibérias, fut conquise sur les empereurs romains d'Orient, sans coup férir, par Yézid, fils d'Abou Sofiân, pour le khalife Omar, en l'an 18 de l'hég. (637). Zimiscès[1] la reprit, mais pour peu de temps, et elle appartenait encore aux musulmans lorsque les latins s'en emparèrent à la première croisade. Après la mort de Baudouin IV (1186), le sultan Saladin extermina 500 chevaliers du Temple et de St-Jean qui défendaient Tibériade, entra dans cette ville, devant laquelle il livra ensuite au nouveau roi de Jérusalem, Guy de Lusignan, la célèbre bataille de Tibériade (1187) qui dura deux jours consécutifs et dont le résultat fut la déroute complète des latins. Saladin leur extermina en cette occasion 30.000 hommes, se saisit de la vraie croix et fit prisonniers Guy de Lusignan, le seigneur de Karak et le grand-maître des Templiers.

Cette place ne fut pas au nombre de celles que Salah ed-Din (*Saladin*) rétrocéda aux chrétiens par son traité avec Richard Cœur-de-Lion. Elle resta aux sultans ayyoubites et aux khalifes fatimites d'Égypte et leur appartenait encore lorsqu'elle passa de leurs mains entre celles des empereurs ottomans, avec l'Égypte, la Syrie et toutes les possessions asiatiques des Égyptiens, ainsi que le khalifat, en 1517, sous Sélim Ier. Depuis ce temps, Tébria n'a pas cessé de faire partie de l'empire ottoman.

(1) Lieutenant de Nicéphore Phocas qui était général sous Romain-le-Jeune, empereur de Byzance. Zimiscès devint empereur d'Orient le 12 déc. 969. Né en 925, en Arménie, mort le 10 janvier 976 à Constantinople (voir Hœfer, *Nouvelle biog. génér.* t. XLVI, col. 993).

Écoles. — Les écoles de Tébria (*Tibériade*) sont au nombre de 24, dont 1 secondaire et 23 primaires et élémentaires, fréquentées par 483 élèves (garçons), comme suit :

				ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans	1 lycée			1	30
	4 écoles primaires et annexes de mosquées			4	80
Catholiques	Latins (Pères de Terre-Sainte), 1 école primaire			1	50
	Maronites	1	—	1	40
	Grecs unis	1	—	1	50
Protestants		1	—	1	25
Syriens orthodoxes		1	—	1	20
Israélites		14	—	14	188
			TOTAL	24	483

On compte à Tébria : 2 mosquées à minarets, 1 église et 2 chapelles catholiques, 1 église grecque orthodoxe, 4 synagogues, 1 *hammam* (bain public turc), 2 *han* ou hôtelleries, 5 fontaines publiques, 4 fours, 6 cafés, 50 boutiques, 1 marché (*tcharchi*) et 1.490 maisons. Il y a aux environs 15 pressoirs à huile d'olives.

Les nombreuses villas qui s'étendaient autour du lac de Génésareth du temps des Hébreux et sous la domination romaine ont disparu depuis des siècles. De toutes ces riches campagnes, il ne reste même pas un souvenir, sauf celui de Magdala rappelé vaguement par le hameau de Mèdjdèl, qui occupe le même emplacement. Le site de Capharnaüm, célèbre dans les Saints Évangiles, est planté de bananiers roses. Tarichéa, Arbèla, Sènnabris, sont totalement oubliées. Des champs d'olives, de céréales, des jardins fruitiers et maraîchers, des bois d'orangers et de citronniers alternant avec les tentes des *bédévi* (bédouins) du *Jourdain*, dressées sur les sables du rivage, et les marécages où, parmi d'épaisses touffes de roseaux, pointe çà et là le mufle humide d'un grand buffle noir, ont remplacé les splendeurs de jadis par leur simplicité pittoresque.

Tibériade et son lac sont appelés toutefois, dans un avenir prochain, sinon à revivre dans toute leur antique splendeur, du moins à reprendre l'animation qui leur manque depuis si longtemps, et à recouvrer, à défaut de leur richesse disparue, l'ai-

sance que ne sauraient manquer de leur apporter le trafic du *Syria ottoman railway,* en construction, et la flottille à vapeur du service de navigation que les concessionnaires sont autorisés à créer sur le lac de Tibériade pour les transports de marchandises et de voyageurs à ce chemin de fer, dont Tébria sera sans doute l'une des principales stations.

Production agricole. — La production de ce caza est comprise dans le tableau, page 95.

Bestiaux. — L'élève des bestiaux dans le caza de Tabariyèh produit en moyenne chaque année 22.448 têtes d'espèces diverses, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL
Bœufs et vaches	1.900
Buffles	300
Chevaux	500
Anes et mulets	780
Moutons	3.883
Chèvres	15.000
Chameaux	85
TOTAL	22.448 têtes.

Le produit de la perception des taxes sur les moutons, chèvres, buffles et chameaux, s'élève à 69.930 piastres, soit environ 16.084 fr. par an.

CAZA DE SAFÈD

Orientation ; Limites. — Le caza de Safèd est situé au nord-est du sandjak d'Akka. Il touche, à l'est, au petit lac de Houlèh, ancien lac Mérom, et, au sud-est, au lac de Tibériade;

mais ces lacs n'y sont compris en aucune partie. Ce caza a pour limites : au nord, le merkez-sandjak de Beyrouth ; à l'est le vilayet de Syrie ; au sud, les cazas de Tébria et d'Akka, et, à l'ouest, le caza d'Akka.

Division administrative. — Il n'y a point de nahié ; on y compte 59 bourgs, villages et hameaux.

Population du caza. — Sa population totale est de 15.823 hab., comme suit :

Musulmans sunnites			7.376 hab.
Catholiques	Maronites	945	2 365 —
	Grecs unis	1.420	
Syriens orthodoxes			311 —
Israélites			5.271 —
Druzes			400 —
Étrangers			100 —
		TOTAL	**15.823 hab.**

Chef-lieu. — SAFÈD, chef-lieu du caza de même nom, résidence du caïmakam, siège de tribunaux de première instance du *bédâïèt* (droit moderne) et du *chér'i* (droit musulman), station postale et télégraphique de service international, des agences de la dette publique et de la régie coïntéressée des tabacs, etc., est situé à 50 kil. env. à l'est de St-Jean d'Acre, chef-lieu du sandjak, à 130 kil. env. au sud-est de Beyrouth, chef-lieu du vilayet, à 35 kil. au nord-est de Chéfa-Amr, nahié du caza d'Akka. La station postale et télégraphique est située sur la route carrossable de Safèd à Tibériade, à peu près à moitié chemin. Safèd est à 15 kil. ouest des rives du *Jourdain,* au bord de la riche vallée que baigne ce fleuve et sur la petite rivière de Safèd, dont la source jaillit, à 3 kil. de cette ville, du Djèbèl Kan'aân, l'un des contreforts de l'ancien Asamon, aujourd'hui Djèbèl Méiroun-Safèd, et l'ancienne Saphet, une des quatre villes saintes des Hébreux.

Sa population actuelle, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 10.000 hab., comme suit :

Musulmans sunnites			7.253 hab.
Catholiques	Maronites	345	1.765 —
	Grecs unis	1 220	
Syriens orthodoxes			311 —
Israélites			671 —
Étrangers			100 —
		TOTAL	10.100 hab.

Écoles. — Les écoles de la ville et du caza de Safèd sont au nombre de 42, dont 1 secondaire et 41 primaires, fréquentées par 642 élèves (garçons), comme suit :

					ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans	1 lycée				1	50
	4 écoles annexes de mosquées				4	100
Catholiques	Maronites : 2 écoles primaires (garçons)				2	80
	Grecs unis	1	—	—	1	30
Grecs orthodoxes		1	—	—	1	22
Israélites		30	—	—	30	350
Étrangers (protestants)		3	—	—	3	100
				TOTAL	42	642

On compte à Safèd : 4 mosquées à minarets, 3 églises, 2 bains publics (*hammam*), 1 *han* ou hôtellerie, 2 fontaines publiques, 10 fours, 15 cafés, 1 pharmacie, 45 boutiques, 3 magasins, 7 pressoirs à huile d'olive, 19 moulins et 2.000 maisons.

Production agricole. — Le caza de Safèd produit beaucoup de blé, d'orge et de maïs ; autour de la ville, les plantations d'oliviers, les champs de tabac, le coton, abondent ; on y récolte aussi des quantités considérables de fèves, de légumes et de fruits de toute espèce. (Voir, pour le détail, le tableau, page 95.)

Parmi les villages où prospèrent le plus les arbres fruitiers et toutes les autres cultures, on cite surtout celui de Jaounèh à l'est de Safèd. Le climat est généralement très sain, la température agréable, et de tous les endroits habités on jouit d'une très belle vue qui s'étend au loin sur les rives du *Jourdain* et les plaines de la Syrie.

Bétail. — Dans les nombreuses et belles prairies de cette

région, l'élevage des bestiaux fait l'occupation principale de la plupart des habitants des campagnes. Le produit moyen annnel de cette branche importante de l'agriculture est estimé à 48.794 têtes comme suit :

	TÊTE DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	950
Buffles	200
Chevaux	110
Anes et mulets	400
Moutons	9.039
Chèvres	38.000
Chameaux	95
TOTAL	48.794 têtes.

Les taxes perçues sur les buffles, moutons, chèvres et chameaux, s'élèvent en totalité à la somme de 167.586 piastres, soit env. 38.544 fr. par an.

Ainsi qu'il est déjà dit un peu plus haut, Safèd est l'ancienne Saphet, l'une des quatre villes saintes des Hébreux. De nos jours encore, elle est un lieu de pèlerinage très fréquenté des israélites. Au mois de juillet 1894, 30.000 personnes de cette communauté ont pris part à une semblable manifestation religieuse, pendant trente-six heures, avec un ordre parfait. La cérémonie s'est terminée par des prières publiques pour le suttan, faites en plusieurs langues par les pèlerins.

CAZA DE NASRA (Nazareth)

Orientation; Limites. — Le caza de Nasra est situé au centre du sandjak d'Akka, d'où il descend vers sa lisière au sud et s'avance à l'est jusqu'aux plaines de Syrie. Il est limité : au

nord, par le merkez-caza d'Akka; à l'est, par le caza de Tébria et le vilayet de Syrie ; au sud, par le sandjak de Naplouse, et, à l'ouest, par le caza de Haïfa.

Division administrative. — Il n'a point de nahié, et compte 27 bourgs, villages et hameaux.

Population. — Sa population totale est de 10.519 hab. comme suit :

Musulmans sunnites			1.877
Catholiques	Latins	800	4.342 —
	Maronites	500	
	Grecs unis	3.042	
Syriens orthodoxes			2.200 —
Protestants			200 —
Israélites			1.400 —
Étrangers			500 —
		TOTAL	**10.519 hab.**

Chef-lieu. — NAZARETH, chef-lieu du caza de même nom, est la résidence officielle du caïmakam, siège des autorités du caza, des tribunaux de première instance de droit moderne (*bédâïèt* et de droit musulman (*chèr'i*) et de deux évêchés grecs orthodoxes, l'un au mont Thabor, l'autre à Nazareth, dont les titulaires résident à Jérusalem; station d'une agence postale et télégraphique de service international, d'agences de la dette publique et de la régie coïntéressée des tabacs, etc. La ville est située sur une colline voisine du mont Thabor, à 35 kil. env. à l'est de Haïfa, à 30 kil. env. à l'ouest de Tébria (Tibériade), et, en ligne directe, à 160 kil. env. au sud de Beyrouth, et à 150 kil. env. au sud-ouest de Damas, chef-lieu du vilayet de Syrie, l'un des centres de production et de consommation les plus considérables de la Turquie d'Asie, auquel Nasra va bientôt être rattachée directement par le *Syria ottoman railway* en cours de construction.

Nazareth, l'ancien nom de Nasra, signifie « fleur ». De loin, au milieu des rocs dénudés qui l'environnent, avec ses maisons grises à toits plats, étagées sur le versant d'une colline au bord de la fertile vallée d'Esdrelon, cette petite ville semble, en effet,

sortir d'une coupe tapissée de verdure, remplie de couleurs vives et variées. Des champs de blé et d'orge encadrés de haies de cactus et d'aloès, aux feuilles charnues bordées de piquants, alternent avec des jardins d'oliviers, de grenadiers, d'orangers et de citronniers, toujours couverts à la fois de fleurs et de fruits. Des ruelles pittoresques serpentent tout le long de la colline à travers ces jardins embaumés. Désertes le jour, ces ruelles silencieuses s'animent le soir du va-et-vient des jeunes filles et des femmes portant leur cruche sur la tête. Pour la plupart, en effet, elles font leur provision journalière d'eau à l'entrée de la plaine, vers l'est de la ville. Là, jaillit la source préférée qu'on nomme encore aujourd'hui la *fontaine de Marie*, en souvenir de la vie cachée de l'humble Vierge à Nazareth.

On sait que les musulmans ont en grande vénération la Sainte Vierge (*Hazrèti Mèrièm*). Toutes les communautés, à l'exception des israélites, se plaisent à venir prier dans la chapelle des RR. PP. capucins de Nazareth aux pieds d'une de ses images, renommée pour les bienfaits obtenus du ciel en ce lieu. Tout récemment la population entière du village musulman de Damoun, situé sur la route de St-Jean d'Acre, y arrivait avec son *moukhtar* en tête. Les femmes et les enfants marchaient sur deux files en récitant des versets du *Qoran* ponctués de longs cris : « *Allah!* » Les hommes, au nombre de 150, caracolant sur leurs montures couvertes de fleurs, de pompons et de grelots, faisaient retentir l'air des salves de leurs fusils à capucines d'argent. Ils apportaient en triomphe un enfant qui, sur le point de mourir, avait été voué par sa mère à la « Vierge de Nasra » et subitement guéri. Tous s'agenouillèrent pieusement devant l'image vénérée et rendirent grâces à Dieu, tandis que le Père gardien de la chapelle, posant, suivant l'usage du pays, l'évangile de Saint-Jean sur la tête de l'enfant sauvé, en récitait le premier chapitre : « *Au commencement était le Verbe*, etc. »

Population du chef-lieu. — La population de la ville de Nasra, comprise dans le chiffre de celle du caza, est d'environ 8.000 hab., comme suit :

Musulmans sunnites			1.000 hab.
Catholiques	Latins	800	4 300 —
	Maronites	500	
	Grecs unis	3.000	
Syriens orthodoxes			2.000 —
Protestants			200 —
Étrangers (Russes)			500 —
		TOTAL	8.000 hab.

Ecoles. — Les écoles de la ville de Nazareth et des environs (mont Thabor, etc.) sont au nombre de 19, dont 5 secondaires et 14 primaires, fréquentées par 1.411 élèves dont 821 garçons et 590 filles, comme suit :

		ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans	1 lycée	1	50
	1 école annexe de mosquée	1	50
Latins	Franciscains : 1 école primaire à Nazareth	1	170
	Pères de Terre-Sainte : 1 école primaire à Nazareth	1	190
	Pères de Terre-Sainte : 1 école primaire au mont Thabor	1	51
	Dames de Nazareth : 1 école primaire orphelinat	1	210
	Sœurs de Saint-Joseph : 1 école primaire orphelinat		110
Grecs orthodoxes	1 école primaire	1	60
Étrangers	Russes : 1 lycée et 1 pensionnat	2	110
	— 1 école primaire	1	60
Protestants	1 lycée et 1 pensionnat	2	110
	3 écoles primaires de garçons et 3 écoles primaires de filles	6	240
	TOTAL	19	1.411

Il y a à Nasra : 1 mosquée à minarets, 4 églises latines, 3 églises grecques orthodoxes, 2 églises grecques catholiques, 1 église maronite, 1 temple protestant. Les latins y ont 1 hôpital et 1 dispensaire. Les russes y ont aussi un dispensaire. Les cimetières sont au nombre de 6, dont 1 pour les musulmans, 1 pour les latins, 1 pour les grecs orthodoxes, 1 pour les grecs catholiques, 1 pour les maronites et 1 pour les protestants. On compte à Nasra 1.600 maisons, 45 boutiques, 3 bains publics (*hammam*), 10 cafés, 4 moulins à farine, 4 fours et 9 pressoirs à huile.

Production agricole. — Les principales cultures du

caza de Nasra sont les céréales, les oliviers, la vigne, les arbres fruitiers, les légumes de toute sorte et le tabac. (Voir le tableau, page 95.)

Bétail. — On estime en moyenne le produit annuel de l'élève du bétail à 17.255 têtes, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	500
Buffles	70
Chevaux	100
Anes et mulets	300
Moutons	5.265
Chèvres	11.000
Chameaux	20
TOTAL	17.255 têtes.

Le produit de la taxe sur les buffles, moutons, chèvres et chameaux, s'élève en moyenne à 57.827 piastres, soit environ 13.200 fr. par an.

SANDJAK DE TRIPOLI

Orientation ; Superficie. — Le sandjak de Tripoli est situé dans la partie nord du vilayet de Beyrouth. Il est limité : au nord, par le sandjak de Lataqiyèh ; à l'est, par le vilayet de Syrie ; au sud, par le vilayet de Syrie et le mutessariflik de Djèbèl Libnân (Liban), et, à l'ouest, par la mer Méditerranée.

Sa superficie totale est de 5.969 kil. carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 4 cazas, qui sont : *Tarabolous-i châm* (Tripoli de Syrie), *Safita*, *Akkar* et *Husn el-Akrâd;* et en 6 nahiés, qui sont : *Tarabolous*, *Iskèlè*, *Haniyè*, *Tortose*, *Rouâd* (*Arouâd*) et *Hazour*. On y compte 567 villes, bourgs, villages et hameaux.

Autorités. — Les autorités administratives du sandjak de Tripoli sont : le *mutéssarif*, gouverneur du sandjak et du merkez-caza de Tripoli ; les trois *caïmakam*, sous-gouverneurs des trois autres cazas, et les *moukhtar* ou chefs de quartiers élus par les habitants des nahiés pour faire fonctions de *mudir*, directeurs de ces nahiés.

Les autorités religieuses sont, pour les musulmans, les *mufti*, *cadi*, *naïb*, etc., relevant du chéïkh ul-islam ou ministre du culte, qui siège à Constantinople. Les maronites ont un évêque à Tripoli. Les évêchés grecs orthodoxes ont leur siège à Tripoli et à Akkar.

Tribunaux. — Il y a au chef-lieu du sandjak et à ceux des

cazas des tribunaux de première instance, qui relèvent de la cour d'appel de Beyrouth.

Gendarmerie. — Un corps de 300 gendarmes, détaché du régiment dont le quartier central est à Beyrouth, est chargé du service de l'ordre public dans le sandjak de Tripoli.

Douane. — Une direction des douanes relevant de la direction générale de Beyrouth a son siège à Tripoli.

Postes et Télégraphes. — Il y a dans le sandjak de Tripoli une station postale et télégraphique de service international (correspondance en turc, en arabe et en français) au port de Tripoli, et une seconde station dans la ville même, mais seulement pour le service dit « intérieur », c'est-à-dire pour la correspondance turque et arabe exclusivement. Trois stations postales ont leurs bureaux à Safita, à Akkar et à Husn el-Akrâd, et enfin une station postale et télégraphique de service intérieur est établie à Tortose.

Population du sandjak. — La population totale du sandjak de Tripoli est de 96.109 hab., comme suit :

Musulmans sunnites			67.800 hab.
Catholiques.	Latins	159	8.257 —
	Maronites	4.259	
	Grecs unis	3.839	
Grecs orthodoxes			8.300 —
Protestants			150 —
Israélites			1.102 —
Ansariyè			10.500 —
		TOTAL	**96.109 hab.**

Écoles. — On compte dans le sandjak de Tripoli 539 écoles, dont 8 d'enseignement secondaire et 581 primaires et élémentaires, fréquentées par 7.473 élèves, dont 698 garçons et 775 filles, comme suit :

		ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans	4 lycées	4	200
	567 écoles primaires (garçons)	567	5.670
Latins	1 école secondaire (garçons)	1	127
	5 écoles primaires (garçons, 269), 3 écoles primaires (filles, 635)	8	931
Maronites	3 écoles primaires de garçons	3	120
Grecs orthodoxes	1 lycée (125 garçons) et 1 pensionnat (50 filles)	2	175
Protestants	1 école primaire (filles)	1	60
Israélites	1 collège	1	55
	1 école primaire de garçons	1	105
	1 — de filles	1	30
	TOTAL	589	7.473

Production agricole. — La production agricole du sandjak de Tripoli consiste principalement en céréales, œufs de volaille, beurre, graines et plantes médicinales, citrons et oranges, farine, fruits frais et secs, fèves, pois, haricots, etc. ; huile d'olives, oignons, pommes de terre, sésame, laine, soie, vins, tabacs, etc., dont le détail figure dans le tableau ci-après:

PRODUCTIONS	QUANTITÉ	VALEUR	PRODUCTIONS	QUANTITÉ	VALEUR
	hectolitres	francs		kilogrammes	francs
			Report.		8 973.072
Blé	407 856	5 077.815	**Lentilles**	393.028	64.063
Orge	44.000	412 675	**Noyaux d'abricots**	149.550	126 260
Maïs	24.438	244 380	**Oignons**	3.524.168	102 588
Millet	19.329	193.290	**Oranges**	4.308.411	330 044
	kilogrammes		**Pâte d'abricots**	32.800	6.500
Albumine	10.427	36.495	**Pois chiches**	2 673 950	355.635
Beurre fondu	82.450	140.165	**Pommes de terre**	1.078 382	79 476
Carvi (graine de)	92.910	35.305	**Raisins secs**	237.990	26.078
Cédrats	8.576	2.571	**Réglisse** (racine de)	837 066	184.154
Citrons	1.984.537	257.995	**Ricin** (graine de)	256 589	51.117
Coloquintes	6.500	25.000	**Sésame**	153.146	115.945
Eau de fleur d'oranger	2 000	1.200	**Soie**	450.000	1.727.390
Farine	1 917.467	38 334	**Tabac**	17.984	12 408
Son	50.000	3 200	**Vesce**	88.850	4.445
Fèves	943 448	115 100	**Vins et eaux-de-vie**	4 955	3.419
Figues sèches	1 300.000	130.000		pièces	
Fruits frais	452.966	113.244	**Œufs de volailles**	1.334.800	26.696
Haricots	48.222	12.537		caisses	
Huile d'olive	641.473	705.621	**Scammonée**	2	5 000
Jaunes d'œufs	58.645	58.645			
Laine	1.505.486	1.355.500			
Légumes frais	70.723	14 000			
A reporter		8.973.072	*Valeur totale*		12.194.790

Bestiaux. — Il faut ajouter à cette production celle de l'élevage du bétail qui présente en moyenne chaque année 187.527 têtes, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL
Bœufs et vaches	4.600
Buffles	89
Chevaux	2.140
Anes et mulets	3.773
Moutons	34.690
Chèvres	141.800
Chameaux	435
TOTAL	187.527 têtes.

Sur ce nombre total de têtes de bétail, les buffles, moutons chèvres et chameaux, sont seuls soumis à des taxes dont le montant s'élève à 622.955 piastres, soit env. 143.290 fr. par an.

Sériciculture. — On peut apprécier l'importance de la sériciculture dans le sandjak de Tripoli par la production moyenne en cocons de ses divers centres séricicoles, production que l'on estime comme suit :

	KILOGR.
Environs de Tripoli et de Méniyèh.	65.000
Denniyèh	95.000
Caza d'Akkar	115.000
— de Husn el-Akrâd	90.000
— de Safita	85.000
TOTAL	450.000 kilogr.

Valeur approximative : 1.700.000 fr.

Tabacs. — La récolte des tabacs, d'après l'enregistrement de la régie coïntéressée, s'est élevée dans le sandjak de Tripoli,

pour l'exercice 1894, à 17.984 kilos de feuilles, d'une valeur totale de 12.400 fr.

Mines et Minières. — Il n'y a pas de mines proprement dites dans ce sandjak, mais de nombreuses carrières de gypse ou pierre à plâtre, de *ramlè* ou grès sablonneux employé dans les constructions. D'importants gisements d'ocre rouge et d'ocre jaune se rencontrent un peu partout, surtout aux environs de Tripoli, de Safita et d'Akkar.

Fleuves et Rivières. — L'unique cours d'eau qui mérite d'être cité est le *nahr el-Qadicha*, ou fleuve sacré, qui prend sa source au mont Liban, dans la région des cèdres, près d'Èhden, et se jette dans la mer Méditerranée, à Tripoli. Le *Sabbatique* ou *Arqa* et l'*Éleftheri*, aujourd'hui *nahr el-Kébir*, qui se jettent dans la baie d'Akkar, sont des ruisseaux sans aucune importance.

Routes et Chemins. — Il n'existe qu'une seule route carrossable dans le sandjak de Tripoli, c'est celle qui conduit de la ville de Tripoli à Homs et Hamah (vilayet de Syrie). Sa longueur totale est de 141 kil., soit 94 kil. de Tripoli à Homs et 47 kil. de Homs à Hamah. Les premiers 62 kil. appartiennent au sandjak de Tripoli et les 79 derniers au vilayet de Syrie.

Cette route a été construite par le gouvernement local suivant le système de prestations adopté par le ministère des Travaux publics. Elle a été concédée ensuite à une compagnie indigène qui l'exploite régulièrement pour voyageurs et marchandises.

Le transport pour voyageurs est fait au moyen de voitures à 12 places attelées de 5 chevaux ou mulets, faisant le voyage en 11 heures, avec 6 relais, y compris l'attelage de départ. Le prix des places de Tripoli à Homs et *vice versa* est de 3 médjidiés d'argent, soit environ 13 fr. La compagnie loue aussi des voitures particulières, à raison de 100 fr. pour le trajet de Tripoli à Homs et de 180 fr. de Tripoli à Hamah.

Le transport des marchandises est fait par la même compagnie d'exploitation, au moyen d'un service de roulage composé de 7 convois de 7 chariots chacun, effectuant un départ par jour de Tripoli à Homs et de Homs à Tripoli. Le trajet, soit dans un sens soit dans l'autre, se fait en 3 jours, soit 27 heures de marche totale (env. 148 kil.), y compris nécessairement les repos. Les chariots sont à 4 roues et attelés chacun de 3 mulets.

Transports. — Le prix des transports de marchandises est variable suivant le plus ou moins de demande et la plus ou moins grande concurrence des chameaux. Il se maintient à peu près comme suit :

Par quintal de 200 okes = 256 kilogrammes.

De Tripoli	à Homs et vice versa	18 à 40 piastres	= 4 fr. 14 à	9 fr. 20.
	à Hamah —	30 à 65 —	= 6 fr. 90 à	14 fr. 95.
De Homs	à Hamah —	10 à 15 —	= 2 fr. 30 à	3 fr. 45.

Le trafic par chariots est en moyenne comme suit :

		KILOGR.	KILOGR.
De Tripoli	à Homs	2.065.000	2.596.282
—	à Hamah	531 282	
De Hamah	à Tripoli	1 428.450	4.205.885
De Homs	—	2.777.435	
	TOTAL : trafic par chariots		6.802.167

Le trafic par chameaux est en moyenne comme suit :

	CHAMEAUX	KILOGR.	KILOGR.
Des districts de Homs à Hamah	164.974	27.220.710	43.877.620
— en deçà de Homs	100.951	16.656.910	
Pour Homs et Hamah	31.813	5.249.145	5.249.145
TOTAL par chameaux			49.126.765

Trafic total (marchandises) de la route de Tripoli à Homs et Hamah :

	KILOGR.
Par chariots	6.802.167
Par chameaux (297.738 têtes)	49.126.765
TOTAL GÉNÉRAL	55.928.932

Dans les chiffres ci-dessus ne figurent point le trafic par mulets entre Tripoli, Homs et Hamah, et celui des cazas d'Akkar et de Safita, qui empruntent la route de Tripoli à Homs et *vice versa* aux 20e et 40e kil.

Aux termes de la concession d'exploitation, il n'est point permis de faire suivre aux bêtes de somme, entre Tripoli, Homs et Hamah, une autre route que celle-ci, et la compagnie exploitante est autorisée à percevoir sur toute bête chargée un droit de péage tarifé comme suit :

1° *De Tripoli d Homs et Hamah et* vice versa :

Chameau. . . .	3 p. 50	soit	0 fr. 805
Mulet ou cheval.	1 p. 75	—	0 fr. 4025
Ane	0 p. 875	—	0 fr. 20125

2° *De Tripoli au delà du* 40e *kil.* (*district de Hosri*) *et* vice-versa :

Chameau. . . .	2 p.	soit	0 fr. 46
Mulet ou cheval.	1 p.	—	0 fr. 23
Ane	0 p. 50	—	0 fr. 115

3° *De Tripoli au* 20e *kil. et* vice versa *et du* 20e *kil. au* 40e *kil. et* vice versa :

Chameau . . .	1 p. 25	soit	0 fr. 2875
Mulet ou cheval.	0 p. 625	—	0 fr. 1437
Ane	0 p. 25	—	0 fr. 0575

4° *De Tripoli en deçà du* 20e *kil. et* vice versa :

Chameau . . .	0 p. 625	soit	0 fr. 1437
Mulet ou cheval.	0 p. 25	—	0 fr. 0575
Ane.	0 p. 125	—	0 fr. 02875

Le capital de la compagnie indigène d'exploitation de la route de Tripoli à Homs et Hamah est de 28.000 livres turques, soit environ 644.000 fr. ; il est divisé en 7.000 actions de 4 livres, soit environ 92 fr. Le dividende distribué jusqu'ici a été

d'environ une livre turque, soit 23 fr. par action et par an. Il n'y a point d'amortissement.

Il existe aussi à Tripoli un tramway qui relie le quartier maritime (el-Mîna) à la ville proprement dite, située à 3 kil. environ du port. Concédée à une compagnie exclusivement indigène, au capital de 200.000 fr., divisé en 2.000 actions de 100 fr., son exploitation permet la distribution de dividendes de 14 à 16 fr. par action et par an.

Un projet de chemin de fer entre Tripoli et Homs, projet qui se relie à un projet de port et de quais à Tripoli, présentés tous deux par une compagnie locale, sont en ce moment à l'étude au Conseil d'administration du vilayet de Beyrouth.

Montagnes. — A la limite est du sandjak de Tripoli s'étend du nord au sud la chaîne des monts *Ansariyè* qui le séparent du vilayet de Syrie et vont se joindre à celle du Liban près d'Akkar, chef-lieu du caza de même nom. Aux environs de la ville de Tripoli, certains pics de cette chaîne n'ont pas moins de 3.050 m. d'altitude; au col de *Dar es-Saouda*, ils atteignent 3.074 m., et au *Djèbèl Akkar*, point de leur jonction au Liban, 2.090 m. d'altitude.

Industrie. — Le sandjak de Tripoli a pour principales industries : les savonneries (2.500.000 kilos de savon par an, en six mois de travail); la fabrication de l'albumine et du jaune d'œuf (exportation annuelle : 10.427 kilos d'albumine à 3 fr. 50 le kilo, et 58.645 kilos de jaune d'œuf à 1 fr., prix moyen); les magnaneries et filatures de soie, les filatures de coton, les fabriques de la spécialité très renommée de ceintures à raies rouges et jaunes dites *zounnâr Tarabolousi* ou ceintures de Tripoli; les fabriques d'étoffes de soie dites *aladja*, de gaze et de mousseline de soie, de *tchârchaf* pour vêtement de dames, draps de lit et couvertures de sofa; de belles étoffes de coton nommées *sima*; les moulins à farine, les huileries et métiers divers dont les produits sont en grande réputation en Turquie et à l'étranger (voir page 46).

Ports. — Tripoli est l'unique place de commerce international dans le sandjak de même nom. Le mouvement de la navigation de ce port est comme suit, en moyenne :

PAVILLONS	NOMBRE DES NAVIRES			TONNAGE		
	Vapeurs	Voiliers	TOTAL	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL
Anglais	76		76	53 746		53.746
Austro-Hongrois	1		1	1.140		1.140
Français	53		53	98.436		98.436
Hellène		21	21		5.289	5.289
Italien	9	3	12	5 172	1.497	6 669
Ottoman	65	1.481	1 546	64 689	19.151	83 840
Egyptien	106		106	107 806		107.806
Samien		3	3		234	234
Russe	48		48	72.152		72.152
Suédois-Norvégien	1		1	411		411
TOTAUX	359	1.508	1.867	26.171	26.171	429.723

Un projet de port et de quais à Tripoli, se reliant à un projet de chemin de fer entre Tripoli et Homs, présentés tous deux ensemble par la même compagnie locale, sont en ce moment à l'étude du Conseil administratif du vilayet de Beyrouth. (Voir pour plus de détails la notice ci-après du vilayet de Syrie.)

Phares. — Il y a dans le sandjak de Tripoli 3 phares, comme suit :

1° A Tripoli, entre l'office sanitaire et la douane, un feu fixe, rouge; portée, 6 milles ;

2° A Tripoli, sur le point le plus élevé de l'îlot de Bluff ou *el-Ramkin*, un feu fixe blanc ; portée, 14 milles;

3° A l'Ile de Rouâd, sur la plus haute tour de la forteresse située au centre de l'île, un feu à éclats blancs ; portée, 16 milles.

Commerce. — Le mouvement commercial de la rade de Tripoli est en moyenne comme suit :

EXPORTATION

ARTICLES	QUANTITÉS	VALEUR	DESTINATION
	Hectolitres	Francs	
Blé	625.000	6.200.000	Angleterre, France, Grèce, Turqu
Orge	150.000	1.350.000	*id.* *id.* Autriche.
Maïs	125.000	500.000	Turquie.
Millet	100.000	250.000	*id.*
	1.000.000	8.300 000	
	Kilogrammes		
Albumine	10.427	36.495	France, Angleterre.
Beurre fondu	120.000	204.000	*id.* Turquie, Grèce.
Bourghoul[1] et biscuit	156 368	35.175	Grèce, Egypte, Iles ottomanes.
Carvi	92.910	35.305	France.
Cédrats	8 576	2.571	Grèce, Smyrne, Constantinople.
Chiffons et os	467.200	23.260	France, Autriche, Angleterre.
Citrons	2.876.805	386.992	Grèce, Smyrne, divers.
Coloquinte	6.500	25.000	France, Angleterre, Italie.
Cumin	44.152	14.128	*id.* *id.* Autriche.
Eau de fleur d'oranger	2.000	1.200	Turquie.
	Caisses		
Écaille de tortues de mer	50	50.000	Angleterre, France, Constantinop
	Kilogr.		
Éponges	18.276	370.826	Egypte, Grèce, France, Constanti
Fèves	943.448	115.100	Angleterre, France, Turquie.
Farines	1.917.467	38.334	France, Turquie.
Figues sèches	1.300.000	130.000	*id.* *id.* Autriche.
Fruits frais	452.000	113.000	Grèce, Chypre, Smyrne, Constant
Haricots	48 222	12.537	France, Autriche, Italie.
Huile d'olive	247.912	173 538	*id.* Angleterre, Amérique, Eg
Jaune d'œufs	58 645	58.645	*id.* *id.* Autriche.
Légumes frais	70.723	14.000	Grèce, Smyrne, Constantinople,
Laine	1 505.486	1.355.500	France, Angleterre, Autriche.
Lentilles	393 028	64.063	*id.* *id.* Turquie.
Maroquin	6.049	39.820	*id.* *id.* Egypte.
Nougat (hèlva)	4.352	2.176	Constantinople, Grèce, Smyrne.
Noyaux d'abricots	49 550	26.261	France.
	Pièces		
Œufs de volailles	1.334.800	26.696	Turquie, Egypte, divers.
	Kilogr.		
Oignons	5.285.252	153.882	Russie, Constantinople, France.
Oranges	4.308.411	330.041	Russie, *id.* Chypre.
Pâte d'abricots	32 800	6.500	Constantinople, divers.
Pois chiches	4 010 925	533.452	*id.* *id.*
Pommes de terre	1.617 573	119.214	*id.* *id.*
Raisins frais	2 500 000	500.000	*id.* *id.*
Raisins secs	237.990	26.078	Marseille, Russie.
Réglisse (racine de)	837.066	184.154	Amérique, France.
Ricin (graine de)	21.120	4.962	France, Angleterre.
Savon	1.664.729	998.737	Turquie, Egypte, Grèce, divers.
Soie grège	100.606	3.454.780	France.
Sésame	106 292	31.890	*id.* Grèce, Russie.
Son	50.000	3.200	France.
Soude	204.260	15.020	*id.* Autriche.
Tabac	17 984	12.408	*id.* Angleterre.
	Caisses		
Scammonée	2	5.000	France, Angleterre.
	Kilogr.		
Tissus de Homs et Hamah	80.847	2.806 000	Constantinople, Smyrne, Égypte
Vesce	86 850	4.445	Autriche.
Vins et eaux-de-vie	4.955	3.419	France, Grèce, Constantinople.
Divers	103.541	129.000	Divers.
BÉTAIL SUR PIED	Têtes		
Bœufs	20.000	3.000.000	Egypte.
Chevaux	1.200	112.000	Constantinople, divers.
Anes	100	10.000	*id.* *id.*
Moutons	130 000	1.500.000	Egypte, Constantinople.
Chèvres	300 000	3.000.000	*id.* divers en Turquie.
	Valeur totale : fr.	18.598.807	

(1) Le « bourghoul » est du blé cuit, puis séché au soleil, mondé et concassé. (du *pilaf* et d'excellents potages.

IMPORTATION

ARTICLES	QUANTITÉS	VALEUR EN FRANCS	PROVENANCE
	Kilogr.		
Bois de construction	2.803.155	10.140	Autriche, Turquie.
Bougies et cierges	2.848	2.570	France, Autriche.
Café	72.750	160.000	*id.* Angleterre.
	Colis		
Cercles pour caisses	1.488	11.885	Turquie.
	Kilogr.		
Chanvres et étoupes	59.980	14.145	Chypre.
Douppions et déchets	985	4.925	Turquie.
Draps	22.875	229.500	Angleterre, France, Turquie.
Droguerie	6.550	25.000	*id.* *id.*
Fers et aciers	485.213	121.304	France.
Filés de coton	450.000	1.132.600	*id.* Angleterre.
Fromage	1.660	2.192	*id.* Grèce, Turquie.
Fruits frais et secs	186.893	65 037	*id.* Turquie.
Graine de vers à soie	716	24.000	France.
Graines diverses	16.710	83.550	*id.* Italie.
Gypse (pierre à plâtre)	14.000	655	Chypre.
Hennèh[1]	6 930	3.000	Egypte, Turquie, Indes.
	Tonnes		
Houille	20.000	700.000	Angleterre, France.
	Kilogr.		
Huile d'olive	28.224	20 000	Turquie, France, Italie.
Indigo	16.300	293.400	Angleterre.
Manufactures	1.073.706	3.462.000	*id.* France, Autriche.
	Pièces		
Marbre	15.000	30.000	Italie.
	Kilogr.		
Natron (sel de)	124.000	18.466	Egypte.
Maroquin	»	67.500	France, Angleterre, Turquie.
Papier	25.798	24.000	Autriche, France, Angleterre.
Peaux de buffles	594.730	352.150	Egypte, Turquie, divers.
	Caisses		
Pétrole	79.600	557.200	Russie, Amérique.
	Kilogr.		
Plomb en grenaille	3.200	800	France.
Poisson salé	33.360	19.682	Grèce, Russie, Turquie.
Poix et goudron	21.720	5.440	France, Angleterre.
Riz	2.171 050	707.053	Angleterre, Italie, Egypte.
Sel marin	3.137.100	282.339	Turquie.
Soie grège	2.225	44.500	Chine (importation anglaise).
	Colis		
Sparterie	2.490	33.117	Indes, Turquie, Egypte.
	Kilos		
Sucre	1.156.495	609.122	France, Belgique, Egypte.
Tabac	22.156	88.624	Turquie, Autriche, Egypte.
Tumbéki	366.824	593.814	Perse, Turquie.
Tissus divers, etc	»	273.888	France, Autriche.
Verrerie, faïence	366.890	828 500	*id.* *id.* Angleterre.
Divers	452.500	916 921	Divers.
Valeur totale : fr. :		**11.999.019**	

RÉSUME :

EXPORTATION :	*valeur en francs* . . .	18.598.807 fr.
IMPORTATION :	*id.* *id.*	11.999.019 »
	Différence en faveur de l'exportation.	6.599.788 »
MOUVEMENT TOTAL :	*valeur en francs.*	30.597.826 fr.

(1) Racine de *lawsonia inermis* réduite en poudre qui sert à teindre les cheveux, les ongles, la paume des mains des femmes et la barbe des hommes.

Dîmes et impôts. — Recettes du sandjak de Tripoli :

	PIASTRES
Impôt foncier et patentes.	1.708.831
Exonération du service militaire .	695.605
Dîme des céréales	2.308.376
Taxe des bestiaux	622.955
Douane.	14.573.208
Régie des tabacs	1.485.157
Dette publique ottomane	1.398.077
TOTAL . . .	22.792.209

ou env. 5.230.000 fr.

CAZAS DU SANDJAK DE TRIPOLI

MERKEZ-CAZA DE TRIPOLI

Orientation; Limites. — Le merkez-caza de Tripoli est situé dans la partie nord du vilayet de Beyrouth et dans la partie ouest du sandjak de Tripoli. Il est limité : au nord, par le sandjak de Lataqiyèh ; à l'est, par les cazas de Safita, de Husn el-Akrâd et d'Akkar; au sud, par le mutéssariflik de Djèbèl Libnân (Liban), et, à l'ouest, par la mer Méditerranée.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 6 nahiés, qui sont : *Tarabolous* (Tripoli), *Iskèlè*, *Haniyè*, *Tartous* (*Tortose*), *Rouâd* et *Hazour*. On y compte en tout 91 villes, bourgs, villages et hameaux.

Population du caza. — La population totale est de 38.937 hab., comme suit :

Musulmans sunnites			30.000 hab.
Catholiques	Latins	159	3.689 —
	Maronites	2.500	
	Grecs unis	1.030	
Syriens orthodoxes			5 078 —
Israélites			170 —
		TOTAL	38.937 hab.

Chef-lieu. — TRIPOLI OU TARABOLOUS-I CHAM, chef-lieu du sandjak, du merkez-caza et du nahié de même nom, résidence

officielle du *mutéssarif* (gouverneur) et d'un *mudir* (directeur), est le siège d'un évêque maronite et d'un évêque grec orthodoxe, de tribunaux de droit moderne (*bédâïèt*) et de droit musulman (*chèr'i*); c'est le quartier d'un corps de 300 gendarmes détachés du régiment caserné à Beyrouth, d'une station postale et télégraphique, des agences de la dette ottomane et de la régie des tabacs, etc. Tripoli est situé à 80 kil. au nord de Beyrouth, chef-lieu du vilayet, à 135 kil. au sud de Lataqiyèh, chef-lieu du sandjak de même nom, à 55 kil. au sud de Tartous, à 40 kil. ouest d'Akkar, à 40 kil. sud-ouest de Husn el-Akrâd, et à 63 kil. sud-ouest de Safita.

La ville de Tripoli se compose de 2 *nahiés*, qui sont : *el-Minâ* ou *Iskèlè*, c'est-à-dire le quartier maritime, et *Tarabolous* ou Tripoli, qui est la ville proprement dite bâtie sur un contrefort du mont Liban et séparée de son quartier maritime par une distance d'environ 3 kil. Ce quartier, administré par un mudir, relevant directement du mutéssarif (gouverneur), est relié à la ville proprement dite par une ligne de tramways passant à travers la plaine toute couverte d'orangers qui s'étend le long du rivage au nord et au sud.

Population. — La population de la ville entière de Tripoli, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 30.110 hab., comme suit :

	A EL-MINA	A TRIPOLI
Musulmans	4.941	19.900 hab.
Maronites	720	780 —
Latins	59	100 —
Grecs unis	»	30 —
Grecs orthodoxes	1.200	2.300 —
Israélites	80	» —
	7.000	23.110 hab.
POPULATION TOTALE DE TRIPOLI	30.110 hab	

Écoles. — Les écoles de la ville de Tripoli, y compris el-Minâ, sont au nombre de 32, dont 2 secondaires et 30 primaires,

fréquentées par 2.234 élèves, dont 1.489 garçons et 745 filles, comme suit :

		Écoles		Élèves	
		Tripoli	El-Mina	Tripoli	El-Mina
Musulmans	: 2 lycées	1	1	61	39
—	14 écoles primaires	12	2	636	55
Catholiques	Franciscains : 3 écoles primaires (140 garçons, 80 filles)	1	2	80	140
	Pères de Terre-Sainte : 3 écoles primaires (79 garçons, 60 filles)	1	2	30	109
	Frères de la Doctrine chrétienne : 2 écoles primaires (garçons)	1	1	127	77
Catholiques	Carmes : 1 école primaire de garçons	»	1	»	30
	Maronites : 3 écoles primaires de garçons	3	»	120	»
	Filles de la Charité : 1 école primaire de filles	1	»	495	»
Grecs orthodoxes	: 2 écoles primaires (1 garçons et 1 mixte)	1	1	75	100
Protestants	: 1 école primaire de filles	»	1	»	60
	Totaux	21	11	1.624	610
	Ensemble	32		2.234	

Tripoli est une ancienne ville phénicienne dont le nom primitif n'a pas été connu des historiens grecs, qui lui ont donné le nom de Tripolis, parce que, dit Diodore de Sicile, « cette ville très célèbre de la Phénicie se composait de trois villes séparées l'une de l'autre par un stade d'intervalle ». « L'un de ces quartiers, dit Pline, avait été construit par les Tyriens, le second par les Sidoniens, et le troisième par les Arcadiens. » Chacun de ces peuples habitait son quartier respectif. Le sénat des Phéniciens se tenait dans cette ville et y délibérait sur les affaires les plus importantes de l'État. Il ne reste rien des palais qu'y trouvèrent les Séleucides, ni des édifices magnifiques qu'ils y élevèrent, ainsi que les Romains. Sous le khalife Omar, Tripoli se rendit sans résistance à Khalid, l'un des généraux de l'armée d'Abou Obéïdah. Dès la première croisade, Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, en commença le siège en 1104, mais les croisés ne parvinrent à s'en rendre maître que cinq ans plus tard. Elle fut alors érigée en comté et

donnée en fief du Saint-Sépulcre aux comtes de Toulouse, sous lesquels elle prospéra durant 171 ans, malgré bien des querelles intestines et de terribles tremblements de terre. Outre le château qu'ils avaient élevé sur la hauteur nommée alors par les croisés « mont des Pèlerins » et par les musulmans « Sândjil » (Saint-Gilles?), château qui subsiste encore, ils l'entourèrent du côté de la mer de solides murs de fortifications flanqués de tours. A partir de l'embouchure du *nahr el-Qadicha* jusqu'à el-Minâ, on compte aujourd'hui sept de ces tours qui défendaient l'accès du rivage.

Tripoli fut enlevée aux croisés français par le sultan d'Égypte, Qélâoun, qui, en 1288, prit, saccagea, rasa cette ville, et sur ses ruines rebâtit une nouvelle cité entièrement musulmane, composée, comme celle d'aujourd'hui, d'un quartier maritime : el-Minâ (la marine), et d'une ville proprement dite située près du château. Cette ville tomba aux mains des Turcs ottomans en 1517, lors de la conquête de l'Égypte et de toutes ses possessions d'Asie par Sélim Ier. Depuis ce temps elle a toujours fait partie de l'empire ottoman.

Le climat de Tripoli n'est pas aussi sain que celui des autres villes du vilayet de Beyrouth. Des fièvres endémiques y sévissent vers l'automne, mais elles sont rarement dangereuses. Les rues de cette ville sont étroites, mais propres et assez bien pavées. Pour la plupart, elles sont pourvues de trottoirs protégés par des arcades formant galerie, sous lesquelles les passants et les marchandises exposées devant les boutiques sont à l'abri du soleil. Les maisons et autres constructions, à l'exception des mosquées, des églises et de quelques autres édifices publics où ont été employés le marbre, le granit et le porphyre, sont bâties en grès sablonneux dit *ramlè* (sable) tiré des carrières voisines. Du pied du château-fort qui sert aujourd'hui de prison pour les forçats, on jouit d'une belle vue d'ensemble de la ville, de son quartier maritime d'el-Minâ et des environs. Cette ancienne forteresse est assise sur une croupe étroite qui se termine brusquement à l'ouest du côté de la ville, et surplombe à l'est une gorge profonde où coule le *nahr el-Qadicha*. Après avoir approvi-

sionné d'eau Tarabolous, ce fleuve se dirige vers la mer à l'ouest, où l'on voit el-Minâ se dresser sur le rivage, parmi les vieilles murailles et les tours bâties par les croisés. Dans la plaine environnante s'étendent de tous côtés, à perte de vue, de magnifiques jardins d'orangers, de citronniers, des vergers remplis d'excellents fruits de toute espèce, de belles cultures de mûriers et d'oliviers, principales richesses du pays.

On estime, en effet, le revenu annuel des orangers et des citronniers de la ville de Tripoli à la somme approximative de 100.000 livres turques, soit 2.300.000 fr. environ. Pareille somme est produite par les oliviers des environs, dont la récolte fournit chaque année en moyenne 100.000 *col* d'huile. Le *col* équivaut à 26 oques, soit 32 kilo. 356. Quant aux mûriers, la sériciculture étant pour Tripoli une spécialité, c'est estimer peu leur production annuelle que d'en borner le revenu à la seule exportation faite à destination de la France, exportation qui se chiffre chaque année par plus de 3.000.000 de fr. En résumé, on ne saurait estimer le produit des orangers, des oliviers et des mûriers de la ville de Tripoli et de la campagne qui l'entoure, au-dessous d'une valeur de 8 millions de francs par an, sans compter celle des 40.000 quintaux de savon fabriqués avec l'huile du pays dans les 11 savonneries de cette ville, et sur lesquels un quart environ est exporté en Égypte, en Grèce et en diverses places de la Turquie, et les trois autres quarts sont consommées dans les vilayets de Beyrouth, de Syrie et les sandjaks du Liban et de Jérusalem.

On cultive aussi dans la plaine de Tripoli le tabac, la canne à sucre, le grenadier et le nopal sur lequel on élève la cochenille ou kermès animal (*coccus cacti*), précieux insecte tinctorial considéré par quelques médecins anglais et allemands comme le spécifique de la coqueluche. On l'emploie, à Tripoli, à teindre les ceintures de soie rouges et jaunes si renommées dans tout l'Orient sous le nom de *zounnâr Tarabolousi*.

On compte, à Tripoli, 14 mosquées, dont 12 à Tarabolous et 2 à el-Minâ; parmi les premières, on doit citer celle de Taïla, très remarquable; un couvent de derviches nommé *dèrvichiyèh*,

situé au pied de la montagne; 13 églises, dont 11 à Tarabolous, et 2 à el-Minâ, ces dernières sont l'une aux maronites qui en ont aussi 3 dans la ville, l'autre aux grecs orthodoxes qui en ont 2 à Tripoli où sont également situées celles des latins, dont 2 appartiennent aux franciscains, 1 aux lazaristes, 1 aux Filles de la Charité et 1 aux carmes; enfin la onzième église de la ville est celle des grecs unis. Il y a aussi dans la ville un temple protestant et une synagogue La plus grande église est celle de Saint-Michel, aux maronites. Les Filles de la Charité ont un dispensaire, annexe de leur école. Les pharmacies sont au nombre de 6 à Tarabolous et 1 à el-Minâ. Outre les nombreux fruits et réservoirs d'eau du *nahr el-Qadicha*, Tripoli est alimenté par des sources également au moyen de puits et réservoirs; on cite ceux de la source *Râchin*, où l'on trouve des poissons.

Bétail. — L'élève du bétail dans le merkez-caza de Tripoli produit annuellement une moyenne de 28.360 têtes, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	1.200
Buffles	30
Chevaux	390
Anes et mulets	950
Moutons	5.590
Chèvres	20.000
Chameaux	200
TOTAL	28.360 têtes.

Les taxes perçues sur les buffles, moutons, chèvres et chameaux, s'élèvent à 81.865 piastres, soit env. 18.829 fr. par an.

Localités remarquables. — ARQA, situé à 30 kil. nord-est de Tripoli, est l'ancienne ville phénicienne de même nom qui fut plus tard *Cæsarea ad Libanum*.

Tartous, située à 55 kil. au nord de Tripoli, est l'ancienne *Tortousa* (Τορτουσα), qui, selon Jean Phocas et Guillaume de Tyr, est la même ville qu'*Antaradus*, appartenant aux habitants d'Aradus et située vis-à-vis de leur île. C'est aujourd'hui un nahié du merkez-caza de Tripoli. Il y a, à Tartous, une station postale et télégraphique de service intérieur (langue turque).

Rouad, autre nahié du même caza, est l'ancienne île phénicienne d'*Aradus*. Elle est située à 50 kil. nord de Tripoli. La ville antique, fondée par des exilés de Sidon, occupait toute la surface de l'île qui, selon Pline, avait sept stades d'étendue. Selon Strabon, elle avait 7 stades de tour et elle était à 20 stades de la côte, soit 1600 m. Cette distance est aujourd'hui d'environ 5 kil. Aradus était encore très peuplée à cette époque, et couverte de maisons à « un grand nombre d'étages ».

En temps de guerre, les habitants puisaient leur eau dans le détroit où se trouve une abondante source sous-marine. On faisait descendre sur l'orifice de cette source un vase en plomb en forme de cloche, au fond duquel était attaché un tuyau de cuir par lequel s'élevait l'eau que recevait le vase ; dès qu'elle arrivait pure et potable, on en remplissait les récipients chargés dans des barques et on l'apportait à la ville. Selon Mutianus, l'origine de la source était sur une montagne du continent, à 50 coudées d'altitude, soit environ 25 m. au-dessus du niveau de la mer; l'eau devait par conséquent monter dans le tube en vertu des lois de l'hydrostatique. Humboldt cite deux fontaines sous-marines semblables, l'une dans le port de Syracuse, vis-à-vis de la fontaine Aréthuse, et l'autre à deux ou trois lieues des côtes sud de Cuba.

Aujourd'hui l'île de Rouâd n'a qu'un petit nombre d'habitants, il n'y a pas de ville proprement dite, mais seulement des hameaux dispersés.

Cette petite île a pourtant son importance à cause de la pêche des éponges, dont elle est un des principaux centres.

CAZA DE SAFITA

Orientation; Limites. — Le caza de Safita est situé au nord-est du sandjak de Tripoli. Il est limité : au nord, par le sandjak de Lataqiyèh ; à l'est, par le vilayet de Syrie ; au sud, par le caza de Husn el-Akrâd, et, à l'ouest, par le merkez-caza de Tripoli.

Division administrative. — Il n'a point de nahiés ; on y compte 202 bourgs, villages et hameaux.

Population du caza. — Sa population totale est de 22.094 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	12.300	hab.
Maronites	544	—
Grecs unis	500	—
Syriens orthodoxes	1.650	—
Israélites	100	—
Ansariyè	7.000	—
TOTAL	22.094	hab.

Chef-lieu. — SAFITA, chef-lieu du caza de même nom, résidence officielle du caïmakam (sous-gouverneur), siège de tribunaux de première instance du *bédâïèt* (droit moderne) et du *chèr'i* (droit musulman), station postale, etc., etc., est située à env. 62 kil. nord-est de Tripoli, chef-lieu du sandjak ; à 30 kil. au nord de Husn el-Akrâd et à 50 kil. d'Akkar, chefs-lieux de cazas du même sandjak ; et à env. 150 kil. nord-est de Beyrouth, chef-lieu du vilayet, près du Djèbèl Ansariyè, qui sépare à l'est le sandjak de Tripoli du vilayet de Syrie.

Population du chef-lieu. — Sa population, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 2.500 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	1.500 hab.
Maronites	150 —
Syriens orthodoxes.	850 —
TOTAL . . .	2.500 hab.

Écoles. — Il y a à Safita et dans le caza de même nom 300 écoles musulmanes, dont 1 secondaire et 299 primaires, fréquentées par 3.040 garçons, dont 1.040 musulmans et 2.000 ansariyè. Ces écoles se composent d'un lycée avec 50 élèves et de 15 écoles de quartiers et annexes de mosquées à Safita, fréquentées par 150 élèves musulmans, et de 284 écoles de village fréquentées par 840 élèves musulmans et 2,000 ansariyè, dont beaucoup sont adultes.

Il a été déjà dit plus haut que cette population des Ansariyè, livrée jusqu'aujourd'hui à des pratiques infâmes, prétendues religieuses et tenues secrètes, avait tout récemment sollicité son admission dans la famille musulmane et dans l'armée ottomane. Cette demande ayant été bien accueillie, un grand nombre de mosquées et d'écoles primaires ont déjà été construites ou sont en cours de construction dans tous les villages ansariyè pour l'instruction religieuse, civile et militaire, de ces sujets trop longtemps insoumis.

On compte à Safita 6 mosquées; 2 petites églises, l'une aux maronites et l'autre aux grecs orthodoxes; 1 *han* (hôtellerie); 10 magasins et dépôts de marchandises, 35 boutiques, 1 *hammam* (bain public), 15 huileries, 2 magnaneries et un grand nombre de tours à dévider la soie (chaque famille en possède au moins un), 20 cafés, 5 fontaines publiques, 6 fours publics, 10 moulins à farine, etc., et 500 maisons.

Production agricole. — Les principales cultures du caza de Safita sont celles du mûrier, de l'olivier et des céréales. Les bons pâturages y sont nombreux.

Bétail. — La production moyenne de l'élève du bétail dans

le caza de Safita s'élève annuellement à 62.715 têtes, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	1.400
Buffles	15
Chevaux	500
Anes et mulets	680
Moutons	11.000
Chèvres	49.000
Chameaux	120
TOTAL	62.715 têtes.

Les taxes perçues sur les buffles, moutons, chèvres et chameaux, s'élèvent en totalité, année moyenne, à 211.350 piastres, soit env. 48.670 fr.

CAZA D'AKKAR

Orientation ; Limites. — Le caza d'Akkar est situé au sud-est du sandjak de Tripoli. Il est limité : au nord, par le caza de Husn el-Akrâd ; à l'est et au sud, par le vilayet de Syrie, et, à l'ouest, par le mutessariflik de Djèbèl Libnân (Liban) et le merkez-caza de Tripoli.

Division administrative. — Il n'a point de nahié et contient 174 bourgs, villages et hameaux.

Population du caza. — Sa population totale est de 20.378 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	16.400 hab.
Maronites	582
Grecs unis	1.129
Syriens orthodoxes	200
Protestants	150
Israélites	167
Ansariyè	1.760
TOTAL	20.378 hab.

Chef-lieu. — AKKAR, chef-lieu du caza de même nom et résidence du caïmakam (sous-gouverneur), siège des divers services publics, d'un bureau postal, d'agences de la dette publique et de la régie des tabacs, etc., etc., est située à 40 kil. est de Tripoli, chef-lieu du sandjak, et, en ligne directe, à 100 kil. nord-est de Beyrouth, chef-lieu du vilayet. Une route carrossable de 21 kil. relie Akkar à la chaussée de Tripoli à Homs et Hamah, par laquelle se fait un important trafic pour ces trois villes, aussi bien pour des productions du caza d'Akkar que pour celles des districts voisins appartenant au Liban et à la Syrie.

Population du chef-lieu. — La population du bourg d'Akkar, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 3.500 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	2.300 hab.
Maronites	350
Grecs unis	500
Syriens orthodoxes	200
Protestants	150
TOTAL	3.500 hab.

Écoles. — Il y a dans la ville et le caza 180 écoles, dont un lycée et 179 annexes de mosquées, fréquentées par 1.840 élèves, dont 840 musulmans et 1.000 ansariyè. La plus grande partie de ces écoles sont situées, ainsi que les mosquées auxquelles

elles sont annexées, dans les villages ansariyè admis, sur leur demande, à l'étude du *Qoran* et au service militaire.

Production agricole. — Les principales cultures sont celles des céréales, du mûrier et de l'olivier, et la culture maraîchère. Celle-ci surtout est extérieurement développée dans ce caza tout entier. On cultive l'oignon en grand dans la plaine d'Akkar en vue d'expéditions considérables à Beyrouth, en Égypte et au Hèdjâz. Souvent on expédie, en Égypte seulement, jusqu'à 2.000 tonnes et plus de ces oignons d'Akkar, très renommés dans tous ces parages. Beaucoup de collines sont couvertes de bois remplis de vastes clairières qui sont autant d'excellents pâturages ; aussi l'élève des bestiaux est-il assez productif. On estime qu'en moyenne il donne par an 43.374 têtes, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	900
Buffles	19
Chevaux	250
Anes et mulets	1.250
Moutons	8.100
Chèvres	32.800
Chameaux	55
TOTAL	43.374 têtes.

Le produit annuel de la taxe perçue sur les buffles, moutons, chèvres et chameaux, s'élève en moyenne à 143.890 piastres, soit env. 33.095 fr.

Industrie. — Outre 2 filatures de soie, — dont l'une sise au village de Qobbayat est alimentée par la production des cocons du caza, qui alimente également plusieurs filatures du Liban et les nombreux tours fonctionnant dans les familles, — plusieurs villages, parmi lesquels nous citerons Nahriyè, Roumniyè et Aïdémoun, ont des fabriques de tapis rayés de six couleurs éclatantes, disposées en mille raies étroites : blanc, violet, noir,

vert, rouge et jaune. Ces tapis *sirali*, dits de *Châm-chèhr* (Damas), sont fort estimés; leurs dimensions sont d'environ 5 piks ou 4 m. de côté, soit 16 m. carrés; ils se vendent sur place de 300 à 400 piastres (env. 69 à 92 fr.) la pièce.

CAZA DE HUSN EL-AKRÂD

Orientation; Limites. — Le caza de Husn el-Akrâd est situé à l'est du sandjak de Tripoli. Il est limité : au nord, par le caza de Safita; à l'est, par le vilayet de Syrie; au sud, par le caza d'Akkar, et, à l'ouest, par le merkez-caza de Tripoli.

Division administrative. — Il n'a point de nahié; on y compte 100 villages et hameaux.

Population du caza. — Sa population totale est de 14.700 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	9.100 hab.
Maronites	633
Grecs unis	1.180
Syriens orthodoxes	1.372
Israélites	665
Ansariyè	1.750
TOTAL	14.700 hab.

Chef-lieu. — HUSN EL-AKRÂD, chef-lieu du caza de même nom, résidence du caïmakam (sous-gouverneur), siège des divers services publics, d'une station postale, d'agences de la dette publique et de la régie des tabacs, etc., etc., est située à 20 kil. nord-ouest d'Akkar, à 40 kil. nord-est de Tripoli, à 30 kil. sud de Safita, et, en ligne directe, à 120 kil. nord-est de Beyrouth, chef-lieu du vilayet. La route carrossable de

Tripoli-Homs-Hamah passe à 3 kil. ouest de Husn el-Akrâd.

Population du chef-lieu. — La population de la petite ville de Husn el-Akrâd, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 5.000 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	3.000 hab.
Maronites	400
Grecs unis	550
Grecs orthodoxes	1.050
TOTAL	5.000 hab.

Écoles. — Les écoles du caza de Husn el-Akrâd sont au nombre de 73 annexes de mosquées, fréquentées par 730 élèves, dont environ 300 musulmans et 430 ansariyè récemment admis à l'étude du Qoran et au service militaire, et pour l'instruction desquels des mosquées et des écoles ont été construites dans leurs villages.

Production agricole. — Les principales cultures sont les mêmes que celles des cazas voisins, c'est-à-dire les céréales, le mûrier, l'olivier, les arbres à fruits, grenadier, figuier, abricotier, pêcher, etc., le nopal, l'oranger, le citronnier, le tabac, etc. Les pâturages sont nombreux sur les collines boisées.

Bétail. — On estime le produit annuel moyen de l'élevage du bétail à 53.078 têtes, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	1.100
Buffles	25
Chevaux	1.000
Anes et mulets	893
Moutons	10.000
Chèvres	40.000
Chameaux	60
TOTAL	53.078 têtes.

La perception de la taxe sur les buffles, moutons, chèvres et chameaux, s'élève au chiffre moyen de 175.850 piastres, soit env. 40.445 fr. par an.

Industrie. — Les principales industries sont l'élève des vers à soie ; la filature de la soie et du coton, les huileries, les moulins à farine, la fabrication d'étoffes de soie et de coton et des tapis *sirali* dits de *Châm-chèhr* ou de Damas.

SANDJAK DE LATAQIYÈH

Orientation; Limites. — Le sandjak de Lataqiyèh est situé au nord du vilayet de Beyrouth, par 33° 25′ à 34° de longit. et 35° à 35° 55′ de lat. Il est limité : au nord, par le vilayet d'Alep; à l'est, par celui de Syrie; au sud, par le sandjak de Tripoli et, à l'ouest, par la mer Méditerranée.

Superficie. — Sa superficie totale est de 5.810 kil. carrés.

Division administrative. — Il est administrativement divisé en 4 cazas, qui sont : *Ladiqiyèh* (Lataqiyèh), *Djèbèlèh*, *Marqab* et *Sahioun*, et en 17 nahiés, qui sont : *Ladiqiyèh*, *Sâhil*, *Bèhlouliyèh*, *Bâïr*, *Boudjâq*, *Sémisnân*, *Nébi-Ali*, *Sèmti-Qibli*, *Mahnouakam*, *Marqab*, *Qadmous*, *Ghaouâbî*, *Sahioun*, *Tchiftè-Sahioun*, *Djèbèl èl-Akrâd*, *Bèit èch-chélif* et *Méhâliyèh*.

On y compte en tout 1.240 villes, bourgs, villages et hameaux.

Autorités. — Les autorités administratives du sandjak de Lataqiyèh sont : le *mutessarif*, gouverneur du sandjak, du merkez-caza et du nahié de Ladiqiyèh; les *caïmakam*, sous-gouverneur des trois cazas de Djèbèlèh, Marqab et Sahioun; et les *mudir*, directeurs des nahiés.

L'autorité militaire est le *fèriq*, général de division, qui a son quartier général à Beyrouth.

Les autorités religieuses sont : pour les musulmans, les

mufti, *cadi* et *naïb* ; pour les latins, l'archevêque résidant à Beyrouth ; pour les maronites, leur patriarche, siégeant dans le Liban ; pour les orecs ou syriens orthodoxes, l'évêque de Lataqiyèh, résidant dans cette ville, et enfin, pour les arméniens grégoriens, l'évêque de Beyrouth.

Tribunaux. — Il y a à Lataqiyèh et dans chaque chef-lieu de caza des tribunaux de première instance au civil et au criminel ressortissant de la cour de Beyrouth et jugeant, selon les cas, d'après le *bédâïèt* (droit moderne), ou bien d'après le *chèr'i* (droit musulman).

Gendarmerie. — Un détachement de 300 gendarmes du régiment qui a son quartier à Beyrouth fait le service d'ordre public dans le sandjak de Lataqiyèh.

Douanes. — L'administration des douanes de l'empire a à Lataqiyèh une direction relevant directement du nazaret ou direction générale de Beyrouth.

Postes et télégraphes. — Il y a dans le sandjak de Lataqiyèh deux stations postales et télégraphiques : l'une de service international (langues turque, arabe et française), à Lataqiyèh ; l'autre de service intérieur (langues turque et arabe), à Djèbèlèh ; et une agence postale à Marqab.

Population du sandjak. — La population totale du sandjak de Lataqiyèh est de 149.830 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	37.938 hab.
Maronites	4.200
Latins	300
Grecs ou Syriens orthodoxes	11.272
Arméniens grégoriens	1.600
Protestants	300
Ansariyè	85.220
Ismaélites	9.000
TOTAL	149.830 hab.

Écoles. — On compte dans le sandjak 1.317 écoles, dont 19 d'enseignement supérieur, 12 secondaires et 1.286 primaires et élémentaires, annexes de mosquées, etc., fréquentées par 16.095 élèves, dont 15.455 garçons et 640 filles, comme suit :

		ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans	18 médressés (droit et théologie)	18	190
	4 lycées	4	290
	1 pensionnat (jeunes filles)	1	150
	1249 annexes de mosquées	1.249	12.400
Latins	Pères de Terre-Sainte : 1 école primaire (garçons)	1	40
	Pères de Terre-Sainte : 1 école primaire (filles)	1	60
	Frères de la Doctrine chrétienne : 1 école primaire (garçons)	2	120
Grecs orthodoxes	1 lycée	1	80
	15 écoles primaires de garçons	15	980
	2 — de filles	2	150
Arméniens grégoriens	2 collèges	2	150
	1 pensionnat de jeunes filles	1	30
	3 écoles primaires de garçons	3	210
	2 — de filles	2	140
Protestants (mission américaine)	2 collèges	2	295
	1 pensionnat de jeunes filles	1	110
	12 écoles primaires (villages ansariyè)	12	700
	TOTAL	1.317	16.095

Dans les lycées musulmans, qui relèvent tous du ministère de l'Instruction publique, on enseigne l'arabe, le turc et le français. Dans les écoles primaires qui relèvent du ministère du Culte (chéïkh ul-islama), l'arabe seul est enseigné ; il en est de même pour les *médressés*. Un grand nombre d'écoles primaires sont annexées aux mosquées récemment construites aux frais de l'État dans les villages ansariyè, sur la demande des habitants.

L'enseignement des écoles latines est donné chez les Pères de Terre-Sainte en arabe et en italien ; chez les Frères de la Doctrine chrétienne, en arabe et en français.

La mission américaine enseigne en arabe, en anglais et en français dans ses écoles secondaires ; dans ses écoles primaires des villages ansariyè, l'instruction se donne en arabe. Chez les Arméniens, elle se donne en arabe, en arménien et en français, et, chez les Grecs, en arabe et en français. Dans les villages,

les enfants de toutes les communautés reçoivent l'enseignement en arabe exclusivement.

Climat. — Le climat du sandjak de Lataqiyèh est renommé pour sa salubrité. Il ne peut être comparé sous ce rapport qu'à celui du Liban, dans sa région moyenne. Toute la contrée est exempte de marécages et d'eaux dormantes. On n'y connaît ni l'humidité ni la sécheresse qui engendrent ailleurs tant de maladies endémiques. La température, ni trop chaude, ni trop froide, varie entre 0° et + 30°, dépassant rarement ces deux chiffres, pour monter au-dessus de 32° dans les années de chaleur exceptionnelle ou descendre pour un jour ou deux au-dessous de 0°, quand le vent souffle en hiver du nord ou du nord-ouest en traversant les montagnes couvertes de neige de la Qaramanie. La douceur normale de la température est telle qu'on souffre du froid dès que le thermomètre indique + 5 ou même + 6°, fait du reste peu commun.

Production agricole. — Les principales cultures sont les céréales : blé, orge, avoine et maïs (1.800.000 hectol. ; valeur moyenne 10.000.000 fr.); l'olivier, le mûrier, la vigne qui produit les excellents vins de Lataqiyèh qui rivalis nt avec ceux de Chypre et bien souvent y suppléent ; le tabac, l'un des plus renommés de la Turquie; l'oranger, le citronnier, les arbres fruitiers de toute espèce; la pomme de terre, etc., etc., dont le détail est présenté dans le tableau ci-après :

PRODUCTIONS	QUANTITÉ	VALEUR	PRODUCTIONS	QUANTITÉ	VALEUR
	hectol.	francs		kilogr.	francs
Blé	400.000	5 200.000	*Report.*		10.675.454
Orge	200.000	1.800 000	**Huile d'olive**	320.736	352 809
Avoine	200.000	2.000.000	**Laine**	500.000	475 000
Maïs	1.000.000	1.000.000	**Légumes frais**	310.000	49 000
	kilogr.		**Oignons**	906.042	25 647
Carvi (graine de)	30.000	11.000	**Oranges**	1.436.133	110 014
Cédrats	12.864	3.856	**Pâte d'abricots**	131.200	26 000
Citrons	661.512	85.998	**Pois chiches**	64.000	6 000
Coloquinte	13 000	50 000	**Pommes de terre**	350.000	24.000
Eau de fleur d'oranger	2.000	1.200	**Raisins secs**	118.995	13.039
Fèves	70.000	8.400	**Réglisse** (racine de)	1.282.950	256.590
Figues sèches	1.282 950	140.000	**Sésame**	641.473	192.442
Fruits frais	1.500.000	375.000	**Tabac**	300.000	207.000
A reporter		10.675 454	VALEUR TOTALE		12.412 995

Bestiaux. — On estime le produit de l'élevage du bétail dans ce sandjak à 226.475 têtes, en moyenne annuelle, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	5.610
Buffles	25
Chevaux	1.955
Anes et mulets	3.000
Moutons	28.835
Chèvres	186.800
Chameaux	250
TOTAL	226.475 têtes.

La recette moyenne de la taxe sur les buffles, moutons, chèvres et chameaux, monte en tout à 757.472 piastres, soit env. 174.218 fr. par an.

Mines et Minières. — On trouve sur les montagnes de Lataqiyèh de nombreux affleurements de fer, de plomb argentifère, de cuivre, de lignites, et de nickel. Une mine de chrome y a été exploitée pendant cinq ans dans les nahiés de Bâïr et de Boudjaq, dépendances directes du cazacentral ou merkez-liva de Lataqiyèh, mais après avoir fourni un rendement moyen annuel de 2.500 tonnes environ, les gisements concédés se sont trouvés épuisés.

Forêts. — Il existait encore naguère des forêts de pins et de chênes assez considérables sur toute l'étendue des monts Ansariyè, à l'est et au nord du sandjak; mais l'exploitation abusive qui en a été faite dans ces derniers temps, pour satisfaire aux fortes demandes des négociants d'Égypte, les a ruinées. Aujourd'hui, l'on n'y voit plus que des bois sans importance et clairsemés. Toutefois le déboisement n'est pas tellement complet qu'on ne rencontre encore plus d'un canton forestier passablement bien peuplé des mêmes essences et contenant de beaux arbres.

Tabacs. — Il a été enregistré en 1893, par la régie cointéressée des tabacs, une récolte de 200.000 kilos de feuilles des meilleurs crus, évaluée, d'après le prix moyen d'achat offert par cette administration, à la valeur totale de 207.000 fr. Cette estimation est évidemment faible et justifie jusqu'à un certain point les plaintes des producteurs.

Les tabacs connus en Europe sous le nom de « tabacs de Lataqiyèh » sont nommés dans le sandjak *abou-riha* ou « le père du parfum ». La préparation que les producteurs leur font subir leur donne une couleur noire. On les exporte surtout en Angleterre et en Égypte. Cette sorte n'est cultivée dans aucune autre contrée de l'empire. Une autre sorte, préférée par les habitants, est nommée *chéïkh el-bènt*. Sa couleur est d'un beau blond doré. Sa production annuellement enregistrée est d'environ 100.000 kilos. La régie l'achète et en alimente ses fabriques de Damas, d'Alep et de Jaffa. Il se fait, en outre, tant en Syrie, à Homs et Hamah, qu'à l'étranger, une active contrebande des diverses sortes de tabacs de Lataqiyèh qu'on peut estimer pour le moins à 100.000 kilos de tabac *abou-riha* et au double de *chéïkh el-bènt*, ce qui donne lieu d'évaluer au minimum la production réelle des tabacs de Lataqiyèh à 600.000 kilos, dont la moitié seulement sont enregistrés par la régie.

Fleuves; rivières. — L'unique cours d'eau de quelque importance relative est le *nahr el-Kébir*, qui prend sa source dans le vilayet d'Alep et va se jeter dans la Méditerranée au sud-est de Lataqiyèh, après un parcours total d'environ 56 kil. du nord-est au sud-ouest à travers les cazas de Sahioun et de Lataqiyèh. Une grande multitude de sources permanentes et de torrents à sec pendant l'été suppléent à ce manque de grands cours d'eau et suffisent largement aux besoins du pays, sauf quelques cas très rares auxquels on remédie au moyen de puits à « noria ».

Routes. — Une seule route carrossable dessert le sandjak de Lataqiyèh en traversant ses quatre cazas et en passant par le

Djèbèl Ansariyè, d'où elle sort près de Qadmous, nahié central des ismaélites, pour entrer en Syrie et aller aboutir à Hamah, d'où part une autre route passant par Homs et aboutissant à Tripoli. La route de Lataqiyèh à Hamah n'est pas encore terminée; mais son achèvement est poursuivi avec la plus grande activité pour obéir aux ordres pressants venus de Constantinople.

Montagnes. — Le *Djèbèl Ansariyè* part du nord-est du sandjak de Lataqiyèh qu'il limite à l'est, ainsi que celui de Tripoli, au sud-est duquel il se rattache au *Djèbèl Libnân* près d'Akkar, à 2.090 m. d'altitude.

Industrie. — Les principales industries du sandjak de Lataqiyèh sont : les huileries (à presses hydrauliques); la meunerie (moulins à eau, moulins à vent et moulins à manège); les filatures de soie et de coton (les cotons de Lataqiyèh sont cités parmi les plus estimés); la fabrication des étoffes de soie dites *aladja* et des tissus de coton dits *sima*, etc., etc.

Ports. — Les ports du sandjak de Lataqiyèh sont au nombre de trois : celui de Lataqiyèh, par lequel se font les deux tiers des exportations et qui reçoit toutes les importations, et ceux de Djèbèlèh et de Baniâs (caza de Marqab), par lesquels se fait un tiers des exportations.

Le projet d'un nouveau port d'une superficie de 12 hectares, dont les plans sont dressés par Sanis efendi, inspecteur du gouvernement local, est en ce moment à l'étude. La Compagnie indigène qui présente ce projet est constituée au capital de 25.000 livres turques.

Phares. — Il n'y a qu'un seul phare sur ce littoral; il est situé à gauche de l'entrée du port de Lataqiyèh, sur la partie nord de l'ancien château. C'est un feu fixe rouge ; portée, 6 milles.

Navigation. — Mouvement maritime du port de Lataqiyèh :

PAVILLONS	NOMBRE DE NAVIRES			TONNAGE		
	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL
Anglais	12	—	12	9 933	—	9.933
Français. . . .	55	—	55	99.770	—	99.770
Hellène	—	6	6	—	746	746
Italien	1	—	1	392	—	392
Ottoman. . . .	53	564	617	53.366	6.684	60.050
Totaux . . .	131	570	691	163.461	7.430	170.891

Commerce — Le mouvement commercial du port de Lataqiyèh est en moyenne annuelle, comme suit :

EXPORTATION

ARTICLES	QUANTITÉS	VALEUR	DESTINATION
	kilogr.	francs	
Céréales (blé, orge, etc.)	12.200.000	1.586.000	Angleterre, France, Grèce, Autriche, Turquie.
Cocons	8.000	80.000	France.
Coton filé	150.009	300.000	*id.* Grèce, Égypte, Turquie.
Éponges	8.000	16.000	Égypte, Grèce, Angleterre, France, Turquie.
Figues sèches	2.000.000	200.000	France, Autriche, Turquie.
Huile d'olive	220.786	352.809	*id.* *id.* *id.*
Laine	500.000	475.000	*id.* *id.* Angleterre.
Œufs (jaune d'œufs et albumine)	80.000	140.000	*id.* *id.* *id.*
Raisins secs	1.500.000	165.000	Marseille, Russie.
Savon	500.000	265.000	Turquie, Égypte, Grèce, divers.
Tabac	600.000	480.000	Égypte, Angleterre.
Divers	2.744.000	3.000.000	Divers.
Vins et eau-de-vie	10.000	8.000	France, Angleterre, Grèce, Turquie.
Réglisse (racine de	1.282.950	256.590	Amérique, France, divers.
Coloquinte	13.000	50.000	France, Angleterre, Italie.
Oranges	1.436.133	110.014	Grèce, Constantinople, Chypre, Smyrne.
Citrons	661.512	85.998	*id.* *id.* divers.
Cédrats	14.864	3.856	*id.* *id.* *id.*
Fruits frais	1.500.000	375.000	*id.* *id.* *id.*
Carvi (graine de)	30.000	11.000	France, Angleterre, divers.
VALEUR TOTALE : fr.		7.960.267	

Navigation. — Mouvement maritime du port de Lataqiyèh :

PAVILLONS	NOMBRE DE NAVIRES			TONNAGE		
	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL
Anglais	12	—	12	9 933	—	9.933
Français. . . .	55	—	55	99.770	—	99.770
Hellène	—	6	6	—	746	746
Italien	1	—	1	392	—	392
Ottoman. . . .	53	564	617	53.366	6.684	60.050
Totaux . . .	131	570	691	163.461	7.430	170.891

Commerce — Le mouvement commercial du port de Lataqiyèh est en moyenne annuelle, comme suit :

EXPORTATION

ARTICLES	QUANTITÉS	VALEUR	DESTINATION
	kilogr.	francs	
Céréales (blé, orge, etc.)	12.200.000	1.586.000	Angleterre, France, Grèce, Autriche, Turquie.
Cocons	8.000	80.000	France.
Coton filé	150.009	300.000	*id.* Grèce, Égypte, Turquie.
Éponges	8.000	16.000	Égypte, Grèce, Angleterre, France, Turquie.
Figues sèches	2.000.000	200.000	France, Autriche, Turquie.
Huile d'olive	220.786	352.809	*id.* *id.* *id.*
Laine	500.000	475.000	*id.* *id.* Angleterre.
Œufs (jaune d'œufs et albumine)	80.000	140.000	*id.* *id.* *id.*
Raisins secs	1.500.000	165.000	Marseille, Russie.
Savon	500.000	265.000	Turquie, Égypte, Grèce, divers.
Tabac	600.000	480.000	Égypte, Angleterre.
Divers	2.744.000	3.000.000	Divers.
Vins et eau-de-vie	10.000	8.000	France, Angleterre, Grèce, Turquie.
Réglisse (racine de	1.282.950	256.590	Amérique, France, divers.
Coloquinte	13.000	50.000	France, Angleterre, Italie.
Oranges	1.436.133	110.014	Grèce, Constantinople, Chypre, Smyrne.
Citrons	661.512	85.998	*id.* *id.* divers.
Cédrats	14.864	3.856	*id.* *id.* *id.*
Fruits frais	1.500.000	375.000	*id.* *id.* *id.*
Carvi (graine de)	30.000	11.000	France, Angleterre, divers.
VALEUR TOTALE : fr.		7.960.267	

Le transit en exportation par Lataqiyèh des places d'Idlib, Maarra, Riha et Djisr èch-Chor, du vilayet d'Alep, est aussi important que celui de ces mêmes places par la rade de Tripoli. Il s'élève comme celui-ci à 8 ou 10 millions de kilos environ.

Ces localités n'expédient, du reste, leurs produits par la voie de Tripoli ou celle de Lataqiyèh que sur la demande des négociants de ces deux places, qui leur adressent en retour les denrées d'importation qu'elles désirent ; mais la plus grande partie de leurs exportations et importations se fait par la place d'Alexandrette, voie plus directe et appartenant comme elles au vilayet d'Alep.

IMPORTATION

ARTICLES	QUANTITÉS	VALEUR	PROVENANCE
	kilogr.	francs	
Café	40.000	88.000	Angleterre, France.
Cuirs	45.000	117.000	France, Angleterre.
Droguerie	10.000	45.000	*id.* *id.*
Manufactures	55.000	165.000	*id.* *id.*
Pétrole (caisses)	3.000	25.200	Russie.
Quincaillerie (kilos)	30.000	120.000	Autriche, Allemagne.
Riz *id.*	590.000	196.667	Egypte, Italie, Inde.
Sucre *id.*	60.000	30.000	France, Belgique.
Tumbèki(1) *id.*	30.000	60.000	Perse, Turquie.
Vins et alcools	70.000	350.000	France, divers.
Divers	170.000	340.000	Divers.
VALEUR TOTALE : fr		1.536.867	

Résumé : EXPORTATION : valeur en francs . . . . 7.960.267 fr.
IMPORTATION : — . . . 1.536.867 »

Différence en faveur de l'exportation . . . . . 6.423.400 »

MOUVEMENT TOTAL : valeur en francs . . . . . 9.497.134 fr.

1. Tabac préparé pour fumer le *narghilèh*.

Dîmes et impôts. — *Recettes du sandjak de Lataqiyèh.*

	PIASTRES.
Impôt foncier et patentes	1.200.199
Exonération du service militaire . .	90.892
Dîmes des céréales	2.440.727
Taxe des bestiaux.	757.472
Douanes	389.913
Régie des tabacs	3.276.775
Dette publique.	484.679
	8.640.657

CAZAS DU SANDJAK DE LATAQIYÈH

MERKEZ-CAZA DE LATAQIYÈH

Orientation ; Limites. — Le merkez-caza de Lataqiyèh est situé au nord-ouest du sandjak de même nom et du vilayet de Beyrouth. Il est limité : au nord, par le vilayet d'Alep ; à l'est, par le caza de Sahioun ; au sud, par le caza de Djèbèlèh, et, à l'ouest, par la mer Méditerranée.

Division administrative : — Il est divisé administrativement en 5 nahiés, qui sont : *Ladiqiyèh* (Lataqiyèh), *Sâhil*, *Bèhlouliyèh*, *Bâïr* et *Boudjaq*. Il comprend 172 villes, villages et hameaux.

Population du caza. — Sa population totale est de 38.684 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	19.000 hab.
Latins	300
Maronites	1.800
Syriens orthodoxes.	7.415
Arméniens grégoriens.	1.600
Protestants.	300
Ansariyè	8.269
TOTAL. . . .	38.684 hab.

Chef-lieu. — Lataqiyèh, chef-lieu du sandjak, du merkez-caza et du nahié de même nom, résidence du *mutessarif*, gouverneur du sandjak; et des autres autorités; centre des divers services administratifs, siège de l'évêque grec orthodoxe de Laodicée, des tribunaux de droit moderne et de droit musulman, civils et criminels, de la direction des douanes, des agences de la dette publique et de la régie coïntéressée des tabacs; station postale et télégraphique de service international (langues turque et française); quartier du détachement de gendarmerie qui fait le service de l'ordre public du sandjak, etc., etc.; est située au pied de collines offrant d'agréables points de vue dans leur développement en ligne courbe de l'est à l'ouest, à partir de la citadelle (Qala'a) jusqu'à Abou Dardar et Tabiyè, adjacentes à la mer. En se dirigeant de cette ville vers le sud-est, il y a entre Tabiyè et Djèbèlèh environ 30 kil. de distance, et à peu près autant de Djèbèlèh à Baniâs et à Marqab, situées plus au sud. La distance est encore à peu près la même de Lataqiyèh à Qala'at-Sahioun, située au nord-est de ce chef-lieu de sandjak. Les *moukres* ou conducteurs de caravanes, de mulets et de chameaux, comptent 24 heures entre Lataqiyèh et Hamah, par Baniâs, tandis que par la route en cours de construction, qui franchit le Djèbèl Ansariyè, le trajet ne sera plus que d'environ 16 heures. Cette même route diminuera aussi la durée du trajet de Lataqiyèh à Homs, effectué également par Baniâs en ce moment, et pour lequel les moukres comptent 34 heures. Le parcours total de Lataqiyèh, Hamah et Homs, sera d'environ 160 kil., soit 29 heures de route.

Population du chef-lieu. — La population actuelle de la ville de Lataqiyèh, comprise dans le chiffre de celle du merkez-caza, est de 22.000 hab., comme suit :

Musulmans sunnites.	12.000 hab.
Latins	300
Maronites	1.200
Syriens orthodoxes.	6.600
Arméniens grégoriens. . . .	1.600
Protestants	300
TOTAL . .	22.000 hab.

Écoles. — On compte dans la ville et le merkez-caza de Lataqiyèh 226 écoles, dont 7 supérieures, 9 secondaires et 210 primaires, fréquentées par 4,255 élèves, dont 3.615 garçons et 640 filles, comme suit :

		ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans . .	7 médressés (droit et théologie).	7	70
	2 lycées, dont 1 de filles	2	300
	187 annexes de mosquées	187	1.800
Latins.	Pères de Terre-Sainte : 2 écoles primaires, dont 1 de filles.	2	120
	Frères de la Doctrine chrétienne : 1 école primaire.	1	80
Grecs orthodoxes	1 gymnase (à l'évêché)	1	80
	7 écoles primaires, dont 2 de filles	7	570
Arméniens grégoriens	3 collèges, dont 1 de filles	3	180
	5 écoles primaires, dont 2 de filles	5	350
Protestants . .	3 collèges, dont 1 de filles	3	405
	8 écoles primaires (villages ansariyè) . . .	8	300
	TOTAL. . .	226	4.225

Il y a dans la ville de Lataqiyèh 11 grandes mosquées à minarets et un certain nombre de chapelles musulmanes. Les 7 *médressés* précités ne sont pas des édifices spéciaux. Ces facultés de droit et de théologie tiennent leurs cours dans les mosquées, comme il est d'usage en un grand nombre de villes dotées pourtant de *médressés* magnifiques où logent de nombreux étudiants, même à Brousse et à Constantinople. Les églises sont au nombre de 8, dont 5 aux grecs orthodoxes, outre leur évêché où réside l'évêque de Laodicée, 1 aux latins, 1 aux maronites et 1 aux arméniens grégoriens. Les protestants ont aussi un temple.

L'aspect général de la ville, reliée par de récentes constructions à l'ancien port de Séleucus, est très pittoresque. Les mos-

quées et les églises dressent au-dessus des maisons en pierre grise leurs clochers et leurs minarets blancs se détachant harmonieusement sur la verdure pâle des champs d'oliviers qui forment, autour des vieilles murailles sarrasines et franques, comme une seconde et large ceinture. Deux châteaux ruinés, datant du temps des croisades et sur l'un desquels est posé le phare, dominent l'entrée du port, non sans l'encombrer quelque peu; mais ce port, si artistement creusé jadis, si richement décoré, est d'ailleurs en grande partie ensablé, et les splendides colonnes corinthiennes qui l'ornaient ne supportent plus aucun des anciens ouvrages.

Le *nahr el-Kébir*, qui a son embouchure à 2 kil. environ au nord de la ville, ne pourrait lui fournir ses eaux qu'au moyen de machines élévatoires, car leur niveau est considérablement inférieur à l'altitude de la ville. Privés de cette source d'alimentation si proche d'eux, les habitants sont réduits à creuser des puits dont l'eau, fort heureusement potable et même très agréable, a de plus le mérite, généralement apprécié, d'être fraîche durant l'été. Certains de ces puits, très profonds, servent même à rafraîchir l'eau qu'on y descend, conservée dans des jarres, de telle sorte que l'usage de la glace est inconnu dans cette ville.

Une carrière située à 4 kil. fournit la pierre dure appelée *datour* du nom de la localité même. C'est avec cette pierre que l'on construit la plupart des maisons, de préférence au grès nommé *ramlè* (sable), très commun près de la mer et bien plus facile à extraire, car les pentes de Datour, fort escarpées, rendent les transports très pénibles.

La fondation de Lataqiyèh remonte aux temps les plus reculés; son plus ancien nom connu est *Ramitha*. Cette ville était indépendante de la Phénicie. Elle passe pour avoir été fondée par Séleucus Nicator (312-280), parce que le fondateur de la dynastie des Séleucides en Syrie la reconstruisit, l'enrichit de nombreux monuments, fit creuser et orna magnifiquement son port, la dota de hauts privilèges et l'appela *Laodicée*, du nom de sa mère Laodice. Très florissante sous les Séleucides, elle eut beaucoup

à souffrir au début de la domination romaine ; mais bientôt elle jouit d'une nouvelle et plus grande prospérité, due surtout à ses vins renommés. Sous l'empereur Héraclius, les troupes du khalife Omar, commandées par Yézid, s'en emparèrent sans coup férir en l'an 18 de l'hég. (637 de J.-C.). Les croisés normands et provençaux, sous la conduite de Bohémond, prince de Tarente, et de Raymond, comte de Toulouse, la prirent aux musulmans en 1099. Le sultan Salah ed-Din (Saladin) la reprit aux croisés lors de la chute du royaume de Jérusalem, en 1187, et elle resta au pouvoir des sultans d'Égypte jusqu'en 1517, date de la conquête de toutes leurs possessions par Sélim Ier. — Lataqiyèh n'a pas cessé dès lors d'appartenir à l'empire ottoman.

Production agricole. — Les principales cultures du merkez-caza sont l'olivier, le mûrier, la vigne et les céréales, le coton, le tabac, etc. (voir le tableau, page 151).

Bétail. — Le produit de l'élevage dans le merkez-caza de Lataqiyèh est, en moyenne, de 47.718 têtes, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	1.000
Buffles	40
Chevaux	605
Anes et mulets	1.000
Moutons	9.003
Chèvres	36.000
Chameaux	70
TOTAL	47.718 têtes

Le revenu moyen des taxes perçues sur les buffles, moutons, chèvres et chameaux, s'élève à 158.415 piastres, soit environ 36.435 fr. par an.

Port; Commerce; Phare. — On trouve plus haut,

page 156, le mouvement maritime et commercial du port de Lataqiyèh et la situation du phare.

Consulats. — Les puissances représentées à Lataqiyèh par des consuls sont : l'Allemagne, l'Amérique, l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grèce, la Hollande, l'Italie, la Perse et la Russie. La France seule est représentée par un consul de carrière.

Antiquités, etc. — A Lataqiyèh même, au nord et à l'est de la ville, on rencontre de nombreux restes d'antiquités, notamment des tombeaux et des chambres sépulcrales creusées dans le roc. Des colonnes corinthiennes sont encore debout, çà et là, dans les divers quartiers, mais les plus remarquables par leur élégance et la délicate sculpture de leurs chapiteaux sont celles dont le port était orné du temps des Séleucides, et qui gisent aujourd'hui éparses, à demi ensevelies dans le sable.

On trouve souvent, en creusant des fondations ou même en cultivant les jardins, des statues de marbre mutilées d'anciens rois et de reines de l'époque grecque. Une ancienne église byzantine, convertie en mosquée, garde encore des traces de peintures murales où l'on reconnaît des figures de saints. A l'extérieur, ses murs sont ornés de sculptures représentant des casques et des boucliers romains, faisant présumer que cet édifice était, lors de sa fondation, un monument triomphal. Aucune inscription n'indique la date de sa construction.

De nombreuses ruines d'églises et de monastères ajoutent un intérêt historique aux sites charmants des monts Ansariyè, jadis presque exclusivement peuplés de chrétiens.

CAZA DE DJÈBÈLÈH

Orientation; Limites. — Le caza de Djèbèlèh est situé

au centre du sandjak de Lataqiyèh. Il est limité : au nord, par les cazas de Lataqiyèh et de Sahioun ; à l'est, par le vilayet de Syrie ; au sud, par le caza de Marqab, et, à l'ouest, par la mer Méditerranée.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en quatre nahiés, qui sont : *Sémisnân*, *Nébi-Ali*, *Sémti Qibli* et *Mahnouakam*. On y compte 247 bourgs, villages et hameaux.

Population. — Sa population totale est de 26.959 hab., comme suit :

Musulmans sunnites.	13.000 hab.
Maronites.	800
Syriens orthodoxes	2.000
Ansariyè.	11.159
TOTAL. .	26.959 hab.

Chef-lieu. — DJÈBÈLÈH, chef-lieu du caza de même nom, résidence du caïmakam, sous-gouverneur, station postale et télégraphique de service intérieur (correspondance en langue turque), agence des administrations de la dette publique et de la régie coïntéressée des tabacs, etc., etc., est située sur la mer Méditerranée, à 30 kil. sud-est de Lataqiyèh et à 25 kil. nord de Marqab.

Sa population, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 3.000 hab., tous musulmans sunnites.

Écoles. — On compte à Djèbèlèh et dans le caza 310 écoles primaires, dont 260 dans les villages maronites, grecs orthodoxes et ansariyè ; ces dernières sont de création toute récente et fondées par l'État pour satisfaire à la demande des habitants idolâtres.

Djèbèlèh est l'antique *Gabala* où se trouvait un temple du Soleil très fameux, dans lequel le jeune empereur Bassianus, qui prit

de là son nom d'Elagabal (dieu de la montagne du Soleil), fit les fonctions de grand pontife. Les Arabes, sous la conduite de Rafi, l'un des généraux d'Abou Obéïdah, généralissime du khalife Omar en Judée et en Phénicie, s'en emparèrent en 639. D'après le géographe arabe Yaqout, les Byzantins la leur reprirent en 969, mais elle retomba au pouvoir des musulmans en 1081. Bohémond, prince de Tarente, et Raymond IV, comte de Toulouse, entrèrent en 1099 dans cette ville, alors nommée *Zibèl*. Les croisés s'y établirent, et elle devint le siège d'un évêché latin. Raymond de Poitiers, prince d'Antioche, céda Zibèl aux chevaliers hospitaliers, sur lesquels le sultan éyyoubite Salah ed-Din (Saladin) la conquit en 1187. Enfin, en 1517, lors de la conquête de l'Égypte et de toutes ses possessions asiatiques par le sultan Sélim Ier, Djèbèlèh fit partie des nouveaux territoires de l'empire ottoman et n'a pas cessé dès lors de lui appartenir.

Le petit port ou plutôt la crique pittoresque de Djèbèlèh, protégée contre les ensablements et l'action des vents du large par des digues, offre un sûr abri aux embarcations légères, si bien nommées *qerlanghetch* (hirondelles) dans la langue du pays. On y voit toujours un certain nombre de ces élégantes barques occupées au chargement ou déchargement de marchandises locales. Sur le rivage, on rencontre des colonnes de granit assez belles, et l'on peut voir près de là des grottes sépulcrales et d'anciennes chapelles chrétiennes creusées dans le roc. On pénètre dans la ville par deux portes, l'une au nord et l'autre au sud, restes des murailles de l'ancienne forteresse byzantine détruite par les Arabes. Djèbèlèh n'a que deux mosquées, dont l'une, très ancienne, renferme le mausolée de son fondateur, le sultan Ibrahim-Edhèm (mort en 161 de l'hég. = 778 ap. J.-C.), et ceux de plusieurs de ses vézirs. Ce monument se trouvait en complet état de vétusté en 1889; par ordre de S. M. le sultan Abd ul-Hamid, il a été restauré, ainsi que le bain (*hammam*) qui y est annexé à titre de fondation pieuse et l'ancien séraï (palais) remarquable par son élégante architecture.

Le bain de la mosquée de Sultan Ibrahim est alimenté, ainsi que la ville, par les eaux de la source *el-Fouar*, qui jaillit à

500 m. au nord, traverse la ville et la mosquée et va se perdre dans la mer.

Production agricole. — Autour de Djèbèlèh s'étend une vaste plaine ou *sahel*, extrêmement fertile et bien cultivée, où la culture des céréales, du coton, alterne avec celle du figuier, de la vigne, du mûrier et les champs où croît le *djèbèli*, tabac renommé qui rivalise avec les célèbres crus d'*abou-riha* et de *Lataqiyèh*. Ces florissantes cultures sont encadrées de gras pâturages où prospère l'élevage des bœufs, des moutons et des chèvres. L'olivier est spécialement cultivé à Gannari. Les villages situés dans la montagne, tels que Aïn-Charqiyè, Aïn èch-Chaq et Djourèt-Béit-Yachoû, jouissent d'un excellent climat, de sites agrestes et de belles vues; on y cultivait autrefois en abondance d'excellent tabac, mais aujourd'hui on s'y occupe surtout d'élever des chèvres ainsi que des abeilles qui donnent un miel très estimé. L'apiculture est également pratiquée avec succès dans la plaine ou « sahel » de Djèbèlèh.

Il existe dans ce caza une autre plaine très fertile située entre deux petites rivières nommées *nahr es-Sin* et *nahr Kheisoun*, entre lesquelles la distance est d'environ 11 kilom. Cet espace est appelé *meïdân el-Khadra*. Les Séleucides y avaient des haras. Du côté du *nahr es-Sin*, vers l'orient et à sa source, se trouve un tombeau dit des « 40 martyrs », lieu de pèlerinage fréquenté par de nombreux malades qui viennent y boire l'eau de la rivière pour se guérir. Il est rigoureusement interdit par les habitants du village ansariyè, nommé Djileisè, qui possède ce sanctuaire, d'y venir puiser de l'eau pour l'emporter.

De l'autre côté de la plaine, sur le *nahr Kheisoun*, il y a 21 moulins. Les habitants du village de Kheisoun cultivent surtout le figuier, les pastèques, divers arbres fruitiers, et s'adonnent à l'élève des bestiaux.

Bien que cette situation agricole ait lieu de paraître assez satifaisante, presque tous les habitants de la ville de Djèbèlèh sont pauvres et exercent la profession de *moukres* (muletiers ou chameliers) de préférence à celle de cultivateurs. Il est vrai

que les terrains les plus fertiles des environs étant des *vaqouf* ou fondations pieuses, le ministère de l'èvqâf, qui administre ces fondations, en emploie le bénéfice à son propre profit.

Bestiaux. — On estime la production moyenne de l'élève des bestiaux, dans le caza de Djèbèlèh, à 47.712 têtes par an, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL
Bœufs et vaches	910
Buffles	15
Chevaux	500
Anes et mulets	600
Moutons	4.802
Chèvres	40.800
Chameaux	85
TOTAL	47.712 têtes

La somme perçue en taxes sur les buffles, moutons, chèvres et chameaux, s'élève à 160.607 piastres, soit env. 36.939 fr., par an.

CAZA DE MARQAB.

Orientation ; Limites. — Le caza de Marqab est situé au sud du sandjak de Lataqiyèh. Il est limité au nord par le caza de Djèbèlèh ; à l'est, par le vilayet de Syrie ; au sud, par le sandjak de Tripoli, et à l'ouest, par la mer Méditerranée.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 3 nahiés, qui sont : *Marqab*, *Qadmous* et *Ghaouâbi*. Il contient 393 bourgs, villages et hameaux. Les nahiés sont administrés directement par le caïmakam (sous-gouverneur), à

l'exception de celui de Qadmous qui a un *mudir* résidant dans un fort du nahié de Ghaouâbi.

Population du caza. — Sa population totale est de 39.671 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	2.118 hab.
Maronites	1.200 »
Syriens orthodoxes	232 »
Ansariyè.	27.121 »
Ismaélites.	9.000 »
TOTAL. . .	39.671 hab.

Chef-lieu. — *Qala'at el-Marqab*, fort d'observation situé à 300 m. d'altitude, est resté le chef-lieu nominal du caza de Marqab, mais la résidence effective du caïmakam, a été transférée en 1884 à Baniâs, village situé au pied de la colline où s'élève le château et au bord de la mer, sur l'emplacement de l'antique *Balanæa* de Strabon.

Les circonstances locales assez singulières demandent quelques mots d'explication. L'ancienne résidence des autorités administratives était évidemment peu commode, tant pour ces autorités que pour les habitants du village de Marqab, bâti dans l'enceinte même du château-fort. Aussi, dès le transfert du *qonaq* ou Hôtel du Gouvernement à Baniâs, lieu désert alors, quelques maisons sont-elles venues s'y grouper à l'entour et former une sorte de petit bourg peu important ; mais la population ne s'y est point fixée. Elle n'y vient le matin que pour traiter quelques affaires commerciales et s'en retourne le soir, soit à Qala'at el-Marqab, soit à Besâtin, autre village à 5 kil. env. plus au sud. La durée du trajet est d'une heure et demie. Il faut le même temps pour monter du village de Baniâs jusqu'au fort que pour en descendre, car la colline est très escarpée.

Si l'on ne tenait compte que de la population fixe de Baniâs, qui est d'environ 350 hab. ou de celle de Marqab, son chef-lieu nominal, on n'aurait pas une idée approximative du chiffre

total, du reste, bien faible, des habitants du chef-lieu actuel qui doit, pour être à peu près exact, comprendre la population civile fixe de Qala'at el-Marqab et la population flottante de Baniâs, avec une partie de celle de Besâtin.

Ainsi combinée, la population du chef-lieu actuel, comprise dans le chiffre de celle du caza, n'est que d'environ 1.550 hab., comme suit :

Musulmans sunnites.	118 hab.
Maronites	1.200 »
Syriens orthodoxes	232 »
TOTAL. . .	1.550 hab.

Les maronites sont en majorité à Besâtin et forment exclusivement la population de Dar es-Safra, autre gros village voisin, dont les habitants cultivent en grand l'olivier.

Écoles. — Il y a une mosquée à Baniâs et une église maronite à Besâtin. Il n'existe autour du chef-lieu que 15 écoles, y compris le lycée fondé dans chaque centre d'administration par le ministère de l'Instruction publique ; mais les villages musulmans et ansariyè ont presque tous au moins une école, ce qui porte le nombre total des établissements d'instruction publique à 200 environ, dont 1 secondaire, fréquentés par 2.060 élèves, comme suit :

		ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans ansariyè.	1 lycée à Baniâs	1	70
	14 écoles primaires autour des trois centres du chef-lieu.	14	140
	184 écoles primaires dans les villages musulmans et ansariyè. . .	184	1830
Maronites	1 école primaire à l'église de Besâtin.	1	20
	TOTAL . . .	200	2.060

Le lycée de Baniâs et 7 écoles primaires sur les 14 du chef-lieu, sont, ainsi que les écoles récemment fondées pour les Ansariyè, à la charge de l'État ; les frais des autres sont défrayés par les habitants.

Ainsi qu'il est dit page 170, Baniâs est l'ancienne *Balanæa* de Strabon, ville épiscopale. Un de ses évêques assista au Concile de Nicée en 325. Au moyen âge, elle avait encore assez d'importance; les Arabes l'appelaient alors *Boulounvas* et les croisés lui avaient à peu près conservé son nom qu'ils écrivaient en français Walania, d'après la prononciation grecque, presque la même. Cette ville, située sur la rive droite de la petite rivière *Valania*, qui, en ce temps-là, formait la limite entre le royaume de Jérusalem et la principauté d'Antioche, existe encore aujourd'hui, n'a plus aucun habitant, quoique dans une situation charmante. Le bourg actuel ne consiste qu'en 58 maisons bâties sur la plage autour du *qonaq* et environnées de jardins. La rade s'étend devant elles ; le fond est de sable et tout uni, exempt de récifs, de sorte que les bâtiments de gros tonnage pourraient s'approcher à moins d'un mille de la côte.

Cette rade n'est visitée que par des barques à voiles dites *qerlanghetch* ou hirondelles, sauf dans les cas extraordinaires où quelque bateau à vapeur vient, lors des exportations de céréales, y prendre un chargement de blé. Baniâs n'a pas même un qaïq de pêche.

Produits agricoles. — La généralité des productions du sol est semblable à celle des cazas voisins. On peut toutefois signaler les grandes cultures d'oliviers de Dar es-Safra; les champs d'oignons d'el-Besirèh, près d'une plage, qui donnent une récolte annuelle de 100.000 quintaux, et les récoltes de tabacs et de soie, dont la première, d'après l'enregistrement de la régie, est de 25.000 kilos de feuilles; les meilleures sortes sont achetées par cette administration au prix dérisoire de 3 piastres [environ 69 centimes l'oke de 1282 gr.]; le reste est entreposé dans ses magasins. La récolte de la soie est évaluée à 40.000 okes (=51.317 kilos) de cocons, vendue pour la plus forte partie aux négociants de Beyrouth pour l'exportation à l'étranger. Une minime quantité passe à Hamah pour les fabriques d'étoffes de soie.

Bestiaux. — On obtient de l'élève des bestiaux, dans le caza de Marqab, une production moyenne estimée au chiffre total de 73.745 têtes par an, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	2.500
Chevaux	700
Anes et mulets	500
Moutons	5.000
Chèvres	65.000
Chameaux	45
TOTAL	73.745 têtes.

Le montant du produit des taxes sur les moutons, chèvres et chameaux, s'élève à 245.450 piastres, soit environ 56.453 fr. par an.

Localités remarquables. — Le nahié de QADMOUS a pour chef-lieu le village de même nom où se trouve un fortin entretenu en très bon état par la population, entièrement composée d'ismaélites qui en ont fait leur séjour préféré. Non loin, à dix minutes de distance du village de Mèrèdjé, se trouvent les ruinesd'une grande forteresse appelée *Qala'at el-Qâf*; ces ruines abandonnées semblent dater du temps des croisades, ainsi qu'un château plus petit où le *mudir*, directeur du nahié de Qadmous, s'est établi au chef-lieu même du nahié limitrophe de Ghaouâbi, administré directement par le caïmakam du caza de Marqab. On appelle ce château *Qala'at el-Ghaouâbi.*

On sait que les ismaélites, seuls habitants du nahié de Qadmous, au nombre d'environ 9.000, sont tout ce qui reste des dangereux sectaires nommés *hachîchin*, *bathéniens* et *mèlâhidè* qui commencèrent à se faire connaître sous le règne d'*el-Moqtadi bi-amri 'llâh* (1074-1094 ap. J.-C.). 27e khalife abbâside de Bagdad. Leur fondateur résidait en Perse, dans les montagnes du Déïlèm, où, à l'aide des rêves délicieux provoqués par le « ha-

chîch », il entraînait ses disciples, les *hachichin*, à l'assassinat, en leur promettant, après la mort, un degré plus haut encore de félicité, s'ils succombaient en exécutant ses ordres. Une branche de ces sectaires passa en Syrie et s'établit dans les monts Ansariyè, sous un chef qui prit le nom de *chéïkh èl-Djèbèl* « Vieux de la Montagne ». Il envoyait de là ses émissaires assassiner ceux qu'il avait condamnés, au milieu de leur cour ou sous leur tente entourés de leur armée. Les *assassins* de Perse furent exterminés en 1257 par Houlagou, petit-fils de Djènghiz-khân; et le sultan d'Égypte, Bibars, quelques années plus tard, anéantit la puissance du « Vieux de la Montagne » et massacra ses disciples. Quelques débris de cette population, échappés à la destruction, se sont fixés dans le nahié de Qadmous. Leur petit nombre et leur isolement permettent de les regarder comme à peu près inoffensifs, et, d'ailleurs, le bon exemple récent de leurs voisins les Ansariyè leur fera sans doute bientôt apprécier les avantages de la civilisation.

A 150 m. du rivage, au sud de Qala'at el-Marqab, se trouve une grotte nommée *el-Basiyèh*, où, d'après une légende locale, la Vierge Marie a séjourné avec l'Enfant Jésus. C'est un lieu de pèlerinage très fréquenté par les habitants chrétiens de tous les rites, qui viennent en foule y vénérer son image à la fête de sa Nativité, le 8 septembre. Il y vient aussi beaucoup de musulmans. Tout auprès s'élève un fort nommé *Bordj es-Sabi* ou « fort de l'enfant », communiquant autrefois, dit-on, par une voie souterraine, avec le château de Marqab.

CAZA DE SAHIOUN

Orientation ; Limites. — Le caza de Sahioun est situé au nord-est du sandjak de Lataqiyèh et du vilayet de Beyrouth. Il est limité : au nord, par le vilayet d'Alep; à l'est, par celui de Syrie; au sud, par le caza de Djèbèlèh, et, à l'ouest, par celui de Lataqiyèh.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en cinq nahiés, qui sont : *Sahioun*, *Tchiftè-Sahioun*, *Djèbèl el-Akrâd*, *Bèït èch-Chélif* et *Méhâliyèh*, et l'on y compte 428 bourgs, villages et hameaux.

Population du caza. — Sa population totale est de 44.516 hab., comme suit :

Musulmans sunnites.....	3.820 hab.
Maronites.....	400
Syriens orthodoxes.....	1.625
Ansariyè.....	38.671
TOTAL...	44.516 hab.

Chef-lieu. — Comme pour le caza de Marqab, le chef-lieu nominal du caza de Sahioun n'est pas la résidence effective du *caïmakam*. Celle-ci est au petit village de Bâb-Anah, composé de 50 maisons et d'une population de 400 hab., tous musulmans. Ce village est situé non loin du chef-lieu nominal, à l'ouest du caza de Sahioun. Il n'a absolument rien de remarquable que son site agréable, ses nombreux jardins remplis de toute espèce d'arbres fruitiers, et les abondantes sources d'une eau fraîche et pure qui l'arrosent et en font un séjour délicieux. Il ne s'y trouve qu'une seule mosquée.

Quant au chef-lieu nominal, SAHIOUN, c'est aussi, comme pour le caza de Marqab, un château fort. On le nomme *Qala'at Sahioun*. Il est situé à une grande hauteur, sur l'un des contreforts du *Djèbèl Darious*, qui appartient à la chaîne des monts Ansariyè. Le château seul, remarquable tant par le pittoresque de ses imposantes ruines que par son passé historique, surplombe la ville, aussi peu intéressante que la résidence effective du sous-gouverneur, et dépourvue de ses agréments. Sa population, comprise dans le chiffre de la population du caza, est de 3.000 hab., dont 1.820 musulmans et 1.180 syriens orthodoxes.

La ville de Sahioun est la « Saone » des croisés. Le caza actuel est formé de l'ancien fief de Saone, l'un des plus importants de

la principauté d'Antioche. La famille qui le possédait a fourni un chapitre aux lignages d'outre-mer ; on voit paraître le nom de plusieurs de ses membres dans les chartes du XIIe siècle.

Le château et la ville de Saone furent pris par le sultan éyyoubite Salah ed-Dîn en 1187. Sahioun devint alors la capitale d'une principauté musulmane composée de Famiyèh (l'ancienne *Apamée*) de Kafarthâb, Antioche, Balatnous et Lataqiyèh.

Les ruines du château de Saone couronnent une crête resserrée entre deux profonds ravins qui les isolent en se réunissant devant la ville de Sahioun. On y voit encore une des énormes piles du pont qui faisait communiquer cette ville avec la forteresse; on la prendrait aujourd'hui pour un gigantesque obélisque, si sa destination n'était suffisamment expliquée par les autres restes du château des seigneurs de Saone, consistant en un fossé taillé dans le roc vif, l'un des plus étonnants ouvrages laissés par les croisés en Asie; un donjon, des courtines et des tours construites en bloc de grand appareil taillés à bossages.

Production agricole. — Les principales cultures du caza de Sahioun sont les céréales (blé, orge, avoine et maïs); le coton, le mûrier qui rivalise avec ceux du Liban, bien que la soie provenant des vers nourris de ses feuilles soit assez rude et ne s'emploie guère qu'à fabriquer des ceintures et des passementeries; les arbres fruitiers (pommier, poirier, prunier, abricotier, jujubier, figuier, etc.); le tabac et les divers légumes.

On rencontre, dans les montagnes de ce caza, beaucoup de parties boisées, entrecoupées de clairières formant de bons pâturages. Les herbages ne sont pas non plus rares en plaine. Les essences forestières principales sont les conifères (pins, sapins, cèdres, etc.) et le chêne. Plusieurs cantons sont exploités en charbonnières, qui fournissent la majeure partie de l'approvisionnement de la ville de Lataqiyèh.

Bétail. — Le produit annuel de l'élève du bétail est en moyenne de 57.300 têtes, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	1.200
Chevaux	150
Anes et mulets	900
Moutons	10.000
Chèvres	45.000
Chameaux	50
TOTAL	57.300 têtes.

Les taxes sur les moutons, chèvres et chameaux, donnent un produit total de 193.000 piastres, soit env. 44.390 fr. par an.

L'industrie de la meunerie, sans être très développée dans le caza de Sahioun, y fait cependant l'unique occupation d'un certain nombre d'habitants riverains du *nahr el-Kébir*, petit fleuve appelé « grand » (*kébir*) peut-être à cause de sa profondeur et de l'impétuosité de son cours, qui met en mouvement 20 à 30 moulins dans les villages de Chèlfatiyèh, Tonéïtèh et Sefqoun.

SANDJAK DE BALQA

CHEF-LIEU : NAPLOUSE

Orientation; Limites. — Le sandjak de Balqa est situé au sud du vilayet de Beyrouth. Il est limité : au nord, par le sandjak de St-Jean d'Acre; à l'est, par le *Jourdain* qui le sépare du vilayet de Syrie; au sud, par le sandjak ou mutessariflik de Jérusalem, et, à l'ouest, par le sandjak de St-Jean d'Acre et la mer Méditerranée.

Superficie. — Sa superficie est de 6.664 kil. carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 4 cazas, qui sont : *Naplouse* (merkez-caza), *Djénin*, *Béni-Saab* et *Djémâ'ïn*, et en 9 nahiés, qui sont : *Nablous*, *Djénin*, *Charaouyah èch-charqi*, *Méchâriq el-djèrrâr*, *Béni-Saab*, *Charaouyah el-gharbi*, *Ouâdi èch-Chamar*, *Djémâ'ïn èvvèl* et *Djémâ'ïn sâni*. On y compte 212 villes, bourgs, villages et hameaux.

Autorités. — Les autorités administratives du sandjak de Balqa, sont : le mutessarif, gouverneur du sandjak, du merkez-caza et du nahié de Naplouse; les trois *caïmakam*, sous-gouverneurs des autres cazas, et les *moukhtar* ou chefs de quartiers élus par les habitants des nahiés comme maires et faisant fonctions de *mudir*.

Les autorités militaires sont : le *fèriq*, général de la division qui a Beyrouth pour son quartier (Naplouse est le siège du 2e quartier du 5e corps d'armée, dont le quartier général est à Damas), et

les chefs de détachements casernés dans les principaux centres du sandjak de Naplouse qui relèvent tous de ce général de division.

Quant aux autorités religieuses, les musulmans ont leurs *mufti*, *cadi*, *nâïb* et *imâm*. Les latins ont une mission patriarcale à Naplouse. Les maronites relèvent de l'archevêque de Beyrouth; les Grecs unis, de l'archevêque de Tyr (Sour); les Grecs orthodoxes, de l'évêque de Neapolis (Naplouse); les protestants ont leurs ministres, les israélites orthodoxes ont leurs rabbins, et les samaritains ont à Naplouse un grand-prêtre (*kohèn*) de la tribu de Lévi, à ce qu'ils affirment du moins.

Tribunaux. — A Naplouse et dans chaque chef-lieu du caza, il existe des tribunaux civils et criminels de même composition que dans les autres régions de ce vilayet, ainsi que des municipalités dont les présidents sont nommés par le gouvernement et les membres élus dans chaque communauté par les habitants.

Gendarmerie. — Le service d'ordre public est assuré par un détachement de 250 gendarmes appartenant au régiment de gendarmerie de Beyrouth.

Postes et Télégraphes. — Il y a dans le sandjak de Balqa deux stations postales et télégraphiques de service intérieur (correspondance en langue turque), l'une à Naplouse et l'autre à Djénîn.

Population du sandjak. — La population totale du sandjak est de 48.979 hab., comme suit :

Musulmans			40.630 hab.
Catholiques	Latins	100	6.104 —
	Maronites	3.000	
	Grecs unis	3.001	
Syriens orthodoxes			1.798 —
Protestants			150 —
Israélites	Israélites orthodoxes		117 —
	— samaritains		180 —
		TOTAL	**48.799 hab.**

Écoles. — Les écoles du sandjak de Balqa sont au nombre de 228, dont 1 supérieure, 4 secondaires, et 223 primaires et élémentaires, fréquentées par 2.816 élèves, dont 2.525 garçons et 291 filles, comme suit :

		ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans	1 *médressé* (droit et théologie)	1	10
	4 lycées	4	40
	215 écoles, des annexes de mosquées	215	2.200
Grecs orthodoxes	1 école primaire de garçons	1	75
	1 *id.* filles	1	45
Protestants	1 *id.* filles	1	40
	1 *id.* garçons	1	50
Israélites	2 *id.* garçons	2	150
	2 *id.* filles	2	206
	TOTAL	228	2.816

Climat. — Le climat de cette région est en général fort salubre, surtout dans les parties les plus élevées. La température y est douce pendant l'hiver ; d'ailleurs les altitudes des plus hautes montagnes, qui sont les monts *Ébal* et *Garizim*, n'atteignent pas 1.000 m.

Production agricole. — La production agricole du sandjak de Balqa consiste surtout en huile d'olive, en céréales, citrons, fèves, fruits et légumes, racine de réglisse, etc., etc., comme suit :

PRODUCTIONS	QUANTITÉ	VALEUR	PRODUCTIONS	QUANTITÉ	VALEUR
	hectol.	francs		kilogr.	francs
Blé	226.400	4.968.000	*Report*	. . .	12.817.186
Orge	159 100	978.000	**Lentilles**	25 000	4.250
Maïs	129.796	1.292.960	**Oignons**	950 000	29.203
	kilogr.		**Oranges**	1.577.102	88 511
Cédrats	6.432	1.928	**Pâte d'abricots**	49.200	9 750
Citrons	496 134	64.498	**Pâte**	20 000	2 000
Eau de fleur d'oranger	1 500	900	**Raisins secs**	59 497	6.519
Fèves	200 000	24.000	**Réglisse** (racine de)	900.000	180 000
Fruits frais	442 000	110.500	**Sésame**	50.000	15 000
Huile d'olive	4.864.000	5.350.400	**Tabac**	61.613	42 512
Légumes frais	140.000	26.000			
A reporter		12.817.186	VALEUR TOTALE		13.193 931

Bestiaux. — On estime la production annuelle de l'élève du bétail à 173.078 têtes, en moyenne, comme suit.

	TÊTES DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	3.015
Buffles	440
Chevaux	2.000
Anes et mulets	3.200
Moutons	23.753
Chèvres	140.000
Chameaux	670
TOTAL	173.078 têtes

La taxe perçue sur les buffles, moutons, chèvres et chameaux, s'élève à la somme totale de 584.235 piastres, soit environ 134.300 fr. par an.

Tabacs. — D'après l'enregistrement de la régie des tabacs, la récolte du sandjak de Balqa est estimée à 61.613 kilos de feuilles d'une valeur totale de 42.500 fr.

Fleuves; Rivières. — Un grand nombre de cours d'eau prenant leur source dans les monts Ébal et Garizim arrosent les divers cazas de ce sandjak et vont, à travers les plaines et les vallées, les uns vers l'ouest se jeter dans la Méditerranée, les autres à l'est se précipiter dans le *Jourdain*, qui sert de limite au sandjak de ce côté et le sépare du vilayet de Syrie. Tous ces cours d'eau n'ont d'important que leur multitude. On peut citer toutefois, parmi les premiers, le *nahr Abou-Zaboûrah*, ancien fleuve *Kanah*, dont l'embouchure est à Mina-Zaboûrah, et le *nahr el-Aoudjèh*, qui se déverse à quelques kilomètres au nord de Jaffa, l'ancienne Japho (*Yâfa*) (sandjak de Jérusalem), dans la mer Méditerranée.

Routes et Chemins. — Il n'y a pas d'autre route carros-

sable, dans le sandjak de Balqa, que celle de Naplouse à Jaffa, dont la longueur est de 68 kil.

Montagnes. — La chaîne du mont Carmel pénètre au nord dans le sandjak de Balqa et s'y avance dans la direction du nord-ouest au sud-est ; ses deux principaux sommets, situés au centre, dans le merkez-caza de Naplouse, sont : le mont *Ébal* (940 m.) et le mont *Garizim* (870 m.), entre lesquels est située la ville de Naplouse.

Industrie. — Il n'y a pas d'industrie autre que les 15 savonneries de cette ville et la fabrication de l'huile d'olive, principale occupation des habitants de tous les cazas. Toutefois, cette fabrication, quelque étendue qu'elle soit, est presque partout à l'état rudimentaire. C'est à peine s'il existe une dizaine de presses hydrauliques dans toute cette contrée essentiellement productrice, où la plupart des huileries n'ont que des pressoirs à manèges grossièrement construits et tournés par des chevaux.

Commerce. — Tout le commerce, soit d'exportation, soit d'importation, du sandjak de Balqa se fait par le port de Jaffa (sandjak de Jérusalem). Il est, en conséquence, englobé dans le mouvement commercial de cette place.

Dîmes et Impôts. — *Recettes du sandjak de Balqa :*

	PIASTRES.
Impôt foncier et patentes	1.704.278
Exonération du service militaire	41.371
Dîme des céréales	3.783.748
Taxe des bestiaux.	584.235
Régie des tabacs	1.970.914
TOTAL . . .	8.084.546 p.

ou env. 1.860.000 fr.

CAZAS DU SANDJAK DE BALQA

MERKEZ-CAZA DE NAPLOUSE

Orientation; Limites. — Le merkez-caza de Naplouse est situé au centre du sandjak de Balqa. Il est limité : au nord, par le caza de Djénîn ; à l'est et au sud, par celui de Djémâ'ïn, et, à l'ouest, par celui de Béni-Saab.

Division administrative. — Le merkez-caza n'a point de *nahié* proprement dit; il ne se compose que du chef-lieu du sandjak, qui est la ville de Naplouse, et des 35 villages de sa banlieue, le tout administré directement par le *mutéssarif*, gouverneur du sandjak.

Population du merkez-caza. — Sa population totale est de 28.675 hab.; comme suit :

Musulmans sunnites			25.450 hab.
Latins			100
Maronites			1.000
Grecs unis			385
Syriens orthodoxes			1.300
Protestants			150
Israélites	Divers	110	290
	Samaritains	180	
		TOTAL	**28.675** hab.

Chef-lieu. — NAPLOUSE, chef-lieu du merkez-caza et du sandjak de Balqa, résidence du *mutéssarif*, siège de l'évêque grec orthodoxe de Neapolis (Naplouse), du grand-prêtre (*kohèn*) des Samaritains, des tribunaux de droit moderne et de droit

musulman, des divers services administratifs du sandjak, etc., etc., est située à 68 kil. nord-est de Jaffa, son port de commerce, par la route carrossable qui relie ces deux villes. Naplouse est en ligne directe à 200 kil. au sud de Beyrouth, chef-lieu du vilayet, à 160 kil. env. au sud de Saïda, à 92 kil. env. au sud-est d'Akka (St-Jean d'Acre), et à 55 kil. env. au sud-est de Qaïsariyèh (Césarée).

La population de Naplouse, comprise dans le chiffre de la population du merkez-caza, est de 24.830 hab., comme suit :

Musulmans			24.000 hab.
Latins			100 —
Grecs unis			50 —
Grecs orthodoxes			300 —
Protestants			150 —
Israélites	divers	50	230 —
	samaritains	180	
		TOTAL	24.830 hab.

La ville de Naplouse s'étend à 570 m. d'altitude le long de la vallée située entre le mont Ébal (aujourd'hui *Djèbèl es-Suléïmâniyèh* ou *èch-chémâli*, montagne de Suléïman ou montagne du Nord) et le mont Garizim (aujourd'hui *Djèbèl et-Tor* ou *el-Qibli*, montagne de Tor ou montagne du Sud). La contrée environnante est luxuriante de verdure et d'une fertilité remarquable; partout on n'y voit que des jardins d'oliviers qui font la richesse de la ville, et des champs de céréales, de tabac, de pastèques et de melons, ainsi que des vergers remplis d'arbres fruitiers de toute espèce. Aussi Naplouse, vue surtout du versant nord du mont Garizim, offre-t-elle un coup d'œil magnifique avec les dômes et les coupoles de ses maisons blanches, toutes construites en voûte, ses mosquées et ses églises se détachant au milieu de ce riant paysage, abondamment arrosé par de nombreuses sources qu'on voit couler dans les rues de tous les villages d'alentour. Six de ces sources alimentent la ville ; on les nomme : *Aïn el-Asal*, *Aïn es-Sukkar*, *Ras el-Aïn*, *Aïn-Hoséïn*, *Aïn es-Sèt* et *Aïn el-Qarioun*. Il se fait dans cette ville un commerce assez actif de savons, d'huile d'olive, de laine et de coton. Son bazar est grand, pittoresque et bien achalandé; c'est là que

se concentre tout le mouvement ; la foule affairée s'y presse incessamment, s'y coudoie, et ne parvient qu'avec peine à circuler à travers ses longues galeries bordées d'arcades. On n'y rencontre pas de femmes musulmanes, car il ne leur est permis de sortir qu'une heure par jour pour aller remplir leurs jarres aux fontaines, pendant que les hommes font la prière dans les mosquées. Un jour par an seulement, elles peuvent aller se promener dans les campagnes, où ne paraît aucun homme ce jour-là.

Écoles. — Les écoles de la ville de Naplouse et du merkez-caza de Balqa sont au nombre de 53, dont 1 supérieure, 1 secondaire et 51 primaires et élémentaires, fréquentées par 1.016 élèves, dont 725 garçons et 291 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS		ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans	1 *médressé* (droit et théologie)	1	10
	1 lycée	1	10
	45 écoles primaires, annexes de mosquées	45	730
Syriens orthodoxes	1 école primaire de garçons	1	75
	1 — — filles	1	45
Protestants	1 école primaire de garçons	1	40
	1 — — filles	1	50
Israélites orthodoxes	1 école primaire de garçons	1	20
Israélites samaritains	1 école primaire de garçons	1	36
	TOTAL	53	1016

Il y a à Naplouse 8 mosquées à minarets, 4 églises, 2 temples protestants et 2 synagogues. Parmi les mosquées, deux sont plus particulièrement remarquables : ce sont d'anciennes églises du temps des croisades, désaffectées après la chute du royaume latin de Jérusalem et consacrées au culte musulman. La première était dédiée à saint Jean et appartenait aux chevaliers hospitaliers. C'est aujourd'hui la grande mosquée (*Djâmi el-Kébir*). La seconde est *Djâmi el-Khadra*. On la dit bâtie sur l'emplacement même de la maison de Jacob, à l'endroit où il se trouvait lorsqu'on lui apporta la robe de Joseph trempée dans le sang d'un chevreau pour lui faire croire que ce fils bien-aimé avait

été dévoré par une bête féroce. Elle est située au sud-ouest de la ville, et *Djâmi el-Kébir* est dans le quartier de l'est.

Des quatre églises actuelles, l'une appartient aux Franciscains; une seconde est destinée au patriarcat latin qui a obtenu récemment, par les bons offices de M. le docteur Dolt, l'autorisation d'établir une mission à Naplouse; une troisième est aux Grecs catholiques, et la quatrième aux Grecs orthodoxes. Les protestants étant divisés en deux sectes, celle des anabaptistes et celle des presbytériens, chacune possède un des deux temples. Quant aux deux synagogues, les israélites proprement dits en possèdent une. L'autre synagogue est aux Samaritains. Cette dernière est située dans le quartier qu'ils habitent seuls, au sud-ouest de Naplouse. C'est un petit bâtiment dont les murs sont blanchis à la détrempe. Le plancher est couvert de nattes, sur lesquelles il est défendu de poser le pied sans s'être déchaussé au préalable. Les prières sont dites en ancien dialecte samaritain, bien que la petite communauté parle l'arabe en toute autre circonstance de la vie. Les hommes sont enveloppés de grands linges blancs d'une propreté tout à fait méticuleuse, et coiffés de turbans couleur de pourpre qui sont le signe distinctif de leur communauté. Les Samaritains ont pour chef religieux et administrateur civil leur grand-prêtre (*kohèn*) ou souverain pontife, membre du conseil administratif du sandjak. Cette dignité est héréditaire dans une famille de la tribu de Lévi et rétribuée par la communauté qui paie la dîme de tous ses biens au grand-prêtre.

Les Samaritains de Naplouse sont le dernier reste de ces schismatiques dont le nom était considéré comme une injure par tout bon israélite. Ils sont issus (après la prise de Chomron (Samarie) par Sargon, en 721 av. J.-C.) du mélange des Syriens idolâtres avec les israélites de Samarie. Cette nouvelle population, qui adorait le vrai Dieu tout en gardant le culte des idoles, forma la secte des Samaritains (Bible, IV° livre des Rois, ch. XVII, 5 et suiv.). Leur nombre n'a cessé d'aller toujours en diminuant depuis de longs siècles. Déjà, du temps de Benjamin de Tudèle, ils n'étaient plus que 1.000 dans cette ville; mais ils avaient alors

de petites communautés à Damas, à Ascalon, à Césarée, à Gazza, au Caire, etc., tandis qu'aujourd'hui un petit coin spécial du quartier sud-ouest de Naplouse suffit à renfermer les débris de cette race qui semble devoir disparaître entièrement à bref délai.

Il est temps de retracer ici en quelques lignes le souvenir de leurs coutumes actuelles, de leurs croyances, de leurs rites particuliers. Ce sont maintenant de purs monothéistes, repoussant absolument le culte de toute image, ainsi que toute expression qui pourrait faire attribuer à Dieu quelque affinité avec la nature humaine. Ils n'ont adopté de l'Ancien Testament que les seuls livres de Moïse, avec un texte modifié dans ce sens. L'exemplaire qu'ils possèdent est écrit en caractères samaritains et attribué par eux au petit-fils ou à l'arrière-petit-fils d'Aaron, dont leurs grands-prêtres seraient les descendants directs; ils le conservent dans une châsse précieuse, enveloppée d'un riche tissu vénitien; l'armoire qui le renferme est placée derrière le rideau qui cache le sanctuaire; on l'en sort au jour des expiations, et tous les assistants s'avancent pour le baiser. Ce livre est assurément très ancien, mais il ne paraît pas remonter au delà des premiers siècles de l'ère chrétienne, au dire de tous ceux qui peuvent le voir en payant seulement au *kohèn* 2 fr. pour une personne seule et 1 fr. par personne si l'on est plusieurs.

Les Samaritains croient à de bons et à de bons mauvais esprits, à la résurrection et au jugement dernier. Ils attendent le Messie 6.000 ans après la création du monde, mais ils ne le tiennent pas pour plus grand que Moïse. Ils ont quelques chroniques, dont les plus anciennes ne datent que du XIIe siècle de notre ère, et leur littérature, en général, essentiellement religieuse, ne se compose guère que d'hymnes et de prières. En cas de stérilité de leur femme, il leur est permis d'en prendre une seconde qui partage les mêmes droits. Quand un Samaritain meurt sans enfants, ce n'est pas, comme dans la loi ancienne, son frère qui est tenu d'épouser sa veuve, mais l'ami le plus intime du défunt.

Les trois fêtes des pains sans levain, des semaines et des

tabernacles, donnent lieu chaque année à trois grands pèlerinages de toute la communauté sur le mont Garizim, mais ils n'immolent de victimes qu'à la fête de Pâques. Sept jours d'avance, pour cette dernière solennité, les Samaritains ont planté leurs tentes sur la hauteur où doit avoir lieu le sacrifice. Chacun a revêtu ses habits de fête. Voici comment un témoin oculaire rend compte en substance de cette cérémonie :

« Tandis que nous prenions le café sous la tente du grand-prêtre, sa femme préparait *l'aliment amer* composé de laitues sauvages bouillies qu'elle enveloppait de pain azyme. Un peu avant le coucher du soleil, nous nous rendîmes sur l'emplacement consacré aux sacrifices, situé dans la direction du sommet de la montagne. Sur un feu de branchages soigneusement entretenu étaient suspendues de grandes chaudières remplies d'eau, et un peu plus haut, à quelques pas de distance, brûlait, dans une fosse profonde un autre feu non moins bien attisé. A la droite du premier feu, douze hommes en manteaux blancs et coiffés de turbans représentaient les douze tribus d'Israël. Ils se tenaient debout dans un espace entouré de pierres, et, les yeux fixés sur le plus haut point du mont Garizim, ils chantaient sur un air monotone des passages des Livres Saints et des prières. Devant eux, le grand-prêtre ou *kohèn 'Imrân*, tourné vers le soleil couchant, faisait face à la foule rangée au dehors de l'enceinte de pierres. Les plus anciens membres de la communauté s'en détachèrent et vinrent se placer aux côtés du *kohèn* prenant part mentalement à la prière des douze; puis des hommes et de jeunes garçons vêtus de blanc, conduisant sept agneaux sans tache, s'approchèrent du feu; derrière eux se pressaient les femmes et les enfants.

« Lorsque le dernier rayon du soleil se fût éteint dans la mer, le grand-prêtre entonna le chant solennel de la bénédiction, qu'il répéta trois fois de suite sur le peuple; puis, d'une voix retentissante, il dit ce commandement de la Bible qui termine le sixième verset du chapitre XII de l'Exode : « *Et toute la multitude des enfants d'Israël l'immolera au soir* ». Tandis que les douze représentants des tribus s'approchaient du lieu du sacrifice en conti-

nuant à chanter ce même chapitre, les lévites sacrificateurs, qui avaient essayé le tranchant de leurs couteaux sur le bout de leur langue, saisissant les agneaux, leur coupèrent la gorge d'un seul coup en formulant une prière, et, au moment où les douze chantaient : « *Ils prendront de son sang et ils en mettront sur l'un et l'autre poteau et sur le haut des portes des maisons où ils le mangeront* » (Exode, ch. XII, verset 7), les pères plongèrent l'index dans le sang chaud et en marquèrent leurs enfants du haut du front au bout du nez.

« Les douze n'avaient pas interrompu leur chant, qu'ils ne cessèrent que quand on apporta *sur un plat de paille l'* « *aliment amer* ». On le plaça devant le grand-prêtre qui distribua à chacun des hommes son morceau. En le recevant, ils baisèrent respectueusement sa main; puis, ayant rendu le même hommage aux anciens, ils s'embrassèrent mutuellement en se souhaitant une joyeuse fête. Quant aux sacrificateurs, qui ne pouvaient interrompre leur fonction, le *kohén* leur mit le morceau dans la bouche, tandis qu'ils dépouillaient les agneaux. Après que les hommes et les garçons eurent tous reçu leur portion, les femmes et les filles mangèrent à leur tour les restes.

« Dès qu'un agneau était dépouillé, opération qu'on hâtait en facilitant l'enlèvement de la toison au moyen d'aspersions d'eau bouillante puisée aux chaudières citées plus haut, on lui passait une barre de bois à travers les jambes de derrière, et deux jeunes gens tenaient chaque bout de cette barre sur l'épaule pendant qu'on éventrait la victime. On veillait de près en même temps à ce qu'aucun étranger ne souillât le sacrifice en s'en approchant trop. Un agneau ayant été déclaré défectueux par le grand-prêtre, il fut jeté au feu et consumé avec les toisons, les entrailles et les pieds de devant des autres victimes. Celles-ci furent frottées de sel et portées processionnellement suspendues à des perches jusqu'à la fosse chauffée d'avance pour leur cuisson. Les chants religieux furent repris, et, lorsqu'ils furent arrivés à un certain passage, on descendit tout d'un coup les victimes dans cette fosse, dont on referma l'ouverture par une claie de branchages que l'on recouvrit de mottes de gazon. Les douze représentants des

tribus retournèrent alors dans l'enceinte de pierres où ils continuèrent à prier jusqu'à minuit, heure à laquelle on découvrit l'ouverture de la fosse pour en retirer les agneaux rôtis qui furent emportés dans des corbeilles neuves. Les Samaritains les mangèrent accroupis sur le sol et tenant un bâton de la main gauche. C'était, dit en terminant le narrateur, un tableau véritablement saisissant que celui de tous ces hommes vêtus de blanc prenant silencieusement le *repas de l'alliance*. Nous nous éloignâmes, ajoute-t-il, au moment où commença la prière du matin qui se prolonge durant quatre heures. »

Naplouse est l'antique *Sichem*, qui échut à la tribu d'Ephraïm lors du partage de la *terre promise*. Elle devint une ville sacerdotale et de refuge, et le lieu de l'assemblée des tribus. C'est là que, sous Roboam, fut décidée la séparation des dix tribus qui formaient le royaume d'Israël, tandis que les deux autres, seules restées fidèles au fils de Salomon, prirent le nom de royaume de Juda. Jéroboam choisit pour sa résidence royale la ville de Sichem qui, au retour des tribus exilées, fut le centre du culte samaritain. Après la conquête romaine, reconstruite et enrichie par Titus, elle prit le nom de *Flavia Neapolis*, d'où lui est venu, par corruption, celui de Naplouse. C'est un des rares cas où le nom donné par les Grecs ou les Romains à une ville sémitique a prévalu sur son nom primitif. Neapolis devint le siège d'un évêché dès les premiers siècles chrétiens. Conquise par les Arabes, elle leur fut enlevée par Tancrède peu après la prise de Jérusalem. Baudouin II y tint une grande diète en 1120. Reprise aux croisés par le sultan éyyoubite Salah ed-Dîn, elle resta au pouvoir des Égyptiens jusqu'en 1517, date de la conquête définitive par Sélim Ier de toutes leurs possessions qui, depuis lors, n'ont pas cessé d'appartenir à l'empire ottoman.

Production agricole. — Les principaux produits agricoles du merkez-caza de Naplouse sont les céréales, le sésame, l'huile d'olive, le tabac, le coton et une grande variété de fruits excellents. (Voir le tableau, page 180.)

Bétail. — On estime dans ce caza la production moyenne de l'élève du bétail à 36.541 têtes par an, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	1.115
Chevaux	900
Anes et mulets	1.500
Moutons	1.946
Chèvres	31.000
Chameaux	80
TOTAL	36.541 têtes.

La somme perçue en taxes sur les moutons, chèvres et chameaux, est évalué à 116.111 piastres, soit env. 26.705 fr., comme moyenne annuelle.

Industrie. — Il y a dans le merkez-caza de Naplouse 15 savonneries, 2 fabriques d'huile d'olive et 2 fabriques d'huile de sésame.

Localités remarquables. — Deux localités remarquables, qui toutes deux ont été des capitales du royaume d'Israël, sont situées dans le merkez-caza de Naplouse ; l'une est l'antique *Thersa*, sur le versant nord du mont Ébal, à 8 kil. de Naplouse en ligne directe. Jéroboam en partagea le séjour avec Sichem. Omri, son cinquième successeur, y régna six ans, bien que le palais royal eût été incendié par son prédécesseur Zimri qui s'y brûla avec toute sa famille. Après ces six années de règne à Thersa, Omri acheta de Semer ou Chomer (Rois : liv. III, ch. XVI, verset 24) pour deux talents d'argent une montagne voisine, sur laquelle il bâtit la ville de *Chimrôn* ou *Sémrôn*, qui fut ensuite Samarie et resta la capitale du royaume d'Israël et le centre du schisme uni à l'idolâtrie, jusqu'à sa prise par Sargon (Saryoukin), successeur de Salmanazar V, en 721 av. J.-C., après un siège de trois ans, commencé par son prédécesseur. Au temps des Macchabées (168 av. J.-C.), Samarie était redevenue une

ville forte et considérable; Hyrcan Ier [1] l'assiégea durant un an, s'en empara et la détruisit complètement. Bientôt relevée, elle fut comprise par Pompée dans la province de Syrie. Auguste donna cette ville à Hérode-le-Grand, qui la dota de magnifiques édifices et la nomma Sébaste (Auguste) en l'honneur de l'empereur. Une nombreuse colonie de soldats et de cultivateurs s'y établit alors, mais Sébaste ne tarda pas à être éclipsée par Neapolis.

L'apôtre saint Philippe prêcha l'Évangile à Samarie, qui fut le siège d'un évêché rétabli plus tard par les croisés. Le village actuel de Sébastiyèh, établi sur les ruines de Samarie et de Sébaste, est situé à 9 kil. nord-est de Naplouse et à 10 kil. ouest de *Thersa*, à vol d'oiseau. Outre sa belle mosquée, à moitié détruite, ancienne église de St-Jean-Baptiste, décapité et enseveli en ce lieu, suivant la tradition mentionnée par saint Jérôme, il s'y trouve beaucoup de restes d'édifices anciens. On y remarque surtout une colonnade élevée par Hérode pour l'embellissement de Sébaste; elle a 15 m. de largeur entre les deux rangées de colonnes, hautes de 5 m. sans leurs chapiteaux, qui ont disparu. On peut encore suivre, autour de la montagne, sur une longueur de 1.700 m. environ, la voie bordée par ces colonnes, mais son parcours a souffert plusieurs interruptions, et parfois on en perd la trace parmi les terres labourées.

CAZA DE DJÉNIN

Orientation; Limites. — Le caza de Djénîn est situé au nord-est du sandjak de Naplouse. Il est limité : au nord, par le sandjak de St-Jean d'Acre; à l'est, par le *Jourdain*, qui le sépare du vilayet de Syrie ; au sud, par le caza de Djémâ'ïn et le merkez-caza de Balqa, et, à l'ouest, par celui de Béni-Saab et le sandjak de St-Jean d'Acre.

[1] Hyrcan Ier, prince et grand-prêtre des Juifs, troisième fils de Simon Maccabée, régna à Jérusalem depuis 135 av. J.-C., jusqu'en 106.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 3 nahiés, qui sont : *Djénin*, *Charaouyah éch-charqî* et *Méchâriq el-Djérrâr*. On y compte 87 villages et hameaux.

Population du caza. — Sa population totale est de 9.654 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	7.200 hab.
Maronites	2.000
Grecs unis	209
Syriens orthodoxes	238
Israélites	7
TOTAL	9.654 hab.

Chef-lieu. — DJÉNÎN, chef-lieu du caza de même nom et résidence d'été et d'hiver du caïmakam (sous-gouverneur), siège des tribunaux de première instance du caza, station postale et télégraphique de service intérieur, etc., est située à la limite des montagnes de la Samarie (chaîne du Carmel) et de la plaine d'Esdrelon, à 33 kil. au nord de Naplouse, à 50 kil. à l'est de Qaïsariyèh (sandjak d'Akka), et à 55 kil. à vol d'oiseau au sud-est de Haïfa.

Population du chef-lieu. — La population du bourg de Djénîn, comprise dans le chiffre de la population du caza, est de 1.215 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	1.200 hab.
Syriens orthodoxes	8
Israélites	7
TOTAL	1.215 hab.

Écoles. — Les écoles de la ville et du caza de Djénîn sont au nombre de 90, dont 1 lycée et 2 écoles primaires annexes de mosquées au chef-lieu et 87 de ces dernières dans les villages, fréquentées en tout par 900 garçons.

Il y a à Djénîn 2 mosquées à minarets. La belle source qui

jaillit à l'est de la ville est dirigée à travers les rues dont les maisons sont entourées de jardins fertiles plantés de quelques palmiers. Sur son parcours, cette source met en mouvement plusieurs moulins et des pressoirs à huile d'olive. Djénîn est identifiée à la *Ginea* de l'historien Josèphe, et celle-ci correspond à l'ancienne *En-Gannim*, qui était une ville sacerdotale de la tribu d'Issakhar, sur les confins du sud de la Galilée.

Production agricole. — Les principales et les plus belles cultures sont celles de l'olivier, des céréales, des plantes légumineuses (fèves, pois, lentilles), du sésame, du coton et des arbres fruitiers (abricotier, cognassier, citronnier, amandier, etc.), comprises dans le tableau, p. 180. Toutes les plantations d'arbres qui entourent les villages sont des plantations d'oliviers. Quelques belles vignes se rencontrent, mais il n'y a point de pressoirs pour le vin ni pour le raisiné. Les moulins sont tous dans la banlieue de Djénîn; les autres cantons n'en ont pas. Quant aux huileries, on les trouve surtout dans les villages de Qébatiyèh, Bourqîn, Mèsèliyèh, Yâbroud, et en plus grand nombre à Silèh. C'est aussi dans ces localités qu'on récolte les plus beaux fruits. Les pâturages sont bons, mais de médiocre étendue; cependant le bétail abonde dans les villages de Toubâs, de Tâmoûn et le district d' 'Arrâbèh, où l'apiculture est utilement pratiquée et fournit d'excellent miel.

Bétail. — On estime la production de l'élevage dans ces cantons à 51.900 têtes de bétail, en moyenne annuelle, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	800
Buffles	250
Chevaux	350
Anes et mulets	400
Moutons	5.000
Chèvres	45.000
Chameaux	100
TOTAL	51.900 têtes.

Les taxes sur les buffles, moutons, chèvres et chameaux, donnent un revenu moyen de 178.500 piastres, soit environ 41.055 fr. par an.

CAZA DE BÉNI-SAAB

Orientation; Limites. — Le caza de Béni-Saab est situé au sud-ouest du sandjak de Naplouse. Il est limité : au nord, par le sandjak d'Akka; à l'est, par les cazas de Djénîn, de Naplouse et de Djémâ'ïn; au sud, par le mutéssariflik de Qods-i chérîf et (Jérusalem), et, à l'ouest, par la mer Méditerranée.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 3 nahiés, qui sont : *Béni-Saab*, *Charaouyah èl-gharbi* et *Ouâdi èch-Chamar*. On y compte 43 villages et hameaux.

Population du caza. — Sa population totale est de 5.671 hab., comme suit :

Musulmans sunnites.	4.500 hab.
Maronites.	980
Grecs unis.	100
Syriens orthodoxes.	91
TOTAL. . .	5.671 hab.

Chef-lieu. — *Toul-Kèrèm*, chef-lieu du caza de Béni-Saab, résidence du *caïmakam* (sous-gouverneur), siège des autorités du caza et des tribunaux de première instance de droit moderne (*bédâïèt*) et de droit musulman (*chér'i*), est située à 27 kil. ouest de Naplouse, dans un vallon resserré entre deux collines et allongé vers l'est et l'ouest, nommé Ouâdî èch-Cha'ïr ou val des orges, à 100 m. d'altitude, sur la route de Naplouse à Jaffa, à 26 kil. nord-est de cette dernière ville.

Population du chef-lieu. — La population de Toul-Kèrèm, comprise dans le chiffre de la population du caza de Béni-Saab, est de 1.500 hab., tous musulmans sunnites.

Écoles.—Il y a, dans le bourg de Toul-Kèrèm et dans le caza de Béni-Saab, 45 écoles, dont un lycée et une école primaire au chef-lieu, et 43 écoles annexes de mosquées dans les villages. Le nombre total des élèves qui fréquentent ces 45 écoles est de 450 garçons.

Toul-Kèrèm n'a qu'une seule mosquée à minarets. Dans les jardins qui l'entourent, les arbres fruitiers que l'on cultive le plus sont le pommier, l'abricotier, le figuier et le grenadier. Toul est assez bien approvisionnée d'eau au moyen de réservoirs, sortes de puits ou citernes, dont l'un est alimenté par une source permanente et les autres par des ruisseaux torrentiels à sec durant les chaleurs. Les rivières et même les eaux courantes de quelque peu d'importance sont si rares dans cette région que l'on n'y rencontre pas de moulins et que les habitants doivent faire moudre leur grain dans les autres cazas. En revanche, mille et mille minces filets d'eau circulent presque inaperçus dans la vallée, et, leur grand nombre suppléant à leur peu de volume, ils suffisent à entretenir la fertilité.

Production agricole. — Dans le caza de Béni-Saab, aussi bien que dans tout le sandjak de Naplouse, la culture de l'olivier prime toutes les autres et donne d'abondants produits. Les principales huileries sont celles de Hidjèh, Bala'a et Séfarîn. Quatre villages admirablement situés, plus favorisés encore que tous les autres, sous le double rapport d'une vue pittoresque et d'un climat sain, sont tout particulièrement occupés de l'élève des bestiaux; on les nomme Qèlqiliyèh, et-Tayyibèh, Déïr el-Ghousoûn et Attîl. C'est aussi là que se trouvent les meilleurs et les plus beaux fruits. (Voir le tableau, page 180.)

Bestiaux. — Le produit annuel de l'élève du bétail, dans le caza de Béni-Saab, est évalué en moyenne à 34.817 têtes, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	600
Buffles	60
Chevaux	500
Anes et mulets	600
Moutons	7.807
Chèvres	25.000
Chameaux	250
TOTAL	34.817 têtes.

La taxe des buffles, moutons, chèvres et chameaux, donne un revenu moyen de 111.924 piastres, soit environ 27.122 fr. par an.

CAZA DE DJÉMÂ'ÏN

Orientation; Limites. — Le caza de Djémâ'ïn est situé au sud-est du sandjak de Balqa. Il est limité : au nord, par les cazas de Djénîn et de Naplouse; à l'est, par le vilayet de Syrie; au sud, par le sandjak de Qods-i chérîf (mutéssariflik de Jérusalem), et, à l'ouest, par les cazas de Béni-Saab et de Balqa.

Division administrative. — Il est administrativement divisé en 2 nahiés, qui sont : *Djémâ'ïn èvvèl* et *Djémâ'ïn sâni*, et renferme 47 villages.

Population du caza. — Sa population totale est de 4.979 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	3.480 hab.
Maronites	1.020
Grecs unis	310
Grecs orthodoxes	169
TOTAL	4.979 hab.

Chef-lieu. — Le village de SELFIT, plus connu sous le nom d'Aqrabèh, qu'il portait dès l'antiquité, est, malgré son peu d'importance actuelle, la résidence du *caïmakam*, le siège des divers services publics, des tribunaux de première instance du *bédâïèt* et du *chèr'i*, etc. On y trouve un bureau postal. Ce village est situé au milieu d'une petite plaine plantée d'oliviers, à 650 m. au-dessus du niveau de la mer et à 13 kil. environ au sud-est de Naplouse.

Population du chef-lieu. — Sa population, comprise dans le chiffre de la population du caza, est de 420 hab., tous musulmans.

Chaque maison du village est entourée de grands jardins, à travers lesquels serpente une belle source d'eau qui sert d'abord à la fourniture de l'eau d'alimentation des habitants. On y cultive toutes sortes d'arbres fruitiers, mais surtout le figuier, et la culture maraîchère n'y est point négligée.

Il y a à Sèlfit ou Aqrabèh et dans le caza de Djémâ'ïn 49 écoles, dont un lycée et une école annexe de mosquée au chef-lieu, et 47 écoles annexes de mosquées dans les autres villages. Ces 49 écoles sont fréquentées par 490 garçons. L'unique mosquée à minaret de Sèlfit n'est remarquable que par sa charmante situation au cœur de ce joli village. On n'y trouve aussi qu'un seul pressoir à huile d'olive. Les localités qui en possèdent le plus sont les deux Djémâ'ïn, Zéïta et Fèrkha, riches aussi en bétail, en abeilles au miel recherché et en beaux fruits. Toutefois, le village d'Ommatéïn, situé au nord du caza, est le plus renommé pour son bon miel.

Quant aux pâturages et aux champs de céréales, chacun des 47 villages du caza de Djémâ'ïn a les siens, mais on cite surtout ceux de Zéïta.

Bétail. — On estime à 49.820 têtes le rendement annuel moyen de l'élevage du bétail dans le caza de Djémâ'ïn; on peut l'énumérer par espèces, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL.
Bœufs et vaches	500
Buffles	130
Chevaux	250
Anes et mulets	700
Moutons	9.000
Chèvres	39.000
Chameaux	240
TOTAL	49.820 têtes.

La somme totale du produit des taxes sur les buffles, moutons, chèvres et chameaux, est en moyenne annuelle de 171.700 piastres, soit env. 39.491 fr. par an.

G. PARIS

VOYAGE D'EXPLORATION DE HUE EN COCHINCHINE

PAR LA ROUTE MANDARINE

Un volume in-8, avec 6 cartes et 12 gravures inédites. . . . . 7 fr. 50

E. DE SAINTE-MARIE

MISSION A CARTHAGE

Grand in-8, illustré de 500 dessins inédits. . . . . 15 fr. »

RAPPORTS SUR LES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

ET SUR LES PROGRÈS DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

Pendant les années 1867-1892

Par Ch. MAUNOIR

Secrétaire général de la Commission centrale

3 beaux volumes in-8 de 650 pages, avec cartes, plans, dessins et planches.
Chaque . . . . . 15 fr.

MISSION DE « LA MANCHE »

A L'ILE JAN MAYEN ET AU SPITZBERG

Sous le commandement du capitaine de vaisseau BIENAIMÉ

Mémoires de MM. POUCHET, PETTIT,

RABOT, R. DE CARFORT, EXELMANS, TROUESSART, etc.

Un volume in-8, avec cartes et planches . . . . . 10 fr. »

C. E. DE UJFALVY DE MEZŒ-KŒVESD

EXPÉDITION SCIENTIFIQUE FRANÇAISE

EN RUSSIE, EN SIBÉRIE ET DANS LE TURKESTAN.

3 volumes in-8, figures et planches, et 2 albums in-8 de cartes et planches.
Les 5 volumes. . . . . 30 fr. »

Sous presse :

MISSION EN CAPPADOCE

Par ERNEST CHANTRE

1 volume in-4.

MISSION DUTREUIL DE RHINS

Publiée par M. GRENARD

2 volumes in-4.

Mission A. PAVIE

EXPLORATION GÉNÉRALE DE L'INDO-CHINE

5 volumes in-4.

ABBEVILLE, IMP. DE A. RETHER, RUE GARNIER.

SYRIE

LIBAN ET PALESTINE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

STATISTIQUE, DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE

PAR

VITAL CUINET

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1896

FASCICULE 2.

G. PARIS

VOYAGE D'EXPLORATION DE HUE EN COCHINCHINE

PAR LA ROUTE MANDARINE

Un volume in-8, avec 6 cartes et 12 gravures inédites. . . . . 3 fr. 50

E. DE SAINTE-MARIE

MISSION A CARTHAGE

Grand in-8, illustré de 400 dessins inédits. . . . . 15 fr. »

RAPPORTS SUR LES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

ET SUR LES PROGRÈS DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

Pendant les années 1867-1892

Par Ch. MAUNOIR

Secrétaire général de la Commission centrale

3 beaux volumes in-8 de 650 pages, avec cartes, plans, dessins et planches.
Chaque . . . . . 15 fr.

MISSION DE « LA MANCHE »

A L'ILE JAN MAYEN ET AU SPITZBERG

Sous le commandement du capitaine de vaisseau BIENAIMÉ

Mémoires de MM. POUCHET, PETTIT,

RABOT, R. DE CARFORT, EXELMANS, TROUESSART, etc.

Un volume in-8, avec cartes et planches . . . . . 15 fr. »

C. E. DE UJFALVY DE MEZŒ-KŒVESD

EXPÉDITION SCIENTIFIQUE FRANÇAISE

EN RUSSIE, EN SIBÉRIE ET DANS LE TURKESTAN.

3 volumes in-8, figures et planches, et 2 albums in-8 de cartes et planches.
Les 5 volumes. . . . . 30 fr. »

Sous presse :

MISSION EN CAPPADOCE

Par ERNEST CHANTRE

1 volume in-4.

MISSION DUTREUIL DE RHINS

Publiée par M. GRENARD

2 volumes in-4.

Mission A. PAVIE

EXPLORATION GÉNÉRALE DE L'INDO-CHINE

3 volumes in-4.

ANGERS, IMP. DE A. BURDIN, RUE HARAISE.

SYRIE

LIBAN ET PALESTINE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

STATISTIQUE, DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE

PAR

VITAL CUINET

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1896

FASCICULE 2.

HOOVER LIBRARY

SYRIE, LIBAN ET PALESTINE

Par VITAL CUINET

L'ouvrage est publié en quatre livraisons qui formeront un fort volume in-8, avec cartes.

Prix de souscription à l'ouvrage complet . . . 16 fr.

Pour recevoir franco par poste, prix . . . . . 18 fr.

Les livraisons ne se vendent pas séparément.

Le prix de l'ouvrage pour les non-souscripteurs sera de . . . . . 20 fr.

AVIS

La carte générale de Syrie comprenant : Vilayet de Syrie — Vilayet de Beyrouth — Province du Liban — Mutessariflik de Jérusalem, sera jointe au fascicule III.

Le plan de Jérusalem figurera dans le fascicule IV.

EN VENTE :

LA TURQUIE D'ASIE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE, STATISTIQUE, DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE DE L'ASIE MINEURE

par VITAL CUINET

4 forts volumes gr. in-8, avec nombreuses cartes . . . . . 40 fr.

MUTÉSARRIFLIK DU LIBAN

(DJÈBÈL-LIBNAN)

SOMMAIRE DES MATIÈRES

Origines. — Orientation. — Superficie. — Division administrative, autorités militaires, religieuses, etc. — Tribunaux. — Postes et télégraphes.
Population. — Mœurs et usages. — Écoles. — Climat.
Production agricole. — Mines. — Forêts.
Agriculture. — Tabac. — Apiculture.
Fleuves et rivières. — Routes, chemins. — Montagnes.
Industrie. — Commerce. — Dimes et impôts.

CAZAS ET MUDIRIYÈH DU MUTÉSARRIFLIK DU LIBAN

Caza du Chouf, division, population, écoles, description, etc.
— du Mètn, division, population, écoles, description, etc.
— de Kèsrouân, division, population, écoles, description, etc.
— de Batroun, division, population, écoles, description, etc.
— de Djèzzîn, division, population, écoles, description, etc.
— de Zahlèh, division, population, écoles, description, etc.
— du Kourah, division, population, écoles, description, etc.
Mudiriyèh de Déïr el-Qamar, division, population, écoles, description, etc.

MUTÉSARRIFLIK DU LIBAN

(DJÈBÈL-LIBNAN)

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE, STATISTIQUE DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE

Origines. — Le *mutésarriflik* du Liban a été créé à la suite des événements de 1860, en vertu d'un firman impérial promulguant son règlement organique et communiqué officiellement, le 9 juin 1861, aux représentants de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie.

(Voir en appendice, page 283, le texte officiel du règlement organique du 9 juin 1861. Annexe n° 1.)

A la date du 6 septembre 1864, un second règlement fut promulgué et annexé à celui qui précède, en vertu d'un firman impérial communiqué officiellement aux représentants des cinq grandes puissances précitées et de l'Italie.

(Voir en appendice, page 289, le texte officiel de ce document. Annexe n° 2.)

Orientation ; Limites. — Le *mutésarriflik* du Liban est situé à l'ouest du vilayet de Syrie, et s'étend dans la direction du nord-est au sud-ouest sur une longueur totale d'env. 145 kil. et sur une largeur moyenne d'env. 45 kil., entre 33°26 et 34°27′ de latitude et entre 33°5′ et 35°2′ de longitude.

Il est limité : au nord, par le sandjak de Tripoli (Tarabolous-i Châm), du vilayet de Beyrouth ; à l'est, par les cazas de Ba'albèk, de Rachèya et de Hasbèya, du vilayet de Syrie ; au sud, par le caza de Saïda, du vilayet de Beyrouth, et, à l'ouest, par la ville de Beyrouth et ses possessions immédiates et la Méditerranée.

Superficie. — Sa superficie totale est d'environ 6.500 kil. carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 7 *cazas*, 1 *mudiriët*, 46 *nahiés*, et l'on y compte 930 villes, villages et hameaux, comme suit :

CAZAS et MUDIRIYÈH	NAHIÉS	NOMBRE DE VILLES villages et hameaux — PAR NAHIÉ	PAR CAZA
I Caza du Chouf	Qasaba de Ba'aqlîn.	1	210
	Nahié de Choufîn.	22	
	— du bas Gharb	9	
	— du Kharroûb.	56	
	— du haut Arqoub.	8	
	— de l'Arqoub sud	10	
	— de — nord	15	
	— du Gharb nord	16	
	— du haut Gharb	9	
	— du Djourd sud	21	
	— du — nord.	11	
	— de Ménâsif.	18	
	— de Chèhâr	14	
II Caza du Mètn	Nahié du Mètn nord	53	178
	— du haut Mètn	48	
	— de Baskinta	10	
	— de Qâtha'a.	38	
	— de Chouâïr	5	
	— de Sâhil	24	
III Caza de Kèsrouân	Qasaba de Ghazîr	1	226
	Nahié de Djébâïl èskèlè-si . . .	74	
	— de Munéïtra	32	
	— du haut Djébâïl.	22	
	— de Djourd-Djébâïl. . . .	9	
	— de Ghoustha.	19	
	— de Zouq	10	
	— de Djéroud-Kèsrouân . .	11	
	— de Fetouh.	41	
	— de Djouni.	6	
	— de Chèmsthâr.	1	
IV Caza de Batroûn	Nahié de Batroûn	44	151
	— de Hasroûn	7	
	— de Qanât	16	
	— de Ehdèn	21	
	— de Bcharrèh	10	
	— de Zaouyèh	26	
	— de Tannourîn	26	
	— d'Hèrmil	1	
V Caza de Djèzzîn	Nahié de Djèzzîn	61	107
	— de Iltifâh	34	
	— de Djèbèl èr-Ribân . . .	12	
VI Caza de Zahlèh	Nahié ou qasaba de Zahlèh. . .	1	1
VII Caza du Kourah	Merkez-caza du Kourah	10	50
	Nahié du Kourah nord	12	
	— du — central	16	
	— de Qouyithè'.	12	
VIII Mudiriyèh de Déïr el-Qamar	. . . . .	7	7
7 cazas et 1 mudiriyèh	46 nahiés et qasaba	930 villages	

Division militaire. — Aux termes du règlement organique du Liban du 9 juin 1861, « le maintien de l'ordre et l'exécution des lois seront exclusivement assurés par le gouverneur, au moyen d'un corps de police mixte recruté par voie d'engagements volontaires et composé à raison de sept hommes par mille habitants. » — « En cas extraordinaire et de nécessité, après avoir pris l'avis du *mèdjlis* (conseil) administratif central, le gouverneur pourra requérir auprès des autorités militaires de la Syrie [c'est-à-dire du *muchir* (maréchal) commandant le 5e corps d'armée, dont le quartier général est à Damas], l'assistance des troupes régulières. L'officier qui commandera ces troupes en personne devra se concerter pour les mesures à prendre avec le gouvernement de la Montagne, et, tout en conservant son droit d'initiative et d'appréciation pour toutes les questions purement militaires, telles que les questions de stratégie et de discipline, il sera subordonné au gouverneur de la Montagne durant le temps de son séjour dans le Liban et agira sous la responsabilité de ce dernier. Les troupes se retireront de la Montagne aussitôt que le gouverneur aura officiellement déclaré à leur commandant que le but pour lequel elles ont été appelées a été atteint. » (Art. 15 du règlement organique du Liban du 9 juin 1861, voir p. 287.)

Actuellement (1895), la *gendarmerie libanaise* — tel est le nom du dit corps mixte — se compose d'un colonel, d'un *âldï émin-i* (officier d'intendance), de deux *bin-bâchi* (chefs de bataillon), de trois *qol agha-si* (adjudants-majors), de neuf capitaines, dix lieutenants, dix-huit sous-lieutenants, deux adjudants porte-drapeaux, deux *kiâtip* (secrétaires), six médecins, un pharmacien, un *tchaqmaqtchi-bâchi* (chef armurier), cinquante-cinq sergents quatre-vingt-huit caporaux, neufs clairons, huit tambours, soixante gendarmes à cheval (*souvâri*), six cent soixante-onze gendarmes à pied (*piyâdé*), et une bande de musique dirigée par un *qol agha-si* (chef) d'origine italienne.

Autorités. — Les autorités administratives du Liban sont :

Un gouverneur général chrétien, choisi par la Sublime Porte, relevant d'elle directement, et nommé par décret impérial en vertu d'un protocole signé par le grand vézir et les représentants des puissances européennes, à l'effet de constater l'accord préalable qui s'est établi entre eux à l'occasion de cette nomination. Ce gouverneur doit avoir le rang de *vézir*; ses pouvoirs sont les mêmes que ceux des gouverneurs généraux (*vâli*), mais son titre est celui de *mutésarrif* (gouverneur). La durée de ses pouvoirs est de cinq ans, renouvelable pour une nouvelle période quinquennale.

Le gouverneur actuel, S. E. Na'oum pacha, est le cinquième depuis la formation du *mutésarriflik du Liban*. L'ordre de succession des cinq *mutésarrif* a eu lieu comme suit ;

1er	*mutésarrif*	DAOUD PACHA,	nommé en	juillet	1861
2e	—	FRANCO PACHA	— le 27	juillet	1868
3e	—	RUSTÉM PACHA	— 22	juillet	1873
4e	—	WASSA PACHA	— 8	mai	1883
5e	—	NA'OUM PACHA	— 17	août	1892

La teneur du protocole, constatant l'accord préalable établi entre la Sublime-Porte et les puissances signataires des règlements organiques des 9 juin 1861 et 6 sept. 1864, se trouve, ainsi qu'il a été dit plus haut, en appendice à la fin de cette notice (annexes nos 1 et 2, p. 283). Nous y avons placé également (annexes nos 3, 4 et 5, p. 295) le texte officiel des protocoles relatifs à la nomination de Rustèm pacha, de Wassa pacha et Na'oum pacha.

Les autorités administratives du Liban sont, après le mutésarrif gouverneur :

1° — 7 *caïmakam*, sous-gouverneurs des 7 cazas de la Montagne, et 1 *mudir*, chargé de l'administration du mudiriyèh de *Déïr el-Qamar*, nommé par le gouverneur général et relevant de lui directement ;

2° — Enfin, 46 *mudir*, directeurs des nahiés, également nommés par le gouverneur et relevant des caïmakam respectifs, à

l'exception du mudir de *Deïr el-Qamar*, qui est du ressort direct du gouverneur.

Chacun de ces fonctionnaires est assisté d'un conseil administratif, dont le *mdjlis* central peut fournir le type :

Ce *mèdjlis* (conseil) central, dont la présidence appartient au gouverneur, qui s'y fait représenter par un *rékil* (fondé de pouvoirs) nommé par lui et ayant le titre de vice-président, est composé de 12 membres appartenant aux six communautés qui constituent l'ensemble de la population du Liban, en nombre égal. Il a pour fonctions de répartir l'impôt, de contrôler la gestion des revenus et des dépenses, et de donner son avis sur toutes les questions qui lui sont posées par le gouverneur.

Les autorités religieuses sont : pour les musulmans, les divers *chéïkh* et *imâm*; les maronites ont leur *bâtrâq* (patriarche) et leurs curés qui résident à Deïr Bkèrkèh, juste au sud de Djount; l'archevêque maronite de Tyr (Sour) et de Sidon (Saïda) a son siège à Béït ed-Dîn, résidence d'été du mutésarrif; un évêque grec orthodoxe et un évêque catholique résident à Zahlèh. Quant aux druzes, on sait qu'ils ne reconnaissent point de chefs religieux, sauf les cas où il peut être à leur convenance de paraître musulmans ou chrétiens; ils se conforment alors aux usages des communautés respectives.

Services administratifs. — Les services administratifs réunis au siège central du mutésarriflik du Liban consistent principalement en une direction des affaires étrangères et du bureau de traduction; en trois secrétariats, dont le premier est pour la correspondance turque, le second pour la correspondance arabe et le troisième pour la correspondance étrangère; en une direction de la comptabilité; une direction des archives; et une direction des postes et télégraphes. De ces diverses directions relèvent tous les bureaux et services secondaires qu'elles comportent respectivement, tels que ceux concernant les recettes et dépenses, perception, etc., enregistrements divers, travaux publics, etc.

Tribunaux. — A la résidence du *mutésarrif* siège une cour d'appel au civil et au criminel. Chacune de ces deux chambres se compose d'un président et de six membres appartenant aux six communautés maronite, druze, grecque catholique, grecque orthodoxe, moutéouâli et sunnite. Un seul substitut du procureur général remplit auprès des deux tribunaux l'office de ministère public.

Au chef-lieu de chacun des 7 cazas et du mudiriyèh de Déïr èl-Qamar siège un tribunal de première instance présidé par un fonctionnaire de la justice. Ces tribunaux jugent d'après le droit moderne (*bédâïèt*).

Au chef-lieu de chaque nahié siège un juge de paix.

Les procès en matière commerciale ressortissent du tribunal de commerce de Beyrouth.

Postes et télégraphes. — On compte au Liban 11 stations télégraphiques, dont 2 de service international, c'est-à-dire à correspondances turque et française, et 9 de service intérieur, c'est-à-dire ne correspondant qu'en langue turque ou arabe. Ces onze stations sont en même temps des bureaux de poste. Il existe, en outre, cinq autres bureaux de poste : soit 16 en tout, comme suit :

CAZAS	LOCALITÉS	STATIONS TÉLÉGRAPHIQUES DE SERVICE		BUREAUX DE POSTE
		INTERNATIONAL	INTÉRIEUR	
Le Chouf	Béït ed-Dîn	1	»	1
	Ba'abda	1	»	1
	Ba'aqlîn	»	1	1
	Chouéïfât	»	1	1
	Aléïh	»	1	1
	Moukhtârah	»	»	1
Le Mètn	Antoûra	»	»	1
	Bèkfaya	»	1	1
	Broumana	»	1	1
Kèsrouân	Djounî	»	1	1
	Djébâïl	»	»	1
Batroûn	Batroûn	»	1	1
	Bcharrèh	»	»	1
Djèzzîn	Djèzzîn	»	»	1
Zahlèh	Zahlèh	»	1	1
Déïr el-Qamar	Déïr el-Qamar	»	1	1
		2	9	16
	TOTAL	11		

Population. — La population du mutésarriflik du Liban (Djèbèl Libnân) est d'environ 399.530 hab. Ce total est réparti par cazas et par communautés comme suit :

POPULATION DU LIBAN

CAZAS	MUSULMANS		CATHOLIQUES					CHRÉTIENS NON UNIS		DRUZES	TOTAUX PAR CAZA
	Sunnites	Chiites (moutéouâli)	Maronites	Grecs unis	Arméniens catholiques	Syriens unis	Latins	Syriens grecs orthodoxes	Protestants		
Le Chouf	8.972	1.044	28.268	7.312	»	»	»	9.000	600	40.140	**95.936 hab.**
Le Mètn	268	1 590	56.380	6.752	»	»	14	18.112	68	9.608	**92.792**
Kèsrouân	748	6.800	68.600	1.148	30	30	55	2 044	»	»	**79.455**
Batroûn	740	4.352	53.040	872	»	»	18	4 536	10	»	**63.568**
Djèzzîn.	344	2 920	11.812	6 232	»	»	»	356	15	64	**21.743**
Zahlèh	144	60	2.676	11.436	»	»	45	2.268	45	»	**16.674**
Le Kourah	2.360	80	3.640	16	»	»	2	17.892	»	»	**23.990**
Déïr el-Qamar	»	»	4.664	704	»	»	4	»	»	»	**5.372**
TOTAUX PAR COMMUNAUTÉS.	**13.576**	**16.846**	**229.680**	**34.472**	**30**	**30**	**138**	**54.208**	**738**	**49.812**	
										TOTAL GÉNÉRAL. . . .	**399.530 hab.**

Mœurs et usages, etc. — Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a déjà été dit précédemment au sujet des mœurs, usages, coutumes locales, etc., de ces diverses communautés, notamment en ce qui concerne les maronites, dans les chapitres du vilayet d'Alep (1) et plus loin dans ceux du vilayet de Syrie, ainsi que dans celui-ci pour les druzes. Ces derniers, depuis leur émigration à la suite des événements de 1860, se trouvent en faible minorité vis-à-vis des maronites dans le Liban. Dans le Haourân, ils occupent presque seuls, sans aucune rivalité, la montagne druze, depuis lors appelée *Djèbèl Druzî*. Toujours en paix avec des voisins trop peu nombreux pour oser leur résister, ilsvi vent tranquilles, donnant tout leur temps à la culture des céréales, où ils excellent. Suivant les vieilles coutumes de leur communauté, librement, sans être troublés ni gênés en rien, et sans causer d'inquiétude autour d'eux, c'est dans un tel lieu et dans un tel état, mieux qu'en toute autre situation, qu'il convient d'examiner leur caractère et leurs usages. Cette description sera présentée au vilayet de Syrie, au sandjak du Haourân.

Écoles. — La totalité des établissements du Liban est de 1160. On y compte environ 62.195 élèves, dont 45.893 garçons et 16.302 filles.

Un enseignement supérieur ou spécial est donné à 13.425 élèv., dont 8.975 garçons et 4.450 filles, dans 312 de ces écoles.

Un enseignement secondaire est donné dans 22 collèges, lycées, gymnases, etc., à 2.258 élèves, dont 1958 garçons et 300 filles.

Enfin un enseignement primaire ou élémentaire est donné à 46.512 enfants, dont 34.960 garçons et 11.552 filles, dans 826 écoles qui, pour la plupart, sont des *khalouè* et des annexes de mosquées, d'églises ou de couvents.

Le tableau général suivant fait voir la situation générale de ces divers établissements pendant l'année scolaire 1894-95, pour chacune des communautés entre lesquelles se partage la population du mutésarriflik du Liban.

(1) V. la Turquie d'Asie, tome II, page 115 et suiv.

Tableau des écoles du Liban durant l'année scolaire 1894-95.

COMMUNAUTÉS	SUPÉRIEURES et SPÉCIALES				SECONDAIRES				PRIMAIRES				TOTAL PAR COMMUNAUTÉ			
	GARÇONS		FILLES		GARÇONS		FILLES		GARÇONS		FILLES		GARÇONS		FILLES	
	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves
Musulmans	»	»	»	»	»	»	»	»	49	3.580	»	»	49	3.580	»	»
Maronites	3	75	»	»	4	600	1	100	202	18.220	70	4.269	209	18.895	71	4 369
Grecs unis	»	»	»	»	4	150	»	»	37	3.380	23	1.320	41	3.530	23	1.320
Arméniens catholiques	1	30	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	30	»	»
Syriens unis	1	30	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	30	»	»
Latins	4	400	1	190	5	730	1	100	18	1.730	16	1.577	27	2.850	18	1.867
Syriens orthodoxes	»	»	»	»	1	18	»	»	72	4.970	35	1.920	73	4.988	35	1.920
Protestants	»	»	»	»	4	385	1	100	1	100	1	60	5	485	2	160
Druzes	151	8.440	151	4.260	1	75	»	»	151	2.990	151	2.406	303	11 505	302	6.666
TOTAUX PAR DEGRÉS D'ENSEIGNEMENT	**160**	**8.975**	**152**	**4.450**	**19**	**1.958**	**3**	**300**	**530**	**34.960**	**296**	**11.552**				
TOTAL GÉNÉRAL													**709**	**45.893**	**451**	**16.302**

Les établissements scolaires des maronites, des grecs unis, des arméniens catholiques, des syriens unis, et enfin ceux des latins (capucins, lazaristes, jésuites, sœurs de Saint-Joseph, filles de la Charité, etc.) pourraient être réunis en un seul chapitre sous le titre d'écoles catholiques. En effet, toutes ces écoles sont fondées, dirigées, entretenues par les soins des missionnaires latins, qui visitent très exactement celles que les patriarches ou évêques d'Orient ont bien voulu prendre sous leur patronage, et dans lesquelles les curés et les religieux libanais sont, avec quelques maîtres laïques indigènes, chargés de l'enseignement, conformément aux instructions et suivant les règles données par ces mêmes missionnaires.

Parmi ces établissements, les principaux seront décrits sommairement un peu plus loin, à leurs cazas respectifs. On fera seulement observer ici que plusieurs écoles mixtes ont été comptées deux fois, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles.

Quant aux *khalouè* des druzes, ils ont été quadruplés. Leur chiffre réel n'est pas de 604, mais bien de 151 seulement. Mais ces 151 édifices servant successivement et séparément à l'instruction dogmatique, à la tenue des assemblées mystiques, etc., des *'aqqâl* (savants, initiés des grades supérieurs) de chaque sexe, ainsi qu'à l'enseignement primaire, également séparé, des garçonnets et des fillettes, il a paru qu'ils devaient être comptés pour ce qu'ils sont en effet, c'est-à-dire pour 302 établissements d'enseignement supérieur et 302 écoles primaires.

Climat. — La parfaite salubrité du climat du Liban est généralement reconnue; il n'y a jamais eu de doute à ce sujet. On peut dire toutefois qu'il existe une différence entre le climat des basses terres et celui des hautes cimes, et que, plus on s'éloigne de la mer en s'élevant dans la montagne, plus l'immunité devient complète. On ne saurait désirer de meilleur séjour sous ce rapport que toute la partie du nord du mutésarriflik et les points où la montagne atteint ses degrés supérieurs d'altitude. Aucun endroit n'est plus sain.

Les quatre saisons de l'année se succèdent régulièrement dans la montagne. Contrairement à ce qui se passe à Beyrouth et dans les plaines du littoral où il n'y a pour ainsi dire que deux saisons, celle des chaleurs et celle des pluies, il neige au Liban durant l'hiver, il y fait chaud en été, et l'on y jouit d'une douce fraîcheur au printemps et en automne. Sur le *Djèbél Sannin* (altit. : 2.610 m.), à l'est des cazas du Mètn et de Kèsrouân, on voit la neige durant tout l'hiver et le printemps, et l'on en trouve encore en été dans les profondes crevasses de cette montagne. A une altitude moins élevée, à 1542 m., hauteur du point le plus élevé de la route de Beyrouth à Damas, distant d'environ 35 kil. de Beyrouth, la neige atteint assez souvent, pendant certains hivers, jusqu'à 3 et 4 m. d'épaisseur, et plus encore en différents autres endroits situés à pic et exposés aux vents du nord qui soufflent avec violence.

Vers la fin d'octobre, le ciel commence à devenir nuageux, et parfois la saison pluvieuse est précédée de quelques orages avant-coureurs; c'est ce qui est désigné dans l'Ancien Testament sous le nom de *premières pluies*. Rarement il neige en novembre, mais d'habitude le mois de décembre est orageux et abondamment neigeux. Souvent, au mois de janvier, le ciel est aussi pur que vers la fin du printemps et pendant toute la durée de l'été; mais il y a quelques pluies vers le temps de la fonte des neiges.

Production agricole. — Le tableau ci-après montre le nombre de *deunum* consacrés à chaque produit du sol cultivé au Liban, la quantité de *kilè* ou d'*oqqe* de ce même produit récoltée sur la superficie totale attribuée à sa culture, et la quantité moyenne de cette récolte par *deunum*. A la colonne des *deunum* correspond une colonne où ils sont convertis en *hectares*, et à la colonne des *kilè* et des *oqqe* une colonne où les *kilè* sont convertis en hectolitres et les *oqqe* en kilogrammes.

DÉSIGNATION DES PRODUITS	SUPERFICIE CULTIVÉE		RÉCOLTE TOTALE		QUANTITÉ moyenne récoltée par DEUNUM
	DEUNUM	CONVERSION EN HECTARES			
			kilè	conversion en hectolitres	
	d	h	k	h	
Blé	81.965	7.532,58	430.057	159.121	5 1/2
Orge	25.035	2.300,71	118.778	43.947	4 3/4
Avoine	12	1,10	7	3	1/2
Maïs	2.591	238,11	21.538	7.969	8 1/4
Grains divers	3.135	288,10	20.569	7.611	6 1/2
Vesce	897	82,43	5.255	1.945	5 3/4
Fik[1]	1.852	170,19	216	80	3
Fèves	1.033	94,93	51.024	18.879	49 1/4
Fèveroles	317	29,13	1.191	441	32 1/2
Lentilles	1.642	150,89	60.835	22.509	37
Haricots	120	11,02	24.000	8.880	200
Pois	115	10,56	3.150	1.166	27 1/4
Pois chiches	2.167	199,14	191.146	70.724	8 3/4
Sésame	80	7,35	175	65	2
			oqqe	conversion en kilos.	
	d	h	o	k	
Tabac	2.545	233,88	130.817	167.707	51 1/2
Patates	505	46,40	144 168	184.823	285 1/2
Raisins frais	21.517	1.977,41	2.858.310	3.664.353	132
Vin	*id.*	»	158.106	202.691	
Olives	31.181	2.865,53	13.272.407	17.015.225	425
Huile d'olive	»	»	3.419.683	4.384.033	
			pièces		
Citrons	6.118	626,57	475.430	»	70
Oranges	5.812	534,12	425.540	»	74

Mines et Minières. — Les principaux minerais qu'on rencontre dans le Liban sont le lignite et différentes variétés naturelles d'oxyde de fer (sanguine, ocres jaune et rouge, aétite ou pierre d'aigle, etc.) qui s'y trouvent en abondance. Les gisements de lignite du caza du Mètn, notamment ceux du village de Kornaïl, ont été exploités avec habileté lors de l'occupation égyptienne, de 1835 à 1838, pour le compte de Méhémet Ali pacha, par deux Anglais : l'ingénieur Brattel et le capitaine Richard Hornhill. Aux environs, au pied du *Djèbèl Kénisèh*, et dans la vallée du *nahr Beyrouth*, il y a quatre autres mines de charbon fossile qui ont été aussi exploitées, mais avec moins de succès. Leur rendement eût été cependant assez rémunérateur,

[1] *Fik*, espèce de haricot sauvage à petites fleurs ; sorte de vesce.

puisque 40 hommes pouvaient extraire facilement 100 quintaux de ce lignite en un jour, et le transport d'un quintal jusqu'à Beyrouth (36 kil.) ne coûtait que 5 piastres (1f. 10).

Non loin de là, dans une vallée collatérale du *nahr el-Kèlb*, appartenant au caza de Kèsrouân, près du village de Méïrouba, à 1237 m. d'altitude, sur un des versants du *Djèbèl Sannin*, il existe un gisement d'excellent minerai de fer dont le produit est insignifiant à cause des procédés imparfaits employés pour l'extraction et la fonte. Outre cela, la cherté du transport, qui a empêché le développement de l'exploitation de la plupart des mines de lignite, est la même et provient, comme pour celles-ci, du manque de voies de transport économiques. Sur les routes actuelles, les produits ne peuvent être transportés qu'à dos de mulets.

Forêts. — Il n'y a presque plus de forêts dans le Liban, mais seulement un certain nombre de petits bois de chênes et surtout de pins, dont le plus important est celui que le célèbre *émir* druze Fakhr ed-Dîn a planté au sud de Beyrouth, dans le vilayet de même nom, et qui s'étend au delà des limites des possessions de la ville, enclavées, comme on le sait, dans les dépendances du mutésarriflik du Liban. On croit dans le pays que ces pins sont originaires d'Italie, peut-être à cause du séjour qu'y fit l'*émir* Fakhr ed-Dîn; mais le contraire est plus probable; ces pins, qui sont de l'espèce dite pin à pignons (*pinus pinea*) ou *pin parasol*, et qui prospèrent maintenant dans le midi de l'Europe, ont dû venir de l'Orient où ils abondent.

D'autre part, on dit, pour expliquer la disparition des antiques et superbes forêts du Liban, que depuis la conquête musulmane, époque où les magnaneries et les fabriques de soie se multiplièrent en Syrie et en Asie Mineure, on ne cessa de couper des arbres pour alimenter les filatures, sans jamais songer à replanter les parties déboisées. Quoi qu'il en soit, l'unique région forestière du mont Liban, encore aujourd'hui digne de ce nom, est celle qui s'étend au nord-est de la chaîne, sur les versants dont la pente vient aboutir aux plaines de Ba'albèk, en

Syrie. Quant aux merveilleux cèdres du Liban, il n'en existe plus, à l'heure présente, que douze, seuls restes de ces épaisses forêts qui couvraient toute la montagne à l'époque où le roi Hiram fournissait à Salomon des bois de genévrier pour son temple et son palais, lambrissés d'or d'Ophir. L'un de ces arbres mesure 17 m. de circonférence. L'emplacement où se trouvent ces douze cèdres est entouré d'un mur, et un gardien payé par le *mutésarrif* les protège contre toute atteinte.

Agriculture. — La culture préférée des habitants est celle du mûrier, à cause de la production de la soie, dont l'importance est extrême d'un bout à l'autre de la montagne. On voit partout de belles et grandes plantations de mûriers. Ce végétal demande beaucoup de soins : il lui faut un sol bien ameubli, bien fumé, suffisamment humide, sans excès. Ses feuilles, unique aliment du ver à soie, doivent être minutieusement entretenues en bon état, parfaitement saines, tendres et fraîches. Les mûriers blancs du pays, originaires de la Chine, sont de petite taille. Ils se plaisent aux altitudes moyennes et prospèrent surtout dans les vallons; tous les autres arbres d'ailleurs leur sont impitoyablement sacrifiés. Les feuilles de la première pousse servent seules à la nourriture des vers à soie; les restes en sont donnés aux bestiaux, ainsi que les secondes feuilles. Au Liban et en Syrie, le bois du mûrier est recherché pour la menuiserie.

La récolte de la soie, dans les vallées, commence au mois de mai; sur les hauteurs, on ne la fait qu'au mois de juillet. La production était autrefois beaucoup plus forte qu'aujourd'hui; en 1872, elle a été de 5.000.000 d'oqqe de cocons; mais une épidémie ayant atteint plus tard les vers à soie du pays, on fit venir, pour les remplacer, de la graine du Japon. La production des cocons de ces nouveaux vers n'a pas été aussi considérable que celle de l'espèce indigène; elle a été, en 1888, de 2.900.000 oqqe et, en 1887, de 1.900.000 oqqe seulement. La moyenne des dernières années, d'après l'enregistrement officiel, a été comme suit :

Quantité de graines employée : 81 dirhem

RÉCOLTE :

Graines obtenues	27	oqqe
Cocons	1.271.118	—
Soie	40.559	—

Actuellement, on n'achète, au Liban, qu'une très petite quantité de graines du Japon. Les sériciculteurs préfèrent se fournir de graines de vers à soie en Corse et dans le département du Var. On a observé que depuis quelques années la production se relève considérablement et tend, par un mouvement rapide, à reprendre et même à dépasser les chiffres des anciennes récoltes. Cette augmentation a lieu, assure-t-on, à raison d'environ 100.000 oqqe de plus chaque année. La culture du mûrier augmente aussi tous les ans en proportion.

On compte, au Liban, environ 150 filatures avec 8.500 tours ou bassines. La plus grande exportation de soie de la Montagne est à destination de la France, par Marseille, et principalement pour Lyon. Cette exportation a lieu par les ports de Beyrouth et de Tripoli et se confond avec le mouvement commercial de ces deux places, d'une part, et avec l'exportation de la Syrie, d'autre part. On en évalue dans le pays le chiffre annuel moyen à 2.800.000 *oqqe* de soie moulinée, mais on ne saurait douter, si ce chiffre est réellement approximatif, qu'il représente l'exportation totale des deux ports de Beyrouth et de Tripoli et non pas celle du Liban seul, puisque, d'ailleurs, il dépasse de beaucoup le chiffre de la production annuelle des cocons dans ce mutésarriflik, d'après l'enregistrement officiel ci-dessus.

Après la culture du mûrier vient, par ordre d'importance, celle des céréales, qui aurait dû peut-être être citée en première ligne, car elle occupe un espace beaucoup plus vaste. Comme on le voit au tableau de la production agricole qui figure page 216, la culture du blé, de l'orge, du maïs, de l'avoine et autres grains, ne couvre pas moins, au Liban, de 112.738 deu-

num, soit un peu plus de 10.360 hectares. La récolte moyenne totale est de 590.942 *kilé*, soit environ 218.651 hectolitres, ce qui donne une moyenne de 21 hectolitres par hectare.

La culture de l'olivier, considérée dans le pays comme primant de beaucoup celle des céréales, à cause de son énorme rapport, couvre seulement 31.181 *deunum*, soit 2.865 hectares. Elle a doublé depuis quinze ans. Cette culture est extrêmement remarquable. Outre les bénéfices considérables qu'elle procure au pays, elle l'embellit et l'assainit. Plusieurs plantations d'oliviers, au Liban, pourraient passer pour de véritables forêts ou du moins de très grands bois. Celle qui se trouve au sud de Beyrouth, près de *Chouéïfât*, gros village du caza du Chouf, et que l'on nomme en arabe *es-Sahra* ou *Sahrat èch-Chouéïfât*, vue de loin, et nécessairement de haut, à cause de la configuration montagneuse du terrain, ressemble à un grand lac, tant les arbres, tous à peu près d'égale hauteur et âgés d'environ quarante ans, sont serrés et touffus. Cette plantation est du reste la plus grande, non seulement du Liban, mais de toute la Syrie. — On cite ensuite, dans le caza du Chouf, le bois d'oliviers de *Moukhtârah*, qui s'étend du sud au nord jusqu'à Beutètèr, sur une longueur d'environ 16 kil., mais où les arbres ne se suivent pas avec autant de continuité et sont séparés par plusieurs clairières et quelques vides assez grands. Le plateau de *Maïsra*, dans le caza du Kourah, au sud de la ville de Tripoli, est entièrement planté d'oliviers dans toute son étendue, du nord au sud et de l'est à l'ouest, sur 5 kil. de longueur et 2 kil. de largeur.

La récolte moyenne du Liban est évaluée officiellement à 13.272.407 *oqqe* (17.015.225 kilos) d'olives par an, et la fabrication de l'huile est estimée à 3.419.683 oqqe (4.384.033 kilos), soit un produit annuel moyen dépassant 5.938 kilos d'olives et 1193 kilos d'huile par hectare cultivé en oliviers.

Les olives du Liban sont moins grosses et moins longues que celles des environs de Damas, mais elles donnent une huile de qualité tout à fait supérieure.

La vigne réussit parfaitement bien au Liban ; elle y donne en abondance de délicieux raisins, dont on fait des vins exquis.

On sait quelle est la haute réputation des vins du caza de Kèsrouân, connu partout sous le nom de *vin d'or du Liban* à cause de sa riche couleur. Les autres vins du pays, généralement blancs ou jaunes, ont tous un excellent goût, mais qui, au lieu de s'améliorer avec les années, finit par se perdre ; c'est, du reste, un défaut commun à tous les vins imparfaitement fabriqués. Les vins rouges, autrefois fort rares, sont devenus plus communs depuis que les Européens fixés dans la montagne se sont mis à cuttiver quelques petits vignobles et à fabriquer, pour leur usage, des vins qui ont été fort goûtés. Aujourd'hui quelques vignerons libanais, suivant l'exemple de leurs proches voisins du vilayet de Syrie, fabriquent aussi, à l'instar des étrangers, de bons vins de table rouges qui se vendent assez avantageusement à Beyrouth. Toutefois, en général, les habitants du Liban cultivent peu les cépages rouges et ne se servent guère de leurs raisins que pour donner à leur vin une agréable teinte rosée. La majeure partie du produit de la vigne est consommée en nature, soit dans la montagne, soit à Beyrouth ou en Syrie. Le reste est transformé en *araq* ou *raqi* (eau-de-vie), en vin, en raisin sec, et enfin en *dibs* (raisiné).

Les vignobles les plus renommés sont ceux assez étendus des côteaux de Zahlèh. Les cépages qui y sont cultivés sont presque tous blancs ; on en compte plus de dix espèces différentes, préférées surtout pour la fabrication des vins aux meilleurs raisins de Syrie, qui sont ceux des environs de Damas. Après les vignobles de Zahlèh, on peut encore citer ceux de *Bhamdoûn* et de *Baroûkh*, dans le caza du Chouf; ceux de *Djébâïl* et de *Méïrouba*, dans le Kèsrouân; de *Chouâïr*, dans le caza du Mètn, et ceux d'*Obéïdiyèh*.

Selon l'enregistrement officiel, la culture de la vigne, au Liban, couvre 21.517 *deunum*, soit environ 1977 hectares. La récolte moyenne est estimée à 2.858.310 *oqqe* (3.664.353 kilos) de raisins par an, et la fabrication du vin à 158.106 *oqqe* (202.691 kilos), ce qui donne, par hectare, une production moyenne d'un peu moins de 1500 kilos de raisin.

Tabac. — On cultive le tabac dans le Liban tout entier, mais la production des cazas de *Batroûn* et de *Djézzin* est plus abondante et plus particulièrement estimée que celle des autres parties de la montagne. Cette culture s'étend en tout sur 2.545 *deunum* (234 hectares environ). La récolte moyenne enregistrée est de 130.817 *oqqe* (167.707 kilos) par an, ce qui donne, par chaque hectare cultivé en tabac, un chiffre de production de 716k.696 gr.

Éléve du bétail. — Le produit annuel de l'élevage, dans le Liban, s'élève en moyenne à 156.055 têtes de bétail de toute espèce, comme suit :

	TÊTES DE BÉTAIL	
	NOMBRES PARTIELS	NOMBRE TOTAL
Buffles de trait	10	90
Buffles mâles	20	
— femelles	50	
Buffletins	10	
Bœufs de trait	12.563	38.939
Taureaux dits *qara-seugheur*	6.707	
Vaches *id.*	10.499	
Veaux *id.*	9.170	
Chevaux		6.366
Anes		7.107
Mulets		2.073
Chameaux		554
Moutons, béliers, brebis et agneaux		3.164
Chèvres, boucs, chevreaux		97.412
Porcs		350
TOTAL GÉNÉRAL		156.055

PRODUITS ACCESSOIRES	OQQE	KILOS
Laine	2.830	3.580
Poil de chèvre	12.467	15.994
id. chameaux	20	25

Apiculture. — La situation de l'apiculture au Liban se résume, en année moyenne, comme suit :

		OQQE	KILOS
Récolte	Miel	7.075	9.076
	Cire	675	865

Quantité de miel par ruche : 2k.631 gr.

Fleuves; Rivières, etc. — La plupart des cours d'eau du mont Liban, bien qu'ayant porté dans l'antiquité des noms aussi fameux que poétiques, n'ont aujourd'hui que fort peu d'importance. D'ailleurs ils sont presque tous torrentiels et, par conséquent, à sec durant la plus grande partie de l'année.

Quoi qu'il en soit, les principaux sont, à partir du nord, en se dirigeant vers le sud :

1° — Le *nahr el-Qadicha* ou « fleuve saint », qui prend sa source dans le *Djébél Makhmal* près de *Bcharréh*, nahié du caza de Batroûn, dirige son cours du sud-est au nord-ouest, passe près d'Èhdèn et de Zghorta, entre dans le sandjak de Tripoli (vilayet de Beyrouth), arrose Tripoli et se jette dans la Méditerranée après un parcours d'environ 38 kil. à travers les cazas de Batroûn, du Kourah et le sandjak de Tripoli.

2° — Le *nahr el-Djôz* (fleuve des noix), qui sort du Djèbèl Tannourîn (nahié de Tannourîn et caza de Batroûn), prend sa direction du sud-est au nord-ouest et, après avoir parcouru environ 37 kil. dans les cazas de Batroûn et du Kourah, va se jeter dans la Méditerranée au nord du cap *Ras èch-Chaqqah*.

3° — Le *nahr Ibrahim*, — célèbre autrefois sous le nom d'*Adonis* (1), — prend sa source près du village d'Afqa, ancienne *Apheca*, au fond d'une vaste grotte ouverte à pic sur le flanc de la montagne. C'est dans cette grotte que les filles de *Byblos* et d'*Apheca*, à l'imitation de la déesse tyrienne *Salambô*, allaient, à l'époque des mystères, pleurer la mort d'Adonis. Ce fleuve dirige son cours de l'est à l'est-ouest à travers le caza du Kèsrouân et vient se jeter dans la Méditerranée entre Djébâïl, ancienne *Byblos*, et Djounî (*Palae-Byblos*).

4° — Le *nahr el-Kélb* (fleuve du chien) est l'ancien fleuve *Lycus*. Il prend sa source dans la grotte de Djaïta, à 26 kil. environ au nord-est de Beyrouth et alimente cette ville par une dérivation. Il a son embouchure dans la Méditerranée, entre Beyrouth et Ghazîr, à peu près à égale distance (23 kil.

(1) Les fêtes d'*Adonis*, dieu phénicien, époux de Vénus Astarté, se célébraient sur les bords de ce fleuve, où fleurit l'anémone teinte du sang du jeune dieu.

de chacune de ces deux villes. Sa longueur totale est d'environ 30 kil. parcourus dans le cazá du Mètn.

5° — Le *nahr Beyrouth* (ancien fleuve *Magoras*) côtoie les limites des cazas du Mètn et du Chouf. Sa source est près des montagnes qui avoisinent Zahlèh, et son embouchure à l'est de la ville de Beyrouth, qui n'en profite guère pour son alimentation, car il est à sec presque toute l'année.

6° — Le *nahr ed-Damoûr* (ancien *Tamyras*) coule au nord de Déïr el-Qamar, sous un pont au-dessus duquel passe la route carrossable qui relie cette ville, ainsi que le palais d'été du mutésarrif du Liban, à la ville de Beyrouth et à son palais d'hiver de Ba'abda. Le *nahr ed-Damoûr* se jette dans la Méditerranée à Mahallèqat ed-Damoûr, après un parcours total de 25 kil. dans le caza du Chouf, à partir de sa source au nord-est de ce même caza.

7° — Le *nahr el-Aouèlèh* (ancien *Bostrenus*) prend sa source dans le caza du Chouf, à proximité de *Béït ed-Dîn*, résidence d'été du *mutésarrif*, traverse du nord-est au sud-ouest les cazas du Chouf et de Djèzzîn, et se jette dans la Méditerranée au nord de Saïda (Sidon), après un parcours total d'environ 45 kil., dont 28 dans le Liban.

8° — Le *nahr el-Bardâni*, enfin, descend du Djébèl Sannîn à 10 kil. en amont et au nord de Zahlèh ; il traverse Zahlèh et vient se jeter dans le *nahr el-Litâni* (ancien fleuve *Lita*), dans le caza de Djènîn (vilayet de Syrie), après un parcours total d'environ 24 kil. du nord au sud.

Lacs ; Marais. — Il n'y a ni lac ni marais dans le Liban.

Routes ; Chemins. — Jusqu'ici, depuis la création du mutésarriflik du Liban en 1861, il y a eu 5 gouverneurs (voir page 207). Les trois premiers se sont peu préoccupés de la voie publique et n'ont pas jugé nécessaire de former un service spécial chargé de la construction et de l'entretien des routes, tel qu'il en existe un centralisé au ministère des travaux publics pour tous les vilayets de l'empire ottoman. Pourtant ce

service, organisé à l'instar de ceux du corps des ponts et chaussées de France, fonctionnait déjà assez régulièrement dans chacun des vilayets, dès l'année 1867, sous le 1er *mutésarrif* du Liban, Daoud pacha, qui avait été déjà précédemment chargé à Constantinople du ministère des travaux publics, mines et forêts, postes et télégraphes.

Lorsque Wassa pacha, 4e *mutésarrif* du Liban, succéda en 1883 à Rustèm pacha à l'expiration des pouvoirs de celui-ci, il n'y avait eu en tout, comme on le verra page 227 au tableau général des routes de ce mutésarriflik, que 76 kil. de routes, construites dans l'espace de vingt-deux ans. Sous Daoud pacha, il en avait été construit 8k.500 en sept ans, pour la somme totale de 170.000 piastres (env. 39.100 fr.). Franco pacha avait fait construire en cinq ans 17k.750 de routes et n'avait dépensé en tout que 62.000 piastres (env. 14.260 fr.); mais cette somme ne représente que le prix de 3 kil.; les 14k.750 restants ayant été exécutés en corvées, système aboli depuis longtemps en Turquie. Sous Rustèm pacha, enfin, 50k.500 de routes avaient été exécutés en dix ans, et la dépense totale effectuée de ce chef s'était élevée à 989.500 piastres (env. 227.585 fr.).

Le prix moyen d'un kilomètre de route avait donc été :

Sous Daoud pacha, de	20.000	piastres	= 4.600 fr.
— Franco pacha	21.000	—	= 4.830 »
— Rustèm pacha	19.594	—	= 4.506 »

Le système qui fonctionne actuellement au Liban pour la construction des routes est celui des prestations en nature, dont les prestataires peuvent se libérer en payant en argent la part de travail qui leur incombe. Il y a été introduit par Wassa pacha, dès son arrivée au pouvoir, en même temps qu'il établissait dans son administration le service des ponts et chaussées sur le même pied que dans tous les vilayets de l'empire. Par suite du manque de ce service sous les trois précédents *mutésarrif*, il a été nécessaire de refaire, tout d'abord, 30 kil. de routes sur les 76 déjà construits par leurs ordres, tant pour cause de vices

de construction qu'en raison du défaut de bonnes études préliminaires, défaut dont le moindre résultat fâcheux avait été un grand nombre de pentes et rampes difficiles à franchir, et qui rendaient presque impossible la circulation sur ces routes. De 1883 à 1891-92, année de sa mort, c'est-à-dire en huit à neuf ans, Wassa pacha a livré à la circulation 131 kil. de bonnes routes carrossables, coûtant en tout 2.284.500 piastres, ce qui fait ressortir le kilomètre de voie carrossable au prix moyen d'environ 17.438 piastres (= 4000 fr.).

En résumé, il existait au Liban, en 1891-92, env. 208 kil. de chaussées entièrement terminées et livrées à la circulation. Ce chiffre de 208 kil. se répartit, comme suit, quant à l'époque de la construction des diverses routes, leurs points de départ et d'arrivée, leur longueur respective et la dépense faite pour la construction de chaque route ou tronçon de route :

SITUATION GÉNÉRALE DES TRAVAUX PUBLICS

(A la date du 13 mars 1892.)

DATES	ROUTES				PONTS				PONCEAUX				AQUEDUCS				OUVERTURE TOTALE	MURS DE SOUTÈNEMENT
	ACHEVÉES	COMMENCÉES	EN PROJET	TOTAL	ACHEVÉS	COMMENCÉS	EN PROJET	TOTAL	ACHEVÉS	COMMENCÉS	EN PROJET	TOTAL	ACHEVÉS	COMMENCÉS	EN PROJET	TOTAL		
	mètres	mètres	mètres	mètres	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	mètres	mètres
1861-1868, Daoud pacha .	8.500	»	»	**8.500**	»	»	»	»	4	»	.	**4**	38	»	»	**38**	48	3.400
1868-1873, Franco pacha .	17.750	»	»	**17.750**	18	»	»	**18**	»	»	»	»	35	»	»	**35**	237	3.870
1873-1883, Rustèm pacha .	50.500	»	»	**50.500**	9	»	»	**9**	8	»	»	**8**	220	»	»	**220**	269	28.000
1883-1892, Wassa pacha .	131.300	42.500	129.000	**302.800**	41	34	40	**115**	17	»	22	**39**	793	275	651	**1.719**	2.824	95.100
TOTAUX. . . .	208.050	42.500	129.000	**379.550**	68	34	40	**142**	29	»	22	**51**	1.086	275	651	**2.012**	**3.378**	**130.370**

TABLEAU DES ROUTES DU LIBAN.

DATE de la construction	POINTS DE DÉPART ET D'ARRIVÉE	LONGUEUR partielle	LONGUEUR totale	DÉPENSE partielle	DÉPENSE totale	OBSERVATIONS
		kilomètres		piastres		
de 1861 à 1868 — 1er Gouverneur : **DAOUD PACHA**	de Béït ed-Dîn à Béït-Loum	k 6.500	k 8,500	130.000	170.000	Les appointements du personnel, tant commissionné que provisoire, ne sont pas compris dans ce chiffre de 170.100 piastres.
	du pont sur le nahr Beyrouth à Djamloul	2.000		40.000		
de 1868 à 1873 — 2e Gouverneur : **FRANCO PACHA**	de Béït ed-Dîn à Ba'aqlin	4.000	k 17,750			A l'exception des 2 kil. de la route de Ba'abda (45.000 piastres), et du kilom. de celle de Hân-Mahmoud à Aléïh (17.000 piastres) (moyenne de prix : 21.000 piastres), toutes les routes de Franco pacha ont été construites au moyen de corvées.
	de Fun-Chèbbâk à la route de Béït èd-Dîn	1.000				
	de Qâsmiyèh à Kafr-Chima	7.000				
	du 2e kil. de cette route à Ba'abda	2.000				
	de Ba'abda à Sibnèh	750		45.000	62.000	
	de Hân-Mahmoud à Aléïh	1.000		17.000		
	dans la ville de Zahlèh	2.000				
de 1873 à 1883 — 3e Gouverneur : **RUSTÈM PACHA**	de Kafr Chima à Aïn-Anâb	10.000	k 50,500	210.000	989.500	La route de Souq el-Gharb a été exécutée en corvée.
	de la route de Béït èd-Dîn à Chiyâh	3.500		59.500		
	du nahr Beyrouth à Qâsmiyèh, par le nouveau pont	5.000		90.000		
	de Djamloul à Antéliâs	5.000		120.000		
	d'Antéliâs à Bèkfaya	17.000		340.000		
	d'Aléïh à Souq el-Gharb	4.000		—		
	d'Aïn-Anâb à Aïtat	3.500		70.000		
	dans la ville de Zahlèh	1.500		27.000		
	dans la ville de Hadèth	1.000		73.000		
de 1883 à 1892 — 4e Gouverneur : **WASSA PACHA**	de Aïn-Anâb à Béït èd-Dîn	35.000	k 131,300	700.000	2.284.500	
	de Béït ed-Dîn à Moukhtârah	8.000		160.000		
	de Kafr-Sèhmoun à Abéïh	5.000		75.000		
	de Aïnâb à Chèmlân	3.800		30.500		
	de Chèmlân à Aïtat	1.200		10.000		
	dans la ville de Ba'abda	1.000		17.000		
	de Hadèth à Ouâdî-Chahrour	5.500		82.500		
	Beyrouth à Béït-Méri	14.700		253.000		
	Béït-Méri à Broumana	2.700		39.000		
	Broumana à Ba'abda	6.200		95.000		
	Bèkfaya au Mètn	13.200		237.500		
	Dahr à Mèrhata et à Chouâir	2.000		24.000		
	d'Antéliâs au nahr èl-Kèlb	5.000		87.500		
	du nahr èl-Kèlb à Djouni	5.000		87.500		
	de Djouni à Djébâïl	20.000		250.000		
	dans la ville de Zahlèh	3.000		36.000		
			k 208,050		3.506.000	

Édifices publics et constructions diverses, édifiés sous le gouvernement de Wassa pacha (1883-92)

Palais de Ba'abda, résidence d'hiver du *mutésarrif* (gouverneur).
Qonaq de Zahlèh, résidence du *caïmakam* (sous-gouverneur).
— Djèzzîn, — — —
— Djounî — — —
— Batroûn — — —
Qonaq du Kourah — — — ,au village de Bèch-mèzin.
Palais de Béït ed-Dîn. Toute l'aile gauche de ce palais, résidence d'été du gouverneur.
Hôpital militaire à Béït ed-Dîn.
Six fontaines publiques.
Conduite d'eau à Ba'aqlin, (4.500 m. de long.)
Conduite d'eau à Mahallèqat ed-Damoûr, (7.000 m. de long.)

Les routes exécutées au Liban depuis 1861, c'est-à-dire celles énumérées ci-contre, sont des chaussées macadamisées, construites suivant les règles de l'art et bien entretenues. Le matériel d'exécution est généralement acheté sur la place de Beyrouth qui le reçoit de divers pays européens (France, Angleterre, etc.); une partie est confectionnée dans cette même ville avec des matières premières de même provenance. Il y a lieu de citer les cylindres compresseurs, seuls employés dans la construction des routes du Liban. Vides, ils pèsent 2 tonnes, et env. 5 tonnes à pleine charge; 4 mules suffisent pour la traction d'un de ces cylindres.

A l'exception de la chaux hydraulique employée pour les grands ponts et du ciment, qui viennent de France, les matériaux de construction pour les ponts et les chaussées, dans le Liban, sont, suivant leur nature, ou fabriqués sur place ou extraits des chantiers à proximité. Les pierres et la terre, les cailloux, etc., sont généralement pris à côté des routes, et il est très rare qu'on ait besoin d'en transporter de plus de 100 m. de distance. Pour l'empierrement des routes, on emploie le quartz et le silex qui abondent partout. Les murs de soutènement et autres sont bâtis en pierres calcaires, en grès durs, en meulière, etc. La chaux grasse, qui est celle qu'on emploie le plus au Liban, est fabriquée dans la montagne. Cette fabrication suffit largement à la consommation locale et satisfait aux besoins de tout le pays environnant.

Les études préliminaires sont faites, les plans et profils dressés, les devis et cahiers des charges rédigés, par les soins de l'ingénieur en chef qui les soumet au gouverneur. Dès qu'il les a revêtus de son approbation, celui-ci les transmet à son conseil administratif, et l'on procède à la mise en adjudication des travaux sur ces formes. Un contrat conforme, conclu avec l'adjudicataire, reçoit la sanction du *mutésarrif* (gouverneur), et l'ingénieur en chef est chargé d'en surveiller la bonne exécution.

Depuis la mise en application de ce système, également employé pour les travaux d'entretien, de réparation, rechargements généraux de routes, etc., faits en temps et lieu avec beaucoup de régularité, le trafic de la Montagne, qui peut ainsi disposer en toute sécurité d'un réseau de voies de communication se complétant de jour en jour, a pris une grande activité. On estime que son mouvement n'est pas au-dessous de 50 à 60 milliers de tonnes par an. L'exportation aussi bien que l'importation ont plus que quintuplé; la propriété voisine des routes a doublé de valeur; les bourgs d'il y a dix ans seulement sont aujourd'hui des villes, et les villages sont devenus de gros bourgs. Seules, les plantations de mûriers traversées par des routes ont à souffrir de la poussière soulevée par les voitures et les troupeaux, mais l'énorme plus-value de la propriété compense bien au delà quelque déchet dans la production et la qualité des feuilles.

Outre les troupeaux de bœufs, de moutons, de chèvres, les buffles, mulets, ânes et chameaux, les porcs, les cuirs et peaux, la volaille, les œufs, le poisson, le lait, le fromage, le beurre, le miel, etc., la nature du trafic sur les chaussées du Liban comprend l'huile et l'olive, la laine, le coton, la soie, bruts et ouvrés; les céréales, la paille, le tabac; les raisins frais et secs; le raisiné; la figue, l'orange douce et l'orange amère; le citron et le limon; la caroube, les pignons de pin, la pomme de terre, la *colocasia esculenta* (gouët comestible ou chou caraïbe); la truffe, la canne à sucre en exportation, la banane, le melon et la pastèque; l'abricot, la pêche, la prune, le coing, la pomme et la poire; les légumes frais et secs; les bois de chauffage et

de charpente, le charbon de bois; le vin et l'eau-de-vie; le savon, la chaux grasse en exportation dans les vilayets voisins et la chaux hydraulique en importation, la houille, le pétrole, le fer, le verre, etc., etc.

Tels sont les principaux éléments actuels d'un trafic assez important et varié, qui, dix ans avant la création des routes carrossables, n'en comptait guère d'autres que les cocons, la soie grège, l'huile, les olives et le savon.

Le chemin de fer de Beyrouth-Damas et de Damas-Haourân fera prendre un nouvel essor à ce trafic et nécessitera la création d'un complément de routes carrossables pour achever le réseau des voies de communication du Liban, dont l'aperçu qui précède fait voir la réelle importance. On est d'autant plus en droit de compter sur de semblables améliorations que personne ne paraît être mieux disposé à cet effet que le *mutésarrif* actuel, S. E. Na'oum pacha. Comme son prédécesseur Wassa pacha, et avec plus de sollicitude encore, s'il est possible, il s'occupe constamment de tous les moyens de multiplier les relations, en rendant les communications plus sûres, plus faciles et plus promptes. La reconnaissance publique en a déjà plus d'une fois rendu témoignage.

Tout récemment, en 1891, une ligne de tramways de Saïda à Beyrouth et Tripoli a été concédée à un indigène, M. Khadra. Or, comme on le sait, la ville de Beyrouth est enclavée dans le mutésarriflik du Liban. En conséquence, la ligne en cours de construction doit traverser d'un bout à l'autre le littoral libanais, d'abord de Saïda à Beyrouth (env. 45 kil.), puis de Beyrouth à Tripoli (env. 70 kil.), soit une longueur totale d'env. 115 kil. de parcours en transit.

Au mois de novembre 1894, les journaux locaux informaient le public de la construction nouvelle d'une mosquée à Béït ed-Dîn, résidence d'été du gouverneur du Liban, et ajoutaient que S. E. Na'oum pacha et les fonctionnaires libanais avaient offert d'importantes sommes pour contribuer aux frais de cet édifice, devenu nécessaire, en cette localité, depuis la création de *Déïr el-Qamar* en *mudiriyéh* exclusivement habité par des mu-

sulmans. Les fonctionnaires musulmans, en effet, se sont trouvés dès lors privés de l'unique mosquée existante à proximité du centre administratif de la Montagne, dans le palais des anciens *émirs* druzes, où Fakhr ed-Dîn l'avait fait bâtir à côté d'un *khalouè* et d'une église.

Montagnes. — Le relief du Liban, considéré dans son ensemble, se présente comme une longue suite de montagnes et de vallées se succédant les unes aux autres presque régulièrement. Vue de la mer, cette chaîne offre un des plus beaux panoramas qui soient au monde. Ses principaux chaînons, en prenant la direction du nord au sud, sont le *Djèbèl Tamaroûn*, le *Djèbèl Foumm el-Mizâb*, le *Djèbèl Makhmal* (3.063 m. d'altitude), le col de *Dahr el-Khodib*, le *Djèbèl Djèdj* et le *Djèbèl Munéïtra* qui forme la limite orientale des terrains d'*èl-Fetouh*. Un peu plus au sud se trouve le *Djèbèl Sannin* (2.610 m. d'altitude), le *Djèbèl Kéniséh* dont le plus haut point atteint 2.030 m. d'altitude ; à l'ouest de celui-ci, l'on rencontre le massif du *Djèbèl el-Gharb* (altitude moyenne : 1000 m.), tandis qu'au sud se relève vers l'est du Liban la longue chaîne de *Djèbèl el-Baroûkh* (altitude moyenne : 1600 m.); encore plus au sud enfin, à l'extrémité de cette dernière chaîne, se dressent les deux pics jumeaux de *Toûmât-Niha*, à 1850 m. d'altitude.

Industrie. — Toute l'industrie du Liban est, à peu de chose près, essentiellement agricole. Elle se compose surtout de fabrication de soie, d'huile et de vin, énumérée plus haut, à l'article : « Agriculture » (page 218).

Il a déjà été question (page 229) de la fabrication assez importante de la chaux grasse.

Commerce. — On trouve également dans ce dernier chapitre une énumération assez complète des objets dont se compose le trafic annuel des routes carrossables du Liban, et qui forment les principaux articles d'un commerce d'exportation en Turquie et à l'étranger. Ce commerce ne manque pas d'importance ; mais sa valeur réelle ne peut pas facilement se dis-

tinguer de ce qui appartient au commerce des vilayets de Syrie et de Beyrouth.

On trouvera consigné plus loin le mouvement maritime du petit port de Djounî (p. 254), ainsi que la courte liste des quelques articles importés dans cette ville et celles de Djébâïl (p. 259 et de Batroûn (p. 262).

Dîmes et impôts. — En vertu de l'art. 16 du règlement organique du 9 juin 1861 (p. 288), reproduit et complété par l'art. 14 de celui du 6 sept. 1864 (p. 294), la Sublime-Porte s'est réservé le droit le lever, par l'intermédiaire du gouverneur du Liban, les 3.500 bourses (393.750 fr.) qui constituaient à ces deux dates l'impôt de la Montagne, impôt qui pourrait être augmenté jusqu'à la somme de 7.000 bourses (787.500 fr.), lorsque les circonstances le permettraient ; il a été bien entendu que le produit de ces impôts serait affecté, avant tout, aux frais d'administration de la Montagne et à ses dépenses d'utilité publique ; le surplus seulement, s'il y a lieu, entrerait dans les caisses de l'État.

Si les frais généraux, strictement nécessaires à la marche régulière de l'administration, dépassent le produit des impôts, c'est au Trésor impérial à pourvoir à l'excédent des dépenses.

Les *béhâlik* ou revenus des domaines impériaux, étant indépendants de l'impôt, seront versés dans la caisse du Liban, au crédit de la comptabilité de cette caisse avec le Trésor impérial.

Mais il est entendu que pour les travaux publics ou autres dépenses extraordinaires, la Sublime-Porte n'en serait responsable qu'autant qu'elle les aurait préalablement approuvés.

CAZAS DU MUTÉSARRIFLIK DU LIBAN

CAZA DU CHOUF

Orientation ; Limites. — Le caza du Chouf est situé au sud du *mutésarriflik* du Liban. Il est limité : au nord, par la ville de Beyrouth, chef-lieu du vilayet de même nom, ville enclavée dans le Liban, et par les cazas du Mètn et de Zahlèh ; à l'est, par le vilayet de Syrie ; au sud, par le caza de Djèzzîn, et, à l'ouest, par la Méditerranée.

Superficie. — La superficie totale du caza de Chouf est d'environ 1.097 kil. carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en un *qasaba* ou *mèrkèz*, qui est *Ba'aqlin*, chef-lieu du caza et résidence d'été du caïmakam et du *chéïkh 'aqqâl* (chef des initiés) des druzes *yâzbèkiyèh*, et en 12 nahiés, qui sont : le *bas Gharb*, le *Kharroûb*, le *haut Arqoub*, l'*Arqoub sud* et l'*Arqoub nord*, le *haut Gharb nord* et le *haut Gharb sud* ; le *Djourd sud* et le *Djourd nord*, *Ménâsif*, et enfin *Chèhâr*. — On compte en tout dans le caza du Chouf 210 villes, bourgs et villages.

Dans ce caza, se trouvent enclavés *Béït ed-Dîn* (la maison de la religion), qu'on nomme communément *Btèddîn*, résidence d'été du *mutésarrif*, gouverneur du Liban, ainsi que *Ba'abda*, où s'installent les bureaux du gouvernement pour l'hiver ; le gouverneur général passe cette saison à Beyrouth, où il est logé

aux frais de la province. Dans ce même caza, se trouve aussi compris *Déïr el-Qamar*, ancienne résidence des *émirs* druzes, aujourd'hui formant un *mudiriyèh* relevant directement du *mutésarrif* du Liban.

Population. — La population totale du caza du Chouf est de 95.936 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	8.972 hab.
— chiites (moutéouâlî) . .	1.044
Maronites	28.868
Grecs unis.	7.312
Syriens orthodoxes	9.000
Protestants.	600
Druzes	40.140
TOTAL . .	95.936 hab.

Chefs-lieux du Liban. — Avant de parler des chefs-lieux du caza du Chouf, résidences du *caïmakam*, sous-gouverneur de ce district, peut-être convient-il mieux de citer en premier lieu *Béït èd-Din* et *Ba'abda*, les deux chefs-lieux du *mutésarriflik* qui se trouvent enclavés dans ce caza, comme on vient de le dire.

1° — BÉÏT ED-DÎN. — *Béït ed-Din*, plus couramment *Bteddin*, résidence d'été du gouverneur du Liban, doit être considérée comme le chef-lieu de toute la Montagne ; c'est le siège officiel du gouvernement libanais. Là, se trouve le palais du fameux *émir Béchir Chéhâb*, qui, durant plus de trente ans, gouverna la Montagne en maître, passant chez les chrétiens pour maronite et pour druze chez les druzes, sans s'expliquer lui-même sur ce point souvent controversé. On raconte à ce sujet une anecdote assez « suggestive » ; la voici, puisée chez Gérard de Nerval, qui la tenait d'un Père Lazariste :

Un druze et un maronite, faisant route ensemble, s'étaient demandé : « Mais quelle est donc la religion de notre *émir*? »

— Il est druze, disait l'un ; il est chrétien, disait l'autre. Un *moutéouâli* qui passait est choisi pour arbitre et n'hésite pas à répondre : « Il est turc. » — Ces braves gens, plus irrésolus que jamais, convinrent d'aller chez l'*émir* lui demander de les mettre d'accord. L'*émir Béchir* les reçut fort bien, et, une fois au courant de leur querelle : « Voilà, dit-il, des gens bien curieux ! Qu'on leur tranche la tête à tous les trois ! » Il est très vrai d'ailleurs que le palais de l'*émir Béchir*, à Béït ed-Dîn, contenait, tout comme celui de Fakhr ed-Dîn, à Déïr el-Qamar, une église, une mosquée et un *khalouè* (temple druze).

C'est dans cet ancien palais de l'émir Béchir, brillamment restauré par Wassa pacha, et où subsistent encore intacts les riches lambris du *harèm* et leurs belles peintures, que sont distribués, autour des appartements splendides du gouverneur du Liban, les bureaux des divers services qui font partie de son administration (voir p. 208). C'est aussi dans ce palais que siègent, en été, le conseil central administratif visé par l'art. 2 des règlements organiques, ainsi que les tribunaux. Il y a à Béït ed-Dîn une église maronite, un bureau télégraphique dans les dépendances de la direction des postes et télégraphes du Liban, et une petite garnison de 150 gendarmes, tant à pied qu'à cheval. Ce nombre de gendarmes est sensiblement réduit durant la saison d'hiver, lorsque les bureaux sont transférés à Ba'abda.

Béït ed-Dîn est à 900 m. d'altitude au-dessus du niveau de la mer Méditerranée et à 27 kil. sud-est de Beyrouth. Une bonne route carrossable relie le palais à cette ville. Le village de Béït ed-Dîn est habité par une petite population chrétienne, sédentaire, d'environ 370 âmes, chiffre qui est presque doublé pendant l'été. Cette localité est alimentée d'eau par un canal qui arrose ses propriétés, celles de Déïr el-Qamar et de plusieurs autres localités voisines.

2° — Ba'abda. — La résidence d'hiver des bureaux du gouvernement du Liban est à *Ba'abda*, village situé à 9 kil. sud de la ville de Beyrouth, avec laquelle il communique par une chaussée carrossable. Le palais du gouvernement, bâti sur une colline

pittoresque, domine les alentours et ressemble à un château du moyen âge. La vue n'est bornée d'aucun côté et s'étend partout au loin sur de magnifiques paysages. Le village lui-même, dont les jolies maisons blanches s'aperçoivent d'une très grande distance, fait un charmant effet dans le cadre de verdure qui l'entoure. Il est habité par des maronites.

Malgré cet aspect romantique, Ba'abda (choisi pour résidence d'hiver par Rustèm pacha qui avait fait commencer les travaux de construction du palais, continués et totalement achevés par son successeur Wassa pacha) n'est pas plus que les autres localités de la montagne un séjour habitable durant l'hiver.

Aussi, l'administration et ses bureaux sont-ils seuls installés à Ba'abda. Quant au *mutésarrif* du Liban, il est autorisé à occuper à Beyrouth avec sa famille une habitation de son choix dont le loyer est à la charge de l'administration libanaise. Les honneurs correspondant à son grade de *vézir* lui sont rendus par les soins du gouvernement général du vilayet de Beyrouth. Le gouverneur du Liban se rend tous les jours à Ba'abda en voiture; la durée de ce trajet n'est que d'une heure. Le séjour à Beyrouth dure cinq à six mois, suivant la température. Dès que les beaux jours sont revenus, les bureaux de l'administration se vident, Ba'abda devient désert, le service officiel se transporte tout entier à Béït ed-Dîn et le gouverneur de la Montagne reprend de nouveau pour six à sept mois ses appartements princiers dans l'ancien palais de l'émir Béchir.

Chefs-lieux du caza du Chouf. — Ce caza a aussi deux chefs-lieu qui sont *Ba'aqlin* et *Chouéïfât* :

1° — Ba'aqlin, chef-lieu officiel du caza du Chouf, résidence d'été du *caïmakam*, sous-gouverneur de ce caza, et du *chéïkh 'aqqâl* (chef des hauts initiés) des druzes *yâzbèkiyèh*, est le siège des divers services administratifs, des tribunaux du caza, de la station postale et télégraphique, etc. Il est situé dans le nahié de Ménâsif, à 2 kil. environ au sud de Béït ed-Dîn, et à plus de 1000 m. d'altitude.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre de la population du caza du Chouf, est de 5.000 hab., comme suit :

Maronites	500 hab.
Druzes.	4.500
TOTAL. . .	5.000 hab.

Le nombre des contribuables, à Ba'aqlin, est de 790, dont 664 druzes et 126 maronites.

Cette ville est alimentée avec de l'eau de la fontaine de *Sèmkani* qu'on y amène par une conduite en fonte. Les maronites ont une église et les druzes ont un *khaloué* à Ba'aqlin.

2° — CHOUÉÏFAT. — *Chouéïfât*, résidence du *caïmakam*, sous-gouverneur du caza du Chouf et siège administratif de ce caza pendant la saison d'hiver, est considérée comme la plus grande ville du Liban après Zahlèh. Sa population, comprise dans le chiffre de la population du caza, est de 9.000 hab., comme suit :

Maronites.	3.000 hab.
Syriens orthodoxes.	1.000
Druzes.	5.000
TOTAL. . .	9.000 hab.

Chouéïfât est située à 8 kil. environ au sud de Beyrouth, sur la route de Déïr el-Qamar et de Béït ed-Dîn, devant la grande plaine plantée d'oliviers qui porte son nom *Sahrat èch-Chouéïfât* (voir p. 220). Durant la saison d'été, les chaleurs sont fortes et rendent le séjour de cette ville désagréable, car elle n'est pas à plus de 200 m. au-dessus du niveau de la Méditerranée. Elle est suffisamment alimentée d'eau par quelques fontaines. La principale occupation de ses habitants est la fabrication de l'huile d'olive, objet d'une exportation considérable dans les vilayets de Beyrouth et de Syrie, où la provenance de Chouéïfât est réputée comme supérieure à toutes les autres huiles d'olive. Il y a 15 pressoirs établis dans la ville.

Écoles. — Les établissements scolaires du caza du Chouf comprennent l'enseignement supérieur spécial, l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire ou élémentaire. Ils se composent :

1° — De 118 *khalouè*, qui ont été comptés pour 236 parce qu'ils sont fréquentés séparément par 5.900 initiés étudiants, maîtres et *'aqqâl* (savants ou initiés des grades supérieurs), et par 2.360 femmes et jeunes filles, initiées de tous grades;

2° — De 2 collèges, où 200 jeunes garçons reçoivent un enseignement secondaire;

3° — Enfin, de 94 écoles primaires fréquentées par 7.570 enfants, dont 6.430 garçons, et 1250 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	NOMBRE D'ÉCOLES	ÉLÈVES	
			GARÇONS	FILLES
Musulmans	Écoles primaires, annexes de 17 mosquées, dans le nahié du Kharroûb	17	1.700	—
Maronites	Écoles primaires (garçons), dans les divers nahiés, excepté Ménâsif	40	4.000	—
	Écoles primaires (filles), dans les divers nahiés, excepté Ménâsif	20	—	1.000
Grecs unis	Écoles primaires (garçons) excepté dans le nahié de Ménâsif	5	200	—
	Écoles primaires (filles), excepté dans le nahié de Ménâsif	2	—	50
Syriens orthodoxes	Écoles primaires (garçons)	6	420	—
	— — (filles)	4	—	200
Protestants	Collège à Souq el-Gharb	1	125	—
Druzes	*Khalouè* dans divers nahiés (garçons)	118	5.900	—
	Khalouè dans divers nahiés (femmes et filles)	118	—	2.360
	Collège à Aléïh (médrèsèh èd-daoudiyèh)	1	75	—
	TOTAUX	332	12.420	3.610
	TOTAL DES ÉLÈVES		16.030	

Il n'y a rien à dire d'intéressant au sujet de ces écoles, si ce n'est que le collège druze d'Aléïh, l'unique école de ce genre

qui existe au monde, a été fondée en 1861 par Daoud pacha premier *mutésarrif* du Liban, qui lui a donné le nom de *médrésèh èd-daoudiyèh*, collège de Daoud, et qui l'a placé sous le contrôle et la surveillance du caïmakam du Chouf. C'est, comme tous les collèges, mais d'une façon plus exclusive, un internat. Il est spécialement réservé aux druzes. Outre les matières qui composent le programme d'un enseignement secondaire complet, on y étudie le français et le turc, langues qui ne sont pas enseignées dans les *khalouè* où les études se font en langue arabe.

On enseigne également le français et l'arabe au collège protestant de Souq el-Gharb, mais les études se font spécialement en anglais et le turc n'est pas obligatoire.

Lieux remarquables. — Parmi les localités remarquables du caza du Chouf, on doit citer les bourgs de Souq el-Gharb, d'Aléïh, ceux de Beutètèr, Bhamdoûn, Rochméya, Mahallèqat èd-Damoûr, etc., comme suit :

1° **Mahallèqat èd-Damoûr.** — Est situé au bord de la mer, à 18 kil. sud de Beyrouth et à 10 kil. environ ouest de Béït ed-Dîn, localité des plus importantes du mutésarriflik du Liban et du caza du Chouf au point de vue administratif et sous le rapport de la production agricole. Le *nahr ed-Damoûr* (ancien Tamyras) arrose les environs de toutes ces villes et les fertilise. Les plantations de mûriers et d'oliviers de cette région sont les plus belles du Liban. C'est près de Mahallèqat ed-Damoûr, au milieu de ses mûriers et de ses champs de canne à sucre, comptés au nombre des cultures les plus renommées, que Daoud pacha projetait la construction d'un pont en fer, de 35 m. d'ouverture, pour relier ce village à Béït ed-Dîn, dans l'intention de créer un port libanais qui aurait desservi directement le centre administratif de la Montagne. La population de Mahallèqat ed-Damoûr n'est que de 1000 hab., presque tous cultivateurs.

2° **Aïn-Anâb**. — Aïn-Anab (fontaine de la jujube), très fréquenté pour les sources d'eau limpide qui serpentent à travers ses jardins fruitiers, possède 3 moulins, 2 pressoirs pour l'huile d'olive et 2 pressoirs pour le *halaoua* (on dit *hélva* à Constantinople), sorte de nougat dont ce village s'est fait une spécialité.

3° **Aléïh**; 4° **Souq el-Gharb**; 5° **Beumèkin**. — Aléïh, chef-lieu de nahié, le bourg voisin nommé Souq el-Gharb, autre chef-lieu de nahié, et le village de Beumèkin (*mâr Girios*) qui les sépare sont trois centres de villégiature des plus recherchés. Tous les riches habitants de Beyrouth et beaucoup d'étrangers y vont passer la saison d'été. Aléïh est situé à 13 kil. sud-est de Beyrouth et relié à la route de Beyrouth-Damas-Haourân par une bonne route carrossable. L'altitude de ce bourg (890 m.) est la même que celle de Souq el-Gharb. C'est une station postale et télégraphique. On y trouve 5 hôtels pour loger les étrangers. Sa population est de 2.500 hab., dont 1000 maronites, 540 grecs unis, 400 syriens orthodoxes et 560 druzes. Souq el-Gharb a la même importance, mais sa population n'est que de 2.000 hab., dont 1200 grecs orthodoxes et 800 druzes. Beumèkin n'a qu'un hôtel pour les étrangers et son importance est en toutes choses moindre que celle des deux bourgs entre lesquels il est situé. Sa principale attraction est le couvent de Saint-Georges (*mâr Girios*), appartenant aux religieux grecs catholiques de l'ordre des *Alépins*.

6° **Aïnâb**. — A 2 kil. environ au sud de Souq el-Gharb, on rencontre le village d'Aïnab dont le climat salubre et l'excellente eau sont vantés. Près de ce village se trouve un moulin, à partir duquel la route se dirige sur Déïr el-Qamar en traversant le *djisr el-Qadi* (pont du juge); là sont trois autres moulins.

7° **Abéïh**. — En prenant la direction opposée, on arrive au bout de vingt minutes au bourg d'Abéïh où l'on jouit d'une très belle vue et de tous les autres avantages naturels dont sont dotés les bourgs et villages précités. A ce sujet, un dicton court dans le

pays : « *D'Abéïh à Aléïh, d'Aléïh à Abéïh, même climat, même vue, mêmes terrains, mêmes productions.* »

Contribuables. — Les contribuables du caza du Chouf sont au nombre de 23.983, comme suit :

Musulmans sunnites.	2.243 hab.
Musulmans chiites (moutéouâlî)	261
Maronites.	7.217
Grecs unis.	1.827
Syriens orthodoxes.	2.250
Protestants	150
Druzes	10.095
TOTAL . . .	23.983 hab.

Impôts. — Les impositions du caza du Chouf montent en tout à la somme de 1.050.000 piastres (= 241.500 fr.) par an.

CAZA DU MÈTN

Orientation; Limites. — Le caza du Mètn forme, avec celui de Kèsrouân, la partie centrale du mutésarriflik du Liban. Il est limité : au nord, par le caza de Kèsrouân; à l'est, par le vilayet de Syrie et le caza de Zahlèh; au sud, par le caza du Chouf, et, à l'ouest, par la ville de Beyrouth et la Méditerranée.

Superficie. — Sa superficie totale est de 866 kil. carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 6 nahiés, qui sont : le *Mètn nord* et le *haut Mètn*, *Baskinta*, *Qâtha'a*, *Chouâïr* et le *Sahèl* (plaine au bord de la mer).

On y compte en tout 178 bourgs et villages.

Population du caza. — Sa population totale est de 92.792 hab., comme suit :

Musulmans sunnites.	268 hab.
Musulmans chiites (moutéouâlî)	1.590
Maronites	56.380
Grecs unis.	6.752
Latins	14
Grecs orthodoxes	18.112
Protestants.	68
Druzes	9.608
TOTAL . .	92.792 hab.

Chefs-lieux. — Le caza du Mètn a trois chefs-lieux qui sont : *Djédéïdèh*, *Broumana*, *Béït-Méri*.

1° — DJÉDEÏDÈH — village et résidence d'hiver du caïmakam, sous-gouverneur du caza du Mètn — est situé au sud-ouest de ce caza, à 3 kil. environ du bord de la mer et à peu près à la même distance au nord-est de la ville de Beyrouth par une bonne route carrossable. La population de cette localité, comprise dans le chiffre de la population du caza, est de 750 hab., dont 500 maronites, 70 grecs unis et 180 syriens orthodoxes.

A cinq minutes de Djédéïdèh se trouvent les carrières d'où sont extraites les pierres pour la construction du port de Beyrouth et de ses dépendances. Avant la concession de cette entreprise, ces carrières n'avaient été exploitées que pour la fabrication de la chaux grasse. Un certain nombre de fours servant à cette fabrication avaient été établis par les habitants du village sur l'emplacement actuel des carrières. Les environs sont tout à fait dénudés du côté de l'est; montagnes, ravins et collines sont à peine couverts çà et là de quelques ronces poussiéreuses; du côté du sud-ouest, entre Djédéïdèh et la ville de Beyrouth, on ne voit que des mûriers tout le long de la route. Djédéïdèh, comme tous les autres villages maritimes du caza du Mètn, n'a pas un très bon climat; outre cela, ses eaux ont une mauvaise réputation; sa fontaine, dit-on, est malsaine, et

le torrent du *nahr el-Maout* (rivière de la mort) qui court auprès des maisons du village, ayant un jour débordé, les emporta toutes, ainsi que des troupeaux de brebis qui paissaient aux alentours et quantité d'arbres de toute essence qui n'ont jamais été remplacés. En somme, cette résidence est triste et son unique agrément est la proximité de Beyrouth.

2° — BROUMANA. — *Broumana*, résidence d'été du caïmakam, occupe au contraire le site le plus charmant et l'emplacement le plus salubre du caza du Mètn, à 10 kil. est de la ville de Beyrouth, à laquelle le relie une route carrossable, et à 730 m. d'altitude. De cette hauteur, relativement faible, si on la compare à celle des montagnes qui forment au sud-est et au nord-est le fond du tableau, on voit cependant au loin, dans les profondes vallées qui viennent se réunir au pied de ces montagnes, vaguement apparaître dans la pénombre, sous le couvert des pins d'un vert sombre et vigoureux, resplendir aux vifs rayons du soleil, sur tous les versants, sur tous les plateaux, des centaines de villages, de hameaux aux maisons blanches. Plus loin encore et toujours plus loin, les hautes cimes s'étagent; ici, c'est tout un district montagneux, le nahié d'*el-Gharb*, appartenant au caza voisin; là, c'est celui d'*èl-Mètn*; au-dessus s'élèvent, bornant l'horizon au nord-est, le *Djèbèl Sannin* et le *Djèbèl Kénisèh*, à près de 3.000 m. d'altitude. Vers l'ouest, s'abaisse le nahié d'*ès-Sahèl* (la plaine maritime) avec la route de Broumana à Beyrouth, longue de près de 18 kil. (14^{k},700 de Beyrouth à Béït-Méri et 2^{k},700 de Béït-Méri à Broumana), longueur qui peut donner une idée du relief mouvementé des terrains, puisque la distance franchie par cette voie « carrossable » n'est à vol d'oiseau que de 10 kil.

La population de Broumana, comprise dans le chiffre de la population du caza, est de 2.600 hab., dont 900 maronites, 500 syriens orthodoxes et 1200 druzes.

3° — BÉÏT-MÉRI, situé sur la même route à 2.700 m. de Broumana et sur le même versant couvert d'un grand bois de pins, n'a pas une situation moins belle ni moins saine. On y voit mieux serpenter dans tous les sens, à travers les pins, les

riches plantations de mûriers et les jardins d'agrément qui entourent les magnaneries, les mille et mille lacets de la route qui, malgré leur grand nombre, n'ont pas permis, en certains endroits, d'éviter quelques pentes un peu raides. La population de Béït-Méri, bourg qu'on peut presque confondre avec Broumana, se compose des mêmes éléments, comme suit :

Maronites	400 hab.
Syriens orthodoxes	100
Druzes	1.500
TOTAL. . .	2.000 hab.

A quelques minutes au sud de cet agréable bourg, on rencontre le monastère maronite appelé *Déïr el-Qala'at* (le couvent fortifié) à 670 m. d'altitude, à l'extrémité de la crête d'une montagne qui domine la gorge du *nahr Beyrouth*. De la terrasse du couvent, la vue est admirable. A l'intérieur de cet édifice et aux alentours, on a rassemblé beaucoup de restes d'antiquités intéressants, parmi lesquels plusieurs beaux sarcophages. On voit encore, auprès de ce monastère, les fondations d'un temple antique mesurant 32 m. de longueur sur 16 de largeur. Quelques fragments des colonnes du portique sont restés debout, et l'on a retrouvé une inscription semblant indiquer que ces restes sont ceux d'un temple de Jupiter. On l'attribue pourtant, sur les lieux, au dieu de la danse, d'après la lecture suivante, évidemment très fautive : *Jovi Ba'al Marcodi*.

Cette région tout entière est couverte d'un grand nombre de bois de pins, se rencontrant bien plus fréquemment dans le caza du Mètn que dans celui de Kèsrouân, où se trouvent également de nombreuses contrées bien boisées. Aussi ces deux cazas, du moins dans leurs parties montagneuses, peuvent-ils être regardés comme les deux séjours les plus sains du Liban.

Écoles. — On compte dans le caza du Mètn 232 écoles à trois degrés d'enseignement : 62 sont supérieures et 1 spé-

ciale; sur ce nombre de 63, il y en a 32 fréquentées par 2.550 hommes et jeunes garçons et 31 par 1860 femmes et jeunes filles. Les établissements secondaires sont au nombre de 3, fréquentés par 430 garçons, et 166 écoles primaires reçoivent 9.000 enfants, dont 6.200 garçons et 2.800 filles. Soit en tout 13.840 élèves, dont 9.180 garçons et 4.660 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	NOMBRE D'ÉCOLES	ÉLÈVES	
			GARÇONS	FILLES
Musulmans	Écoles primaires (garçons), 1 au haut Mètn et 1 au Mètn nord.	2	100	—
Maronites	Collège (école libanaise Saint-Joseph), au village de Qornèt-Chahouân	1	250	—
	Écoles primaires de garçons dans les 6 nahiés	42	2.520	—
	Écoles primaires de filles, dans les 6 nahiés	20	—	1.000
Grecs unis	Collège à Aïn el-Alak, près de Bèkfaya	1	60	—
	Écoles primaires de garçons dans les 6 nahiés	6	480	—
	Écoles primaires de filles dans les 6 nahiés	4	—	200
Latins	École spéciale (orphelinat agricole) à Broumana	1	70	—
	Collège (Notre-Dame de Lourdes) à Salima	1	120	—
Syriens orthodoxes	Écoles primaires de garçons dans les 6 nahiés	20	2.000	—
	Écoles primaires de filles dans les 6 nahiés	10	—	700
Druzes	*Khalouè* pour études et tenues mystiques (hommes)	31	2480	—
	Khalouè pour études et tenues mystiques (femmes)	31	—	1860
	Khalouè pour écoles primaires de garçons	31	1.100	—
	Khalouè pour écoles primaires de filles	31	—	900
	TOTAUX	232	9.180	4.660
	TOTAL DES ÉLÈVES		13.840	

Le collège maronite de Qornèt-Chahouân, qui porte le nom d'*école-internat libanaise de Saint-Joseph*, est sous le patronage de l'évêque maronite de Chypre. L'enseignement se-

condaire complet y est donné conformément au programme des établissements français similaires. On y étudie l'arabe, le français et plusieurs autres langues vivantes.

Il en est de même au collège des RR. PP. capucins du village de Salima, connu sous le nom d'*école-internat de Notre-Dame de Lourdes*, où l'étude des langues française, arabe et italienne, est obligatoire. La musique, le dessin, etc., y sont enseignés.

La colonie agricole (orphelinat) de Broumana est sous la direction des filles de la Charité ou sœurs de Saint-Vincent de Paul. On y emploie des professeurs spéciaux laïques.

Chez les grecs unis, à l'école (internat) de Aïn el-Alak, l'enseignement est donné en grec, en français et en arabe.

Relativement au nombre réel des *khalouè* de la communauté druze, mêmes observations que dans les chapitres précédents, c'est-à-dire que les 31 *khalouè* du caza du Mètn, comme tous ceux du Liban, ont été comptés quatre fois parce qu'ils servent successivement et à chaque changement de destination, d'une façon exclusive, aux études et tenues mystiques des initiés, puis des initiées, puis aux écoles primaires de garçons, et enfin aux écoles primaires de filles.

Plusieurs écoles primaires mixtes des communautés maronite, grecque unie et grecque orthodoxe, ont été comptées deux fois, d'abord pour les classes de filles qui sont séparées, bien que se donnant dans le même édifice.

Localités remarquables. — Il existe dans le caza du Mètn tant de localités remarquables — surtout au point de vue pittoresque ou pour leurs belles cultures de mûriers, leurs bois de pins, l'agrément ou la salubrité de leur séjour et autres avantages, soit naturels, soit dus au travail des habitants — qu'il serait trop long de les énumérer. On doit cependant en citer ici plusieurs, dignes d'intérêt à divers titres.

Kafr-Chima, Hadèth, el-Bordj, Qâsmiyèh, entre autres, sont des villages agricoles situés aux environs de Beyrouth dans la région des oliviers, des eaux courantes et des sources renommées.

1° **Kafr-Chima**. — *A*u sud de Beyrouth et au nord de Chouéïfât, possède de beaux jardins abondamment arrosés, 2 moulins, 6 pressoirs à huile; ses habitants s'occupent aussi de l'élève de nombreux troupeaux de chèvres, et, durant l'hiver, ils exploitent, outre ces deux moulins, 9 autres moulins sur le grand torrent du *Ouâdi-Ghadir*, qui passe à 5 minutes du village pour aller se jeter dans la Méditerranée.

2° **Hadèth**. — Bourg de 2.100 hab. au nord de Kafr-Chima dont 1700 maronites, 100 grecs unis et 300 syriens orthodoxes, est situé à 2 kil. nord de Kafr-Chima et n'est pas moins bien partagé; il est alimenté par 2 sources d'excellente eau, entouré d'oliviers et muni de 5 pressoirs à huile et d'une *noria* (roue hydraulique élévatoire). Une bonne route carrossable le relie directement à Beyrouth, et, d'autre part, il communique par un embranchement également carrossable avec le chemin de fer « Beyrouth-Damas-Haourân ». Hadèth, résidence du mudir, directeur du nahié de Sahèl (plaine au bord de la mer), est un séjour un peu chaud durant l'été; sa température est celle de Beyrouth; il n'est qu'à 150 m. d'altitude. Les maronites y ont 2 églises, et les deux communautés grecques, catholique et orthodoxe, se partagent les deux autres.

3° **el-Bordj**. — A 1650 m. nord-ouest de Hadèth, possède de vastes et belles plantations d'oliviers et de mûriers, 2 magnaneries, 6 pressoirs à huile et une noria; à 350 m. plus au nord, sur le même embranchement qui relie toutes ces localités voisines, au kilomètre 5 de la voie ferrée, le petit village de *Chiyâh* (Ézéchiel) possède 4 autres pressoirs à huile.

4° **Qasmiyèh**. — A ce même kilomètre 5, point d'intersection où l'embranchement aboutit, se trouve un autre village, *Qâsmiyèh*, but de promenade et de rendez-vous des habitants de Beyrouth, lieu de sépulture de deux gouverneurs du Liban : Franco pacha et Wassa pacha.

C'est dans les terrains de *èl-Bordj* et aux environs que sont les carrières de pierres poreuses et sablonneuses servant à bâtir les maisons de la ville de Beyrouth.

5° **Antélias**. — Bourg situé au bord de la mer sur la route de Bèkfaya à Beyrouth, à 8 kil. environ au nord de cette ville, mériterait d'être cité, même s'il n'avait de remarquable que sa fabrique de papier, la seule qui existe dans toute cette partie de la Turquie d'Asie qui fut autrefois la Phénicie, la Judée et la Syrie. Il possède, outre cela, d'autres avantages et agréments qui attirent sur sa plage, dans ses nombreux vergers et parmi les plantations de mûriers qui l'enrichissent, une grande affluence de visiteurs. Ce bourg de 1500 hab., presque tous maronites, est pourtant une des rares localités libanaises insalubres, mais cela n'empêche pas la foule de venir chaque jour de Beyrouth s'y promener à travers ses charmants paysages et admirer sa jolie église du temps des Croisades, nommée aussi *Antéliâs*, du nom du prophète Élie.

6° **Debâyèh**. — On va se reposer ensuite, à 20 minutes plus loin, dans une autre petite localité maritime nommée *Debâyèh*, où se trouvent 1 hôtel, 7 cafés, une jolie église maronite qui vient d'être construite tout récemment, et enfin l'usine et la machine élévatoire qui fournissent à la ville de Beyrouth les eaux du *nahr el-Kèlb* (rivière du chien, ancien *Lycus*). Cette entreprise, créée par un ingénieur français, M. Thévenin, appartient aujourd'hui à une compagnie anglaise. On voit là les bassins, réservoirs et filtres, où se reposent et se purifient les eaux de la rivière avant de passer dans la conduite en tuyaux de fonte posée le long de la plage, sous le sable. Malheureusement ces eaux, fortement chauffées en route par le soleil, arrivent à Beyrouth plus que tièdes.

Ces localités intéressantes sont surtout encombrées d'amateurs de beautés naturelles, pendant les quatre mois d'été où la rareté des eaux courantes, alors desséchées par le soleil, donne quelque chose de plus merveilleux à la belle cascade formée près de là par le *nahr el-Kèlb*, large de 5 m. à cet endroit, en se précipitant vers son embouchure d'une hauteur de 7 m.

7° **Bèkfaya**. — On révère à Bèkfaya, dans la chapelle des RR. PP. Jésuites, une image miraculeuse de la Sainte Vierge connue sous le nom de « Notre-Dame de la Délivrance de Bèkfaya ».

On accourt de toutes parts la solliciter, et les murs de la chapelle sont couverts d'*ex-voto*, témoignage de la reconnaissance de ceux qu'elle a exaucés. Cette image a été apportée de Rome, il y a soixante-dix ans, par les Pères de la Compagnie de Jésus.

Bèkfaya est la résidence du mudir, directeur du nahié de Qâtha'a, après avoir été quelque temps celle du caïmakam, sous-gouverneur du caza du Mètn. C'est une station télégraphique et postale, située à 18 kil. nord-est de Beyrouth, et reliée à cette ville par une route carrossable de 27 kil., passant par Antéliâs et traversant le *nahr el-Kèlb*. Comme toutes les routes carrossables du Liban, celle-ci forme de nombreux lacets, car il lui faut gravir de fortes rampes et descendre des pentes non moins raides. Bèkfaya est à 950 m. d'altitude; celle d'un bois de pins très voisin, promenade favorite de ses habitants, est de 1150 m.; tout cela explique suffisamment une longueur qui paraît d'abord excessive. De même, la distance de Bèkfaya à èl-Mètn n'est que de 5 kil., et la route carrossable qui relie ces deux localités a 13^{k},900 de longueur.

La colonie européenne de Beyrouth se plaît à passer les quatre mois de la saison d'été à Bèkfaya. Le climat de cette petite ville est excellent. Elle est abondamment alimentée de très bonne eau par cinq sources. Sa population se compose de 7.000 hab.; soit 4.000 maronites, 1800 grecs orthodoxes et 1200 grecs unis. Les premiers ont 2 églises; chacune des deux autres communautés en possède une. Les habitants sont pour la plupart tisserands ou vignerons. Les vignes de Bèkfaya donnent des raisins très doux, recherchés pour la table. On en fait aussi des vins liquoreux.

8° **Béït-Chébâb**. — De même qu'Antéliâs a le monopole de fabrication du papier, Béït-Chébâb a celui de la fonte des métaux. C'est dans cette ville, située dans la vallée, au nord de Bèkfaya, à 20 minutes de distance environ, que se fabriquent les cloches de toutes les églises du Liban, de la Syrie et des pays circonvoisins. Cette fonderie, l'unique qui soit dans tous les vilayets du sud et de l'est de la Turquie d'Asie, ne se borne pas à la spécialité des cloches. On y fabrique aussi un grand nombre

d'ustensiles et d'objets de toutes sortes en fer. Autrefois, pour se procurer ce métal, la fonderie de Béït-Chébâb l'extrayait du minerai tiré des nombreuses mines de fer des environs, mais elle achète aujourd'hui le fer venant de l'étranger, qui lui coûte moins cher. On fabrique aussi dans cette ville des étoffes dites *dima*, dont des quantités considérables sont exportées à Chypre, en Anatolie et même à Constantinople. La consommation locale absorbe un troisième produit de l'industrie de Béït-Chébâb : les briques et les tuiles, à peu près semblables à celles des briqueteries et tuileries d'Europe. Contrairement à l'usage général du Liban, beaucoup de maisons de cette ville sont couvertes en tuiles.

La population de Béït-Chébâb est de 6.700 hab., presque tous maronites. Malgré sa proximité de Bèkfaya, cette ville n'a pas une température aussi douce; il y fait très chaud durant l'été, étant entourée de montagnes qui s'élèvent au-dessus.

9° **Hammana.** — Village assez important situé à l'extrême sud et à l'est du caza du Mètn, possède des filatures de soie renommées.

On compte dans le caza du Mètn environ 3.950 tours ou bassines.

Il y a dans ce caza 2 mosquées, 31 *khaloué*, 44 couvents et 174 églises.

Les impôts payés annuellement dans le caza du Mètn montent à 725.000 piastres (env. 166.750 fr.). Le nombre des contribuables est de 22.360, comme suit :

Musulmans sunnites	67
— chiites	398
Maronites	13.260
Grecs unis	1.688
Syriens orthodoxes	4.528
Protestants	17
Druzes	2.402
TOTAL	22.360

CAZA DE KÈSROUÂN

Orientation; Limites. — Le caza de Kèsrouân est situé dans la région centrale du mutésarriflik du Liban. Il est limité: au nord, par le caza de Batroûn; à l'est, par le vilayet de Syrie; au sud, par le caza du Mètn, et, à l'ouest, par la Méditerranée.

Superficie. — Sa superficie totale est de 1300 kil. carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en un *qasaba*, qui est *Ghazir*, et en 10 nahiés, qui sont : *Djébâïl eskèlè-si* (le port de Djébâïl), *Munéïtra*, *haut Djébâïl*, *Djourd-Djèbâïl*, *Ghoustha*, *Zouq*, *Djèroud-Kèsrouân*, *Fetouh*, *Djouni* et *Chèmsthâr*.

On y compte en tout 226 villes, bourgs, villages et hameaux.

Population du caza. — Sa population totale est de 79.455 hab. comme suit :

Musulmans sunnites	748 hab.
— chiites	6.800
Maronites	68.600
Grecs unis	1.148
Arméniens catholiques	30
Syriens unis	30
Latins	55
Syriens orthodoxes	2.044
TOTAL	79.455 hab.

Chefs-lieux. — Le caza de Kèsrouân a deux chefs-lieux qui sont : *Ghazir* et *Djouni*.

1° — GHAZÎR, la plus grande ville du caza de Kèsrouân, est resté l'unique chef-lieu du caza jusqu'au mois d'août 1891.

A cette date, le petit port de Djounî (*Palae-Byblos*), où le sous-gouverneur avait établi déjà depuis longtemps sa résidence d'hiver, ayant commencé à prendre une plus grande importance, il fut élevé au rang de second chef-lieu. A cet effet, un séraï (palais) y fut bâti par ordre de Wassa pacha, gouverneur du Liban, pour les divers services publics et le sous-gouverneur; mais le *qasaba* ne fut pas abandonné tout à fait et demeure encore actuellement la résidence d'été de l'administration locale.

La population totale de Ghazîr, comprise dans le chiffre de la population du caza de Kèsrouân, est de 8.000 hab., tous maronites.

Cette ville est reliée au port de Djounî par une bonne route carrossable et n'en est distante que d'environ 4 kil. Située sur un coteau, elle n'est qu'à 300 m. d'altitude; aussi la température n'y est-elle pas aussi fraîche qu'on pourrait le désirer pour une résidence d'été. Mais les eaux courantes n'y sont pas rares; la ville est alimentée par plusieurs sources abondantes dont l'une fait tourner les six moulins de Ghazîr, été comme hiver. Une autre, la principale, court à travers de magnifiques plantations de mûriers et sert de promenade favorite. Une troisième passe à Idéïdèh, à 2 kil. de là, et fournit en passant la force motrice nécessaire aux quatre moulins de ce village. On dit, il est vrai, que toutes ces eaux, malgré leur saveur agréable et leur limpidité, sont malsaines et qu'elles donnent la fièvre. Peut-être attribue-t-on aux eaux de Ghazîr une insalubrité qui tient à toute autre cause locale.

2° — Djouni. — Quoi qu'il en soit, le choix de Djounî pour second chef-lieu du caza ou résidence d'hiver du caïmakam ne manque pas d'autres raisons justificatives. Ce petit port, sûr et commode, situé au fond d'une baie assez vaste, où les bâtiments voiliers de fort tonnage et même quelquefois les bateaux à vapeur cherchent et trouvent un abri contre la tempête, ne demande que des travaux d'agrandissement embrassant toute la baie, pour devenir ce port libanais de premier ordre, rêvé par tous les gouverneurs de la Montagne. Déjà, comme Zahlèh, Djounî peut, en ce qui concerne le Liban, passer pour un

important entrepôt de marchandises locales; c'est surtout le magasin attitré des céréales. Tous les villages des cazas environnants viennent s'y approvisionner. Depuis 1891, cette petite ville s'est déjà bien agrandie; on n'y comptait alors que 350 maisons et 2.500 hab.; aujourd'hui on y compte 936 maisons, soit un nombre d'environ 4.500 hab., tous maronites.

En résumé, Djounî est l'échelle maritime la plus importante du Liban, et constitue le principal point d'observation des divers abris de mer que présentent les côtes accidentées de ce territoire privilégié; c'est enfin un excellent poste de surveillance pour le commerce d'exportation et d'importation du Liban.

Outre le *caïmakam* du caza, le *mudir* du nahié et le patriarche maronite d'Antioche ont leur résidence à Djounî. Cette petite ville, entourée de beaux jardins fruitiers et maraîchers, arrosés par quarante *norias* (machines irrigatoires), de filatures importantes (environ 2.000 bassines), de carrières de pierre tendre très recherchée pour encadrement de portes et fenêtres, fait un grand commerce de blés d'Anatolie. Il y existe 300 boutiques et magasins. Les administrations des postes et télégraphes, de la dette publique, de la régie coïntéressée des tabacs et de la douane y ont des agences.

Le 34° de latitude nord passe par Djounî. Le bourg est relié à Beyrouth par une route directe et carrossable, d'environ 20 kil.; la durée du trajet entre ces deux villes est de deux heures en voiture. Le tracé de la route des tramways à vapeur Saïda-Beyrouth-Tripoli côtoie toute la baie de Djounî.

Jusqu'à aujourd'hui, le mouvement maritime de ce petit port, fréquenté seulement par les pavillons ottoman et hiérosolymitain et ne recevant que des bâtiments de faible tonnage, est de minime importance; sa moyenne est de 451 voiliers, jaugeant 8.572 tonnes.

Il existe aux environs de Ghaztr et de Djounî plusieurs couvents remarquables, parmi lesquels il faut citer le monastère arménien de *mâr Intanios-kachbaon* ou couvent de Saint-Antoine, aujourd'hui habité par les Pères Capucins, et le couvent de *mâr Éliâs* ou du prophète Élie, où demeurent des reli-

gieuses maronites rigoureusement cloîtrées. Le nombre des églises, à Ghazîr, est de 6, dont 4 aux maronites, une aux Pères Capucins et une aux Pères Jésuites.

Les contribuables du caza de Kèsrouân sont au nombre de 1100, tous maronites.

Écoles. — Il y a, dans le caza de Kèsrouân, 75 établissements scolaires, dont 7 où un enseignement supérieur et spécial est donné à 185 séminaristes et novices et à 190 jeunes filles orphelines; 3 internats, dans lesquels 410 garçons reçoivent une instruction secondaire, et 65 écoles primaires ou élémentaires fréquentées par 4.560 garçons et 1220 filles; soit en tout 6.565 élèves, dont 5.155 garçons et 1410 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	NOMBRE D'ÉCOLES	ÉLÈVES	
			GARÇONS	FILLES
Musulmans	Écoles primaires, annexes de mosquées : 1 à Ghazîr et 10 à Munéitra	11	660	—
Maronites	Collège Saint-Louis à Ghazîr	1	100	—
	Séminaires à Ghoustha, à el-Fetouh et près de Djouni	3	75	—
	Écoles primaires de garçons dans tous les nahiés	35	3.500	—
	Écoles primaires de filles dans tous les nahiés	10	—	1.000
Arméniens catholiq.	Séminaire à Bzommar	1	30	—
Syriens unis	— à Ghoustha	1	30	—
	Noviciat de Jésuites a Ghazîr	1	50	—
Latins	Colonie agricole (orphelinat), à Zouq-Mikâïl	1	—	190
	Colleges à Autoûra et a Djébâïl	2	310	—
	Écoles primaires de garçons à Ghazîr	2	250	—
	École primaire de filles a Ghazîr	1	—	100
Syriens orthodoxes	— — de garçons dans divers nahiés	3	150	—
	Écoles primaires de filles dans divers nahiés	3	—	120
	TOTAUX	75	5.155	1.410
	TOTAL DES ÉLÈVES		6.565	

Les trois séminaires maronites, contenant chacun 25 élèves, sont tous trois sous le patronage du patriarche de cette communauté. Celui du village de Ghoustha porte le nom de *Aïn-Ouarqa*; celui du village de el-Fetouh est appelé *mâr Alda el-Fetouh*; le troisième, près de Djounî, se nomme *Kréyém*. Les études y sont, comme dans toutes les écoles de la Syrie, de la Judée et du Liban, dirigées et inspectées régulièrement par les missionnaires latins et sont les mêmes dans chacun de ces trois établissements. Outre les matières religieuses qui font l'objet spécial de l'enseignement, on y étudie à fond le latin, le grec, l'arabe, le syriaque, le français et d'autres langues tant vivantes que mortes.

Le collège de Saint-Louis, à Ghazîr, a été fondé en octobre 1880 par le *chorévêque* maronite Louis Zouaïn. L'enseignement secondaire y est donné par dix professeurs et basé sur les langues arabe et française. On y enseigne aussi plusieurs autres langues vivantes. Le prix moyen de la pension annuelle y est de 200 francs.

Les séminaires des Arméniens catholiques et des Syriens unis à Bzommâr et à Ghoustha ont chacun 30 élèves, instruits par des prêtres de leurs communautés respectives et régulièrement inspectés par les missionnaires latins. Les trois langues obligatoires sont, chez les Arméniens catholiques, l'arménien, l'arabe et le français; et chez les Syriens unis, l'arabe, le français et le syriaque. Cette dernière langue est liturgique.

Antoûra. — Quelques Pères Jésuites, échoués sur la côte du Liban vers 1660 et recueillis par les maronites des environs de Beyrouth, fondèrent, au commencement du XVIIIe siècle, le collège de Saint-Joseph qui a rendu célèbre le nom d'Antoûra, hameau situé à l'entrée de la montagne dans le voisinage de Zouq et de Djoûnî, à 16 kil. environ de Beyrouth, à 300 m. d'altitude, au milieu de plantations de mûriers et d'orangers.

Les temps malheureux que l'on avait alors à traverser ne permirent pas le développement de cette œuvre, et, lorsque, plus tard, les Lazaristes (prêtres de la Mission de Saint-Vincent

de Paul) furent substitués aux Jésuites dans la direction des missions en Syrie et au Liban, ils ne trouvèrent pas d'abord l'occasion favorable de rétablir le collège. Ce ne fut qu'en 1833 qu'ils commencèrent à ouvrir une école à Antoûra; mais, dès l'année suivante, ils songeaient à l'établissement d'une grande maison d'éducation dont la construction fut commencée en 1837. La même année, 17 élèves purent y être reçus. On en comptait 60 en 1854, et déjà, en 1862, le chiffre des admissions s'élevait à près de 200.

Depuis lors, le succès du collège de Saint-Joseph d'Antoûra n'a pas cessé de s'affirmer de plus en plus. On y vient de toute la Syrie, de Chypre et de Jérusalem, de St-Jean d'Acre et de Césarée de Cappadoce (vilayet d'Angora), et même d'Égypte. L'accroissement du nombre des élèves, qui s'est élevé en certaines de ces dernières années à plus de 300, a nécessité de nouvelles constructions plus vastes.

Actuellement, on compte à Saint-Joseph d'Antoûra 275 élèves. L'enseignement du français et de l'arabe se donne à tous sans exception ; il est la base des études. L'établissement comprend, dans son programme, outre une classe préparatoire, toutes les classes de l'enseignement secondaire français et huit classes d'arabe, dont plusieurs sectionnées en deux divisions. L'étude du turc et de l'anglais est facultative. Les langues classiques sont enseignées, mais les leçons, quoique assez suivies, ne sont pas obligatoires.

Aux cours des sciences enseignées dans les établissements similaires de France, on a adjoint, à Antoûra, des cours de comptabilité, de tenue des livres et de droit commercial, très assidûment suivis par les élèves. Il existe aussi, à ce collège, plusieurs cours de dessin, de calligraphie française et arabe et de musique vocale et instrumentale. Les professeurs chargés des cours et des classes sont au nombre d'environ 25, pour la plupart Français et missionnaires, et quelques-uns Syriens.

Le collège de Saint-Pierre, à Djébâïl, n'a que 35 élèves. Son programme d'études est semblable à celui des autres établissements secondaires du Liban.

Comme partout, les écoles de la communauté grecque orthodoxe se font remarquer par leur bonne tenue et l'assiduité des élèves.

Nahiés et villes principales. — Les nahiés et les villes ou bourgs principaux du caza de Kèsrouân qui méritent d'être cités sont les suivants :

1° **Djébâïl** (*Byblos*), — dont le nom phénicien, cité dans la Sainte Écriture, était *Gébal*. Ses habitants, les *Gibbites*, d'après le texte sacré, étaient habiles à travailler la pierre et experts dans la construction des navires. La ville de Gébal reçut plus tard le nom de *Byblus* ou *Byblos* et devint célèbre par ses fêtes d'*Adonis* (en phénicien *Adon*, qui signifie Seigneur), divinité locale, symbole de la force génératrice du printemps. Cicéron lui donne pour épouse Astarté, déesse sidonienne, mais les mythographes grecs l'associent toujours à Baaltis (Aphrodite), divinité protectrice de *Berytus* (Beyrouth) dont il eut la nymphe de même nom, appelée aussi *Béroé*.

Lorsque les croisés prirent, en 1103 cette ville déjà bien déchue, elle était appelée *Giblèt*. Le sultan éyyoubite Salah ed-Dîn (Saladin) la reprit en 1188 et lui rendit son nom actuel de Djébâïl, formé par les premiers conquérants arabes musulmans du nom phénicien *Gébal* (Djébâl).

Djébâïl, conquis avec toutes les autres possessions des derniers sultans égyptiens, en 1517, est aujourd'hui le chef-lieu de *Djébâïl èskélé-si* et la résidence du mudir qui dirige l'administration des 74 bourgs et villages formant ses dépendances directes. C'est un petit port ne possédant plus que 1000 hab., dont 30 musulmans, 650 maronites et 320 grecs orthodoxes. Les premiers y ont une mosquée et chacune des deux autres communautés y a une église. On voit encore à Djébâïl le port que les Romains y avaient construit, et on rencontre au bazar beaucoup de débris de colonnes et de fragments d'antiquités d'époques diverses. Le bourg n'étant alimenté d'eau qu'au moyen de pluies, une société indigène s'est formée pour amener

l'eau du *nahr Ibrahim* (ancien fleuve Adonis), dont l'embouchure n'est qu'à 3 kil. au sud de Djébâïl.

Une bonne route carrossable conduit de Djébaïl à Beyrouth en huit heures, et de Djébaïl à Batroûn en quatre heures. Les distances en ligne directe sont pour le premier de ces deux trajets, env. 32 kil. ; et pour le second, env. 18 kil. Le tramway en cours de construction raccourcira de beaucoup la durée de ces deux parcours.

Le trafic maritime de Djébâïl (importation d'Anatolie et de Jaffa) a été, en 1893 et 1894, comme suit :

	1893	1894
	kilè	
Blé	10.000	49 530
Orge	»	13.600
Farine	12.300	29.500
	oqqe	
Oignons	»	80.500
	pièces	
Oranges. Citrons	30.000	95.950

Soit, pour les blés et farines, un mouvement d'environ 1600 tonnes en 1893, contre env. 6.700 tonnes de blés, orges et farines, en 1894, plus 102 tonnes d'oignons en cette dernière année.

Les principales occupations des habitants sont la pêche, la culture du mûrier et celle de la vigne. Aux environs, près du pont sur le *nahr Ibrahim*, il y a 3 moulins. On compte dans ce nahié 30 églises et 2 monastères.

2° **Zouq**, — chef-lieu du nahié de même nom (10 bourgs et villages) et résidence du mudir, est situé à proximité de la mer et à 4 kil. environ au sud de Djounî, à 200 m. d'altitude. Ce bourg comprend deux localités voisines : *Zouq-Mikâïl*, la plus importante, et *Zouq-Mousbah* ; il en comprenait jadis, dit-on, une troisième : *Zouq el-kharâb*, qui a été détruite à cause des vices de ses habitants. Jusque vers 1800, Zouq a conservé le rôle d'entrepositaire du commerce du Liban et de la ville de Damas. C'était alors une ville assez renommée en Syrie, mais, depuis ce temps,

Beyrouth l'a supplantée en toutes choses. On façonne encore aujourd'hui à Zouq des tissus de soie, de soie et coton, brochés, lamés d'or et d'argent, très recherchés et justement estimés. Les habitants s'adonnent aussi beaucoup à la culture du mûrier et de la vigne, ainsi qu'à la fabrication du meilleur *raqi* ou eau-de-vie blanche de raisin du Liban. Cette liqueur est en majeure partie le produit d'une nouvelle distillation de l'eau-de-vie blanche de raisin fabriquée à Zahlèh avec moins de soins, et beaucoup plus forte. On dit, au Liban, *araq de Zahlèh* pour désigner un *raqi* très fort et l'on qualifie d'*araq zouqi*, tout ce qu'il y a de plus fin et de plus délicat.

Zouq est alimenté d'excellente eau par quelques sources qui serpentent et se perdent dans les jardins des environs. Il y a dans ce bourg deux églises paroissiales, l'une aux maronites et l'autre aux grecs unis, et plusieurs couvents, parmi lesquels il convient de citer *èl-Qara*, monastère de religieuses maronites appartenant à la famille de Khazèn et qui doit toujours avoir pour aumônier un prêtre de cette même famille ou agréé par elle. Le couvent de Saint-Georges et celui de l'Annonciation, tous deux aux grecs unis, méritent aussi d'être cités, sans oublier le remarquable orphelinat des Filles de la Charité à Zouq Mikâïl.

Le célèbre collège de Saint-Joseph d'Antoûra, aux Pères Lazaristes (prêtres de la Mission de Saint-Vincent de Paul), se trouve aux environs de Zouq.

Près de l'embouchure du *nahr el-Kèlb* ou fleuve du chien (ancien *Lycus*), au sud de Zouq, on remarque un pont de cinq arches en maçonnerie, de 75 m. de longueur, considéré comme un des plus beaux de ce genre construits en Turquie dans ces derniers temps. Il a été élevé en 1891, du temps de Wassa pacha, par Antoine Kikana, ingénieur du Liban. Ce pont met en communication, d'une rive à l'autre du *nahr el-Kèlb*, les habitants des deux cazas limitrophes du Mètn et de Kèsrouân. Sur les hauts rochers et les falaises d'alentour, on lit un grand nombre d'inscriptions, datant soit des temps modernes, soit des siècles les plus reculés. La plus récente est un souvenir de l'expédition

française envoyée au Liban et en Syrie par Napoléon III, à la suite des événements de 1860.

3° **Kartaba.** — Gros bourg maronite de près de 3.000 hab., relève du nahié du *haut Djébâil.* Son climat est agréable et salubre. Il existe dans ce bourg 6 églises maronites et 5 filatures.

4° **Afqa.** — ancienne *Apheca*, où se trouvent les sources principales du *nahr Ibrahim* (ancien fleuve *Adonis*), au fond d'une grotte qui s'ouvre à pic sur le flanc du rocher et de laquelle on les voit de loin sortir en superbe chute d'eau. Les mystères d'Adonis se célébraient là, non loin des temples de Baaltis ou Vénus Aphrodite, qui fut détruit par Constantin le Grand à cause du culte infâme qu'on y rendait à cette idole.

5° **Mezra'ah Kafr Débian.** — Village relevant du nahié de Djéroud-Kèsrouân, jouit d'une très belle vue et d'un excellent climat (altit., 1500 m.). Près de là se trouve le couvent de religieuses grecques unies de l'Assomption, construit vers le commencement de ce siècle. Il est remarquable par sa situation pittoresque et le caractère imposant de son architecture monumentale.

6° **Méïrouba.** — Village maronite au S.-O. de Djaïta, sur le *nahr ès-Salib*, une des branches du *nahr èl-Kèlb* et à 1h 20 m. de *Mèzra'ah Kafr Débiân.* Près de Méïrouba abondent des mines de fer et on y rencontre le gros scorpion noir connu aussi à Bagdad.

Le caza de Kèsrouân paie annuellement 525.000 piastres (env. 120.750 fr.) d'impôts.

Le nombre des contribuables est de 19.840, comme suit :

Musulmans sunnites	187 hab.
— chiites (moutéouâlî)	1.700
Maronites	17.150
Grecs unis	287
Arméniens catholiques	3
Syriens unis	2
Grecs orthodoxes	511
TOTAL	19.840 hab.

CAZA DE BATROÛN

Orientation; Limites. — Le caza de Batroûn est situé dans la partie nord du *mutésarriflik* du Liban. Il est limité : au nord, par le caza du Kourah dont le *nahr el-Djôz* (rivière des noix) forme la ligne de démarcation ; à l'est, par le vilayet de Syrie ; au sud, par le caza de Kèsrouân, et, à l'ouest, par la Méditerranée.

Superficie. — Sa superficie est de 1520 kil. carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en huit nahiés, qui sont : *Batroûn*, *Hasroûn*, *Qanât*, *Ehdèn*, *Bcharrèh*, *Zaouyèh*, *Tannourin* et *Hèrmil*. On y compte un nombre total de 151 villes, bourgs, villages et hameaux.

Population du caza. — Sa population est de 63.568 hab.. comme suit :

Musulmans sunnites.	740 hab.
— chiites	4.342
Maronites.	53.040
Grecs unis	872
Latins	18
Grecs orthodoxes	4.536
Protestants	10
TOTAL. . .	63.568 hab.

Chef-lieu. — BATROUN (*Botrys*), chef-lieu du caza et du nahié de même nom et résidence officielle du *caïmakam* (sous-gouverneur) et du *mudir* (directeur), fut fondée, pour servir de forteresse aux Phéniciens contre les envahissements des rois de Damas et les brigandages des montagnards du Liban, par Ithoba'al, qui régna sur Tyr et Sidon (Sour et Saïda) de 897 à 866

avant J.-C. et fut père de Jézabel, femme, d'Achab. Cette ville n'acquit jamais une grande importance, car sa situation n'offre rien de comparable à celle de la plupart des ports voisins, à partir de Tripoli jusqu'à Beyrouth et Saïda. A cet endroit, les contreforts du Liban ne présentent qu'une maigre verdure. C'est seulement à une certaine distance de la ville, au nord-est, le long du cours supérieur du *nahr el-Djôz*, que l'on commence à rencontrer les moulins et les 54 beaux vignobles dont les produits considérables enrichissent le nahié de Batroûn (44 bourgs et villages).

Population. — La population du bourg de Batroûn, comprise dans la population du caza, est de 2.500 hab., comme suit :

Musulmans sunnites.	70 hab.
Maronites	1.200
Syriens orthodoxes.	1.230
TOTAL. . .	2.500 hab.

Il y a à Batroûn 1 mosquée et 6 églises, dont 3 aux maronites et 3 aux grecs orthodoxes. On compte dans la ville 178 boutiques, magasins et dépôts. C'est une station postale et télégraphique, reliée par une bonne route carrossable au port de Beyrouth, en passant par Djébâïl et Djoûnî (distance totale au sud, 60 kil.). La route se continue, du côté nord, jusqu'au port de Tripoli (distance totale au nord, 30 kil.). Le tracé du tramway en cours de construction touche à toutes ces localités.

Écoles. — On compte, dans le caza de Batroûn, 119 établissements scolaires, dont un d'enseignement supérieur avec 60 élèves ; 2 secondaires, où sont instruits 250 garçons, et 116 écoles primaires et élémentaires, fréquentées par 6.210 garçons et 1680 filles; soit en totalité 8.200 élèves, dont 6.520 garçons et 1680 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	NOMBRE D'ÉCOLES	ÉLÈVES	
			GARÇONS	FILLES
Musulmans	Écoles primaires de mosquées, dont 1 à Batroûn, 1 à Tannourin, 2 à Zaouyèh et 1 à Hèrmil.	5	400	—
	Collège à Kafr-Hâï	1	150	—
Maronites	Écoles primaires (garçons) dans les nahiés	40	3 800	—
	Écoles primaires (filles) dans les nahiés	4	—	300
Grecs unis	Écoles primaires de garçons	1	70	—
	— — de filles	1	—	30
	Noviciat à Batroûn	1	60	—
Latins	Ecole secondaire (externe) à Batroûn	1	100	—
	Écoles primaires (garçons) dans les nahiés, excepté ceux de Qanât et Hèrmil	12	1 240	—
	Écoles primaires (filles) dans les nahiés	11	—	1 140
Grecs orthodoxes	Écoles primaires (garçons) dans les nahiés	30	600	—
	Écoles primaires (filles) dans les nahiés	10	—	150
	Écoles primaires : 1 de garçons à Batroûn et 1 de filles	2	100	60
	TOTAUX	119	6.520	1.680
	TOTAL DES ÉLÈVES		8.200	

Le collège de Saint-Jean-Maron, à Kafr-Hâï, sous le patronage du patriarche maronite, est ouvert aux élèves appartenant à toutes les communautés. Il est effectivement dirigé et régulièrement inspecté par les missionnaires latins. Son programme est celui des établissements similaires français. Les langues que l'on y enseigne sont le latin, le syriaque, l'arabe, le français et l'italien.

La ville de Batroûn est alimentée d'eau potable au moyen de puits, où se rassemblent des sources souterraines, et de citernes, où les eaux pluviales sont emmagasinées. Au centre de cette ville, se trouve un château, reste du moyen âge, et vers le sud, à proximité, on rencontre des grottes sépulcrales où sont renfermés des sarcophages, parmi lesquels il s'en trouve un d'une grande beauté.

Il y a dans le nahié de Batroûn 62 églises et un couvent.

Localités remarquables. — Les localités qui méritent le plus d'être remarquées sont, dans le caza de Batroûn, en se dirigeant du nord au sud :

1° **Ehdèn.** — Chef-lieu du nahié de même nom (21 villages). C'est un bourg situé à 1446 m. d'altitude au milieu de bois de pins, de plantations de mûriers, de figuiers et de 84 beaux vignobles, sur le versant et à l'extrémité de l'amphithéâtre de montagnes au fond duquel passe la magnifique vallée du *nahr el-Qadicha* (le fleuve saint). Un grand ruisseau coule à l'est, près des maisons du bourg. Plus loin, à l'est, s'élève une chaîne neigeuse et nue ; c'est celle du *Djèbèl Makhmal* (3.063 m.). A l'ouest, on a la mer en vue et l'on aperçoit le port de Tripoli, distant à vol d'oiseau de 35 kil.

La population du bourg d'Èhdèn se compose de 450 familles maronites, soit env. 2.000 à 2.500 hab.

On montre, à Èhdèn, la maison de Yousouf Kèrèm, chef maronite qui eut une certaine célébrité lors des événements de 1860.

2° **Bcharréh.** — Chef-lieu de nahié du même nom (10 villages). Il est bâti sur une hauteur qui domine la vallée du *nahr el-Qadicha*, dans un site très pittoresque. Les pentes sont de tous côtés disposées en terrasses formant des étages successifs et plantées partout de noyers, de figuiers, de mûriers et de peupliers. Les eaux courantes abondent dans la contrée qui est renommée pour sa fertilité et citée parmi les plus salubres.

La population de la vallée de Bcharrèh est de 5.000 hab., tous maronites.

C'est dans le voisinage de ce bourg que se trouvent, au sud-est, les fameux cèdres du Liban et, à l'ouest, le couvent de *Qanobin*, où résidait autrefois le patriarche des maronites.

Il y a, dans le nahié de Bcharrèh, 23 églises, 5 couvents, 7 vignobles renommés et une filature de soie comptant 60 tours.

Le tabac de ce nahié est en grande réputation, ainsi du reste que celui de tout le caza de Batroûn en général.

3° **el-Hermil.** — Chef-lieu du nahié de même nom, où se trouvent en grand nombre de belles cultures et des bois de noyers, est presque entièrement enclavé dans le caza de Ba'al-bèk, appartenant au sandjak de Damas (vilayet de Syrie). Il est sur le même parallèle que Zghorta. A l'est de ce village passe le *nahr èl-'Asî* (Oronte).

Le caza de Batroûn paie annuellement 565.000 piastres d'impôts, soit env. 129.950 fr.

Le nombre des contribuables est de 16.720, comme suit :

Musulmans sunnites	185 hab.
— chiites	1.088
Maronites.	14.095
Grecs unis.	218
Syriens orthodoxes	1.134
TOTAL. . .	16.720 hab.

CAZA DE DJÈZZIN

Orientation; Limites. — Le caza de Djèzzîn est situé au sud du *mutésarriflik* du Liban. Il est limité : au nord, par le caza du Chouf; à l'est, par le vilayet de Syrie; au sud, par le vilayet de Beyrouth, et, à l'ouest, par la Méditerranée.

Superficie. — Sa superficie totale est de 223 kil. carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en trois nahiés, qui sont : *Djèzzin*, *et-Tèffâh* et *Djèbèl er-Rihân*. On y compte en tout 107 bourgs et villages.

Population. — Sa population totale est de 21.743 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	344 hab.
— chiites.	2.920
Maronites.	11.612
Grecs unis	6.032
Syriens orthodoxes.	356
Protestants	15
Druzes	464
TOTAL. . .	21.743 hab.

Chef-lieu. — *Djèzzîn*, chef-lieu du caza de même nom, unique résidence du *caïmakam*, (sous-gouverneur), qui l'habite en toute saison, est situé à 830 m. d'altitude, au sud de Beyrouth, de Déïr el-Qamar, de Béït ed-Dîn et de Ba'aqlin, à 40 kil. env. de Beyrouth et à 20 kil. env. des trois autres. Djèzzîn est à 25 kil. à l'est de Saïda, en ligne directe sur le même parallèle, mais la durée du trajet entre ces deux villes est de six heures. Il n'existe pas d'ailleurs de route carrossable conduisant de ces diverses localités à Djèzzîn, mais une route projetée qui doit bientôt y conduire consiste en 12 kil. de chaussée aboutissant à Moukhtârah. Un autre bout de chaussée de 8 kil. relie déjà Moukhtârah à Béït ed-Dîn, et de là à toutes les villes principales du Liban.

La population de la ville de Djèzzîn, comprise dans le chiffre de la population du caza, est de 5.000 hab., exclusivement catholiques, comme suit :

Maronites	4.000 hab.
Grecs unis	1.000
TOTAL. . .	5.000 hab.

Les habitants de la ville de Djèzzîn s'occupent presque tous de sériciculture et de viticulture à la fois, ainsi qu'un grand nombre d'habitants de la plupart des villages du caza. Les environs sont couverts de champs de vignes en pleine prospérité qu'on voit s'agrandir tous les jours. Aux alentours, il existe un

bois de noisetiers parmi lesquels plus de 2.000 pieds, si l'on en croyait les gens du pays, seraient *certainement* âgés de trente siècles!

Il y avait à Djèzzîn une mosquée appartenant aux *moutéouâli*, mais il n'en reste plus que des ruines. On compte dans cette ville 4 églises, dont 3 appartiennent aux maronites et la quatrième aux grecs unis.

Écoles. — Le caza de Djèzzîn possède en tout 77 établissements scolaires, dont 2 *khalouè* comptés pour 4 parce qu'ils servent aux études et séances mystiques des initiés et initiées de tous grades séparément ; ils sont fréquentés par 60 hommes et 40 femmes et jeunes filles. Les autres établissements consistent en 3 écoles secondaires, dans lesquels sont instruits 160 garçons et 100 filles ; et en 70 écoles primaires, où sont reçus 4.600 garçons et 570 filles ; soit un total de 5.530 élèves, dont 4.820 garçons et 710 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	NOMBRE D'ÉCOLES	ÉLÈVES	
			GARÇONS	FILLES
Musulmans	Écoles primaires annexes de mosquées, 4 à Djèzzîn, 2 à Tèffâh et 2 à Djèbèler-Ribân	8	120	
Maronites	Externats secondaires, 1 de garçons, 1 de filles, à Djèzzîn	2	100	100
	Écoles primaires de garçons à Djèzzîn et à Tèffâh	30	2.850	
	Écoles primaires de filles à Djèzzîn et à Tèffâh	5		250
Grecs unis	Écoles primaires de garçons à Djèzzîn et à Tèffâh	15	1.450	
	Écoles primaires de filles à Djèzzîn et à Tèffâh	6		180
Grecs orthodoxes	Écoles primaires, 1 de garçons et 1 de filles à Djèzzîn	2	60	50
Protestants	Externat secondaire de garçons, à Djèzzîn	1	60	
Druzes	*Khalouè* pour études et tenues mystiques, comptés 2 fois	4	60	40
	Khalouè comptés également pour 4 écoles primaires	4	120	90
	TOTAUX	77	4.820	710
	TOTAL DES ÉLÈVES		5.530	

Il n'y a lieu à aucune observation concernant ces écoles.

Les chèvres sont très communes dans le caza de Djèzzîn; le nahié de Djèzzîn, se composant de 61 villages dépendant directement du chef-lieu, en possède 30.000 têtes, nourries durant l'été dans les pâturages des montagnes de Djourd-Djèzzîn, de Nîha et de Rihân; ces troupeaux descendent passer l'hiver dans les plaines de *Sahèl-Saïda* (vilayet de Beyrouth) et de *Iqlim èt-Tèffâh*.

Le caza et la ville de Djèzzîn sont arrosés et alimentés d'eau potable par une petite rivière nommée *nahr Djèzzîn* qui se jette, après un parcours de 5 à 6 kil., dans le *nahr el-Aouèlèh* (*Bostrenus*) dont les eaux alimentent Saïda. A cinq minutes au nord de Djèzzîn, cette petite rivière forme une cascade tombant de 40 m. de haut, à l'endroit nommé *Chalouf-Djèzzîn*; puis dans tout le reste de son parcours elle fait tourner 5 moulins appartenant au chef-lieu du caza.

Parmi les produits du sol de ce caza, le mûrier, l'olivier, le figuier, la vigne, les céréales méritent une mention particulière. Le tabac de Djèzzîn est le plus estimé après celui de Batroûn.

Le *Djèbèl èr-Rihân* est couvert de bois, parmi lesquels l'essence qui domine est le chêne. Le pic le plus remarquable de ce nahié montagneux est le *Toûmat-Nîha*, au sommet duquel se dresse, à 1850 m. d'altitude, le couvent de *Déïr-Machmouchi*, d'où l'on jouit d'une vue fort belle et très étendue, surtout du côté du nord; la durée de l'ascension à ce couvent est d'une heure et demie. Près de là se trouve un autre monastère, celui de *Déïr el-Mèzra'ah*, appartenant aux religieux grecs unis de l'ordre du Saint-Sauveur.

Les mines de lignite du caza de Djèzzîn, très importantes, s'étendent aussi dans le vilayet de Beyrouth. (Leur description en a été donnée p. 26.)

La ville de Djèzzîn et son nahié ont été le théâtre de plusieurs faits historiques sous la domination des croisés italiens et provençaux qui leur donnaient le nom de « Casal de Gèzin » c'est-à-dire village de Djèzzîn. Plus récemment, les *émirs* dru-

zes de la famille de Ma'an et plus particulièrement le célèbre Fakhr ed-Dîn (*Facardin*) ont pris à tâche d'embellir cette petite contrée ainsi que la ville et les environs de Saïda, où ils se plaisaient également à résider.

On compte, dans le caza de Djèzzîn, y compris le nahié de même nom, déjà cité, un total de 43 églises (dont 20 dans le nahié de *et-Tèffâh*) et de 8 mosquées (dont 2 dans le nahié de *et-Tèffâh*, 2 dans le Djèbèl er-Rihân et 4 dans les dépendances directes de Djèzzîn).

CAZA DE ZAHLÈH

Orientation; Limites. — Le caza de Zahlèh est situé au sud-est du *mutésarriflik* du Djèbèl Libnân. Il est limité : au nord et à l'ouest, par le caza du Mètn; et, à l'est et au sud, par le vilayet de Syrie.

Superficie. — Sa superficie est de 30 kil. carrés.

Division administrative. — Ce caza ne se compose en réalité que d'un *qasaba* ou ville principale, résidence d'un *caïmakam* (sous-gouverneur) et d'un *émir* de la famille de *Chéhâb* qui porte le simple titre de *mèhkèmèh-i bèdâïèt réïs-i* (président du tribunal de droit moderne). Dans les dépendances du qasaba de Zahlèh, sauf quelques maisons ou fermes isolées, il n'existe point d'autre localité habitée que les deux petits hameaux de *Aïn ed-Douk* et de *Aïn el-Mèzra'ah* sans aucune importance, n'ayant rien à citer que l'agrément de leurs promenades. Ces deux hameaux ne figurent pas sur la liste officielle des villages du Liban.

Population. — La population totale du caza ou *qasaba*

de Zahlèh, la plus grande ville du mutésarriflik du *Djèbél Libnân*, est de 16.674 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	144 hab.
— chiites	60
Maronites	2.676
Grecs unis	11.436
Latins	45
Syriens orthodoxes	2.268
Protestants	45
TOTAL. . .	16.674 hab.

Chef-lieu. — ZAHLÈH, chef-lieu et unique ville du caza de même nom, résidence du *caïmakam* (sous-gouverneur), qui l'habite en toute saison, et de deux évêques, grec uni et grec orthodoxe, est située sur les premiers contreforts du Liban oriental, entre des collines où elle s'étend le long des flancs de deux coteaux parallèles, à 945 m. d'alt. Cette ville a été rebâtie après les événements de 1860, au cours desquels les insurgés l'avaient incendiée, pillée et presque entièrement détruite. A cette époque, c'était déjà une ville nouvelle : des chrétiens, venus de différents points des plaines de Syrie, principalement de Ba'albèk, de Ras-Ba'albèk, de Homs et de Hamah, s'y étaient établis pour se placer sous la protection immédiate des *émirs* catholiques du Liban. Toutefois, ce ne fut d'abord, lors de sa fondation, au commencement du XIXe siècle, qu'un village de peu d'importance. Sa position, à proximité de la route de Beyrouth à Damas, ses eaux abondantes, la fertilité des coteaux environnants, son climat sec et salubre, et la facilité pour ses habitants de défendre les hauteurs abruptes par lesquelles on y accède à l'est, du côté de la Syrie, tout concourut à son rapide accroissement. La majorité de la population de Zahlèh, qui se glorifie d'être la plus grande ville catholique de la Turquie d'Asie, appartient à la communauté grecque unie (voir le tableau ci-dessus). Il existe encore, en souvenir du lieu d'origine de ses premiers habitants, deux partis qui se partagent

la considération publique, celui des *Râsiyèh* et celui des *Ba'al-bèkiyèh*.

Le *nahr el-Bardâni*, rivière qui prend sa source dans le Djèbèl Sannîn, fertilise les vignes et les vergers du caza, fait tourner ses 10 moulins, alimente la ville de ses eaux abondantes, douces et saines, et, avant d'aller se jeter dans le *nahr el-Litâni* (ancien fleuve *Lita*), passe entre les deux coteaux aux flancs desquels s'étagent les maisons peintes en bleu des deux faubourgs de la ville, qu'elle sépare, en arrosant de grands et beaux jardins, promenades favorites de leurs habitants. Ces deux faubourgs, réunis par un pont en maçonnerie de 20 m., portent chacun un nom différent qu'explique une légende populaire: l'un, *Zahlèh* proprement dit, fait venir son nom du mot *zéllè*, qui signifie « glisser », parce que, dit-on, cette partie de la ville glissa du haut de la montagne et se sépara ainsi de l'autre faubourg, nommé *Qatha'a*, nom qui vient du mot *qatha'è*, qui signifie « séparation », en souvenir de cet accident qui ne fut la cause, paraît-il, d'aucun désastre.

Le climat de Zahlèh est renommé pour sa salubrité. On envoie de tous côtés des convalescents en divers endroits du caza pour y séjourner quelque temps et y faire des promenades journalières. Cependant, durant l'hiver, il fait très froid dans la ville; souvent la neige y atteint un mètre de haut.

Il y a, à Zahlèh, 3 monastères et 18 églises, dont 12 appartiennent aux grecs unis, 3 aux maronites, 2 aux syriens orthodoxes et 1 aux latins; celle-ci est desservie par les RR. PP. Jésuites. Il y a aussi dans cette ville un temple protestant. L'église de *Sèyyidèt èn-Nèdjât* (Notre-Dame de la Délivrance), appartenant aux grecs unis, a été bâtie en 1842; c'est un assez bel édifice.

Le nouveau séraï (palais), élevé pour l'administration du gouvernement, à Zahlèh, par ordre de Wassa pacha, est d'une bonne architecture et est placé dans un site admirablement choisi. Vus de cet endroit, la ville et ses environs, les promenades, les jardins, les potagers eux-mêmes, célèbres par leurs choux-fleurs dont la renommée s'étend, à l'est, jusqu'à Damas et ne s'arrête, à l'ouest, qu'à Saïda, Beyrouth et Tripoli, offrent un très beau coup d'œil.

Zahlèh est reliée par une bonne route carrossable de 6 kil. à la route de Beyrouth-Damas. Par conséquent, elle se trouve ainsi reliée au chemin de fer qui remplace cette route en suivant le même tracé et se dirige ensuite sur le Haourân par Damas.

Écoles. — Les musulmans, qui sont en nombre minime à Zahlèh, n'y ont pas d'écoles. Les établissements scolaires de cette ville, qui forme à elle seule un important caza, sont au nombre de 45 en tout et se composent de 9 écoles secondaires, pour la plupart externats, fréquentées par 508 garçons et 200 filles, et de 36 écoles primaires, où sont reçus 1900 garçons et 1470 filles. Soit, au total, 4078 élèves, dont 2408 garçons et 1670 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	NOMBRE D'ÉCOLES	ÉLÈVES	
			GARÇONS	FILLES
Musulmans	Écoles primaires de garçons	4	400	—
	— — de filles	4	—	320
Grecs unis	Externats secondaires de garçons	3	90	—
	Ecoles primaires de garçons	9	1.080	—
	— — de filles	9	—	800
Latins	Externat secondaire de garçons	1	200	—
	— — de filles	1	—	100
	Ecoles primaires de garçons	3	180	—
	— — de filles	3	—	150
Syriens orthodoxes	Collège (internat)	1	18	—
	Ecoles primaires de garçons	2	240	—
	— — de filles	3	—	200
Protestants	Externats secondaires de garçons	2	200	—
	— — de filles	1	—	100
	TOTAUX	45	2 408	1.670
	TOTAL DES ÉLÈVES		4.078	

Les écoles latines de Zahlèh, très remarquables, appartiennent aux RR. PP. Jésuites. Elles sont divisées en deux sections, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles. Du reste, à l'exception des trois externats secondaires des grecs unis, du collège (internat) des grecs orthodoxes, et des trois externats

secondaires de la mission protestante, toutes les écoles de Zahlèh sont mixtes, garçons et filles, instruits séparément. C'est pourquoi elles ont été comptées deux fois.

Production agricole. — La principale et presque l'unique culture du caza de Zahlèh est celle de la vigne qui, nulle part au Liban et en Syrie, n'est plus étendue ni plus prospère et tend sans cesse à se développer encore davantage. Les habitants se livrent avec une sorte de passion à cette culture, qui convient d'ailleurs admirablement à la nature des terrains de cette contrée si riche en minerais de fer; ces terrains se font remarquer par leur couleur d'ocre rouge.

Les vignobles de Zahlèh sont situés sur tous les coteaux qui environnent la ville et plus spécialement du côté du sud, où sont les plus renommés.

La production moyenne en vins et spiritueux de ce caza peut être estimée, d'après les quantités annuellement enregistrées à l'agence de la dette publique de Mahallèqat, à 35.000 kilos environ de vin et 100.000 kilos environ de *raqi* ou eau-de-vie.

Les habitants de Zahlèh possèdent beaucoup de terrains dans la plaine de la *Béqâ'a* (vilayet de Syrie). C'est là qu'ils cultivent en grand les céréales. Quant aux cultures légumières, fruitières et maraîchères, où ils excellent, ainsi qu'il a été déjà dit (p. 272) en ce qui concerne la spécialité des choux-fleurs, leur place est dans la ville même et son voisinage immédiat, autour des rives du *nahr el-Bardâni*.

Bestiaux. — On élève un certain nombre de moutons près de Zahlèh, ainsi que sur les propriétés des habitants, dans le voisinage, en Syrie; mais la plupart des troupeaux, dont ce caza fait un grand commerce, viennent du désert.

Commerce. — En effet, la plupart des habitants de Zahlèh ne se bornent pas à cultiver en grand la vigne et les céréales, à fabriquer du vin et du *raqi* et à élever quelques moutons. Étant presque tous experts dans la profession de *moukres* (muletiers, chameliers, conducteurs de caravanes), ils font plusieurs

fois par an de lointains voyages au fond du désert de Syrie et dans le Haourân, pour acheter aux tribus des *bédévi* (bédouins) de grands et nombreux troupeaux qu'ils conduisent sur tous les marchés principaux de l'intérieur et du littoral, et pour prendre charge, à des conditions léonines, des magnifiques blés des druzes *haourâniyéh*. Zahlèh est le dépôt central des céréales de toute provenance dans cette région, et c'est de là surtout qu'elles sont expédiées sur les places de Beyrouth et de Damas, en une journée de marche pour Beyrouth et quelques heures de plus pour Damas.

Outre les céréales et les bestiaux, les principaux articles du commerce de Zahlèh sont les raisins frais, les raisins secs, le vin, l'eau-de-vie ou *raqi* et les laines. La majeure partie des habitants du Liban et de la plaine de la *Béq'da* vient s'y approvisionner.

Industrie. — On fabrique dans ce *qasaba* beaucoup d'*'abâyèh*, sorte de grossières étoffes de laine qui trouvent un placement avantageux chez ces mêmes *bédévi* du désert, auxquels les gens de Zahlèh vont acheter en gros leurs moutons. Une partie des achats se trouve payée à bon compte au moyen de ces étoffes qui servent aux bédévi à faire les tentes sous lesquelles ils demeurent.

CAZA DU KOURAH

Orientation; Limites. — Le caza du Kourah est situé au nord du *mutésarriflik* du Liban. Il est limité : au nord, par le sandjak de Tripoli (vilayet de Beyrouth); à l'est, par le vilayet de Syrie; au sud, par le caza de Batroûn, et, à l'ouest, par la mer Méditerranée.

Superficie. — Sa superficie totale est de 743 kil. carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en quatre nahiés, qui sont : le merkez-caza du *Kourah*, le *Kourah nord*, le *Kourah central*, et *Qouyithé*[6].

On y compte en tout 50 bourgs et villages.

Population du caza. — La population du caza du Kourah est de 23.990 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	2.360 hab.
— chiites	80
Maronites	3.640
Grecs unis.	16
Latins.	2
Syriens orthodoxes	17.892
TOTAL. . .	23.990 hab.

Chefs-lieux. — Chacun des 4 nahiés du caza du Kourah a son chef-lieu.

1° — KAFR-HAZÎR, — chef-lieu du nahié du merkez-caza du Kourah (10 villages) et l'une des résidences du *caïmakam*, sous-gouverneur du caza, est situé dans la partie du sud-ouest, à 7 kil. de la pointe du cap *Râs ech-Chaqqah* qui forme avec le cap de Qalmoûn (*râs èn-Natour*) (sandjak de Tripoli) le petit port de *Anfèh*, à 5 kil. nord de Kafr-Hazîr. Ce village n'a qu'une population de 500 hab., dont 425 grecs orthodoxes et 75 maronites. Il est alimenté d'eau par une fontaine publique et des puits. Ses environs, fort agréables, plantés de jardins d'oliviers, alternent avec de belles prairies dont une partie forme des réserves fourragères, et le reste est utilisé en pâturages.

2° — KAFR-KAÏL, — chef-lieu du Kourah nord (12 villages), est le séjour préféré des musulmans de ce caza.

3° — BÈCHMÈZZÎN, — chef-lieu du nahié du Kourah central 16 villages) et seconde résidence du *caïmakam* (sous-gouverneur), est à 2 kil. à l'est de Kafr-Hazîr. Il y existe un beau séraï ou palais de l'administration gouvernementale, bâti par ordre de Wassa pacha.

4° — KAFR-HATA, — chef-lieu du nahié de Qouyithè' (12 villages).

Tous ces villages sont la résidence d'un *mudir*.

Écoles. — Le caza du Kourah n'a en tout que 28 écoles, dont

une spéciale (colonie agricole) où sont élevés 220 orphelins, et 27 écoles primaires fréquentées par 2.650 garçons et 599 filles. Soit un total de 3.469 élèves, dont 2.870 garçons et 599 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	NOMBRE D'ÉCOLES	ÉLÈVES	
			GARÇONS	FILLES
Musulmans	Écoles primaires annexes de mosquées	6	600	—
Maronites	Écoles primaires de garçons, au chef-lieu et dans les 3 autres nahiés	5	550	—
	Écoles primaires de filles au chef-lieu	1	—	99
Latins	Colonie agricole à Zghorta (Kourah nord)	1	220	—
Grecs orthodoxes	Écoles primaires de garçons, au chef-lieu et dans les 3 nahiés.	10	1.500	—
	Écoles primaires de filles au chef-lieu et dans les 3 nahiés.	5	—	500
	TOTAUX. . .	28	2.870	599
	TOTAL DES ÉLÈVES		3.469	

ZGHORTA, tout à fait à la lisière du nahié du Kourah nord et de la partie sud-est du sandjak de Tripoli (Tarabolous-i Châm), est un gros village maronite admirablement choisi pour une colonie agricole dans un site superbe, à 10^{k},500 nord d'Èhdèn, dont beaucoup d'habitants viennent y passer l'hiver, et à 17 kil. sud-est du port de Tripoli. Ce bel établissement, en pleine prospérité, est dirigé par une religieuse des Filles de la Charité qui réside à Tripoli. Deux professeurs laïques sont chargés de l'enseignement. Il y a, à Zghorta, une grande et belle église maronite.

Il n'y a rien de particulier à dire au sujet des établissements des autres communautés, généralement fort bien tenus, tant ceux des catholiques, régulièrement inspectés par les missionnaires, que ceux des grecs orthodoxes.

Il y a dans le caza du Kourah 6 mosquées, 79 églises et 10 couvents.

Production agricole. — Le caza du Kourah est renommé pour ses cultures d'oliviers et d'arbres à fruits, parmi lesquels on vante surtout les cognassiers. Les plantations de mûriers y sont aussi belles et nombreuses. On compte, dans les deux nahiés du merkez-caza et du Kourah central, 11 filatures de soie avec un total de 635 bassines, dont 356 au merkez-caza.

Les vignobles les plus renommés sont au nombre de 180, dont 51 au merkez-caza, 88 au Kourah central, 25 au Kourah nord et 16 au nahié de Qouyithè'.

Apiculture. — On estime généralement, en Syrie, le miel des abeilles du Liban, et, parmi les localités productrices, on cite avantageusement *Hérèh*, village voisin de Kafr-Hazîr.

Climat. — Le climat du caza du Kourah est partout très sain ; mais le séjour réputé comme salubre entre tous est celui de *Fihâ* village situé à 5 kil. nord de Kafr-Hazîr.

MUDIRIYÈH DE DÉIR EL-QAMAR

Orientation ; Limites. — Le mudiriyèh de Déïr el-Qamar est enclavé dans le caza du Chouf, au sud du mutésarriflik du Liban, et situé à proximité de Béït ed-Dîn, chef-lieu du Liban, qui lui sert de limites au sud. Vers tous les autres points de l'horizon, il est limité par les terrains du nahié de Ménâsif.

Superficie. — La superficie totale du mudiriyèh de Déïr el-Qamar est de 11 kil. carrés.

Division administrative. — Le mudiriyèh de Déïr el-Qamar est un nahié indépendant de tout caza et placé sous la juridiction directe du *mutésarrif*, gouverneur du Liban, avec lequel son *mudir* traite des affaires de sa direction sans en référer au préalable à aucun *caïmakam*. On compte, dans ce mudiriyèh,

7 villages, outre le *qasaba* ou bourg principal, son chef-lieu.

Population — La population totale du mudiriyèh de Déïr el-Qamar est de 5.372 hab., comme suit :

Maronites	4.664 hab.
Grecs unis	704
Latins	4
TOTAL. . .	5.372 hab.

Chef-lieu. — DÉÏR EL-QAMAR, chef-lieu du mudiriyèh de même nom, résidence du *mudir* (directeur), station postale et télégraphique de service intérieur, siège d'un tribunal de première instance du *bédâïèt* ou droit moderne et des divers services publics, est situé, ainsi qu'il vient d'être dit, dans le nahié de Ménâsif, dépendance du caza du Chouf, et à proximité de Béït ed-Dîn, chef-lieu du Liban. La position de ce *qasaba* ou bourg principal, à 900 m. d'alt., au milieu de coteaux plantés à flancs de belles vignes alternant avec des cultures de mûriers disposées en terrasses, est remarquablement belle et pittoresque. Le vieux séraï, où sont logés le *mudir* et son administration, est l'ancien palais de l'*émir* Fakhr ed-Dîn, *émir* druze de l'illustre famille de *Ma'an* (1), jadis si puissante au Liban, en Syrie et en Palestine. On y voit encore une mosquée, un *khaloué* et une église. Ce dernier lieu de prière est seul aujourd'hui fréquenté ; car, depuis les événements de 1860, qui ont motivé la création du *mutésarriflik* du Liban et l'érection de Déïr el-Qamar en *mudiriyèh* ressortissant directement du *mutésarrif*, ce nahié indépendant n'est habité que par des catholiques.

Écoles. — Le nombre total des écoles, toutes primaires, du mudiriyèh de Déïr el-Qamar, en tant qu'édifices, n'est que de 8 réellement ; mais il en est compté 16 ici, parce que ces écoles sont mixtes et que les 750 garçons et les 567 filles qui les fréquentent reçoivent leur instruction dans des locaux séparés.

(1) La famille de *Ma'an* s'est éteinte et est remplacée par la famille de *Chéhâb*.

Ces 1297 élèves sont répartis dans trois communautés catholiques, comme s uit :

COMMUNAUTÉS	ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	NOMBRE D'ÉCOLES	ÉCOLES	
			GARÇONS	FILLES
Marontes	Écoles primaires mixtes comptées deux fois	12	600	300
Grecs unis	Écoles primaires mixtes comptées deux fois	2	100	60
Latins	Écoles primaires mixtes tenues par les sœurs de Saint-Joseph.	2	50	187
	TOTAUX	16	750	547
	TOTAL DES ÉLÈVES		1.297	

Ces 8 écoles,comptées pour seize, sont toutes pour externes .

Population. — La population du *qasaba* ou bourg principal de *Déïr el-Qamar* se confond avec celle du mudiriyèh, car les 7 villages qui en dépendent en sont tellement rapprochés et si vaguement délimités qu'on doit plutôt les considérer comme des quartiers du *qasaba.*

Ce *qasaba*, aussi bien que les jardins et autres cultures des environs, reçoit les eaux d'une source renommée qn'on appelle *èch-Chalout* et celles d'une autre source venant de *Néba'a es-Safa*, qui alimente également Béït ed-Dîn, résidence d'été du gouverneur du Liban.

Il y a à Déïr el-Qamar et ses dépendances une mosquée, 10 églises, 2 couvents, 2 *khalouè*, 2 *hammam* (bains publics), 294 boutiques et magasins, 7 vignobles principaux, une filature comptant 30 bassines, et plusieurs fabriques de divers tissus et autres articles de soie.

Déïr el-Qamar est un centre important dans la Montagne. L'été, le voisinage de la demeure du pacha y amène les familles des fonctionnaires du gouvernement, qui toutes ne trouvent pas à se loger à Béït ed-Dîn. Depuis l'établissement de routes car-

rossables dans cette région, les caravanes, au lieu de suivre la route de Beyrouth-Damas, prennent la voie du Liban, et les villages fréquentés par le passage de ces caravanes ont pris une importance telle que les terrains ont triplé et même quadruplé de valeur. La population, très laborieuse, se livre à toutes sortes de métiers et, comme du reste dans tout le Liban, la mendicité y est à peu près inconnue.

APPENDICE

ANNEXE N° 1

RÈGLEMENT POUR L'ADMINISTRATION DU LIBAN

(9 juin 1861).

ART. 1

Le Liban sera administré par un gouverneur chrétien nommé par la Sublime-Porte et relevant d'elle directement. Ce fonctionnaire, amovible, sera investi de toutes les attributions du pouvoir exécutif, veillera au maintien de l'ordre et de la sécurité publique dans toute l'étendue de la Montagne, percevra les impôts; nommera, sous sa responsabilité, en vertu du pouvoir qu'il recevra de S. M. I. le Sultan, les agents administratifs; il instituera les juges, convoquera et présidera le *mèdjlis* (conseil) administratif central et approuvera l'exécution de toutes les sentences légalement rendues par les tribunaux, sauf les réserves prévues par l'art. 9. Chacun des éléments constitutifs de la population de la Montagne sera représenté auprès du gouverneur par un *vékil* nommé par les chefs et notables de chaque communauté.

ART. 2

Il y aura pour toute la Montagne un *mèdjlis* administratif central composé de douze membres, deux maronites, deux druzes, deux grecs catholiques, deux grecs orthodoxes, deux moutéouâlî, deux musulmans, chargés de répartir l'impôt, contrôler la gestion des revenus et des dépenses, et de donner un avis consultatif sur toutes les questions qui lui seront posées par le gouverneur.

Art. 3

La Montagne sera divisée en six arrondissements administratifs, savoir :

1° — Le Kourah, y compris la partie inférieure et les autres fractions du territoire avoisinant dont la population appartient au rite grec orthodoxe, moins la ville de Qalmoûn, située sur la côte et à peu près exclusivement habitée par des musulmans;

2° — La partie septentrionale du Liban, sauf le Kourah jusqu'au *nahr èl-Kèlb*;

3° — Zahlèh et son territoire;

4° — Le Mètn, y compris le Sahèl chrétien et les territoires de Qâtha'a et de Salima;

5° — Le territoire situé au sud de la route de Damas à Beyrouth jusqu'à Djèzzîn;

6° — Le Djèzzîn et le Tèffâh.

Il y aura, dans chacun de ces arrondissements, un agent administratif nommé par le gouverneur et choisi dans le rite dominant, soit par le chiffre de la population, soit par l'importance de ses propriétés.

Art. 4

Il y aura dans chaque arrondissement un *mèdjlis* administratif local composé de trois à six membres représentant les divers éléments de la population et les intérêts de la propriété foncière dans l'arrondissement; ce *mèdjlis* local, présidé et convoqué annuellement par le chef de l'arrondissement, devra résoudre en premier ressort toutes les affaires de contentieux administratif, entendre les réclamations des habitants, fournir les renseignements statistiques nécessaires à la répartition de l'impôt dans l'arrondissement, et donner son avis consultatif sur toutes les questions d'utilité locale.

Art. 5

Les arrondissements administratifs seront subdivisés en cantons dont le territoire, à peu près réglé sur celui des anciens *iqlim*, ne renfermera, autant que possible, que des groupes homogènes de population, et ses cantons en communes qui se composeront chacune d'au moins cinq cents habitants. A la tête de chaque canton il y aura un agent nommé par le gouverneur sur la proposition du chef de l'arrondissement, et à la tête de chaque commune un *chéïkh* choisi par les habitants et nommé par le gouverneur. Dans les communes mixtes, chaque élément consultatif de la po-

pulation aura un *chéïkh* particulier dont l'autorité ne s'exercera que sur ces coreligionnaires.

Art. 6

Égalité de tous devant la loi, abolition de tous les privilèges féodaux, et notamment de ceux qui appartenaient aux *mouqâtha'adji*.

Art. 7

Il y aura dans chaque canton un juge de paix pour chaque rite; dans chaque arrondissement, un *mèdjlis* judiciaire de première instance, composé de trois à six membres représentant les divers éléments de la population; et au siège du gouvernement, un *mèdjlis* judiciaire supérieur, composé de douze membres, dont deux appartenant à chacune des sept communautés désignées dans l'article 2, et auquel on adjoindra un représentant des cultes protestant et israélite, toutes les fois qu'un membre de ces communautés aura des intérêts engagés dans le procès. La présidence des *mèdjlis* judiciaires sera exercée trimestriellement et à tour de rôle par chacun de leurs membres.

Art. 8

Les juges de paix jugeront sans appel jusqu'à concurrence de cinq cents piastres; les affaires, au-dessus de cinq cents piastres, seront de la compétence des *mèdjlis* judiciaires de première instance. Les affaires mixtes, c'est-à-dire entre particuliers n'appartenant pas au même rite, quelle que soit la valeur engagée dans le procès, seront immédiatement portées devant le *mèdjlis* de première instance, à moins que les parties ne soient d'accord pour reconnaître la compétence du juge de paix du défendeur. En principe, toute affaire sera jugée par la totalité des membres du *mèdjlis*. Néanmoins, quand toutes les parties engagées dans le procès appartiendront au même rite, elles auront le droit de récuser le juge appartenant à un rite différent; mais, dans ce cas même, les juges récusés devront assister au jugement.

Art. 9

En matière criminelle, il y aura trois degrés de juridiction : les contraventions seront jugées par les juges de paix, les délits par le *mèdjlis* de première instance, et les crimes par le *mèdjlis* judiciaire supérieur, dont les sentences ne pourront êtres mises à exécution qu'après l'accomplissement des formalités en usage dans le reste de l'Empire.

Art. 10

Tout procès en matière commerciale sera porté devant le tribunal de commerce de Beyrouth, et tout procès, même en matière civile, entre un sujet ou protégé d'une puissance étrangère et un habitant de la Montagne, sera soumis à la juridiction de ce même tribunal.

Art. 11

Tous les membres du *mèdjlis* judiciaire et administratif, sans exception, ainsi que les juges de paix, seront choisis et désignés, après une entente avec les notables, par les chefs de leur communauté respective, et institués par le gouvernement. Le personnel des *mèdjlis* administratifs sera renouvelé par moitié tous les ans, et les membres sortants pourront être réélus.

Art. 12

Tous les juges seront rétribués. Si, après enquête, il est prouvé que l'un d'entre eux a prévariqué ou s'est rendu, par un fait quelconque, indigne de ses fonctions, il devra être révoqué, et sera, en outre, passible d'une peine proportionnée à la faute qu'il aura commise.

Art. 13

Les audiences de tous les *mèdjlis* judiciaires seront publiques, et il en sera rédigé procès-verbal par un greffier institué *ad hoc*. Ce greffier sera, en outre, chargé de tenir un registre de tous les contrats portant aliénation de biens immobiliers, lesquels contrats ne seront valables qu'après avoir été soumis à la formalité de l'enregistrement.

Art. 14

Les habitants du Liban, qui auraient commis un crime ou délit dans un autre sandjaq, seront justiciables des autorités de ce sandjaq; de même que les habitants des autres arrondissements qui auraient commis un crime ou délit dans la circonscription du Liban seront justiciables des tribunaux de la Montagne. En conséquence, les individus indigènes ou non indigènes, qui se seraient rendus coupables d'un crime ou délit dans le Liban et qui se seraient évadés dans un autre sandjaq, seront, sur la demande de l'autorité de la Montagne, arrêtés par celles du sandjaq où ils se trouvent et remis à l'administration du Liban. De même, les indigènes de la Montagne ou les habitants d'autres départements, qui auraient commis un crime ou délit

dans un sandjaq quelconque et autre que le Liban, et qui s'y seront réfugiés, seront sans retard arrêtés par l'autorité de la Montagne, sur la demande de celle du sandjaq intéressé, et seront remis à cette dernière autorité. Les agents de l'autorité, qui auraient apporté une négligence ou des retards non justifiés dans l'exécution des ordres relatifs au renvoi des coupables devant les tribunaux compétents, seront, comme ceux qui chercheraient à dérober ces coupables aux poursuites de la police, punis conformément aux lois. Enfin, les rapports de l'administration du Liban avec l'administration respective des autres sandjaqs seront exactement les mêmes que les relations qui existent et qui seront entretenues entre tous les autres sandjaqs de l'Empire.

Art. 15

En temps ordinaire, le maintien de l'ordre et l'exécution des lois seront exclusivement assurés par le gouverneur, au moyen d'un corps de police mixte recruté par la voie des engagements volontaires et composé à raison de sept hommes par mille habitants. L'exécution par garnisaires devant être abolie et devant être remplacée par d'autres modes de contrainte, tels que la saisie et l'emprisonnement, il sera interdit aux agents de police, sous les peines les plus sévères, d'exiger des habitants aucune rétribution, soit en argent, soit en nature.

Ils devront porter un uniforme ou quelque signe extérieur de leurs fonctions, et, dans l'exécution d'un ordre quelconque de l'autorité, on emploiera, autant que possible, des agents appartenant à la nation ou au rite de l'individu que cette mesure concernera. Jusqu'à ce que la police locale ait été reconnue, par le gouvernement, en état de faire face à tous les devoirs qui lui sont imposés en temps ordinaire, les routes de Beyrouth à Damas et de Saïda à Tripoli seront occupées par les troupes impériales ; ces troupes seront sous les ordres du gouverneur de la Montagne. En cas extraordinaire et de nécessité, et après avoir pris l'avis du *mèdjlis* administratif central, le gouverneur pourra requérir, auprès des autorités militaires de la Syrie, l'assistance des troupes régulières. L'officier qui commandera ces troupes en personne devra se concerter, pour les mesures à prendre, avec le gouvernement de la Montagne, et, tout en conservant son droit d'initiative et d'appréciation pour toutes les questions purement militaires, telles que les questions de stratégie et de discipline, il sera subordonné au gouverneur de la Montagne, durant le temps de son séjour dans le Liban, et agira sous la responsabilité de ce dernier. Les troupes se retireront de la Montagne aussitôt que le gouverneur aura officiellement déclaré à leur commandant que le but pour lequel elles ont été appelées a été atteint.

ART. 16

La Sublime-Porte ottomane se réservant le droit de lever, par l'intermédiaire du gouverneur du Liban, 3500 bourses qui constituent aujourd'hui l'impôt de la Montagne, impôt qui pourra être augmenté jusqu'à la somme de 7000 bourses lorsque les circonstances le permettront, il est bien entendu que le produit de ces impôts sera affecté, avant tout, aux frais d'administration de la Montagne et à ses dépenses d'utilité publique; le surplus seulement, s'il y a lieu, entrera dans les caisses de l'État.

Si les frais généraux strictement nécessaires à la marche régulière de l'administration dépassaient le produit des impôts, la Sublime-Porte aurait à pourvoir à ces excédents de dépense.

Mais il est bien entendu que, pour les travaux publics et autres dépenses extraordinaires, la Sublime-Porte n'en serait responsable qu'autant qu'elle les aurait préalablement approuvés.

ART. 17

Il sera procédé le plus tôt possible au recensement de la population par commune et par rite, et à la levée du cadastre de toutes les terres cultivées.

Arrêté et convenu à Péra, le 9 juin 1861.

Signé : AALI,
H.-L. BULWER,
LAVALETTE,
PROKESCH-OSTEN,
GOLTZ,
LOBANOFF.

Protocole adopté par la Sublime-Porte et les représentants des cinq grandes puissances, à la suite de l'entente à laquelle a donné lieu, de leur part, l'examen du projet de règlement élaboré par une commission internationale pour la réorganisation du Liban. Ce projet de règlement, daté du 1er mai 1861, ayant été, après modifications introduites d'un commun accord, converti en règlement définitif, sera promulgué, sous la forme de firman, par S. M. I. le Sultan et communiqué officiellement aux représentants des cinq grandes puissances.

L'article premier a donné lieu à la déclaration suivante faite par S. A. Aali pacha et acceptée par les cinq représentants :

« Le gouverneur chrétien chargé de l'administration du Liban sera choisi par la Sublime-Porte, dont il relèvera directement. Il aura le titre de *muchir*

et résidera habituellement à Déïr el-Qamar, qui se trouve replacé sous son autorité directe. Investi de l'autorité pour trois ans, il sera néanmoins amovible, mais sa révocation ne pourra jamais être prononcée qu'à la suite d'un jugement. Trois mois avant l'expiration de son mandat, la Sublime-Porte, avant d'aviser, provoquera une nouvelle entente avec les représentants des grandes puissances. »

Il a été entendu également que le pouvoir conféré par la Sublime-Porte à ce fonctionnaire, de nommer sous sa responsabilité les agents administratifs, lui serait conféré une fois pour toutes, au moment où il serait lui-même investi de l'autorité, et non pas à propos de chaque nomination.

Relativement à l'article 10, qui a trait aux procès entre les sujets ou protégés d'une puissance étrangère, d'une part, et les habitants de la Montagne, d'autre part, il a été convenu qu'une commission mixte siégeant à Beyrouth serait chargée de vérifier et de réviser les titres de protection.

Afin de maintenir la sécurité et la liberté de la grande route de Beyrouth à Damas, en tout temps, la Sublime-Porte établira un *blockhaus* sur le point de ladite route qui lui paraîtra le plus convenable.

Le gouverneur du Liban pourra procéder au désarmement de la Montagne lorsqu'il jugera les circonstances et le moment favorables.

Péra, le 9 *juin* 1861.

Signé : AALI,
H.-L. BULWER,
LAVALETTE,
PROKESCH-OSTEN,
GOLTZ,
LOBANOFF.

ANNEXE N° 2

RÈGLEMENT DU LIBAN

(6 septembre 1864)

ART. 1

Le Liban sera administré par un gouverneur chrétien nommé par la Sublime-Porte et relevant d'elle directement.

Ce fonctionnaire amovible sera investi de toutes les attributions du pouvoir exécutif, veillera au maintien de l'ordre et de la sécurité publique dans toute l'étendue de la Montagne, percevra les impôts et nommera sous sa

responsabilité, en vertu du pouvoir qu'il recevra de S. M. I. le Sultan, les agents administratifs; il instituera les juges, convoquera et présidera le *mèdjlis* administratif central, et procurera l'exécution de toutes les sentences légalement rendues par les tribunaux, sauf les récisions prévues par l'article 8.

Art. 2.

Il y aura, pour toute la Montagne, un *mèdjlis* administratif central composé de douze membres délégués par les mudirats et répartis entre les différents mudirats dans la proportion suivante :

1° et 2° — Les deux mudirats du Kèsrouân délégueront chacun un maronite;

3° — Le mudirat du Djèzzîn, un maronite, un druze et un musulman;

4° — Le mudirat du Mètn, un maronite, un grec orthodoxe, un druze et un moutéouâlî;

5° — Le Chouf, un druze;

6° — Le Kourah, un grec orthodoxe;

7° — Zahlèh, un grec catholique.

Le *mèdjlis* administratif sera chargé de répartir l'impôt, contrôler la gestion des revenus et des dépenses et donner son avis consultatif sur toutes les questions qni lui seront posées par le gouverneur.

Art. 3

La Montagne sera divisée en sept arrondissements administratifs, savoir :

1° — Le Kourah, y compris la partie inférieure et les autres fractions de territoire avoisinantes dont la population appartient au rite grec orthodoxe, moins la ville de Qalmoûn située sur la côte et à peu près exclusivement habitée par les musulmans;

2° — La partie septentrionale du Liban comprenant Djoubbèt-Bcharrèh, Zaouyèh et Bilâd-Batroûn ;

3° — La partie septentrionale du Liban, comprenant Bilâd, Djobéïl, Djoubbèt-Munéïtra, Fetouh et le Kèsrouân proprement dit jusqu'au *nahr el-Kèlb* ;

4° — Zahlèh et son territoire;

5° — Le Mètn y compris le Sahèl chrétien et les territoires de Qâtha'a et de Salima;

6° — Le territoire situé au sud de la route de Damas jusqu'à Djèzzîn ;

7° — Le Djèzzîn et le Tèffâh.

Il y aura, dans chacun de ces arrondissements, un agent administratif nommé par le gouverneur et choisi dans le rite dominant, soit par le chiffre de la population, soit par l'importance de ses propriétés.

Art. 4

Les arrondissements administratifs seront divisés en cantons dont le territoire sera à peu près réglé sur celui des anciens *iqlim*.

A la tête de chaque canton, il y aura un agent nommé par le gouverneur sur la proposition du chef de l'arrondissement, et à la tête de chaque village un *chéïkh* choisi par les habitants et nommé par le gouverneur.

Art. 5

Égalité de tous devant la loi, abolition de tous les privilèges féodaux, et notamment de ceux qui appartiennent aux *mouqâtha'adji*.

Art. 6

Il y aura dans la Montagne trois tribunaux de première instance, composés chacun de juges et d'un substitut, nommés par le gouverneur, et de six défenseurs d'office, désignés par les communautés, et au siège du gouverneur un *mèdjlis* judiciaire supérieur, composé de six juges choisis et nommés par le gouverneur dans les six communautés : musulmane sunnite et moutéouâlî, maronite, druze, grecque orthodoxe, grecque catholique, et de six défenseurs d'office désignés par chacune de ces communautés, et auxquels on adjoindra un juge et un défenseur d'office des cultes protestant et israélite, toutes les fois qu'un membre de ces communautés aura des intérêts engagés dans le procès.

Le tribunal supérieur sera présidé par un fonctionnaire nommé *ad hoc* par le gouverneur.

Il est réservé au gouverneur la faculté de doubler le nombre des tribunaux de première instance, dans le cas où des nécessités locales en auront constaté l'urgence et de fixer, en attendant, les localités où devront fonctionner les trois tribunaux de première instance, dans l'intérêt de la distribution régulière de la justice.

Art. 7

Les *chéïkh* de village, remplissant les fonctions de juges de paix, jugeront sans appel jusqu'à concurrence de deux cents piastres.

Les affaires, au-dessus de deux cents piastres, seront de la compétence des *mèdjlis* judiciaires de première instance.

Les affaires mixtes, c'est-à-dire entre particuliers n'appartenant pas à un même rite, quelle que soit la valeur engagée dans le procès, seront immédiatement portées devant le tribunal de première instance, à moins que les parties ne soient d'accord pour reconnaître la compétence des juges de paix du défenseur. En principe, toute affaire sera jugée par la totalité des membres

du *mèdjlis*. Néanmoins, quand toutes les parties engagées dans le procès appartiendront au même rite, elles auront le droit de récuser le juge appartenant à un rite différent. Mais dans ce cas les juges récusés devront assister au jugement.

Art. 8

En matière criminelle, il y aura trois degrés de juridiction. Les contraventions seront jugées par les *chéïkh* de village, remplissant les fonctions de juges de paix; les délits, par les tribunaux de première instance et les crimes par le *mèdjlis* judiciaire supérieur, dont les sentences ne pourront être mises à exécution qu'après l'accomplissement des formalités d'usage dans le reste de l'Empire.

Art. 9

Tout procès en matière commerciale sera porté devant le tribunal de commerce de Beyrouth, et tout procès, même en matière civile, entre sujet ou protégé d'une puissance étrangère et un habitant de la Montagne, sera soumis à la juridiction de ce même tribunal.

Toutefois, autant que possible, et après entente entre les parties, les contestations entre des habitants du Liban et des sujets étrangers pourront être jugées par arbitrage, et, dans ce cas, l'autorité impériale du Liban et les consulats des puissances amies seront tenus de faire exécuter les sentences arbitrales.

Mais dans le cas où les contestations seraient portées devant le tribunal de Beyrouth, faute d'entente entre les parties de soumettre leur différend à un arbitrage, la partie perdante sera tenue de payer les frais de déplacement d'après un tarif établi d'accord entre le gouverneur du Liban et le corps consulaire de Beyrouth et sanctionné par la Sublime-Porte. Il reste bien entendu que les actes de compromis devront être rédigés légalement, signés par les parties et enregistrés tant au tribunal de Beyrouth qu'au *mèdjlis* judiciaire supérieur de la Montagne.

Art. 10

Les juges sont nommés par le gouverneur ; les membres du *mèdjlis* administratif sont élus dans les arrondissements par les *chéïkh* de village.

Les *chéïkh* de village sont choisis par la population de chaque village.

Le personnel du *mèdjlis* administratif sera renouvelé par tiers tous les deux ans et les membres sortants pourront être réélus.

Art. 11

Tous les juges seront rétribués. Si, après enquête, il est prouvé que l'un

d'entre eux a prévariqué ou s'est rendu, par un fait quelconque, indigne de ses fonctions, il devra être révoqué et sera, en outre, passible d'une peine proportionnée à la faute qu'il aura commise.

Art. 12

Les audiences de tous les *mèdjlis* judiciaires seront publiques, et il en sera rédigé procès-verbal par un greffier institué *ad hoc*. Ce greffier sera, en outre, chargé de tenir un registre de tous les contrats portant aliénation de biens immobiliers, lesquels contrats ne seront valables qu'après avoir été soumis à la formalité de l'enregistrement.

Art. 13

Les habitants du Liban, qui auraient commis un crime ou délit dans un autre sandjaq, seront justiciables des autorités de ce sandjaq; de même que les habitants des autres arrondissements, qui auraient commis un crime ou délit dans la circonscription du Liban, seront justiciables des tribunaux de la Montagne.

En conséquence, les individus indigènes ou non indigènes, qui se seraient rendus coupables d'un crime ou délit sur le Liban, et qui se seraient évadés dans un autre sandjaq, seront, sur la demande de l'autorité de la Montagne, arrêtés par celle du sandjaq où ils se trouvent et remis à l'administration du Liban. De même, les indigènes de la Montagne ou les habitants d'autres départements, qui auront commis un crime ou délit dans un sandjaq quelconque et autre que le Liban, et qui s'y seront réfugiés, seront, sans retard, arrêtés par l'autorité de la Montagne, sur la demande de celle du sandjaq intéressé, et seront remis à cette dernière autorité. Les agents de l'autorité, qui auraient apporté une négligence ou des retards non justifiés dans l'exécution des ordres relatifs au renvoi des coupables devant les tribunaux compétents, seront, comme ceux qui chercheraient à dérober ces coupables aux poursuites de la police, punis conformément aux lois.

Enfin, les rapports de l'administration du Liban avec l'administration respective des autres sandjaqs, seront exactement les mêmes que les relations qui existent et qui seront entretenues entre tous les sandjaqs de l'Empire. En temps ordinaire, le maintien de l'ordre et l'exécution des lois seront exclusivement assurés par le gouverneur, au moyen d'un corps de police mixte, recruté à raison de sept hommes environ par mille habitants.

L'exécution par garnisaires devant être abolie et remplacée par d'autres modes de contrainte, tels que la saisie ou l'emprisonnement, il sera interdit aux agents de police, sous les peines les plus sévères, d'exiger des habitants aucune rétribution, soit en argent, soit en nature. Ils devront porter un uniforme ou quelque signe extérieur de leurs fonctions.

Jusqu'à ce que la police locale ait été reconnue, par le gouverneur, en état de faire face à tous les devoirs qui lui seront imposés en temps ordinaire, les routes de Beyrouth à Damas et de Saïda à Tripoli seront occupées par des troupes impériales. Ces troupes seront sous les ordres du gouverneur de la Montagne.

En cas extraordinaire et de nécessité, et après avoir pris l'avis du *mèdjlis* administratif central, le gouverneur pourra requérir, auprès des autorités militaires de la Syrie, l'assistance des troupes régulières.

L'officier qui commandera ces troupes en personne devra se concerter, pour les mesures à prendre, avec le gouverneur de la Montagne, et, tout en conservant son droit d'initiative et d'appréciation pour toutes les questions purement militaires, telles que les questions de stratégie et de discipline, il sera subordonné au gouverneur de la Montagne, durant le temps de son séjour dans le Liban, et il agira sous la responsabilité de ce dernier.

Ces troupes se retireront de la Montagne aussitôt que le gouverneur aura officiellement déclaré à leur commandant que le but pour lequel elles ont été appelées a été atteint.

Art. 14

La Sublime-Porte se réservant le droit de lever, par l'intermédiaire du gouverneur du Liban, les 3500 bourses qui co nstituent aujourd'hui l'impôt de la Montagne, impôt qui pourra être augmenté jusqu'à la somme de 7000 bourses lorsque les circonstances le permettront, il est bien entendu que le produit de ces impôts sera affecté, avant tout, aux frais d'administration de la Montagne et à ses dépenses d'utilité publique ; le surplus seulement, s'il y a lieu, entrera dans les caisses de l'État.

Si les frais généraux, strictement nécessaires à la marche régulière de l'administration, dépassent le produit des impôts, c'est au Trésor impérial à pourvoir à ces excédents de dépenses.

Les *béhâlik* ou revenus des domaines impériaux, étant indépendants de l'impôt, seront versés dans la caisse du Liban, au crédit de la comptabilité de cette caisse avec le Trésor impérial.

Mais il est entendu que, pour les travaux publics ou autres dépenses extraordinaires, la Sublime-Porte n'en serait responsable qu'autant qu'elle les aurait préalablement approuvés.

Art. 15

Il sera procédé, le plus tôt possible, au recensement de la population par commune et par rite et à la levée du cadastre de toutes les terres cultivées.

ART. 16

Dans toute affaire où les membres du clergé séculier ou régulier sont seuls engagés, ces parties prévenues ou accusées resteront soumises à la juridiction ecclésiastique, sauf les cas où l'autorité épiscopale demanderait le renvoi devant les tribunaux ordinaires.

ART. 17

Aucun établissement ecclésiastique ne pourra donner asile aux individus, soit ecclésiastiques, soit laïques, qui sont l'objet de poursuites du Ministère public.

Arrêté et convenu à Constantinople, le six septembre mil huit cent soixante-quatre.

Signé: AALI,
H.-L. BULWER,
LAVALETTE,
PROKESCH-OSTEN
GOLTZ,
LOBANOFF.

ANNEXE N° 3

NOMINATION DE S. E. RUSTÈM PACHA

(22 avril 1873)

PROTOCOLE

Le poste de gouverneur du Liban étant devenu vacant par suite du décès de Franco Nasri pacha, S. M. I. le Sultan a daigné nommer Rustèm pacha, ex-ambassadeur à Saint-Pétersbourg, en qualité de nouveau gouverneur.

Les représentants des puissances signataires du règlement organique du Liban en date du 9 juin 1861, de celui du 6 septembre 1864, et du protocole du 27 juillet 1868, réunis en conférence chez le ministre des affaires étrangères de S. M. le Sultan, ont été unanimes pour constater, par le pré-

sent protocole, l'accord préalable qui, à l'occasion de cette nomination, s'est établi entre eux et la Sublime-Porte.

La Sublime-Porte ainsi que les représentants des puissances déclarent maintenir les dispositions du protocole du 27 juillet 1868 relatives au terme de dix ans assigné aux pouvoirs du gouverneur, et maintenir en même temps celles des dispositions des protocoles antérieurs qui n'ont pas été modifiées ou qui ont été confirmées par ledit protocole.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs ont signé le présent protocole et y ont apposé le sceau de leurs armes.

Fait à Constantinople, le vingt-deux avril mil huit cent soixante-treize.

Signé : SAVFÈT.

Signé : KEUDELL,
LUDOLF,
VOGUÉ,
HENRY ELLIOT,
H. COVAS,
IGNATIEW.

ANNEXE N° 4

(3 février 1874)

FIRMAN IMPÉRIAL

ADRESSÉ A S. E. RUSTÈM PACHA, NOMMÉ GOUVERNEUR DU LIBAN

Après les titres d'usage, Rustèm pacha, ambasssadeur à Saint-Pétersbourg, promu maintenant à la haute dignité de vézir et de gouverneur général du Liban, décoré de Mes ordres du Medjidié 1re classe et de l'Osmanié 2e classe,

Mon vézir,

A la réception de Mon présent ordre impérial, sache que, par suite de la mort du gouverneur général du Liban, Nasri Franco pacha ; attendu que toutes les classes de Mes sujets sont placées par le Très-Haut sous Mon sceptre impérial ; que contribuer aux moyens de sécurité et assurer le bien-être et le repos dans Mes états est le plus ardent vœu de Ma justice souveraine ;

que Ma volonté impériale est de développer la continuelle prospérité des habitants de la Montagne; comme tu es doué du savoir des affaires et que Je demande de toi que tu te conduises, en toutes circonstances, de façon à mériter Ma satisfaction impériale; espérant que tu rempliras les fonctions de ta charge conformément aux justes lois qui régissent Mon haut gouvernement, ainsi qu'aux règlements organiques du Liban; comme il est incontestable que Ma bienveillance souveraine t'est pleinement acquise; c'est pourquoi, par Mon décret impérial donné le mercredi, quinzième jour du mois de *zi 'l-hidjé* de l'année 1290, Je t'ai gracieusement promu à la haute dignité de vézir et J'ai confié à ta capacité le gouvernement général du Liban.

A cet effet, Mon présent ordre impérial, te conférant ces fonctions, est émané de Mon Divân Humâyoun.

Pour remplir dignement la mission que Je confie à ta sollicitude, tu dois te rendre à ton poste, préserver de toute atteinte les règlements organiques promulgués pour la Montagne, donner une bonne administration au Liban, conformément aux dits règlements, avoir toujours à cœur le bien-être et la tranquillité des populations, faire tous tes efforts pour appeler les vœux de Mes sujets sur Ma personne impériale. En résumé, le soin que tu mettras à administrer le pays, en développant le bien-être de ses habitants, mériteront Ma haute satisfaction souveraine et Ma gracieuse bienveillance impériale. Tant que tu travailleras et que tu feras tes efforts pour remplir Mes hautes intentions, Ma bienveillance souveraine te sera acquise et renouvelée. Comme une longue période d'administration ne peut que contribuer à établir la stabilité du gouvernement, sois certain et convaincu que, tant que tu réussiras à bien administrer le pays selon les règlements en vigueur, tu seras toujours maintenu à ton poste.

En conséquence, tu dois déployer toute ton intelligence, toute ta clairvoyance, et aussi en référer à Ma Sublime-Porte dans le cas de nécessité.

Donné le 15 *zi 'l-hidjé 1290* (3 février 1874).

ANNEXE N° 5

NOMINATION DE S. E. WASSA PACHA
(8 mai 1883)

PROTOCOLE

Le poste de gouverneur du Liban, devenu vacant par suite de l'expira-

tion des pouvoirs de Rustèm pacha, S. M. I. le Sultan a daigné nommer Wassa pacha, *mustéchar* du gouverneur général et gouverneur du chef-lieu du vilayet d'Andrinople, en qualité de nouveau gouverneur.

Les représentants des puissances signataires du règlement organique du Liban en date du 9 juin 1861, de celui du 6 septembre 1864, du protocole du 27 juillet 1868 et de celui du 27 avril 1873, réunis en conférence chez le ministre des affaires étrangères de S. M. le Sultan, ont été unanimes pour constater, par le présent protocole, l'accord préalable qui, à l'occasion de cette nomination, s'est établi entre eux et la Sublime-Porte.

La Sublime-Porte ainsi que les représentants des puissances déclarent maintenir les dispositions du protocole du 27 juillet 1868 et de celui du 22 avril 1873 relatives au terme de dix ans assignés aux pouvoirs du gouverneur, et maintenir en même temps celles des dispositions des protocoles antérieurs qui n'ont pas été modifiés ou qui ont été confirmés par lesdits protocoles.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs ont signé le présent protocole et y ont apposé le sceau de leurs armes.

Fait à Constantinople, le huit mai mil huit cent quatre-vingt-trois.

Signé : AARIFI,
RADOWITZ,
CALICE,
Marquis DE NOAILLES,
HUGH. WYNDHAM,
L. DE COLLOBIANO,
NÉLIDOW.

ANNEXE N° 6

NOMINATION DE S. E. NA'OUM PACHA.
(15 août 1892)

PROTOCOLE

Par suite du décès de Wassa pacha, le poste de gouverneur du Liban étant devenu vacant, S. M. I. le Sultan a daigné nommer Na'oum éfèndi, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, gouverneur du Liban.

Les représentants des puissances signataires du règlement organique du Liban en date du 9 juin 1861, de celui du 6 septembre 1864, ainsi que des protocoles des 27 juillet 1868, 22 avril 1873 et 8 mai 1883, réunis en conférence chez le ministre des affaires étrangères de S. M. le Sultan, sont unanimes pour constater, par le présent protocole, l'entente préalable qui, à l'occasion de cette nomination, s'est établie entre eux et la Sublime-Porte.

Les représentants des puissances ont été également d'accord avec la Sublime-Porte pour reconnaître la nécessité de fixer à cinq ans la durée des pouvoirs du gouverneur du Liban.

Les représentants des puissances ont cru, en outre, devoir appeler la sérieuse attention de la Sublime-Porte sur certains changements apportés aux dispositions du règlement du Liban, et lui demander d'assurer à l'avenir l'exécution de ces stipulations en veillant notamment à ce que :

1° Les élections du *mèdjlis* administratif fussent faites avec toutes les garanties d'indépendance désirables et les attributions de cette assemblée fussent respectées;

2° L'organisation judiciaire, instituée par le règlement de 1864 et modifiée par les gouverneurs du Liban sans l'assentiment des puissances, fût rétablie conformément aux articles 6, 7 et 10 du dit règlement;

3° Les garanties données aux magistrats par l'article 11 du même règlement fussent respectées, les déplacements et révocations de ces mêmes fonctionnaires ne pouvant avoir lieu qu'après enquête faite par les soins du *mèdjlis* administratif.

S. E. Saïd pacha a déclaré que, prenant acte de la demande formulée, la Sublime-Porte recommandera au nouveau gouverneur de respecter le règlement du Liban en exécutant fidèlement toutes ses dispositions.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs ont signé le présent protocole et y ont apposé le sceau de leurs armes.

Fait à Constantinople, le quinzième jour du mois d'août de l'an mil huit cent quatre-vingt-douze.

Signé : SAÏD,
FÉLIX VON MULLER,
Bon CALICE,
PAUL CAMBON,
FRANCIS CLARE FORD,
A. GUASCO DI BISIO,
JADOVSKI.

To avoid fine, this book should be returned on
or before the date last stamped below

10M-8-51-69700

ERNEST LEROUX, Éditeur, rue Bonaparte, 28

GRANDES MISSIONS SCIENTIFIQUES
ET OUVRAGES GÉOGRAPHIQUES

PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

L'ASIE CENTRALE
TIBET ET RÉGIONS LIMITROPHES

Par DUTREUIL DE RHINS

Texte, un volume in-4 de 636 pages et atlas in-folio, cartonné. . . . 60 fr.

L'ILE FORMOSE
HISTOIRE ET DESCRIPTION

Par C. IMBAULT-HUART

Avec une introduction bibliographique par H. CORDIER

Un beau volume in-4, illustré de nombreux dessins dans le texte et de cartes, vues, plans, etc. . . . . 30 fr.

LA SCULPTURE SUR PIERRE EN CHINE
AU TEMPS DES DEUX DYNASTIES HAN

Par ÉDOUARD CHAVANNES

Un volume in-4, accompagné de 66 planches gravées d'après les estampes. 30 fr.

LES SÉRICIGÈNES SAUVAGES DE LA CHINE

Par Albert A. FAUVEL.

Un volume in-4, avec planches. . . . . 10 fr.

Mission J. DE MORGAN

MISSION SCIENTIFIQUE EN PERSE
GÉOGRAPHIE, ETHNOGRAPHIE, ARCHÉOLOGIE, GÉOLOGIE

4 volumes in-4, richement illustrés, accompagnés de cartes, planches en phototypie et en héliogravure, et clichés dans le texte.

Volumes I et II. — **ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES.** Tome I, in-4, nombreuses planches . . . . . 40 fr. »
— Tome II, in-4, 130 planches hors texte . . . . . 60 fr. »
— **ATLAS DES CARTES,** Rives méridionales de la mer Caspienne, Kurdistan de Moukri. Elam. En un carton in folio . . . . . 15 fr. »

Volume III. — **ÉTUDES GÉOLOGIQUES.** II. Paléontologie, par G. Cotteau, V. Gautier et H. Douvillé. In-4, avec 16 planches . . . . . 15 fr. »
— Parties I et III. (*Sous presse.*)

Volume IV. — **ARCHÉOLOGIE.** In-4, nombreuses planches et figures. (*Sous presse.*)

J. DE MORGAN

MISSION SCIENTIFIQUE AU CAUCASE
ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES

TOME I. — LES PREMIERS AGES DES MÉTAUX DANS L'ARMÉNIE RUSSE
TOME II. — RECHERCHES SUR LES ORIGINES DES PEUPLES DU CAUCASE

2 volumes grand in-8°, avec nombreuses cartes, planches et dessins.

G. PARIS

VOYAGE D'EXPLORATION DE HUE EN COCHINCHINE

PAR LA ROUTE MANDARINE

Un volume in-8, avec 6 cartes et 12 gravures inédites. . . . . 7 fr. 50

E. DE SAINTE-MARIE

MISSION A CARTHAGE

Grand in-8, illustré de 400 dessins inédits. . . . . 15 fr. »

RAPPORTS SUR LES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

ET SUR LES PROGRÈS DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

Pendant les années 1867-1892

Par Ch. MAUNOIR

Secrétaire général de la Commission centrale

3 beaux volumes in-8 de 650 pages, avec cartes, plans, dessins et planches.
Chaque . . . . . 15 fr.

MISSION DE « LA MANCHE »

A L'ILE JAN MAYEN ET AU SPITZBERG

Sous le commandement du capitaine de vaisseau BIENAIMÉ

Mémoires de MM. POUCHET, PETTIT,

RABOT, R. DE CARFORT, EXELMANS, TROUESSART, etc.

Un volume in-8, avec cartes et planches . . . . . 10 fr. »

C. E. DE UJFALVY DE MEZŒ-KŒVESD

EXPÉDITION SCIENTIFIQUE FRANÇAISE

EN RUSSIE, EN SIBÉRIE ET DANS LE TURKESTAN.

3 volumes in-8, figures et planches, et 2 albums in-8 de cartes et planches.
Les 5 volumes. . . . . 30 fr. »

Sous presse :

MISSION EN CAPPADOCE

Par ERNEST CHANTRE

1 volume in-4.

MISSION DUTREUIL DE RHINS

Publiée par M. GRENARD

2 volumes in-4.

Mission A. PAVIE

EXPLORATION GÉNÉRALE DE L'INDO-CHINE

5 volumes in-4.

ANGERS, IMP. DE A. BURDIN, RUE GARNIER.

SYRIE

LIBAN ET PALESTINE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

STATISTIQUE, DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE

PAR

VITAL CUINET

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1898

FASCICULE 3

G. PARIS

VOYAGE D'EXPLORATION DE HUÉ EN COCHINCHINE

PAR LA ROUTE MANDARINE

Un volume in-8, avec 6 cartes et 12 gravures inédites. . . . . 7 fr. 50

E. DE SAINTE-MARIE

MISSION A CARTHAGE

Grand in-8, illustré de 400 dessins inédits. . . . . 15 fr. »

RAPPORTS SUR LES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

ET SUR LES PROGRÈS DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

Pendant les années 1867-1892

Par Ch. MAUNOIR

Secrétaire général de la Commission centrale

3 beaux volumes in-8 de 650 pages, avec cartes, plans, dessins et planches,
Chaque . . . . . 15 fr.

MISSION DE « LA MANCHE »

A L'ILE JAN MAYEN ET AU SPITZBERG

Sous le commandement du capitaine de vaisseau BIENAIMÉ

Mémoires de MM. POUCHET, PETTIT,

RABOT, R. DE CARFORT, EXELMANS, TROUESSART, etc.

Un volume in-8, avec cartes et planches . . . . . 10 fr. »

C. E. DE UJFALVY DE MEZŒ-KŒVESD

EXPÉDITION SCIENTIFIQUE FRANÇAISE

EN RUSSIE, EN SIBÉRIE ET DANS LE TURKESTAN.

2 volumes in-8, figures et planches, et 2 albums in-8 de cartes et planches.
Les 5 volumes. . . . . 50 fr. »

Sous presse :

MISSION EN CAPPADOCE

Par ERNEST CHANTRE

1 volume in-4.

MISSION DUTREUIL DE RHINS

Publiée par M. GRENARD

2 volumes in-4.

Mission A. PAVIE

EXPLORATION GÉNÉRALE DE L'INDO-CHINE

5 volumes in-4.

ANGERS, IMP. DE A. BURDIN, RUE GARNIER.

SYRIE

LIBAN ET PALESTINE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

STATISTIQUE, DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE

PAR

VITAL CUINET

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1898

FASCICULE 3

HOOVER LIBRARY

SYRIE, LIBAN ET PALESTINE

Par VITAL CUINET

L'ouvrage est publié en quatre livraisons qui formeront un fort volume in-8, avec cartes.

Prix de souscription à l'ouvrage complet . . . 16 fr.

Pour recevoir franco par poste, prix . . . . . 18 fr.

Les livraisons ne se vendent pas séparément.

Le prix de l'ouvrage pour les non-souscripteurs sera de . . . . . 20 fr.

AVIS

La carte générale de Syrie comprenant : Vilayet de Syrie — Vilayet de Beyrouth — Province du Liban — Mutessariflick de Jérusalem, sera jointe au fascicule IV.

Le plan de Jérusalem figure dans le fascicule III.

EN VENTE :

LA TURQUIE D'ASIE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE, STATISTIQUE, DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE DE L'ASIE MINEURE

par VITAL CUINET

4 forts volumes gr. in 8, avec nombreuses cartes . . . . . 40 fr.

VILAYET DE SYRIE

SOMMAIRE DES MATIÈRES

Orientation. — Limites. — Superficie. — Divisions. — Services administratifs. — Corps consulaire. — Tribunaux. — Postes et Télégraphes.
Population du vilayet. — Mœurs et usages. — Druzes.
Écoles. — Climat. — Production agricole.
Mines et minières. — Forêts. — Salines. — Tabacs. — Eaux minérales.
Agriculture. — Orge. — Blé. — Moisson. — Kèrsènè. — Pois chiches. — Fèves et lentilles. — Chanvre. — Coton. — Sésame. — Vigne. — Blés du Haouràn.
Dîme des céréales. — Bestiaux.
Sériciculture. — Apiculture.
Fleuves et rivières. — Lacs. — Marais. — Routes. — Chemins de fer. — Transports. — Montagnes.
Industrie. — Tissus. — 'Abâ. — Châles. — Tapis. — Armes. — Confiserie. — Bijouterie. — Poids et mesures. — Monnaies. — Change.
Commerce. — Exportation. — Importation.
Dîmes et Impôts.

MÈRKÈZ-SANDJAQ DE DAMAS

Orientation. — Limites. — Superficie. — Divisions. — Autorités.
Population. — Ecoles. — Climat. — Productions agricoles. — Mines. — Forêts, etc.
Agriculture. — Bétail. — Routes. — Montagnes. — Poids et mesures. — Commerce.

CAZAS DU MÈRKÈZ-SANDJAQ ET DESCRIPTIONS

Damas. — Ba'albèk. — Béqâ'a ul-'Aziz. — Ouadi ul-Adjèm. — Hasbèyâ. — Râchèyâ. — Nabk. — Doumâ.

SANDJAQ DE HAMAH

Orientation. — Limites. — Superficie. — Autorités. — Services divers.
Population. — Écoles. — Climat.
Productions. — Mines. — Fleuves. — Lacs. — Montagnes. — Commerce.

CAZAS DU SANDJAQ ET DESCRIPTIONS

Hamah. — Homs. — Hamidiyèh. — Sélimiyèh.

SANDJAQ DU HAOURÂN

Orientation. — Limites. — Superficie. — Autorités. — Services divers.
Population. — Écoles. — Climat.
Productions. — Forêts. — Eaux minérales. — Bestiaux.

CAZAS DU SANDJAQ ET DESCRIPTIONS

Chéïkh-Sa'ad. — Qonéïtra. — Basr èl-Harir. — Dèra'â.
Djèbèl Haourân. — Adjloûn.

SANDJAQ DE MA'ÂN

Orientation. — Limites. — Superficie. — Autorités. — Divisions.
Population. — Écoles. — Climat. — Productions. — Industrie.

CAZAS DU SANDJAQ ET DESCRIPTIONS

Karak. — Tafilèh. — Ma'ân. — Salt.

Carte administrative, routière, forestière, etc., du vilayet.

VILAYET DE SYRIE

(SOURIYÈ VILAYÈT-I)

Chef-lieu : DAMAS

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE, STATISTIQUE DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE

Orientation; Limites. — Le vilayet de Syrie, tel qu'il est constitué actuellement, s'étend, au sud-ouest de l'Asie ottomane, par 32° à 36° de longitude et 29°30′ à 35°25′ de latitude. Il est limité : au nord, par le vilayet d'Alep; à l'est, par le mutésarriflik de Zor; au sud-est, par le désert de Syrie ou *bâdiyèt èch-Châm*; au sud, par le vilayet du Hèdjâz; à l'ouest, par le territoire égyptien, le mutésarriflik de *Qouds-i Chérîf* (Jérusalem), le vilayet de Beyrouth et la province du Liban.

Superficie. — Sa superficie totale, comprenant seulement les surfaces habitées, est d'environ 100.000 kil. carrés. Elle est divisée, par sandjaq, approximativement comme suit :

Sandjaq de Châm-i Chérîf (Damas) .	27.000	kil. car.
— de Hamah.	24.000	—
— du Haourân.	29.000	—
— de Ma'ân	20.000	—
TOTAL . . .	100.000	kil. car.

Division administrative. — Le vilayet de Syrie est divisé administrativement en 4 sandjaq, 22 cazas et 13 nahiés; on y compte 1119 villes, bourgs, villages, hameaux, etc., et env. 1500 tentes fixes, comme suit :

DIVISION ADMINISTRATIVE DU VILAYET DE SYRIE

SANDJAQ	CAZAS	CHEFS-LIEUX de CAZAS	NAHIÉS	VILLES, VILLAGES, etc. par CAZAS	VILLES, VILLAGES, etc. par SANDJAQ
I Châm-i Chérîf chef-lieu : Damas	**Damas**	Damas		55	431
	Ba'albèk	Ba'albèk		76	
	Béqà'a ul-'Aziz	Mo'allaqa	Djébèl Djènîn	67	
	Ouâdî ul-Adjèm	Qatana		86	
	Hasbèyâ	Hasbèyâ		19	
	Râchèyâ	Râchèyâ		16	
	Nabk	Nabk		30	
	Doumâ	Doumâ		32	
II Hamah	**Hamah**	Hamah		140	405
	Homs	Homs	Qoséïr. — Iki-Qèpoulè.	135	
	Hamidiyèh	Hamidiyèh		50	
	Sélimiyèh	Sélimiyèh		80	
III Haourân ch.-l. : Chéïkh-Sa'ad	**Chéïkh-Sa'ad**	Chéïkh-Sa'ad		20	258
	Qonéïtra	Qonéïtra		75	
	Basr èl-Harir	Basr èl-Harir		17	
	Dèra'â	Dèra'â	Bosra	38	
	Djèbèl Haourân (Djèbèl Druzi)	Souéïda	'Ahirèh — Salèh — Chohba Lâhitèh — Salkhad — Médjdèl — Ormân — Slèm.	75	
	Adjloûn	Irbid	Adjloûn	33	
IV Ma'ân ch.-l. : Karak	**Karak**	Karak			25
	Tafilèh	Tafilèh		17	
	Ma'ân	Ma'ân			
	Salt	Salt		8	
4 Sandjaq	22 Cazas		13 Nahiés	1119 Villes, Villages, etc.	

Division militaire. — Damas, chef-lieu du vilayet de Syrie, est le quartier général du 5e *ordou* (corps d'armée) dont la circonscription embrasse les vilayets de Syrie, d'Alèp, de Beyrouth, d'Adana et le mutésarriflik de Jérusalem. Comme tous les autres corps d'armée ottomans, — à l'exception du 1er *or-*

dou formé de la garde impériale, — le 5e *ordou*, commandé par un *muchir* (maréchal), se compose de 2 *firqa* (divisions) commandés par un *férig* (général de division), et son effectif total sur un pied de paix est de 16.416 hommes.

Le *muchir* commandant en chef ce corps d'armée est assisté d'un état-major, d'un conseil d'administration d'un conseil de guerre et d'une commission de fortifications, siégeant à Damas.

Autorités. — L'autorité administrative du vilayet de Syrie est exercée par un *vali* (gouverneur général) de qui relèvent les trois *mutésarrif*, gouverneurs des sandjaq de *Hamah*, du *Haourân* et de *Ma'ân*; les *caïmakam*, sous-gouverneurs des *cazas*, et les *mudir*, directeurs des *nahiés*.

Le vali est assisté par un conseil administratif composé, sous sa présidence : du *naïb*, juge et *cadi*; du *mufti*, directeur des services du culte, du *déftèrdar*, directeur général de la comptabilité du vilayet; du *mèktoubdji*, secrétaire général, et de six autres membres appartenant aux diverses communautés et élus par elles. Les patriarches et autres chefs religieux siègent de droit à ce conseil supérieur. — Ils sont également membres du conseil des anciens, tous élus par leurs communautés respectives pour assister le vali en ce qui concerne les affaires purement locales.

Les autorités religieuses sont : pour les musulmans, le *mufti*, les *naïb*, *cadi* et *imâm*; et certains *chéïkh*, pour les *chiites* (moutéouâlî, persans, etc.).

Pour les non-musulmans, ce sont : les patriarches grec uni et grec orthodoxe, les évêques grecs orthodoxes d'*Émèse* (Homs) et de *Amath* (Hamah); l'évêque syrien jacobite de Hamah; l'évêque grec uni de Panéas ou Césarée de Philippe (Baniâs); les chefs des missions catholiques;

Pour les israélites : les *khâkhâm* ou rabbins;

Pour les protestants : les ministres des diverses sectes, etc.

Seuls, les druzes ne semblent relever d'aucune autorité religieuse, bien qu'ils professent une croyance, singulier compromis, comme on le voit un peu plus loin, entre le culte du khalife

fatimite d'Égypte, Hakèm bi-amri 'llâh, et des pratiques qui rappellent certains rites de la franc-maçonnerie.

Services administratifs. — Au chef-lieu du vilayet fonctionnent les principaux services publics suivants, institués également, dans la mesure des besoins locaux, aux chefs-lieux des sandjaq et des cazas.

1° — Conseil de l'instruction publique,
2° — Direction du cadastre et de l'impôt,
3° — Bureau de recensement,
4° — Municipalité,
5° — Chambre de commerce,
6° — Direction des travaux publics,
7° — Caisse d'épargne,
8° — Direction des mines et forêts,
9° — Imprimerie centrale du vilayet,
10° — Direction de l'administration de la dette publique,
11° — — — de la régie des tabacs,
12° — — — générale des postes et télégraphes,
13° — Office sanitaire.

Corps consulaire. — Le corps consulaire siégeant à Damas se compose du consul général de Perse; des consuls d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, de France et de Russie; des vice-consuls d'Italie et des Pays-Bas; des agents consulaires de Grèce, des États-Unis d'Amérique et de Portugal.

Tribunaux. — Au chef-lieu du vilayet et dans chaque chef-lieu de sandjaq ou de caza, il y a des tribunaux civils, criminels et correctionnels, tant de droit moderne (*bèdâïèt*) que de droit musulman (*chèr'i*). Les premiers ressortissent au ministère de la justice et les seconds au *chéïkh ul-islama* (ministère du culte).

Postes et télégraphes. — La direction générale des

postes et télégraphes a établi dans le vilayet de Syrie 14 stations télégraphiques, dont une de service international (langues turque et française) qui est à Damas. Les autres, de service intérieur (langues turque et arabe), sont : Hasbèyâ, Râchèyâ, Nabk, Hamah, Homs, Hamidiyèh, Mzèrib, Qonéïtra, Basr èl-Harir, Mésihâ, Mèzrân, Souéïda et Salt.

Population du vilayet. — La population sédentaire du vilayet de Syrie est évaluée à 955.680 hab., comme suit :

Musulmans		Ottomans, Arabes, Syriens, etc.	559.484	585.219 hab.
		Tchèrkès	5.045	
		Chiites (moutéouâlî, persans, etc.)	20.690	
Chrétiens	Catholiques	Latins	3.700	100.582 —
		Maronites	24.577	
		Grecs unis	49.734	
		Syriens unis	22.571	
	Non unis	Syriens orthodoxes	138.081	164.049 —
		Arméniens	1.100	
		Arméniens protestants	6.025	
		Syriens jacobites	18.843	
Israélites				5.380 —
Druzes				100.450 —
			TOTAL GÉNÉRAL	955.680 hab.

Ce chiffre de population sera réparti plus loin par communautés dans les 4 sandjaq et les 22 cazas, aux chapitres respectifs de ces divisions administratives.

Mœurs; usages; coutumes, etc. — 1° — Les MUSULMANS SUNNITES, c'est-à-dire orthodoxes, se composent, dans le vilayet de Syrie, d'un certain nombre de Turcs ottomans, pour la plupart militaires ou fonctionnaires civils, d'Arabes fixes et nomades, de Syriens, de Kurdes, de Turkomans, etc., et enfin d'un petit nombre de *Tchèrkès* (Circassiens) immigrés en Syrie, où le gouvernement leur a donné des terres à cultiver, à la suite de la dernière guerre turco-russe, comme il l'avait déjà fait après la guerre de Crimée, et avec le même succès. Les *Tchèrkès*, en Turquie, sont d'excellentes populations rurales et des soldats facilement disciplinés. La garde impériale en compte beaucoup parmi ses plus belles et ses meilleures troupes.

Les mœurs et usages de ces différentes races, dont la réunion forme, en Syrie, la communauté musulmane sunnite, n'ont rien de particulier qui mérite d'être signalé. Toutefois, la description succincte de l'habitation et du costume d'un *fellah* ou cultivateur syrien ne sera peut-être pas sans intérêt.

Les maisons des *fellahs* syriens, soit musulmans, soit chrétiens, sont les mêmes, à l'exception d'un mur qui souvent, chez les premiers, sépare la cour principale, où se tiennent les femmes, d'une petite cour d'entrée réservée pour le *sélâmleuq*, et que les visiteurs ne dépassent pas. Chez les seconds, tout le monde est reçu partout. Ces maisons n'ont qu'un rez-de-chaussée assez bas, de forme carrée, au-dessus duquel règne une terrasse. On accède à ce rez-de-chaussée par la cour, où l'on trouve à droite le poulailler, en face de soi une étable pour le cheval, les bœufs, les chèvres et les moutons. A gauche, se trouvent deux chambres un peu élevées au-dessus du sol; les murs en sont blanchis à la chaux; un divan ou sofa, quelques nattes, en forment tout l'ameublement. Dans la plus grande, le maître de la maison reçoit ses amis; c'est d'ordinaire une salle ouverte, assez vaste. Les nattes et les couvertures, qui servent au coucher de toute la famille, sont relevées et roulées chaque matin et rangées sur des étagères pratiquées dans les murs, auxquels sont aussi accrochés les robes, les voiles et autres vêtements. Tel est l'aspect général de l'une de ces demeures du *fellah* syrien.

Dans certaines de ces maisons, au milieu même de la chambre à coucher sont construits des greniers d'environ 3 m. de haut sur 1 m. de côté, dans lesquels on dépose les céréales pour les vendre au détail. C'est par le haut qu'on les remplit de blé, de fèves, etc.; et des ouvertures rondes sont pratiquées près du sol pour retirer les quantités de grains nécessaires au fur et à mesure de la vente.

Chaque habitant, dans la plupart des villages, possède des bestiaux qu'on voit tous les jours sortir de très bon matin sous la conduite d'un seul berger, chargé de les mener tous ensemble aux pâturages. A la fin du jour, ils reviennent seuls, par petits troupeaux séparés, à leurs domiciles respectifs.

Des irrigations ont lieu régulièrement en Syrie, au moyen de canaux qui traversent les villages en passant au travers des jardins et des champs, entre lesquels l'eau est distribuée proportionnellement. Chacun arrose ses jardins à jour et à heure fixe, et celui qui se trouve n'avoir pas besoin d'eau est libre de vendre sa part au voisin, à l'heure et pour une faible somme. Mais il arrive parfois que quelqu'un fait subir une légère déviation à l'eau destinée à un autre et s'en approprie ainsi une bonne partie; le cultivateur lésé ne tarde pas à s'en apercevoir à la faible quantité qu'il reçoit. De là naissent des cris, des disputes, souvent même des rixes sanglantes.

Le *fellah* des environs de Damas porte un costume pittoresque, qui semblerait luxueux si l'on ne connaissait l'excessif bon marché des étoffes en Syrie, du moins sur place. Ce costume, dont le prix total ne dépasse pas 320 piastres, soit env. 73 fr., comprend: un *èntâri*, sorte de blouse très courte en soie pourpre; un *'abâ* de feutre rouge et blanc, à dessins jaunes et bleus; une chemise de soie et coton mélangés et un caleçon de même étoffe; un *chalvâr*, ou large culotte en toile de coton fine et blanche; des *yèmèni* de maroquin jaune, pour protéger ses chaussettes de soie écrue, et enfin pour sa coiffure un fez rouge à *puskul* de soie, floche bleue, entouré d'un *sâreuq* de mousseline blanche. Il ne faut pas oublier la ceinture de taffetas cramoisi roulée eu plusieurs tours sur ses reins et sur son ventre, par précaution contre les fraîcheurs subites, dont les suites sont à craindre sous les climats chauds.

Quant à la femme *fellah* des environs de Damas, son costume n'a jamais été vu d'aucun autre homme que de son mari, si ce n'est à l'Exposition de Vienne, en 1873, sur un mannequin *ad hoc*. Il n'a de remarquable que la surabondance, le goût délicat et les qualités artistiques des bijoux, qui seront décrits plus loin, au chapitre des industries de Damas.

Si le confortable et le luxe sont bannis de la demeure du *fellah*, il n'en est pas de même des habitations des familles riches. La division en deux corps de logis distincts y accentue davantage la séparation du *sélâmleuq*, où sont les appartements des

hommes, et de l'*odaliq* ou *harem*, consacré exclusivement aux femmes et où le maître de la maison lui-même ne se permet pas de pénétrer lorsqu'il s'y trouve des dames étrangères à sa famille. Le *séldmleuq*, seule partie de la maison musulmane où soient reçus les visiteurs, est meublé seulement de sofas bas, posés à demeure tout le long des murs. Les rideaux et les portières, les teintures de soie, les tapisseries, les peintures décoratives, curieux paysages et arabesques ingénieusement compliquées, dont sont ornés les plafonds, et de vastes niches sculptées en stalactites, tout cela est opulent sans doute, mais sobre et même assez sévère. On sent que là n'est pas le véritable luxe de cette grande et belle habitation, et l'on devine que ce luxe oriental qui fait tant rêver a été réservé à cette autre moitié mystérieuse, dont l'entrée reste hermétiquement fermée : le *harem*.

En effet, c'est là que les dames de Damas laissent sans crainte à découvert leurs charmants visages, tantôt abritées dans leurs jardins sous l'ombrage de berceaux de jasmins odorants, de sombres allées d'orangers arrondis en fraîches voûtes; tantôt couchées sur de larges et moelleux sofas, dans leurs salons pavés de mosaïques, où murmurent des jets d'eau vive au milieu de bassins de marbre et de porphyre, loin des regards qui les astreignent à des voiles gênants.

Là, parmi les flots de satin, de velours, de gazes lamées, striées, fleurettées d'or et d'argent, les splendides orfèvreries, les clairs miroirs étincelants, entourées des meubles et des bijoux les plus précieux, rien ne trouble leur quiétude.

Simple autant que somptueux, le costume de la dame de Damas consiste en un *fistân*, sorte de blouse longue, et en un *chalvâr*, large caleçon, tous deux de satin aux vives couleurs. Le *fistân*, fermé au cou par une broche en filigrane d'or, et à la ceinture par une cordelière de soie à glands d'or et houppes de cordonnet, descend un peu au-dessous du jarret; ses manches, quand le bras se lève, laissent apercevoir de riches bracelets. Le *chalvâr* tombe en plis souples et lourds sur les pieds nus. En guise de chaussures, quand la dame de Damas désire faire quelques pas dans ses appartements et dans ses jardins, elle passe

sur ses pieds nus les brides de cuir brodées d'or de ses hauts *nâleun*, sabots en bois précieux, santal odorant ou sombre ébène incrusté de nacre, d'ivoire et d'argent.

Pour coiffure, elle pose sur ses cheveux une mousseline claire, rattachée autour du front par un *anilik*, couronne élastique, ruban d'or composé de chaînons carrés enfilés sur une cordelette de soie, qui se ferme par devant au moyen d'un cliquet soudé sous une riche ferronnière, pièce principale d'une parure complète.

Tout ce luxe oriental, artistique et de bon aloi, qui fait encore aujourd'hui de Damas, Homs, Hamah et autres grandes villes de Syrie, de rares joyaux, commence malheureusement depuis bien des années à s'entremêler de commodes d'acajou, de pendules et de vases de fleurs artificielles recouverts de globes de verre, comme chez les bourgeois du Marais, ainsi que le faisaient déjà douloureusement remarquer Théophile Gautier, Gérard de Nerval et autres amis sincères du beau, il y a trente et quarante ans. Peu à peu, le bon goût s'efface, le bon marché cède au bas prix, l'architecture banale installe ses hautes maisons uniformes partout, et les magasins de confection font *florès* d'un bout du monde à l'autre. On ne saurait donc trop se hâter de constater ce qui reste encore des beautés prêtes à s'évanouir.

Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a déjà été dit au sujet des mœurs, usages, coutumes, etc., des Arabes musulmans, soit plus ou moins sédentaires, soit franchement nomades ou *bédévi* (bédouins), aux chapitres des vilayets de Bagdad, de Bassorah, d'Alep, etc.

2° — Les Arabes chrétiens, syriens unis ou jacobites, etc., n'ont rien aujourd'hui qui les distingue des musulmans. A Damas, toutefois, avant 1860, ils ne pouvaient porter autour du *tarbouch* (fez rouge, coiffure générale des habitants de la Syrie), qu'un *sâreuq* de couleur noire ou brune; le vert et le blanc étant alors exclusivement réservés aux musulmans.

Dans le Haourân plus particulièrement, et de là peu à peu dans les autres sandjaq, l'usage du *kéfiyé* tend à prévaloir. Le *kéfiyé* est un grand foulard de soie à gros grains, frangé de

longues cordelettes terminées par des houppes, des nœuds et des glands d'or. Pour le maintenir, on serre autour du front, en forme de couronne, un *aqâl*, corde en poils de chameaux roux, avec des nœuds en crins noirs enrichis de fils d'or.

3° — Les Druzes forment environ un neuvième de la population du vilayet de Syrie et sont maintenant les principaux habitants du sandjaq du Haourân, où l'on n'en compte pas moins de 55.000. On sait qu'ils ont eu longtemps la prépondérance sur toutes les autres communautés dans les régions du Liban et du littoral de la Phénicie et de la Palestine. C'est à leurs *émirs* et surtout au célèbre Fakhr ed-Dîn que sont dus les principaux établissements des villes et les améliorations des campagnes de ces régions. Il est vrai que ce même Fakhr ed-Dîn est aussi l'auteur de la ruine de tous les ports de la contrée, qu'il a comblés par crainte des Turcs. Ces mesures de précaution n'ont pas empêché les Druzes d'être refoulés dans les montagnes par Ahmed-Pacha-Djèzzâr, vers la fin du siècle dernier.

En 1861, le nombre des Druzes s'est considérablement augmenté dans le *Haourân*, par suite d'une immigration de ceux du Liban. C'est alors que le *Djèbèl Haourân* a pris chez les habitants du sandjaq le nom de *Djèbèl Druzi*.

On reconnaît les Druzes des montagnes à la bande de feutre blanc roulée en *tâdj* (couronne orientale) autour de leur *fez* ou *tarbouch* de forme haute et droite. Ils sont chaussés de *tchâreuq* à épaisses semelles de feutre blanc, commodes pour la marche en pays montagneux. Leur vêtement consiste en un *èntâri* de soie noire entièrement fermé par une ceinture de feutre blanc et ne laissant point apercevoir le linge. Par-dessus, ils portent un *'abâ* à courtes manches en feutre, à larges raies noires et blanches. Bien que très paisiblement occupés d'agriculture, depuis qu'ils ne sont plus mêlés aux chrétiens et aux musulmans, ils n'ont pas cessé de porter le *pâla*, riche cimeterre pendu à leur cou, le petit couteau passé à leur ceinture et le terrible *bâltha*, hache à lame d'acier en forme de croissant, au lourd manche de frêne, retenu au poignet par une corde de soie garnie de glands et de houppes.

Le costume de la femme druze est entièrement noir à l'exception des *tchâreuq* de maroquin rouge qui la chaussent et de ses bijoux d'argent dont le plus remarquable est le *tantour*. C'est une corne d'orfèvrerie posée sur le haut du front et qui sert à fixer à sa pointe un voile épais et noir que la femme druze ne quitte jamais. Dans la maison, ce voile pend par derrière; au dehors, il est ramené par devant et tenu strictement fermé avec les mains.

Comme on le sait, les Druzes sont les sectateurs du khalife fatimite d'Égypte et de Syrie, *Hakèm bi-amri 'llâh*, dernière incarnation de leur dieu, dont le nom, au ciel, est *Albar*. Ils croient à la renaissance dans l'humanité, à la transmigration des âmes dans de nouveaux corps, aux incarnations successives d'un dieu unique. Les âmes s'élèvent par l'étude des mystères; lorsque leur dieu reparaîtra dans une nouvelle et suprême incarnation, les Druzes seront établis dans toutes les royautés, propriétés et autres biens de la terre en proportion des mérites qu'ils auront acquis par cette étude, et les autres peuples leur seront soumis. Cette religion a été prêchée dans le monde entier, disent-ils, du temps de *Hakèm*; son prophète Hamza a envoyé des missionnaires dans tous les îles les plus éloignées. Ils parlent de leurs coreligionnaires d'Europe, du Djèbèl ès-Scozia (Écosse), et l'on dit même que les missionnaires anglais ont plus d'une fois profité de cette circonstance pour leur persuader que le rite maçonnique écossais était particulier à l'Angleterre et acquérir ainsi de l'influence sur eux. C'est dans un ordre d'idées analogue qu'auront probablement été fondées, en France, les loges des *Druzes réunis*, des *commandeurs du Liban*, etc. Ils se prétendent d'ailleurs descendants des chevaliers des croisades et portent, comme les Templiers, une pierre noire taillée en forme d'animal, comme signe de reconnaissance; et de même qu'on avait accusé les Templiers d'adorer cette pierre qu'ils nommaient *bohomèt*, on a aussi accusé les Druzes d'adorer leur *horse*. Les Druzes ont en vénération l'acacia, l'arbre d'Hiram; ils se plaisent à en ombrager leurs maisons et les écoles où leurs mystères sont enseignés, et les jeunes filles initiées à ces mystères plan-

tent, le jour de leurs fiançailles, avec leur jeune compagnon (*réfiq*), un petit acacia qui grandira avec leur affection mutuelle et leur science mystique.

La caractéristique générale du costume syrien, soit chez les musulmans, soit chez les chrétiens de tous les rites, comme chez les Druzes, riches ou pauvres, consiste dans une grande abondance de bijoux, toujours éminemment artistiques, quelle que soit leur valeur intrinsèque, le plus souvent assez minime, car la matière en est ordinairement l'argent travaillé en filigrane ou niellé. Les armes sont presque toujours magnifiquement ornées. Les costumes de travail sont de longues chemises de coton d'un épais et fort tissu, de couleur blanche ou bleue. A la ville, toutes les femmes musulmanes sont rigoureusement voilées; leur voile est formé de deux parties : l'une est large et retombe en arrière, c'est le *habarah* égyptien; l'autre, plus étroite, est maintenue à la hauteur des yeux et fixée sur le visage par deux cordons noués derrière la tête. C'est une sorte de masque en broderie à jour très fine, ou bien en tissu de crin noir. La chemise bleue, plus spéciale à la femme *fellah* et aux femmes *bèdèvi* (bédouines), se nomme *mlayèh*.

On rencontre encore dans les bazars de Damas des femmes musulmanes chaussées de larges bottes de maroquin jaune, fort incommodes et disgracieuses, dont l'usage leur était jadis exclusivement réservé et les distinguait de toutes les femmes des autres communautés. Cet usage tend à disparaître entièrement, et l'on peut considérer dès à présent les bottines parisiennes comme la chaussure normale de toutes les Syriennes.

Le *fellah* syrien est très sobre. Un *moukre* (muletier, chamelier, conducteur de caravanes) se contente pendant plusieurs jours d'un peu de pain, de lait et de riz. Le fond de l'alimentation locale se compose de ces trois substances, que l'on varie en y ajoutant, à l'occasion, des œufs, des fèves, des pastèques, des figues, etc. Le pain, généralement de qualité médiocre, est en forme de galettes rondes et minces, mal cuites, nommées en arabe *tènnouri*; elles sont molles et humides, avec un petit goût aigrelet.

Chez les familles aisées, la cuisine, plus compliquée, associe fréquemment des substances que l'art culinaire en Europe se garderait bien de rapprocher. C'est ainsi que le lait caillé est souvent mêlé à la soupe que les musulmans préparent de façons très variées, et à des salades de concombres et de gousses d'ail. Les poivres rouges et noirs sont employés à hautes doses dans la plupart des mets. Le mouton et le poulet sont la base des rôtis, dont la cuisson est trop souvent négligée. Le *pilâf*, plat favori des Arabes, se compose de riz cuit d'une façon particulière et garni de petits morceaux de poulet ou de mouton. Le *koubbé*, autre plat aimé des Syriens qui s'en régalent le dimanche, se fait de blé concassé mêlé de viande pilée et de pignon de pin. La dinde et le canard sont réputés immondes et le gibier ne saurait compter comme un sérieux appoint, parce qu'il est mal saigné, quoique le chasseur musulman lui coupe la tête, aussitôt tué.

Outre toutes les espèces de salades connues en Europe, les tables syriennes préconisent le concombre cru, très recherché pour cet usage dans tout l'Orient; les desserts, de la plus grande beauté, sont composés de fruits succulents du pays : régimes de bananes et de dattes, frais cueillis; oranges, pêches, abricots, figues, raisins, grenades, prunes; melons et pastèques, etc., précieux secours pour l'alimentation des plus pauvres habitants comme des plus riches.

La seule boisson généralement adoptée est l'eau, de qualité excellente; mais les chrétiens et les israélites fabriquent à leur propre usage les meilleurs vins de l'Orient. Le *raqi*, sorte d'eau-de-vie de dattes aromatisée de gomme de lentisque (*mastiq*) et d'autres liqueurs alcooliques, auxquelles on se plaît, en cas d'indisposition plus ou moins grave, à attribuer des vertus merveilleuses curatives, sont quelquefois employées copieusement sans distinction de communautés. Dans les localités quelquefois favorisées d'un peu de neige l'hiver, les *fellahs* en ramassent bien proprement dans un plat creux une certaine quantité et s'en composent une boisson délicieuse en y mêlant du raisiné.

L'usage de prendre le repas à l'ancienne mode orientale n'est pas abandonné en Syrie. Les hommes et les femmes mangent

séparément, ces dernières toujours dans le *harem*. Chaque service est apporté sur un grand plateau de laiton bien poli, semblable à un grand bouclier rond, autour duquel les convives sont assis sur des coussins ou de petits tabourets très bas. Il n'y a point de couteaux, de cuillers ni de fourchettes durant le repas proprement dit; les viandes, soit bouillies, soit rôties, sont artistement désarticulées en un clin d'œil par les convives rendus fort habiles par une longue habitude. A la fin du repas, des sorbets ou *chèrbèt* sont apportés, et des cuillers de nacre, d'écaille de tortue, d'ivoire, d'ébène, de santal et autres matières précieuses, sont alors distribuées à chacun pour puiser la liqueur sucrée et les fruits variés qu'elle contient. On peut encore assister à de semblables repas, et même être invité à y prendre part autour d'un de ces plateaux de cuivre jaune qui peuvent donner place à plus de vingt personnes, chez de grands personnages musulmans à Constantinople, dans le mois de ramazan; mais ce n'est plus guère qu'en Syrie, dans quelque rue retirée de Damas, ou dans le Haourân, qu'on voit en tout temps et publiquement les Arabes prendre à la main dans le plat commun le riz et la viande et en former des boulettes avant de les manger. C'est à Damas que se fabriquent encore en grand les plateaux de laiton, nommés *sofra* (table), d'où certains tapis très luxueux ont pris le nom de *sofrali* à cause de leur rosace centrale qui indique la place où ces plateaux doivent être servis.

En Syrie, les bains publics ou *hammam* sont encore, comme jadis en tout pays musulman, des centres de réunion et de conversation. Certains jours et certaines heures de la journée y sont réservés aux hommes. Ces établissements sont analogues, pour les dispositions architecturales et autres, à ceux de Constantinople et à ceux déjà décrits au chapitre du vilayet de Brousse[1]. Seulement, comme tous les autres édifices de Damas, ancienne capitale des khalifes *Émévi* (Oméyyades) dont le faste n'a plus été égalé, ces *hammam* sont pour la plupart des édifices remarquables.

On a conservé comme l'acte le plus élémentaire de la civilité,

(1) Voir : Eaux minérales, *Turquie d'Asie*, tome IV, page 29.

à Damas et généralement en Syrie, sauf de bien rares exceptions, l'usage, aboli à Constantinople, d'offrir la pipe (*tchibouq*), le *narghilèh* et le café.

Écoles. — On compte dans le vilayet de Syrie 4. 363 établissements scolaires, dont 861 d'enseignement supérieur, 44 secondaires et 3.458 primaires ou élémentaires, fréquentés par 74.770 élèves, dont 64.937 garçons et 9.833 filles, comme suit :

SANDJAQ	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR				ENSEIGNEMENT SECONDAIRE				ENSEIGNEMENT PRIMAIRE				TOTAUX PAR SANDJAQ			
	GARÇONS		FILLES		GARÇONS		FILLES		GARÇONS		FILLES		GARÇONS		FILLES	
	Ecoles	Elèves	Ecoles	Elèves	Ecoles	Elèves	Ecoles	Elèves	Ecoles	Elèves	Ecoles	Elèves	Ecoles	Elèves	Ecoles	Elèves
Damas . . .	301	4.990	6	220	23	2 576	5	195	1.348	29.095	89	2.328	**1.673**	**36.661**	**100**	**2.743**
Hamah . . .	71	1.575	56	950	4	240	2	40	764	12 455	145	2 205	**839**	**13.820**	**203**	**3 195**
Haourân . .	210	2 150	210	1.220	6	499	»	»	625	7.777	252	2 065	**841**	**10.426**	**462**	**3.285**
Ma'ân. . . .	7	140	»	»	4	280	»	»	220	3.160	15	610	**230**	**4.030**	**15**	**610**
TOTAUX . . .	**589**	**8.855**	**272**	**2.390**	**37**	**3.595**	**7**	**235**	**2.957**	**52,487**	**501**	**7.208**	**3.583**	**64 937**	**780**	**9.833**

ENSEMBLE. . . **4 363** écoles ; **74.770** élèves.

RÉSUMÉ PAR COMMUNAUTÉS			ECOLES	ÉLÈVES	TOTAUX PAR COMMUNAUTÉS	
					Ecoles	Elèves
Musulmans		Ottomans, Arabes, Syriens, etc.	1 798	32.595	**1.901**	**34.185**
		Tchérkès (Circassiens).	23	290		
		Moutéouâlî, Persans, etc.	80	1.300		
Chrétiens. . . .	Catholiques	Latins	113	3 815	**629**	**12.149**
		Maronites.	175	2.300		
		Grecs unis	264	4.992		
		Syriens unis	77	1.042		
	Non unis.	Grecs orthodoxes	578	12.661	**661**	**15.136**
		Arméniens grégoriens.	2	310		
		Protestants	36	1 450		
		Syriens jacobites.	45	715		
Israélites			19	690	**19**	**690**
Druzes			1 153	12 610	**1 153**	**12.610**
				TOTAL GÉNÉRAL . . .	**4.363**	**74.770**

Ces 4.363 établissements scolaires et les 74.770 élèves qui les fréquentent seront répartis par communautés dans chaque sandjaq, caza, ville principale et ensemble de villages ou de campements fixes, et seront indiqués plus loin dans les chapitres respectifs de ces divisions et localités.

Les écoles musulmanes du vilayet de Syrie sont absolument dans les mêmes conditions d'établissement, d'entretien, de fonctionnement, etc., que celles de tous les autres vilayets, c'est-à-dire que les *mèdrèsé* ou écoles supérieures (théologie et droit musulmans) et les écoles primaires, la plupart simples annexes de mosquées, qui sont des fondations pieuses, ressortissent du ministère du culte (chéïkh ul-islama) qui pourvoit à tout ce qui leur est nécessaire au moyen des revenus de ces mêmes fondations, tandis que les écoles secondaires (lycées) et les écoles spéciales ressortissent, soit pour les lycées et les écoles normales au ministère de l'instruction publique, soit pour les écoles spéciales (arts et métiers, agriculture, génie militaire ou civil, etc, etc.) à chaque ministère compétent, qui y pourvoit au moyen des fonds alloués à cet effet sur son budget annuel.

Les écoles des communautés catholiques sont à peu près toutes fondées, subventionnées et dirigées par les ordres religieux latins, sous le patronage des patriarches, des archevêques et évêques des diverses communautés orientales soumises à l'autorité spirituelle du souverain pontife. La plupart reçoivent, en outre, des subventions et des aumônes des catholiques de France, d'Italie, d'Allemagne, etc. C'est ainsi, par exemple, que l'évêque grec uni de Césarée de Philippe (Baniâs, caza de Qonéïtra, sandjaq du Haourân) a créé, depuis 1886, 14 paroisses, 10 missions, 20 écoles avec plusieurs classes pour l'enseignement de la langue française, un orphelinat agricole qui fonctionne depuis trois ans, et a fait bâtir une cathédrale, une modeste résidence épiscopale, 3 presbytères, achever ou restaurer 4 églises, dont une avait été commencée par le patriarche grec uni, le tout au moyen de dons parmi lesquels figurent 40.000 fr. envoyés par le pape et 80.000 fr. d'aumônes recueillies en France. Les écoles de l'évêque grec uni de Césarée (Baniâs) sont dirigées par des

religieux basiliens qui desservent aussi les paroisses; l'école apostolique des Pères Blancs, à Jérusalem, forme des prêtres du rite grec pour les besoins futurs de ces bonnes œuvres. Afin de pourvoir à leur extension, des offrandes sont reçues à Paris, soit directement par l'évêque de Césarée qui y réside soit à l'Œuvre des écoles d'Orient, ou enfin chez les Pères Assomptionnistes.

Quant aux écoles des communautés grecque ou syrienne orthodoxe, arménienne et jacobite, elles sont fondées et entretenues par ces communautés elles-mêmes, au moyen de cotisations, d'aumônes spéciales et de dons, de dotations, de subventions de riches particuliers. En Syrie, comme partout, la communauté grecque orthodoxe se fait remarquer par sa sollicitude pour ses écoles et leur bonne tenue.

Les écoles protestantes font peu de progrès chez les populations syriennes, quoique ne provoquant de la part de ces dernières aucun débours, les frais de toute nature restant à la charge des sociétés anglaises, américaines, etc., fondatrices de ces établissements, pour lesquels elles n'épargnent rien.

Stimulée par l'intérêt que lui témoigne l'œuvre de l' « Alliance israélite universelle » et par les grands avantages que lui offrent ses belles et utiles fondations scolaires, la communauté israélite de Syrie apprécie mieux qu'autrefois les bienfaits d'une instruction solide et étendue. Mais, tout en envoyant ses enfants et ses jeunes gens aux écoles de l' « Alliance », cette communauté n'a fait jusqu'à présent aucun effort pour améliorer celles des synagogues, où l'instruction donnée aux enfants se borne toujours aux principes les plus élémentaires de lecture, d'écriture et de calcul.

On peut, en ce qui concerne le nombre des édifices scolaires, diminuer des trois quarts le chiffre porté au tableau de la page 318 pour la communauté druze. En effet, ce chiffre résulte, non pas du nombre de ces édifices eux-mêmes, les *khaloué*, mais de celui des quatre enseignements qui y sont successivement donnés aux hommes, aux femmes et filles nubiles et aux enfants des deux sexes séparément.

L'enseignement supérieur donné aux hommes et aux femmes et filles nubiles est une initiation à la doctrine mystique des druzes, qui a de nombreuses affinités avec les divers rites maçonniques. Cette initiation comprend neuf principaux degrés qui commencent aux grades de *réfiq* (compagnon), *dâï* (maître) et *'aqqâl* (savants). Ces derniers et les femmes ou filles du même grade ou *'aqqâlè sitt-i* dirigent respectivement les écoles primaires de garçons et de filles, où ils enseignent à leurs élèves la langue et la littérature arabes, l'arithmétique, leur donnent quelques connaissances utiles relatives à la culture des champs, des jardins, etc., et au commerce, et les préparent à l'initiation. Ces quatre enseignements séparés sont donnés dans le même *khalouè*, mais ils semblent bien constituer 4 écoles différentes et non 4 classes d'une même école, car ils n'ont entre eux aucune relation.

Les *khalouè* sont considérés à tort comme des maisons de prière; les Druzes ne prient pas, à moins qu'ils ne jugent utile à leurs intérêts de prier ostensiblement dans une église chrétienne ou dans un *djâmi'* musulman, ce qu'ils font alors en se conformant scrupuleusement aux usages. Ils ne font pas non plus l'aumône qu'ils considèrent comme dégradante pour qui la reçoit et en quelque sorte insultante de la part de qui la donne. Toutefois ils sont aussi hospitaliers que tous les autres Syriens, mais ils croient que leur hospitalité leur sera rendue dans leurs incarnations futures.

Climat. — Le climat du vilayet de Syrie est généralement sain, surtout dans le mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas) qui passe à bon droit pour un véritable paradis terrestre. Mais la température varie beaucoup suivant les localités, et dans plusieurs, notamment dans la vallée du *Jourdain,* la chaleur est excessive. Cette vallée (*èl-Ghor*), d'environ 400 kil. de longueur sur une largeur moyenne d'environ 20 kil., resserrée dans les plus grandes parties de son étendue entre des chaînes de montagnes ou de collines relativement fort élevées, est située beaucoup au-dessous du niveau de la Méditerranée. A la mer

Morte : — 400 m. au-dessous ; au lac de Tibériade : — 208 m. au-dessous ; aux sources du Jourdain : + 660 m. au-dessus. Aussi la température s'élève-t-elle souvent, même aux altitudes moyennes. A Houlèh par exemple (— 2^{m},15 au-dessous), où des observations thermométriques ont été faites par M. Deshays, chef des cultures de la colonie israélite, l'on a constaté récemment jusqu'à + 55° centigrades. A Damas, la température ne varie que de + 2° à — 3° centigrades en janvier, le mois le plus froid de l'année, et elle n'est que de + 38° en juillet et août, les deux mois les plus chauds. Dans le Haourân, la température varie de + 8° à — 8° centigrades en janvier, et atteint + 40° centigrades en juillet et août.

Production agricole. — Les principaux produits agricoles du vilayet de Syrie consistent en céréales (blé, orge, maïs, etc.) ; olives, huile d'olive ; soie, coton, raisins frais et secs, vins, raqi (eaux-de-vie diverses), lentilles, fèves, pois chiches, vesce, fruits divers frais, secs et confits ; miel, cire, chênevis et chanvre en filasse ; anis, sumac, sésame et huile de sésame ; roses et confitures, essence et eau de rose ; pommes de terre, ail et oignons, légumes, tabac, fourrages, laines, cuirs, volailles et œufs, bois de peuplier et autres ; pâtes d'abricots et d'autres fruits ; bétail sur pied, chevaux de races arabe et autres ; ânes, bœufs, chameaux, chèvres, moutons, etc., etc. Les meilleurs blés sont produits dans le sandjaq du Haourân qui en fait de très importantes exportations et dont la production annuelle moyenne en céréales est estimée à 4 millions d'hectolitres.

Le sandjaq de Ma'ân, où les acacias sont très nombreux, produit de la gomme arabique et en exporte des quantités assez importantes. On y cultive aussi le dattier, le bananier, le caféier et la canne à sucre, mais on ne tire aucun profit de celle-ci.

On évalue en moyenne la production agricole annuelle du vilayet de Syrie comme suit :

PRODUITS	QUANTITÉS	VALEUR
	Tonnes.	Francs.
Blé	245.407	42.722.060
Orge	237.600	39.310.000
Maïs	439.500	38.715.100
	Kilogr.	
Anis	13.786 000	27.460.000
Chanvre	3.900.000	1 119.900
Coton brut	2 360.000	175 000
Fèves	19.359 600	1 112 000
Gesse (*kèrsèné*)	12.440.000	894 000
Gomme arabique	200.000	1.000.000
Huile d'olive	180.000	360.000
Olives	76.365.009	5.498.560
Légumes frais	60.500.000	12 100.000
Lentilles	13.550.000	943.000
Luzerne (*bikiyè*)	6.400 000	1.750 000
Pastèques	79.920.000	9 315 000
Pois	2.240.000	168 000
	A reporter	182.642.620

PRODUITS (*suite*).	QUANTITÉS	VALEUR
	Pièces.	Francs.
	Report	182.642.620
Peupliers	230.000	2.300.000
	Kilogr.	
Laine	265 000	276.200
Fruits frais	27 000.000	13.500.000
Raisins frais	19.000.000	9.500.000
— secs	9.000.000	4.500 000
Miel	72.000	48.000
Cire	18 000	72.000
	Pièces.	
Œufs	162.000.000	1.620.000
	Kilogr.	
Soie	1.000.000	21.000.000
Tabac	311.500	374.943
Vesce (*djibdni*)	10.300.000	927.000
Sumac	42.000	120.000
Sésame	1.190 000	12.326.500
Divers	3.900.000	431.000
	TOTAL	249.638.263

Ce tableau général de la production agricole du vilayet de Syrie sera plus loin décomposé par sandjaq aux chapitres afférents à ces divisions.

Mines et minières. — Il existe sans aucun doute un grand nombre de mines dans le vilayet de Syrie, et surtout dans le sandjaq du Haourân, région où abondent les traces de bouleversements volcaniques jadis fréquents et considérables. Cependant bien peu de gisements sont connus, et aucun pour ainsi dire n'a été l'objet d'une étude quelconque. Quelques carrières seulement sont exploitées, ainsi que des puits de bitume et de pétrole.

Dans le mèrkèz-sandjaq de Damas, caza de Doumâ, on exploite à Mèzèh des carrières de beau marbre rouge et de pierre noire. Dans le même sandjaq, caza de Hasbèyâ, de nombreux puits de bitume, estimé le meilleur de Syrie, sont fructueusement exploités. Le même caza possède des mines de fer abandonnées depuis longtemps.

Dans le sandjaq du Haourân, caza d'Adjloûn, on sait qu'il existe des gisements de houille importants, des mines de fer et autres métaux dont le site même n'a pas été précisé. Le même caza possède à Dèdjèh des sources de pétrole, et à Yédour des carrières de pierre meulière d'où sont tirées les meules dites « du Haourân » avantageusement appréciées et donnant lieu à une exportation régulière par le port de Sour (Tyr), du vilayet de Beyrouth.

Forêts. — On manque de détails précis sur les forêts du vilayet de Syrie. Elles sont situées comme suit :

1° — MÈRKÈZ-SANDJAQ DE DAMAS

Caza de Ba'albèk. — Aux environs du chef-lieu se trouvent des forêts assez importantes ; celle de *Sahour* était encore, il y a peu d'années, le séjour d'une bande de brigands qui a été détruite par les soins de l'autorité militaire.

Caza de Ouadi ul-Adjèm. — A *Qatana* et à *Djèbbâta,* des bois de peupliers bien entretenus sont exploités avec profit. Il y a de belles forêts de chênes à *Atib.*

Caza de Hasbèyâ. — Ce caza possède des forêts de chênes et des plantations de peupliers d'un bon rapport.

2° — SANDJAQ DE HAMAH

Les bois de peupliers sont nombreux, bien entretenus et fructueusement exploités dans les quatre cazas et les deux nahiés de ce sandjaq, mais l'importance en étendue cultivée et la valeur des produits de ces exploitations ne s'élèvent qu'au quart de celles des plantations du mèrkèz-sandjaq de Damas, qui rapportent 1.840.000 fr. en année moyenne, tandis que la valeur moyenne des coupes pratiquées dans les bois du sandjaq de Hamah n'est que de 460.000 fr. par an.

3° — SANDJAQ DU HAOURAN

Caza d'Adjloûn. — Le *Djèbèl Adjloûn,* montagne située à l'ouest de ce caza, dont elle constitue un tiers environ de la superficie, est entièrement couverte de forêts de chênes, abusivement exploitées depuis un temps immémorial par les habitants des villages voisins. On peut évaluer à 2.000 kil. carrés l'étendue de ces forêts, peuplées d'arbres magnifiques.

4° — SANDJAQ DE MA'AN

Caza de Salt. — Ce caza, qui touche au caza d'Adjloûn, est, comme lui, formé de belles forêts du *Djèbèl Adjloûn* sur une étendue à peu près égale.

Autres cazas. — Dans les trois autres cazas on rencontre beaucoup d'acacias, soit en bosquets, soit en groupes ou bien isolés. On récolte avec grand soin la gomme exsudée par ces

arbres ; c'est la véritable gomme arabique. Quoique le commerce français tire aujourd'hui en grand ses approvisionnements du Sénégal, où l'*acacia senegalensis* forme de vastes forêts, la gomme de l'*acacia vera*, fournie exclusivement par les vilayets du Hèdjâz, de Syrie et de Bagdad, reste toujours préférée à juste titre.

Salines. — La seule saline exploitée régulièrement dans le vilayet de Syrie est celle de *Djèroud*, située dans le caza de Nabk, dépendant du mèrkèz-sandjaq de Damas, à 66 kil. nord-est de cette ville, sur la route des caravanes, et à 70 kil. sud-ouest de Qariyètéïn, village très commerçant du sandjaq de Hamah, où cette même route aboutit en s'embranchant sur celle de Homs à Tadmor (Palmyre), et de là à Déïr, sur l'Euphrate. Cette saline consiste en un marais salant d'environ 12 kil. sur 2^{k},500, en contre-bas de tous les points environnants, et formant ainsi un récipient naturel où toutes les eaux pluviales viennent se réunir. Le sol argileux et salifère conserve et sature ces eaux jusqu'au moment des fortes chaleurs, époque à laquelle elles s'évaporent en laissant une couche de sel d'une épaisseur de 7 à 10 centimètres vers le centre du marais. La formation de ce sel ne se fait pas par cristaux, comme celle du sel marin et celui des sources salées; elle se produit par couches superposées d'un sel fin et blanc, mais d'un goût amer. En juin, leur épaisseur est devenue assez forte pour supporter les hommes et les chameaux; c'est alors que l'on procède à l'extraction du sel, qui est enlevé par couches successives. Après l'avoir laissé sécher deux à trois jours, on l'emmagasine dans les deux dépôts de la saline qui peuvent en contenir chacun 200.000 kilos.

Le sel de Djèroud entre pour une très faible part dans l'alimentation des populations à cause de son amertume. Il est employé surtout à certains usages en boulangerie et pour saler les peaux. Les divers centres de la consommation de ce sel sont la ville de Damas et ses environs, le *Djèbèl Qalmoûn* et les villages au delà, jusqu'à Homs et Hamah.

C'est à l'administration de la dette publique qu'est confiée, comme on le sait, l'exploitation des salines de la Turquie. D'après cette administration, les recettes et dépenses et moyennes annuelles de la saline de Djèroud sont, comme suit :

Recettes brutes	137.500 piastres
Frais d'exploitation, etc. .	53.700
RECETTE NETTE . . .	83.800 piastres

D'autres salines, fort intéressantes, celles de *Yèzrèb*, se trouvent comprises dans les dépendances actuelles du vilayet de Syrie. Ces salines importantes sont situées dans le *bâdiyèt èch-Châm* (désert de Syrie), à 250 kil. est-sud-est de *Bosra èski-Châm*, nahié du caza de Dèra'â (sandjaq du Haourân), et à 250 kil. est-nord-est de Ma'ân, chef-lieu du caza de Ma'ân (sandjaq de Ma'ân récemment remanié et annexé au vilayet de Syrie). Elles se composent de deux oasis occupées chacune par un village, au pied de collines volcaniques, derniers contreforts de la chaîne du *Djèbèl Haourân*. On compte, dans l'un de ces villages nommé *Kiaf*, 50 maisons et, dans l'autre nommé *Étré*, 30. La population du premier est d'environ 250 hab., et celle du second d'environ 150, soit en tout 400 habitants, sur lesquels 100 à 120 hommes aptes au service militaire.

Quoique l'eau potable s'y trouve partout et qu'il suffise de creuser à 3 ou 4 mètres de profondeur sur le penchant des collines pour se la procurer en abondance, la contrée n'est presque pas cultivée, car les terrains, à l'exception de ceux où se trouvent les salines, sont tous sablonneux. D'ailleurs, les récoltes seraient sans doute pillées par les tribus nomades. La végétation des oasis se borne donc à de beaux et nombreux groupes de palmiers et d'ifs qui forment, avec quelques tomates et des oignons blancs, à peu près l'unique culture locale.

Les habitants des villages de Kiaf et d'Étré ont jusqu'à présent exploité à leur profit les salines de Yèzrèb, divisées en deux exploitations tout à fait primitives. Ceux de Kiaf possèdent trois

salines, nommées *Èlm-Djivâz* ou *Sbèha*, *Mazouk* ou *Gouèrt Chenâm*, et *èl-'Aqiq*. Cette dernière est un étang de 8 à 900 m. de superficie, situé à 13 kil. environ vers le sud; il est alimenté par une source salée. L'évaporation des eaux et la cristallisation du sel ont lieu dès le mois de mai. A cause de l'éloignement de cette saline, les habitants de Kiaf se contentent de transporter au village une partie de ce sel et détruisent le reste. Pour la même raison, ils ont abandonné l'an dernier la saline d'Èlm-Djivâz.

Quant à celle de *Mazouk* située à proximité de leur village dans une plaine argileuse, voici comment ils l'exploitent :

Ils creusent des puits de 1m,50 environ de diamètre sur 1m,30 de profondeur qui se remplissent jusqu'aux bords en deux jours. Auprès de ces puits, ils établissent dans la terre argileuse des bassins d'environ 4 m. carrés sur 15 centimètres de profondeur, dans lesquels ils versent l'eau des puits salants, qui, l'été, s'évapore en cinq à six jours et, l'hiver en quinze à vingt jours, laissant une couche de sel de 2 centimètres d'épaisseur.

A Étré, les habitants n'ont qu'une seule saline, à 109 m. du village, d'où ils peuvent la surveiller constamment. La formation du sel s'y opère suivant le même mode d'exploitation qu'à celle de Mazouk, mais la production est quadruple : l'eau des puits salants, dont la saturation est beaucoup plus forte, laisse dans les bassins, après son évaporation, une couche de sel épaisse d'environ 8 centimètres.

Dans les deux exploitations, au fur et à mesure de l'extraction du sel, après l'avoir laissé sécher sur place durant quelques heures, on le transporte au village à dos d'ânes ou de chameaux (les deux oasis possèdent ensemble 70 chameaux), et on l'emmagasine entre quatre murs de terre hauts de 2 m., sans toiture et sans porte. Le sel est jeté par-dessus les murs; au moment de la vente on l'en retire par une petite ouverture de 60 centimètres carrés ménagée à hauteur de bras. En hiver, on abrite ces dépôts contre la pluie au moyen d'un toit en troncs d'ifs recouverts de terre tassée, formant terrasse, comme il est presque

partout d'usage en Syrie ; mais ces dépôts demeurent sans porte, ce luxe n'existant pas même pour les maisons qui sont en terre battue et sans étage.

Cependant, à une autre époque, l'architecture a été plus en honneur dans ces localités, car on y remarque des restes de constructions en pierres basaltiques bien taillées, et sur les hauteurs de Kiaf on voit les ruines d'un château-fort.

On estime la production du sel des salines de Yèzrèb à 10 ou 12.000 charges de chameaux par an, soit 2.500.000 à 3.000.000 de kilos. Cette production, actuellement limitée par le manque de bras, pourrait être beaucoup plus considérable. Le sel de Yèzrèb est très recherché dans le Haourân ainsi qu'à Damas, dans toute la Syrie et les contrées environnantes, où on le paie 8 à 10 piastres (1fr,80 à 2fr,30) de plus par *qantar* (env. 100 kg.) que le sel de Bènghazi et celui de Phocée. Le revenu annuel de la vente du sel de Yèzrèb est évalué à 200.000 piastres, soit env. 46.000 fr. On croit que, au bout de quelques années d'exploitation régulière, le chiffre de ce revenu pourrait être élevé à 800.000 piastres, soit env. 184.000 fr.

L'annexion récente du sandjaq de Ma'ân à la Syrie, en nécessitant le séjour de garnisons de l'armée active à Karak, nouveau chef-lieu de ce sandjaq, ainsi qu'à Ma'ân et à Tafilèh, chefs-lieux de cazas, rendra facile la protection permanente de ces salines et leur exploitation rationnelle au profit de l'État. Aussi est-il question de confier leur gestion aux soins de l'administration de la dette publique, déjà chargée de celle des autres salines de la Turquie, au mieux des intérêts généraux.

Tabacs. — La culture du tabac est très répandue dans le vilayet de Syrie. Ses principaux centres sont les sandjaq de Damas, de Hamah et surtout du Haourân où elle se fait sur une grande échelle dans les cazas de Qonéïtra, du Djèbèl Haourân (montagne des Druzes), et d'Adjloûn.

On cultive deux variétés de tabacs dans la plaine de Damas : le *Hasan-kiéf* et le *tabac du Liban*. La qualité du premier est médiocre. Ce tabac a la feuille longue et étroite, de couleur

blonde très claire et sans arome. La régie l'achète aux cultivateurs à raison de 2 piastres l'oqqe, soit env. 35 centimes le kilo, et le mélange dans de faibles proportions avec le *tabac du Liban* pour en faire sa cinquième qualité qu'elle débite à 5 piastres l'oqqe, soit env. 90 centimes le kilo. L'excédent de cette opération, c'est-à-dire la plus grande partie du *Hasan-kièf* acheté aux cultivateurs par la régie, est revendu par elle à des Juifs polonais établis dans le pays; ceux-ci en font du tabac à priser. Il existe des pépinières de tabac *Hasan-kièf* à Kafr-Sousa, village de la banlieue de Damas.

La qualité du *tabac du Liban* n'est pas la même dans tous les terrains, mais il conserve partout la propriété de pétiller quand on l'allume, à cause du nitrate de potasse qu'il emprunte au sol, comme la bourrache et plusieurs autres plantes dites *nitreuses*. Les cultivateurs de la plaine de Damas achètent leurs plants directement aux pépiniéristes du mont Liban qui s'occupent exclusivement de la culture de cette variété de tabac, tandis que dans les pépinières du vilayet de Syrie on ne cultive que le *Hasan-kièf*. Le *tabac du Liban*, d'ailleurs, perd beaucoup de sa valeur lorsqu'il est cultivé en plaine, ce que l'on attribue aux arrosages indispensables durant les chaleurs de l'été. En effet, à *Hasbèyâ*, à *Râchèyâ*, où l'on peut, comme au mont Liban, cultiver ce même tabac dans des terrains feldspathiques et sans arroser, il acquiert des qualités qui le classent au premier rang des tabacs cultivés en Syrie.

La régie coïntéressée des tabacs avait enregistré, en 1892, un total de 16.069 kg. de feuilles, dont 12.494 kg. achetés par elle à raison de 2P,15 le kilo, pour la somme totale de 268 livres turques (env. 6.175 fr). Ces chiffres de récolte et d'achats portaient sur la culture de la variété *Hasan-kièf* dans la plaine de Damas.

En 1893, la même administration semble avoir abandonné pour sa fabrication la variété *Hasan-kièf* et avoir adopté celle dite « du Liban », seule cultivée dans les montagnes du Haourân où elle a été introduite par les Druzes. En effet, son enregistrement ne mentionne pour ladite année que l'achat fait par elle,

dans le sandjaq du Haourân, de 32.800 kg. à raison de 3p,71 le kilo, pour la somme totale de 121.688 piastres.

Mais les achats de la régie ne peuvent donner aucune idée du chiffre réel de la récolte de feuilles de tabacs divers dans le vilayet de Syrie, et notamment dans les montagnes du Haourân, où son contrôle est tout à fait impuissant sur les Druzes. Il se fait dans tout ce vilayet, et surtout à Damas, un commerce de contrebande très actif, dont les prix de vente sont bien supérieurs aux prix d'achat si peu rémunérateurs imposés par la régie. On ne peut en réalité estimer à moins de 300.000 oqqe de feuilles la récolte annuelle moyenne de tabac du vilayet de Syrie, ce qui représente, à raison d'un prix minimum de 5 piastres l'oqqe, en y ajoutant les achats de la régie comme un faible appoint, une valeur totale d'environ 374.000 fr.

Eaux minérales. — Les eaux minérales du vilayet de Syrie se trouvent, du moins celles que l'on connaît, dans le sandjaq du Haourân.

On cite dans le mèrkèz-caza de ce sandjaq, au chef-lieu même, à Chéïkh-Sa'ad, une source tiède où la tradition assure que se baignait le saint homme Job.

Près de là, à Mzèrib, dans l'étang poissonneux au milieu duquel est située l'île où s'élève ce village, rendez-vous des pèlerins qui vont à La Mekke, jaillissent des sources minérales renommées.

Oumm Qéïs ou *Mqès*, l'ancienne *Gadara*, est située à 5 kil. environ de la rivière *Chériyat èl-Mandoûr*, le *Yarmouk* des Hébreux et le *Hieromax* des Grecs, sur les bords duquel se trouve *Hammèh* où sont les sources thermales sulfureuses d'*Amatha*, dont la renommée n'est pas moins grande chez les Arabes qu'elle ne l'était chez les Romains. On y voit encore des restes considérables de thermes bâtis sous la domination romaine; ce sont de grandes salles voûtées, construites en beaux blocs de basalte. Les sources principales qui donnent leurs eaux à ces bains sont celles d'*Aïn Oumm-Sélim*; *Aïn èl-Djèrâb* et *Aïn èr-Riyâh*. Leur température moyenne est d'environ 55° centigrades. On les dit très salutaires.

Dans le caza d'Adjloûn, à Djèr'ach, l'antique *Gerasa*, on voit aussi des restes d'anciens thermes, mais les sources qui les alimentaient ont disparu.

Parmi les sources thermales non utilisées qui se jettent dans le lac de Tibériade, sur la rive opposée aux cazas de Chéïkh-Sa'ad et de Qonéïtra, M. Anderson cite celle de *Hammam-Emmaüs*, à 62° centigrades; M. Lortet, *Aïn èt-Thabigah*, à 32 centigrades, et M. Barrois cite celle d'*Aïn èt-Tinèh*, à 25° centigrades. Ils ne disent rien de leur minéralisation.

Agriculture. — Au point de vue agricole, le vilayet de Syrie se divise naturellement en trois régions principales.

La première comprend les plaines de Hamah, de Homs, de Damas et du Haourân. Les plaines de Hamah et de Homs sont circonscrites à l'ouest par les versants orientaux du mont Liban et arrosées par l'*'Âsi* (Oronte). L'Anti-Liban borne la plaine de Damas et celle du Haourân où coulent trois importants cours d'eaux : le *Bârada*, le *Zéïtâni* et le *Jourdain*, avec leurs innombrables petits affluents. Cette première région, d'une altitude moyenne d'environ 700 m. par rapport au niveau de la Méditerranée, se caractérise par la fécondité naturelle de son sol. Son altitude corrige l'ardeur de la température et la rend éminemment favorable à la culture des céréales, des plantes légumineuses, des fourrages artificiels, de la betterave, de la pomme de terre, etc., etc. La culture de l'oranger, du citronnier, du cédratier et autres hespéridées, y donne de très beaux résultats, mais dans des enceintes abritées. C'est ainsi que dans les cours des maisons de Damas, qui renferment presque toutes deux ou trois de ces arbres, beaucoup atteignent à d'énormes dimensions et donnent jusqu'à 4 et 6.000 oqqe de fruits par an chacun. Une particularité spéciale à cette région est la différence de température entre le jour et la nuit, qui va jusqu'à 10° centigrades et souvent plus.

La seconde région s'étend aux riches plaines de Ba'albèk et de Béqâ'a ul-'Aziz (la Bèqqa), situées entre les versants d'est du mont Liban et ceux d'ouest de l'Anti-Liban, et aux cazas de

Hasbèyâ et de Râchèyâ, sur le *Djèbèl Chéïkh*. Les plaines de Ba'albèk et de *la Béqâ'a* diffèrent peu de celle de Damas sous le rapport de la constitution du sol et de sa fertilité, mais leur altitude plus considérable (800 m. en moyenne) en rend le climat plus froid; les hivers sont relativement assez rigoureux; les neiges qui tombent en abondance se maintiennent durant trois mois de suite sur la terre; aussi la culture des céréales s'y fait-elle sans l'aide des irrigations. C'est la véritable région de la vigne vinifère, des céréales, de la betterave saccharifère et des plantes industrielles du Nord.

Les deux cazas de Hasbèyâ et de Râchèyâ diffèrent de ces deux zones par des terres moins productives et des hivers plus durs.

Enfin la troisième région se compose de la vallée du *Jourdain* qui ne s'élève au-dessus du niveau de la mer Méditerranée qu'à partir du *bahr èl-Houlèh* (ancien lac Mérom) en amont, jusqu'aux sources de ce fleuve, et se trouve beaucoup au-dessous dans presque tout le reste du parcours. Cette profondeur de la vallée du *Jourdain* (*èl-Ghor*) est la principale cause de la température presque invariable qui y règne. L'hiver y est inconnu et la chaleur dépasse parfois + 55° centigrades. C'est la région de la canne à sucre, de l'indigotier, des épices. Le *Jourdain*, dont les méandres se multiplient à l'infini, donne à toute la vallée d'*èl-Ghor* une extrême fécondité et en fait une des contrées les plus productives.

La plaine de Damas, qui fait partie de la première de ces trois régions, est partagée entre trois cazas : *Damas*, *Doumâ* et *Ouadi ul-Adjèm*.

Le mèrkèz-caza de Damas ne comprend que la seule ville de Damas (*Châm-i Chérif*) avec les jardins d'alentour (*èl-Ghoûtha*, 29 villages) et une partie de la plaine (*èl-Mèrdj*, 25 villages). On y cultive l'abricotier et toutes sortes d'arbres fruitiers qui donnent lieu à un grand commerce de pâtes de fruits, de confitures, de fruits confits et de fruits frais et secs; l'olivier, le chanvre et les légumes.

Dans le caza de Doumâ, on compte 416.038 *deunum* de terres arables cultivées et 417.160 dans le caza de Ouadi ul-Adjèm,

soit ensemble env. 76.600 hectares. La terre arable est formée d'alluvions; sa consistance est faible; elle est siliceuse avec prédominance du calcaire, exempte de cailloux, facile à travailler, perméable à l'eau et de bonne fertilité, convenant mieux à l'orge qu'au blé.

La valeur d'un terrain s'établit, en Syrie, d'après la quantité d'eau dont peut disposer le cultivateur, car, les pluies ne commençant qu'en décembre et cessant totalement dès les premiers jours de mars, si durant cet intervalle de temps elles ne tombent pas en assez grande quantité, ce qui arrive souvent, les blés, les orges, semés sur des terrains manquant d'eau, ne peuvent atteindre tout leur développement. Dans ce cas, la récolte manque; il faut donc prévoir cet aléa et en tenir compte dans l'estimation du prix du terrain arable.

Sur cette base, les terres sont classées en trois catégories, dont la valeur moyenne est établie comme suit :

1re catégorie :	350	piastres le *deunum*,	soit	env.	880	fr.	l'hectare,
2e —	175	—	—		440	—	—
3e —	75	—	—		188	—	—

Dans la première catégorie sont rangées les terres naturellement riches qui peuvent être irriguées; à la seconde appartiennent celles de fertilité médiocre, dans la formation desquelles domine l'élément calcaire, mais qui peuvent être irriguées; la troisième comprend tous les terrains riches ou pauvres manquant d'eau pour les irrigations.

Certains terrains placés dans des circonstances exceptionnelles, très favorables, tels que de petits champs appartenant à des villages riches et populeux, sont vivement recherchés par les *fellahs* qui ont réalisé des économies et qui veulent cultiver ces champs à leur propre compte. La valeur d'un *deunum* de ces terrains peut s'élever jusqu'à 1200 piastres, soit env. 3.000 fr. l'hectare.

Le système de culture en usage consiste dans un assolement triennal qui se résume comme suit :

	1re ANNÉE	2e ANNÉE	3e ANNÉE
1re sole	Blé, orge, pois chiche, etc.	Maïs, coton, sésame, etc.	Jachère.
2e sole	Maïs, sésame, coton, etc.	Jachère.	Blé, orge, gesse, etc.
3e sole	Jachère.	Blé, orge, vesce, etc.	Maïs, coton, sésame, etc.

En l'état actuel des ressources agricoles du pays, ce système est considéré par les agronomes comme assez bien combiné au point de vue de l'alternance. Il est rationnel, et il s'imposera à l'agriculteur tant que les cours d'eau ne seront pas canalisés convenablement, de façon à lui fournir toute l'eau dont il a besoin pour ses cultures d'été.

Actuellement, le revenu brut de la terre peut être estimé à 15,5 pour 100 de la valeur foncière. Le capital engagé dans des opérations agricoles en Syrie donne un revenu net de 9 pour 100. Le revenu brut étant de 15,5 pour 100, la part des bénéfices de la main-d'œuvre et autres facteurs de la production agricole est donc de 6,5 pour 100 du revenu total. Ces résultats, très satisfaisants pour le simple particulier, le sont beaucoup moins au point de vue de l'agriculture nationale, car il résulte du système d'assolement adopté, bien que rationnel en l'état présent, qu'un tiers des terres arables reste improductif chaque année, tandis qu'un autre tiers est employé bien moins fructueusement qu'il ne serait désirable, et que la production du dernier tiers restant la même est, pour d'autres causes, au-dessous de ce qu'on serait en droit d'espérer. Ainsi le revenu brut actuel des terres arables, réparti sur la totalité de ces terres, est en réalité dix fois au-dessous de ce que produit l'agriculture sur une égale quantité de terres arables dans les pays où elle est mieux pratiquée. Ce fâcheux état de choses serait facilement amélioré par la canalisation des cours d'eau, l'emploi d'instruments perfectionnés, une fumure plus judicieuse des terres, la culture de produits agricoles d'un revenu brut élevé, etc., qui feraient plus que décupler la production totale et augmenteraient en même temps sa valeur. Ces réformes, dont les deux principaux facteurs sont déjà adoptés en principe et mis en pratique dans plus d'une

localité, seraient le crédit agricole et l'instruction donnée aux agriculteurs, tout en ne modifiant pas très sensiblement le chiffre suffisamment rémunérateur de l'intérêt du capital employé en exploitations agricoles, qui sera toujours d'environ 9 pour 100, augmentera le revenu net total de ce capital en proportion même de l'augmentation énorme de la richesse nationale et de celle du Trésor public.

Orges. — Deux variétés d'orge sont cultivées dans la plaine de Damas : l'orge *arabi* et l'orge *roumi*. La première variété demande une terre dont la consistance ne soit pas trop légère, qui soit riche et puisse être abondamment arrosée; son grain est beaucoup plus farineux que celui de l'orge *roumi*; trois mesures d'orge *arabi* pèsent autant que quatre d'orge *roumi*. Peu abondante, la paille de l'orge *arabi* est tendre et plaît aux bestiaux. La moyenne du prix de cette orge sur le marché de Damas est de 12^{p},50 (= 2^{fr},87) le kilé de Constantinople (37 litres).

La variété *roumi* se contente d'une terre légère, peu fertile, mais elle exige d'abondantes irrigations durant tout le cours de sa végétation, son grain est léger, peu farineux, mais plus productif qus celui de l'*arabi*. Sa paille est longue, abondante et grossière. Le prix moyen du *kilé* (37 litres) d'orge *roumi*, à Damas, est de 8^{p},25 (= 1^{fr},89).

La culture principale des cazas de *Doumâ* et de *Ouadi ul-Adjém*, c'est-à-dire de la plaine de Damas, est celle de ces deux orges, préférablement à celle du blé qui n'occupe que 25 à 30 pour 100 des terrains consacrés aux céréales d'hiver. La raison de cette préférence est la proximité de la ville de Damas, qui consomme des quantités d'orge considérables, soit pour la nourriture des chevaux de race qu'on élève dans la ville même, soit pour celle des bêtes de somme qui transportent ses produits d'exportation et les articles importés du dehors.

Blé. — Le blé cultivé dans la plaine de Damas se nomme *bélédi*; c'est, comme ce nom l'indique, une variété locale. Il est tendre et très farineux, mais sa farine n'est pas très blanche. La plante atteint, en proportion de la fertilité des terrains et de

l'abondance des irrigations, de $1^{m},20$ à $1^{m},50$ de hauteur. Un *kilé* de ce blé vaut à Damas de 19 à 24 piastres, soit env. $13^{fr},36$ l'hectolitre en moyenne. Le poids de ce même *kilé* de blé *bèlèdi* étant de 30 kilos, le prix moyen des 100 kilos ressort à $16^{fr},48$, soit env. $164^{fr},80$ la tonne. La paille de ce blé, quoique moins tendre que celle de l'orge *arabi*, est préférée par les *fellahs*. Toutefois, c'est dans les constructions qu'on l'utilise le plus pour rendre liant le mortier. La charge de chameau de 150 à 200 oqqe de cette paille vaut en moyenne de 19 à 28 piastres ; la même charge de paille d'orge vaut 5 piastres de plus.

Le blé et l'orge sont semés sur jachère, préparée par cinq labours successifs, le premier après l'enlèvement des plantes industrielles et le second en décembre pour faire profiter la terre des pluies. En mars de l'année suivante on donne un labour transversal aux deux premiers ; dans le même sens que ceux-ci, un quatrième labour a lieu en juin ; enfin le dernier est effectué à la fin d'octobre. Ensuite on herse, puis en novembre on sème. Ces labours donnés à la jachère suppriment complètement les mauvaises herbes et rendent tout binage inutile. Avant le dernier, on porte en septembre, soit pour l'orge ou pour le blé, du fumier que l'on étend jusqu'en octobre ; on l'enfouit d'un coup de charrue en novembre au moment même de semer.

Les semailles se font à la main, à raison de 8 à 9 kilé (env. 333 litres) par hectare pour le blé et un peu plus pour l'orge. Les semeurs sont très inhabiles ; ils sèment à petite volée et ne savent pas profiter du vent pour éparpiller les grains également sur toute la surface du champ. Douze jours après les semailles commencent les arrosages qui sont continués par intervalles de neuf à quinze jours, sauf durant les grandes pluies de janvier et février jusqu'au 15 ou 20 avril, époque de la moisson. Le système d'irrigation est d'une grande simplicité. On divise le terrain en autant de carrés nommés *maskabè* qu'il contient de fois 100 m. ; les quatre faces de ces *maskabè* sont endiguées au moyen de planches, opération où excellent les cultivateurs ara-

bes, puis on arrose successivement chaque carré par submersion.

Le rendement moyen de l'orge dans les terrains de la première catégorie est de 57 hectolitres et demi à l'hectare, soit plus de 17,26 pour 1 ; il est de 47 hectolitres à l'hectare, soit env. 14,26 pour 1, dans les terrains de la deuxième catégorie. Quant aux terrains de la troisième catégorie, qui ne peuvent être irrigués, leur rendement varie suivant la plus ou moins grande quantité de pluies et l'époque où tombent ces pluies.

Moisson. — Le temps de la moisson de l'orge commence, dans la plaine de Damas, vers le 20 avril, comme il vient d'être dit; celle du blé a lieu dix jours plus tard. La moisson est faite par des hommes et des femmes, à l'exclusion des enfants qui sont exempts de ce travail.

Deux systèmes y sont employés ; l'un consiste à engager des journaliers payés à raison de 6 piastres (= 1fr,38) par homme et 2p,50 (= 0fr,57) par femme, avec nourriture, et de 8 piastres (= 1fr,84) par homme et 5 piastres (= 1fr,15) par femme, sans nourriture; le second système consiste à s'entendre avec le chef d'une équipe d'ouvriers, qui prend à forfait la moisson et l'exécution de travaux subséquents, tels que sarclages et binages des cultures d'été.

Les moissonneurs travaillent de neuf à dix heures par jour. Ils se mettent à la besogne vers 5 heures du matin, prennent leur repas à 11 heures, se reposent jusqu'à 2 heures après midi à cause de la grande chaleur, et reprennent alors leur journée qu'ils terminent le soir vers le coucher du soleil. Quand la moisson est donnée à forfait, le propriétaire se réserve le droit de surveiller les ouvriers afin qu'ils coupent les tiges près de terre et ne laissent point d'épis sur pied, etc. Le moissonneur coupe le blé au moyen d'une sorte de faucille grossièrement façonnée nommée *mindjèl* et le laisse derrière lui. Un domestique de la ferme le ramasse aussitôt, le dépose au fur et à mesure sur un filet de cordes à mailles très larges, et, quand ce filet est rempli, il l'enroule de façon que le blé se trouve lié en grosses bottes qu'on charge sur un chameau pour le transporter sur l'aire où

se fera le battage. Un seul ramasseur suffit à six moissonneurs.

Les deux modes de moisson, soit à la journée, soit à la tâche, présentent tous deux des inconvénients qui contre-balancent leurs avantages respectifs. Le journalier devient paresseux, mais soigne son travail, tandis que le tâcheron le fait plus vite, mais ne le soigne pas toujours. Toutefois, comme la main-d'œuvre devient de plus en plus rare et, par conséquent, plus chère et plus exigeante, les préférences du propriétaire se trouvent, dans certaines années, du côté du travail à la tâche, qui lui assure une réalisation plus prompte de sa récolte et lui permet ainsi de vaquer à ses autres affaires.

Quoique le prix de la main-d'œuvre soit encore très bas relativement à la plupart des autres pays producteurs, le prix de revient de la moisson est plus élevé que dans ces autres pays, car le moissonneur arabe est inhabile, un peu lourd, et son *mindjèl* n'est qu'un outil rudimentaire, fort inférieur à la faux et à la faucille. Un journalier arabe coupe à peine 8 ares de blé par jour; il lui faut donc douze jours et demi pour abattre un hectare. Pour douze jours et demi il touche 100 piastres, soit env. 23 fr. Or, un hectare de blé donnant en moyenne 16 hectolitres à 13fr,35, soit une valeur totale de 213fr,76, on voit que l'abatage actuel absorbe à lui seul plus d'un dixième du produit brut.

Il semblerait, de prime abord, facile de dégrever la moisson de cette lourde charge en employant la moissonneuse. C'est en effet ce qu'un certain nombre de propriétaires du caza de *Béqâ'a ul-'Aziz* font avec succès dans la plaine de la Bèqqa (2e région agricole). Le prix de la journée de travail d'une moissonneuse à deux chevaux leur revient à 33 piastres, comme suit :

Nourriture de 4 chevaux	20 piastres
Gages de 2 ouvriers.	8 —
Amortissement et frais accessoires de la machine.	5 —
Total :	33 piastres

Soit env. : 7fr,59,

La moissonneuse coupe, par journée de travail de dix heures, 3 hectares de blé qui, moissonnés à la main, reviennent à 300 piastres, soit env. 69 fr. C'est donc une économie de 20fr,70 par hectare.

Malheureusement, dans toutes les autres parties de la Syrie où l'introduction des moissonneuses a été tentée, on s'est heurté à une foule de difficultés, dont trois, bien qu'en apparence aisées à résoudre, sont, en l'état actuel du pays, à peu près insurmontables. On ne saurait les trancher en peu de temps. En effet, là où les céréales exigent des irrigations, les endiguements en planches ou *maskabé* arrêtent le fonctionnement de la machine. En second lieu, les chevaux qu'on y attelle, n'étant pas plus habitués que leurs conducteurs à ce nouveau genre de travail, effrayés du bruit qu'il fait, se cabrent et deviennent bientôt rétifs. Enfin, en cas de rupture d'une pièce essentielle de la machine, on ne peut la remplacer, car il n'en existe aucun dépôt dans le pays. Il faudrait donc, avant tout, enseigner aux cultivateurs un mode d'irrigation nouveau, former des attelages convenables ainsi que des ouvriers habiles à les conconduire et à manœuvrer la moissonneuse, et créer des dépôts de pièces de rechange. Après cela, il restera encore en Syrie bien des contrées où la moissonneuse ne pourra être employée, par exemple les montagnes du Haourân.

Le mode de dépiquage usité en Syrie est le même que dans toute l'Asie Mineure. Malgré toute sa défectuosité, et bien que la rareté toujours croissante de la main-d'œuvre le rende de plus en plus onéreux, il s'imposera par la force des choses, tant que les grandes batteuses avec locomobile, qui seules répondent aux *desiderata* de l'agriculture syrienne, ne pourront être employées. Ces batteuses, si efficaces pour la bonne préparation commerciale du blé et de la paille, sont d'un prix beaucoup trop élevé pour un seul propriétaire, et le manque de routes agricoles ne permet pas, à des entrepreneurs auxquels de pareilles opérations procureraient de très grands bénéfices, de parcourir le pays avec une de ces machines pour effectuer successivement de ferme en ferme le battage des moissons.

Autres cultures d'hiver. 1° — *Djibâni.* — Le *djibâni*, variété de vesce (*vicia sativa*), cultivée dans toute la Syrie où elle sert à la nourriture des bestiaux et particulièrement à celle des bœufs pour lesquels le bon fourrage qu'elle produit est exclusivement réservé, se sème vers la fin de décembre et au commencement de janvier, à raison de 100 oqqe (= 128 kilos environ) par hectare, sur des terres médiocres où le blé et l'orge viennent mal. Sa culture exige peu de soins. La récolte a lieu vers le 15 avril et donne par hectare un produit moyen de 1000 oqqe (= 1282 kilos environ) de grain et 3.500 oqqe (= 13.848 kilos env.) de fourrage. Les opérations de la décortication du *djibâni* sont les mêmes que celles du dépiquage du blé.

2° — *Kèrsènè.* — Le *kèrsènè*, variété de gesse d'hiver (*lathyrus cicera*) réussit comme le *djibâni* sur des terres médiocres de toute nature. On le sème en ligne vers décembre à raison de 200 oqqe (= 256 kilos) par hectare. La récolte a lieu dans la première quinzaine d'avril. Elle est en moyenne de 2.500 oqqe (= 3.200 kilos environ) de graine et de 4.000 kilos de bon fourrage par hectare. La graine est exclusivement consacrée à la nourriture des chameaux, après avoir été concassée, à cause de sa grande dureté.

3° — *Pois chiches.* — La culture du pois chiche est d'une grande importance en Syrie, surtout dans la plaine de Damas. Ses produits ne s'exportent pas, mais les populations urbaines en font une telle consommation qu'il n'est pas exagéré de dire qu'après le blé, c'est le pois chiche qui forme la part principale de leur alimentation. On n'en cultive en Syrie qu'une seule variété. On sème vers la fin de novembre à raison de 80 oqqe (= 102 kilos) par hectare. Le rendement est de 800 oqqe (= 1.026 kilos) de grain et de 2.000 oqqe (= 2.565 kilos) d'excellent fourrage.

4° — *Fèves et lentilles.* — La culture des fèves et des lentilles moins importante que les précédentes, a droit cependant à une mention particulière, car ces graines légumineuses contribuent pour une part notable à l'alimentation des populations urbaines et donnent lieu à des exportations importantes.

La moissonneuse coupe, par journée de travail de dix heures, 3 hectares de blé qui, moissonnés à la main, reviennent à 300 piastres, soit env. 69 fr. C'est donc une économie de 20fr,70 par hectare.

Malheureusement, dans toutes les autres parties de la Syrie où l'introduction des moissonneuses a été tentée, on s'est heurté à une foule de difficultés, dont trois, bien qu'en apparence aisées à résoudre, sont, en l'état actuel du pays, à peu près insurmontables. On ne saurait les trancher en peu de temps. En effet, là où les céréales exigent des irrigations, les endiguements en planches ou *maskabé* arrêtent le fonctionnement de la machine. En second lieu, les chevaux qu'on y attelle, n'étant pas plus habitués que leurs conducteurs à ce nouveau genre de travail, effrayés du bruit qu'il fait, se cabrent et deviennent bientôt rétifs. Enfin, en cas de rupture d'une pièce essentielle de la machine, on ne peut la remplacer, car il n'en existe aucun dépôt dans le pays. Il faudrait donc, avant tout, enseigner aux cultivateurs un mode d'irrigation nouveau, former des attelages convenables ainsi que des ouvriers habiles à les conduire et à manœuvrer la moissonneuse, et créer des dépôts de pièces de rechange. Après cela, il restera encore en Syrie bien des contrées où la moissonneuse ne pourra être employée, par exemple les montagnes du Haourân.

Le mode de dépiquage usité en Syrie est le même que dans toute l'Asie Mineure. Malgré toute sa défectuosité, et bien que la rareté toujours croissante de la main-d'œuvre le rende de plus en plus onéreux, il s'imposera par la force des choses, tant que les grandes batteuses avec locomobile, qui seules répondent aux *desiderata* de l'agriculture syrienne, ne pourront être employées. Ces batteuses, si efficaces pour la bonne préparation commerciale du blé et de la paille, sont d'un prix beaucoup trop élevé pour un seul propriétaire, et le manque de routes agricoles ne permet pas, à des entrepreneurs auxquels de pareilles opérations procureraient de très grands bénéfices, de parcourir le pays avec une de ces machines pour effectuer successivement de ferme en ferme le battage des moissons.

Autres cultures d'hiver. 1° — *Djibâni.* — Le *djibâni*, variété de vesce (*vicia sativa*), cultivée dans toute la Syrie où elle sert à la nourriture des bestiaux et particulièrement à celle des bœufs pour lesquels le bon fourrage qu'elle produit est exclusivement réservé, se sème vers la fin de décembre et au commencement de janvier, à raison de 100 oqqe (= 128 kilos environ) par hectare, sur des terres médiocres où le blé et l'orge viennent mal. Sa culture exige peu de soins. La récolte a lieu vers le 15 avril et donne par hectare un produit moyen de 1000 oqqe (= 1282 kilos environ) de grain et 3.500 oqqe (= 13.848 kilos env.) de fourrage. Les opérations de la décortication du *djibâni* sont les mêmes que celles du dépiquage du blé.

2° — *Kèrsènè.* — Le *kèrsènè*, variété de gesse d'hiver (*lathyrus cicera*) réussit comme le *djibâni* sur des terres médiocres de toute nature. On le sème en ligne vers décembre à raison de 200 oqqe (= 256 kilos) par hectare. La récolte a lieu dans la première quinzaine d'avril. Elle est en moyenne de 2.500 oqqe (= 3.200 kilos environ) de graine et de 4.000 kilos de bon fourrage par hectare. La graine est exclusivement consacrée à la nourriture des chameaux, après avoir été concassée, à cause de sa grande dureté.

3° — *Pois chiches.* — La culture du pois chiche est d'une grande importance en Syrie, surtout dans la plaine de Damas. Ses produits ne s'exportent pas, mais les populations urbaines en font une telle consommation qu'il n'est pas exagéré de dire qu'après le blé, c'est le pois chiche qui forme la part principale de leur alimentation. On n'en cultive en Syrie qu'une seule variété. On sème vers la fin de novembre à raison de 80 oqqe (= 102 kilos) par hectare. Le rendement est de 800 oqqe (= 1.026 kilos) de grain et de 2.000 oqqe (= 2.565 kilos) d'excellent fourrage.

4° — *Fèves et lentilles.* — La culture des fèves et des lentilles moins importante que les précédentes, a droit cependant à une mention particulière, car ces graines légumineuses contribuent pour une part notable à l'alimentation des populations urbaines et donnent lieu à des exportations importantes.

Cultures d'été. — 1° *Maïs.* — Les cultures d'été, en Syrie, sont, par ordre d'importance, le maïs, le chanvre, le tabac, le coton, etc.

On cultive, en Syrie, deux variétés de maïs, l'une à *grain blanc*, l'autre à *grain jaune*. La culture du maïs à grain jaune est plus générale; sa farine, mélangée à celle du blé, lui communique une légère teinte dorée très appréciée chez les Syriens. On sème les deux variétés en avril sur ligne à 30 centimètres de distance. Cette distance est soigneusement conservée entre les plants, dans tous les sens, en éclaircissant le champ quand les jeunes tiges ont atteint 40 centimètres de hauteur. Les pieds arrachés sont donnés comme fourrage vert au bétail. Les champs de maïs sont arrosés par intervalles de huit à douze jours et reçoivent, durant tout le cours de la végétation, trois sarclages et trois binages, dont chacun est pratiqué quelques jours après un arrosage. En août, quand les épis femelles sont fécondés, on arrache les épis mâles qu'on fait manger aux bestiaux. Au mois de septembre a lieu la récolte des épis de maïs, après laquelle on lâche dans les champs le gros bétail qui mange la feuille et laisse la tige offerte gratis à qui veut bien l'arracher pour s'en servir comme combustible en hiver. Les deux variétés de maïs atteignent à maturité $1^m,60$ et $1^m,80$ de hauteur. Elles rendent par hectare 5.000 oqqe (= 6.414 kilos) de grain, valant env. 5.000 piastres (= 1150 fr.)

2° — *Chanvre.* — Un certain nombre de villages des environs de Damas trouvent très avantageuse la culture du chanvre commun, moins pratiquée dans les autres parties du mèrkèz-sandjaq et dans les sandjaq de Hamah et du Haourân et tout à fait négligée dans celui du Ma'ân. Les terres consacrées au chanvre dans les villages susdits sont les plus fertiles de la plaine de Damas et les mieux arrosées durant l'été. Elle valent en moyenne 2.000 fr. l'hectare. La culture du chanvre et les opérations du rouissage n'ont rien de particulier; le trillage se fait à la main, et les chênevottes servent au chauffage des fours de la ville de Damas. La filasse provenant de ces villages n'est pas exportée; c'est à Damas même qu'elle est transformée en cordages, cordes, cor-

dons, ficelles de tout genre et de toute grosseur, recherchés dans toute la Syrie. Le *qantâr* de 200 oqqe (= 256 kilos) de cette filasse peignée se vend 1000 piastres (= 230 fr.); non peignée, elle ne vaut que 700 piastres (= 161 fr.) le *qantâr*. A elle seule, la petite banlieue de Damas tire de la culture du chanvre commun un revenu annuel de 15.000 livres turques, soit env. 345.000 fr.

3° — *Coton*. — La culture du coton n'a qu'une faible importance relative dans le vilayet de Syrie. On y cultive généralement une variété nommée *bèlèdi*, c'est-à-dire d'origine locale, mais qui paraîtrait plutôt être exotique et dégénérée. La soie en est courte, lustrée et forte, comme celle de la variété cultivée à Jérusalem. On s'en sert principalement en Syrie pour remplir les matelas et les sofas.

4° *Sésame*. — On cultive en Syrie deux variétés de sésame : celle à *grain blanc* et celle à *grain rouge*. On les sème à la fin de mars dans des champs qui viennent d'être occupés par une céréale. Le grain étant fort petit, comme on le sait, on le mêle à deux fois son volume de terre fine et sèche, qu'on emprunte aux fourmilières et aux taupinières fort nombreuses. Préalablement aux semis, on prépare le terrain par de profonds labours et on le divise en *maskabé* (voir p. 336 à la culture des céréales); on l'arrose, puis on le laisse passer huit jours, puis on le sème, on donne un léger coup de charrue pour enfouir le grain, et l'on passe le rouleau. On sarcle dès que le sésame a 10 centimètres; huit à douze jours après on arrose pour la dernière fois. Un second sarclage a lieu en mai, et la récolte se fait en juin par arrachage. Les plants arrachés sont liés en bottes qu'on dresse en moyettes pour que les grains mûrissent et que le calice s'ouvre; on secoue alors les bottes et les grains tombent. Le grain du sésame est largement employé dans toute la Turquie et surtout en Syrie. On en saupoudre, s'il est permis de parler ainsi, différentes sortes de pains et de pâtisseries. On en fait un nougat nommé *thahin hèlva-si* dans la fabrication duquel entre aussi le tourteau qui reste après la fabrication de l'huile de sésame. Les populations syriennes et généralement tous les Orientaux goûtent beaucoup ce nougat et les autres friandises où entre

le sésame. Toutefois le principal produit retiré de ce grain est son huile, très abondante (90 pour 100), qui peut servir à une multitude d'usages dans l'économie domestique. On pourrait aussi se servir des feuilles qui sont mucilagineuses. Le kilé de sésame de 37 litres se vend à Damas de 42 à 50 piastres (9fr,66 à 11fr,50).

5° — *Vigne.* — La vigne est cultivée avec succès dans toute la Syrie, mais seulement dans bien peu de régions au point de vue de la production des vins, à laquelle pourtant elle serait éminemment propre par la nature de ses terrains, leur situation favorable et leur fertilité. La plupart des vins qu'elle produit actuellement sont de peu de valeur pour l'exportation. Sous ce rapport, les vins de la plaine de Damas et autres, consommés sur place, n'ont pas d'importance commerciale. C'est seulement jusqu'ici, dans la plaine de la Bèqqa, à Chtora, dans le caza de Béqâ'a ul-'Aztz, que les résultats obtenus dans la culture de la vigne ont récompensé les efforts des viticulteurs. On y arriva en remplaçant le système dit *en cheintre* par un système moins long, plus productif, se rapprochant de celui de la vigne sur souche, et en faisant choix des meilleurs cépages, tant indigènes qu'étrangers. Ces résultats suffisent déjà à démontrer que l'avenir agricole de la Syrie ne réside pas moins dans la culture de la vigne en vue de la production des vins d'exportation que dans la culture des céréales, et que cette nouvelle production ne sera pas une moindre source de richesse pour le pays.

Le produit actuel des vignes de *Chtora* est toujours supérieur d'un tiers, en raisin, à celui des vignes en *cheintre.*

Parmi les cépages indigènes, les viticulteurs de la Béqâ'a ont choisi le cépage blanc dit *sèrëïni*, dont le vin dose de 13° à 15° au gleucomètre, et le cépage noir dit *zéïtouni*, plant riche en sucre et donnant les meilleurs vins. Ils cultivent aussi plusieurs excellents cépages étrangers qu'ils traitent comme dans leur pays d'origine, à raison de 7 à 8.000 plants par hectare taillés à court bois. Ces plants se comportent très bien à Chtora et donnent de 60 à 80 hectolitres à l'hectare d'un vin fin, solide et qui s'améliore en vieillissant. Malheureusement, on n'a qu'une fai-

ble quantité de ces plants étrangers, mais leurs propriétaires conservent précieusement les moindres sarments provenant de la taille, dont ils font des pépinières. On cite, parmi ces cépages, le *pineau de Bourgogne*, l'*alicante* d'Espagne, ces derniers provenant de plants acclimatés en France, le *muscatel*, etc., etc.

Le système de vinification employé à Chtora est celui de France avec de légères modifications exigées par les influences climatologiques. On y fait de très bons vins de table dosant 11° à 12° d'alcool, qui s'améliorent en vieillissant sans acquérir toutefois ce haut degré de finesse qui caractérise les meilleurs crus de France et de Hongrie. Après un an de tonneau, les vins de la Béqâ'a sont mis en bouteille, étiquetés et vendus à Beyrouth à raison de 12 fr. la douzaine. Lorsqu'ils ont deux ou trois ans de bouteille, leur prix est double.

Les vignerons de presque tous les autres cazas et sandjaq du vilayet de Syrie se bornent à la production du raisin, en partie consommé sur place, en partie exporté frais ; ils en font sécher d'assez fortes quantités, soit pour la consommation des grandes villes syriennes, soit pour l'exportation en Turquie et à l'étranger. A lui seul, le caza de Salt exporte à Damas et à St-Jean d'Acre 38.460 kilos de raisins secs, sans préjudice d'une énorme consommation locale à l'état frais.

Blés du Haourân. — Bien que tout ce qui précède s'applique à peu près également à tous les sandjaq du vilayet de Syrie, les blés du Haourân exigent, par leur qualité supérieure et l'extrême abondance de la production de ce sandjaq, une mention toute spéciale.

Si la plaine de Damas peut être appelée le délicieux jardin de la Syrie, le Haourân, plaine ou montagne également fécondes, en est le riche grenier. Son sol convient admirablement à la culture du blé. Dans les cazas d'*Adjloûn* et de *Qonéïtra*, le rendement moyen est de 10 pour 1 seulement ; il est de 15 pour 1 dans le *Djèbèl Druzi* (montagne du Haourân) ; dans le caza de *Dèra'â*, le blé rend jusqu'à 20 pour 1 ; il en est de même dans la plaine d'*èn-Nouqra*, et les cultivateurs druzes assurent que,

dans plus d'une autre localité, son rendement atteint souvent 50 pour 1. Le rendement de l'orge, disent-ils, est trois fois supérieur à celui du blé; mais le maïs rend, selon eux, seulement 100 pour 1 dans le Haourân, tandis que, d'après l'opinion générale, le rendement moyen du maïs, en Turquie, est de 300 pour 1.

Quoi qu'il en soit, la production moyenne des céréales, blé, orge et maïs, est de plus de 25 millions de *Moudd*, mesure de capacité qui équivaut à 17[l],60, soit env. 4.400.000 hectolitres, qui, à raison de 30 kilos pour 37 litres, équivalent à 356.760 tonnes environ. Les blés du Haourân sont des blés durs qui valent, en moyenne, à Damas et aux ports d'embarquement, 180 fr. la tonne. La part de ces blés dans la production totale en céréales du sandjaq est, en chiffres ronds, de 160.000 tonnes (chiffre approximatif : 159.567.540 kilos).

Une partie de la récolte est consommée sur place, mais elle se compose surtout d'orge et de maïs. Les blés, à l'exception d'une réserve pour les mauvaises années et pour les semailles, sont presque tous exportés : 3.000.000 de *moudd* sont dirigés sur Damas, où la moitié sert à la consommation de cette ville et l'autre moitié est convertie en farine, à destination de Beyrouth et de l'Égypte; 8.500.000 *moudd* sont expédiés en nature à St-Jean d'Acre pour l'étranger et les îles de l'Archipel; 200.000 *moudd* sont vendus à Zahlèh, Mo'allaqa et autres centres voisins du Liban, et 600.000 autres *moudd* sont expédiés dans diverses directions. Le blé seul est exporté en grand. Le petit cultivateur le vend et se nourrit de farine d'orge et de maïs. L'orge est, en outre, la principale nourriture du bétail. Les prix moyens sur place sont d'environ 9[fr],37 l'hectolitre de blé; 5[fr],62 l'hectolitre d'orge et 4[fr],68 l'hectolitre de maïs; soit, à raison de 30 kilos pour 37 litres, 75[fr],97 la tonne de blé, 45[fr],56 la tonne d'orge et 37[fr],94 la tonne de maïs.

Durant cinq mois, chaque année, l'exportation des produits du sol du Haourân donne lieu à un mouvement de départ journalier moyen de 6.000 chameaux chargés de 210 kilos chacun, soit ensemble 1.260 000 kilos, ce qui fait ressortir pour

les cinq mois une exportation totale de 189.000 tonnes de blé, orge, maïs et autres grains. Le prix des transports étant fort élevé, comme on le verra plus loin, le producteur traite le plus souvent à forfait avec le chamelier et lui abandonne, comme prix du transport, la moitié des céréales transportées. De cette façon les agriculteurs du Haourân, déduction faite des divers frais de culture et des impôts divers, ont, pour tout revenu net, à peine un cinquième de la valeur de leur récolte. Fort heureusement, cette situation misérable ne tardera pas à s'améliorer lors de la mise en exploitation très prochaine du chemin de fer de Beyrouth-Damas-Haourân et de celui de St-Jean d'Acre-Damas avec embranchements sur Naouâ, Bosra et autres points. Le fonctionnement de ces deux lignes forcera sans aucun doute les chameliers à baisser considérablement leur prix, et, si l'on supposait même qu'ils parvinssent, comme cela est arrivé pour les chemins de fer de Smyrne, à soutenir quelque temps la concurrence, le producteur n'en profiterait pas moins.

Dîme des céréales. — La dîme des céréales, calculée sur une moyenne de cinq années, dans l'ensemble du vilayet de Syrie, rapporte 87.537.720 de piastres par an, soit env. 20 millions de francs.

Chacun des quatre sandjaq du vilayet participe dans ce rendement dans la proportion ci-après :

Sandjaq de Damas.	21.803.295 piastres
— de Hamah	17.054.000 —
— du Haourân.	34.293.302 —
— de Ma'ân	14.387.123 —
TOTAL . . .	87.537.720 piastres

Bestiaux. — L'élève du bétail est largement pratiqué dans les quatre sandjaq du vilayet de Syrie. Il est impossible d'en évaluer exactement le produit, parce que la majeure partie de cette exploitation, surtout en ce qui concerne les chevaux et les chameaux, est faite par les nomades, sur la plupart desquels

on n'a nul moyen de contrôle. On verra ci-dessous, en comparant la production due aux tribus régulièrement campées et payant la taxe à la production des populations rurales fixes, combien celle-là est supérieure à celle-ci.

Évaluée aussi approximativement que possible, la production moyenne annuelle de l'élève du bétail en Syrie est comme suit :

	ESPÈCES	TOTAUX PAR ESPÈCES		ESPÈCES	TOTAUX PAR ESPÈCES
GROS BÉTAIL	Bœufs et vaches . .	1 529.450	PETIT BÉTAIL	*Report* . . .	1.736.124
	Buffles	69.452		Chèvres et moutons	1.747.750
	Chevaux	29 870			
	— de race .	9.427			
	Anes	49 515	VOLAILLE	Poules	411 600
	Mulets	35 370		Canards	20.000
	Chameaux	13.040		Dindons	20.610
	A reporter . .	1.736.124		ENSEMBLE . . .	3.936.084

Ce tableau sera décomposé plus loin aux chapitres respectifs pour montrer la part afférente à chaque sandjaq.

Le caza du *Djèbèl Haourân* ou *Djèbèl Druzi* (montagne des Druzes) produit à lui seul env. 260.000 têtes de gros bétail (bœufs et vaches) et 600.000 têtes de chèvres et moutons.

En ce qui concerne les chevaux de pure race arabe, dont l'élève avait enrichi plusieurs grandes familles de Damas, il est à remarquer que la loi, édictée en vue d'éviter que l'exportation à l'étranger n'épuisât les ressources du pays par l'accaparement de ses chevaux au dehors, a produit précisément ce que l'on redoutait. L'élève des chevaux pur sang, ne trouvant plus de débouchés rémunérateurs pour ses produits, a été tout à fait délaissé. La production est devenue si faible qu'elle ne répond même plus aux exigences locales, tandis qu'à l'étranger l'impossibilité de se procurer de nouveaux sujets en Syrie et en Arabie a provoqué une recrudescence de l'élève du cheval arabe, dont la production surpasse de beaucoup celle des pays ottomans.

La sollicitude des éleveurs syriens et arabes s'est reportée sur

l'élevage des chameaux plus soigné que partout ailleurs. Les tribus nomades surtout s'en acquittent activement et en retirent de grands bénéfices, particulièrement dans l'exploitation des entreprises de transports. La plus grande partie de la production du vilayet de Syrie est due à ces tribus. Celle de *Néïm*, dont 8 grandes fractions paient la taxe des moutons, chèvres et chameaux, tantôt au caza de Doumâ, tantôt à Qatana, chef-lieu du caza du *Ouadi ul-'Adjèm* (plaine de Damas), est imposée en moyenne pour 36.100 têtes de petit bétail, soit 126.350 piastres (env. 29.000 fr.) et 1140 chameaux, soit 11.400 piastres (2.622 fr.). Quatre fractions de la tribu de *Nafi*, qui acquittent la taxe dans ces deux mêmes cazas, paient en moyenne, à raison de 19.500 têtes de moutons et chèvres, 68.250 piastres (env. 15.700 fr.) et, pour 380 chameaux, 3.800 piastres (874 fr.). Six fractions de la tribu de *Damèn* et la petite tribu de *Noméïrat* acquittent la taxe, tantôt à Doumâ, tantôt à Nabk, à raison de 390 têtes de chameaux, soit 3.900 piastres (897 fr.) et 14.500 moutons et chèvres, soit 50.750 piastres (env. 11.670 fr.).

Dans le sandjaq du Haourân, dont tous les habitants, sauf de rares exceptions, sont cultivateurs et éleveurs, c'est encore aux tribus nomades qu'on doit les plus beaux et les plus nombreux troupeaux de moutons, de chèvres et de chameaux. De plus, neuf de ces tribus s'occupent plus spécialement de l'élève des bœufs et vaches et portent sur les marchés d'excellent beurre. Le plus estimé est celui des nomades du Sèdjah.

Le produit moyen annuel de la taxe des moutons, chèvres, buffles et chameaux du vilayet de Syrie est comme suit :

sud de celle de l'*Oronte* (*nahr él-'Asi*), passe à Ba'albèk et prend sa direction générale au sud Il entre dans le vilayet de Beyrouth par le caza de Saïda (Sidon) après un parcours total d'environ 80 kil. du nord au sud dans le mèrkèz-sandjaq de Damas.

Le *Jourdain* prend ses trois sources, qui sont le *Hasbani*, le *Baniâs* et le *Dân*, au mont Hermon (*djèbèl éch-Chéïkh*). Le *Hasbani* sort du versant ouest de la montagne près de Hâsbèyâ, à 660 m. au-dessus du niveau de la Méditerranée. Le *Baniâs* apparaît au pied du versant sud-est, non loin du village de Baniâs, ancienne Césarée de Philippe, à 460 m. d'altitude. Le *Dân* jaillit à 260 m. au-dessous du *Baniâs*, se réunit à celui-ci, et la petite rivière ainsi formée va trouver son confluent avec le *Hasbani* à 10 kil. en amont et au nord du petit lac de Houlèh, à 2^{m},15 au-dessus du niveau de la Méditerranée. La distance parcourue, à partir de la première source du *Jourdain* près de Hâsbèyâ jusqu'au *bahr él-Houlèh*, est d'environ 50 kil.; c'est là que commence le *Ghôr* ou vallée du *Jourdain*. Déjà, la différence de niveau entre les deux points de départ et d'arrivée de ce faible parcours est environ de 658 m. (13^{m},16 par kilomètre) : elle ne cesse point de s'accroître durant tout le reste du trajet effectué par le fleuve. A son entrée dans le lac de Tibériade, 20 kil. de plus ont été parcourus, et la différence de niveau (ce lac étant à 208 m. *au-dessous* du niveau de la Méditerranée), est alors de 868 m., mais la proportion n'est plus que de 12 m. par kilomètre. Enfin, à l'embouchure du *Jourdain*, dans la mer Morte, la longueur totale du trajet parcouru par ce fleuve, à partir de sa source, est de 190 kil. environ, et la différence de niveau entre ces deux points est de 1.060 m. La proportion se réduit alors, calculée sur le parcours entier, à 5^{m},58 environ par kilomètre. Outre cela, le cours du *Jourdain* décrit une telle multitude de méandres que, si l'on pouvait les faire entrer en ligne de compte, on verrait sans doute que sa longueur réelle est d'au moins le double de sa longueur apparente. On peut expliquer ainsi la vitesse modérée du *Jourdain* et ses effets fertilisants.

Le *Chéri'at èl-Menâdirèh* (ancien *Hieromax*) prend sa source au versant occidental du *djèbèl Haourân* (ancien mont *Alsadamus*) et vient se jeter dans le *Jourdain* à 10 kil. environ de la rive méridionale du lac de Tibériade, après un parcours total d'environ 100 kil. dans le sandjaq du Haourân.

Le *Ouadi-Zèrqâ* (ancien *Yaboq*) prend sa principale source à Rabbath-'Ammon ou Philadelphie, aujourd'hui 'Ammân, dans le caza de Salt. Cette rivière se dirige d'abord vers le nord et parcourt ainsi 50 kil. Arrivée à 10 kil. au sud de *Djèr'ach*, elle change de direction en traçant un arc de cercle vers l'ouest, passe à 20 kil. au nord de la ville de Salt et va se jeter dans le *Jourdain* à 30 kil. au-dessus de son embouchure.

Le *Ouadi-Môdjib* (ancien *Arnon*) marque la limite du pays des Moabites, qui forme aujourd'hui la majeure partie du sandjaq de Ma'ân. Sa source est dans les montagnes qui séparent le Hèdjâz du grand désert de Syrie. Son parcours qui va de l'est à l'ouest est d'environ 110 kil. dans le mèrkèz-caza de Karak, et son embouchure, à l'est de la mer Morte, est située à peu près à égale distance des rives du nord et du sud de ce lac.

Le torrent de *Barèd* part de *Chôbèk*, petite ville du caza de Ma'ân et va se jeter dans la mer Morte à son extrémité méridionale, après un parcours total d'environ 70 kil. dans la direction du sud au nord.

Le *Bârada* (ancien *Chrysorhoas*), ainsi nommé à cause des richesses que ses eaux répandent dans la plaine de Damas, prend sa source sur le versant d'ouest du *djèbèl èch-Charqi* (Anti-Liban), dans le *Ouadi èz-Zèbdâni*, à 1333 m. d'altitude. Il parcourt d'abord cette vallée à travers des lieux arides, peu habités, depuis sa source jusqu'au grand et beau village de Zèbdâni qui occupe un des sites les plus charmants de la Syrie, au centre d'une forêt d'arbres fruitiers entrecoupée de longues allées de peupliers blancs, arbre caractéristique de la contrée. Arrivé là, il change de direction pour franchir la passe entre le *djèbèl èch-Charqi* et le *djèbèl èch-Chéïkh* et adopte celle du nord-ouest au sud-est, que sa branche principale, le *nahr èl-Qanaouat*, continue à suivre dans tout le reste de son parcours. Après un trajet

de 30 kil., parmi les jardins embaumés et la végétation luxuriante qui ont fait surnommer la plaine de Damas « parfum du paradis », « campagne des paons célestes », « collier de beauté », elle rejoint cette ville. Là, deux branches s'en séparent, l'une à droite et l'autre à gauche, tandis que le *nahr èl-Qanaouât* parcourt Damas d'un bout à l'autre, fournit par mille conduits une eau limpide et fraîche à cette multitude de fontaines qui alimentent si abondamment chaque rue, chaque mosquée, chaque maison, chaque jardin, arrose le pied de la citadelle et sort de la ville en se divisant de nouveau en deux branches, dont l'une conserve le nom de *nahr èl-Qanaouât* et l'autre prend celui de *Bârada*, pour aller, à 32 kil. plus loin, se jeter dans le lac dit *bahr èl-'Atabèh*. La longueur totale de ces branches principales du *Bârada* est d'environ 90 kil. Les cinq autres branches de ce fleuve, c'est-à-dire les deux qui s'en sont séparées en amont de Damas et leurs trois subdivisions subséquentes, prennent les noms de *Yesid*, *Taoura*, *Banias*, *'Aqraba* (fleuve des scorpions) et *èl-Mèzzèh*. Elles se perdent dans les lacs *bahr èl-'Atabéh*, *bahr èl-Hidjânèh* et *bahr Bâlâ*. Plusieurs de ces branches et de leurs nombreuses snbdivisions de moindre importance sont des canaux creusés, les uns dès la plus haute antiquité, les autres par les khalifes *èmèvi* (Omniades) et leurs successeurs Abbasides.

Deux affluents du *Bârada* méritent encore d'être cités : le *nahr èl-A'ouadj* et la rivière de *Fidjèh* qui sont les anciens fleuves *Abana* et *Pharphar* de la Sainte Écriture (IV, Reg., v, 12). Ces deux rivières prennent leur source au versant est du *djèbèl èch-Chèïkh*, ancien mont Hermon. La première, le *nahr èl-A'ouadj*, ancien *Abana*, qu'on appelle aussi *rivière du Paradis*, passe à Darèyâ, séjour délicieux, désigné dès les temps les plus reculés sous le nom de « maison du Paradis » précisément à cause de ses excellentes eaux. Elle se jette dans le *Bârada* à 2 kil. environ en aval et à l'est de ce joli village, après un parcours total d'environ 25 kil. du sud-ouest au nord-est.

La rivière de *Fidjèh* est, malgré les apparences, l'affluent le plus considérable du *Bârada*, bien qu'elle s'y précipite actuellement à cent pas à peine du rocher d'où elle jaillit avec im-

pétuosité, à l'endroit nommé *'Aïn-Fidjèh*, « source du Fidjèh », dans le gracieux village de ce nom. En effet, le *Pharphar* était amené jadis jusqu'à Palmyre (Tadmor) par une conduite formée d'un canal souterrain entièrement taillé dans le roc et d'un aqueduc. On peut, du point d'origine du canal, situé à 2 kil. de la source, près de *Ouadi-Besîma*, sur la rive gauche du *Bârada*, suivre son parcours à travers les montagnes et jusqu'au milieu du désert, sur un trajet d'environ 50 kil., point où commençait l'aqueduc dont on voit les restes à Tadmor, dans les ruines de Palmyre. La distance totale entre *'Aïn-Fidjèh*, source du *Pharphar*, et Tadmor dépasse 250 kil. ; son parcours était donc plus du double de celui du *Bârada*. La largeur du canal est d'environ 75 centimètres sur une hauteur de 1 m. 80. On attribue sa construction à Zénobie, reine de Palmyre (267 ap. J.-C.)

Les habitants de Damas venaient autrefois au village de Fidjèh, près de la source du *Pharphar*, dont les eaux fraîches et limpides ont la réputation d'être très saines, pour y passer la saison des cerises, fruits extrêmement rares en Syrie et si abondants à Fidjèh que sous les sultans mamlouks successeurs de Qélaoun (1279-1290), fils de Béïbars, on en expédiait jusqu'en Égypte, où le cerisier ne réussissait pas.

Lacs ; Marais. — Il existe dans le vilayet de Syrie sept lacs principaux, qui sont : dans le mèrkèz-sandjaq de Damas, le *bahr èl-'Atabèh*, le *bahr èl-Hidjânèh* (*bahr èl-Mèrdj*) et le *bahr Bâlâ* ; — dans le sandjaq de Hamâ, le lac de *Homs* ou de *Qatinèh* ; — dans le sandjaq du Haourân, le lac de *Houlèh* (anciennes *eaux de Mèrom*), le lac de *Tibériade* (mer de *Génésareth*) ; — et dans le sandjaq de Ma'ân, la *mer Morte*.

Le *bahr èl-'Atabèh*, le *bahr èl-Hidjânèh* (ou *bahr èl-Mèrdj*) et le *bahr Bâlâ* sont situés dans la partie nord de la plaine de Damas, nommée *èl-Mèrdj*, voisine du Adièt al-Cham ou désert de Syrie. Ils sont peu connus ; le premier a environ 20 kil. de longueur sur une largeur moyenne d'environ 10 kil. ; on lui donne communément env. 50 kil. de tour. Le *bahr èl-Mèrdj*,

éloigné d'environ 10 kil. sud du *bahr èl-'Atabèh*, affecte une forme ronde presque régulière, dont la circonférence est d'environ 36 kil. Le *bahr Bâlâ*, enfin, situé à 12 kil. sud-est du *bahr èl-Mèrdj*, et, suivant cette même orientation, à 20 kil. environ du *bahr èl-'Atabèh*, a la forme d'un cœur dont la pointe est tournée vers le sud-est. Sa plus grande largeur est de 10 kil. et sa plus grande longueur de 13 kil. Dans le voisinage de ces lacs, se trouvent situés plusieurs étangs sans importance. Toute la contrée environnante n'est qu'un vaste marais rempli de grands roseaux (*arundo donax*; canne de Provence, etc.) que les *fellah* coupent et vendent à Damas. Souvent des bandes de brigands et quelquefois même, à ce qu'on prétend, des corps d'armée sont venus se cacher dans ces roseaux. Au sud de ces lacs, croissent aussi en grand nombre des tamaris (*tamarix gallica*), arbustes desquels exsude, par suite de la piqûre du *coccus manniparus*, la sorte de manne dite *manne du mont Sinaï*, dont les Arabes de cette dernière contrée, où les tamaris sont très communs, font leur principale nourriture pendant une partie de l'année.

Une prodigieuse quantité d'oiseaux aquatiques et autres, tels que pélicans, canards et oies sauvages, cigognes, etc., etc., demeurent habituellement dans les fourrés impénétrables de ces marais, avec les sangliers, les tortues, les serpents, les grandes araignées d'eau, les crabes, les caméléons, les geckos. Chaque jour, une foule d'onagres, de gazelles, de chacals, de perdrix, sortent du désert pour venir se désaltérer aux eaux des lacs du Mèrdj de Damas.

A l'est de ces lacs, à l'endroit où le terrain commence à s'incliner vers l'Euphrate, on rencontre le cratère éteint d'un ancien volcan où l'on va chercher les pierres noires et poreuses qui servent à paver les rues de la ville de Damas.

Le lac de *Homs* est situé au sud-ouest de cette ville, à la distance de 10 kil. environ. Sa plus grande longueur est d'environ 17 kil. environ du sud-ouest au nord-est, sur une largeur moyenne de 6 kil. du nord-ouest au sud-est. L'altitude de la plaine de Homs, à cet endroit, est de 450 m. au-dessus du niveau de la Méditerranée. Comme tous les lacs de la Syrie, ex-

cepté la mer Morte, le lac de *Homs* est très poissonneux. Cependant on n'y pêche pas beaucoup, car l'*Oronte*, qui le traverse dans sa plus grande longueur et passe ensuite à Homs, suffit à la faible consommation de poisson des habitants.

Au point où commence *le Ghôr* ou vallée du *Jourdain*, à $2^m,15$ au-dessus du niveau de la mer Méditerranée, est situé le lac de Houlèh (anciennes *eaux de Mérom*). Sa forme est celle d'un triangle à peu près équilatéral, d'environ 7 kil. sur chacune de ses trois faces. Sa profondeur est de 5 à 6 mètres. Des observations thermométriques, faites sur ses bords le 5 mai 1893 par M. Th. Barrois, ont fait ressortir de grandes variations de température dans la même journée, variations qui se produisent en même temps dans l'air ambiant et à la surface du lac. Ces variations, dues à l'influence du soleil et à l'action d'une forte brise du nord-ouest qui s'élève régulièrement dans toute la vallée du *Jourdain* entre 3 et 4 heures après midi, ont été observées comme suit :

MINIMUM DE LA NUIT	MATIN		MIDI	SOIR			
	5 heures	11 heures		1 heure	2 heures	4 heures	5 heures
29°	29°75'	35°	38°	40°	42°	36°	28°5'

M. Deshays, chef des cultures de la colonie agricole israélite de *Yesod-Hamaïla*, installée récemment sur la rive occidentale du lac de *Houlèh*, assure qu'en été le thermomètre s'élève fréquemment au-dessus de 50° centigrades et qu'il a constaté plusieurs fois des températures de 55°.

Le lac de *Tibériade* (déjà décrit au vilayet de Beyrouth, page 39) a été également l'objet d'observations de la part de M. Th. Barrois, relativement à son régime thermique, à sa température et à sa profondeur.

Le résultat de ses observations se résume comme suit :

RÉGIME THERMIQUE. — Date des observations (1893).

1° AIR AMBIANT

DATE ET LIEU DES OBSERVATIONS	MINIMUM DE LA NUIT	MATIN						MIDI	SOIR						MINUIT
		5 heures	6 heures	7 heures	8 heures	9 heures	10 heures		2 heures	3 heures	4 heures	5 heures	7 heures	9 heures	
29 avr. Tibériade	»	»	19°	»	»	»	21°25	»	26°5	28°5	»	»	»	»	»
30 — —	14°5	17°5	»	»	23°	23°8	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1er mai —	16°	19°	»	»	23°5	»	24°75	»	»	»	»	»	»	»	»
2 — —	16°5	17°	»	»	»	23°8	»	»	28°8	»	»	»	»	21°	»
3 — —	16°	18°	»	»	24°5	»	»	»	29°8	35°	»	32°	30°	»	»
4 — —	15°	17°	»	25°25	»	28°	29°3	34°	34°5	»	32°	»	30°	»	30°

2° EAUX DU LAC

	29 avril 10 h. matin	30 avril 8 h. matin	30 avril 9 h. matin	1er mai		2 mai			3 mai 8 h. matin	4 mai		
				8 h. matin	9 h. 45 matin	8 h. 45 matin	2 h. 30 soir	9 h. soir		7 h. matin	8 h. 30 matin	10 h. matin
Air à l'ombre	24°5	23°	23°8	23°5	24°8	23°75	28°8	21°	24°5	25°25	28°	29°25
Surface	21°25	21°75	21°75	23°	23°	23°	26°25	20°75	22°5	23°5	24°25	24°25
5 mètres de profondeur.	»	»	»	21°75	»	»	21°75	»	»	»	»	»
10 — —	»	»	»	19°8	»	»	20°10	»	20°8	»	»	»
15 — —	»	»	»	16°5	16°75	»	»	»	17°25	»	»	»
20 — —	»	»	»	»	»	»	»	»	15°	»	»	»
25 — —	15°	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
30 — —	»	»	»	»	»	»	»	»	15°	»	»	»
40 — —	»	»	»	»	»	»	»	»	14°5	14°5	»	»

La profondeur du lac de Tibériade ne dépasse pas un maximum de 47 m. Son altitude est de 208 m. *au-dessous* du niveau de la Méditerranée et de 192 m. au-dessus du niveau de la mer Morte. La température élevée de ses eaux (15° centigrades à partir de 20 jusqu'à 30 m. de profondeur) s'explique par sa latitude méridionale, son altitude et le déversement continu dans ce lac de nombreuses sources thermales, dont les principales (citées plus haut, page 331) sont à 25°, 32 et 62° centigrades.

La *mer Morte* ou *lac Asphaltite*, dont le nom actuel est *bahr Loût* (mer de Loth), appartient à deux grandes circonscriptions administratives. Le mutèsarriflik de *Qouds-i Chérif* (Jérusalem) en contient la moitié, à l'ouest; l'autre moitié, à l'est, fait partie du sandjaq de *Ma'ân*, qui dépendait du vilayet du Hèdjâz avant 1893, date à laquelle il a été incorporé au vilayet de Syrie et augmenté du caza de Salt, jusque-là dépendant du sandjaq du Haourân. Ce lac, si célèbre dans la Bible, reçoit les eaux du *Jourdain* à son extrémité nord, à 32 kil. est de Jérusalem. Son altitude est à 394 m. *au-dessous* du niveau de la Méditerranée; sa profondeur, constatée par sept son dages, n'est que de 100 m. dans toute la partie sud, sur environ 1.000 kil. carrés, espace où l'on suppose que s'élevaient Sodome et les autres villes de la Pentapole. On assure même que les ruines des villes en question ont été vues au fond des eaux de la mer Morte. Dans les parties médianes, la profondeur du lac varie de 200 à 300 et 400 m., et la moyenne est de 300 m. Au nord, près des rives du lac et de l'embouchure du *Jourdain*, des profondeurs de 100 m. sont de nouveau constatées par trois sondages. La longueur de la mer Morte, du nord au sud, est d'environ 80 kil.; sa largeur, de l'est à l'ouest, varie de 7 à 12 et 24 kil., et la moyenne en est de 18 kil.

D'après un pèlerin français qui a visité la Terre Sainte en 1893, et qui s'est baigné dans la mer Morte, rien n'est moins vrai, rien n'est plus fantastique que ces descriptions suivant lesquelles on s'attend à de suffocantes odeurs de soufre et de bitume, à des eaux noires et « visiblement huileuses, entourées de montagnes escarpées portant les marques de la foudre ». En

RÉGIME THERMIQUE. — Date des observations (1893).

1° AIR AMBIANT

DATE ET LIEU DES OBSERVATIONS	MINIMUM DE LA NUIT	MATIN						MIDI	SOIR						MINUIT
		5 heures	6 heures	7 heures	8 heures	9 heures	10 heures		2 heures	3 heures	4 heures	5 heures	7 heures	9 heures	
29 avr. Tibériade	»	»	19°	»	»	»	21°25	»	26°5	28°5	»	»	»	»	»
30 — —	14°5	17°5	»	»	23°	23°8	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1er mai —	16°	19°	»	»	23°5	»	24°75	»	»	»	»	»	»	»	»
2 — —	16°5	17°	»	»	»	23°8	»	»	28°8	»	»	»	»	21°	»
3 — —	16°	18°	»	»	24°5	»	»	»	29°8	35°	»	32°	30°	»	»
4 — —	15°	17°	»	25°25	»	28°	29°3	34°	34°5	»	32°	»	30°	»	30°

2° EAUX DU LAC

	29 avril 10 h. matin	30 avril 8 h. matin	30 avril 9 h. matin	1er mai		2 mai			3 mai 8 h. matin	4 mai		
				8 h. matin	9 h. 45 matin	8 h. 45 matin	2 h. 30 soir	9 h. soir		7 h. matin	8 h. 30 matin	10 h. matin
Air à l'ombre	24°5	23°	23°8	23°5	24°8	23°75	28°8	21°	24°5	25°25	28°	29°25
Surface	21°25	21°75	21°75	23°	23°	23°	26°25	20°75	22°5	23°5	24°25	24°25
5 mètres de profondeur.	»	»	»	21°75	»	»	21°75	»	»	»	»	»
10 — —	»	»	»	19°8	»	»	20°10	»	20°8	»	»	»
15 — —	»	»	»	16°5	16°75	»	»	»	17°25	»	»	»
20 — —	»	»	»	»	»	»	»	»	15°	»	»	»
25 — —	15°	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
30 — —	»	»	»	»	»	»	»	»	15°	»	»	»
40 — —	»	»	»	»	»	»	»	»	14°5	14°5	»	»

La profondeur du lac de Tibériade ne dépasse pas un maximum de 47 m. Son altitude est de 208 m. *au-dessous* du niveau de la Méditerranée et de 192 m. au-dessus du niveau de la mer Morte. La température élevée de ses eaux (15° centigrades à partir de 20 jusqu'à 30 m. de profondeur) s'explique par sa latitude méridionale, son altitude et le déversement continu dans ce lac de nombreuses sources thermales, dont les principales (citées plus haut, page 331) sont à 25°, 32 et 62° centigrades.

La *mer Morte* ou *lac Asphaltite*, dont le nom actuel est *bahr Loût* (mer de Loth), appartient à deux grandes circonscriptions administratives. Le mutèsarriflik de *Qouds-i Chérif* (Jérusalem) en contient la moitié, à l'ouest; l'autre moitié, à l'est, fait partie du sandjaq de *Ma'ân*, qui dépendait du vilayet du Hèdjâz avant 1893, date à laquelle il a été incorporé au vilayet de Syrie et augmenté du caza de Salt, jusque-là dépendant du sandjaq du Haourân. Ce lac, si célèbre dans la Bible, reçoit les eaux du *Jourdain* à son extrémité nord, à 32 kil. est de Jérusalem. Son altitude est à 394 m. *au-dessous* du niveau de la Méditerranée; sa profondeur, constatée par sept son dages, n'est que de 100 m. dans toute la partie sud, sur environ 1.000 kil. carrés, espace où l'on suppose que s'élevaient Sodome et les autres villes de la Pentapole. On assure même que les ruines des villes en question ont été vues au fond des eaux de la mer Morte. Dans les parties médianes, la profondeur du lac varie de 200 à 300 et 400 m., et la moyenne est de 300 m. Au nord, près des rives du lac et de l'embouchure du *Jourdain*, des profondeurs de 100 m. sont de nouveau constatées par trois sondages. La longueur de la mer Morte, du nord au sud, est d'environ 80 kil.; sa largeur, de l'est à l'ouest, varie de 7 à 12 et 24 kil., et la moyenne en est de 18 kil.

D'après un pèlerin français qui a visité la Terre Sainte en 1893, et qui s'est baigné dans la mer Morte, rien n'est moins vrai, rien n'est plus fantastique que ces descriptions suivant lesquelles on s'attend à de suffocantes odeurs de soufre et de bitume, à des eaux noires et « visiblement huileuses, entourées de montagnes escarpées portant les marques de la foudre ». En

réalité, les eaux claires et limpides de la mer Morte forment une belle et vaste nappe bleue dans un superbe paysage, éminemment pittoresque, où rien de ce qui fait la beauté grandiose ne manque. Ses eaux sont pesantes; il n'est pas aisé d'y plonger; leur saveur semble d'abord pareille à celle de toutes les eaux salées; mais elles laissent un arrière-goût d'une amertume excessive et d'une grande ténacité. Si l'on s'y baigne, leur température plus basse que l'air ambiant paraît fraîche et agréable; il faut se garder d'y plonger la tête, à cause de leur puissante vertu purgative, qui se manifeste presque instantanément. Il est cependant assez difficile de maintenir la tête hors de l'eau. Comme on le sait, l'asphalte, nommé aussi bitume de Judée, *kharabèh* de Sodome, baume de momie, etc., est une sorte de bitume solide, noir, à cassure vitreuse, qu'on employait en Égypte à la momification. On le trouve en abondance aux bords du lac Asphaltite ou mer Morte, et sur les collines environnantes. Sur ces collines se rencontrent aussi des couches de soufre cristallisé, disposées en grandes nappes horizontales épaisses de deux à trois centimètres alternant avec des couches de terre. Les eaux du lac laissent aussi sur leurs rives d'abondants dépôts de sel.

Routes ; Chemins. — Les routes et chemins du vilayet de Syrie consistent dans la route de Lataqiyèh à Hamâ et Homs; la route de Tripoli à Homs; celle de Beyrouth à Damas, remplacée par un chemin de fer suivant le même parcours et prolongée jusqu'à Mzérib dans le sandjaq du Haourân; en un chemin de fer en projet de construction, de St-Jean d'Acre et de Haïfa à Damas par le sandjaq du Haourân; et en une ligne concédée et en ce moment en construction, de Damas à Birédjik par Homs, Hamâ et Alèp. La ligne de Damas à Mzérib a été inaugurée en grande pompe le 22 juillet 1894. Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a été déjà dit sur ces routes et chemins de fer au vilayet de Beyrouth (pages 40, 42, 43), sinon que leur construction se poursuit avec une grande activité et qu'ils ne tarderont pas à être livrés à l'exploitation, soit sur

la totalité de leur parcours, soit dans leurs sections les plus importantes, comme il vient d'être dit pour la ligne de Damas à Mzérib.

Transports. — On doit cependant, à propos des chemins de fer qui vont mettre le Haourân en communication directe et rapide avec Damas, Beyrouth, St-Jean d'Acre et Haïfa, ajouter ici quelques mots à ce qui a été déjà dit (p. 332 et suiv.) au sujet des transports de céréales de ce sandjaq si important au point de vue de la production agricole et du commerce des blés.

Ainsi qu'il est dit page 332, l'exportation actuelle des céréales du sandjaq du Haourân, dirigée soit sur Damas, soit sur Zahlèh, à destination de Beyrouth, soit enfin sur St-Jean d'Acre, ne s'élève pas à moins de 189.000 tonnes de blé, orge, maïs et autres grains. Les blés durs du Haourân, très recherchés en Turquie et à l'étranger, forment la majeure partie de cette exportation, où ils figurent pour la presque totalité de la production annuelle, qui est de 159.567 tonnes de blé, d'une valeur commerciale de près de 29 millions de francs, mais ne valant sur place que 75fr,97 la tonne, soit en totalité un peu plus de 12 millions de francs.

Cette énorme moins-value est due à la difficulté et, par suite, à la cherté des transports, dont les prix sont encore actuellement comme suit :

	PIASTRES	FRANCS
		fr.
Du Haourân à Damas (la tonne).	231 p. 25, soit en fr.	53,18
— Zahlèh.	308 p. 33	70,91
— St-Jean d'Acre	462 p. 50	97.25

Or, la valeur sur place de la tonne de blé étant de 75fr,97, on voit qu'elle se réduit, déduction faite du prix de transport, à 22fr,79 pour le producteur qui expédie son blé à Damas,

et à 5fr,06 pour celui qui le dirige sur Zahlèh et la plaine de la Béqâ'a. Quant à l'expéditeur sur St-Jean d'Acre, il doit payer au chamelier 30fr,40 de plus que son blé ne vaut sur place. Or, ce dernier port est précisément le principal centre des achats de blé du Haourân, qui s'y élèvent chaque année à 110.270 tonnes environ. Il est donc bien évident que ce prix de transport n'est exigé par les chameliers que pour obliger les producteurs, qui ne peuvent se passer d'eux, à leur céder la moitié des bénéfices. Très probablement ce partage même est illusoire, car le chamelier, qui devient l'associé du producteur, peut très bien vendre le blé à St-Jean d'Acre 180 fr. la tonne, sa valeur commerciale en Turquie, et ne tenir compte au cultivateur que de sa valeur sur place, soit : part du producteur, 38 francs ; part du chamelier, 142 francs.

Quoi qu'il en soit, par le moyen du chemin de fer de Saint-Jean-d'Acre à Damas, les agriculteurs haourânî n'auront bientôt plus à payer pour le transport de leurs blés, à raison de 0fr,10 par tonne et par kilomètre, qu'environ 10 francs par tonne pour tout le trajet, qui est en moyenne de 130 kil. du lieu de production au port de chargement pour l'étranger et les îles de l'Archipel. Pour la même somme, ils pourront aussi, s'ils le veulent, aller s'entendre directement avec l'acheteur. Par cette même ligne ou par celle de Beyrouth à Damas avec embranchement sur Mzérib (*Chéïkh-Sa'ad*) et passage à Zahlèh (*Mo'allaqa*), ils pourront jouir proportionnellement des mêmes avantages et sortir enfin d'une situation désastreuse pour entrer dans une voie des plus favorables aux progrès de l'agriculture et à la prospérité de toute la Syrie.

Montagnes. — Le vilayet de Syrie, essentiellement montagneux à l'ouest et au sud, est limité à l'ouest par le *djèbèl Libnân* ou mont Liban. A l'est de cette chaîne de montagnes, s'étend du nord au sud l'Anti-Liban (*djèbèl èch-Charqi*) aboutissant au mont Hermon (*djèbèl èch-Chéïkh*), d'où partent des prolongements qui, à l'est du *Jourdain*, se dirigent

du nord au sud jusqu'à la péninsule du Sinaï, et du nord-ouest au sud-est, à travers les sandjaq de Damas et du Haourân et le grand désert de Syrie (*bâdiyèt èch-Châm*), jusqu'à l'extrémité sud-ouest de l'Arabie, où ils se perdent dans les sables.

Les principaux sommets de ces chaînes de montagnes et de collines sont, dans le mèrkèz-sandjaq de Damas : l'*Anti-Liban* proprement dit, aujourd'hui *djèbèl èch-Charqi* (2670 m. d'altitude au-dessus du niveau de la Méditerranée) qui, du nord-est au sud-ouest, circonscrit, à l'est, les plaines des cazas de Ba'albèk et de *Béqâ'a ul-'Aziz* (la Bèqqa) et, à l'ouest, celles des cazas de Nabk et de Damas; et le mont *Hermon*, aujourd'hui *djèbèl èch-Chéikh* (2.860 m. d'altitude au-dessus du niveau de la Méditerranée), où le *Jourdain* prend ses sources et qui circonscrit, à l'est, les cazas de Râchèyâ et de Hâsbèyâ et, à l'ouest, les plaines de Damas et du caza de Qonéïtra (sandjaq du Haourân).

Dans le prolongement de cette chaîne qui s'étend du nord au sud, à partir du *djèbèl èch-Chéikh* ou mont *Hermon*, à l'est de la vallée du *Jourdain*, jusqu'à la péninsule du *mont Sinaï*, à travers les sandjaq du Haourân et de Ma'ân, on peut citer le *djèbèl 'Adjloûn*, dans le caza de même nom; la colline de *Karak* (1000 m. d'altitude) dans le sandjaq de Ma'ân, et, dans ce même sandjaq, le *djèbèl Nébi Haroun* (1330 m.), non loin de Ma'ân et des ruines de Pétra; c'est l'ancien mont *Hor*.

Le prolongement partant du même point dans la direction des déserts de Syrie et de l'Arabie, vers le sud-est, n'est, à l'exception du *djèbèl Haourân* ou *djèbèl Druzi* (altitude = 1780 m.), qu'une suite de collines aboutissant, près des salines de Yèzrèb, au *djèbèl Chammar*, dont on ignore l'altitude et même l'orientation précise. Cette lacune sera facilement comblée lorsque les salines de Yèzrèb seront exploitées régulièrement pour le compte de l'État.

Productions industrielles. — Les principales industries du vilayet de Syrie sont : la fabrication des étoffes de soie, or, argent et coton pour habillement et ameublement, qui peu-

vent être classées en trois groupes, sous les dénominations de *qouthnou*, *dladja* et *dima*; celles des toiles pour tentes, vêtements, literie, etc.; des ceintures de laine, de soie, de coton, etc.; des *kéfiyè*, coiffures des Arabes et des Syriens, sorte de foulards de soie, or et argent; de coton et soie, etc.; des *'abâ* et *machlah*; la sellerie; la fabrication des maroquins, des cuirs et peaux rouges et jaunes pour bottes et pantoufles, etc.; la cordonnerie; les armes à feu portatives et les armes blanches; les savonneries; les huileries; la meunerie; la confiserie; la pâtisserie; la parfumerie; la corderie; la chaudronnerie; l'orfèvrerie; la bijouterie; l'ébénisterie; la broderie des châles et la passementerie; la fabrication des tapis, des châles, et beaucoup d'autres encore dont l'énumération serait trop longue. Ces produits ont été admirés et ont reçu de hautes et nombreuses récompenses à toutes les Expositions universelles auxquelles la Turquie a coopéré en Europe et en Amérique, notamment à celles de Londres, de Paris, de Vienne, de Philadelphie et de Chicago.

Parmi les divers centres de ces industries en Syrie, viennent en première ligne, pour les soieries, Damas, Hamâ et Homs; pour les tapis, les armes et les cuivres travaillés, Damas; pour la sellerie, Damas, Homs et Hamâ; pour la corderie, les savonneries, la confiserie, la parfumerie, l'orfèvrerie, la bijouterie, la teinturerie, les châles, les maroquins, la cordonnerie, etc., Damas d'abord, puis, avec moins de perfection, Homs et Hamâ. Toutes les villes de quelque importance et même un grand nombre de bourgs, de villages et de campements de nomades, excellent dans ces mêmes industries, surtout celle des tapis, et plus d'un hameau produit des poteries qui rivalisent avec celles qui nous restent de l'antiquité; telles, par exemple, les poteries en terre blanchâtre, à grain fin et doux, de Damas, de Hâsbèyâ et de Râchèyâ, aussi pures et gracieuses de forme que les plus belles amphores des potiers de l'Attique.

Tissus divers. — Quant aux tissus, il suffira d'une des-

cription sommaire des types des trois groupes énoncés page 364. Ces étoffes, d'un goût si parfait, si artistique, joignent au charmant aspect qui les caractérise, à la richesse et à l'harmonie de leurs vives et éclatantes couleurs, le mérite, aujourd'hui si rare, de la solidité de ces mêmes couleurs et de la longue durée du tissu, pour ainsi dire inusable.

Le *qouthnou* est une étoffe à trame de soie et chaîne en coton, à raies de toutes nuances, tantôt lisses, tantôt agrémentées de fleurettes d'or, d'argent, ou bien simplement de soie jaune ou blanche. Son aspect est des plus riches, et ses couleurs variées sont disposées avec tant de grâce que l'œil, loin d'être offensé par leur franche opposition, est doucement caressé de cette chaude harmonie. Il se fait dans tout l'Orient un grand commerce de cette étoffe qui peut être employée avantageusement aussi bien en robes de chambre, en *èntâri*, et en toute sorte de vêtements de dames, qu'en rideaux, couvertures de sofas, de fauteuils et toute espèce d'ameublement. La production moyenne actuelle du *qouthnou* à Damas n'est plus estimée qu'à 200.000 pièces environ par an. La pièce de 6 m. de long sur une largeur de 70 centimètres se vend sur place de 15 à 26 fr., et celle de même largeur sur une longueur de $1^{m},50$ vaut de 5 à 10 fr. On peut évaluer le chiffre total du revenu de cette production à 5 millions de francs environ par an.

L'*dladja* de Syrie est, comme le *qouthnou*, une étoffe à trame de soie et chaîne en coton; elle est à mille raies nuancées et souvent moirées, de toutes couleurs. On ne l'emploie guère que pour habillement, mais elle ferait un charmant effet en ameublement. La pièce est de $5^{m},50$ à $6^{m},50$ sur une largeur de 50 à 52 centimètres. Son prix varie, suivant sa qualité, de 6 à 18 fr. La valeur totale des 195.000 pièces produites en année moyenne à Damas peut s'estimer au chiffre approximatif de 2 millions de francs.

Le *dima* est encore une étoffe rayée de toutes couleurs, mais à trame et chaîne de coton filé. Elle sert aussi bien pour ameublement que pour habillement. La production moyenne de la ville de Damas est d'environ 400.000 pièces de $5^{m},50$ à $6^{m},50$ sur

50 à 52 centimètres, du prix de 3 fr. ; soit, en tout, 1.200.000 fr.

Ces trois sortes constituent la fabrication courante, indispensable aux besoins de la consommation locale et de l'exportation de la ville de Damas en Turquie. La consommation locale est évaluée à 3 °/₀ de *qouthnou*, 6 °/₀ d'*dladja* et 20 °/₀ de *dima*, soit un peu plus de 500.000 fr. Tout le reste est exporté à Bagdad, à Constantinople, dans les vilayets voisins et en Égypte. Cette exportation représente une valeur totale d'environ 7.700.000 fr.

De leur côté, Homs et Hamâ produisent ensemble des tissus de mêmes sortes et autres en coton, soie et coton, soie, soie et or, laine, laine et or, laine et soie, etc., dont la valeur totale est estimée à 12 millions de francs. Un peu plus de la moitié de ces divers articles, notamment de grand luxe (*'aba* laine et or, soie et or; *kèfiyè* soie et or ou argent; *machlah* soie et or ou argent, etc.), sont consommés dans ces deux villes manufacturières, surtout à Homs, dont les habitants sont en majorité riches et jaloux de montrer leur fortune.

Le nombre des métiers et des ouvriers employés à la fabrication de ces tissus et vêtements et des serviettes ouvrées, linges de bain, draps de lit, etc., à Damas, Hamâ et Homs, est comme suit :

	MÉTIERS	OUVRIERS
à Damas	3.000	21.000
Hamâ.	700	4.900
Homs	4.000	28.000
TOTAUX. . .	7.700	53.900

Les qualités dominantes et tout à fait caractérisques des tissus syriens de toutes sortes sont la richesse, l'éclat et l'harmonie des couleurs, la solidité de celles-ci, le bon goût et l'originalité des dessins et la longue durée des étoffes, sans en excepter les plus légères. Malgré tant de sérieux avantages, la production est diminuée au moins des deux tiers depuis l'invasion des produits

européens à très bas prix, grossièrement similaires; mais elle tend à se relever, car on commence à s'apercevoir un peu partout que le bas prix est tout le contraire du bon marché.

'Abâ, etc. — Outre les *'abâ* et les *machlah* qui sont, comme on le sait, des espèces de manteaux ou pardessus très amples, généralement à fond noir et en laine, poil de chèvre (*tiftik*) ou de chameau, ou bien en soie de couleurs vives pour l'été, avec larges bandes tissues d'or et broderies, le vilayet de Syrie fabrique d'autres pièces d'habillement très remarquables par leur élégance simple et riche. On a beaucoup remarqué, aux Expositions universelles, les robes de chambre d'été dites *libâdè* et *'arakè*, en coton pur et en soie et coton, entièrement piquées à la main à tout petits points serrés formant des séries de dessins variés, d'un goût pur et délicat. Ce genre de confection est une spécialité syrienne. Une robe de chambre de ce genre, chef-d'œuvre de patience, vaut, à Damas, prix moyen, 250 piastres, (env. 57 fr.). Un magnifique *machlah* ou *tiftik* noir, avec large bande d'or tissue, brodé et damassé, vaut, à Homs, env. 500 piastres (env. 115 fr.).

Châles. — Les châles de coton, de soie et coton, de soie, et même de soie et or filé très fin, sont principalement fabriqués à Damas. Les plus communs, larges d'un mètre sur 2 m. de long, destinés à servir de ceintures, sortent des manufactures de Homs et de Hamâ; ce sont des imitations très réussies des châles indiens et persans. Mais les châles de soie et de soie et or de Damas sont des produits originaux, bien supérieurs aux plus exactes reproductions des cachemires de l'Inde, auxquels, du reste, ils ne ressemblent nullement : tissus, dessins, couleurs, tout, excepté le nom de châle, est absolument différent.

Tapis, feutres brodés, pèrdé, etc. — On peut ranger les tapis de Syrie en deux principales catégories : les *sofrali* ou grands tapis d'appartement et les *sirali* ou tapis rayés

pour toute destination. On fait aussi en Syrie beaucoup de tapis de petite et de moyenne grandeur pour la prière. On pourrait assimiler peut-être aux tapis les portières brodées d'or et d'argent, les draps noirs ornés de grands bouquets de fleurs en application, encadrés d'ornements en soutaches, et tous les autres articles qui, sous le nom générique de *pèrdè* (rideaux), sont également employés en Orient pour rideaux, stores et portières. Les tapis *sirali* de Damas ont pour type un tapis à six couleurs éclatantes, disposées en mille raies étroites: blanc, violet, noir, vert, rouge et jaune, coûtant de 300 à 400 piastres la pièce (79 à 92 fr.). Les *sofrali* sont généralement à cinq couleurs: bleu, vert, jaune et orange sur un fond sombre. Une rosace en occupe le centre pour marquer, dit-on, la place du *sofra*, grand plateau de laiton qui sert de table à manger et donne son nom au tapis. C'est encore un des articles principaux de la chaudronnerie de Damas, centre des fabriques de *sofra* de toute la Turquie.

Parmi les différentes sortes de *pèrdè*, l'une des plus intéressantes est celle de drap noir brodé en application et soutache. Ce *pèrdè* était naguère encore l'unique fermeture de la tente des vizirs et de leur cabinet ministériel; le premier venu pouvait soulever plus ou moins discrètement ce rideau, qui masque souvent aujourd'hui une porte soigneusement fermée, mais absente alors. Si le ministre lui semblait d'humeur accueillante, le solliciteur entrait sans plus de façons.

Confiserie, etc. — Les confitures, fruits confits et autres produits de l'art du confiseur, en Turquie, ont de nombreuses et excellentes qualités, et seulement un défaut, mais ce défaut unique est capital: ils se présentent sous des dehors négligés qni n'ont rien d'appétissant. Les pâtes de prunes, d'abricots, de coings, par exemple, ressemblent à des rouleaux de papier d'emballage; ce n'est pas sans effort qu'on prend sur soi d'y goûter. Il est vrai que, une fois la connaissance faite, on y revient volontiers, mais combien ne s'y risquent pas! Il n'en est pas ainsi des fruits confits de Damas. Beaux par eux-mêmes et bien

parés, étincelants sous leur cuirasse de sucre candi comme s'ils s'étaient roulés dans une fine poussière de diamant, ils prennent place sur table au rang le plus distingué. Le gourmet admire ces pêches engageantes, ces énormes abricots, ces prunes incomparables, et tous ces beaux fruits qui trouvent difficilement leurs pareils en Europe.

Armes. — Sans rester au-dessous des meilleurs produits des bons armuriers des autres pays, les armes à feu portatives des fabriques de Damas et autres grandes villes syriennes ne leur sont point, en général, supérieures quant à la partie essentielle, c'est-à-dire quant à ce qui concerne la portée de ces armes, la justesse de leur tir et autres qualités purement techniques. Mais tout en possédant ces mêmes qualités à un titre à peu près égal, les armes à feu portatives de Damas surpassent de beaucoup toutes les autres par l'excellence des matériaux employés, ainsi que par la richesse et l'incomparable perfection de l'ornementation. Sous ce rapport, elles ne le cèdent en rien aux armes blanches de même origine, à la fois sans égales pour la bonté de la lame, pour la beauté de la poignée et du fourreau, Ces dernières peuvent être comparées, comme armes, aux vieilles lames espagnoles, et, comme travail artistique, aux chefs-d'œuvre des Florentins de la Renaissance.

Bijouterie. — D'ailleurs, la bijouterie syrienne, surtout pour le filigrane d'or et d'argent, est encore aujourd'hui sans rivale; seuls quelques ouvrages des bijoutiers portugais ont pu, aux expositions universelles, concourir honorablement avec les siens. Pour donner une idée bien faible du goût délicat et des hautes qualités artistiques qui distinguent l'*èsnâf* (corporation) des *qouyoumdji* (orfèvres) de Damas, il suffira de décrire ici deux parures exposées à Vienne en 1873.

La première, complément obligé du costume d'apparat d'une femme *fellâh*, c'est-à-dire d'une simple paysanne du vilayet de Syrie, se composait d'abord d'un *thâs-tèpèlik*, sorte de mitre orientale qui recouvrait de son enveloppe d'argent le *fès* posé

pour toute destination. On fait aussi en Syrie beaucoup de tapis de petite et de moyenne grandeur pour la prière. On pourrait assimiler peut-être aux tapis les portières brodées d'or et d'argent, les draps noirs ornés de grands bouquets de fleurs en application, encadrés d'ornements en soutaches, et tous les autres articles qui, sous le nom générique de *pèrdè* (rideaux), sont également employés en Orient pour rideaux, stores et portières. Les tapis *sirali* de Damas ont pour type un tapis à six couleurs éclatantes, disposées en mille raies étroites : blanc, violet, noir, vert, rouge et jaune, coûtant de 300 à 400 piastres la pièce (79 à 92 fr.). Les *sofrali* sont généralement à cinq couleurs : bleu, vert, jaune et orange sur un fond sombre. Une rosace en occupe le centre pour marquer, dit-on, la place du *sofra*, grand plateau de laiton qui sert de table à manger et donne son nom au tapis. C'est encore un des articles principaux de la chaudronnerie de Damas, centre des fabriques de *sofra* de toute la Turquie.

Parmi les différentes sortes de *pèrdè*, l'une des plus intéressantes est celle de drap noir brodé en application et soutache. Ce *pèrdè* était naguère encore l'unique fermeture de la tente des vizirs et de leur cabinet ministériel ; le premier venu pouvait soulever plus ou moins discrètement ce rideau, qui masque souvent aujourd'hui une porte soigneusement fermée, mais absente alors. Si le ministre lui semblait d'humeur accueillante, le solliciteur entrait sans plus de façons.

Confiserie, etc. — Les confitures, fruits confits et autres produits de l'art du confiseur, en Turquie, ont de nombreuses et excellentes qualités, et seulement un défaut, mais ce défaut unique est capital : ils se présentent sous des dehors négligés qni n'ont rien d'appétissant. Les pâtes de prunes, d'abricots, de coings, par exemple, ressemblent à des rouleaux de papier d'emballage ; ce n'est pas sans effort qu'on prend sur soi d'y goûter. Il est vrai que, une fois la connaissance faite, on y revient volontiers, mais combien ne s'y risquent pas ! Il n'en est pas ainsi des fruits confits de Damas. Beaux par eux-mêmes et bien

parés, étincelants sous leur cuirasse de sucre candi comme s'ils s'étaient roulés dans une fine poussière de diamant, ils prennent place sur table au rang le plus distingué. Le gourmet admire ces pêches engageantes, ces énormes abricots, ces prunes incomparables, et tous ces beaux fruits qui trouvent difficilement leurs pareils en Europe.

Armes. — Sans rester au-dessous des meilleurs produits des bons armuriers des autres pays, les armes à feu portatives des fabriques de Damas et autres grandes villes syriennes ne leur sont point, en général, supérieures quant à la partie essentielle, c'est-à-dire quant à ce qui concerne la portée de ces armes, la justesse de leur tir et autres qualités purement techniques. Mais tout en possédant ces mêmes qualités à un titre à peu près égal, les armes à feu portatives de Damas surpassent de beaucoup toutes les autres par l'excellence des matériaux employés, ainsi que par la richesse et l'incomparable perfection de l'ornementation. Sous ce rapport, elles ne le cèdent en rien aux armes blanches de même origine, à la fois sans égales pour la bonté de la lame, pour la beauté de la poignée et du fourreau. Ces dernières peuvent être comparées, comme armes, aux vieilles lames espagnoles, et, comme travail artistique, aux chefs-d'œuvre des Florentins de la Renaissance.

Bijouterie. — D'ailleurs, la bijouterie syrienne, surtout pour le filigrane d'or et d'argent, est encore aujourd'hui sans rivale; seuls quelques ouvrages des bijoutiers portugais ont pu, aux expositions universelles, concourir honorablement avec les siens. Pour donner une idée bien faible du goût délicat et des hautes qualités artistiques qui distinguent l'*èsnâf* (corporation) des *qouyoumdji* (orfèvres) de Damas, il suffira de décrire ici deux parures exposées à Vienne en 1873.

La première, complément obligé du costume d'apparat d'une femme *fellâh*, c'est-à-dire d'une simple paysanne du vilayet de Syrie, se composait d'abord d'un *thâs-tèpèlik*, sorte de mitre orientale qui recouvrait de son enveloppe d'argent le *fès* posé

sur les cheveux dénoués; de charmants détails de gravure s'y déroulaient et s'y enlaçaient en un fouillis inextricable d'élégants feuillages et de purs rinceaux, et de mignonnes fleurettes de filigrane d'argent s'entr'ouvraient mystérieusement à l'ombre des lobes roses des oreilles. Plus bas, un collier de boules d'argent creuses, travaillées à jour et ornées de reliefs, s'arrondissait sur la poitrine autour de l'ouverture de l'*èntârî* de *qouthnou*. Un *tchap-râz*, lourde agrafe d'argent niellé, gravé, sur laquelle étaient espacés, à égale distance, cinq hauts-reliefs travaillés à jour et en repoussé, ciselés et dorés par places, fermait la ceinture en tresses de soie pourpre mêlée de fils d'or; du bord inférieur de cette plaque oblongue, pendaient à des anneaux des chaînettes d'argent terminées à chaque bout par de minces croissants d'or qui s'entre-choquaient au moindre mouvement.

La seconde, destinée aux dames de Damas, consistait en un *ânliq*, ruban tissu d'or, formant autour du front un diadème terminé par une riche ferronnière. Cette pièce principale était accompagnée de bracelets, d'une broche, d'une boucle de ceinture, de boucles d'oreilles et de bagues. Le motif général de cette parure, toute en filigrane d'or, était un bouquet de roses, les unes épanouies, les autres en boutons, enfouies sous leurs feuillages dentelés.

A cette même exposition figurait un *tantour* de femme druze. Cette corne d'argent, qui se pose sur le front et sert à rattacher le voile, était creuse et revêtue extérieurement d'incrustations d'or, mêlant leurs damasquinures aux ciselures du fond, courant sur des fleurs et des feuillages repoussés en bas-relief. De chaque côté du *tantour* étaient accrochées par deux anneaux d'argent deux grandes rosaces de filigrane d'argent semées de demi-boules d'or travaillées à jour et gravées en relief. Du bas de ces rosaces pendaient sur les épaules deux longs glands formés de chaînettes d'argent terminées par des sequins.

A hauteur de la ceinture, pour achever la parure de la femme druze, son *djoubbè*, sorte de robe, était maintenu à demi ouvert par un *tchâp-râz* d'argent formé de deux palmes indiennes se réunissant par leurs pointes. Quatre demi-boules en haut-relief

et travaillées à jour occupaient le milieu de chaque palme. Une garniture de longues chaînettes d'argent où pendaient des piécettes d'or terminait le bas de cette gracieuse parure.

En terminant, il y a lieu de citer encore les savons et les essences de rose de Damas. Ces dernières rivalisent avec celles du mutésarriflik de *Qouds-i Chérîf* (Jérusalem) et du vilayet d'Andrinople (Turquie d'Europe), auxquelles la primauté sur toute autre provenance est universellement accordée.

Poids, mesures et monnaies. — Avant de donner un aperçu succinct du mouvement commercial actuel du vilayet de Syrie, il convient d'énumérer les poids et mesures en usage à Damas et dans le Haourân, avec leur valeur en poids et mesures du système métrique, ainsi que les diverses monnaies admises dans les transactions commerciales, leur valeur en piastres turques et le cours moyen du change sur les places de Turquie, d'Angleterre et de France.

Poids. — Plusieurs unités de poids ont cours sur les marchés de Syrie, comme suit :

	VALEUR EN KILOS
	k. gr.
1° l'*oqqe* (400 dirhem ou 6 onces) et ses dérivés :	1,282,950
le *dirhem* (16 qîrat)	0,003,207
le *qirat* (4 grains de blé)	0,000,200
le *grain de blé*	0,000,050
l'*once* (66 dirhem $^1/_2$)	0,213,265
le *misqâl* (24 qîrat = 1 dirhem $^1/_2$)	0,004,810
le *tchèki* (100 misqâl) (terme d'orig. hébraïque)	0,481.000
2° le *rotol*	2,564,100
le *goullè* (unité employée pour l'huile) (26 oqqe)	36,356,000
le *ouaznè* (12 rotol $^1/_2$) (unité employée pour les farines)	32,051,251
le *qanthâr* (100 rotol)	256,410,000

Mesures de capacité. — On se sert, pour les céréales, des mesures de capacité suivantes ; l'unité est le *mudd* :

	LITRES
le *mudd*	17,60
le *nous-mudd* ($^1/_2$ mudd)	8,80
le *roub'iyè* ($^1/_4$ de mudd)	4,40
le *thèmniyè* ($^1/_8$ de mudd)	2,20
le *nous-thèmniyè* ($^1/_{16}$ de mudd)	1,10
le *roub'a-thèmniyè* ($^1/_{32}$ de mudd)	0,55
le *tchift* (2 mudd)	35,20
l'*olbè* (3 mudd)	52,80
le *kèïl* (6 mudd)	105,60
le *ghara* (12 mudd)	211,20
le *chombol* (72 mudd)	1.267,20

Cette dernière mesure de capacité n'est employée qu'à Homs et Hamâ.

On se sert également, dans toute la Syrie, du *kilè* de Constantinople, mesure officielle qui équivaut en capacité à 37 litres, dont le poids en blé *bèlèdi* de la plaine de Damas est évalué à 30 kilos.

Mesures linéaires. — La mesure linéaire généralement employée dans les bazars et marchés syriens au mesurage des étoffes est le *drâ'a* ou *pic* de 70 centimètres, qui se divise en 24 *qirat* d'environ 0^m,029. Dans les bazars et les magasins des grandes villes, telles que Damas, Hamâ et Homs, on emploie aussi très fréquemment le mètre ou *zirâ'i a'châri*, mesure officielle turque, et les mesures anglaises.

Mesures itinéraires. — L'unité pour les distances est le mille (*hachèmi*) qui vaut 1.000 *pic* de 0^m,70, soit 700 m. et ses multiples, comme suit :

	KILOMÈTRES
le *farsakh* (3 milles hachèmi)	2,100
le *bèrîd* (4 farsakh)	8,400
le *dèrèdjèh* (3 bèrîd $^1/_3$).	26,250

On compte aussi les distances d'après l'*heure turque*, dont la moyenne oficielle est de 5^k,500, et d'après l'heure effective, variable à l'infini, suivant la nature et la configuration des terrains à parcourir, les divers obstacles à surmonter, etc.

Mesures de superficie. — Les mesures de superficie sont : le *drâ'a* ou *pic* de 0^m,70; le *qasaba*, égal à 7 *pic* $^1/_3$ (env. 5 m.); le *deunum*, égal à 1600 *pic* carrés, soit 9 ares 1930; et le *fèddân*, représentant la superficie de terrain qu'une paire de bœufs peut labourer en une journée de travail.

On emploie simultanément, en Syrie, deux *fèddân* différents, qui sont le *roumî* et le *khattât*.

D'après la direction générale de l'agriculture de l'empire ottoman, le *fèddân roumî* vaut 200 *deunum*, et le *fèddân khattât* vaut seulement 130 *deunum*; la moyenne de 165 *deunum* par *fèddân* est généralement acceptée pour toute évaluation de vastes cultures dans les plaines de Damas et du Haourân. Le *fèddân* syrien, mesure agraire, est donc comme suit :

	H. A
1° *fèddân roumî* = 200 *deunum*.	18.38.60
2° — *khattât* = 130 —	11.95.09
3° — moyen = 165 —	15.16.84

Comme il vient d'être dit ci-dessus, le *fèddân* moyen n'est employé que pour des évaluations générales, essentiellement approximatives, basées sur ce fait que le *fèddân roumî* et le *khattât* sont employés simultanément, et à peu près également, mais seuls admis dans des estimations exactes.

Un troisième, employé seulement dans quelques villages, est le *fèddân sulthânî* qui vaut 340 *qasaba*, soit 1700 m. carrés.

Monnaies. — Le cours des monnaies nationales et étrangères sur les principales places syriennes est comme suit :

	PIASTRES TURQUES
Livre turque (pièce d'or de 100 piastres) . .	126 $^1/_2$
Mèdjidié d'argent (19 piastres).	23 $^1/_2$
$^1/_2$ mèdjidié	11 $^3/_4$
$^1/_4$ —	5 $^7/_8$
Pièces de 2 piastres	2 $^3/_8$
— 1 piastre (*bargouth*)	1,7 $^1/_2/_{40}$
Zahraouï (ancien *altilig* ou pièce de 6 piastres d'argent de bas aloi).	6 $^1/_4$
Bèchlik (ancienne pièce de 5 piastres en billon).	3 $^5/_{40}$

	PARA (40e de piast.)
Double métallique ou 20 para (ancienne piastre en billon)	P 25.00
Métallique ou 10 para (ancienne $^1/_2$ piastre en billon).	12.$^1/_2$
$^1/_2$ métallique ou 5 para (ancien $^1/_4$ de piastre en billon)	5.00
Pièce de 5 para en cuivre, démonétisée . .	2.$^1/_2$

Monnaies étrangères.

	PIASTRES TURQUES
Pièce de 20 francs	110.$^1/_2$
— 5 — en or	27.$^5/_8$
Livre sterling	139
Impérial russe	112.$^1/_2$
Livre égyptienne (très rare).	141
Ducat (*qaranis*, *qranitza*)	64.$^1/_2$

Change. — Sur les villes de Turquie : agio, $^1/_2$ %; sur la France, à vue, para 221 $^1/_2$ le franc; sur la France, à trois mois,

para 220 $^1/_4$ le franc; sur Londres, à vue, piastres 139 $^8/_{10}$ la livre sterling; sur Londres, à trois mois, 189 piastres la livre sterling. — Ces cours sont sujets à de légères fluctuations.

Commerce. — Le commerce de Damas, place principale de la Syrie et centre commercial et manufacturier du vilayet de ce nom, porte surtout sur les articles énumérés sous les titres de *Production agricole* (p. 322), *Agriculture* (p. 332), *Production industrielle* (p. 363), et plus spécialement sur les blés du Haourân (p. 345) et les farines des minoteries de la ville de Damas; sur les étoffes et les confections des villes de Damas, Homs et Hamâ; sur les cordes, la droguerie, les biscuits, pâtes d'abricots, abricots secs, raisins secs, noix, anis, amidon, les laines, les produits tinctoriaux, les peaux de chèvre et les cuivres travaillés, en ce qui concerne les exportations.

Les importations consistent principalement en coton filé, tissus manufacturés (cotonnades, madapolam et toiles; soieries et lainages); draps, papier, quincaillerie et ferronnerie, produits chimiques, pharmaceutiques, couleurs, bougies, armes, *fès* ou *tharbouch*; sucre, spiritueux, soie, pétrole, matériaux de construction (planches, marbres, tuiles); charbon de terre, cuirs et peaux travaillés, cochenille, fer, cuivre, étain, zinc, bétail sur pied, etc.

Le mouvement commercial en Syrie, après une longue période de souffrance, tend doucement, mais constamment, à se relever depuis 1883. Toutefois la plus-value actuelle est bien loin encore d'approcher des anciens chiffres. L'établissement de plusieurs chemins de fer aboutissant des ports du littoral à Damas, et dont la construction est activement poursuivie, présage à brève échéance une nouvelle ère de prospérité pour le commerce syrien. La ligne ferrée du Haourân à Damas et à Mzèrib a été inaugurée le 22 juillet 1894.

D'après les rapports des consuls, le mouvement commercial de la place de Damas a été, pendant les années 1890, 1891, 1892 et 1893, comme suit :

Les 230.394.800 fr. du premier total ci-dessus se répartissent comme suit :

1° Exportation de la ville de Damas.	12.500.600 fr.
2° Exportation du sandjaq de Châm (Damas)	60.894.000
3° Exportation des villes de Hamâ, Homs, et du sandjaq de Hamâ .	60.500.200
4° Exportation du sandjaq du Haourân	84.500.000
5° Exportation du sandjaq de Ma'ân, y compris le caza de Salt.	12.000.000
TOTAL. . .	230.394.800 fr.

Les bestiaux exportés se répartissent, dans les quatre sandjaq du vilayet de Syrie, par espèces, quantités et valeur, comme suit :

ESPÈCES	DAMAS		HAMA		HAOURAN		MA'AN (1)		TOTAUX PAR ESPÈCES	
	NOMBRE de têtes.	VALEUR en francs.	NOMBRE de têtes.	VALEUR en francs.	NOMBRE de têtes.	VALEUR en francs.	NOMBRE de têtes.	VALEUR en francs.	NOMBRE de têtes.	VALEUR en francs.
Bœufs et vaches . . .	»	»	»	»	120.000	14.400 000	80.000	9.600.000	200 000	24.000.000
Buffles	»	»	»	»	10.000	2.400 000	»	»	10.000	2.400.000
Anes	12.500	1.250.000	7.500	750.000	»	»	»	»	20.000	2.000 000
Chèvres et moutons. .	200.000	4.000.000	60.000	1 200.000	900.000	18.000.000	40.000	800.000	1 200.000	24.000.000
Quantités par sandjaq .	212.500		67.500		1.030 000		120.000			
Valeurs par sandjaq. .		5.250.000		1.950.000		34.800.000		10.400.000		
								TOTAL GÉNÉRAL	1.430.000	52.400 000

En résumé, la part de chaque sandjaq dans la valeur totale de l'exportation du vilayet de Syrie en 1894 est comme suit :

				FRANCS
Sandjaq de	Damas . .	Par la ville de Damas (production agricole et industrielle)	12.500.600	78.644 600
		Par le sandjaq de Châm — —	60.894.000	
		— — (bestiaux)	5.250.000	
	Hamâ . .	Par les villes de Hamâ et Homs et le sandjaq de Hamâ. (Production agricole et industrielle)	60.500.200	62.450.200
		Par le sandjaq de Hamâ . . . . . (bestiaux)	1.950.000	
	Haourân .	Par le sandjaq du Haourân (production agricole)	84.500.000	119.300.000
		— — (bestiaux)	34.800.000	
	Ma'ân . .	Par le sandjaq de Ma'ân (production agricole)	12.000.000	22.400.000
		— — (bestiaux)	10.400.000	
		Valeur totale de l'exportation. . .		282.794.800

(1) Y compris le caza de Salt, l'un des plus riches du Haourân, qui vient d'être annexé au sandjaq de Ma'ân, peu après l'adjonction de ce sandjaq au vilayet de Syrie.

IMPORTATION

Les importations dans le vilayet de Syrie ont été en 1894 comme suit :

ARTICLES	QUANTITÉS	VALEUR	PROVENANCE
	Kilogr.	Francs	
Armes	?	60.000	Belgique, Allemagne, Angleterre, Autriche.
Bougies	8.000	16.000	Belgique, France.
Café et *tumbèki*	630.000	1.260.000	Égypte, France, Perse, Turquie.
Charbon de terre	10.000	25 000	Angleterre.
Cochenille	7.500	30.000	France.
Coton filé	1.648.000	3.296.000	Angleterre, Allemagne, Belgique, Italie, Suisse.
Cuirs et peaux	791.000	1.977.500	Allemagne, France, Italie.
Draps, *tharbouch*, *fès*	319.000	1.595.000	Allemagne, Autriche, France, Angleterre, Belgique.
Droguerie et indigo	216.000	432.000	Allemagne, Autriche, Angleterre, Italie.
Fruits confits, oranges, etc.	840.000	1.680.000	Damas, Tripoli de Syrie.
Cotonnades (manufactures)	2.985.000	14.925.000	Angleterre, Allemagne, Autriche, France.
Papeterie, papier à cigarettes	153.000	459.000	Autriche, Italie, Russie.
Métaux (fer, plomb, zinc, etc.)	1.595.000	2.500.000	Angleterre, Belgique.
Pétrole	6.436.000	1.150.000	Russie, Amérique.
Planches, marbres, tuiles	?	600.000	Autriche, Turquie, Italie, Marseille.
Quincaillerie, verrerie	435.000	1.740.000	Autriche, Allemagne, Angleterre, Belgique, France.
Riz	5.800.000	1.450.000	Turquie, Égypte.
Savon et huile	800.000	400.000	Damas, Jérusalem, Crète.
Sel	1.870.000	149.600	Turquie.
Soie filée	142.858	5.000.000	Chang-Haï, Calcutta, Madras, Brousse, Syrie, Liban.
Spiritueux	120.000	60.000	France, Angleterre, Autriche, Angleterre.
Sucre	3.633.000	1.816.500	Autriche, Égypte, France, Angleterre, Russie.
Divers	5.496.000	11.992.000	Égypte, Syrie, Qaramanie, Turquie d'Europe, etc.
Moutons (têtes)	200.000	2.700.000	Erzeroum, Qaramanie.
Valeur totale de l'importation		55.413.600	

Cette somme d'importation en Syrie s'est répartie approximativement comme suit :

Ville de Damas	22.000.000 fr.
Sandjaq de Châm.	11.000.000
Villes de Hamâ et Homs, et sandjaq . de Hamâ.	22.413.600
TOTAL ÉGAL. . .	55.413.600 fr.

N. B.— Les sandjaq du Haourân et de Ma'ân n'ont pas d'importation appréciable.

RÉCAPITULATION

	EXPORTATION	IMPORTATION	MOUVEMENT TOTAL	DIFFÉRENCE EN PLUS	
				EXPORTATION	IMPORTATION
	francs	francs	francs	francs	francs
Ville de Damas.	12.500.600	22.000 000	34.500.600	»	9.499 400
Autres parties du vilayet. .	270.294.200	33.413 600	303.707.800	236.880.600	»
TOTAUX. .	282 794 800	55.413.600	338.208.400	236 880.600	9.499.400
En faveur de l'exportation . .				227.381.200 fr.	

Comme on le voit excepté à Damas et sans doute aussi à Hamâ, à Homs et autres grandes villes, il n'entre que bien peu d'importations dans le vilayet de Syrie. Le goût, peut-être même la simple connaissance du confort, n'ont pu encore pénétrer jusqu'au cœur de cette riche contrée. Pourtant un grand amour du luxe s'y fait voir partout, aussi bien dans le costume de fête du *fellah* le moins aisé que dans ceux des chefs des plus nobles familles et dans leurs somptueuses demeures. Cette situation anormale a pour principale cause le défaut de bonnes routes, qui n'est pas un moindre obstacle aux relations

personnelles qu'aux transports de marchandises et les rend également pénibles, coûteux, souvent impossibles. Mais, ainsi que les concessionnaires des chemins de fer syriens l'ont fait eux-mêmes remarquer, l'établissement de ces chemins de fer, en rendant les communications, les transports de voyageurs et de marchandises, prompts, sûrs, faciles et infiniment moins onéreux, en activant ainsi les progrès de l'agriculture et du commerce, ne se bornera pas à augmenter la production et les exploitations. Cet établissement fera naître aussi le désir, chez les producteurs, à mesure qu'ils auront acquis plus d'aisance, de se procurer les jouissances dont ils sont actuellement privés. Ils connaîtront alors cette privation, et nécessairement ils en souffriront; ils voudront bientôt s'en délivrer, et, comme les riches habitants de Damas, de Hamâ, de Homs, ne se contentant plus du luxe extérieur de l'habillement, ils auront recours, au moyen des importations de l'étranger, à tout ce qui peut rendre la vie douce et agréable, à tout ce qui contribue au bien-être. De cette façon, en même temps que les exportations augmenteront au *prorata* de l'augmentation de la production locale, les importations augmenteront en proportion de l'intensité des besoins nouveaux et de la facilité d'y satisfaire.

Toutefois, pour obtenir cet ensemble de progrès plus utile encore à la richesse de l'État qu'au bien-être des populations syriennes, il sera indispensable qu'un réseau de bonnes routes carrossables relie tous les centres producteurs aux stations des chemins de fer. Ceux-ci, effectivement, sont justement comparés aux grandes artères qui répandent la vie dans tout le corps, mais à la condition de la recevoir elles-mêmes d'une multitude de petits canaux auxquels, en retour, elles la rendent avec abondance.

Dîmes et impôts.

Tableau des recettes et dépenses du vilayet de Syrie
(année moyenne)

RECETTES		Piastres
Impôt foncier (*vèrghi*)		22.472.000
Mutations (*thapou*)		2.200.000
Patentes (*tèmèttu*)		880.060
Exonération du service militaire		287.000
Dîme des céréales		87.500.000
Taxe sur les bestiaux (*agnâm*)		6.943.845
Recensement		264.000
Recettes des tribunaux		550.000
Contributions pour travaux publics		3.300.000
Recettes diverses		220.000
TOTAL		**124.616.845**
Centimes additionnels pour l'Instruction et les Travaux publics :		
1° sur l'impôt foncier	224.720	1.099.720
2° sur la dîme des céréales	875.000	
Recettes municipales		2.000.000
TOTAL des recettes		**127.716 565**
Dépenses		**23.410.000**
Recettes nettes		**104.306 565**

DÉPENSES	Piastres
Traitement des fonctionnaires et employés	2.640.000
Culte	2.500.000
Pensions de retraite	5.500.000
Rédif (armée territoriale)	5.280.000
Justice	760.000
Gendarmerie	2.640.000
Instruction publique	1.110.000
Travaux publics	1.220.000
Dépenses et frais divers	1.760.000
TOTAL des dépenses	**23.410.000**

personnelles qu'aux transports de marchandises et
également pénibles, coûteux, souvent impossibles. N
que les concessionnaires des chemins de fer syrien
eux-mêmes remarquer, l'établissement de ces chem
en rendant les communications, les transports de v
de marchandises, prompts, sûrs, faciles et infiniment
reux, en activant ainsi les progrès de l'agriculture
merce, ne se bornera pas à augmenter la produ
exploitations. Cet établissement fera naître aussi le
les producteurs, à mesure qu'ils auront acquis pl
de se procurer les jouissances dont ils sont actuelle
Ils connaîtront alors cette privation, et nécessair
souffriront; ils voudront bientôt s'en délivrer, e'
riches habitants de Damas, de Hamâ, de Homs,
tant plus du luxe extérieur de l'habillement, ils au
au moyen des importations de l'étranger, à to
rendre la vie douce et agréable, à tout ce qui con
être. De cette façon, en même temps que les ex
menteront au *prorata* de l'augmentation de la pro
les importations augmenteront en proportion de
besoins nouveaux et de la facilité d'y satisfaire.

Toutefois, pour obtenir cet ensemble de pr
encore à la richesse de l'État qu'au bien-être
syriennes, il sera indispensable qu'un réseau d
carrossables relie tous les centres producte
des chemins de fer. Ceux-ci, effectivement,
comparés aux grandes artères qui répandent l
corps, mais à la condition de la recevoir ell
multitude de petits canaux auxquels, en retour
avec abondance.

Dîmes et impôts.

Tableau des recettes et dépenses du vilayet de Syrie
(année moyenne)

RECETTES	Piastres
Impôt foncier (*vèrghi*) .	22.472.000
Mutations (*thapou*). . .	2 200.000
Patentes (*tèmèttu*) . . .	880.060
Exonération du service militaire	287.000
Dîme des céréales. . .	87.500.000
Taxe sur les bestiaux (*agnâm*).	6.943.845
Recensement.	264.000
Recettes des tribunaux .	550.000
Contributions pour travaux publics	3.300.000
Recettes diverses . . .	220.000
TOTAL. . .	**124.616.845**
Centimes additionnels pour l'Instruction et les Travaux publics :	
1° sur l'impôt foncier . . . 224.720	1.099.720
2° sur la dîme des céréales . 875.000	
Recettes municipales . .	2.000.000
TOTAL des recettes .	**127.716 565**
Dépenses . . .	**23.410.000**
Recettes nettes. . .	**104.306 565**

DÉPENSES	Piastres
Traitement des fonctionnaires et employés . .	2.640.000
Culte	2.500.000
Pensions de retraite . .	5.500.000
Rédif (armée territoriale).	5.280.000
Justice	760.000
Gendarmerie	2.640.000
Instruction publique. . .	1.110.000
Travaux publics	1.220.000
Dépenses et frais divers .	1.760.000
TOTAL des dépenses . .	**23.410.000**

MÈRKÈZ-SANDJAQ DE CHAM

CHEF-LIEU : DAMAS

Orientation; Limites. — Le mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas) est situé au sud-ouest de la Turquie d'Asie, par 33° 32′ lat. N. et 38° 59′ long. E. Il est limité : au nord-ouest, par le vilayet de Beyrouth et par le sandjaq de Hamâ; au nord, par ledit sandjaq de Hamâ et le mutésarriflik de Zôr; à l'est, par celui-ci et par le grand désert de Syrie (*bâdiyèt èch-Châm*); au sud, par ce même désert et par le sandjaq du Haourân, et, à l'ouest, par le vilayet de Beyrouth et par la province du Liban.

Superficie. — Sa superficie est d'environ 27.000 kil. carrés, sans tenir compte des surfaces inhabitées longeant le désert de Syrie.

Division administrative. — Il est administrativement divisé en huit cazas qui sont : *Châm-i Chérif* (Damas), *Ba'albèk*, *Béqâ'a ul-'Azîz* (chef-lieu : *Mo'allaqa*), *Ouâdi ul-'Adjèm* (chef-lieu : *Qatana*), *Hâsbèyâ*, *Râchèyâ*, *Nabk*, et enfin *Doumâ*.

Le caza de Béqâ'a ul-'Azîz compte 1 nahié, qui est *Djèbèl Djénin*.

On compte dans le mèrkèz-caza tout entier 431 villes, bourgs, villages et hameaux, mais point de campements fixes, bien que plusieurs tribus de *bèdèvî* (bédouins) viennent acquitter la taxe de leurs bestiaux, soit à Doumâ, soit à Qatana, soit à Nabk, suivant les circonstances.

Division militaire. — Le 5e corps d'armée (*ordou*) a son quartier général à Damas, résidence du *muchir* (maréchal) qui le commande, ainsi que son état-major. Damas est aussi le siège de divers conseils et commissions énumérés page 305.

Autorités. — Damas est également le siège de l'autorité centrale administrative du vilayet, et la résidence du *vâli* (gouverneur général) qui administre directement le vilayet, le mèrkèz-sandjaq et le mèrkèz-caza de *Châm* (Damas). Il est assisté, en conséquence, par les conseils administratifs spéciaux de ces divisions respectives, qui fonctionnent sous sa présidence.

Les divers services publics du chef-lieu commun de ces divisions, ainsi que tout ce qui concerne les autorités religieuses, le corps consulaire, les tribunaux, etc., ont été énumérés dans les chapitres spéciaux, pages 305 et 306.

Postes et télégraphes. — Il y a, dans le mèrkèz-sandjaq de *Châm* (Damas), 4 stations postales et télégraphiques, qui sont : 1° *Damas*, direction générale des postes et télégraphes, un grand bureau central de poste avec station télégraphique de service international (correspondance en langues turque, arabe et française); et 2° trois stations télégraphiques de service intérieur ne correspondant pas en français. Ces trois stations ont aussi des bureaux de poste, à *Hâsbèyâ*, à *Râchèyâ*, et à *Nabk*, chefs-lieux des cazas de même nom.

Population du sandjaq. — La population totale du mèrkèz-sandjaq de *Châm* (Damas) est de 334.063 hab., comme suit :

Musulmans		Ottomans, arabes syriens, etc.	182.904	203.939 hab.
		Tchèrkès	1.630	
		Moutéouâli, persans, etc.	19.405	
Chrétiens	*Catholiques*	Latins	600	68.773
		Maronites	13.685	
		Grecs unis	39.029	
		Syriens unis	15.459	
	Non unis	Grecs orthodoxes	44.096	46.521
		Arméniens grégoriens	900	
		— protestants	1.025	
		Syriens jacobites	500	
Israélites				5.380
Druzes				9.450
			TOTAL.	334.063 hab.

Ecoles. — Les écoles du mèrkèz-sandjaq de *Châm* (Damas) sont au nombre de 1772, dont 307 supérieures, 28 secondaires et 1437 primaires, fréquentées par 39.404 élèves, dont 36.661 garçons et 2.743 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	DEGRÉS D'ENSEIGNEMENT	ÉCOLES	ÉLÈVES	GARÇONS ÉCOLES	GARÇONS ÉLÈVES	FILLES ÉCOLES	FILLES ÉLÈVES
Musulmans	Écoles supérieures	295	4 690	1.048	22.221	»	»
	— secondaires	10	696				
	— primaires	743	16.835				
Catholiques	Écoles secondaires	4	1 360	348	6.995	8	532
	— primaires	352	6.167				
Grecs orthodoxes	Écoles secondaires	11	523	223	5.245	59	1.316
	— primaires	271	6.036				
Arméniens grégoriens	Écoles primaires	2	310	1	200	1	110
Protestants	Écoles secondaires	4	390	4	390	2	70
	— primaires	2	70				
Israélites	Écoles primaires	19	690	18	640	1	50
Druzes	Écoles supérieures	12	520	30	970	29	665
	— primaires	47	1 115				
	TOTAUX.	1.772	39.4 04	1.6 72	36.661	100	2.743

Il a déjà été donné sur ces écoles, au chapitre spécial du vilayet, page 317, des renseignements qui seront complétés, s'il y a lieu, aux chapitres spéciaux des diverses localités de chaque sandjaq et caza, et surtout de la ville de Damas.

Climat. — Le climat de la plaine de Damas, qui forme avec celle de la Béqâ'a (caza de Béqâ'a ul-'Azîz) la majeure partie du mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas), est tout particulièrement sain et agréable. A Damas (700 m. au dessus de la Méditerranée), la température n'est que de 2° centigr. au-dessous de zéro en janvier, le mois le plus froid de l'année dans cette région ; et dans les mois les plus chauds, qui sont juillet et août, elle ne s'élève que bien rarement au-dessus de + 38° centigrades.

Production agricole. — La production agricole du mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas) s'élève, en moyenne, à 220.440 tonnes de céréales (blé, orge, maïs, etc.), d'une valeur approximative de 23.350.000 fr., et à 284.690.220 kg. de produits divers, dont la valeur approximative est estimée à 69.073.630 fr., comme suit :

PRODUITS	QUANTITÉS	VALEUR	PRODUITS	QUANTITÉS	VALEUR
	Tonnes	Francs			Francs
Blé	35 840	6.000 000	*Report.* . .		61.703.900
Orge	89.600	8 800 000			
Maïs	95.000	8.550 000		Kilogr.	
	Kilogr.		Laine	105 000	105.200
			Fruits frais . .	12 000.000	6.000.000
Anis	7.680 000	15.360.000	Raisins frais .	8.000 000	4.000.000
Chanvre . . .	2.400.000	669 900	— secs. .	4 000 000	2.000.000
Coton brut . .	1.180.000	92.000	Miel	24 000	16.000
Fèves	9 680.000	552 000	Cire.	6.000	24.000
Gesse (*kèrsènè*).	6.400.000	460 000			
Huile d'olive .	80.000	160 000		Pièces	
Olives. . . .	64 000.000	4.608.000			
Légumes frais .	40.000.000	8.000.000	Œufs	65.000.000	650 000
Lentilles . . .	7.680 000	552.000			
Luzerne (*bikiyè*)	4.000.000	1 000.000		Kilogr.	
Pastèques . .	43 200 000	4.968 600			
Pois	1 280 000	92.000	Soie	650.000	14.000.000
			Tabac . . .	122.200	140.530
	Pièces		Vesce (*djilbân*)	5.000.000	450.000
			Sumac.	12 600	35.000
Peupliers. . .	184.000	1 840 000	Sésame.	300 000	3.115.000
				1 600.000	184.000
	A reporter	61 703.900		TOTAL. . .	92.423.630

Mines et minières. — Il existe dans le caza d'Hâsbèyâ des mines de fer jadis exploitées, mais depuis longtemps abandonnées; ce même caza possède des puits de bitume nombreux fructueusement exploités. Ce bitume est réputé le meilleur de Syrie. On exploite aussi, à èl-Mezzèh, dans le caza de Doumâ, des carrières de beau marbre rouge et de pierre noire.

Forêts. — Les forêts du mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas) sont peu connues. Les principales sont situées dans les cazas de Ba'albèk, de Ouâdî ul-'Adjèm et de Hâsbèyâ. Leur peuplement se compose surtout de chênes et de peupliers. Cette dernière essence est exploitée avec profit, dans la plupart des cazas, en petits bois et en plantations, dont l'entretien laisse peu à désirer.

Salines. — Il n'y a rien à ajouter ici à la description de la saline de Djèroud, situé dans le caza de Nabk. Cette description a été donnée déjà page 326.

Tabacs. — Tout ce qui concerne les tabacs cultivés dans la plaine de Damas, l'un des principaux centres de cette culture en Syrie, se trouve également plus haut, page 329.

Eaux minérales. — On ne connaît pas d'eaux minérales dans le mèrkèz-sandjaq de Châm.

Agriculture. — Cette importante question a déjà été traitée, page 332, avec la plupart des développements qu'elle exige, et d'après des documents locaux empruntés aux autorités les plus compétentes en pareille matière. Il ne semble pas qu'il y ait lieu de rien ajouter à tout ce qui a été dit concernant l'état actuel des principales branches de l'agriculture dans les plaines de Damas, de la Béqâ'a, de Ba'albèk, dans les cazas de Hâsbèyâ et de Râchèyâ, etc., etc. Si quelques nouveaux détails peuvent servir d'utile complément en ce qui touche certai-

nes localités, on les trouvera plus loin, aux divers chapitres des cazas du mèrkèz-sandjaq.

Bétail. — On estime, d'une façon aussi approximative que possible, le produit annuel moyen de l'élevage dans le mèrkèz-sandjaq de Châm, comme suit :

	NOMBRE DE TÊTES
Bœufs et vaches	17.300
Buffles	11.352
Chevaux	11.670
Chevaux de race	5.377
Anes	18.315
Mulets	11.220
Chameaux	5.240
Moutons et chèvres	348.750
TOTAL	429.224 têtes

Volaille

Poules	209.100
Canards	10.600
Dindons	12.961
TOTAL	232.660 têtes

Œufs

65 millions, valant 650.000 fr.

Miel et cire

Miel du caza de Ba'albèk.	24.000	kilos,	valeur	16.000 fr.
Cire	6.000	—	—	24.000
			TOTAL	40.000 fr.

Sériciculture

Cocons et soie grège 600.000 kg., valant 14.000.000 fr.

Fleuves; rivières. — Les principaux cours d'eaux du mèrkèz-sandjaq de Châm sont : l'*Oronte* ou *nahr èl-'Asi*, le *Litâni*, le *Jourdain* ou *Chéri'at èl-Kébir*, le *Bârada* et leurs affluents, déjà décrits plus haut, pages 351 et suivantes.

Lacs et marais. — On trouvera également page 355 la description des trois lacs *bahr èl-'Atabèh*, *bahr èl-Hijdânèh* (*bahr èl-Mèrdj*), et *bahr Bâlâ*, situés à l'est de la plaine de Damas (en arabe *èl-Mèrdj*), dans le voisinage du grand désert de Syrie (*bâdiyèt èch-Châm*).

Routes; chemins. — L'unique route du mèrkèz-sandjaq de Châm est celle de Beyrouth à Damas, aujourd'hui remplacée par un chemin de fer qui suit à peu près le même parcours et se prolonge de Damas jusqu'à Mzèrîb (*Chéïkh-Sa'ad*), chef-lieu du sandjaq du Haourân, en suivant le même tracé que le chemin de caravane des pèlerins de La Mekke. Tout ce qui concerne ce chemin de fer a déjà été dit au vilayet de Beyrouth, page 42. Quelques observations au sujet des transports de céréales ont été faites plns haut à propos de ce chemin de fer.

Montagnes. — Les montagnes principales du mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas) sont le *djèbèl Libnân* ou mont Liban (voir page 232) et l'*Anti-Liban*, divisé en deux sommets très remarquables qui sont le *djèbèl èch-Charqi* (*Anti-Liban* proprement dit; 2.670 m. au dessus du niveau de la Méditerranée), et le *djèbèl èch-Chéïkh* (ancien mont Hermon : 2860 m. au dessus du niveau de la Méditerranée) où le *Jourdain* prend ses sources. Cette chaîne s'étend du nord-est au sud-ouest, parallèlement au Liban, en circonscrivant, à l'est, les cazas de Ba'albèk, de Béqâ'a ul-'Azîz, de Râchèyâ et de Hâsbèyâ, et, à l'ouest, le caza de Nabk et la plaine de Damas, d'où elle se prolonge en plusieurs autres sommets ou chaînons du nord au sud, à l'est du *Ghôr* ou vallée du *Jourdain*, à travers les sandjaq du Haourân et de Ma'ân, jusqu'à la péninsule du Sinaï.

Production industrielle. — Très belle et très variée, la

production industrielle du sandjaq de Châm, dont le centre principal est la ville de Damas. Elle a été déjà énumérée et trop brièvement décrite dans ses ouvrages les plus remarquables, page 363 et suiv. Une description plus complète, digne de sa haut importance au point de vue des arts industriels et même bien souvent du grand art, ne serait pas à sa place ici; elle remplirait, d'ailleurs, des volumes.

Poids et mesures. — On trouve plus haut, page 371 l'énumération des poids, des mesures de capacité, des mesures linéaires, itinéraires et de superficie, des mesures agraires en usage à Damas et dans le Haourân, avec leur valeur en poids et mesures du système métrique, ainsi que celle des diverses monnaies admises en Syrie dans les transactions commerciales, leur valeur en piastres turques et le cours moyen du change sur les places de Turquie, de France et d'Angleterre.

Commerce. — En 1895, le mouvement commercial du mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas) s'est résumé comme suit :

EXPORTATION

PLACE DE DAMAS

Valeur totale en francs.	12.500.600 fr.
— de l'exportation des autres places.	60.894.000
TOTAL DE L'EXPORTATION. . .	73.394.6000 fr.

IMPORTATION

PLACE DE DAMAS

Valeur totale en francs.	22.000.000 fr.
— de l'importation dans les autres places.	11.000.000
TOTAL DE L'IMPORTATION. . .	33.000.000 fr.

BESTIAUX

Exportés : valeur en francs.	5.250.000 fr.
Importés : —	2.700.000
TOTAL. . .	7.950.000 fr.

RÉCAPITULATION

	EXPORTATION	IMPORTATION	MOUVEMENT TOTAL	DIFFÉRENCE EN PLUS	
				EXPORTATION	IMPORTATION
	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs
Place de Damas	12 500.600	22.000.000	34.500.600	»	
Autres places .	60.894.000	11.000.000	71.894.000	49 894.000	9.499.400
Bestiaux . .	5.250.000	2 700.000	7.950.000	2 550.000	
TOTAUX . .	78.644.600	35.700.000	114.344.600	52.444.000	9.499.400
En faveur de l'exportation : 42.944.600 fr.					

Dîmes. — La dîme des céréales, calculée sur une moyenne de cinq années, rapporte 21.803.295 piastres par an pour le mèrkèz-sandjaq de Damasy.

CAZAS DU MÈRKÈZ-SANDJAQ DE CHAM

(DAMAS)

MÈRKÈZ-CAZA DE DAMAS

(Châm-i Chérîf)

Orientation ; limites. — Le mèrkèz-sandjaq de Damas, composé de la ville de même nom, des jardins (*èl-Ghoûtha*), d'une partie de la plaine (*èl-Mèrdj*) et de ses alentours, est situé au centre du mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas). Il est limité : au nord et à l'est, par le caza de Doumâ, et, au sud et à l'ouest, par le caza de Ouâdî ul-'Adjèm.

Division administrative. — Il n'a point de nahiés. On y compte, y compris la ville de Damas, 55 centres de population : villages, hameaux et villas avec leurs dépendances, dont 29 dans le *Ghoûtha* ou *Ghâïtha* (les jardins) et 25 dans la plaine ou prairie (*èl-Mèrdj*).

Population du caza. — La population totale du caza de Damas, comprise dans le chiffre de celle du mèrkèz-sandjaq, est de 164.000 hab., dont 10.000 pour les jardins et la plaine environnant la ville, et 154.000 pour la ville de Damas proprement dite, comme suit :

1° — JARDINS ET PLAINE

Musulmans sunnites		7.000	10.000 hab.
Syriens orthodoxes		2.000	
Israélites		1 000	

2e — VILLE DE DAMAS

Musulmans sunnites				99.000
Chrétiens	*Catholiques*	Latins	600	29 800
		Maronites	3.400	
		Grecs unis	15 000	
		Syriens unis	10.800	
	Non unis	Syriens orthodoxes	20 000	21.200
		Arméniens grégoriens	900	
		— protestants	300	
Israélites				4.000
		TOTAL		164 000 hab.

Chef-lieu. — DAMAS est le chef-lieu du vilayet de Syrie, du mèrkèz-sandjaq de Châm et du mèrkèz-caza de Damas (*Châm-i Chérif*), la résidence du *vâli*, gouverneur général du vilayet, le siège du quartier général du 5e corps d'armée et du *muchir* (maréchal), gouverneur militaire; des autorités civiles, religieuses et militaires, du vilayet de *Souriyè* (Syrie) et de tous les services publics du ressort de cette triple juridiction, ainsi que des tribunaux, du corps consulaire, etc., etc., et le principal centre du commerce intérieur de la Turquie d'Asie. La ville de Damas est située par 34° de long. et 33°30′ de lat., au milieu d'une des plus fécondes et des plus riches plaines du monde, si vaste que, malgré l'extrême pureté, la transparence de l'air, à Damas, on peut, à grand'peine, distinguer les montagnes et les collines qui l'environnent.

La ville, tout entourée de jardins délicieux, ne mesure pas moins de 5 kil. de longueur sur plus de 3 kil. de largeur moyenne. Le quartier de *ès-Salahiyèh*, où la plupart des gens riches ont leurs habitations consiste principalement en une longue rue où les édifices magnifiques se succèdent sans discontinuer du nord au sud, à partir des jardins jusqu'à la plaine, pendant plus d'une heure de marche.

La plupart des autres rues sont assez larges et proprement tenues, mais les maisons sont loin d'être aussi belles que celles

du quartier d'*ès-Salahiyèh*. Basses, sans apparence et presque sans fenêtres donnant sur la rue, leurs murs, construits avec un mélange de terre et de pierraille, sont gris, fendillés et souvent fendus de part en part. Rien n'est plus facile aux voleurs que de les percer pour pénétrer dans l'intérieur, comme il est dit dans le livre de Job (XXIV, 16) : « Ils percent les maisons dans les ténèbres. » Le mode de construction, en Syrie, est resté le même depuis ce temps reculé, et dès lors déjà il n'offrait pas plus de sécurité qu'aujourd'hui. Le manque de solidité, l'aspect triste et misérable d'un grand nombre de maisons ne font que mieux ressortir, du reste, la majesté, la splendeur des 173 mosquées impériales de la ville de Damas et l'étrange et massive beauté de son enceinte crénelée, flanquée de grosses tours carrées, et toute en mosaïque de grands blocs de marbre, de granits de couleurs éclatantes et variées, où dominent le jaune et le noir. Cette enceinte est comparée par les poètes musulmans à une ceinture de velours parsemée de topazes. D'autres enceintes non moins belles se rencontrent à l'intérieur de la ville, autour des quartiers principaux, des merveilleux bazars couverts, à longues galeries d'arcades de style arabe, prolongeant leur parcours sur plusieurs kilomètres d'étendue. Les nombreuses places ornées de colonnades, où se tiennent chaque jour, autour de fontaines monumentales, des marchés en plein air garnis des plus beaux fruits de l'Orient, sont incessamment fréquentées par une multitude dont es groupes serrés, les costumes de soie aux teintes vives, les armes étincelantes, offrent un spectacle des plus animés.

Écoles. — On compte dans le mèrkèz-caza et la ville de Damas 480 écoles, dont 173 supérieures, 6 secondaires et 301 primaires, fréquentées par 12.730 élèves, dont 11.95 garçons et 78 filles, comme suit :

VILLE DE DAMAS

COMMUNAUTÉS	DEGRÉS D'ENSEIGNEMENT	ÉCOLES	ÉLÈVES	GARÇONS		FILLES	
				ÉCOLES	ÉLÈVES	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans	Écoles supérieures	173	3.460	347	8.830	»	»
	— secondaires	1	180				
	— primaires	173	5.190				
Catholiques	Écoles secondaires	2	350	6	1.030	2	330
	— primaires	6	1.010				
Grecs orthodoxes	Écoles secondaires	1	125	2	300	1	120
	— primaires	2	295				
Arméniens grégoriens	Écoles primaires	2	310	1	200	1	110
Protestants	Écoles secondaires	2	200	1	150	1	50
Israélites	Écoles primaires	8	260	8	260	»	»
Totaux des écoles de la ville de Damas		**370**	**11.380**	**365**	**10.770**	**5**	**610**

VILLAGES DES JARDINS ET DE LA PLAINE

Musulmans	Écoles primaires	55	600	55	600	»	»
Grecs orthodoxes	—	40	620	40	500	10	120
Israélites	—	4	130	4	80	1	50
Totaux		**469**	**12.730**	**464**	**11.950**	**16**	**780**

Il y a lieu, au sujet de plusieurs de ces écoles, d'ajouter ici quelques mots à ce qui a déjà été dit, page 317 et suiv.

Tout d'abord, il convient d'expliquer, — comme cela a été fait plus haut en ce qui concerne les *khalouè* des druzes, tour à tour écoles supérieures et écoles élémentaires, tantôt pour les hommes, tantôt pour les femmes et filles nubiles, et tantôt pour les enfants de chaque sexe séparément, — que quelque chose d'analogue se produit, à Damas, relativement aux écoles supérieures et aux écoles primaires de la communauté musulmane.

C'est, en effet, dans les 173 mosquées impériales de cette ville qu'ont lieu publiquement les divers cours de théologie, de droit canon, civil et autres, de philosophie, de haute littérature, de sciences abstraites, etc., pour les *softa* ou étudiants, ainsi que les leçons de lecture, d'écriture, de calcul, de récitation du *Qorân*, données aux petits enfants, de sorte qu'il y a bien en réalité 346 écoles tant élémentaires que supérieures, mais seulement 173 locaux pour ces écoles; de même que le nombre des bâtiments scolaires des druzes, dans le vilayet de Syrie, n'est, en réalité, que d'environ 288, tandis que le nombre de leurs écoles tant supérieures que primaires est de 1153, fréquentées réellement par env. 12.610 élèves de tout sexe et de tout âge, divisés en quatre catégories instruites séparément.

Le collège des prêtres de la Mission, plus connus sous le nom de Lazaristes, mérite une mention toute spéciale. Son début a été des plus modestes : à une simple classe de catéchisme ouverte dans la maison d'habitation par les missionnaires, ont été ajoutées, en 1833, des leçons de lecture et d'écriture en arabe, et trois ans plus tard, en 1836, il y avait là un véritable externat où des cours de français et d'arabe étaient donnés simultanément.

En 1887, sous la direction de M. Crouzet, aujourd'hui vicaire apostolique d'Abyssinie, les classes élémentaires furent transformées, et, de simple école qu'il avait été jusque-là, l'établissement devint collège.

Les cours y sont divisés comme en France, et l'enseignement y est donné de telle sorte qu'un élève peut y terminer ses études secondaires. En 1890, sur la demande de son consul à Damas, le gouvernement français a bien voulu faire don à ce collège d'un cabinet de physique; des collections d'histoire naturelle ont été commencées; en un mot, actuellement, l'enseignement scientifique peut y être donné d'une façon suffisante et conforme aux programmes français.

Toutefois les classes externes ont continué à se développer à côté du collège; en ces dernières années, le chiffre total de la population scolaire s'est élevé, comme on le voit au tableau général des écoles du vilayet de Syrie, à 200 élèves.

Le programme des études du collège des lazaristes de Damas comprend aussi huit cours d'arabe, dont deux de littérature. Les langues classiques sont facultatives, ainsi que les langues turque (4 cours) et anglaise (4 divisions).

Les *Filles de la Charité*, établies à Damas depuis 1854, y ont fondé un grand établissement duquel dépendent, outre l'école primaire d'environ 250 élèves portée au tableau ci-dessus, plusieurs externats comptant en moyenne à peu près autant d'enfants et un essai de pensionnat où déjà le français, l'arabe et les travaux à l'aiguille sont enseignés à 50 jeunes filles. L'enseignement des langues européennes autres que le français et celui de la musique sont facultatifs. Les externats sont gratuits.

Un dispensaire pour les indigents et un ouvroir sont annexés au grand établissement des sœurs, qui desservent le premier avec un médecin et y distribuent gratuitement à tous, sans distinction de religion ni de nationalité, leurs soins maternels et les remèdes ordonnés. Druzes, moutéouâli, arabes musulmans et arabes chrétiens de tous rites, kurdes, turkmènes (turkomans), bédouins accourent des points du désert les plus éloignés pour consulter le médecin du dispensaire et faire panser leurs plaies par les sœurs.

Chaque jour il se présente au dispensaire des Filles de la Charité de 250 jusqu'à 700 malades. Dès la première année de son

fonctionnement, en 1854, le nombre des visites a été, pendant les mois de novembre et de décembre, de 18.789. Le chiffre moyen d'un mois se répartit comme suit :

Musulmans, Druzes, etc . . .	Femmes. . . .	2.721	5.361
	Hommes . . .	2.640	
Chrétiens de tous rites . . .	Femmes. . . .	715	1.019
	Hommes . . .	304	
Israélites.	Femmes. . . .	189	316
	Hommes . . .	127	
		TOTAL. . .	6.696

C'est aux écoles chrétiennes et surtout au dispensaire que les populations syriennes, si profondément divisées par leur farouche intolérance réciproque, se sont rencontrées pour la première fois avec des sentiments plus humains. La pratique familière de la charité, égale pour tous, dont chaque jour ils sont témoins et reçoivent les bienfaits, attendrit les cœurs, leur inspire une compassion mutuelle pour leurs communes misères, éveille chez eux la reconnaissance et les habitue, sinon à s'entr'aimer, du moins à se tolérer. Ces résultats moraux, déjà très appréciables, pénètrent de jour en jour dans les masses, si bien qu'à Damas — où l'un des plus illustres héros de l'histoire, le grand *émir* Abd èl-Qader avait dû, il y a à peine trente ans, descendre armé dans la rue pour arracher des Français, des chrétiens, à l'émeute et les sauver du massacre — les Filles de la Charité circulent aisément à travers la foule. A visage découvert, revêtu de l'habit religieux, doublement exposées ainsi au mépris et à l'insulte, elles ne reçoivent partout, sur leur passage, que des marques de respect et d'admiration. Ce sont les *imâm* qui, les premiers, les ont introduites dans les maisons musulmanes pour y donner leurs soins aux malades. Sous la conduite d'un enfant, la Fille de la Charité parcourt les campagnes, les villages isolés, que l'on n'ose, d'ordinaire, visiter sans une escorte armée, et elle peut, sans crainte d'aucun danger, se rendre partout où son devoir l'appelle.

Comme on le voit, c'est surtout à l'aide de l'instruction répandue parmi les populations les plus hostiles à la civilisation,

c'est encore davantage par l'exercice de la charité, par l'exemple de la vertu désintéressée qu'on peut arriver et qu'on arrive en effet à calmer l'irritation de communautés rivales séparées par des haines séculaires. On n'en peut douter, l'apaisement qui se produit actuellement en Syrie est l'effet, du moins en majeure partie, du développement donné à l'instruction publique, dans ces derniers temps, en Turquie. Un très grand bienfait a été en ce sens l'établissement, aux frais du gouvernement ottoman, de nouvelles et nombreuses écoles chez les Ansariyè du vilayet de Beyrouth. Stimulées par cet effort civilisateur dont elles voient déjà mûrir les fruits à leur portée, les communautés syriennes rivalisent d'ardeur à s'y joindre. Elles en seront bientôt récompensées par l'affermissement du régime de paix, de tolérance réciproque et de justice qui s'impose à ce moment à tous.

Outre les 173 mosquées impériales citées plus haut et un grand nombre de chapelles musulmanes, il y a à Damas 14 églises, dont 9 aux diverses communautés catholiques, 2 aux arméniens et 3 aux syriens orthodoxes. On y compte aussi un temple protestant et 8 synagogues.

Quoique toutes les mosquées de Damas, pour la plupart anciennes églises byzantines désaffectées et, pour le reste, édifices élevés par les khalifes *èmèvi* (Omèyyades), soient fort belles, aucune ne saurait être l'objet d'une mention spéciale, si ce n'est la grande mosquée dite *Djâmi' èl-Èmèvi* (la grande mosquée omèyyade).

Cette mosquée, détruite en 1893 par un incendie qui n'a laissé que les quatre murs et la crypte de Saint-Jean-Baptiste, où se trouve une précieuse relique du Précurseur de Jésus-Christ, renfermée dans un reliquaire d'or, était un des plus anciens sanctuaires chrétiens. Une inscription grecque trouvée à la porte orientale de la mosquée dit que « l'église du bienheureux Jean-Baptiste fut restaurée par Arcadius, fils de Théodose » (395 à 408).

Lors de la prise de Damas par les Arabes musulmans, en 633, l'église fut partagée par eux en deux parties, l'une aban-

donnée au culte chrétien, l'autre attribuée aux conquérants. Une seule porte, celle du sud, leur donnait entrée à tous; les chrétiens se dirigeaient à l'ouest, tandis que les musulmans allaient occuper l'est de l'édifice; mais, par crainte de ceux-ci, les chrétiens n'osaient ni sonner les cloches, ni chanter, ni même prier à haute voix. De leur côté, les musulmans se trouvaient offensés du voisinage des chrétiens dans un même lieu de prière. Enfin, le cinquième khalife *èmèvi*, Abd èl-Mélik, força les chrétiens de lui céder leur part de l'église de Saint-Jean-Baptiste en échange de quatre autres églises situées dans la ville et de celle de Saint-Thomas, hors des murs. Aussitôt ce marché conclu, le khalife, impatient, prit lui-même une hache, et, retroussant sa robe de soie jaune, il sauta sur le maître-autel, abattit, aidé de ses émirs, tout ce qui concernait le culte chrétien, ne laissant subsister que les murs nus. Peu après, en la même année 705, Abd èl-Mélik mourut, et ce fut son fils et successeur, Oualid, qui commença les travaux de reconstruction. Il fit d'abord recouvrir de stuc l'inscription du portail principal, mais cette inscription vient de reparaître, après 1188 ans, à la suite du dernier incendie; elle est ainsi conçue : « Ton règne, ô Christ, ton règne est éternel, et ton pouvoir s'étend sur toutes les générations. »

Oualid, menaçant en cas de refus de détruire toutes les églises de la Palestine, demanda à l'empereur byzantin, Justinien II, qui les lui envoya aussitôt, 1200 ouvriers pour tailler les 12.000 blocs de marbre destinés à ce superbe édifice, classé, dès son achèvement, parmi les merveilles du monde. Son dôme principal, appelé *qoubbèt èn-Nisr* (coupole de l'*Aigle*) parce qu'il planait sur toute la ville, reposait sur quatre énormes piliers de granit de Syène; il avait, disait-on, la forme d'une bosse de chameau. La mosquée en son entier avait 200 pas de long sur 135 de large du nord au sud; elle était pavée en mosaïque et revêtue à l'intérieur de marbres précieux jusqu'à une hauteur de plusieurs toises. Au-dessus de ce revêtement, couraient tout autour les pampres d'une vigne d'or. Plus haut encore, tous les pays connus étaient représentés en fine mosaïque sur fond d'or, composée de petits cubes de pierres et de verre

en toutes couleurs. La *Ka'aba* occupait la partie haute du *mihrâb*, et les autres contrées étaient figurées à droite et à gauche de ce tableau principal avec tout ce qu'elles produisent de plantes, de fleurs et de fruits remarquables. Le nombre des fenêtres était de 74. Trois nefs de 18 pas de largeur, allant de l'est à l'ouest, étaient séparées par des colonnes à chapiteaux d'or, les unes de marbre, les autres de syénite, de granit et de porphyre; plusieurs historiens en ont compté 44, d'autres 54, et quelques-uns 80. Un certain nombre des plus précieuses, venant d'Égypte et ayant coûté des sommes très considérables, avaient été placées au centre de la mosquée et aux abords des portes. Près du dôme principal du *qoubbèt èn-Nisr* (coupole de l'*Aigle*), on voyait deux autres dômes plus petits; sous la coupole de l'un se trouvait le trésor de la mosquée et, sous l'autre, une fontaine. Le *mihrab*, sorte de vaste niche tenant lieu d'autel, orienté dans la direction de la *Ka'aba*, et le *mimber*, du haut duquel se font les lectures et les interprétations du *Qorân*, étaient l'un auprès de l'autre sous la coupole centrale. Dans le premier étaient encastrées deux pierres précieuses du trône de la reine de Saba; le second était taillé dans un énorme bloc de marbre blanc. Chacune des quatre sectes reconnues comme orthodoxes avait son lieu de prière séparé, orné des plus riches tapis. Deux célèbres exemplaires du *Qorân*, écrits de la main d''Osmân et d''Ali, étaient exposés dans cette mosquée à la vénération des croyants qui venaient en foule les baiser; on s'en servait pour les lectures de la grande prière publique du vendredi, faite à haute voix par le khalife. Pendant toute l'année, six cents lampes d'or et d'argent étaient suspendues aux voûtes par des chaînes de même métal, et, durant le mois de ramazan, il y en avait douze mille. Parmi les autres ornements suspendus à l'intérieur, il y un grand nombre d'*ex-voto* du temps que l'église appartenait avait encore aux chrétiens; on les avait conservés, en qualité de talismans, pour préserver la mosquée des insectes.

Toute la toiture de l'édifice était revêtue de plomb incrusté d'or. Les auteurs arabes auxquels tous ces détails sont empruntés disent que, pour se procurer la quantité de plomb suffisante,

on fut obligé d'ouvrir les tombeaux et de dépouiller les cercueils. Plusieurs minarets en forme de hautes tours s'élevaient aux angles de la mosquée. Mohammed ben Chakèr, appuyé sur les plus doctes autorités musulmanes, affirme que sur l'un de ces minarets, celui de l'Orient, « après la venue de *Dèdjdjâl* (l'Anté-Christ), Jésus, fils de Marie, doit descendre à la fin des temps pour juger le monde ».

A chaque porte de la mosquée, il y avait une fontaine monumentale, de grands bassins pour les ablutions et une maison de cent chambres. Comme plusieurs autres grands sanctuaires de l'islam, cette mosquée était entourée d'une esplanade très vaste, enfermée dans une enceinte d'arcades voûtées reposant sur une double rangée de colonnes corinthiennes. Au milieu, de grands jets d'eau, des arbres touffus entretenaient une agréable fraîcheur. C'était un des lieux de réunion les plus fréquentés des habitants de Damas qui venaient le soir s'y promener, y faire la lecture, y entendre des conteurs et des improvisateurs. L'un des jets d'eau marquait les heures; outre cela, il jaillissait avec tant de force qu'il soutenait en l'air un melon, à la grande admiration des pèlerins.

Ce qui rendit la mosquée *Djâmi' èl-Èmèvi* plus spécialement vénérable aux musulmans, ce fut l'insigne relique de saint Jean-Baptiste citée plus haut, qu'ils y découvrirent, d'après l'auteur arabe de l'histoire de Damas, dans le cours de sa reconstruction, comme suit :

« Yézid ben Ouaqqâs, préposé par le khalife Oualid à la surveillance des ouvriers, racontait, dit cet auteur, le fait suivant : Durant les travaux, nous découvrîmes une crypte, nous en informâmes le khalife qui vint sur les lieux vers la fin de la nuit, un flambeau à la main. Étant descendu dans la crypte, il y trouva une petite chapelle carrée de trois coudées sur chaque face. Elle contenait un cercueil qui renfermait un coffret où nous trouvâmes la tête de Jean, fils de Zacharie.

« Oualid ordonna de la remettre à sa place, puis il ajouta : « Posez dessus une colonne qui se distingue de toutes les « autres. »

trouve résumé dans les chapitres spéciaux du mèrkèz-sandjaq de Châm, pages 322, 353, 375 et suiv.

Localités remarquables. — La banlieue ou plutôt l'*oasis* de Damas se compose des jardins(*èl-Ghoûtha*) qui entourent la ville, et d'une partie de la plaine ou prairie (*èl-Mèrdj*) qui s'étend au delà. Tout alentour règne le désert de Syrie *bâdiyèt èch-Châm*).

L'aspect des jardins est celui d'une forêt touffue, exclusivement peuplée des plus beaux arbres fruitiers qui soient au monde. On y rencontre 29 villages formant autant de ravissantes clairières tout embaumées du parfum exquis des fleurs, dont les douces exhalaisons se répandent dans la ville avec la fraîcheur du vent de nord-ouest. Les fruits cultivés dans ces délicieux jardins sont l'orange et les diverses autres hespéridées, les pommes et les poires, les coings, les raisins donnant de superbes grappes dont quelques-unes pèsent jusqu'à 2 et 3 kilogrammes; la pêche, l'abricot qui court tout l'Orient sous forme de *mich-mich*, excellente pâte dont le plus grand tort est sa ressemblance avec des rouleaux de papier d'emballage; les cerises, la prune chantée par les poètes arabes, qui célèbrent à l'envi sa couleur d'or; les amandes, les noix, les olives, les figues, les grenades, les azeroles, fruits de l'azerolier, nom français du *cratægus azarolus*, L., un peu plus gros que des cerises, comme elles de couleur rouge et de saveur acidulée. On en fait, à Damas, des confitures particulièrement estimées. Plusieurs espèces d'arbres fruitiers donnent, dans les jardins de Damas, deux et souvent trois récoltes. Le mûrier y est très commun. Le palmier-dattier se montre en groupes autour des villages et surtout dans la ville. Le cactus dit *raquette* ou *figuier d'Inde* se rencontre partout; on en fait des haies; les *fellah* mangent son fruit. On cultive aussi plusieurs autres cactus pour leurs fleurs aux coloris éclatants et variés.

D'excellents melons mûrissent sous ces arbres, avec des légumes de toute espèce, dont la culture double le produit de ces jardins vantés à juste titre. On y cultive aussi le chanvre qui y

atteint la hauteur de 4 m. C'est de ces jardins que les historiens et les poètes arabes ont dit : « Si le paradis est sur la terre, ce ne peut être qu'à Damas ; mais s'il est dans le ciel, Damas doit lui disputer la palme de la beauté. » On sait d'ailleurs que l'un des sites le plus généralement attribué au paradis terrestre est celui de Damas.

La gare du chemin de fer de Beyrouth à Damas se trouve à l'extrémité de cette dernière ville, du côté qui regarde le désert, situé au delà de la plaine, à l'est Il faut remonter vers l'ouest en contournant les murailles durant un parcours de 3 kil. à travers les jardins, pour aller rejoindre le point de raccordement du chemin de fer du Haourân avec la susdite ligne, trajet des plus agréables que l'on puisse imaginer.

Èl-Mèrdj, c'est-à-dire la plaine ou la prairie, dont une partie est comprise dans le mèrkèz-caza de Damas, est située à l'est et au sud de la ville. Elle est basse, souvent inondée et perpétuellement couverte d'une vigoureuse verdure; mais on n'y rencontre d'arbres qu'aux alentours des villages, presque tous bâtis sur les rives du *Bârada*.

Ces villages, au nombre de 25, sont habités par des musulmans, des grecs orthodoxes et des israélites ; on découvre de loin leurs nombreux moulins et les jolis groupes de saules pleureurs, de platanes, de peupliers et d'arbres fruitiers, à l'ombre desquels se cachent leurs maisons construites en pisé. Durant la saison des fleurs et aux diverses époques de la maturité des fruits, ces villages sont autant de buts d'agréables promenades pour les habitants de Damas. Bien qu'au sortir de la ville toutes les branches du *Bârada* soient de beaucoup diminuées et presque épuisées par les irrigations, les prairies qu'elles traversent sont tellement basses et dénuées d'écoulement que parfois beaucoup d'habitants des villages du *Mèrdj* ont péri dans les inondations.

CAZA DE BA'ALBÈK

Orientation ; Limites. — Le caza de Ba'albèk est situé au nord-ouest du mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas). Il est limité : au nord, par le vilayet de Beyrouth et le sandjaq de Hamâ ; à c'est, par les cazas de Nabk et du Ouâdî ul-'Adjèm ; au sud, par le caza de *Béqâ'a ul-'Aziz*, et, à l'ouest, par le mutésarriflik du *Djèbèl Libnân* (mont Liban).

Division administrative. — Il n'a point de nahié. On y compte 76 villes, bourgs, villages et hameaux.

Autorités. — Il est administré par un *caïmakam* (sous-gouverneur), assisté d'un conseil d'administration semblable à ceux du vilayet, des sandjaq et des autres cazas, déjà décrits.

Population du caza. — La population totale du caza de Ba'albèk, comprise dans celle du mèrkèz-sandjaq, énumérée ci-dessus, est de 30.000 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	9.805 hab.
— chi'ites	6.630
Maronites	2.265
Grecs unis	6.200
Syriens orthodoxes	4.500
Protestants	600
TOTAL	30.000 hab.

Chef-lieu. — BA'ALBÈK — chef-lieu du caza de même nom, résidence officielle du *caïmakam*, station postale et télégraphique, siège des autorités et des divers services publics du caza, d'un tribunal de première instance du *chèr'i* (droit musulman) et du *bédaïèt* (droit moderne), etc. — est située sur les

premières pentes de l'Anti-Liban, nommé en arabe *djèbèl èch-Charqi*, c'est-à-dire « montagne orientale », à 1170 m. d'altitude, à 65 kil. nord-ouest de Damas, chef-lieu du vilayet, et 30 kil. nord-est de Zahlèh. Ba'albèk est relié au chemin de fer de Beyrouth à Damas et au Haourân par un embranchement de l'ancienne route carrossablede Beyrouth à Damas, remplacée par ledit chemin de fer.

Population. — La population de la petite ville de Ba'albèk, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 5.000 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	2.000 hab.
— chi'ites.	2.000
Maronites	600
Grecs unis	400
TOTAL. . .	5.000 hab.

Ecoles. — Les établissements scolaires du caza et de la ville de Ba'albèk sont au nombre de 138, dont 15 d'enseignement supérieur, 3 d'enseignement secondaire et 120 primaires et élémentaires, fréquentés par 2.148 élèves, dont 1960 garçons et 188 filles, comme suit :

VILLE DE BA'ALBÈK							
COMMUNAUTÉS	DEGRÉS D'ENSEIGNEMENT	ÉCOLES	ÉLÈVES	GARÇONS		FILLES	
				ÉCOLES	ÉLÈVES	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans. . . .	Ecoles supérieures.	15	150	31	510	»	»
	— secondaires.	1	60				
	— primaires .	15	300				
Catholiques . . .	Écoles primaires .	3	260	2	200	1	60
Syriens orthodoxes.	Ecoles primaires .	2	190	1	110	1	80
Totaux pour la ville de Ba'albèk . .		36	960	34	820	2	140
VILLAGES							
Musulmans. . . .	Écoles primaires .	76	760	76	760	»	»
Catholiques . . .	Écoles primaires .	19	252	18	240	1	12
Grecs orthodoxes .	Écoles secondaires.	1	20	5	100	1	36
	— primaires .	5	116				
Protestants . . .	Écoles secondaires.	1	40	1	40	»	»
	Totaux. . .	138	2 148	134	1.960	4	188

La ville de Ba'albèk est divisée en deux quartiers principaux, celui des musulmans et celui des chrétiens. Elle est abondamment approvisionnée d'une excellente eau par une source située à 2 kil. environ à l'est. Une route plantée d'arbres formant une jolie promenade y conduit. Cette source, qui est celle du *nahr èl-Litâni*, jaillit au milieu d'un vaste bassin nommé *Ras èl-Aïn* « tête de la source » ; elle est très poissonneuse. De ce bassin soigneusement entretenu, vidé et curé trois fois par an, partent trois conduites principales amenant l'eau dans le quartier des musulmans dont elles alimentent les maisons et les riches propriétés. De là, une multitude de canaux secondaires distribuent l'eau dans le quartier des chrétiens, puis vont fournir le contingent nécessaire aux irrigations des innombrables jardins de la ville et des alentours. Les trois conduites principales, avant d'entrer à Ba'albèk, donnent la force motrice à trente moulins échelonnés sur leurs bords. La

source du *nahr èl-'Asi* (Oronte) sort également du versant ouest de l'Anti-Liban, près de Ba'albèk.

On compte à Ba'albèk 15 mosquées. Les plus remarquables sont celles de *véli èn-Na'am* et du *chéïkh Abdallah*, où les musulmans sunnites célèbrent chaque année une fête spéciale; les moutéouâlî possèdent aussi dans cette ville une mosquée en renom, où se trouve le tombeau de Khôlat, fille de Huséïn, fameux martyr de la secte chi'ite, fils d'Ali, le quatrième des *khoulèfâ-i Réchidin*, et que cette secte considère comme son fondateur. Les chrétiens ont dans tout le caza 40 églises, dont 3 à Ba'albèk. L'une sert de résidence à l'évêque grec uni d'Héliopolis (*Ba'albèk*); une autre appartient à la communauté grecque orthodoxe de ce caza, et la troisième est sous la juridiction de l'archevêque maronite du mont Liban.

Il y a à Ba'albèk 3 hôtels et 6 à 8 *han* ou hôtelleries, une pharmacie, 15 cafés, 10 fours publics, 4 boulangeries; 65 boutiques, 2 magasins, 3 dépôts, un bazar, 6 *tchârchî* (marchés non couverts, 3 *hammam* ou bains publics, une grande caserne, 5 postes de gendarmerie et police, et 997 maisons.

Climat. — Le climat du caza de Ba'albèk est partout sain et tempéré, mais on doit citer, parmi les localités dont le séjour est plus spécialement agréable et salubre, la ville même de Ba'albèk et ses environs, le village de Ras-Ba'albèk et toute la région orientale nommée *èch-Charqi* (l'Orient). A Ba'albèk même, durant le mois de janvier, qui est le plus froid de l'année, le thermomètre reste au-dessus de 0° à + 7° centigrades. Dans les mois les plus chauds, qui sont juillet et août, il ne s'élève pas à plus de 25°.

Bestiaux, etc.; agriculture. — Les coteaux de cette région sont d'excellents herbages naturels où pâturent de nombreux troupeaux de chèvres et de moutons; il en est de même dans l'Anti-Liban tout entier; mais c'est surtout au nord du caza que le bétail de toute espèce abonde. La sériciculture est généralement pratiquée; on estime la valeur totale des cocons récoltés, année moyenne, à 700.000 piastres (161.000 fr. environ).

VILLE DE BA'ALBÈK							
COMMUNAUTÉS	DEGRÉS D'ENSEIGNEMENT	ÉCOLES	ÉLÈVES	GARÇONS		FILLES	
				ÉCOLES	ÉLÈVES	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans. . . .	Ecoles supérieures.	15	150	31	510	»	»
	— secondaires.	1	60				
	— primaires .	15	300				
Catholiques . . .	Écoles primaires .	3	260	2	200	1	60
Syriens orthodoxes.	Ecoles primaires .	2	190	1	110	1	80
Totaux pour la ville de Ba'albèk . .		36	960	34	820	2	140
VILLAGES							
Musulmans. . . .	Écoles primaires .	76	760	76	760	»	»
Catholiques . . .	Écoles primaires .	19	252	18	240	1	12
Grecs orthodoxes .	Écoles secondaires.	1	20	5	100	1	36
	— primaires .	5	116				
Protestants . . .	Écoles secondaires.	1	40	1	40	»	»
	Totaux. . .	138	2 148	134	1.960	4	188

La ville de Ba'albèk est divisée en deux quartiers principaux, celui des musulmans et celui des chrétiens. Elle est abondamment approvisionnée d'une excellente eau par une source située à 2 kil. environ à l'est. Une route plantée d'arbres formant une jolie promenade y conduit. Cette source, qui est celle du *nahr èl-Lîtânî*, jaillit au milieu d'un vaste bassin nommé *Ras èl-Aïn* « tête de la source » ; elle est très poissonneuse. De ce bassin soigneusement entretenu, vidé et curé trois fois par an, partent trois conduites principales amenant l'eau dans le quartier des musulmans dont elles alimentent les maisons et les riches propriétés. De là, une multitude de canaux secondaires distribuent l'eau dans le quartier des chrétiens, puis vont fournir le contingent nécessaire aux irrigations des innombrables jardins de la ville et des alentours. Les trois conduites principales, avant d'entrer à Ba'albèk, donnent la force motrice à trente moulins échelonnés sur leurs bords. La

source du *nahr èl-'Asi* (Oronte) sort également du versant ouest de l'Anti-Liban, près de Ba'albèk.

On compte à Ba'albèk 15 mosquées. Les plus remarquables sont celles de *véli èn-Na'am* et du *chéïkh Abdallah*, où les musulmans sunnites célèbrent chaque année une fête spéciale; les moutéouâlî possèdent aussi dans cette ville une mosquée en renom, où se trouve le tombeau de Khôlat, fille de Huséïn, fameux martyr de la secte chi'ite, fils d'Ali, le quatrième des *khoulèfâ-i Réchidin*, et que cette secte considère comme son fondateur. Les chrétiens ont dans tout le caza 40 églises, dont 3 à Ba'albèk. L'une sert de résidence à l'évêque grec uni d'Héliopolis (*Ba'albèk*); une autre appartient à la communauté grecque orthodoxe de ce caza, et la troisième est sous la juridiction de l'archevêque maronite du mont Liban.

Il y a à Ba'albèk 3 hôtels et 6 à 8 *han* ou hôtelleries, une pharmacie, 15 cafés, 10 fours publics, 4 boulangeries; 65 boutiques, 2 magasins, 3 dépôts, un bazar, 6 *tchârchi* (marchés non couverts, 3 *hammam* ou bains publics, une grande caserne, 5 postes de gendarmerie et police, et 997 maisons.

Climat. — Le climat du caza de Ba'albèk est partout sain et tempéré, mais on doit citer, parmi les localités dont le séjour est plus spécialement agréable et salubre, la ville même de Ba'albèk et ses environs, le village de Ras-Ba'albèk et toute la région orientale nommée *èch-Charqi* (l'Orient). A Ba'albèk même, durant le mois de janvier, qui est le plus froid de l'année, le thermomètre reste au-dessus de 0° à + 7° centigrades. Dans les mois les plus chauds, qui sont juillet et août, il ne s'élève pas à plus de 25°.

Bestiaux, etc.; agriculture. — Les coteaux de cette région sont d'excellents herbages naturels où pâturent de nombreux troupeaux de chèvres et de moutons; il en est de même dans l'Anti-Liban tout entier; mais c'est surtout au nord du caza que le bétail de toute espèce abonde. La sériciculture est généralement pratiquée; on estime la valeur totale des cocons récoltés, année moyenne, à 700.000 piastres (161.000 fr. environ).

La culture du mûrier se développe chaque année davantage; on cite parmi les plus belles plantations, après celles de Ras-Ba'albèk et de Ba'albèk, celles des villages de *Zébouch, Harita, èl-Aïn*, *Nèbka*, *Nakhlèh*. *Dourin*, *Déïr èl-Akhmar, Sléïfa*, *Youai*, *èl-Hadèth*, *Djèba'ah, Kafr-Dân*, *Midjloûn*, *Beit-Chama*, *Târèya*, etc. Le miel de Ba'albèk est renommé dans tout l'Orient, ainsi que celui de ce caza tout entier. La plaine est riche en vignobles et les arbres fruitiers de toute espèce donnent partout de belles et abondantes récoltes. La culture maraîchère et celle des céréales, blé, orge, maïs, pois, fèves, vesces, gesse, pommes de terre, etc., produisent les plus beaux résultats; la dîme perçue de ce chef s'élève en moyenne, dans tout le caza, à 15 millions de piastres, soit env. 3.450.000 fr.

La plaine de Ba'albèk exporte des laines, des cuirs, du beurre très recherché, des poules et des œufs en grande quantité. Les chevaux de Ba'albèk sont renommés sur les marchés de Damas et de Beyrouth comme chevaux de race et de luxe.

Antiquités, etc. — Les monuments de Ba'albèk ont été déjà décrits tant de fois par les voyageurs et les archéologues qu'il serait oiseux d'en entreprendre ici, de nouveau, la description. Il suffira de dire en quelques mots que ces restes merveilleux sont considérés généralement comme ayant appartenu à quatre principales époques d'art et de civilisation. La première représentée par des blocs énormes, aux sculptures mystérieuses, près desquels les sphinx colossaux, les obélisques massifs des anciens Égyptiens ne semblent plus que des jouets d'enfants, demeure innommée, perdue dans la nuit des temps. La seconde, caractérisée par de lourdes colonnes aux chapiteaux ornés de palmes, est la période de l'art phénicien. A cette époque succède celle de l'art grec le plus pur, et enfin les monuments les mieux conservés dans leur ensemble sont les plus beaux spécimens connus de l'art gréco-romain du temps des Antonins.

Quant aux dimensions de tant d'énormes monolithes, dont les plus grands ont dû, pour être mis à la place qu'ils occupent encore aujourd'hui, être élevés à 6 m. au-dessus du

sol, elles sont étonnantes ; voici celles d'une pierre restée dans la carrière, située à la distance d'un kilomètre environ des ruines de Ba'albèk :

Longueur :	20m,80	cube de la pierre : 769m³
Largeur :	5m,07	
Hauteur :	7m,30	

CAZA DE BÉQA'A UL-'AZIZ

Orientation; Limites. — Le caza de Béqâ'a ul-'Azîz est situé à l'ouest du mèrkèz-sandjaq de Damas. Il est limité : au nord, par le mutésarriflik du *Djèbèl Libnân* (mont Liban) et le caza de Ba'albèk; à l'est, par le caza du Ouâdî ul-'Adjèm; au sud, par celui de Râchèyâ, et. à l'ouest, par le mutésarriflik du *Djèbèl Libnân*.

Division administrative. — Il n'y a qu'un seul nahié qui est celui du *Djèbèl Djénîn*. On compte en tout, dans ce caza et son nahié, 67 bourgs, villages et hameaux.

Autorités. — Ses autorités administratives sont le *caïmakam*, sous-gouverneur du caza, et le *mudir*, directeur du nahié, assistés de leurs conseils respectifs, composés suivant la règle générale.

Population du caza. — Sa population totale est de 13.300 hab., comme suit :

	Musulmans sunnites	150	300 hab.
	— chi'ites	150	
Catholiques	Maronites	3 000	11.500
	Grecs unis	8.500	
	Syriens orthodoxes		1.500
		TOTAL	13.300 hab.

Chef-lieu. — MO'ALLAQA — chef-lieu du caza de Béqâ'a ul-'Azîz, résidence du *caïmakam*, siège des tribunaux du *chèr'i*

(droit musulman) et du *bédâïèt* (droit moderne), des divers services publics, etc. — est situé sur la limite commune des cazas de Ba'albèk et de Béqâ'a ul-'Azîz, et du mutésarriflik du *Djèbèl Libnân*, au pied du versant oriental du mont Liban et à l'ouest de la plaine de la Béqâ'a, à l'extrême point nord-ouest du caza de Béqâ'a. Ce bourg se confond avec la petite ville de Zahlèh, dont il semble former le faubourg principal. Il est difficile, sinon impossible, de l'en séparer. Il résulte de cette situation que la plupart des indications données ici se rapportent aussi bien à l'une qu'à l'autre de ces deux localités, dont la séparation n'est réelle qu'à un point de vue purement administratif.

Ecoles. — On compte à Zahlèh, à Mo'allaqa et dans le caza de Béqâ'a ul-'Azîz tout entier, 193 écoles, dont 4 secondaires et 189 primaires et élémentaires, fréquentées par 3.450 élèves, dont 3.340 garçons et 110 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	DEGRÉS D'ENSEIGNEMENT	ÉCOLES	ÉLÈVES	GARÇONS		FILLES	
				ÉCOLES	ÉLÈVES	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans . .	Écoles second. .	1	150	68	1.050	»	»
	— primaires.	67	900				
Catholiques .	Jésuites : Écoles secondaires . .	1	810	91	1.920	»	»
	Maronites : Écoles primaires.	40	400				
	Grecs unis : Écoles primaires .	50	710				
Grecs orthodoxes . . .	Écoles secondaires	2	110	31	370	3	110
	Écoles primaires	32	370				
	TOTAUX. . .	193	3.450	190	3.340	3	110

L'école des Jésuites est à Zahlèh, dans la province du Liban ; cet établissement est mixte, mais les sexes sont séparés ; les classes de filles sont tenues par des maîtresses laïques sous la direction des RR. Pères, en attendant que des religieuses puissent venir les remplacer. Les autres établissements scolaires sont, à Zahlèh, à Mo'allaqa et dans les autres villages, fondés et entretenus par les diverses communautés comme dans toutes les autres localités

de la Turquie d'Asie. L'école secondaire musulmane de Mo'allaqa est un lycée dépendant du ministère de l'instruction publique, et les 67 écoles primaires et élémentaires des villages sont des annexes de mosquées qui relèvent du *chéïkh ul-islam*, ministre du culte.

Zahlèh et *Mo'allaqa* sont une station de l'ancienne route de Beyrouth à Damas, aujourd'hui remplacée par un chemin de fer qui suit en cet endroit le même itinéraire. Un embranchement de cette même route passe à Mo'allaqa et aboutit à Ba'albèk. Les distances entre ces différentes localités sont :

	KILOM.
De Mo'allaqa et Zahlèh à Ba'albèk.	3
— à la station du chemin de fer .	2
— à Beyrouth.	37
— à Damas.	63

Il y a, à Zahlèh, une station postale et télégraphique, et, à Mo'allaqa, un bureau postal.

Agriculture. — Le caza de Beqâ'a ul-'Azîz contient, presque tout entière, la plaine dite « la Béqâ'a », si renommée pour sa grande fertilité, et qui vient en première ligne après le Haourân pour la production du blé. Cette plaine, qui donne son nom au caza, produit aussi toutes les autres céréales; mais, contrairement à la pratique usitée dans la plaine de Damas et le *Ouâdi ul-'Adjèm*, où la culture de l'orge est préférée, c'est à celle du blé que s'adonnent presque exclusivement les producteurs de la Béqâ'a.

Outre les céréales qui forment la principale richesse du caza et ses diverses autres productions agricoles, semblables à celles du caza de Ba'albèk, plus haut énumérées, on y cultive en grand et avec succès la vigne en vue de la fabrication du vin. Le système de vinification employé à *Chtora*, centre producteur des vins de la Béqâ'a, est celui de France, légèrement modifié par suite des exigences du climat. Le choix des cépages cultivés dans ce but a été fait avec soin parmi les meilleurs du pays, auxquels il a été adjoint quelques plants étrangers qui ont très

bien réussi et dont on recueille les moindres sarments, lors de la taille, pour en faire des pépinières. Les vins de table déjà obtenus à Chtora dosent de 11° à 12° d'alcool et s'améliorent en vieillissant. On les vend en bouteille, à Beyrouth, après un an de tonneau, 12 fr. la douzaine; leur prix double lorsqu'ils ont deux ou trois ans de bouteille.

L'élève des bestiaux et de la volaille, la sériciculture, l'apiculture donnent, dans le caza de Béqâ'a ul-'Azîz, des résultats analogues à ceux plus haut cités, concernant Ba'albèk.

Localités remarquables; antiquités, etc. — Dans un village nommé *Kérak*, situé à 2 kil. environ de Mo'allaqa et exclusivement habité par des musulmans sunnites, se trouve une vieille mosquée bâtie avec des débris de temples païens, sur laquelle est appuyé un édifice long et bas, abritant, selon la tradition musulmane, le tombeau de *Nébi-Nouh* (Noé). C'est un lieu de pèlerinage très fréquenté; beaucoup de khalifes y sont venus, ainsi que Timour-Leng (Tamerlan) qui a fait, comme eux, graver son nom sur le tombeau. La longueur exacte de ce monument est de 31^{m},77, ce qui s'accorde assez bien « avec la taille de 100 pieds attribuée à Noé par la légende ». La plaine qui environne *Kérak* a été nommée « plaine de Noé » (*vallis quae nunc etiam Noe vocatur*), parce que l'on croit que, après le déluge, ce saint patriarche est venu s'y fixer.

CAZA DU OUADI UL-ADJÈM

Orientation; Limites. — Le caza du Ouâdi ul-Adjèm est situé au sud-ouest du mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas). Il est limité : au nord, par le caza de Nabk; à l'est, par le mèrkèz-caza de Damas et le caza de Doumâ; au sud, par le sandjaq du Haourân, et, à l'ouest, par les cazas de Râchèyâ, de Béqâ'a ul-'Azîz et de Ba'albèk.

Division administrative. — Il n'a point de nahié; on y compte 86 villes, villages et hameaux.

Autorités. — Il est administré par un *caïmakam* (sous-gouverneur), assisté d'un conseil composé, sous sa présidence, du *naïb*, président des tribunaux du *chér'i* (droit musulman) et du *bédaïèt* (droit moderne), des chefs des principaux services publics et des membres élus en nombre égal par les diverses communautés.

Population du caza. — La population totale du caza du Ouâdî ul-'Adjèm est de 12.150 hab., comme suit :

Musulmans	Musulmans sunnites	3.850	5 050 hab.
	— chi'ites	1.200	
Catholiques	Maronites	1.500	4.550
	Grecs unis	1.700	
	Syriens unis	1.350	
Chrétiens non unis	Syriens orthodoxes	2 000	2.500
	— jacobites	500	
Druzes			50
		TOTAL.	12 150 hab.

Chef-lieu. — QATANA.— chef-lieu du caza du Ouâdî ul-Adjèm, résidence du *caïmakam*, siège des tribunaux du *chér'i* et du *bédaïèt* et des diverses services publics, station postale, etc. — est situé sur les dernières pentes du versant sud-est du *djèbèl ès-Chéïkh* (mont Hermon) à 30 kil. sud-ouest de la ville de Damas. La durée du trajet entre ces deux villes est de deux heures et demie en voiture, par une route assez bonne bordée de coteaux plantés de belles vignes et de mûriers. La petite ville ou plutôt le bourg de Qatana est étagé sur les flancs de deux collines entre lesquelles passe un torrent durant la saison des pluies. Il est ombragé de groupes d'arbres pittoresques et entouré de fraîche verdure.

Sa population, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 2.150 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	1.000 hab.
Syriens unis	400
— orthodoxes	500
Druzes	50
TOTAL.	2.150 hab.

Ecoles. — On compte, dans le bourg de Qatana et le caza du Ouâdî ul-'Adjèm, 176 établissements scolaires, dont 3 d'enseignement secondaire et 173 écoles primaires ou élémentaires, fréquentées par 3.720 élèves, dont 3.580 garçons et 140 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	DEGRÉS D'ENSEIGNEMENT	ÉCOLES	ÉLÈVES	GARÇONS		FILLES	
				ÉCOLES	ÉLÈVES	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans . . .	Écoles secondaires.	1	40	6	140	»	»
	— primaires .	5	100				
Syriens unis. . .	Écoles primaires .	1	80	1	80	»	»
Grecs orthodoxes.	— primaires .	2	80	1	50	1	30
Druzes	— primaires .	1	50	1	50		
Totaux pour le bourg de Qatana. . .		10	350	9	320	1	30
AUTRES BOURGS ET VILLAGES							
Musulmans . . .	Écoles primaires .	86	2.500	86	2.500		
Maronites . . .	— —	30	300	30	300		
Grecs unis . . .	— —	25	200	25	200		
Syriens unis . .	— —	12	120	12	120		
Syriens orthodoxes	— secondaires.	2	50	9	140	4	110
	— primaires .	11	200				
Totaux pour le caza entier . . .		176	3.720	171	3.580	5	140

L'école primaire des syriens unis, à Qatana, est mixte; les élèves de chaque sexe y sont presque toujours en nombre à peu près égal, soit en moyenne environ 40 garçons et 40 filles.

Il y a, à Qatana, 2 mosquées à minarets, une église appartenant aux syriens catholiques et une chapelle aux Grecs orthodoxes. On y compte 400 maisons et 25 boutiques. Le caza du Ouâdî ul-'Adjèm, arrosé par de nombreux cours d'eau, dont les principaux, qui sont le *Bârada* et le *nahr èl-A'ouadj*, ont été suffisamment décrits, p. 353, possède environ 42 moulins mis en mouvement par ces cours d'eau, et disséminés dans 25 villages. Le chef-lieu du caza, privé d'eau courante hors de la saison des pluies, n'a qu'un seul moulin auquel la force motrice

est donnée par une source qui se perd ensuite dans les jardins d'alentour. Il n'y a pas de pressoir pour faire le vin dans ce caza; mais 11 villages emploient 13 pressoirs à la fabrication du moût du raisin (*pèkmèz*), sorte de raisiné, et 13 autres pressoirs sont utilisés dans les huileries de 9 localités où les oliviers sont plus spécialement cultivés.

Plusieurs forêts, dans le peuplement desquelles le chêne, le peuplier, le saule, le noyer, le mûrier et tous les autres arbres fruitiers à l'état sauvage sont les essences dominantes, environnent les villages de *Déïr èl-'Achâïr*, *Rakhlé*, *Ornéh*, *Bourqouch*, *Hadar*, *Harfa*, *Halas*, *Atib* et *Djèbbâta*. On rencontre aussi, dans ce caza, de nombreuses plantations de saules et surtout de peupliers très bien exploitées et donnant à leurs possesseurs de bons revenus.

Agriculture.— Les principales cultures sont celles de six variétés de blés : le *machmoul*, le *noursi*, le *zarah*, le *salamouni blanc*, le *salamouni rouge*, et enfin le *bèlèdi* (variété locale); de deux variétés d'orge : *kachlabi* et *roumi*; de trois variétés de maïs : jaune, blanc et *petit salamouni* blanc; celle des lentilles, de la gesse (*kèrsèné*), du pois chiche, du *hilbè*, de la luzerne, de la vesce (*djilbân*), du *na'amani*, du *fousa*, de l'ail, de l'oignon, de l'anis, du chanvre, du sésame, de la pomme de terre; de quatre variétés de fèves : *klabi*, *bèlèdi* (variété locale), *qèbrisi* et *malti*; de trois variétés de coton : *'âdi* (ordinaire), *bèlèdi* (variété locale) et *mèlèki*.

Après ces cultures vient celle de la vigne pour consommation de raisin frais, de raisin sec et confection de moût (*pèkmèz*); on cultive neuf variétés principales de raisins, qui sont les plus estimées pour la table : le *zéïni* rouge, blanc et noir, espèce indigène qu'on ne trouve qu'en Syrie, et dont le centre de production le plus renommé est le bourg de Darèyâ, situé à mi-chemin de Qatana à Damas, sur la route qui relie ces deux localités ; le *béïtamouni*, le *parmaqli* aux grains en forme de doigts, le *halaoui*, le *dorbéli;* le *khèdoud èl-Bénât* et le *djaozâni*.

Les roseraies sont nombreuses et soignées avec sollicitude pour la confection de l'essence, de l'eau et des confitures de roses. — Les vergers ne sont pas moins nombreux ni moins bien soignés pour la consommation des fruits frais et la confection des fruits confits; on y cultive 8 variétés d'abricots, 4 variétés de prunes pour la table et 3 autres pour pruneaux, 4 variétés de pêches, 5 de pommes, 3 de poires, 4 de coings, 4 de mûres, 5 de figues, etc. L'amandier n'est cultivé que dans les quatre villages de *Bmikèyâ*, *Zèbdâni*, *Bokaïn* et *Bloudèn*.

Bestiaux. — Dans tous les villages du caza du Ouâdî ul-Adjèm, on élève en quantité des bœufs, des ânes et des chèvres. L'élevage des chameaux est pratiqué dans les 8 localités suivantes : *Darèyâ*, *Qadèm*, *Sehnèyâ*, *Madaniyèh*, *Artouz*, *Ydèïdèt-Artouz*, *Hadar* et *Chita*. La production des mulets est particulière au village d'*Ornèh* et à toutes les localités du canton du *Ouâdî Bârada*. Parmi les trois variétés de bœufs du Ouâdî ul-'Adjèm, le *bèlèdi* (variété locale) se trouve dans tout le canton de Tahtani; le *kichaoui*, dans celui de Fokâni et une partie de l'Iqlim èl-Bèllân; l'*akèch* enfin, dans ce dernier canton, dans celui du Ouâdî Bârada et une partie de Fokâni.

On estime, en année moyenne, la dîme des céréales du caza du Ouâdî ul-'Adjèm à 2.000.000 de piastres, soit environ 460.000 fr.

Le miel du Ouâdî ul-'Adjèm est très recherché.

CAZA DE HASBÈYA

Orientation ; Limites. — Le caza de Hâsbèyâ est situé au sud-ouest du mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas). Il est limité : au nord et à l'est, par le caza de Râchèyâ; au sud, par le sandjaq du Haourân, et, à l'ouest, par le vilayet de Beyrouth.

Il n'a point de nahié et contient 19 villages.

Il est administré par un *caïmakam*.

Population du caza. — Sa population totale est de 14.088 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	3.500 hab.
Maronites	2.020
Grecs unis	1.628
Syriens orthodoxes	3.200
Protestants	125
Israélites	215
Druzes	3.400
TOTAL	14.088 hab.

Chef-lieu. — HASBÈYA — chef-lieu du caza de même nom, résidence du *caïmakam*, siège des tribunaux du *chèr'i* (droit musulman) et du *bédâïèt* (droit moderne) et des divers services publics, station postale et télégraphique de service intérieur (correspondance en langue turque), etc., etc. — est situé sur les premières pentes du versant ouest du *djèbèl èch-Cheikh* (mont Hermon), à 670 m. d'altitude à 2 kil. environ au sud-est et en aval de la source supérieure du *Jourdain*, nommé en cet endroit *nahr èl-Hâsbâni*, c'est-à-dire rivière de Hâsbèyâ. Cette rivière, très poissonneuse, passe près de la ville à l'ouest; elle fournit la force motrice à ses 8 moulins, de deux paires de meules chacun. Des deux côtés de la rivière s'étendent des plantations de mûriers, de saules, de peupliers, des cultures de roseaux qui forment de gracieux et pittoresques points de vue.

Population. — La population de Hâsbèyâ, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 4.088 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	1.000 hab.
Maronites.	220
Grecs unis	128
Syriens orthodoxes.	1.200
Protestants.	125
Israélites	15
Druzes	1.400
TOTAL . . .	4.088 hab.

Il y a, à Hâsbèyâ, une mosquée; la communauté grecque orthodoxe y possède 3 églises; 2 autres églises appartiennent, l'une aux maronites, l'autre aux grecs unis ; les protestants ont un temple ; les israélites, une synagogue ; et les druzes, deux *khalouè*, dans l'un desquels ils enseignent aux petits enfants les éléments et la lecture de la langue arabe ; dans l'autre, réservé aux réunions des initiés, les *'aqqâl*, ou savants préposés aux initiations, élèvent des abeilles. Le *khalouè* est appelé *èl-Biyâdèh*.

Ecoles. — La ville et le caza de Hâsbèyâ ont en tout 106 écoles, dont 7 supérieures, 5 secondaires et 94 primaires et élémentaires, fréquentées par 2.730 élèves, dont 2.200 garçons et 530 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	DEGRÉS D'ENSEIGNEMENT	ÉCOLES	ÉLÈVES	GARÇONS		FILLES	
				ÉCOLES	ÉLÈVES	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans . . .	École supérieure. .	1	20	3	145	»	»
	— secondaire. .	1	50				
	— primaire . .	1	75				
Maronites . . .	École primaire . .	1	20	1	20	»	»
Grecs unis . . .	— primaire . .	1	50	1	50	»	»
Syriens orthodoxes	Écoles secondaires .	2	80	4	215	4	105
	— primaires . .	6	240				
Protestants. . .	École secondaire. .	1	150	2	200	1	20
	— primaires. .	2	70				
Israélites . . .	École primaire . .	1	20	1	20	»	»
Druzes	Écoles supérieures .	2	90	2	120	2	105
	— primaires. .	2	135				
Totaux pour la ville de Hasbèyâ. . .		21	1.000	14	770	7	230
VILLAGES							
Musulmans. . .	Écoles primaires. .	19	190	19	190	»	»
Maronites . . .	— —	20	120	20	120	»	»
Grecs unis . . .	— —	12	450	10	400	2	50
Grecs orthodoxes	École secondaire. .	1	30	17	330	»	80
	— primaires . .	21	380				
Israélites. . . .	Écoles primaires. .	2	80	2	80	»	»
Druzes	Écoles supérieures .	4	150	5	310	5	170
	— primaires. .	6	330				
Totaux pour le caza entier. . .		106	2.730	87	2.200	19	530

Parmi les musulmans de la ville de Hâsbèyâ, on compte plusieurs *émirs* de l'ancienne et illustre famille *Chéhâb*, très célèbre autrefois dans cette région et dans le Liban. Le château de Hâsbèyâ, son bain public (*hammam*) et plusieurs belles maisons de plaisance ont été bâties par les *émirs* de cette famille. Toutes ces constructions reçoivent par des conduits l'eau d'une source abondante et fort estimée, qui émerge d'un village situé à l'est de la ville et nommé *'Aïn Qanèyâ*. Plusieurs autres sources alimentent Hâsbèyâ.

Mines, etc. — A 3 kil. environ à l'ouest de la rivière *Hâsbâni*, se trouvent situés de nombreux puits de bitume réputé le meilleur de Syrie. Ces puits constituent une exploitation importante, qui fournit de beaux bénéfices chaque année. Une mine de fer, dont l'emplacement occupe toute la partie nord-est du village de *èl-Kfèir*, a été abandonnée après un certain nombre d'années d'exploitation.

Agriculture. — On cultive, dans tout le caza de Hâsbèyâ, le blé, l'orge, le mûrier, le tabac, la vigne et l'olivier dont on compte 24.000 pieds aux seuls environs du chef-lieu. La dîme des céréales est estimée en moyenne à 300.000 piastres (69.000 fr.) par an. Le caza contient quelques bois et forêts de chênes, et, dans les montagnes de l'Hermon et du djèbèl èl-Dahr, plusieurs vastes et gras pâturages où paissent des troupeaux de chèvres de 27.000 têtes en moyenne.

Industrie. — L'industrie pratiquée dans la plupart des villages est le tissage de grosses toiles, qui y sont également teintes, pour la majeure partie, de couleurs rouge, verte, jaune et indigo. A Râchèyâ èl-Fokhar, gros bourg ainsi nommé pour le distinguer de Râchèyâ, chef-lieu du caza de même nom, il existe de grandes fabriques de diverses poteries fort recherchées en Syrie et ailleurs. Les grecs unis ont dans ce bourg une assez belle église, récemment construite.

Commerce. — Une vaste construction, nommée tout simplement *èl-han* ou l'hôtellerie, tombant presque en ruines et située à 6 kil. environ à l'ouest de Hâsbèyâ, sert de point central à la réunion d'un grand marché qui se tient là chaque semaine, le mardi. On y accourt en foule du Liban, du caza de Qonéïtra, du Haourân, et de tous les environs. Il se traite à ce marché d'importantes ventes de céréales, de manufactures et de diverses denrées.

CAZA DE RACHÈYA

Orientation; Limites. — Le caza de Râchèyâ est situé au sud-ouest du mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas). Il est limité : au nord, par le caza de Béqâ'a ul-'Aztz; à l'est, par celui du Ouâdî ul-'Adjèm; au sud, par celui de Hâsbèyâ, et, à l'ouest, par le mutésarriflik du Djèbèl Libnân (mont Liban).

Division administrative. — Il n'a point de nahié, et contient 16 villages ou bourgs et hameaux.

Autorités. — Il est administré par un *caïmakam* assisté de son conseil réglementaire.

Population du caza. — Sa population totale est de 14.100 hab., comme suit :

Musulmans sunnites			**1.000 hab.**
Catholiques	Maronites	1.000	**1.600**
	Grecs unis	300	
	Syriens unis	300	
Syriens orthodoxes			**5.500**
Druzes			**6 000**
		TOTAL	**14.100 hab.**

Chef-lieu. — RACHÈYA — chef-lieu du caza de même nom, résidence du *caïmakam*, siège des tribunaux ainsi que des divers services publics, station postale et télégraphique, etc. — est située sur un plateau assez élevé entre le versant oriental du mont Liban et les pentes occidentales de l'Hermon.

Population du chef-lieu. — Sa population, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 5.100 hab., comme suit :

Grecs unis	300 hab.
Syriens unis	300
— orthodoxes	2.500
Druzes.	2.000
TOTAL . . .	5.100 hab.

Ecoles. — On compte, dans la ville et le caza de Râchèyâ, 115 écoles, dont 6 supérieures, 3 secondaires et 106 primaires ou élémentaires, fréquentées par 2.385 élèves, dont 1.755 garçons et 630 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	DEGRÉS D'ENSEIGNEMENT	ÉCOLES	ÉLÈVES	GARÇONS ÉCOLES	GARÇONS ÉLÈVES	FILLES ÉCOLES	FILLES ÉLÈVES
Grecs unis . . .	Écoles primaires. .	2	150	2	150	»	»
Syriens unis . .	— —	2	50	1	30	1	20
Syriens orthodoxes	— secondaires .	2	110	3	250	3	140
	— primaires. .	4	280				
Druzes	— supérieures .	2	90	4	230	4	160
	— primaires. .	6	300				
TOTAUX de la ville de Râchèyâ. .		18	980	10	660	8	320
VILLAGES							
Musulmans . . .	École secondaire. .	1	60	17	300	»	»
	— primaires . .	16	240				
Maronites . . .	Écoles primaires. .	16	230	16	230	»	»
Syriens orthodoxes	— —	28	385	18	305	10	80
Druzes.	— supérieures .	4	190	18	260	18	230
	— primaires. .	32	300				
TOTAUX du caza entier		115	2.385	79	1.755	63	630

Il y a, à Râchèyâ, 4 églises, dont 2 appartiennent à la communauté grecque orthodoxe, une aux grecs unis et une aux Syriens unis. Cette ville possède 10 pressoirs qui servent surtout pour la fabrication du *dibs* ou raisiné, mais que l'on emploie aussi, quoique moins souvent, à presser le raisin pour faire du vin ou de l'eau-de-vie. Tous les ans, pendant l'hiver, il neige à Râchèyâ : c'est un fait d'autant plus rare en Syrie, que la

neige peut y atteindre l'épaisseur d'un mètre ; mais le climat de cette ville est très salubre. Il en est de même, au reste, du caza tout entier, à l'exception d'une petite plaine située entre deux villages nommés *Kerkouk* et *Aïtha*. A cet endroit, le terrain s'abaisse en pente légère, formant une concavité presque insensible à l'œil, mais qui suffit pour que les eaux s'y accumulent de toutes parts lorsque la saison d'hiver est exceptionnellement pluvieuse. Les semailles alors sont enlevées et perdues, toutes les cultures bouleversées ; il se forme un grand marais, dont les exhalaisons pernicieuses répandent, l'été suivant, beaucoup de fièvres. D'un autre côté, ce marais donne naissance, vers le sud de la plaine, à une petite rivière que les gens du pays, tant qu'elle dure, ont bien soin d'utiliser pour leurs irrigations.

Râchèyâ est alimenté d'eau excellente par quatre sources qui sourdent aux environs. Il fait moudre sa farine par les 8 moulins de Béït-Lâyâ, village de maronites sur la petite rivière *nahr èl-Dèlb*, affluent du Hasbâni, source supérieure du *Jourdain*. Ce village est l'un de ceux qui possèdent les plus grands pâturages, d'ailleurs extrêmement nombreux dans ce caza, qui, malgré sa petite étendue, possède environ 20.000 têtes de chèvres et ne paie pas moins de 200.000 piastres (46.000 fr.) de dîme des céréales. Les villages riches y sont nombreux : Kerkouk, déjà cité plus haut, par exemple, paie à lui seul, en moyenne, sur cette même dîme des céréales, 25.000 piastres (5.750 fr.) par an.

Le village de Dahr èl-Hamar, renommé dans toute la Syrie pour ses poteries, façonne des vases d'argile blanchâtre à pâte fine, de formes pures, élégantes et variées, parfois compliquées d'anneaux de même matière passés au col et aux anses et résonnant sur la panse, indiquant ainsi, par des sons différents, si elle est remplie ou vide.

Cette belle fabrication rappelle les anciens vases attiques et elle rivalise avec celle des potiers de Râchèyâ èl-Fokhar, citée page 424.

CAZA DE NABK

Orientation; Limites. — Le caza de Nabk est situé au nord-est du mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas). Il est limité : au nord, par le sandjaq de Hamâ et le désert de Syrie (*Bâdiyèt èch-Châm*); à l'est, par ce même désert; au sud, par les cazas de Doumâ et du Ouâdî ul-'Adjèm, et, à l'ouest, par le caza de Ba'albèk.

Division administrative. — Il n'a point de nahié et contient 30 villages et hameaux. On ne saurait tenir compte des tentes que la tribu de *Nomèïrat* et diverses familles de la tribu de *Damèn* dressent parfois dans ce caza, plus souvent dans celui de *Doumâ* ou dans d'autres régions, et seulement en été. Ces tribus campent au désert durant l'hiver tout entier. Dès qu'elles quittent leurs campements, au printemps, elles y sont remplacées par les *Anèzè*; mais tous ces mouvements n'ont absolument rien de régulier.

Autorités — Le caza de Nabk est administré par un *caïmakam* assisté d'un conseil semblable à ceux déjà cités plus haut.

Population du caza. — Sa population totale est de 20.000 hab., comme suit :

Musulmans	Musulmans sunnites		8.295 hab.
	— chi'ites (moutéouâli)		1 500
Catholiques	Maronites	500	6.995
	Grecs unis	3.486	
	Syriens unis	3.009	
Syriens orthodoxes			3.146
Israélites			100
		TOTAL	20 000 hab.

Chef-lieu. — NABK — chef-lieu du caza de même nom et résidence du *caïmakam*, siège des tribunaux du *chér'i* (droit musulman) et du *bédaïèt* (droit moderne), des divers services publics, etc., etc., station postale et télégraphique de service intérieur (langues turque et arabe) — est situé dans une plaine entourée de montagnes, contreforts de l'Anti-Liban (*djèbèl èch-Charqi*), à 17 kil. environ à l'est de cette montagne, à 72 kil. nord-est de Damas, chef-lieu du vilayet, et à 82 kil. sud de Homs, l'ancienne Émèse, chef-lieu d'un caza et ville principale du sandjaq de Hamâ.

Population du chef-lieu. — La population de cette petite ville, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 3.241 hab., comme suit :

Musulmans	Sunnites	1.500	2.000 hab.
	Chi'ites (moutéouàli)	500	
Catholiques	Maronites	500	1.030
	Grecs unis	421	
	Syriens unis	109	
Syriens orthodoxes			111
Israélites			100
		TOTAL	3.241 hab.

Écoles. — Il y a, dans la ville et le caza de Nabk, 88 écoles, dont une secondaire et 87 primaires et élémentaires, fréquentées par 1.840 élèves, dont 1.800 garçons et 40 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	DEGRÉS D'ENSEIGNEMENT	ÉCOLES	ÉLÈVES	GARÇONS ÉCOLES	GARÇONS ÉLÈVES	FILLES ÉCOLES	FILLES ÉLÈVES
VILLE DE NABK							
Musulmans sunnites.	Écoles secondaires	1	50	6	250	»	»
	— primaires	5	200				
Musulmans chi'ites.	— —	2	60	2	60	»	»
Maronites	Ecoles primaires	2	100	2	100	»	»
Grecs unis	— —	2	70	2	70	»	»
Syriens unis	— —	1	20	1	20	»	»
Syriens orthodoxes	— —	2	25	1	15	1	10
Israélites	— —	1	20	1	20	»	»
Totaux pour la ville de Nabk		16	545	15	535	1	10
VILLAGES							
Musulmans sunnites.	Écoles primaires	28	670	28	670	»	»
— chi'ites.	— —	7	200	7	200	»	»
Grecs unis	— —	12	190	12	190	»	»
Syriens unis	— —	11	65	11	65	»	»
Syriens orthodoxes	— —	14	170	12	140	2	30
Totaux pour le caza entier		88	1.840	85	1 800	3	40

Les productions agricoles du caza de Nabk sont principalement les céréales, comme en général dans toute la Syrie et surtout dans les plaines des sandjaq de Damas et de Hamâ, et dans le Haourân plus spécialement encore. Autour de la ville de Nabk, sont les plus beaux vignobles du caza; un peu plus bas, vers le sud-ouest, sur les versants orientaux des montagnes qui s'étendent du sud-ouest au nord-est dans le caza de Doumâ, pénètrent dans celui de Nabk et viennent expirer à quelques kilomètres de son chef-lieu, on rencontre beaucoup de belles plantations de pistachiers. Vers le sud-est, du côté des salines de Djèroud (voir page 326), les jardins maraîchers et les vergers abondent en fruits et légumes délicieux.

CAZA DE DOUMA

Orientation; Limites. — Le caza de Doumâ est situé au sud-est du mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas). Il est limité : au nord, par le caza de Nabk; à l'est, par le désert de Syrie (*bâdiyèt èch-Châm*); au sud, par le sandjaq du Haourân, et, à l'ouest, par le caza du Ouâdî ul-'Adjèm et le mèrkèz-caza de Damas.

Division administrative. — Il n'a point de nahié; on y compte 82 villes, bourgs, villages et hameaux. Quant aux campements, tout à fait irréguliers, on ne saurait en tenir compte.

Autorités. — Le caza de Doumâ est administré par un *caïmakam* assisté d'un conseil semblable à ceux de tous les autres cazas.

Population du caza. — Sa population totale est de 66.425 hab., comme suit :

Musulmans	Musulmans sunnites	50.340	61.895 hab.
	— — (tchèrkès)	1.630	
	— chi'ites (moutéouâlî)	9.925	
Grecs unis			2.215
Syriens orthodoxes			2.250
Israélites			65
		TOTAL	66.425 hab.

Chef-lieu. — DOUMA. — chef-lieu du caza de même nom et résidence du *caïmakam*, siège des tribunaux du *chèr'i* et du *bédaïèt*, d'un conseil municipal, d'une chambre de commerce et d'agriculture, de divers autres services publics, tels que : commission de perception des impôts, bureau de recense-

ment, etc., station postale — est situé à 12 kil. nord-est de la ville de Damas.

Population du chef-lieu. — La population de la ville de Doumâ, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 8.365 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	6.360 hab.
— chi'ites.	1.925
Grecs unis.	14
Israélites	65
TOTAL . . .	8.365 hab.

Les habitants de la ville de Doumâ tirent leur provision journalière d'eau potable de puits publics creusés à cet effet dans les rues. Toutefois, leurs terrains étant irrigués deux à trois fois par mois, régulièrement, au moyen des eaux de la rivière *Tuourâ* et de plusieurs sources, parmi lesquelles est la source de *Machraba*, renommée pour l'excellent goût de ses eaux très digestives, ils ont, s'il le veulent, la faculté d'en user pour eux-mêmes.

On compte, dans cette ville, 6 mosquées, 2 bains publics ou *hammam*, une synagogue, 150 boutiques, 3 moulins, 3 pressoirs à huile et 5 pressoirs pour le raisin (*dibs*), 1673 maisons, un hôtel du gouvernement, un hôtel municipal, etc., etc.

Écoles. — On compte également, dans la ville et le caza de Doumâ, 389 écoles, dont 106 d'enseignement supérieur, 3 secondaires et 280 primaires ou élémentaires, fréquentées par 7.896 élèves, dont 7.636 garçons et 260 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	DEGRÉS D'ENSEIGNEMENT	ÉCOLES	ÉLÈVES	GARÇONS ÉCOLES	GARÇONS ÉLÈVES	FILLES ÉCOLES	FILLES ÉLÈVES
	VILLE DE DOUMA						
Musulmans sunnites . .	Écoles supérieures .	6	60	15	286	»	»
	— secondaires .	3	106				
	— primaires . .	6	120				
Musulmans chi'ites. . .	— —	3	50	3	50	»	»
Israélites.	— —	1	10	1	10		
Total pour la ville de Doumâ.		19	346	19	346		
	VILLAGES						
Musulmans sunnites . .	Écoles supérieures .	100	1 000	200	3.500	»	»
	— primaires . .	100	2.500				
Musulm. sunnites tchèrkès	— —	5	100	5	100	»	»
Musulm. chi'ites	— —	50	500	50	500	»	»
Grecs unis	— —	20	300	20	300	»	»
Syriens orthodoxes . . .	— —	30	800	28	700	2	100
Totaux pour le caza entier		324	5.546	322	5.446	2	100

Il y a, dans le caza de Doumâ, outre ce qui vient d'être énuméré concernant le chef-lieu, 100 mosquées à minarets ; tous les villages en possèdent au moins une, mais les petits bourgs d'*'Arbin*, *Djôbar*, *Hârèstat èl-Basal*, *Bèrzèh* et *èt-Tèll*, en ont chacun deux. Les églises sont au nombre de 4, dont 3 aux syriens orthodoxes, savoir : une à Hârèstat èl-Basal et une à 'Arbin, dans chacune desquelles un prêtre de Damas se rend pour officier tous les dimanches et jours de fête, et une à Ma'rounèh où réside un prêtre ; la quatrième église du caza, située également dans ce dernier village, appartient aux grecs unis qui y entretiennent un prêtre à demeure. Les israélites ont, à Djobar, une synagogue dédiée au prophète Élie, qu'ils croient enterré en ce lieu. De plus, il y a, dans le caza, 25 bains publics ou *hammam*, 1.200 boutiques, 13.280 maisons ; 2 petites casernes pouvant loger chacune de 150 à 300 hommes, suivant les besoins, l'une à *Qoseïr* et l'autre à *Démaïr* ; et deux anciennes forteresses en ruines, à *Harrân èl-'Aouâmid*.

Bien que le caza de Doumâ ne soit pas administrativement

divisé par nahiés, il est d'usage, en Syrie, d'en classer les différents villages avec leurs habitants, leurs productions, etc., dans quatre divisions naturelles bien distinctes, comme suit :

		Villages	Hameaux
1° *él-Mèrdj* (la plaine ou la prairie) du nord	=	22	12
2° — — — du sud .	=	25	15
3° *djèbèl Qalamoun* (la montagne).	=	13	»
4° *èl-Ghoûtha* (les jardins) du sud	=	22	»
TOTAUX. . .		82	40

Sur ces 82 villages :

75 sont habités par des musulmans seu ls);
2 — par des maronites ;
3 sont mixtes (musulmans et chrétiens) ;
1 — (musulmans et israélites). C'est Djôbar.
1 enfin, Doumâ, est habité par des musulmans, des chrétiens et des israélites.

Au total, 82 villages, dont 5 mixtes, 2 chrétiens et 75 musulmans.

Production agricole. — La superficie totale des terres arables du caza de Doumâ est évaluée à 550.000 *deunum*, soit 50.561 hectares; 416.038 *deunum* (env. 38.246 hectares) sont cultivés, mais on n'estime qu'à 2.500 *feddân* moyens, soit 37.921 hectares, la part de ces terres susceptibles d'être régulièrement arrosées; 325 hectares sont donc exposés à manquer d'eau. Les terres bien pourvues d'eau sont situées à peu près également dans chacune des divisions naturelles précitées. En effet, les jardins et une partie de la plaine sont arrosés par les rivières de *Taourâ*, d'*'Aqraba*, branches du *Bârada*, qui vont ensuite se jeter dans le lac d'*Atéibèh*. *Noia* et certains autres villages sont alimentés, pour leurs irrigations, par les eaux du *nahr èl-A'ouadj*. La rivière de *Yèzid* traverse les champs et les vergers de Qaboûn, les vignes de Hârèstat èl-Basal, près desquels elle se perd, et la grande source de

Mènîn fournit, avec d'autres plus petites, aux arrosages des jardins du djèbèl Qalamoun. Ces jardins sont renommés pour la salubrité du climat et les effets bienfaisants des sources minérales de Ma'rounèh, charmant village d'où la vue domine sur toute la plaine de Damas. On cite aussi le frais ruisseau d'eau limpide du village de Draï, connu sous le nom de *'Aïn ès-Sâhèb* (source du maître ou du sage).

Dans tout le caza, la principale culture est celle des céréales : blé, orge et maïs; mais ce dernier prospère surtout dans la plaine, tandis que, dans les jardins, le chanvre et les légumes réussissent mieux qu'ailleurs et que, dans la montagne, on rencontre les plus belles vignes et les meilleurs pois et lentilles.

Sont particulièrement renommées pour leurs vignes, leurs oliviers et leurs abricotiers, les localités suivantes : *Doumâ*, chef-lieu du caza; *Hârèstat èl-Basal*; *Bèrzèh*, qui fournit les premiers raisins qu'on vend à Damas; *Mènîn*, dont les raisins frais, nommés *saïfi*, durent jusqu'à la fin de l'hiver; *'Arbin* et *Kafr-Batna*.

Djôbar produit surtout des abricots délicieux d'espèces variées, parmi lesquelles on cite celles dites *bèlèdi* (locale), *klabi*, *sindiâni*, *hamooui*, *tadmouri*, *châmi* (de Syrie), *laouzi*, etc. Ma'raba a la renommée des abricotiers *klabi*; Djèrmâna, celle des *bèlèdi*.

Et-Tèll a d'excellentes poires et pommes et des coings superbes.

Halboun et Déridj ont la spécialité des *sumac*, des noyers et des figuiers; mais ceux de *Ma'rounèh* leur sont supérieurs par la qualité des fruits et leur grande abondance.

Des bois et des plantations de peupliers se trouvent en quantité dans le *Ghoûtha* et se font surtout remarquer à Mlaïka, à Belât, à Hadîdèt, à Zibdîn et à Djisr èl-Ghaïda.

Les différentes variétés de peupliers dites *farsi*, *dèlb*, *safsaf* et *roumi*, sont plus spécialement cultivées dans le djèbèl Qalamoûn, à èt-Tèll, à Ménîn, Hournèh et Ma'raba.

On estime la valeur de la production agricole du caza de Doumâ, détaillée plus haut, pages 333, 336, etc., à une moyenne

annuelle de 304.600 livres turques, soit env. 7 millions de francs.

La dîme moyenne des céréales et autres denrées s'élève, dans ce caza, à 3.046.000 piastres, soit env. 700.000 fr.

Bestiaux. — L'élève des bestiaux est très largement et très fructueusement pratiqué dans toute cette riche partie de la plaine de Damas, dont la plus grande part de production en cette branche agricole est due aux tribus nomades qui, suivant la situation de l'emplacement qu'elles ont choisi pour leurs campements, acquittent la taxe, soit à Doumâ, soit à Qatana, chef-lieu du caza du Ouâdî ul-'Adjèm, soit encore à Nabk, chef-lieu du caza de même nom. Ces tribus paient annuellement, en moyenne, de ce chef, pour 70.100 têtes de petit bétail, 245.350 piastres, soit env. 56.370 fr., et, pour 1910 têtes de chameaux, 19.100 piastres, soit env. 4.393 fr.

Total : env. 60.763 fr.

Les éleveurs des villages, de leur côté, produisent annuellement env. 31.000 têtes de petit bétail, 700 chameaux, 2.600 chevaux dont 600 de race noble, 5.000 ânes, 200 mulets, 1200 buffles, 3.000 bœufs et vaches, et plus de 60.000 volailles.

SANDJAQ DE HAMÂ

Orientation; Limites. — Le sandjaq de Hamâ est situé au nord du vilayet de Souriyè, entre 33°52′ et 35°44′ de longitude et entre 34°7′ et 35°47′ de latitude. Il est limité : au nord, par le vilayet d'Alèp ; à l'est, par le mutésarriflik de Zôr ; au sud, par le mèrkèz-sandjaq de Châm, et, à l'ouest, par le vilayet de Beyrouth.

Superficie. — Sa superficie totale est de 24.000 kil. carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 4 cazas, qui sont : *Hamâ*, *Homs*, *Hamidiyèh* et *Sélimiyèh*. Le caza de Homs compte deux nahiés qui sont : *Qoséïr* et *Iki-Qépoulè*. Il y a, dans tout le sandjaq de Hamâ, 405 villes, bourgs, villages et hameaux.

Division militaire. — Les troupes du sandjaq de Hamah appartiennent au 5e *ordou* (corps d'armée), dont le quartier général est à Damas. Elles sont commandées par un général de brigade (*livâ*), qui réside à Hamâ avec son état-major et celui de la garnison, composée de deux bataillons sous les ordres d'un colonel (*mir-âlâï*).

Autorités. — Les autorités administratives sont : le *mutésarrif*, gouverneur du sandjaq et du mèrkèz-caza de Hamâ ; les trois *caïmakam* des trois autres cazas, et les deux *mudir*, direc-

teurs des nahiés du caza de Homs, assistés respectivement de leurs conseils réglementaires.

Les autorités religieuses sont, pour les musulmans, le *mufti*, les *naïb*, les *cadi* et les *imâm*. Pour les chrétiens, il y a deux évêques grecs orthodoxes, l'un à *Amath* (Hamâ) et l'autre à *Émèse* (Homs), et un évêque syrien jacobite titulaire du siège de Amath. Les catholiques ont leurs curés respectifs et les religieux latins. Les druzes n'ont pas d'autorité religieuse, mais ils doivent obéir, en certains cas, aux initiés des grades supérieurs.

Services administratifs. — Plus haut, ont été énumérés les services administratifs qui, sauf de bien rares exceptions, sont partout les mêmes.

Corps consulaire. — La France et la Russie sont représentées, à Hamâ et à Homs, par des consuls de carrière.

Tribunaux. — Aux chefs-lieux du sandjaq et des cazas, siègent des tribunaux civils, criminels et correctionnels, du ressort de la cour de Damas.

Postes et Télégraphes. — Il y a, à Hamâ, à Homs et à Hamidiyèh (*Déïr-Châmil*), des stations postales et télégraphiques de service intérieur (correspondances turque et arabe), et un bureau de poste à Tell-Daoud, relevant de la direction générale des postes et télégraphes de Damas.

Population du sandjaq. — La population du sandjaq de Hamâ est de 355.000 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	227.000 hab.
Maronites.	3.475
Grecs unis	4.700
Syriens unis	2.325
Syriens orthodoxes	65.500
Protestants	4.000
Syriens jacobites.	12.000
Druzes.	36.000
TOTAL . . .	355.000 hab.

Ecoles. — On compte en tout, dans le sandjaq de Hamâ, 1.042 écoles, dont 127 supérieures, 6 secondaires et 909 primaires ou élémentaires, fréquentées par 17.015 élèves, dont 13.820 garçons et 3.195 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	DEGRÉS D'ENSEIGNEMENT	ÉCOLES	ÉLÈVES	GARÇONS		FILLES	
				ÉCOLES	ÉLÈVES	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans . . .	Écoles supérieures .	15	150	464	7.010	2	40
	— secondaires .	6	280				
	— primaires . .	445	6.620				
Latins.	Écoles primaires . .	95	1.615	62	1.050	33	565
Maronites . . .	— —	18	200	18	200	»	»
Grecs unis . . .	— —	15	160	15	160	»	»
Syriens unis . .	— —	3	45	3	45	»	»
Syriens orthodoxes	— —	153	2 500	122	2 060	31	440
Protestants. . .	— —	25	290	15	190	10	100
Syriens jacobites.	— —	13	250	13	250	»	»
Druzes	Écoles supérieures .	112	2.375	127	2.855	127	2.050
	— primaires . .	142	2.530				
	TOTAUX. . .	1 042	17.015	839	13.820	203	3.195

Climat. — Le climat du sandjaq de Hamâ est en général sain et tempéré. Les chaleurs de l'été n'ont rien d'excessif; le printemps et l'automne sont doux. L'hiver n'est jamais froid; c'est une saison de pluies pour presque toutes les localités, à l'exception de quelques-unes où l'on voit parfois tomber un peu de neige.

Production agricole. — La production agricole moyenne du sandjaq de Hamâ consiste en 185.500 tonnes de blé, orge et maïs blanc et jaune, valant approximativement 19.995.000 fr., et en 133.116.000 kilos de produits variés, dont la valeur est estimée à 31.835.250 fr. Soit en tout une valeur moyenne de 51.830.250 fr., comme suit :

PRODUITS	QUANTITÉS	VALEUR	PRODUITS	QUANTITÉS	VALEUR
	tonnes	francs			
				Report. . .	36.105.000
Blé.	30 000	4.800.000		kilogr.	francs
Orge	75.000	7.950.000			
Maïs	80.500	7.245.000	Laine	50.000	51.000
	kilogr.		Fruits frais . .	6 000.000	3.000.000
			Raisins frais. .	4.000.000	2 000.000
Anis	5.000.000	10 000.000	— secs . .	2.000 000	1.000.000
Chanvre. . . .	1.000.000	300.000	Miel	12 000	8.000
Coton brut. . .	640.000	46 000	Cire	3 000	12.000
Fèves.	4.840.000	276 000			
Gesse (*kèrsènè*) .	3 200.000	230 000		pièces	
Huile d'olive . .	60.000	120 000			
Olives.	12.000.000	864.000	Œufs	65.000 000	650.000
Légumes frais. .	10.000 000	2 000.000			
Lentilles. . . .	3.840 000	276.000		kilogr.	
Luzerne (*bikiyè*) .	800.000	250.000			
Pastèques . . .	10.080.000	1.242 000	Soie	300.000	6.000.000
Pois	640.000	46.000	Tabac	45 000	51.750
			Vesce (*djilbân*) .	2 000.000	180 000
	pièces		Sumac	10.000	28.000
			Sésame. . . .	250.000	2.587.500
Peupliers . : .	46 000	460.000	Divers	1 300.000	157.000
	A reporter.	36.105.000		TOTAL. . .	51.830.250

Mines. — Il n'y a pas de mine connue dans ce sandjaq.

Forêts. — Les forêts proprement dites manquent à cette région, mais on y trouve de nombreux bois de peupliers bien entretenus et exploités, d'un rendement annuel total de 460.000 fr.

Tabacs. — On trouve plus haut, page 329, tout ce qui concerne les tabacs de Syrie.

Agriculture. — Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a déjà été dit, page 325, sur l'agriculture du sandjaq de Hamâ.

Bestiaux. — On estime le produit de l'élevage du gros et petit bétail et de la volaille, de la sériciculture et de l'apiculture, dans le sandjaq de Hamâ, comme suit :

		NOMBRE DE TÊTES
Gros bétail	Bœufs et vaches	12.150
	Buffles	8.100
	Chevaux	8.100
	— de race	4.050
	Anes	16.200
	Mulets	12.150
	Chameaux	2.700
Petit bétail	Chèvres et moutons	199.000
	TOTAL	262.450
Volaille	Poules	202.500
	Canards	9.400
	Dindons	7.650
	TOTAL	219.550
		PIASTRES
Produit de la taxe	Buffles	81.000
	Chameaux	27.000
	Petit bétail	696.500
	TOTAL	804.500
Sériciculture	Cocons et soies grèges : Kilogr : 300.000	6.000.000 fr.
Apiculture	Miel : 12.000 kilogr. — Valeur	8.000
	Cire : 3.000 — —	12.000
	TOTAL	20.000 fr.
Œufs	65.000. — Valeur	650.000 fr.

Fleuves; rivières, etc. — L'*Oronte* ou *nahr èl-'Asi* entre dans le sandjaq de Hamâ au sud-ouest, venant du mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas) où il prend sa source dans l'Anti-Liban ou *djèbèl èch-Charqi*. Il passe à Homs, à Hamâ, et de là dans le vilayet d'Alèp, après un parcours total de 100 kil. environ, du sud au nord, dans le sandjaq de Hamâ, dont il arrose en entier les quatre cazas et les deux nahiés. Ce fleuve est très poissonneux et donne lieu à de grandes pêches. Celle de l'anguille a été décrite au vilayet d'Alèp (tome II, p. 147).

Lacs; marais, etc. — Le lac de Homs, situé à 10 kil. environ au sud-ouest de cette ville, et à 450 m. d'altitude au dessus du niveau de la mer, a été décrit page 356.

Routes; chemins, etc. — Deux principales routes carrossables qui ne sont pas encore terminées, mais dont l'achèvement se poursuit avec une grande activité, desservent le sandjaq de Hamâ. Ces routes, déjà exploitées sur la majeure partie de leur parcours, sont celle de Lataqiyèh à Hamâ et Homs, et celle de Tripoli à Homs, déjà décrites au vilayet de Beyrouth, pages 41-42.

Il y a lieu d'ajouter ici que Nâsih-Émin-Bey, fils de feu A'zamzâdè Mou'èyyèd pacha, notable syrien, agissant au nom d'une société de capitalistes indigènes, vient de soumettre tout récemment au gouvernement impérial un projet de ports et quais à Tripoli et de chemin de fer ayant pour tête de ligne cette même place, l'une des plus importantes pour le commerce du vilayet de Syrie. Ce chemin de fer aboutirait à Homs.

Les demandeurs présentent leur entreprise comme exclusivement nationale ou plutôt, considérée au point de vue financier, comme purement locale. Ils déclarent, en effet, vouloir en parfaire à eux seuls le capital tout entier, qu'ils évaluent à 600.000 livres turques, soit env. 13.800.000 fr.

Avant de se prononcer, le ministère des travaux publics a voulu avoir l'avis du conseil administratif du vilayet de Beyrouth, auquel ressortit le sandjaq de Tripoli, et attend incessamment son rapport, basé sur des études techniques contradictoires dont ledit conseil a immédiatement chargé les ingénieurs du vilayet.

Montagnes.— Une chaîne de montagnes, le Djebel Ansariyièh, court du nord au sud le long de la limite ouest du sandjaq de Hamâ, qu'elle sépare du vilayet de Beyrouth (voir sa description page 45). La route de Lataqiyèh à Hamâ traverse ces montagnes.

Productions industrielles. — Hamâ et Homs sont, avec Damas, les principaux centres de production des plus riches industries syriennes. Ces villes sont renommées surtout pour leurs soieries, leur sellerie de grand luxe et autres, pour la corderie, la savonnerie, la confiserie, la parfumerie, l'orfèvrerie et la bijouterie, la teinturerie, les chales, les maroquins, etc. Hamâ emploie à la fabrication des tissus de soie, soie et or, coton, soie et coton, laine, laine et or, laine et soie, etc., 700 métiers et 4.900 ouvriers. Homs emploie 4.000 métiers et 28.000 ouvriers aux mêmes ouvrages dont la valeur totale est estimée, pour ces deux villes, à 12 millions de francs. On con-

somme sur place, principalement à Homs, plus de la moitié de ces divers articles, choisis parmi les plus beaux et les plus chers.

Poids et mesures. — Les poids et mesures en usage dans le sandjaq de Hamâ sont les mêmes que ceux de Damas, énumérés plus haut, pages 371-372. Toutefois, Homs et Hamâ font exception pour le *chombol*, mesure de capacité valant 72 *mudd* et équivalente à 1267 litres (1), exclusivement employée dans ces deux villes au mesurage des céréales et graines légumineuses et oléagineuses.

Commerce. — Le mouvement commercial du sandjaq de Hamâ a été, en résumé, année moyenne, comme suit :

EXPORTATION	
Articles divers : 60.500.200 fr.	62.450.200 fr.
Bestiaux : 1.950.000	
IMPORTATION	
Articles divers : 22.413.600 fr.	22.413.600
MOUVEMENT TOTAL :	84.863.800
Différence en faveur de l'exportation	40.036.600 fr.

(1) Exactement 1267 lit. 20 centilitres.

MERKEZ-CAZA DE HAMA

Orientation; Limites. — Le mèrkèz-caza de Hamâ est situé au nord du sandjaq de même nom et du vilayet de Souriyè. Il est limité : au nord, par le vilayet d'Alèp ; à l'est, par le mutésarriflik de Zôr ; au sud, par les cazas de Homs et de Hamidiyèh, et, à l'ouest, par ce dernier et le vilayet de Beyrouth sandjaq de Lataqiyèh.

Division administrative. — Il n'a point de nahié ; on y compte 140 villes, bourgs, villages et hameaux.

Autorités. — Il est administré par un mutésarrif assisté de son conseil réglementaire.

Population du caza. — Sa population totale est de 127.848 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	95.000 hab.
Maronites	605
Grecs unis	1.000
Syriens unis	1.243
Syriens orthodoxes	17.000
Protestants	2.000
Syriens jacobites	2.000
Druzes	9.000
TOTAL	127.848 hab.

Chef-lieu. — HAMÂ — chef-lieu du sandjaq et du mèrkèz-caza de même nom, résidence du *mutésarrif* (gouverneur); du *liva*, général de brigade commandant les troupes du sandjaq; du *miralaï* (colonel commandant de place) et des autres autorités supérieures, civiles et militaires; siège des deux évêques d'Épiphania, l'un grec orthodoxe et l'autre syrien jacobite; des tribunaux du *chér'i* et du *bédaïèt*, des divers services publics, des consuls de France et de Russie, etc., etc.; station postale et télégraphique de service intérieur (correspondance turque et arabe) — est située à 340 m. d'altitude du niveau de la Méditerranée, à 135 kil. sud-est du port de Lataqiyèh (vilayet de Beyrouth), à 50 kil. nord d'Homs (*Émèse*) et à 156 kil. nord-est du port de Tripoli (vilayet de Beyrouth), places auxquelles il est relié au moyen de deux routes se raccordant, toutes deux carrossables et exploitées par des Compagnies indigènes.

Sa population, comprise dans le chiffre précité du mèrkèz-caza, est de 45.000 hab., comme suit :

Musulmans sunnites.	35.000 hab.
Syriens orthodoxes	8.000
Syriens jacobites	2.000
TOTAL. . .	45.000 hab.

Ecoles. — Les écoles de la ville et du mèrkèz-caza de *Hamâ* sont au nombre de 315, dont 30 supérieures, 2 secondaires et 283 primaires ou élémentaires, fréquentées par 5.720 élèves, dont 5.245 garçons et 475 filles. Ces établissements scolaires sont compris dans le tableau général des écoles du sandjaq de Hamâ, page 439.

HAMÂ, l'antique *Émath* ou *Hamath*, déjà connue du temps de David (II *Reg.*, VIII, 9), a conservé durant une longue suite de siècles une grande importance politique, commerciale et manufacturière, tant sous le nom d'*Épiphania* que lui donnèrent les Séleucides que sous celui de Hamâ qui lui fut rendu par les khalifes arabes et gardé par les Ottomans depuis la conquête de Sélim I , en 1517. Quoique bien diminuée de son ancien

rang, c'est encore une ville considérable par son commerce et sa fabrication d'étoffes de soie, de coton et de laine; c'est aussi l'un des plus charmants séjours qui soient au monde. Bâtie sur les rives de l'*Oronte* ou *nahr èl-'Asi* qui la parcourt du sud-est au nord-ouest en traçant de nombreux méandres au milieu de ses jardins, de ses kiosques aux cent colonnettes gracieuses qui s'avancent vers le fleuve et se mirent dans ses eaux, sans cesse élevées par des *norias*, les plus grandes connues, et jaillissant de toutes parts en jets élancés pour retomber en cascades dans des bassins de marbre aux vasques superposées, la ville moderne est bien véritablement un type de ces cités merveilleuses décrites dans les contes arabes. Des toiles peintes ombragent ses rues tortueuses inégalement pavées, bordées de maisons à stores de soie; ses places de terre battue sont encadrées entre deux rangs de palmiers; partout le jasmin, la glycine courent au-dessus des portes, des fenêtres et des murs. Hamâ, en effet, est la retraite choisie, le lieu de prédilection des riches négociants musulmans retirés des affaires; et, si l'extérieur, un peu négligé au point de vue municipal, n'offre que des beautés naturelles, tout ce qui peut plaire au goût, entretenir une douce rêverie, flatter des sens délicats, est réuni à l'intérieur où, dans des appartements tout entourés de jardins embaumés, d'eaux murmurantes, règne le luxe le plus confortable et le plus éblouissant.

On compte, à Hamâ, 20 belles mosquées à minarets, 10 *mèdrèssè*, une église grecque orthodoxe, une chapelle du même rite et une autre chapelle du rite syrien jacobite; 10 bains publics ou *hamman*, 8 *hans* ou hôtelleries, 2 casernes, un hôpital militaire, une pharmacie militaire, 2 drogueries, 15 cafés arabes, 15 *norias* ou roues hydrauliques qui arrosent les jardins et alimentent d'eau les maisons, les bains, les mosquées, etc., de sorte qu'il n'est aucun besoin de fontaine publique et qu'il n'en existe point; 30 fabriques de soieries et de cotonnades, 5 fabriques de lainages, 10 moulins, 9.000 maisons, 8 cimetières musulmans, 2 cimetières grecs orthodoxes, un cimetière syrien jacobite, etc., etc.

Production agricole. — La production agricole du mèrkèz-caza de Hamâ consiste surtout en blé, orge et maïs blanc et jaune; pois, lentilles, fèves, vesce, ricin, anis, cumin, soie, coton, tabacs, pastèques et melons, etc. Les jardins de la ville de Hamâ donnent chaque année une récolte de fruits, légumes, oignons, etc., d'une valeur moyenne estimée à 1.200.000 fr. On cultive la vigne pour raisins de table frais et secs dans ces mêmes jardins qui donnent une récolte, de ce chef, évaluée à 600.000 fr., en année moyenne. La valeur totale de la production agricole du mèrkèz-caza de Hamâ est, en moyenne, de 18.150.900 fr.

Industrie. — Les 35 fabriques de tissus de soie, coton, laine, or et argent, de la ville de Hamâ précitées, possèdent en tout 700 métiers et occupent 4.900 ouvriers. On estime leur production totale à 1.787.550 fr. par an.

CAZA DE HOMS

Orientation; Limites. — Le caza de Homs est situé au sud-est du sandjaq de Hamâ. Il est limité : au nord, par le mèrkèz-caza de Hamâ; à l'est, par le mutésarriflik de Zôr; au sud, par le mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas), et, à l'ouest, par le caza de Sélimiyèh.

Division administrative. — Il contient 2 nahiés, qui sont : *Qosséïr* et *Iki-Qèpoulè*, et 135 villes, bourgs, villages et hameaux.

Autorités. — Il est administré par un *caïmakam* et deux *mudirs*.

Population du caza. — Sa population totale est de 139.864 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	92.500 hab.
Maronites	2.850
Grec unis	1.200
Syriens unis	14
Syriens orthodoxes	36.500
Protestants.	1.500
Syriens jacobites.	5.300
TOTAL . . .	139.864 hab.

Chef-lieu. — HOMS, chef-lieu du caza de même nom, résidence du *caïmakam* (sous-gouverneur), siège de l'évêque grec orthodoxe d'Émèse, des tribunaux du *chér'i* et du *bèdaïèt*, des divers services publics; station postale et télégraphique de service intérieur (correspondance turque et arabe), etc., etc., — est située dans une vaste plaine qui s'étend au loin vers l'est, le nord et le sud, à 3 kil. environ à l'est et sur la rive droite de l'*Oronte* ou *nahr el-'Asi*, où sont situés les jardins de cette ville, à 50 kil. au sud de Hamâ, chef-lieu du sandjaq auquel la relie une bonne route carrossable aboutissant au port de Lataqiyèh, et à 106 kil. nord-est du port de Tripoli, avec lequel une autre route carrossable la met en communication directe.

Population du chef-lieu. — Sa population, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 60.000 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	30.000 hab.
Maronites	1.800
Grecs unis.	1.200
Syriens orthodoxes.	22.500
Protestants.	1.000
Syriens jacobites.	3.500
TOTAL. . .	60.000 hab.

La population flottante, très considérable, mais toute composée d'Arabes *bèdèvî* (bédouins) qui ne font que passer pour vendre ou acheter et qu'il serait, par conséquent, impossible de dénombrer plus ou moins exactement, ne figure pas dans ce chiffre.

Écoles. — Il y a, dans la ville et le caza de Homs, 421 écoles, dont 23 supérieures, 2 secondaires et 396 primaires et élémentaires, fréquentées par 5.895 élèves, dont 4.835 garçons et 1.060 filles. Ces écoles sont comprises dans le tableau général du sandjaq, page 439.

Aux deux écoles secondaires, l'une de garçons, l'autre de filles, instituées dans la ville de Homs par le ministère de l'instruction publique, l'enseignement, qui est celui des lycées et collèges de Paris, est donné en turc, en arabe et en persan. Les écoles supérieures (*mèdrèssè* ou facultés de droit et théologie islamiques) et les écoles primaires, annexes des mosquées, relèvent, comme partout, du ministre du culte (*chéïkh ul-islama*).

Dans les écoles des Grecs orthodoxes, outre l'arabe et le turc, bases d'un enseignement primaire assez complet, les élèves reçoivent des leçons élémentaires de français.

Les 15 écoles primaires des RR. PP. Jésuites, à Homs, sont gratuites ; l'enseignement y est donné en turc et en arabe dans 11 écoles de garçons, et en français dans la douzième réservée à cette langue, par 20 professeurs ; les 3 écoles de filles sont tenues par 6 religieuses, sous la direction des PP. Jésuites. D'ailleurs, toutes les écoles catholiques, bien que sous le patronage des patriarches, des archevêques ou des évêques de leurs communautés respectives, sont défrayées ou subventionnées, tenues, dirigées ou, du moins, inspectées régulièrement par les religieux latins qui ont des missions en Syrie. Celles des Maronites, des Grecs unis, des Syriens unis du caza de Homs, jouissent de ces mêmes avantages qui assurent aux élèves, avec la gratuité, une instruction primaire au niveau des progrès accomplis en Europe.

Les écoles protestantes sont tenues par des missions améri-

caines. Leur programme d'enseignement, basé sur la langue arabe, atteint et dépasse le niveau normal des bonnes études primaires; mais les élèves manquent d'assiduité, et leur nombre diminue de jour en jour.

On compte, à Homs, 18 mosquées à minarets; 4 églises, dont une grecque orthodoxe, une grecque catholique, une latine, desservie par les PP. Jésuites, et une aux Syriens jacobites; une chapelle protestante; 12 *han* ou hôtelleries; 5 bains publics; 3 casernes, dont l'une est abandonnée et en ruines; un hôpital militaire; un dispensaire tenu par les PP. Jésuites, ayant pour annexe une pharmacie; 3 autres pharmacies élémentaires, tenues par des médecins indigènes; un très grand nombre de cafés arabes; 6 cimetières musulmans, 5 cimetières chrétiens, dont un pour chaque communauté; 12.000 maisons, etc. Une forteresse, construite sur le haut d'une colline, domine la ville et la plaine; on en attribue la construction aux Croisés qui s'emparèrent d'*Émèse* (Homs) en 1110 et en firent la capitale d'un comté franc, qui resta en leur possession jusqu'à la fin du siècle suivant. Il n'y a pas, à Homs, de *norias* comme à Hamâ où les jardins sont dans la ville et, de là, s'étendent tout autour, en amont et en aval, à une distance de plusieurs kilomètres; et cependant il n'y a pas non plus de fontaines publiques. Des *saqqa* (porteurs d'eau) vont puiser à l'Oronte l'eau potable et reviennent la débiter en ville aux différents quartiers, dans de grosses outres de cuir goudronné.

Production agricole. — Les jardins de Homs, quoique d'une étendue bien moins vaste que ceux de Hamâ, sont d'une grande importance et d'un revenu considérable. A partir d'une distance de quelques minutes des portes de la ville jusqu'à 6 kil. au delà, ils couvrent la plaine et la rive droite du fleuve. La récolte annuelle de fruits, légumes et autres produits qu'ils donnent, vaut, en moyenne, environ un million de francs. La valeur totale de la production agricole du caza de Homs est estimée à 16.402.600 fr. Cette production comprend les mêmes denrées que celles du mèrkèz-caza de Hamâ.

Industrie. — La production industrielle se compose aussi des mêmes articles dans les deux chefs-lieux des cazas. Mais, à Homs, elle est de beaucoup supérieure en quantité et valeur. Les 200 fabriques de tissus de cette ville emploient en tout 4.000 métiers et 28.000 ouvriers, dont les produits annuels ont une valeur moyenne estimée à 10.212.450 fr.

Historique. — Comme on le sait, Homs est l'ancienne *Émèse*, patrie des Bassiens, où l'un de leurs descendants, Héliogabale, du nom du dieu Soleil, dont il était le grand-prêtre, fut salué Auguste et Antonin par l'armée romaine, en qualité de fils de Caracalla. Cette ville, très illustre dans l'antiquité et au moyen âge, fut successivement conquise, à cette dernière époque, par les Arabes musulmans, sous le khalifat d'Omar, puis par les Croisés, en 1110, et enfin par les sultans d'Égypte. Sélim Ier la conquit sur ces derniers en 1517, et depuis lors elle appartient à l'Empire ottoman.

On trouve, dans cette ville et aux alentours, beaucoup de restes intéressants des diverses grandes époques de l'antiquité et du moyen âge.

CAZA DE HAMIDIYÈH

Orientation; Limites. — Le caza de Hamidiyèh est situé à l'ouest du sandjaq de Hamâ. Il est limité : au nord et à l'est, par le mèrkèz-caza de Hamâ; au sud, par le caza de Silémiyèh, et, à l'ouest, par le vilayet de Beyrouth.

Division administrative. — Il n'a point de nahié; on y compte 50 villages.

Autorités. — Il est administré par un *caïmakam* assisté de son conseil règlementaire.

caines. Leur programme d'enseignement, basé sur la langue arabe, atteint et dépasse le niveau normal des bonnes études primaires; mais les élèves manquent d'assiduité, et leur nombre diminue de jour en jour.

On compte, à Homs, 18 mosquées à minarets; 4 églises, dont une grecque orthodoxe, une grecque catholique, une latine, desservie par les PP. Jésuites, et une aux Syriens jacobites; une chapelle protestante; 12 *han* ou hôtelleries; 5 bains publics; 3 casernes, dont l'une est abandonnée et en ruines; un hôpital militaire; un dispensaire tenu par les PP. Jésuites, ayant pour annexe une pharmacie; 3 autres pharmacies élémentaires, tenues par des médecins indigènes; un très grand nombre de cafés arabes; 6 cimetières musulmans, 5 cimetières chrétiens, dont un pour chaque communauté; 12.000 maisons, etc. Une forteresse, construite sur le haut d'une colline, domine la ville et la plaine; on en attribue la construction aux Croisés qui s'emparèrent d'*Émèse* (Homs) en 1110 et en firent la capitale d'un comté franc, qui resta en leur possession jusqu'à la fin du siècle suivant. Il n'y a pas, à Homs, de *norias* comme à Hamâ où les jardins sont dans la ville et, de là, s'étendent tout autour, en amont et en aval, à une distance de plusieurs kilomètres; et cependant il n'y a pas non plus de fontaines publiques. Des *saqqa* (porteurs d'eau) vont puiser à l'Oronte l'eau potable et reviennent la débiter en ville aux différents quartiers, dans de grosses outres de cuir goudronné.

Production agricole. — Les jardins de Homs, quoique d'une étendue bien moins vaste que ceux de Hamâ, sont d'une grande importance et d'un revenu considérable. A partir d'une distance de quelques minutes des portes de la ville jusqu'à 6 kil. au delà, ils couvrent la plaine et la rive droite du fleuve. La récolte annuelle de fruits, légumes et autres produits qu'ils donnent, vaut, en moyenne, environ un million de francs. La valeur totale de la production agricole du caza de Homs est estimée à 16.402.600 fr. Cette production comprend les mêmes denrées que celles du mèrkèz-caza de Hamâ.

Industrie. — La production industrielle se compose aussi des mêmes articles dans les deux chefs-lieux des cazas. Mais, à Homs, elle est de beaucoup supérieure en quantité et valeur. Les 200 fabriques de tissus de cette ville emploient en tout 4.000 métiers et 28.000 ouvriers, dont les produits annuels ont une valeur moyenne estimée à 10.212.450 fr.

Historique. — Comme on le sait, Homs est l'ancienne *Émèse*, patrie des Bassiens, où l'un de leurs descendants, Héliogabale, du nom du dieu Soleil, dont il était le grand-prêtre, fut salué Auguste et Antonin par l'armée romaine, en qualité de fils de Caracalla. Cette ville, très illustre dans l'antiquité et au moyen âge, fut successivement conquise, à cette dernière époque, par les Arabes musulmans, sous le khalifat d'Omar, puis par les Croisés, en 1110, et enfin par les sultans d'Égypte. Sélim Ier la conquit sur ces derniers en 1517, et depuis lors elle appartient à l'Empire ottoman.

On trouve, dans cette ville et aux alentours, beaucoup de restes intéressants des diverses grandes époques de l'antiquité et du moyen âge.

CAZA DE HAMIDIYÈH

Orientation ; Limites. — Le caza de Hamidiyèh est situé à l'ouest du sandjaq de Hamâ. Il est limité : au nord et à l'est, par le mèrkèz-caza de Hamâ ; au sud, par le caza de Silémiyèh, et, à l'ouest, par le vilayet de Beyrouth.

Division administrative. — Il n'a point de nahié ; on y compte 50 villages.

Autorités. — Il est administré par un *caïmakam* assisté de son conseil règlementaire.

caines. Leur programme d'enseignement, basé sur la langue arabe, atteint et dépasse le niveau normal des bonnes études primaires; mais les élèves manquent d'assiduité, et leur nombre diminue de jour en jour.

On compte, à Homs, 18 mosquées à minarets; 4 églises, dont une grecque orthodoxe, une grecque catholique, une latine, desservie par les PP. Jésuites, et une aux Syriens jacobites; une chapelle protestante; 12 *han* ou hôtelleries; 5 bains publics; 3 casernes, dont l'une est abandonnée et en ruines; un hôpital militaire; un dispensaire tenu par les PP. Jésuites, ayant pour annexe une pharmacie; 3 autres pharmacies élémentaires, tenues par des médecins indigènes; un très grand nombre de cafés arabes; 6 cimetières musulmans, 5 cimetières chrétiens, dont un pour chaque communauté; 12.000 maisons, etc. Une forteresse, construite sur le haut d'une colline, domine la ville et la plaine; on en attribue la construction aux Croisés qui s'emparèrent d'*Émèse* (Homs) en 1110 et en firent la capitale d'un comté franc, qui resta en leur possession jusqu'à la fin du siècle suivant. Il n'y a pas, à Homs, de *norias* comme à Hamâ où les jardins sont dans la ville et, de là, s'étendent tout autour, en amont et en aval, à une distance de plusieurs kilomètres; et cependant il n'y a pas non plus de fontaines publiques. Des *saqqa* (porteurs d'eau) vont puiser à l'Oronte l'eau potable et reviennent la débiter en ville aux différents quartiers, dans de grosses outres de cuir goudronné.

Production agricole. — Les jardins de Homs, quoique d'une étendue bien moins vaste que ceux de Hamâ, sont d'une grande importance et d'un revenu considérable. A partir d'une distance de quelques minutes des portes de la ville jusqu'à 6 kil. au delà, ils couvrent la plaine et la rive droite du fleuve. La récolte annuelle de fruits, légumes et autres produits qu'ils donnent, vaut, en moyenne, environ un million de francs. La valeur totale de la production agricole du caza de Homs est estimée à 16.402.600 fr. Cette production comprend les mêmes denrées que celles du mèrkèz-caza de Hamâ.

Industrie. — La production industrielle se compose aussi des mêmes articles dans les deux chefs-lieux des cazas. Mais, à Homs, elle est de beaucoup supérieure en quantité et valeur. Les 200 fabriques de tissus de cette ville emploient en tout 4.000 métiers et 28.000 ouvriers, dont les produits annuels ont une valeur moyenne estimée à 10.212.450 fr.

Historique. — Comme on le sait, Homs est l'ancienne *Émèse*, patrie des Bassiens, où l'un de leurs descendants, Héliogabale, du nom du dieu Soleil, dont il était le grand-prêtre, fut salué Auguste et Antonin par l'armée romaine, en qualité de fils de Caracalla. Cette ville, très illustre dans l'antiquité et au moyen âge, fut successivement conquise, à cette dernière époque, par les Arabes musulmans, sous le khalifat d'Omar, puis par les Croisés, en 1110, et enfin par les sultans d'Égypte. Sélim Ier la conquit sur ces derniers en 1517, et depuis lors elle appartient à l'Empire ottoman.

On trouve, dans cette ville et aux alentours, beaucoup de restes intéressants des diverses grandes époques de l'antiquité et du moyen âge.

CAZA DE HAMIDIYÈH

Orientation ; Limites. — Le caza de Hamidiyèh est situé à l'ouest du sandjaq de Hamâ. Il est limité : au nord et à l'est, par le mèrkèz-caza de Hamâ ; au sud, par le caza de Silémiyèh, et, à l'ouest, par le vilayet de Beyrouth.

Division administrative. — Il n'a point de nahié ; on y compte 50 villages.

Autorités. — Il est administré par un *caïmakam* assisté de son conseil règlementaire.

Population du caza. — Sa population totale est de 34.204 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	21.000 hab.
Grecs unis	500
Syriens unis	500
Syriens orthodoxes	2.000
Protestants	204
Druzes	10.000
TOTAL	34.204 hab.

Chef-lieu. — HAMIDIYÈH — chef-lieu du caza de même nom, résidence du sous-gouverneur, siège des tribunaux du *chér'i* et du *bèdaïèt* et des divers services publics ; station postale et télégraphique de service intérieur (langue turque et arabe), quartier d'un petit détachement de 200 hommes du *nizam* (armée active) qui suffisent à tenir en respect les *Druzes* de la population locale et les *Ansariyè* du voisinage dont il faut parfois réprimer les incursions — est situé à proximité du *Djèbèl-i Ansariyè*, près du village de *Qadmous*, ancienne résidence de ce chef redouté des Ismaéliens connu dans l'histoire et les légendes du moyen âge sous le nom de « Vieux de la Montagne ».

Sa population, comprise dans le chiffre de celle de caza, est de 5.000 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	2.000 hab.
Syriens orthodoxes	2.000
Druzes	1.000
TOTAL	5.000 hab.

Ecoles. — Les écoles du caza de Hamidiyèh et de son chef-lieu, comprises dans le tableau général du sandjaq, page 439, sont au nombre de 136, dont 36 supérieures, une secondaire et 99 primaires ou élémentaires, fréquentées par 2.390 élèves, dont 1.630 garçons et 760 filles.

Production agricole. — La production agricole du caza de Hamidiyèh est analogue à celle de tous les autres cazas du sandjaq de Hamâ. Toutefois il y a lieu de noter que la culture du mûrier et l'élève du ver à soie, autrefois principale ressource de cette petite région, avait été très négligée depuis un certain nombre d'années, ainsi que la culture de la vigne. Très probablement, cet abandon avait pour cause principale les hostilités fréquentes des *Ansariyè* qui, maintenant, ont cessé par suite de la construction d'une route carrossable de Lataqiyèh à Hamâ passant par la montagne, et de la création d'un grand nombre de mosquées et d'écoles à l'usage spécial des *Ansariyè*. Ces mesures bienfaisantes ont déterminé ceux-ci à solliciter spontanément leur admission dans la famille musulmane et dans l'armée turque, faveurs qui leur ont été accordées. Rien, dès lors, ne semble plus pouvoir troubler la paix entre les différentes communautés. Aussi les cultures négligées ou même abandonnées ont-elles déjà repris un regain d'activité, et leur nouvelle importance augmente chaque année.

On estime la valeur moyenne de la production agricole du caza de Hamidiyèh à 7.100.090 fr. par an.

Cours d'eau. — Il n'y a pas de rivière importante dans ce caza, mais une multitude de ruisseaux, affluents du *nahr el-'Asî* (Oronte), fertilisent la contrée tout entière, et l'eau est très abondante dans tous les villages.

CAZA DE SÉLIMIYÈH

Orientation ; Limites. — Le caza de Sélimiyèh, créé vers 1892, est situé au sud-ouest du sandjaq de Hamâ. Il est limité : au nord, par le caza de Hamidiyèh ; à l'est et au sud-est, par celui de Homs ; au sud-ouest et à l'ouest, par le vilayet de Beyrouth.

Population du caza. — Sa population totale est de 34.204 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	21.000 hab.
Grecs unis	500
Syriens unis	500
Syriens orthodoxes	2.000
Protestants	204
Druzes	10.000
TOTAL	34.204 hab.

Chef-lieu. — HAMIDIYÈH — chef-lieu du caza de même nom, résidence du sous-gouverneur, siège des tribunaux du *chér'i* et du *bèdaïèt* et des divers services publics ; station postale et télégraphique de service intérieur (langue turque et arabe), quartier d'un petit détachement de 200 hommes du *nizam* (armée active) qui suffisent à tenir en respect les *Druzes* de la population locale et les *Ansariyè* du voisinage dont il faut parfois réprimer les incursions — est situé à proximité du *Djèbèl-i Ansariyè*, près du village de *Qadmous*, ancienne résidence de ce chef redouté des Ismaéliens connu dans l'histoire et les légendes du moyen âge sous le nom de « Vieux de la Montagne ».

Sa population, comprise dans le chiffre de celle de caza, est de 5.000 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	2.000 hab.
Syriens orthodoxes	2.000
Druzes	1.000
TOTAL	5.000 hab.

Ecoles. — Les écoles du caza de Hamidiyèh et de son chef-lieu, comprises dans le tableau général du sandjaq, page 439, sont au nombre de 136, dont 36 supérieures, une secondaire et 99 primaires ou élémentaires, fréquentées par 2.390 élèves, dont 1.630 garçons et 760 filles.

Production agricole. — La production agricole du caza de Hamidiyèh est analogue à celle de tous les autres cazas du sandjaq de Hamâ. Toutefois il y a lieu de noter que la culture du mûrier et l'élève du ver à soie, autrefois principale ressource de cette petite région, avait été très négligée depuis un certain nombre d'années, ainsi que la culture de la vigne. Très probablement, cet abandon avait pour cause principale les hostilités fréquentes des *Ansariyè* qui, maintenant, ont cessé par suite de la construction d'une route carrossable de Lataqiyèh à Hamâ passant par la montagne, et de la création d'un grand nombre de mosquées et d'écoles à l'usage spécial des *Ansariyè*. Ces mesures bienfaisantes ont déterminé ceux-ci à solliciter spontanément leur admission dans la famille musulmane et dans l'armée turque, faveurs qui leur ont été accordées. Rien, dès lors, ne semble plus pouvoir troubler la paix entre les différentes communautés. Aussi les cultures négligées ou même abandonnées ont-elles déjà repris un regain d'activité, et leur nouvelle importance augmente chaque année.

On estime la valeur moyenne de la production agricole du caza de Hamidiyèh à 7.100.090 fr. par an.

Cours d'eau. — Il n'y a pas de rivière importante dans ce caza, mais une multitude de ruisseaux, affluents du *nahr el-'Asî* (Oronte), fertilisent la contrée tout entière, et l'eau est très abondante dans tous les villages.

CAZA DE SÉLIMIYÈH

Orientation ; Limites. — Le caza de Sélimiyèh, créé vers 1892, est situé au sud-ouest du sandjaq de Hamâ. Il est limité : au nord, par le caza de Hamidiyèh ; à l'est et au sud-est, par celui de Homs ; au sud-ouest et à l'ouest, par le vilayet de Beyrouth.

Division administrative. — Il contient 80 villages et n'a point de nahié.

Autorités. — Il est administré par un *caïmakam* assisté d'un conseil composé suivant la règle générale.

Population du caza. — Sa population totale est de 53.084 hab., comme suit :

Musulmans sunnites.	18.500 hab.
Maronites.	20
Grecs unis.	2.000
Syriens unis.	568
Syriens ou grecs orthodoxes. . . .	10.000
Protestants	296
Syriens jacobites	4.700
Druzes	17.000
TOTAL . . .	53.084 hab.

Chef-lieu. — SÉLIMIYÈH — chef-lieu du caza de même nom, résidence du *caïmakam*, siège des tribunaux du *chér'i* et du *bédaïèt* et des divers services publics, station postale, etc. — est située à 30 kil. nord-ouest de Homs et à 38 kil. sud-est de Hamidiyèh.

Sa population, comprise dans le chiffre de celle de caza, est de 6.000 hab., appartenant à la communauté druze.

Cette petite ville a acquis beaucoup d'importance et un notable accroissement depuis qu'elle est parvenue au rang de chef-lieu d'un caza et de résidence d'un *caïmakam*. Elle n'a pourtant qu'une petite mosquée et pas d'église, à l'exception des restes délabrés d'une vieille bâtisse à demi écroulée, dont la construction est attribuée aux Croisés ; mais la petite mosquée neuve suffit au *caïmakam* et à son personnel, peu nombreux ; et quant à l'absence d'église, l'absence de tout chrétien la fait comprendre.

Les vastes terrains dépendant de Sélimiyèh sont arrosés à

profusion par des sources d'excellente eau qui alimentent tous les villages. Outre ces sources, la ville reçoit, par des canaux souterrains antiques, que les uns attribuent aux Séleucides et les autres aux Romains, diverses eaux vives amenées de fort loin.

Ecoles. — Il y a, dans la ville et le caza de Sélimiyèh, 170 écoles, dont 38 supérieures, 1 secondaire et 131 primaires et élémentaires, fréquentées par 3.100 élèves, dont 2.200 garçons et 900 filles. (Voir le tableau général du sandjaq, page 439).

Production agricole. — La production agricole de ce caza consiste à peu près exclusivement en céréales : blé, orge et maïs blanc et jaune ; et en graines légumineuses : pois, pois chiches, fèves, vesce, gesse, etc. Il n'y a pas de vergers, mais seulement quelques vignes à Sélimiyèh et aux environs, suffisant à peine à la consommation de raisins de table. On estime la valeur d'une année moyenne de récolte à la somme de 10.176.660 fr.

Division administrative. — Il contient 80 villages et n'a point de nahié.

Autorités. — Il est administré par un *caïmakam* assisté d'un conseil composé suivant la règle générale.

Population du caza. — Sa population totale est de 53.084 hab., comme suit :

Musulmans sunnites.	18.500 hab.
Maronites.	20
Grecs unis.	2.000
Syriens unis.	568
Syriens ou grecs orthodoxes. . . .	10.000
Protestants	296
Syriens jacobites	4.700
Druzes	17.000
TOTAL . . .	53.084 hab.

Chef-lieu. — SÉLIMIYÈH — chef-lieu du caza de même nom, résidence du *caïmakam*, siège des tribunaux du *chér'i* et du *bédaïèt* et des divers services publics, station postale, etc. — est située à 30 kil. nord-ouest de Homs et à 38 kil. sud-est de Hamidiyèh.

Sa population, comprise dans le chiffre de celle de caza, est de 6.000 hab., appartenant à la communauté druze.

Cette petite ville a acquis beaucoup d'importance et un notable accroissement depuis qu'elle est parvenue au rang de chef-lieu d'un caza et de résidence d'un *caïmakam*. Elle n'a pourtant qu'une petite mosquée et pas d'église, à l'exception des restes délabrés d'une vieille bâtisse à demi écroulée, dont la construction est attribuée aux Croisés ; mais la petite mosquée neuve suffit au *caïmakam* et à son personnel, peu nombreux ; et quant à l'absence d'église, l'absence de tout chrétien la fait comprendre.

Les vastes terrains dépendant de Sélimiyèh sont arrosés à

profusion par des sources d'excellente eau qui alimentent tous les villages. Outre ces sources, la ville reçoit, par des canaux souterrains antiques, que les uns attribuent aux Séleucides et les autres aux Romains, diverses eaux vives amenées de fort loin.

Ecoles. — Il y a, dans la ville et le caza de Sélimiyèh, 170 écoles, dont 38 supérieures, 1 secondaire et 131 primaires et élémentaires, fréquentées par 3.100 élèves, dont 2.200 garçons et 900 filles. (Voir le tableau général du sandjaq, page 439).

Production agricole. — La production agricole de ce caza consiste à peu près exclusivement en céréales : blé, orge et maïs blanc et jaune ; et en graines légumineuses : pois, pois chiches, fèves, vesce, gesse, etc. Il n'y a pas de vergers, mais seulement quelques vignes à Sélimiyèh et aux environs, suffisant à peine à la consommation de raisins de table. On estime la valeur d'une année moyenne de récolte à la somme de 10.176.660 fr.

Division administrative. — Il contient 80 villages et n'a point de nahié.

Autorités. — Il est administré par un *caïmakam* assisté d'un conseil composé suivant la règle générale.

Population du caza. — Sa population totale est de 53.084 hab., comme suit :

Musulmans sunnites.	18.500 hab.
Maronites.	20
Grecs unis.	2.000
Syriens unis.	568
Syriens ou grecs orthodoxes. . . .	10.000
Protestants	296
Syriens jacobites	4.700
Druzes	17.000
TOTAL . . .	53.084 hab.

Chef-lieu. — SÉLIMIYÈH — chef-lieu du caza de même nom, résidence du *caïmakam*, siège des tribunaux du *chér'i* et du *bédaïèt* et des divers services publics, station postale, etc. — est située à 30 kil. nord-ouest de Homs et à 38 kil. sud-est de Hamidiyèh.

Sa population, comprise dans le chiffre de celle de caza, est de 6.000 hab., appartenant à la communauté druze.

Cette petite ville a acquis beaucoup d'importance et un notable accroissement depuis qu'elle est parvenue au rang de chef-lieu d'un caza et de résidence d'un *caïmakam*. Elle n'a pourtant qu'une petite mosquée et pas d'église, à l'exception des restes délabrés d'une vieille bâtisse à demi écroulée, dont la construction est attribuée aux Croisés ; mais la petite mosquée neuve suffit au *caïmakam* et à son personnel, peu nombreux ; et quant à l'absence d'église, l'absence de tout chrétien la fait comprendre.

Les vastes terrains dépendant de Sélimiyèh sont arrosés à

profusion par des sources d'excellente eau qui alimentent tous les villages. Outre ces sources, la ville reçoit, par des canaux souterrains antiques, que les uns attribuent aux Séleucides et les autres aux Romains, diverses eaux vives amenées de fort loin.

Ecoles. — Il y a, dans la ville et le caza de Sélimiyèh, 170 écoles, dont 38 supérieures, 1 secondaire et 131 primaires et élémentaires, fréquentées par 3.100 élèves, dont 2.200 garçons et 900 filles. (Voir le tableau général du sandjaq, page 439).

Production agricole. — La production agricole de ce caza consiste à peu près exclusivement en céréales : blé, orge et maïs blanc et jaune ; et en graines légumineuses : pois, pois chiches, fèves, vesce, gesse, etc. Il n'y a pas de vergers, mais seulement quelques vignes à Sélimiyèh et aux environs, suffisant à peine à la consommation de raisins de table. On estime la valeur d'une année moyenne de récolte à la somme de 10.176.660 fr.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, rue Bonaparte, 28

Mission J. DE MORGAN

MISSION SCIENTIFIQUE EN PERSE

GÉOGRAPHIE, ETHNOGRAPHIE, ARCHÉOLOGIE, GÉOLOGIE

4 volumes in-4, richement illustrés, accompagnés de cartes, planches en phototypie et en héliogravure, et clichés dans le texte.

Volumes I et II. — **ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES.** Tome I, in-4, nombreuses planches . . . . . 40 fr.
— Tome II, in-4, 130 planches hors texte. . . . . 60 fr.
— **ATLAS DES CARTES.** Rives méridionales de la mer Caspienne, Kurdistan de Moukri, Elam. En un carton in folio . . . . . 15 fr.
Volume III. — **ÉTUDES GÉOLOGIQUES.** II. Paléontologie, par G. Cotteau, V. Gauthier et H. Douvillé. In-4, avec 16 planches . . . . . 15 fr.
— Parties I et III. (*Sous presse.*)
Volume IV en 2 parties. — **ARCHÉOLOGIE.** 2 volumes in-4°, nombreuses planches et figures. . . . . 60 fr.

LES NOUVELLES FOUILLES D'ABYDOS

(1896-1897)

Par E. AMÉLINEAU

Un vol. in-4°, avec plans, dessins, 40 planches hors texte. . . . . 50 fr.

MISSION SCIENTIFIQUE EN CAPPADOCE

(1893-1894)

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DANS L'ASIE CENTRALE

Par ERNEST CHANTRE

Sous-Directeur du Muséum à Lyon

Grand in-4°, illustré de 30 planches en noir et en couleurs, une carte et 200 dessins dans le texte. . . . . 50 fr.

J. DE MORGAN

MISSION SCIENTIFIQUE AU CAUCASE

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES

Tome I. — LES PREMIERS AGES DES MÉTAUX DANS L'ARMÉNIE RUSSE.
Tome II. — RECHERCHES SUR LES ORIGINES DES PEUPLES DU CAUCASE.
2 volumes grand in-8°, avec nombreuses cartes, planches et dessins . . . 25 fr.

C. PARIS

VOYAGE D'EXPLORATION DE HUÉ EN COCHINCHINE

PAR LA ROUTE MANDARINE

Un volume in-8, avec 6 cartes et 12 gravures inédites . . . . . 7 fr. 50

Médaille Turgot de la Société de Géographie

E. DE SAINTE-MARIE

MISSION A CARTHAGE

Grand in-8, illustré de 150 dessins inédits . . . . . 10 fr.

ARMAND IMP. DE A. DURDIN, 5, RUE GARNIER.

SYRIE

LIBAN ET PALESTINE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

STATISTIQUE, DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE

PAR

VITAL CUINET

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1901

FASCICULE 4 et INDEX

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, rue Bonaparte, 28

Mission J. DE MORGAN

MISSION SCIENTIFIQUE EN PERSE

GÉOGRAPHIE, ETHNOGRAPHIE, ARCHÉOLOGIE, GÉOLOGIE

4 volumes in-4, richement illustrés, accompagnés de cartes, planches en phototypie et en héliogravure, et clichés dans le texte.

Volumes I et II. — **ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES.** Tome I, in-4, nombreuses planches . . . . . 40 fr.

— Tome II, in-4, 150 planches hors texte. . . . . 60 fr.

— **ATLAS DES CARTES.** Rives méridionales de la mer Caspienne, Kurdistan de Moukri, Elam. En un carton in-folio . . . . . 15 fr.

Volume III. — **ÉTUDES GÉOLOGIQUES.** II. Paléontologie, par G. Cotteau, V. Gauthier et H. Douvillé. In-4, avec 46 planches . . . . . 15 fr.

— Parties I et III. (*Sous presse.*)

Volume IV en 2 parties. — **ARCHÉOLOGIE.** 2 volumes in-4°, nombreuses planches et figures. . . . . 60 fr.

LES NOUVELLES FOUILLES D'ABYDOS

(1896-1897)

Par E. AMÉLINEAU

Un vol. in-4°, avec plans, dessins, 40 planches hors texte. . . . . 30 fr.

MISSION SCIENTIFIQUE EN CAPPADOCE

(1893-1894)

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DANS L'ASIE CENTRALE

Par ERNEST CHANTRE

Sous-Directeur du Muséum à Lyon

Grand in-4°, illustré de 30 planches en noir et en couleurs, une carte et 200 dessins dans le texte. . . . . 50 fr.

J. DE MORGAN

MISSION SCIENTIFIQUE AU CAUCASE

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES

Tome I. — LES PREMIERS AGES DES MÉTAUX DANS L'ARMÉNIE RUSSE.

Tome II. — RECHERCHES SUR LES ORIGINES DES PEUPLES DU CAUCASE.

2 volumes grand in-8°, avec nombreuses cartes, planches et dessins . . 25 fr.

C. PARIS

VOYAGE D'EXPLORATION DE HUÉ EN COCHINCHINE

PAR LA ROUTE MANDARINE

Un volume in-8, avec 6 cartes et 12 gravures inédites . . . . . 7 fr. 50

Médaille d'argent de la Société de Géographie

E. DE SAINTE-MARIE

MISSION A CARTHAGE

Grand in-8, illustré de 400 dessins inédits . . . . . 15 fr.

IMPRIMERIE DE A. CURSON, 4, RUE CARRIER.

SYRIE

LIBAN ET PALESTINE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

STATISTIQUE, DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE

PAR

VITAL CUINET

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1901

FASCICULE 4 et INDEX

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, rue Bonaparte, 28

Mission J. DE MORGAN

MISSION SCIENTIFIQUE EN PERSE

GÉOGRAPHIE, ETHNOGRAPHIE, ARCHÉOLOGIE, GÉOLOGIE

4 volumes in-4, richement illustrés, accompagnés de cartes, planches en typie et en héliogravure, et clichés dans le texte.

Volumes I et II. — ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES. Tome I, in-4, nomb planches . . . . . .

— Tome II, in-4, 132 planches hors texte. . . . . .

— ATLAS DES CARTES. Rives méridionales de la mer Caspienne, Eu de Moukri, Elam. En un carton in folio . . . . . .

Volume III. — ÉTUDES GÉOLOGIQUES. II. Paléontologie, par G. C V. Gauthier et H. Douvillé. In-4, avec 40 planches . . . . . .

— Parties I et III. (Sous presse.)

Volume IV en 2 parties. — ARCHÉOLOGIE. 2 volumes in-4°, nomb planches et figures. . . . . .

LES NOUVELLES FOUILLES D'ABYDOS

(1896-1897)

Par E. AMÉLINEAU

Un vol. in-4°, avec plans, dessins, 40 planches hors texte. . . . . .

MISSION SCIENTIFIQUE EN CAPPADOC

(1893-1894)

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DANS L'ASIE CENTRALE

Par ERNEST CHANTRE

Sous-Directeur du Muséum à Lyon

Grand in-4°, illustré de 40 planches en noir et en couleurs, une carte et 2 sins dans le texte. . . . . .

J. DE MORGAN

MISSION SCIENTIFIQUE AU CAUCASU

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES

Tome I. — LES PREMIERS AGES DES MÉTAUX DANS L'ARMÉNIE RUS

Tome II. — RECHERCHES SUR LES ORIGINES DES PEUPLES DU CAU

2 volumes grand in-8°, avec nombreuses cartes, planches et dessins. . .

C. PARIS

VOYAGE D'EXPLORATION DE HUÉ EN COCHINCHINE

PAR LA ROUTE MANDARINE

Un volume in-8, avec 6 cartes et 12 gravures inédites . . . . . .

Médaille d'argent de la Société de Géographie

E. DE SAINTE-MARIE

MISSION A CARTHAGE

Grand in-8, illustré de 400 dessins inédits . . . . . .

ANGERS. IMP. DE A. BURDIN, 4, RUE DARRIÈRE.

mutésarrif, gouverneur du sandjaq du Haourân et du mèrkèz-caza de Chéïkh-Sa'ad; par les cinq *caïmakam*, sous-gouverneurs des autres cazas, et par les dix *mudirs*, directeurs des *nahiés*.

Pour les musulmans, l'autorité religieuse est exercée par le *mufti*, les *naïb*, *cadi* et *imâm*. Il y a, pour les grecs unis, un évêque à Baniâs (*Panéas* ou *Césarée de Philippe*), dans le caza de Qonéïtra; pour les catholiques en général, des curés et des missionnaires; les chrétiens non-unis ont leurs autorités supérieures dans les autres parties du vilayet.

Services administratifs. — Les services administratifs du sandjaq du Haourân sont analogues à ceux déjà énumérés plus haut.

Tribunaux. — Au chef-lieu du sandjaq, ainsi qu'à ceux de tous les cazas, il y a des tribunaux civils, correctionnels et criminels, de droit musulman ou *chér'i* et de droit moderne ou *bédaïèt*.

Régie des tabacs. — La régie des tabacs, qui avait acheté jusque-là des tabacs de la plaine de Damas, leur a préféré, en 1893, les tabacs du Haourân. Ses achats, durant cet exercice, se sont élevés à 32.800 kilos de feuilles à raison de 3p,71c or et à la somme totale de 1.216 livres turques, soit env. 27.980 fr.

Postes et Télégraphes. — Il y a, dans le sandjaq du Haourân; 6 stations postales et télégraphiques de service intérieur, correspondant en langues turque et arabe, qui sont : *Mzèrib*, *Qonéïtra*, *Basr èl-Harir*, *Mésiha*, *Mezzan* et *Souéda*, et deux bureaux de poste : à *Dèra'â* et à *Dammèt el-Alia* relevant de la direction générale de Beyrouth.

Population du sandjaq. — La population totale du sandjaq du Haourân est de 137.312 hab., comme suit :

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, rue Bonaparte, 28

Mission J. DE MORGAN

MISSION SCIENTIFIQUE EN PERSE

GÉOGRAPHIE, ETHNOGRAPHIE, ARCHÉOLOGIE, GÉOLOGIE

4 volumes in-4, richement illustrés, accompagnés de cartes, planches en pou[illegible] typie et en héliogravure, et clichés dans le texte.

Volumes I et II. — **ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES**. Tome I, in-4, nombr[illegible] planches . . . . . [illegible]

— Tome II, in-4, 166 planches hors texte. . . . . [illegible]

— **ATLAS DES CARTES**. Rives méridionales de la mer Caspienne, Kor[illegible] de Moukri, Elam. En un carton in folio . . . . . [illegible]

Volume III. — **ÉTUDES GÉOLOGIQUES**. II. Paléontologie, par G. C[illegible] V. Gauthier et H. Douvillé. In-4, avec 48 planches . . . . . [illegible]

— Parties I et III. (*Sous presse.*)

Volume IV en 2 parties. — **ARCHÉOLOGIE**. 2 volumes in-4°, nombr[illegible] planches et figures. . . . . [illegible]

LES NOUVELLES FOUILLES D'ABYDOS

(1896-1897)

Par E. AMÉLINEAU

Un vol. in-4°, avec plans, dessins, 48 planches hors texte. . . . . [illegible]

MISSION SCIENTIFIQUE EN CAPPADOCE

(1893-1894)

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DANS L'ASIE CENTRALE

Par ERNEST CHANTRE

Sous-Directeur du Muséum à Lyon

Grand in-4°, illustré de 30 planches en noir et en couleurs, une carte et 2[illegible] sins dans le texte. . . . . [illegible]

J. DE MORGAN

MISSION SCIENTIFIQUE AU CAUCASE

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES

Tome I. — LES PREMIERS AGES DES MÉTAUX DANS L'ARMÉNIE RUSS[illegible]

Tome II. — RECHERCHES SUR LES ORIGINES DES PEUPLES DU CAU[illegible]

2 volumes grand in-8°, avec nombreuses cartes, planches et dessins. [illegible]

C. PARIS

VOYAGE D'EXPLORATION DE HUE EN COCHINCHINE

PAR LA ROUTE MANDARINE

Un volume in-8, avec 6 cartes et 12 gravures inédites . . . . . [illegible]

Médaille d'argent de la Société de Géographie

E. DE SAINTE-MARIE

MISSION A CARTHAGE

Grand in-8, illustré de 168 dessins inédits . . . . . [illegible]

ANGERS, IMP. DE A. BURDIN, 4, RUE CANNIER.

SYRIE

AN ET PALESTINE

OGRAPHIE ADMINISTRATIVE

STIQUE, DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE

PAR

VITAL CUINET

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1901

et INDEX

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, rue Bonaparte, 28

Mission J. DE MORGAN

MISSION SCIENTIFIQUE EN PERSE

GÉOGRAPHIE, ETHNOGRAPHIE, ARCHÉOLOGIE, GÉOLOGIE

4 volumes in-4, richement illustrés, accompagnés de cartes, planches en phototypie et en héliogravure, et clichés dans le texte.

Volumes I et II. — **ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES.** Tome I, in-4, nombreuses planches . . . . . 40 fr.

— Tome II, in-4, 150 planches hors texte. . . . . 60 fr.

— **ATLAS DES CARTES.** Rives méridionales de la mer Caspienne, Kurdistan de Moukri, Elam. En un carton in folio . . . . . 15 fr.

Volume III. — **ÉTUDES GÉOLOGIQUES.** II. Paléontologie, par G. Cotteau, V. Gauthier et H. Douvillé. In-4, avec 46 planches . . . . . 12 fr.

— Parties I et III. (*Sous presse.*)

Volume IV en 2 parties. — **ARCHÉOLOGIE.** 2 volumes in-4°, nombreuses planches et figures. . . . . 60 fr.

LES NOUVELLES FOUILLES D'ABYDOS

(1896-1897)

Par E. AMÉLINEAU

Un vol. in-4°, avec plans, dessins, 40 planches hors texte. . . . . 50 fr.

MISSION SCIENTIFIQUE EN CAPPADOCE

(1893-1894)

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DANS L'ASIE CENTRALE

Par ERNEST CHANTRE

Sous-Directeur du Muséum à Lyon

Grand in-4°, illustré de 30 planches en noir et en couleurs, une carte et 200 dessins dans le texte. . . . . 50 fr.

J. DE MORGAN

MISSION SCIENTIFIQUE AU CAUCASE

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES

Tome I. — LES PREMIERS AGES DES MÉTAUX DANS L'ARMÉNIE RUSSE.

Tome II. — RECHERCHES SUR LES ORIGINES DES PEUPLES DU CAUCASE.

2 volumes grand in-8°, avec nombreuses cartes, planches et dessins. . . 25 fr.

C. PARIS

VOYAGE D'EXPLORATION DE HUÉ EN COCHINCHINE

PAR LA ROUTE MANDARINE

Un volume in-8, avec 6 cartes et 12 gravures inédites . . . . . 7 fr. 50

Médaille d'argent de la Société de Géographie

E. DE SAINTE-MARIE

MISSION A CARTHAGE

Grand in-8, illustré de 400 dessins inédits . . . . . 15 fr.

ANGERS. IMP. DE A. BURDIN, 4, RUE GARNIER.

SYRIE

LIBAN ET PALESTINE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

STATISTIQUE, DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE

PAR

VITAL CUINET

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1901

FASCICULE 4 et INDEX

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, rue Bonaparte, 28

Mission J. DE MORGAN

MISSION SCIENTIFIQUE EN PERSE

GÉOGRAPHIE, ETHNOGRAPHIE, ARCHÉOLOGIE, GÉOLOGIE

4 volumes in-4, richement illustrés, accompagnés de cartes, planches en phototypie et en héliogravure, et clichés dans le texte.

Volumes I et II. — **ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES**. Tome I, in-4, nombreuses planches . . . . . 40 fr.
— Tome II, in-4, 120 planches hors texte. . . . . 60 fr.
— **ATLAS DES CARTES**. Rives méridionales de la mer Caspienne, Kurdistan de Mosul et Elam. En un carton in folio . . . . . 15 fr.
Volume III. — **ÉTUDES GÉOLOGIQUES**. II. Paléontologie, par G. Cotteau, V. Gauthier et H. Douvillé. In-4, avec 46 planches . . . . . 12 fr.
— Parties I et III. (*Sous presse.*)
Volume IV en 2 parties. — **ARCHÉOLOGIE**. 2 volumes in-4°, nombreuses planches et figures. . . . . 60 fr.

LES NOUVELLES FOUILLES D'ABYDOS

(1896-1897)

Par E. AMÉLINEAU

Un vol. in-4°, avec plans, dessins, 40 planches hors texte . . . . . 50 fr.

MISSION SCIENTIFIQUE EN CAPPADOCE

(1893-1894)

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DANS L'ASIE CENTRALE

Par ERNEST CHANTRE

Sous-Directeur du Musée de Lyon

Grand in-4°, illustré de 30 planches en noir et en couleurs, une carte et 200 dessins dans le texte . . . . . 50 fr.

J. DE MORGAN

MISSION SCIENTIFIQUE AU CAUCASE

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES

Tome I. — LES PREMIERS AGES DES METAUX DANS L'ARMÉNIE RUSSE.
Tome II. — RECHERCHES SUR LES ORIGINES DES PEUPLES DU CAUCASE.
2 volumes grand in-8°, avec nombreuses cartes, planches et dessins . . 25 fr.

C. PARIS

VOYAGE D'EXPLORATION DE HUÉ EN COCHINCHINE

PAR LA ROUTE MANDARINE

Un volume in-8, avec 6 cartes et 12 gravures inédites . . . . . 7 fr. 50

Médaille d'argent de la Société de Géographie

E. DE SAINTE-MARIE

MISSION A CARTHAGE

Grand in-8, illustré de 400 dessins inédits . . . . . 10 fr.

ANGERS. IMP. DE A. BURDIN, 4, RUE GARNIER.

SYRIE

LIBAN ET PALESTINE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

STATISTIQUE, DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE

PAR

VITAL CUINET

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1904

FASCICULE 4 et INDEX

HOOVER LIBRARY

SYRIE, LIBAN ET PALESTINE

Par VITAL CUINET

L'ouvrage est publié en quatre livraisons qui forment un fort volume in-8, avec cartes.

Prix . . . . . 20 fr.
Pour recevoir franco par poste, prix . . . . . 22 fr.

AVIS

La Carte générale de Syrie comprenant : Vilayet de Syrie. — Vilayet de Beyrouth. — Province du Liban. — Mutésarriflik de Jérusalem, est jointe au fascicule IV.

EN VENTE :

LA TURQUIE D'ASIE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE, STATISTIQUE, DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE DE L'ASIE MINEURE

par VITAL CUINET

4 forts volumes gr. in-8, avec nombreuses cartes . . . 40 fr.
Franco par poste : 44 francs

caza du sandjaq de même nom, n'a pas été faite, soit à l'un, soit à l'autre de ces deux sandjaq. La description de ces salines fort intéressantes se trouve plus haut, au chapitre spécial du vilayet, page 326.

Tabacs. — L'unique variété de tabac cultivée dans les montagnes du Haourân est celle dite du Liban, introduite par les Druzes émigrés de cette dernière contrée. La régie a fait, en 1893, quelques achats qui ne peuvent donner aucune idée de l'importance de la récolte. En l'absence de tout contrôle efficace possible chez les Druzes, et en considération de la grande activité du commerce de contrebande des tabacs du Haourân à Damas, on peut estimer la production de ce sandjaq, au plus bas, à 150.000 oqqe de feuilles par an, quantité représentant environ la moitié de la récolte totale du vilayet de Syrie, et dont la valeur ne saurait être au-dessous de 187.000 fr., le prix minimum extrême étant de 5 piastres l'oqqe. La régie, de son côté, n'offre qu'un prix maximum de 3p,71 accepté là seulement où elle a la force nécessaire pour l'imposer.

Eaux minérales. — Toutes les eaux minérales connues dans le vilayet de Syrie appartiennent à divers cazas du sandjaq du Haourân. Elles se trouvent situées à *Chéikh-Sa'ad*, à *Mzèrib*, à *Aïn Oumm-Sélim*, *Aïn èl-Djèrâb* et *Aïn èr-Riyâh*. La température de ces dernières sources est d'environ 55° centigrades.

Agriculture. — Tout ce qui concerne l'agriculture du Haourân a déjà été dit plus haut, au chapitre spécial du vilayet de Syrie, page 332. Il y est surtout question des blés, qui sont l'objet d'un mouvement commercial des plus considérables, malgré des conditions de transport excessivement onéreuses, conditions qui vont certainement être modifiées favorablement par l'exploitation de la ligne ferrée de Damas à Mzèrîb, inaugurée le 22 juillet 1894.

Bestiaux. — De beaucoup supérieure à celle des trois

autres sandjaq du vilayet de Syrie réunis, la production de l'élevage du bétail, dans le Haourân, est estimée, en moyenne annuelle, comme suit :

Gros bétail :

	NOMBRE DE TÊTES
Bœufs et vaches	1.400.000
Buffles	50.000
Chevaux	2.100
Anes	10.000
Mulets	8.000
Chameaux	2.100
TOTAL	1.472.200

Petit bétail : Chèvres et moutons . . . . 1.050.000 têtes.

On n'élève pas de chevaux de race dans le Haourân.

Taxe sur les bestiaux. — Le produit moyen de la taxe sur les buffles, les chameaux et le petit bétail, est comme suit :

	PIASTRES
Buffles	500.000
Chameaux	21.000
Petit bétail	3.675.000
TOTAL	4.196.000

soit env. 965.080 fr.

Tous les habitants du Haourân, presque sans exception, sont cultivateurs et éleveurs ; mais c'est surtout aux Druzes et surtout aux Arabes nomades ou Bédouins qu'on doit les plus beaux et les plus nombreux troupeaux de petit bétail et de chameaux. Neuf tribus nomades s'occupent spécialement des bœufs et vaches et de la fabrication d'excellent beurre, dont le plus goûté est le beurre du *Sèdjah*.

Sériciculture. — La culture du mûrier et l'élève du ver à soie sont moins répandues dans le Haourân que dans les plaines de Damas, de Ba'albèk, de la Béqâ'a, de Hamâ et de Homs. La production de cocons et de soie grège ne s'élèvent qu'à 50.000 kilos.

Apiculture.

Miel : 30.000 kilos, valeur :	20.000 fr.
Cire : 7.500 — —	30.000
TOTAL . . .	50.000 fr.

Fleuves; rivières. — Les principaux cours d'eau du Haourân, qui sont le *Jourdain* ou *Chèri'at èl-Kébir* et ses trois sources, le *Hasbâny*, le *Baniâs* et le *Dan*, le *Chéri'at èl-Ménadirèh* (ancien Hiéromax) et leurs nombreux affluents ont été déjà décrits plus haut, au chapitre spécial du vilayet, page 351.

Lacs; marais. — Il en est de même en ce qui concerne les lacs de Houlèh et de Tibériade, pages 355-360.

Routes; chemins; transports. — On ne pourrait que répéter ici ce qui a déjà été dit également dans les chapitres spéciaux du vilayet de Syrie, page 360, au sujet des chemins de fer et des transports de blés du Haourân.

Montagnes. — Deux chaînes de montagnes partent du *Djèbèl èch-Chéïkh*, ancien mont *Hermon*, et parcourent le Haourân. L'une se prolonge du nord au sud en passant à l'est du *Ghôr* ou vallée du *Jourdain*, pour aller aboutir à la péninsulet du mont Sinaï.

L'autre se dirige vers le sud-est.

Parmi les principaux sommets de la première, on peut citer le *Djèbèl Adjloûn* et ses magnifiques forêts de chênes, partagées, comme les monts qu'elles couronnent, entre les sandjaq du Haourân et de Ma'ân. La seconde, à l'exception du *Djèbèl Haourân* ou *Djèbèl Druzi*, montagne des Druzes (1.780 m.), n'est

qu'une longue suite de collines aboutissant au *Djèbèl Chammar*, près des salines de Yèsrèb, et se perdant à travers les sables du désert.

Industrie. — L'industrie proprement dite du Haourân est à peu près nulle.

Commerce. — Le mouvement commercial du sandjaq du Haourân consiste seulement en exportations. L'importation est réduite à un si petit nombre d'articles, en quantités si insignifiantes, qu'on ne saurait l'apprécier.

Exportations. — Les exportations du sandjaq du Haourân sont, en moyenne annuelle, comme suit :

Céréales et autres produits du sol,	valeur.	84.500.000 fr.
Bestiaux	—	34.800.000
	TOTAL . . .	119.300.000 fr.

CAZAS DU SANDJAK DU HAOURAN

MÈRKÈZ-CAZA DE CHÉIKH-SA'AD

Orientation; Limites. — Le mèrkèz-caza de Chéïkh-Sa'ad est situé à l'ouest du sandjaq du Haourân. Il est limité : au nord, par le mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas); à l'est, par les cazas de Basr èl-Harir et de Déra'â; au sud, par le caza d'Adjloûn, et, à l'ouest, par le vilayet de Beyrouth et le caza de Qonéïtra.

Division administrative. — Il n'a point de nahié, et contient 20 villages et hameaux.

Autorités. — L'autorité administrative y est exercée par le *mutésarrif*, gouverneur du sandjaq et du mèrkèz-caza, assisté de son conseil réglementaire.

Population du caza. — Sa population totale est de 21.370 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	3.770 hab.
Maronites	1.200
Grecs unis	2.000
Syriens unis	2.500
Syriens orthodoxes	3.900
Syriens jacobites	2.000
Druzes	6.000
TOTAL	21.370 hab.

lingres. Tous les autres villages jouissent d'un climat sain et agréable.

Écoles. — On compte, dans le mèrkèz-caza de Chéïkh-Sa'ad, 184 écoles, figurant dans le tableau général du sandjaq, page 458, dont 40 supérieures, une secondaire et 143 primaires et élémentaires, fréquentées par 1.950 élèves, dont 1.510 garçons et 440 filles.

Localités remarquables. — Quelques localités du mèrkèz-cáza de Chéïkh-Sa'ad sont remarquables à divers titres :

Nawa ou Naoua, petite ville située à 20 kil. au nord de Chéïkh-Sa'ad et à 10 kil. à l'ouest du chemin de fer de Haourân-Damas-Beyrouth, est bâtie sur l'emplacement de l'ancienne ville de *Neve* parmi de vastes amoncellements de ruines où les habitants actuels ramassent les matériaux de construction de leurs maisons. Sa population est de 2.000 hab., dont 800 musulmans sunnites, 200 Grecs unis, 500 Syriens unis et 500 Syriens orthodoxes, s'occupant tous de cultiver le blé, l'orge et la vigne et d'élever des vaches et des chèvres, au nombre de 40.000 têtes en totalité. Elle jouit d'un climat très sain et est approvisionnée d'excellente eau par une petite rivière qui va se jeter dans le lac de Tibériade.

Chéikh-Miskin, sur la ligne du chemin de fer à 15 kil. au nord-est de Chéïkh-Sa'ad (800 hab. dont 400 musulmans sunnites et 400 Grecs orthodoxes) était autrefois la capitale du Nougra. On y élève des chameaux.

Ès-Sanamèn, bureau postal, station du chemin de fer, à 44 kil. au nord-est de Chéïkh-Sa'ad (500 hab., tous musulmans sunnites), est l'ancienne *Aéra*. Des ruines considérables assez bien conservées sont disséminées aux alentours sur une vaste étendue.

On remarque parmi ces ruines deux anciennes tours, une enceinte carrée en pierres de taille, des arcades, une colonnade et un temple. Ès-Sanamèn est la seconde halte de la caravane des pèlerins de La Mekke, à partir de Damas.

ÈL-GHABAGHÈB, sur la ligne du chemin de fer à 57 kil. au nord-est de Chéïkh-Sa'ad (420 hab.), possède un grand réservoir alimenté en tout temps par une bonne source d'eau fraîche. On y voit les restes d'un ancien *han* fortifié qui vient d'être partiellement converti en un corps de garde pour y caserner une compagnie (beuluk) de *nizam* (armée active). Les habitants sont éleveurs de chameaux et cultivateurs de céréales.

Production agricole. — La culture presque uniquement répandue dans le mèrkèz-caza de Chéïkh-Sa'ad, qui comprend toute la plaine de Djèdour, l'une des plus fécondes du Haourân, est celle des céréales (blé et orge; blé surtout). On y voit à peine quelques arbres et les vignes que l'on y rencontre sont nouvellement plantées. La production de blé est particulièrement considérable.

Bétail. — L'élevage des bœufs et vaches, des chameaux, chèvres et des moutons y est largement pratiqué, plus spécialement quant aux bœufs, vaches et chameaux, chez les tribus nomades qui y viennent camper çà et là durant l'été.

CAZA DE QONÉITRA

Orientation; Limites. — Le caza de Qonéïtra est situé au nord-ouest du sandjaq du Haourân. Il est limité au nord par le mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas); à l'est et au sud-ouest par le mèrkèz-caza de Chéïkh-Sa'ad; au sud-ouest par le lac de Tibériade; et à l'ouest par le vilayet de Beyrouth.

Division administrative. — Il n'a point de nahié. On y compte 75 bourgs, villages et hameaux.

Autorités. — Il est administré par un *caïmakam*, assisté de son conseil réglementaire.

lingres. Tous les autres villages jouissent d'un climat sain et agréable.

Écoles. — On compte, dans le mèrkèz-caza de Chéïkh-Sa'ad, 184 écoles, figurant dans le tableau général du sandjaq, page 458, dont 40 supérieures, une secondaire et 143 primaires et élémentaires, fréquentées par 1.950 élèves, dont 1.510 garçons et 440 filles.

Localités remarquables. — Quelques localités du mèrkèz-cáza de Chéïkh-Sa'ad sont remarquables à divers titres :

Nawa ou Naoua, petite ville située à 20 kil. au nord de Chéïkh-Sa'ad et à 10 kil. à l'ouest du chemin de fer de Haourân-Damas-Beyrouth, est bâtie sur l'emplacement de l'ancienne ville de *Neve* parmi de vastes amoncellements de ruines où les habitants actuels ramassent les matériaux de construction de leurs maisons. Sa population est de 2.000 hab., dont 800 musulmans sunnites, 200 Grecs unis, 500 Syriens unis et 500 Syriens orthodoxes, s'occupant tous de cultiver le blé, l'orge et la vigne et d'élever des vaches et des chèvres, au nombre de 40.000 têtes en totalité. Elle jouit d'un climat très sain et est approvisionnée d'excellente eau par une petite rivière qui va se jeter dans le lac de Tibériade.

Chéikh-Miskin, sur la ligne du chemin de fer à 15 kil. au nord-est de Chéïkh-Sa'ad (800 hab. dont 400 musulmans sunnites et 400 Grecs orthodoxes) était autrefois la capitale du Nougra. On y élève des chameaux.

Ès-Sanamèn, bureau postal, station du chemin de fer, à 44 kil. au nord-est de Chéïkh-Sa'ad (500 hab., tous musulmans sunnites), est l'ancienne *Aéra*. Des ruines considérables assez bien conservées sont disséminées aux alentours sur une vaste étendue.

On remarque parmi ces ruines deux anciennes tours, une enceinte carrée en pierres de taille, des arcades, une colonnade et un temple. Ès-Sanamèn est la seconde halte de la caravane des pèlerins de La Mekke, à partir de Damas.

ÈL-GHABAGHÈB, sur la ligne du chemin de fer à 57 kil. au nord-est de Chéïkh-Sa'ad (420 hab.), possède un grand réservoir alimenté en tout temps par une bonne source d'eau fraîche. On y voit les restes d'un ancien *han* fortifié qui vient d'être partiellement converti en un corps de garde pour y caserner une compagnie (beuluk) de *nizam* (armée active). Les habitants sont éleveurs de chameaux et cultivateurs de céréales.

Production agricole. — La culture presque uniquement répandue dans le mèrkèz-caza de Chéïkh-Sa'ad, qui comprend toute la plaine de Djèdour, l'une des plus fécondes du Haourân, est celle des céréales (blé et orge; blé surtout). On y voit à peine quelques arbres et les vignes que l'on y rencontre sont nouvellement plantées. La production de blé est particulièrement considérable.

Bétail. — L'élevage des bœufs et vaches, des chameaux, chèvres et des moutons y est largement pratiqué, plus spécialement quant aux bœufs, vaches et chameaux, chez les tribus nomades qui y viennent camper çà et là durant l'été.

CAZA DE QONÉITRA

Orientation; Limites. — Le caza de Qonéïtra est situé au nord-ouest du sandjaq du Haourân. Il est limité au nord par le mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas); à l'est et au sud-ouest par le mèrkèz-caza de Chéïkh-Sa'ad; au sud-ouest par le lac de Tibériade; et à l'ouest par le vilayet de Beyrouth.

Division administrative. — Il n'a point de nahié. On y compte 75 bourgs, villages et hameaux.

Autorités. — Il est administré par un *caïmakam*, assisté de son conseil réglementaire.

lingres. Tous les autres villages jouissent d'un climat sain et agréable.

Écoles. — On compte, dans le mèrkèz-caza de Chéïkh-Sa'ad, 184 écoles, figurant dans le tableau général du sandjaq, page 458, dont 40 supérieures, une secondaire et 143 primaires et élémentaires, fréquentées par 1.950 élèves, dont 1.510 garçons et 440 filles.

Localités remarquables. — Quelques localités du mèrkèz-cáza de Chéïkh-Sa'ad sont remarquables à divers titres :

Nawa ou Naoua, petite ville située à 20 kil. au nord de Chéïkh-Sa'ad et à 10 kil. à l'ouest du chemin de fer de Haourân-Damas-Beyrouth, est bâtie sur l'emplacement de l'ancienne ville de *Neve* parmi de vastes amoncellements de ruines où les habitants actuels ramassent les matériaux de construction de leurs maisons. Sa population est de 2.000 hab., dont 800 musulmans sunnites, 200 Grecs unis, 500 Syriens unis et 500 Syriens orthodoxes, s'occupant tous de cultiver le blé, l'orge et la vigne et d'élever des vaches et des chèvres, au nombre de 40.000 têtes en totalité. Elle jouit d'un climat très sain et est approvisionnée d'excellente eau par une petite rivière qui va se jeter dans le lac de Tibériade.

Chéikh-Miskin, sur la ligne du chemin de fer à 15 kil. au nord-est de Chéïkh-Sa'ad (800 hab. dont 400 musulmans sunnites et 400 Grecs orthodoxes) était autrefois la capitale du Nougra. On y élève des chameaux.

Ès-Sanamèn, bureau postal, station du chemin de fer, à 44 kil. au nord-est de Chéïkh-Sa'ad (500 hab., tous musulmans sunnites), est l'ancienne *Aéra*. Des ruines considérables assez bien conservées sont disséminées aux alentours sur une vaste étendue.

On remarque parmi ces ruines deux anciennes tours, une enceinte carrée en pierres de taille, des arcades, une colonnade et un temple. Ès-Sanamèn est la seconde halte de la caravane des pèlerins de La Mekke, à partir de Damas.

ÈL-GHABAGHÈB, sur la ligne du chemin de fer à 57 kil. au nord-est de Chéïkh-Sa'ad (420 hab.), possède un grand réservoir alimenté en tout temps par une bonne source d'eau fraîche. On y voit les restes d'un ancien *han* fortifié qui vient d'être partiellement converti en un corps de garde pour y caserner une compagnie (beuluk) de *nizam* (armée active). Les habitants sont éleveurs de chameaux et cultivateurs de céréales.

Production agricole. — La culture presque uniquement répandue dans le mèrkèz-caza de Chéïkh-Sa'ad, qui comprend toute la plaine de Djèdour, l'une des plus fécondes du Haourân, est celle des céréales (blé et orge; blé surtout). On y voit à peine quelques arbres et les vignes que l'on y rencontre sont nouvellement plantées. La production de blé est particulièrement considérable.

Bétail. — L'élevage des bœufs et vaches, des chameaux, chèvres et des moutons y est largement pratiqué, plus spécialement quant aux bœufs, vaches et chameaux, chez les tribus nomades qui y viennent camper çà et là durant l'été.

CAZA DE QONÉITRA

Orientation; Limites. — Le caza de Qonéïtra est situé au nord-ouest du sandjaq du Haourân. Il est limité au nord par le mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas); à l'est et au sud-ouest par le mèrkèz-caza de Chéïkh-Sa'ad; au sud-ouest par le lac de Tibériade; et à l'ouest par le vilayet de Beyrouth.

Division administrative. — Il n'a point de nahié. On y compte 75 bourgs, villages et hameaux.

Autorités. — Il est administré par un *caïmakam*, assisté de son conseil réglementaire.

Population du caza. — Sa population totale est de 24.000 hab , comme suit :

Musulmans. . .	Sunnites (Syriens, Arabes)	10.500	**11.700 hab.**
	— (Tcherkesses)	800	
	Chi'ites (Moutéouâli, etc.)	400	
Catholiques. . .	Maronites.	1.700	**2.725 —**
	Grecs unis.	500	
	Syriens unis.	525	
Syriens orthodoxes.			**2 150 —**
Syriens jacobites			**1 235 —**
Druzes.			**6.100 —**
		TOTAL. . .	**23.910 hab.**

Chef-lieu. — QONÉITRA, chef-lieu du caza de même nom, résidence du *caïmakam*, siège des tribunaux du *chér'i* (droit islamique) et du *bèdâïèt* (droit moderne) et des différents services publics, station télégraphique de service intérieur (langue turque), et bureau postal, etc.; est situé à 942 m. de hauteur sur le fertile plateau de Djaoulan, ancienne *Gaulonitis*, dont l'altitude, à partir du niveau de la mer, varie entre 900 m. et 1.100 en plaine, à 47 kil., nord de Chéïkh-Sa'ad, chef-lieu du sandjaq du Haourân, à 25 kil. ouest du chemin de fer et et à 56 kil. sud-ouest de Damas, chef-lieu du vilayet.

Sa population, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 1.800 hab., comme suit :

Musulmans sunnites.	1.000 hab.
— *Tcherkesses* (Circassiens) .	200
Maronites.	200
Syriens orthodoxes	150
Syriens jacobites	150
Druzes.	100
TOTAL. . .	1.800 hab.

Écoles. — Il y a dans le casa de Qonéïtra 334 écoles qui figurent, page 318, dans le tableau général, dont 100 d'enseignement supérieur, 2 secondaires et 232 primaires, fréquentées par 3.485 élèves, dont 2.785 garçons et 700 filles.

Ce qui a déjà été dit plus haut au point de vue général concernant les écoles des diverses communautés musulmanes, des chrétiens orientaux et des druzes, et spécialement des écoles relevant de l'évêque grec uni de Césarée (Baniâs), trouve son application ici.

Productions agricoles. — Les principales et presque les seules cultures du caza de Qonéïtra sont celles du blé, de l'orge et du maïs. Toutefois vers le nord-ouest et sur les diverses pentes du versant est du mont Hermon, les villages de Baniâs de Mèdjdèl-Chèms et de Djubbat èz-Zeït sont entourés de bois d'oliviers, de mûriers et de myrtes, ainsi que de belles plantations de peupliers blancs, tout cela en plein rapport. La récolte d'huile d'olives est de 30.000 oqqe, soit 38.488 kilogr. par an, et celle des cocons de 2.300 oqqe, soit 2,950 kilogr., et depuis deux ans les plantations de mûriers prennent un accroissement de plus en plus considérable. Ces mêmes villages et celui de Aïn Qanèya s'occupent aussi de la culture des arbres fruitiers et de la vigne.

On estime la production de blé et d'orge à 20.000 tonnes environ.

Bétail. — Parmi les musulmans sunnites habitants de ce caza, on compte en majorité des Arabes naguère nomades, qui font actuellement partie de la population fixe, possèdent réellement et cultivent des terres et paient régulièrement la dîme des céréales et la taxe sur les bestiaux. De leur ancien état, il ne leur reste plus que l'habitude de demeurer sous la tente, qu'ils promènent en divers points de leurs propriétés, au gré de leur caprice. Ils ont aussi conservé une habileté singulière et un goût tout particulier pour l'élevage des chèvres, bœufs et vaches. Avec les immigrés *tcherkesses* (Circassiens), ils fournissent les marchés locaux d'animaux vigoureux, de viande, de beurre et de fromages excellents.

Apiculture. — Les habitants de la partie sud du caza de Qonéïtra s'occupent activement de l'éducation des abeilles et

magnifique. Quoique considéré jusque-là comme un point stratégique des plus importants qui commande la route de Damas, il demeure complètement abandonné depuis le XVIIIe siècle. En plusieurs endroits, on lit sur les murs des inscriptions arabes donnant pour date de sa construction l'année 625 de l'hégire (1227 de J.-C.), mais, malgré ce témoignage qui semblerait être irrécusable, on persiste à l'attribuer aux Croisés, en fondant cette opinion sur le caractère du style architectural.

Diverses sculptures et inscriptions découvertes à l'extérieur de la caverne d'où s'échappe l'une des trois sources principales du *Jourdain*, à 900 m. environ du village, ainsi que certaines ruines qui en obstruent l'entrée, ont donné à supposer que cette grotte avait jadis été consacrée au dieu Pan.

On a longtemps placé la source du *Jourdain*, non à cet endroit mais plus loin et dans une autre direction, à 11 kil. sud-est de Baniàs. Il existe là une sorte d'étang nommé *Birket et-tam* en forme de cercle irrégulier de 3.000 pas de circonférence et situé à 43 m. environ, en moyenne, au-dessous du niveau de la plaine. C'est au fond de ce grand entonnoir que le *Jourdain* était supposé prendre son origine; mais on a reconnu plus tard, après la découverte des trois véritables sources, que ce n'était qu'un ancien cratère éteint où viennent s'accumuler et croupir les eaux qui filtrent à travers les terres, eaux très impures, pleines de grenouilles, de crapauds et de sangsues.

CAZA DE BASR ÈL-HARIR

Orientation; Limites. — Le caza de Basr èl-Harir est situé au nord-est du sandjaq du Haourân. Il est limité au nord par le mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas); à l'est et au nord-est par le *Djèbèl Haourân* ou Djèbèl Druzi; au sud-ouest par le caza de Dèra'â; et à l'ouest par le mèrkèz-caza de Chéïkh-Sa'ad.

principalement ceux des villages de El-Al, Kesr-Harel, Ker-elma et Zkousèh, dans le Zonièh.

Il se tient chaque vendredi à Qonéïtra un marché très important fréquenté par des habitants de tout le caza; il s'y traite des achats et ventes considérables de bœufs et autres bestiaux. Les fromages faits par les Circassiens du village même y sont les plus recherchés.

Baniâs. — Banias, village situé par 33°20′ de longitude et 33°16′ de latitude, à 350 mètres d'altitude du niveau de la mer, dans un très beau site, à proximité des sources du *Jourdain*, à 36 kil. nord-ouest du village de Qonéïtra, chef-lieu du caza, à 65 kil. de Chéïkh-Sa'ad, chef-lieu du sandjaq, suivant la même orientation, et à 72 kil. sud-ouest de Damas, chef-lieu du vilayet, conserve à peu près le nom de *Cesarea Panéas*, dont il occupe une partie de l'emplacement. Cette ville antique, fondée ou du moins reconstruite et agrandie par Philippe, tétrarque de l'Itrurée, qui la dédia à l'empereur et lui donna le surnom de Panéas pour la distinguer de Césarée de Palestine, est citée dans les Évangiles sous le nom de Césarée de Philippe. Jésus-Christ a visité avec ses apôtres les villages des environs quelques jours avant sa transfiguration. Elle fut prise et reprise plusieurs fois par les Arabes musulmans et les Croisés qui la perdirent définitivement en 1165, puis elle appartint aux sultans d'Égypte sur lesquels elle fut conquise par Sélim I avec la Syrie et l'Égypte, vers 1517. Depuis lors elle appartient à l'empire ottoman.

Actuellement Baniâs est un petit village de 50 à 60 maisons; c'est le siège d'un évêché grec uni, dont le titulaire a fait construire plusieurs églises et fondé 26 écoles dans son diocèse. Il existe peu de restes de la ville antique; mais le château de Baniâs, nommé *Qala'ât ès-Soubeïbèh*, est la plus belle ruine du moyen âge qui soit en Syrie. Bâti à 300 m. nord du village, au sommet d'une haute colline, à pic de trois côtés, on n'y peut avoir accès qu'à l'est; du haut de sa plate-forme on découvre au loin tout le pays environnant et l'on jouit d'un coup d'œil

magnifique. Quoique considéré jusque-là comme un point stratégique des plus importants qui commande la route de Damas, il demeure complètement abandonné depuis le XVIIIe siècle. En plusieurs endroits, on lit sur les murs des inscriptions arabes donnant pour date de sa construction l'année 625 de l'hégire (1227 de J.-C.), mais, malgré ce témoignage qui semblerait être irrécusable, on persiste à l'attribuer aux Croisés, en fondant cette opinion sur le caractère du style architectural.

Diverses sculptures et inscriptions découvertes à l'extérieur de la caverne d'où s'échappe l'une des trois sources principales du *Jourdain*, à 900 m. environ du village, ainsi que certaines ruines qui en obstruent l'entrée, ont donné à supposer que cette grotte avait jadis été consacrée au dieu Pan.

On a longtemps placé la source du *Jourdain*, non à cet endroit mais plus loin et dans une autre direction, à 11 kil. sud-est de Baniàs. Il existe là une sorte d'étang nommé *Birket et-tam* en forme de cercle irrégulier de 3.000 pas de circonférence et situé à 43 m. environ, en moyenne, au-dessous du niveau de la plaine. C'est au fond de ce grand entonnoir que le *Jourdain* était supposé prendre son origine; mais on a reconnu plus tard, après la découverte des trois véritables sources, que ce n'était qu'un ancien cratère éteint où viennent s'accumuler et croupir les eaux qui filtrent à travers les terres, eaux très impures, pleines de grenouilles, de crapauds et de sangsues.

CAZA DE BASR ÈL-HARIR

Orientation; Limites. — Le caza de Basr èl-Harir est situé au nord-est du sandjaq du Haourân. Il est limité au nord par le mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas); à l'est et au nord-est par le *Djèbèl Haourân* ou Djèbèl Druzi; au sud-ouest par le caza de Dèra'â; et à l'ouest par le mèrkèz-caza de Chéïkh-Sa'ad.

principalement ceux des villages de El-Al, Kesr-Harel, Ker-elma et Zkousèh, dans le Zonièh.

Il se tient chaque vendredi à Qonéïtra un marché très important fréquenté par des habitants de tout le caza; il s'y traite des achats et ventes considérables de bœufs et autres bestiaux. Les fromages faits par les Circassiens du village même y sont les plus recherchés.

Baniâs. — Banias, village situé par 33°20′ de longitude et 33°16′ de latitude, à 350 mètres d'altitude du niveau de la mer, dans un très beau site, à proximité des sources du *Jourdain*, à 36 kil. nord-ouest du village de Qonéïtra, chef-lieu du caza, à 65 kil. de Chéïkh-Sa'ad, chef-lieu du sandjaq, suivant la même orientation, et à 72 kil. sud-ouest de Damas, chef-lieu du vilayet, conserve à peu près le nom de *Cesarea Panéas*, dont il occupe une partie de l'emplacement. Cette ville antique, fondée ou du moins reconstruite et agrandie par Philippe, tétrarque de l'Itrurée, qui la dédia à l'empereur et lui donna le surnom de Panéas pour la distinguer de Césarée de Palestine, est citée dans les Évangiles sous le nom de Césarée de Philippe. Jésus-Christ a visité avec ses apôtres les villages des environs quelques jours avant sa transfiguration. Elle fut prise et reprise plusieurs fois par les Arabes musulmans et les Croisés qui la perdirent définitivement en 1165, puis elle appartint aux sultans d'Égypte sur lesquels elle fut conquise par Sélim I avec la Syrie et l'Égypte, vers 1517. Depuis lors elle appartient à l'empire ottoman.

Actuellement Baniâs est un petit village de 50 à 60 maisons; c'est le siège d'un évêché grec uni, dont le titulaire a fait construire plusieurs églises et fondé 26 écoles dans son diocèse. Il existe peu de restes de la ville antique; mais le château de Baniâs, nommé *Qala'ât ès-Soubeïbèh*, est la plus belle ruine du moyen âge qui soit en Syrie. Bâti à 300 m. nord du village, au sommet d'une haute colline, à pic de trois côtés, on n'y peut avoir accès qu'à l'est; du haut de sa plate-forme on découvre au loin tout le pays environnant et l'on jouit d'un coup d'œil

magnifique. Quoique considéré jusque-là comme un point stratégique des plus importants qui commande la route de Damas, il demeure complètement abandonné depuis le XVIIIe siècle. En plusieurs endroits, on lit sur les murs des inscriptions arabes donnant pour date de sa construction l'année 625 de l'hégire (1227 de J.-C.), mais, malgré ce témoignage qui semblerait être irrécusable, on persiste à l'attribuer aux Croisés, en fondant cette opinion sur le caractère du style architectural.

Diverses sculptures et inscriptions découvertes à l'extérieur de la caverne d'où s'échappe l'une des trois sources principales du *Jourdain*, à 900 m. environ du village, ainsi que certaines ruines qui en obstruent l'entrée, ont donné à supposer que cette grotte avait jadis été consacrée au dieu Pan.

On a longtemps placé la source du *Jourdain*, non à cet endroit mais plus loin et dans une autre direction, à 11 kil. sud-est de Baniàs. Il existe là une sorte d'étang nommé *Birket et-tam* en forme de cercle irrégulier de 3.000 pas de circonférence et situé à 43 m. environ, en moyenne, au-dessous du niveau de la plaine. C'est au fond de ce grand entonnoir que le *Jourdain* était supposé prendre son origine; mais on a reconnu plus tard, après la découverte des trois véritables sources, que ce n'était qu'un ancien cratère éteint où viennent s'accumuler et croupir les eaux qui filtrent à travers les terres, eaux très impures, pleines de grenouilles, de crapauds et de sangsues.

CAZA DE BASR ÈL-HARIR

Orientation; Limites. — Le caza de Basr èl-Harir est situé au nord-est du sandjaq du Haourân. Il est limité au nord par le mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas); à l'est et au nord-est par le *Djèbèl Haourân* ou Djèbèl Druzi; au sud-ouest par le caza de Dèra'â; et à l'ouest par le mèrkèz-caza de Chéïkh-Sa'ad.

Division administrative. — Il n'a point de nahié; on y compte 17 villages.

Il est administré par un *caïmakam*, sous-gouverneur, assisté de son conseil réglementaire.

Population du caza. — Sa population totale est de 10.000 hab., comme suit :

Musulmans	Sunnites	1.500	3 000 hab.
	— *Tcherkesses*	1.000	
	Chi'ites (Moutéouâli, etc.)	500	
Catholiques	Maronites	1.600	3.400 —
	Syriens unis	1.800	
Syriens orthodoxes			3.600 —
		TOTAL	10.000 hab.

Chef-lieu. — BASR ÈL-HARIR, chef-lieu du caza de même nom, résidence du caïmakam; siège des tribunaux du *chér'i* (droit islamique) et du *bèdaïèt* (droit moderne) et des divers services publics, quartier de 4 compagnies (beuluks) du *nizam* (armée active), station postale et télégraphique de service intérieur (langue turque et arabe), etc., est situé à peu près au centre du caza, sur le *Ouâdi Kanaouat*, cours d'eau torrentiel qui descend du Djèbèl Druzi et va se perdre dans l'étang de *Mzèrib*. Deux petites chaînes de collines circonscrivent les environs de ce village. Il est à la distance de 32 kil. au nord-ouest de Souéda, chef-lieu du Djèbèl Druzi, et à celle de 45 kil. nord-est de Chéïkh-Sa'ad, chef-lieu du mèrkèz-caza de même nom et du sandjaq du Haourân.

Population du chef-lieu. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 1.500 hab., tous musulmans sunnites.

BASR est appelée, dit-on, « èl-Harir », c'est-à-dire *de la soie*, du nom d'un *ouéli* ou saint musulman, tisserand de son métier, dont le tombeau se voit encore aujourd'hui près de ce village. D'après la légende, Ouéli èl-Hariri, le « saint de la soie », n'avait pas plutôt fini de tisser une pièce de grossière étoffe de laine, qu'elle se changeait à l'instant même en une splendide étoffe

de soie. Basr èl-Harir est cité pour la salubrité de son climat. Les habitants s'approvisionnent d'eau de pluie pour leur alimentation, au moyen de citernes. Il y a dans ce village deux mosquées à minarets, dans l'une desquelles est le tombeau du *nébi* (prophète) Yassah. C'est par Basr èl-Harir que les Croisés pénétrèrent dans le *Ledjah* en 1119. Ibrahim Pacha, fils de Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, y a livré bataille aux chéïkhs du Haourân dans le cours de ce siècle.

Écoles. — Les écoles du caza de Basr èl-Harir sont au nombre de 73 dont une secondaire et 72 primaires, fréquentées par 1.090 élèves dont 890 garçons et 200 filles.

Productions agricoles. — Les productions agricoles du caza de Basr èl-Harir sont les mêmes que celles de tous les autres cazas du Haourân, à l'exception des fruits.

Climat excellent partout, excepté dans les localités de *Ès-Sidjn*, *Et-Tirèh*, *Sammah* et *Samih*.

Localités remarquables. — A signaler le village abandonné de Dilli, à l'entrée d'un marais, point de départ d'un aqueduc antique appelé par les Arabes *Qanatèr Faraon* (arches ou voûtes de Pharaon). Cet aqueduc s'étendait le long de la plaine, passait à Chéïkh-Miskin et aboutissait à Dèra'â. Il existe d'autres ruines intéressantes à Nèdjra, à El-Misnièh, à Ezra, et en plusieurs autres localités.

CAZA DE DÈRA'A

Orientation ; Limites. — Le caza de Dèra'â est situé au centre du sandjaq du Haourân. Il est limité au nord-est et à l'est par les cazas de Basr èl-Harir et de Djèbèl Haourân ou Djèbèl Druzi ; au sud, par celui de Adjloûn, et à l'ouest et au nord-ouest par le mèrkèz-caza de Chéïkh-Sa'ad.

Division administrative. — Il y a dans ce caza un nahié, qui est *Bossra*, surnommé èski Châm (vieux Damas ou vieille Syrie) et 38 bourgs, villages et hameaux.

Autorités. — Les autorités administratives sont le *caïmakam*, sous-gouverneur du caza, et le *mudir*, directeur du nahié, assistés de leurs conseils respectifs.

Population du caza. — La population totale du caza de Dèra'â est de 19.942 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	2.500 hab.
Maronites	407
Grecs unis	515
Syriens unis.	512
Syriens orthodoxes	1.280
Syriens jacobites.	728
Druzes.	14.000
Total	19.942 hab.

Chef-lieu. — Dèra'a, chef-lieu du caza de même nom, résidence du caïmakam, sous-gouverneur, siège des tribunaux du *chér'i* et du *bèdâïèt*, et des divers services publics, station postale, etc., est un bourg de 1.000 habitants, tous musulmans sunnites. Il est situé au sommet d'une colline à 575 m. d'altitude du niveau de la mer, au milieu de ruines considérables appartenant à l'antique ville d'*Edréï*, l'une des résidences d'*Og*, roi de Bazan, dont le royaume, au partage de la Terre promise, échut à la tribu de Manassé. On remarque, au pied de la colline, dans la gorge étroite par laquelle passe le sentier qu'il faut gravir pour atteindre le bourg, plusieurs puits et un grand réservoir, autrefois alimentés par l'aqueduc dit *Qanatèr Faraon*, déjà cité, page 475. Le bourg actuel est alimenté par des citernes d'eau de pluie et d'eau de source. Sa distance, au sud de Damas, chef-lieu du vilayet, est de 110 kil. et de 30 kil. au sud-est de Chéïkh-

Sa'ad. Avant ce dernier village et avant Mzèrîb, Déra'â avait été le chef-lieu du sandjaq du Haourân, c'est pour cela qu'on y trouve un *séraï*, palais du *mutésarrif* en ce temps-là, et deux belles mosquées à minarets, dont l'une menace ruine.

Écoles. — Il y a dans le caza de Dèra'â 193 écoles dont 70 supérieures, 1 secondaire et 122 primaires, fréquentées par 1.646 élèves dont 1.206 garçons et 440 filles.

Production agricole. — C'est le caza de Dèra'â qui possède la meilleure terre de tout le Haourân pour la culture des céréales. On obtient aussi dans ces terrains de fructueuses récoltes de pois, fèves, lentilles et autres graines légumineuses. On cite parmi les plus fertiles ceux d'une plaine nommée *en-Noukra*, parce que les Arabes nomades réclament le droit d'y passer l'hiver en disant : « c'est notre séjour » (*noukra*). Il n'est cultivé d'arbres fruitiers dans aucun village du caza de Dèra'â, et, chose peut-être plus singulière, on n'y rencontre pas un seul moulin. Tous les producteurs de blé ou d'orge font moudre leurs grains au village de Tèll èch-Chéhâb, dépendance du mèrkèz-caza de Chéïkh-Sa'ad, qui possède cinq moulins avec un total de 12 paires de meules, comme il a déjà été dit plus haut.

Bétail. — Le petit bétail a les préférences des éleveurs du caza de Dèra'â; le chiffre moyen de production annuelle s'élève à 15.000 têtes de moutons et 2 à 3.000 têtes de chèvres.

Localités remarquables. — Bossra, surnommée *èski Châm* (vieille Damas ou vieille Syrie), *nahié* du caza de Dèra'â et résidence du *mudir*, est située à 900 m. d'altitude du niveau de la mer, à 30 kil. environ au sud-est de Dèra'â, chef-lieu du caza, à 60 kil. de Chéïkh-Sa'ad, suivant cette même orientation, et à 110 kil. sud de Damas. C'est actuellement un bourg de 1.000 habit. dont 500 musulmans sunnites et 500 Grecs

orthodoxes, succédant à la grande *Nova Trajana Bostra*, élevée, en l'an 105 de J.-C., au rang de capitale de la province romaine d'Arabie, résidence, en cette qualité, d'un personnage consulaire. De cette même année 105 date l'ère de Bostra, suivant laquelle on compta longtemps en Pérée. Sous Constantin le Grand, cette ville, alors siège archiépiscopal, résidence du *dux Arabiae*, était une très importante place de commerce de caravanes, communiquant par une route directe avec le golfe Persique. Tout le Haourân, d'ailleurs, était sillonné de voies romaines encore visibles aujourd'hui. Après sa conquête par les Arabes musulmans, plusieurs tremblements de terre, principales causes de sa décadence, remplirent de ruines *Bostra* dont ses nouveaux maîtres changèrent le nom en celui de *Bossra* qu'elle a porté durant tout le moyen âge et gardé jusqu'aujourd'hui.

Dans son état actuel, Bossra, vue de loin, présente un aspect imposant. Son grand château fort, sa vaste enceinte de murailles, ses arcs de triomphe, ses portes monumentales, semblent annoncer une cité riche et populeuse. L'illusion, à mesure qu'on s'approche, ne tarde pas à se dissiper, tandis qu'à travers les herbes folles, les tas de décombres, les pans de murs écroulés, on parvient enfin au bourg après avoir surmonté mille difficultés.

Parmi les monuments assez nombreux qui sont encore debout, il faut citer d'abord la porte occidentale nommée *Bâb èl-Haoua* conduisant aux sources qui alimentent le bourg. Près de là, s'élève un arc de triomphe de trois arches; un peu plus loin se dressent des colonnes corinthiennes hautes de 13 à 14 m. A proximité du *konak* (hôtel du directeur du nahié) se trouve une ancienne cathédrale, presque intacte à l'intérieur. Enfin, près de la petite mosquée de *Dèïr el-Moslim*, il existe une maison en ruines bien intéressante au point de vue légendaire. C'est là que demeurait le moine Bohaïri qui prédit à Mahomet, alors conducteur de chameaux, à son passage à Bossra, sa vocation de fondateur de l'Islam.

La mosquée d'*Omar èl-Khettâb* se fait remarquer par de magni-

fiques colonnes monolithes, dont 16 de marbre et les autres de basalte. En face de cette mosquée sont les ruines d'un grand bain.

On accède au château par un pont de six arches jeté sur les fossés profonds de cette place, probablement élevée par les Arabes musulmans, près d'un théâtre antique auquel elle communique par un chemin voûté. Deux compagnies d'infanterie, montée à mulet, occupent depuis sept ans quelques salles de la partie ouest de ce château, dont les vastes souterrains, situés sous la scène du théâtre, ont été convertis en écuries. Deux anciens réservoirs carrés, chacun de 150 m. de côté, y sont attenants; en hiver, ils se remplissent à moitié, et quand arrive l'automne, époque où l'eau a été entièrement consommée, les soldats y cultivent des légumes pour leur nourriture.

Rèmlâh. — A *Rèmlâh* (1.000 habitants, musulmans sunnites), à l'ouest du caza, sur la route du pèlerinage de La Mecque, il existe des ruines considérables, mais paraissant peu intéressantes.

CAZA DE DJÈBEL HAOURÂN

Orientation; Limites. — Le caza de *Djèbèl Haourân*, plus généralement connu sous le nom de *Djèbèl Druzi*, qui signifie « montagne des Druzes », est situé à l'est du sandjaq du Haourân. Il est limité au nord par le mèrkèz-sandjaq de Châm (Damas); à l'est et au sud il confine au désert de Syrie (*bâdiyèt èch-Châm*); à l'ouest, ses limites sont les cazas d'Adjloûn et de Dèra'â, et au nord-ouest celui de Basr èl-Harir.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 8 nahiés qui sont *'Ahirèh*, *Salèh*, *Chèhba*, *Lahtèh*,

Salkhad, *Mèdjdèl*, *Ormân* et *Slèm*. On y compte 75 bourgs, villages et hameaux.

Autorités. — L'autorité administrative y est exercée par le *caïmakam*, sous-gouverneur du caza, et dans son ressort par les *mudirs* ou *chéïkhs*, directeurs des nahiés. Le sous-gouverneur et les directeurs sont assistés par leurs conseils d'administration respectifs.

Population du caza. — La population totale du caza de Djèbèl Haourân est d'environ 32.000 hab., comme suit :

Maronites	1.700 hab.
Grecs unis	300
Syriens unis	800
Syriens orthodoxes	2.000
Arméniens grégoriens	200
Syriens jacobites	1.000
Druzes	25.000
TOTAL	31.000 hab.

Mœurs, coutumes, etc. — Il y a lieu d'ajouter ici à ce qui a déjà été dit plus haut dans le chapitre spécial du vilayet de Syrie, page 307, quelques mots sur la manière dont est exercée l'hospitalité dans la montagne druze ou Djèbèl Haourân.

Dans chaque village du Haourân on trouve, comme en Arabie centrale et autrefois dans tout l'empire ottoman, une hôtellerie publique ou logement de *moussafirs* (visiteurs), appelée en arabe *menzoul* et destinée à donner aux voyageurs l'hospitalité. Tous les habitants se disputent l'honneur de tenir cette hôtellerie à leurs propres frais. Ce *menzoul* est d'ordinaire une galerie ouverte, quelquefois couverte simplement de branchages. Dès qu'un étranger arrive, on lui souhaite la bienvenue par les mots arabes : *merhaba* ou bien *ahlan ouasahlan*; puis on le conduit dans la galerie où un domestique se met aussitôt à griller du

café, qu'ensuite il pile dans un mortier de bois, en chantant une étrange mélopée, dont le bruit de son pilon marque la cadence. Alors tous les habitants du village se rassemblent, et chacun reçoit, après l'étranger, une tasse de café. On trouve durant le jour, dans un *menzoul*, du pain frais, des œufs, du *yoghourt*, sorte de lait caillé; du miel, des raisins secs, du raisiné ou *debs*, et le soir du *bourghour*, plat composé de blé cuit et de viande de mouton.

Chef-lieu. — *Souèda*, chef-lieu du caza officiellement désigné sous le nom de *Djèbèl Haourân*, mais auquel, nous le répétons, les populations locales donnent celui de *Djèbèl Druzi* montagne des Druzes) parce que, à l'exception d'un petit nombre de Chrétiens, de divers rites orientaux, tous les habitants de ce caza sont druzes, est située par 34° 8′ de longitude et 32° 44′ de latitude, sur les premières pentes du versant ouest de la montagne des druzes. Cette petite ville, résidence d'un *caïmakam* de première classe, siège des tribunaux du *chér'i* (droit islamique) et du *bèdâïèt* (droit moderne), station postale et télégraphique de service intérieur (langue turque et arabe, etc.), occupe un point à peu près central du caza et de la montagne proprement dite des Druzes. Le climat en est très sain ; elle est approvisionnée par des citernes d'eau de pluie et des sources abondantes; une grande caserne, pouvant contenir plus de 4 bataillons, y a été construite en 1892, mais la garnison permanente de Souèda n'a pas été augmentée; son effectif est resté suffisant pour affirmer, par sa seule présence, l'autorité du gouvernement, et assez faible en même temps pour ne pas porter ombrage aux Druzes. C'est un petit détachement de 500 hommes de cavalerie et d'infanterie, avec quelques pièces d'artillerie de montagne. Le gouvernement a toujours soin, du reste, de choisir les fonctionnaires de ce caza : *caïmakam*, *mudirs*, etc., parmi les membres de la famille des anciens émirs druzes *Atrach*, tous petits-fils ou arrière-neveux du célèbre *Isma'il èl-Atrach*, grand chéïkh des Druzes du Haourân. Ce prince, qui mourut en 1869, s'était créé une position considérable; ses relations

Salkhad, *Mèdjdèl*, *Ormân* et *Slèm*. On y compte 75 bourgs, villages et hameaux.

Autorités. — L'autorité administrative y est exercée par le *caïmakam*, sous-gouverneur du caza, et dans son ressort par les *mudirs* ou *chéïkhs*, directeurs des nahiés. Le sous-gouverneur et les directeurs sont assistés par leurs conseils d'administration respectifs.

Population du caza. — La population totale du caza de Djèbèl Haourân est d'environ 32.000 hab., comme suit :

Maronites	1.700 hab.
Grecs unis	300
Syriens unis	800
Syriens orthodoxes	2.000
Arméniens grégoriens	200
Syriens jacobites	1.000
Druzes	25.000
TOTAL	31.000 hab.

Mœurs, coutumes, etc. — Il y a lieu d'ajouter ici à ce qui a déjà été dit plus haut dans le chapitre spécial du vilayet de Syrie, page 307, quelques mots sur la manière dont est exercée l'hospitalité dans la montagne druze ou Djèbèl Haourân.

Dans chaque village du Haourân on trouve, comme en Arabie centrale et autrefois dans tout l'empire ottoman, une hôtellerie publique ou logement de *moussafirs* (visiteurs), appelée en arabe *menzoul* et destinée à donner aux voyageurs l'hospitalité. Tous les habitants se disputent l'honneur de tenir cette hôtellerie à leurs propres frais. Ce *menzoul* est d'ordinaire une galerie ouverte, quelquefois couverte simplement de branchages. Dès qu'un étranger arrive, on lui souhaite la bienvenue par les mots arabes : *merhaba* ou bien *ahlan ouasahlan*; puis on le conduit dans la galerie où un domestique se met aussitôt à griller du

café, qu'ensuite il pile dans un mortier de bois, en chantant une étrange mélopée, dont le bruit de son pilon marque la cadence. Alors tous les habitants du village se rassemblent, et chacun reçoit, après l'étranger, une tasse de café. On trouve durant le jour, dans un *menzoul*, du pain frais, des œufs, du *yoghourt*, sorte de lait caillé; du miel, des raisins secs, du raisiné ou *debs*, et le soir du *bourghour*, plat composé de blé cuit et de viande de mouton.

Chef-lieu. — *Souèda,* chef-lieu du caza officiellement désigné sous le nom de *Djèbèl Haourân,* mais auquel, nous le répétons, les populations locales donnent celui de *Djèbèl Druzi* montagne des Druzes) parce que, à l'exception d'un petit nombre de Chrétiens, de divers rites orientaux, tous les habitants de ce caza sont druzes, est située par 34° 8′ de longitude et 32° 44′ de latitude, sur les premières pentes du versant ouest de la montagne des druzes. Cette petite ville, résidence d'un *caïmakam* de première classe, siège des tribunaux du *chér'i* (droit islamique) et du *bèdâïèt* (droit moderne), station postale et télégraphique de service intérieur (langue turque et arabe, etc.), occupe un point à peu près central du caza et de la montagne proprement dite des Druzes. Le climat en est très sain ; elle est approvisionnée par des citernes d'eau de pluie et des sources abondantes; une grande caserne, pouvant contenir plus de 4 bataillons, y a été construite en 1892, mais la garnison permanente de Souèda n'a pas été augmentée; son effectif est resté suffisant pour affirmer, par sa seule présence, l'autorité du gouvernement, et assez faible en même temps pour ne pas porter ombrage aux Druzes. C'est un petit détachement de 500 hommes de cavalerie et d'infanterie, avec quelques pièces d'artillerie de montagne. Le gouvernement a toujours soin, du reste, de choisir les fonctionnaires de ce caza : *caïmakam*, *mudirs*, etc., parmi les membres de la famille des anciens émirs druzes *Atrach*, tous petits-fils ou arrière-neveux du célèbre *Isma'ïl èl-Atrach,* grand chéïkh des Druzes du Haourân. Ce prince, qui mourut en 1869, s'était créé une position considérable; ses relations

Salkhad, *Mèdjdèl*, *Ormân* et *Slèm*. On y compte 75 bourgs, villages et hameaux.

Autorités. — L'autorité administrative y est exercée par le *caïmakam*, sous-gouverneur du caza, et dans son ressort par les *mudirs* ou *chéïkhs*, directeurs des nahiés. Le sous-gouverneur et les directeurs sont assistés par leurs conseils d'administration respectifs.

Population du caza. — La population totale du caza de Djèbèl Haourân est d'environ 32.000 hab., comme suit :

Maronites	1.700 hab.
Grecs unis	300
Syriens unis	800
Syriens orthodoxes	2.000
Arméniens grégoriens	200
Syriens jacobites	1.000
Druzes	25.000
TOTAL	31.000 hab.

Mœurs, coutumes, etc. — Il y a lieu d'ajouter ici à ce qui a déjà été dit plus haut dans le chapitre spécial du vilayet de Syrie, page 307, quelques mots sur la manière dont est exercée l'hospitalité dans la montagne druze ou Djèbèl Haourân.

Dans chaque village du Haourân on trouve, comme en Arabie centrale et autrefois dans tout l'empire ottoman, une hôtellerie publique ou logement de *moussafirs* (visiteurs), appelée en arabe *menzoul* et destinée à donner aux voyageurs l'hospitalité. Tous les habitants se disputent l'honneur de tenir cette hôtellerie à leurs propres frais. Ce *menzoul* est d'ordinaire une galerie ouverte, quelquefois couverte simplement de branchages. Dès qu'un étranger arrive, on lui souhaite la bienvenue par les mots arabes : *merhaba* ou bien *ahlan ouasahlan*; puis on le conduit dans la galerie où un domestique se met aussitôt à griller du

café, qu'ensuite il pile dans un mortier de bois, en chantant une étrange mélopée, dont le bruit de son pilon marque la cadence. Alors tous les habitants du village se rassemblent, et chacun reçoit, après l'étranger, une tasse de café. On trouve durant le jour, dans un *menzoul*, du pain frais, des œufs, du *yoghourt*, sorte de lait caillé; du miel, des raisins secs, du raisiné ou *debs*, et le soir du *bourghour*, plat composé de blé cuit et de viande de mouton.

Chef-lieu. — *Souèda,* chef-lieu du caza officiellement désigné sous le nom de *Djèbèl Haourân,* mais auquel, nous le répétons, les populations locales donnent celui de *Djèbèl Druzi* (montagne des Druzes) parce que, à l'exception d'un petit nombre de Chrétiens, de divers rites orientaux, tous les habitants de ce caza sont druzes, est située par 34° 8′ de longitude et 32° 44′ de latitude, sur les premières pentes du versant ouest de la montagne des druzes. Cette petite ville, résidence d'un *caïmakam* de première classe, siège des tribunaux du *chéri* (droit islamique) et du *bèdâïèt* (droit moderne), station postale et télégraphique de service intérieur (langue turque et arabe, etc.), occupe un point à peu près central du caza et de la montagne proprement dite des Druzes. Le climat en est très sain ; elle est approvisionnée par des citernes d'eau de pluie et des sources abondantes : une grande caserne, pouvant contenir plus de 4 bataillons, y a été construite en 1892, mais la garnison permanente de Souèda n'a pas été augmentée ; son effectif est resté suffisant pour affirmer, par sa seule présence, l'autorité du gouvernement, et assez faible en même temps pour ne pas porter ombrage aux Druzes. C'est un petit détachement de 500 hommes de cavalerie et d'infanterie, avec quelques pièces d'artillerie de montagne. Le gouvernement a toujours soin, du reste, de choisir les fonctionnaires de ce caza : *caïmakam*, *mudirs*, etc., parmi les membres de la famille des anciens émirs druzes *Atrach*, tous petits-fils ou arrière-neveux du célèbre *Ismaïl El-Atrach*, grand chéïkh des Druzes du Haourân. Ce prince, qui mourut en 1869, s'était créé une position considérable : ses relations

s'étendaient jusqu'au *Djof*, province de l'État d'Abd-ul-Ouahab (ancien État des Wahabites). Les chéïkhs arabes étaient obligés de lui apporter des présents pour obtenir le passage sur la route de Damas. Il réglait, de sa propre autorité, l'usage des eaux, et percevait de grosses sommes sur les concessions qu'il en accordait aux habitants de la *Noukra*, fertile plaine du caza de Dèra'â. Tous les arbres fruitiers de cette contrée ont été plantés par lui.

Population du chef-lieu. — La population de Souèda, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 4.500 hab., comme suit :

Syriens orthodoxes	50 hab.
Druzes.	4.450
TOTAL. . .	4.500 hab.

Il y a à Souèda un *souq* (bazar) très achalandé. Les environs sont remplis de belles vignes, de champs de pastèques et de jardins potagers riches en beaux légumes de toute espèce. On n'y trouve qu'un seul pressoir qui sert à faire du *dibs* (raisiné).

Écoles. — On compte dans le Djèbèl Haourân 342 écoles dont 150 supérieures et 192 primaires, fréquentées par 2.920 élèves dont 1.940 garçons et 980 filles.

NAHIÉ DE 'AHIRÈH

'AHIRÈH, ancienne résidence du grand chéïkh des Druzes du Haourân, *Isma'ïl èl-Atrach*, est aujourd'hui celle d'un membre de sa famille, mudir de ce nahié, relevant de Souèda. L'habitation de ce mudir, c'est-à-dire le *konak* (hôtel du gouvernement), n'est autre que le château plus européen qu'oriental où demeurait

son grand-parent, qui l'avait fait construire lui-même pour son propre usage. Autour de ce château, bâti sur le sommet d'une colline au sud de Souèda, se développent, au milieu de ruines antiques considérables, les maisons du village et ses deux moulins activés par une source abondante d'excellente eau qui court avec force dans la direction de la *Noukra*, fertile plaine du caza de Dèra'â. Quand la pluie vient à manquer, les habitants du village situé dans cette plaine ne peuvent recourir pour arroser leurs champs qu'à l'eau de cette source. Or, du temps d'Isma'ïl el-Atrach, lorsqu'un pareil cas, assez fréquent, se présentait, menaçant d'anéantir par la sécheresse la magnifique récolte espérée par ses voisins, le grand chéïkh des Druzes s'empressait de détourner le courant sauveur en lui faisant creuser un autre lit; puis il attendait tranquillement les offres des intéressés. Dès qu'une somme assez ronde avait été consentie par eux et duement versée dans sa caisse, la source rentrait dans son lit.

La population de 'Ahirèh, comprise dans le chiffre de celle du caza précité, est de 800 hab., dont 600 Druzes, 150 Syriens orthodoxes et 50 Syriens jacobites.

NAHIÉ DE SALÈH

Le village de *Salèh*, chef-lieu du nahié de même nom et résidence d'un *mudir* druze, de la famille des *Atrach*, est situé sur les contreforts du versant est du Djèbèl Haourân, tout à fait à l'opposite de Souèda, dont relève son administration. A l'est de ce village, se croisent durant l'hiver deux cours d'eau torrentiels: le *Ouâdi Ouèrid*, venant du sud; et le *Gheil-Roucheidè*, venant du nord, qui de là vont se jeter dans les oasis du désert de Châm (Syrie). Ce village est entièrement peuplé de Druzes. Ce fut une grande ville, dans l'antiquité.

NAHIÉ DE CHÈHBA

Chèhba, chef-lieu du nahié de même nom et résidence d'un *mudir*, est situé à 22 kil. nord-est de Souèda, entre deux collines, près du *Ouâdi Nimrèh*. Sa population est exclusivement composée de Druzes. C'est l'ancienne ville romaine de *Philippopolis*, fondée ou reconstruite par l'empereur Philippe (244-249), fils d'un chéïkh arabe et né, suivant les uns, dans cette ville, et selon d'autres à Bostra (Bossra). Elle est formée de deux rues principales allant du nord au sud et de l'est à l'ouest et se croisant au milieu de leur parcours. Leur largeur est de 8 mètres; elles sont pavées de larges dalles et tout le long de leurs bords sont amoncelés des débris de fûts et de chapiteaux montrant que ces rues, comme celles de *Gérâsâ* (Djèrach) et d'autres villes antiques, étaient bordées de colonnades. A chaque angle, au point d'intersection, s'élèvent d'énormes piédestaux qui sans doute supportaient des statues colossales. Plusieurs monuments, tels que des thermes, un théâtre, de beaux réservoirs, cinq arches d'un aqueduc, des conduites en poterie qui servaient à la distribution de l'eau, etc., sont en assez bon état de conservation. En beaucoup d'endroits, les murs d'enceinte subsistent encore.

NAHIÉ DE SALKHAD

Salkhad, chef-lieu du nahié de même nom et résidence du *mudir*, est situé tout à fait au sud de la montagne des Druzes. Son château, qu'on aperçoit de loin sur le haut d'une colline; est entouré d'un fossé à demi comblé par des pierres de taille

tombées des murs. Sur ses portes sont sculptées des aigles romaines. Environ 800 maisons de cette ville et plusieurs tours sont en parfait état de conservation; toutes sont construites en pierres de taille et n'ont souffert aucun dommage. Cependant le manque d'eau réduit la population actuelle à un petit nombre de familles druzes.

Salkhad, citée dans la Bible comme une ville frontière du royaume de Basan, est à 27 kil. est de Bossra, sur le parcours de l'antique voie romaine qui conduit de cette ville à Bassorah, chef-lieu du vilayet de ce nom, vers l'embouchure du *Chatt el-'Arâb,* au fond du golfe Persique. Si l'on en croit la légende ayant cours dans le pays, les deux châteaux de Salkhad et de Bossra sont reliés par une voie souterraine. Salkhad était encore une ville importante au moyen âge. A cette époque, on y cultivait la vigne avec succès. Aujourd'hui, cette culture reprend faveur dans la montagne du Haourân.

NAHIÉ D'ORMAN

Le nahié d'Orman est situé dans la plaine, à 7 kil. environ au nord-est de Salkhad. A proximité, sont de nombreuses sources autour desquelles on rencontre à toute époque de l'année des campements de Bédouins qui semblent se relayer pour ne jamais céder la place aux populations fixes. Cet endroit est connu sous le nom de *'Iyoûn* qui signifie « les sources ». A 11 kil. plus loin, au nord, se trouve situé *Sahouèt èl-Khidr*, ville en ruines avec un château et une église, lieux de pèlerinage pour les Chrétiens de tous rites, aussi bien que pour les Musulmans qui rivalisent de zèle pour venir y honorer saint Georges, appelé *Khidr* par les Arabes, les Persans et les Turcs. En cet endroit la contrée est toute verdoyante et parsemée de bosquets. En s'écartant un peu plus à l'est d'Ormân, on peut visiter les deux intéressantes villes troglodytes de *Hibbikè* et de *Tèll-Châf*.

NAHIÉ DE CHÈHBA

Chèhba, chef-lieu du nahié de même nom et résidence d'un *mudir*, est situé à 22 kil. nord-est de Souèda, entre deux collines, près du *Ouâdi Nimrèh*. Sa population est exclusivement composée de Druzes. C'est l'ancienne ville romaine de *Philippopolis*, fondée ou reconstruite par l'empereur Philippe (244-249), fils d'un chéïkh arabe et né, suivant les uns, dans cette ville, et selon d'autres à Bostra (Bossra). Elle est formée de deux rues principales allant du nord au sud et de l'est à l'ouest et se croisant au milieu de leur parcours. Leur largeur est de 8 mètres; elles sont pavées de larges dalles et tout le long de leurs bords sont amoncelés des débris de fûts et de chapiteaux montrant que ces rues, comme celles de *Gérâsâ* (Djèrach) et d'autres villes antiques, étaient bordées de colonnades. A chaque angle, au point d'intersection, s'élèvent d'énormes piédestaux qui sans doute supportaient des statues colossales. Plusieurs monuments, tels que des thermes, un théâtre, de beaux réservoirs, cinq arches d'un aqueduc, des conduites en poterie qui servaient à la distribution de l'eau, etc., sont en assez bon état de conservation. En beaucoup d'endroits, les murs d'enceinte subsistent encore.

NAHIÉ DE SALKHAD

Salkhad, chef-lieu du nahié de même nom et résidence du *mudir*, est situé tout à fait au sud de la montagne des Druzes. Son château, qu'on aperçoit de loin sur le haut d'une colline; est entouré d'un fossé à demi comblé par des pierres de taille

tombées des murs. Sur ses portes sont sculptées des aigles romaines. Environ 800 maisons de cette ville et plusieurs tours sont en parfait état de conservation; toutes sont construites en pierres de taille et n'ont souffert aucun dommage. Cependant le manque d'eau réduit la population actuelle à un petit nombre de familles druzes.

Salkhad, citée dans la Bible comme une ville frontière du royaume de Basan, est à 27 kil. est de Bossra, sur le parcours de l'antique voie romaine qui conduit de cette ville à Bassorah, chef-lieu du vilayet de ce nom, vers l'embouchure du *Chatt el-'Arâb,* au fond du golfe Persique. Si l'on en croit la légende ayant cours dans le pays, les deux châteaux de Salkhad et de Bossra sont reliés par une voie souterraine. Salkhad était encore une ville importante au moyen âge. A cette époque, on y cultivait la vigne avec succès. Aujourd'hui, cette culture reprend faveur dans la montagne du Haourân.

NAHIÉ D'ORMAN

Le nahié d'Orman est situé dans la plaine, à 7 kil. environ au nord-est de Salkhad. A proximité, sont de nombreuses sources autour desquelles on rencontre à toute époque de l'année des campements de Bédouins qui semblent se relayer pour ne jamais céder la place aux populations fixes. Cet endroit est connu sous le nom de *'Iyoûn* qui signifie « les sources ». A 11 kil. plus loin, au nord, se trouve situé *Sahouèt èl-Khidr*, ville en ruines avec un château et une église, lieux de pèlerinage pour les Chrétiens de tous rites, aussi bien que pour les Musulmans qui rivalisent de zèle pour venir y honorer saint Georges, appelé *Khidr* par les Arabes, les Persans et les Turcs. En cet endroit la contrée est toute verdoyante et parsemée de bosquets. En s'écartant un peu plus à l'est d'Ormân, on peut visiter les deux intéressantes villes troglodytes de *Hibbikè* et de *Tèll-Chéf.*

NAHIÉ DE SLÈM

SLÈM, nahié du ressort de Souèda, résidence d'un *mudir* druze de la famille des Atrach, se trouve situé à 11 kil. nord-ouest de ce chef-lieu de caza. Ce village druze est arrosé par le *Ouâdi Kanaout*, formé par quatre sources qui descendent des quatre principaux sommets du *Djèbèl ed-Drouz* ou montagne des Druzes. Le nahié de *Madjdal* ou Mèdjdèl n'est qu'à la distance d'environ 2 kil. de Slèm et à celle de 5 kil. de Mezzan ou Mezzaâ, station postale et télégraphique de service intérieur (langues turque et arabe) où sont casernées quelques compagnies du *nizam* (armée active). Le *Ouâdi Kanaout* est ainsi appelé du nom du hameau de Kanaout situé entre les villages précités, au milieu d'un bois de chênes, d'oliviers et d'arbres fruitiers, dans une des positions les plus pittoresques de la montagne des Druzes, parmi les vastes ruines d'une importante cité antique, la *Kenath* de la Bible et la *Canatha* des Grecs et des Romains. On peut suivre encore, à travers ces ruines, les anciennes rues de cette ville presque toutes pavées en gros blocs de basalte. Les monuments les plus remarquables et les mieux conservés sont un théâtre taillé dans le roc, deux basiliques avec portiques et colonnades et deux temples du temps des Antonins, époque où l'art romain était dans toute sa splendeur.

Production agricole. — Les différentes productions agricoles du Djèbèl Haourân ou Djèbèl Druzi sont les mêmes que celles des autres cazas du Haourân, c'est-à-dire, en première ligne, le blé et l'orge de qualités tout à fait supérieures, récoltés en quantités considérables ; les graines légumineuses et oléagineuses ; le tabac, de la variété dite du Liban ; le coton, les plantes maraîchères, etc., etc. ; et depuis quelques années la

vigne dont la culture réussit admirablement et fait des progrès rapides dans la montagne.

Sur les versants de l'est, le pays est accidenté et bien boisé; les villages y sont moins nombreux que du côté de l'ouest, et deviennent de plus en plus rares à mesure que l'on s'éloigne de la Syrie et qu'on pénètre plus avant dans les contrées où prédomine la population purement arabe.

Industrie. — L'unique industrie du Djèbèl Druzi est la fabrication de la poudre.

CAZA D'ADJLOUN

Orientation; Limites. — Le caza d'Adjloûn est situé au sud-ouest du sandjaq du Haourân. Il est limité au nord par le mèrkèz-caza de Chéïkh-Sa'ad et le caza de Dèra'â; à l'est, par celui de Djèbèl Haourân, au sud, par le sandjaq de Ma'ân; et à l'ouest, par le vilayet de Beyrouth

Division administrative. — On y compte un nahié, qui est *Adjloûn*, et 33 bourgs, villages et hameaux.

Autorités. — L'autorité administrative y est exercée par le *caïmakam*, sous-gouverneur du caza, et par le *mudir*, son subordonné, directeur du nahié, tous deux assistés par leurs conseils respectifs.

Population du caza. — Sa population totale est de 30.000 hab., comme suit :

Musulmans.	Sunnites	18 600	19 600 hab.
	— Tcherkesses	615	
	Chi'ites (Moutéouâli)	385	
Catholiques.	Latins	1.100	2.100 —
	Maronites	810	
	Grecs unis	190	
Syriens orthodoxes			3 300 —
Protestants			800 —
Syriens jacobites			300 —
Druzes			3.900 —
		TOTAL	30.000 hab.

Chef-lieu. — Irbid, chef-lieu du caza d'Adjloûn, résidence du caïmakam, siège des tribunaux du *chér'i* et du *bèdaïèt* et des divers services publics, station postale et télégraphique, etc., est un bourg situé au nord du caza d'Adjloûn, sur une colline, à 600 m. environ d'altitude du niveau de la mer, dans la contrée dite : « *èl-Ouastiyè* », à 40 kil. sud-ouest de Chéikh-Sa'ad, chef-lieu du sandjaq, à 135 kil. de Damas suivant la même orientation et à 42 kil. ouest de Bossra.

Population. — La population d'Irbid, comprise dans le chiffre de celle du caza d'Adjloûn, est de 1.300 hab. comme suit :

Musulmans sunnites.	1.000 hab.
Syriens jacobites	300
Total.	1.300 hab.

Il y a à Irbid une mosquée et un *séraï* ou palais du gouvernement, élevés en 1884. On y jouit d'un excellent climat et d'une vue magnifique qui s'étend à l'est jusqu'au désert de Syrie, et au sud et sud-ouest sur tout le Djèbèl Adjloûn, avec ses profondes forêts de vieux chênes. Sur la grande place, au milieu du bourg, se trouve un bassin toujours rempli d'eau de pluie qui pourvoit durant toute l'année à l'alimentation des habitants.

Irbid occupe l'emplacement de l'ancienne ville d'*Arbela*.

Écoles. — Les écoles du caza d'Adjloûn sont au nombre de 177 dont 60 supérieures, une secondaire et 116 primaires, ou élémentaires, fréquentées par 2.620 élèves, dont 2.095 garçons et 525 filles ; les établissements sont compris dans le Tableau général des écoles du sandjaq, page 458.

NAHIÉ D'ADJLOUN

Adjloun, chef-lieu du nahié de même nom, résidence du *mudir* et siège des divers services publics, quartier d'un déta-

chement de 200 fantassins du *nizam* (armée active), casernés dans la citadelle, est situé au sud-ouest du caza d'Adjloûn, auquel il a donné son nom. Sa population est d'environ 2.900 hab., comme suit :

Latins.	900 hab.
Grecs orthodoxes	1.900
Protestants.	100
TOTAL. . .	2.900 hab.

Quoique, comme presque toutes les localités du Haourân cette petite ville soit bâtie sur des ruines antiques, on n'y a rien découvert jusqu'ici qui puisse lui faire restituer son nom historique. On remarque, il est vrai, parmi les matériaux de sa vieille mosquée, quelques sculptures romaines et des fragments d'inscriptions; mais celles-ci sont indéchiffrables. A *Andjara*, village très voisin (1 kil.), la population latine possède une église du moyen âge, assez intéressante, entourée de bois touffus de pistachiers et d'amandiers sauvages, au milieu desquels elle est comme enfouie. La plupart des autres villages les plus importants de ce nahié et des différents districts du caza d'Adjloûn : *Tibnèh*, *Souf*, *Kéfrendjèh*, ancienne résidence du *mudir*, sont également cachés dans les bois ou même au fond des vastes forêts qui couvrent la montagne. *Aïn-Djenna*, charmant hameau fertilisé par les eaux intarissables d'une source, peut à peine être découvert derrière un épais rideau d'oliviers énormes, plusieurs fois centenaires. Plusieurs autres hameaux situés dans le *Djèbèl Adjloûn* ne sont connus que comme grands centres charbonniers. Ce sont en effet ces hameaux qui fournissent à la ville de Damas et aux principales villes de Syrie la majeure partie de leur approvisionnement annuel de charbon de bois.

Production agricole. — La production agricole du caza d'Adjloûn, extrêmement abondante, mais plus variée, se compose, comme celle de tout le Haourân en général, de blé,

d'orge et de maïs, de fèves, pois, lentilles et autres graines légumineuses, de tabac, coton, etc. On cultive la vigne dans le Djèbèl Adjloûn tout entier, et l'on y prépare de grandes quantités de raisins secs. L'huile d'olives d'Adjloûn est recherchée.

Bétail. — Le caza d'Adjloûn est celui de tout le Haourân, si l'on en excepte la montagne des Druzes, qui s'occupe avec le plus d'activité et de succès de l'élevage du bétail. Les villages de Tibnèh, de Souf et de Kéfrendjèh, à eux seuls, produisent annuellement plus de 35.000 têtes de chèvres, bétail préféré des éleveurs des monts Adjloûn.

Apiculture. — Il n'y a point de localité dans ces montagnes, pour ainsi dire, qui ne possède un nombre important de ruches d'abeilles. Le sandjaq du Haourân, comme on le sait, produit un sixième de miel et cire de plus que celui de Damas, qui lui-même a une production double de celle du sandjaq de Hamâ, lequel, de son côté, produit deux fois autant que Ma'ân, et c'est du caza d'Adjloûn que provient la meilleure part du miel et de la cire des abeilles du Haourân.

Localités remarquables. — Djèrach, village musulman situé à 13 kil. sud-est de la petite ville d'Adjloûn est l'antique *Gérasa*, l'une des principales cités de la Décapole. Son importance historique date du second siècle de l'ère chrétienne. Complètement abandonnée par ses anciens habitants, elle vient seulement d'être repeuplée tout récemment par une petite colonie d'immigrés tcherkess (Circassiens) au nombre de 600.

L'antique ville de *Gérasa* dans les restes de laquelle ces 600 Tcherkess se sont installés, est au pied du versant est du Djèbèl Adjloûn, dans une vallée fertile, autrefois très riche. Un ruisseau limpide, aux rives bordées de lauriers roses, court à travers la ville. Les murailles, dont le circuit tout entier se reconnaît encore, n'ont pas moins de 5 kil. d'étendue. Elles sont construites, de même que les édifices de la ville, en

beau calcaire marmoréen, pierre commune en cette contrée. Plusieurs monuments sont encore debout presque entièrement; on cite, parmi ceux-ci, le temple dit « du Sud » ; le temple du Soleil, le grand théâtre avec vingt-huit rangs de gradins, le petit théâtre, les thermes; mais ce qui frappe le plus, c'est une longue rue droite, bordée de chaque côté d'une rangée de colonnes à peu près toutes corinthiennes, mais de dimensions différentes. Cette rue aboutit au sud à une place semi-circulaire, entourée d'une colonnade d'ordre ionique dont 49 colonnes subsistent encore en place : 11 autres renversées gisent sur le pavé, formé de dalles carrées. On a compté le long de cette rue 120 colonnes debout; un beaucoup plus grand nombre sont tombées.

Écoles. — On compte dans le sandjaq de Ma'ân 246 écoles dont 7 supérieures, 4 secondaires et 235 primaires, fréquentées par 4.640 élèves, dont 4.030 garçons et 910 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	DEGRÉ D'ENSEIGNEMENT	GARÇONS		FILLES		TOTAUX PAR COMMUNAUTÉ	
		ÉCOLES	ÉLÈVES	ÉCOLES	ÉLÈVES	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans (*sunnites*).	Écoles supérieures — secondaires — primaires .	171	2.125	»	»	7 4 160	140 280 1.705
Musulmans (*Tcherkesses*).	Écoles primaires .	4	40	»	»	4	40
Latins	Écoles primaires .	5	250	3	60	8	310
Grecs unis.	Écoles primaires .	2	60	»	»	2	60
Syriens unis	Écoles primaires .	1	20	»	»	1	20
Syriens orthodoxes. .	Écoles primaires .	43	1.305	11	505	54	1.810
Protestants.	Écoles primaires .	1	80	1	45	2	125
Syriens jacobites . .	Écoles primaires .	4	150	»	»	4	150
	TOTAUX. . .	231	4.030	15	610	246	4.640

Climat. — Le climat du sandjaq de Ma'ân est généralement sain, mais la température de toute cette contrée est très chaude, tant dans les rochers et les vallées qui longent le *Jourdain* et la mer Morte qu'à partir du sud de celle-ci jusqu'à la porte nord du golfe d''Aqaba, point extrême où se termine ce sandjaq, à Qala'at 'Aqaba. Le thermomètre centigrade s'élève souvent en été au dessus de + 56° à l'ombre et s'abaisse rarement, dans les mois tempérés, en janvier, par exemple, au dessous + 13°.

Production agricole. — A l'exception du caza de Salt, l'un des cantons les plus productifs du Haourân qui vient d'être annexé à Ma'ân, ce sandjaq, ancien pays des Moabites, Arabie Pétrée des Grecs et des Romains, n'est presque pas cultivé. Il possède cependant entre le golfe d''Aqaba (Sinus Aelamiticus) et la mer Morte une grande vallée : *Ouâdi el-'Araba*, limitée au sud-est et à l'est par les monts Sèïr, qui se rattachent au nord

le long des rives orientales de la mer Morte et de la vallée du *Jourdain*, au Djèbèl Adjloûn. Le Ouâdî el-'Araba, ainsi qu'un assez grand nombre d'autres *ouâdi* ou vallées beaucoup plus petites, situées de tous côtés entre les roches et les collines pierreuses qui constituent la majeure partie des terrains du sandjaq, sont arrosées par des eaux tant visibles que souterraines qui entretiennent la fraîcheur et la vie partout où l'on veut bien travailler à quelque culture.

La puissante force productrice entretenue avec tant de soin par la nature dans ces belles vallées, n'est utilisée par les habitants que dans la mesure de leur plus strict nécessaire. Il suffirait pourtant d'un peu de travail employé à des cultures rémunératrices, auxquelles les conditions agricoles de la contrée se prêteraient admirablement, pour changer la situation actuelle du sandjaq de Ma'ân en un état prospère. Les cultures indiquées par la nature du sol, la température, etc., aussi bien que par les divers essais déjà tentés dans le voisinage avec succès, dans des conditions analogues, semblent être, en premier lieu, celles de la canne à sucre, qui croît spontanément dans ces régions, du café, en le cultivant, comme à la Martinique, entre des bananiers dont les larges feuilles l'abriteraient contre l'ardeur du soleil ; du bambou, donnant déjà depuis nombre d'années des résultats très fructueux à la ferme-école de l'« Alliance-Israélite » de Jaffa ; et enfin la culture des diverses épices qui deviendrait sans doute à Ma'ân, comme partout où l'on a pu l'introduire, une source de richesses considérables.

Quant à la gomme arabique, il ne paraît pas utile de chercher à en augmenter la production, qui ne saurait devenir assez grande pour lutter avec quelque avantage contre celle des vastes forêts d'acacias du Sénégal.

Quoi qu'il en soit, en l'état actuel, dont les administrations compétentes recherchent avec activité l'amélioration, la production agricole moyenne du sandjaq de Ma'ân consiste annuellement en 151.000 tonnes de céréales : blé, orge et maïs d'une valeur totale d'environ 15.510.000 fr. ; et en 11.827.000 kil.

Les trois premiers cours d'eau sont décrits plus haut, au chapitre spécial du vilayet de Syrie, page 351.

Lacs; marais, etc. — Il n'y a rien à ajouter ici à la description du lac Asphaltite ou mer Morte, aujourd'hui *Bahr-Loûth* qui figure déjà plus haut, page 355.

On ne connaît pas d'autre lac dans le sandjaq de Ma'ân.

Routes; chemins. — Il n'existe pas de routes proprement dites dans ce sandjaq, mais il est entièrement parcouru du nord au sud par le grand chemin des caravanes de pèlerins de La Mekke, dont Mzèrîb, point actuel terminus du chemin de fer de Damas-Haourân, est le centre général de réunion, en allant, et de séparation en revenant. Ce grand chemin des caravanes entre Mzèrîb et la limite sud du sandjaq de Ma'ân, comprend un trajet d'environ 340 kil., comme suit :

de Mzèrîb à Qala'at-Zèrqa	70 kil.
— Qala'at-Zèrqa à Qala'at-Balouât.	75
— Qala'at-Balouât à Qatranè	47
— Qatranè à Qala'at-el-Hasa.	28
— Qala'at el-Hasa à Ma'ân	80
— Ma'ân à 'Aqabet èch-Chamiyè	40
TOTAL. . .	340 kil.

Les chef-lieux de caza qui ne sont pas eux-mêmes des forteresses, bien que possédant de petites garnisons, se trouvent respectivement à égale distance d'environ 40 kil. d'un de ces forts situés sur la route, comme suit :

de Salt à Qala'at-Zèrqa	40 kil.
— Karak à Qatranè	40
— Tafilèh à Qala'at el-Hasa.	40

Toutes ces localités, y compris Mzèrîb et Ma'ân, sont, ainsi que leur nom l'indique, autant de forteresses. Leurs garnisons se composent de petits détachements d'infanterie et de cavalerie, avec quelques pièces d'artillerie de montagne.

Une nouvelle route carrossable (chaussée) dont la construc-

tion a été ordonnée par décret impérial, va sous peu relier la ville de Karak à la mer Morte. Cette route très courte (25 kilom.) nécessitera, à ce qu'il paraît, des travaux d'art considérables. La dépense en sera couverte par les revenus des districts avoisinants.

Transports. — Les prix des transports sont à peu près les mêmes à Ma'ân que ceux en usage dans le Haourân (voir pages 361 et 463).

Montagnes. — Deux chaînes de montagnes règnent à l'ouest du sandjaq de Ma'ân : l'une court du nord au sud le long de la vallée du *Jourdain* jusqu'à la mer Morte, c'est le *Djèbèl Adjloûn* ; l'autre chaîne remonte du sud au nord en longeant l'*Ouâdi el-'Araba* et la mer Morte pour se rattacher à la première ; on remarque le *Djèbèl Chèfa*, le *Djèbèl Nébi-Hâroûn*, (ancien mont Sèïr) 1.330 m. d'altitude au-dessus du niveau de la mer Méditerranée, près de Ma'ân et des ruines de Pétra, et la colline de Karak (1.000 m.). Au loin, du côté opposé, vers l'est, se dirige du nord-ouest au sud-est à la limite indécise du désert où elle va se perdre, une autre chaîne de collines aboutissant au *Djèbèl Chammar*.

Industrie. — Toute l'industrie du sandjaq de Ma'ân se borne à un petit nombre de moulins et d'huileries, à la fabrication de chapelets en différents bois durs, au tissage de toiles grossières pour tentes et à la confection de tapis communs.

Commerce. — Le mouvement commercial de Ma'ân, y compris Salt, nouvellement annexé, consiste en exportations d'une valeur totale de 22.400.000 fr., comme suit :

		VALEURS EN FRANCS	
Exportation	Produits du sol :	francs 12.000.000	22.400.000 fr.
	Bestiaux	— 10.400.000	

Importation. — De même que le Haourân, Ma'ân n'a pas d'importation appréciable.

CAZAS DU SANDJAQ DE MA'ÂN

CAZA DE KARAK

Orientation ; Limites. — Le mèrkèz-caza de Karak est situé au centre du sandjaq de Ma'ân. Il est limité au nord par le caza de Salt ; à l'est, par les déserts de Syrie et d'Arabie, au sud, par le caza de Tafilèh ; et à l'ouest, par le mutésarriflik de Qouds-i Chérîf (Jérusalem).

Division administrative. — Il n'a point de nahié. On n'y compte que 5 villes ou villages, qui sont *Karak*, *Rabba'a*, *Qatranè*, *Khanzirè* et *Safièh*.

Autorités. — Il est administré par le *mutésarrif*, gouverneur du sandjaq, assisté de son conseil.

Population du caza. — Sa population totale est de 31.645 hab., comme suit :

Musulmans sunnites	28.900 hab.
Grecs unis	100
Syriens unis	50
Syriens orthodoxes	2.555
Syriens jacobites.	40
TOTAL.	31.645 hab.

Chef-lieu. — Karak, chef-lieu du caza de même nom, a été élevée, en mars 1894, au rang de chef-lieu du sandjaq de Ma'ân, résidence officielle du mutésarrif. Il est le siège du pouvoir administratif, ainsi que des tribunaux du *chér'i* et du *bèdaïèt* et des divers services publics. Cette ville, ancienne *Charac-Moba* et *Kir-Moab*, est située par 32° 22′ de longitude et 31° 10′ de latitude, à 1.000 m. d'altitude de la mer Méditerranée, sur une colline au pied de laquelle coule une rivière qui prend sa source près de Qatranè et va se jeter dans la mer Morte à 25 kil. ouest de Karak, après un parcours total d'environ 60 kil. de l'est à l'ouest.

Population du chef-lieu. — La population de la ville de Karak, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 2.000 hab., dont 1.500 musulmans sunnites et 500 Syriens orthodoxes.

Karak est à 40 kil. sud-ouest du fort de *Qala'at-Baloûa*, situé sur le chemin des pèlerins de La Mecque, aux bords du *Ouâdî Modjib*, ancien Arnon, qui sépare les deux cazas de Karak et de Salt; le fort de Qatranè couvre également Karak distante seulement de 33 kil. à l'ouest de cette place.

Les distances de Karak aux principales villes de Syrie sont comme suit :

			KIL.
Vers le nord,	de Karak à	Damas	265
—	—	Homs	400
—	—	Hamâ	440
—	—	Beyrouth (en ligne directe)	305
—	—	Tripoli (—)	350
—	—	Lataqiyèh (—)	470
—	—	Chéïkh-Sa'ad ou Mzèrîb	187
—	—	Salt	90
Vers le sud,	—	Tafilèh	40
—	—	Ma'ân	110
Vers le nord-ouest,	—	Jérusalem	90
—	—	Jaffa	130

Tafilèh est la *Tophel* de Moïse connue sous le nom de Taffol du temps de Jérôme (331-420).

Écoles. — Il y a dans le caza de Tafilèh 75 écoles dont 5 supérieures, 1 secondaire et 69 primaires et élémentaires, fréquentées par 1.310 élèves dont 1.170 garçons et 140 filles, dont le détail figure au Tableau général des écoles du sandjaq de Ma'ân, page 494.

Localités remarquables. — Bouséira, que quelques indigènes nomment à tort Bassorah, a été, disent-ils, la capitale de l'Idumée. Quoi qu'il en soit, il existe autour de ce village de vastes et intéressantes ruines, qui sont évidemment celles d'une ville jadis très considérable. Ces ruines sont situées à 10 kil. sud de Tafilèh.

Dana. — A la même distance de Bouséïra, soit à 20 kil. sud de Tafilèh, on rencontre Dana dont l'emplacement est reconnu pour celui de la *Thoana* de Ptolémée. C'est actuellement un village de 810 hab., tous musulmans sunnites. Il est traversé par une voie romaine qui servait aux relations commerciales entre Damas et la mer Rouge.

Production agricole. — La production agricole de Tafilèh se compose, comme celle de Karak, en majeure partie de blé, orge, maïs, coton, tabac, sésame, huile d'olives et graines légumineuses; et pourrait également acquérir avec facilité un degré d'importance beaucoup plus considérable. Il en est de même en ce qui concerne l'élève du bétail.

CAZA DE MA'AN

Orientation; Limites. — Le caza de Ma'ân est situé au sud du sandjaq de même nom. Il est limité au nord par le caza

de Tafilèh ; à l'est, il confine au désert d'Arabie; sa limite est circonscrite au nord par le vilayet du Hedjaz, et à l'ouest par le mutésarriflik de Qouds-i Chérîf (Jérusalem).

Division administrative. — Il n'a point de nahié ; on n'y compte que 7 villes et villages, qui sont : *Ma'ân*, *Chobèk*, *Orak*, *Eldji*, *Homeiyimè*, *'Aqabet èch-Chamiyè* et *Qala'at èl-'Aqaba*.

Population du caza. — La population totale du caza de Ma'ân est de 26.500 hab, comme suit :

Musulmans sunnites	20.500 hab.
Syriens orthodoxes.	6.000
TOTAL. . .	26.500 hab.

Chef-lieu. — MA'AN, chef-lieu du caza de même nom, résidence du *caïmakam*, sous-gouverneur, siège des tribunaux, des divers services publics, station postale et télégraphique de service intérieur (langues turque et arabe), onzième station des pèlerins de La Mekke à partir de Damas, etc., est situé à 28 kil. sud-est des ruines de Pétra, antique et magnifique capitale de l'Arabie Pétrée. Ma'ân est l'antique Maôn.

Population du chef-lieu. — Sa population, comprise dans le chiffre de celle du caza, est de 3.000 hab., comme suit :

Musulmans sunnites.	2.000 hab.
Syriens orthodoxes.	1.000
TOTAL . . .	3.000 hab.

Écoles. — On compte à Ma'ân et dans le caza de même nom 59 écoles dont une secondaire et 58 primaires, fréquentées par 870 élèves dont 800 garçons et 70 filles, dont le détail est énuméré dans le Tableau général des écoles du sandjaq, page 494.

La ville actuelle de Ma'ân est de fondation tout à fait moderne. Sa reconstruction ne date que du XVIIe siècle. Les maisons sont

bâties en briques rouges, sur des modèles assez élégants, plutôt italiens qu'orientaux. Les jardins d'agrément y sont nombreux et très beaux ; on peut deviner encore qu'ils ont été dans le principe tracés sur des plans corrects, ainsi que les vergers et les jardins maraîchers bien moins rares à Ma'ân que dans les autres localités de ce caza. L'eau ne manque pas d'ailleurs dans cette ville, située à l'entrée du *Ouâdi Moûsa* ou vallée de Moïse, où coule à travers les ruines de Pétra, entre le *Djèbèl Nébi-Hâroûn* ou montagne du prophète Aaron et le village d'Eldji, principal centre de ces ruines superbes, un ruisseau qui ne tarit presque jamais. Tout le long de ce *ouâdi*, il suffit de creuser la terre à quelques mètres de profondeur pour trouver de l'eau potable quand celle du ruisseau vient à manquer.

Localités remarquables. — Chobek, situé sur la limite des cazas de Ma'ân et de Tafilèh, à 30 kil. environ au nord des ruines de Pétra, passe pour être le *mons Regalis*, où Baudouin Ier, frère et successeur de Godefroy de Bouillon, éleva, pour défendre la frontière du royaume de Jérusalem, un château fort dont Saladin s'empara en 1189. C'est aujourd'hui un village de 1.500 hab., tous musulmans. On y conserve, dans une église latine du temps des Croisades qui tombe en ruines, de précieux manuscrits de cette même époque. Dans un tombeau rempli d'inscriptions restées jusqu'aujourd'hui entièrement indéchiffrables, on a pu lire le nom du roi *ed-Dahèr*.

Produits du sol. — Les produits du sol, dans le caza de Ma'ân, sont analogues à ceux des autres cazas du même sandjaq. Les acacias qui donnent la véritable gomme arabique y sont encore plus nombreux ; ils forment en beaucoup d'endroits des bosquets et même d'assez grands bois.

CAZA DE SALT

Orientation; Limites. — Le caza de Salt, annexé au sandjaq de Ma'ân en mars 1894, comme il a déjà été dit plus haut, est l'un des cazas les plus productifs du Haourân. Il est situé au nord du sandjaq de Ma'ân; ses limites sont, au nord, le sandjaq du Haourân; à l'est, le grand désert de Syrie (*bâdiyèt èch-Châm*); au sud, le mèrkèz-caza de Karak, et à l'ouest le mutésarriflik de Qouds-i Chérîf (Jérusalem), et le vilayet de Beyrouth. Il est séparé du mèrkèz-caza de Karak par le *Ouâdi Modjib*, ancien Arnon.

Division administrative. — Il n'a point de nahié; on y compte 8 villes ou villages qui sont : *Salt*, *Ammân*, *Hasbân*, *Ouâdi ès-Sir*, *Madaba*, *Zara*, *Qala'at el-Baloud* et *Qala'at-Zèrqa*.

Autorités. — L'autorité administrative est exercée par le *caïmakam*, sous-gouverneur, assisté de son conseil réglementaire.

Population du caza. — La population totale du caza de Salt est de 29.700 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites (Ottomans, Arabes, Syriens, etc.)	24.500 hab.
Musulmans sunnites (Tcherkesses)	1.000 —
Latins	2.000 —
Syriens orthodoxes	2.000 —
Protestants	200 —
TOTAL	29 700 hab.

Chef-lieu. — SALT, chef-lieu du caza de même nom et résidence du *caïmakam*, siège des tribunaux du *chér'i* et du *bè-*

bâties en briques rouges, sur des modèles assez élégants, plutôt italiens qu'orientaux. Les jardins d'agrément y sont nombreux et très beaux ; on peut deviner encore qu'ils ont été dans le principe tracés sur des plans corrects, ainsi que les vergers et les jardins maraîchers bien moins rares à Ma'ân que dans les autres localités de ce caza. L'eau ne manque pas d'ailleurs dans cette ville, située à l'entrée du *Ouâdi Moûsa* ou vallée de Moïse, où coule à travers les ruines de Pétra, entre le *Djèbèl Nébi-Hâroûn* ou montagne du prophète Aaron et le village d'Eldji, principal centre de ces ruines superbes, un ruisseau qui ne tarit presque jamais. Tout le long de ce *ouâdi*, il suffit de creuser la terre à quelques mètres de profondeur pour trouver de l'eau potable quand celle du ruisseau vient à manquer.

Localités remarquables. — Chobek, situé sur la limite des cazas de Ma'ân et de Tafilèh, à 30 kil. environ au nord des ruines de Pétra, passe pour être le *mons Regalis*, où Baudouin Ier, frère et successeur de Godefroy de Bouillon, éleva, pour défendre la frontière du royaume de Jérusalem, un château fort dont Saladin s'empara en 1189. C'est aujourd'hui un village de 1.500 hab., tous musulmans. On y conserve, dans une église latine du temps des Croisades qui tombe en ruines, de précieux manuscrits de cette même époque. Dans un tombeau rempli d'inscriptions restées jusqu'aujourd'hui entièrement indéchiffrables, on a pu lire le nom du roi *ed-Dahèr*.

Produits du sol. — Les produits du sol, dans le caza de Ma'ân, sont analogues à ceux des autres cazas du même sandjaq. Les acacias qui donnent la véritable gomme arabique y sont encore plus nombreux ; ils forment en beaucoup d'endroits des bosquets et même d'assez grands bois.

CAZA DE SALT

Orientation; Limites. — Le caza de Salt, annexé au sandjaq de Ma'ân en mars 1894, comme il a déjà été dit plus haut, est l'un des cazas les plus productifs du Haourân. Il est situé au nord du sandjaq de Ma'ân; ses limites sont, au nord, le sandjaq du Haourân; à l'est, le grand désert de Syrie (*bâdiyèt èch-Châm*); au sud, le mèrkèz-caza de Karak, et à l'ouest le mutésarriflik de Qouds-i Chérîf (Jérusalem), et le vilayet de Beyrouth. Il est séparé du mèrkèz-caza de Karak par le *Ouddi Modjib*, ancien Arnon.

Division administrative. — Il n'a point de nahié; on y compte 8 villes ou villages qui sont : *Salt*, *Ammân*, *Hasbân*, *Ouâdi ès-Sir*, *Madaba*, *Zara*, *Qala'at el-Baloud* et *Qala'at-Zèrqa*.

Autorités. — L'autorité administrative est exercée par le *caïmakam*, sous-gouverneur, assisté de son conseil réglementaire.

Population du caza. — La population totale du caza de Salt est de 29.700 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites (Ottomans, Arabes, Syriens, etc.)	24.500 hab.
Musulmans sunnites (Tcherkesses) . . .	1.000 —
Latins	2.000 —
Syriens orthodoxes	2.000 —
Protestants	200 —
TOTAL. . .	29 700 hab.

Chef-lieu. — SALT, chef-lieu du caza de même nom et résidence du *caïmakam*, siège des tribunaux du *chér'i* et du *bè-*

daïèt, ainsi que des services publics, station postale et télégraphique du service intérieur, quartier d'un détachement de l'armée active (*nizam*) composé d'un bataillon d'infanterie, d'un escadron de cavalerie et d'une batterie d'artillerie, est située à mi-côte (environ 835 m. d'altitude) du Djébèl Yécha, couronné à son sommet (1.055 m.) par le tombeau du prophète Osée, but de pèlerinages musulmans, et par les ruines d'un vieux château fort, détruit en 1840, sur lesquelles on a construit une caserne occupée depuis 1874 par le détachement précité. L'état-major de ce détachement est logé en ville dans des maisons louées aux habitants durant toute la belle saison, tandis que les cavaliers et artilleurs campent plus bas, dans la plaine de *'Iyoûn el-Hommar* couverte de vastes et gras pâturages où paissent leurs chevaux.

Population du chef-lieu. — La population de la ville de Salt (ès-Salt) comprise dans le chiffre de celle du caza est de 7.700 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites.	4.500 hab.
Syriens orthodoxes	1.500
Latins.	1.500
Protestants	200
TOTAL.	7.700 hab.

Écoles. — Il y a dans le caza de Salt 43 écoles dont une secondaire et 42 primaires, fréquentées par 1.460 élèves, dont 1.140 garçons et 320 filles, dont le détail figure dans le Tableau général des écoles du sandjaq, page 494.

La contrée qui environne Salt a longtemps fait partie des dépendances de Naplouse sous le nom de Belkâ et n'a été détachée de ce caza pour être d'abord attribuée au Haourân que lors de la formation du vilayet de Beyrouth en 1888. Très importante du temps des Croisades, cette ville occupe un emplacement qui a paru correspondre assez bien à celui de la ville antique de *Ra-*

moth-Galaad sous laquelle les rois d'Israël Achab et Joram furent battus par les Syriens.

Il existe près de Salt, tout à fait au pied de la montagne du côté du sud, une grotte haute et profonde taillée dans le roc et que l'on croit à certains indices reconnaître pour une ancienne église. La source dite de Djèdour, renommée dans toute la contrée de Belka, sort de cette grotte ; après avoir arrosé les luxuriants jardins d'oliviers, de grenadiers et de figuiers qui environnent la ville, elle va se jeter dans la plaine, la parcourir au loin et la féconder. L'eau de cette source fournit la force motrice nécessaire aux huit moulins de Salt et alimente les maisons. Les femmes descendent le soir en groupes pour y puiser leur provision journalière, dans des jarres qu'elles portent sur leurs épaules comme au temps des patriarches.

On compte à Salt une mosquée à minarets et 8 chapelles musulmanes ; deux églises, dont l'une, fort ancienne, appartient aux Grecs orthodoxes et l'autre aux Latins. Les protestants, petite colonie anglaise, ont aussi un temple auquel est annexé une sorte de dispensaire où un médecin donne aux malades des consultations et des soins gratuits. Les maisons sont au nombre de 1.540, pour la plupart vieilles, mais solidement bâties; quelques-unes seulement, de style plus nouveau, ont été construites par des notables musulmans originaires de Naplouse, qui les entretiennent avec soin et les meublent avec un certain goût. Presque tous les autres habitants musulmans sont d'anciens nomades, des bédouins devenus tout à fait sédentaires; plusieurs d'entre eux se sont établis cordonniers ; ils fabriquent des chaussures à l'usage des tribus errantes, tandis que les femmes tissent de la toile grossière pour leurs tentes ; mais en majeure partie, de même que les Grecs orthodoxes, ils s'occupent de cultiver la vigne. On fait à Salt du raisin sec, du raisiné, etc., articles très estimés, objets principaux du commerce local.

Comme le plus grand nombre des musulmans du sandjaq de Ma'ân et beaucoup de ceux du Haourân, les habitants du caza de Salt appartenant à cette communauté sont également d'anciens bédouins, formant aujourd'hui le fond de la population fixe.

Mais, tout sédentaires qu'ils soient aujourd'hui, sortant peu de la circonscription qu'ils ont adoptée, payant régulièrement la dîme des céréales, la taxe des bestiaux, la contribution foncière, etc., ils n'ont pu s'accoutumer encore à demeurer dans des maisons; la tente est indispensable à leur bien-être. C'est là une des principales causes de la rareté des centres bâtis dans ces parages, autrefois si riches en grandes cités.

Outre ces bédouins, il y a aussi dans le sandjaq de Ma'ân comme dans toute la Syrie, des tribus nomades qui possèdent des terres dans certains cazas et viennent y faire en temps voulu les semailles et la moisson. Ces tribus vont aussi payer leurs contributions à époques fixes, mais non pas toujours au même endroit; elles paient au lieu de perception le plus proche de leur campement, tantôt ici, tantôt là, au gré de leur caprice. C'est encore là une des principales causes du profond silence gardé par la statistique sur une population insaisissable qui, au même endroit, se chiffre aujourd'hui par centaines de mille âmes et demain par zéro.

Production agricole. — La production du sol du caza de Salt est celle des plus riches cantons du Haourân. Les principales cultures, qui donnent chaque année des récoltes très abondantes, sont celles des céréales, des graines légumineuses et oléagineuses, du coton, du tabac, de la vigne et de tous les arbres fruitiers, du mûrier, du sumac qui s'exporte pour la tannerie, etc., etc.

Bétail. — L'élevage est pratiqué partout avec beaucoup d'activité et un très grand succès. On n'estime pas à moins de 150.000 têtes le produit annuel moyen de cette branche de l'agriculture, sans compter les bœufs, chameaux, chèvres et moutons des *Adouân* et des *Beni Sakhèr* qu'on ne saurait évaluer.

Agriculture. — L'éducation des abeilles est l'objet de soins zélés et intelligents dans tout ce caza.

Industrie. — On fabrique à Salt des souliers et autres chaussures et des tentes de toile grossière pour les nomades, ainsi que des chapelets de bois dur, objets d'un commerce très actif. Les moulins sont nombreux dans le caza, malgré la rareté des centres de population.

Dîmes et impôts. — Les revenus moyens du fisc dans le caza de Salt sont évalués à la somme totale de 12.000 livres turques par an, soit environ 276.000 francs.

Localités remarquables. — Amman, village situé à 25 kilomètres sud-est de Salt, au bord du *Ouâdi Zèrqa*, ancien *Yabok*, à 840 mètres d'altitude, sur l'emplacement de *Rabbath-Ammôn*, capitale des Ammonites, ancienne Philadelphia des Grecs et des Romains, est depuis sept à huit ans, habité par 400 émigrés *tchèrkès* qui y ont été installés par les soins du gouvernement. Il y a dans ce hameau une mosquée à minaret, une école primaire, un moulin à eau sur le *Yabok*, et tout autour des cultures bien soignées, comme dans toutes les colonies circassiennes en Turquie d'Asie. Il est alimenté par d'excellentes eaux de sources, et le climat en est très sain.

Sur les deux rives du *Ouâdi Zèrqa* s'étendent les vastes et magnifiques ruines de la ville gréco-romaine. On y remarque de nombreux monuments; parmi ceux qui attirent le plus l'attention, il faut citer un édifice carré, ancien tombeau; une basilique, un palais des thermes, un théâtre romain, le mieux conservé que l'on connaisse; la citadelle, etc., et enfin un grand et splendide palais presque intact.

Madaba, village situé à 8 kilomètres environ au sud du Nébo, du haut duquel Moïse put voir de loin toute la Terre Promise avant de mourir, est habité par une petite population chrétienne; les communautés latine et grecque orthodoxe y ont chacune un couvent et une école. C'est une des plus anciennes villes du pays d'Ammon. On y voit, parmi des ruines considérables, une énorme digue barrant la vallée et formant

un réservoir carré qui mesure 110 mètres de côté et 6m,50 de haut; de larges escaliers placés aux quatre angles permettent d'atteindre au niveau de l'eau.

Hasban, l'ancienne Hesbon, ville royale des Amorrhéens, échue en partage, ainsi que Médaba, à la tribu de Ruben, est un hameau de réfugiés circassiens où se voient des ruines qui paraissent remonter à une très haute antiquité et qui occupent un emplacement très considérable.

Ouadi ès-Sir, autre hameau circassien, situé entre Ammân et Hasbân, possède également des ruines dignes d'intérêt, auxquelles on a assigné pour date l'époque des Macchabées. Les eaux courantes abondent en cette localité; les habitants en ont profité pour établir plusieurs moulins, utiles fondations qui les enrichiront peut-être par la suite.

---

un réservoir carré qui mesure 110 mètres de côté et 6m,50 de haut; de larges escaliers placés aux quatre angles permettent d'atteindre au niveau de l'eau.

Hasban, l'ancienne Hesbon, ville royale des Amorrhéens, échue en partage, ainsi que Médaba, à la tribu de Ruben, est un hameau de réfugiés circassiens où se voient des ruines qui paraissent remonter à une très haute antiquité et qui occupent un emplacement très considérable.

Ouadi ès-Sir, autre hameau circassien, situé entre Ammân et Hasbân, possède également des ruines dignes d'intérêt, auxquelles on a assigné pour date l'époque des Macchabées. Les eaux courantes abondent en cette localité; les habitants en ont profité pour établir plusieurs moulins, utiles fondations qui les enrichiront peut-être par la suite.

MUTÉSARRIFLIK

DE QOUDS-I CHÉRIF

(JÉRUSALEM)

Création. — Jusqu'en 1873, la Palestine fit partie du gouvernement général de Syrie, qui avait été constitué en *vilayet* à l'époque même de la substitution de ce nouveau système de division administrative à l'ancien système des *èyalets*, vers 1867.

En 1873, le système des vilayets, devenu général dans tout l'Empire, fut à son tour légèrement modifié dans le même esprit qui avait présidé dès le principe à son institution, c'est-à-dire que l'étendue de plusieurs gouvernements généraux fut de nouveau diminuée par la création de quelques autres vilayets formés d'une partie du territoire de ceux déjà existants, et par l'augmentation du nombre de *mutésarrifliks* détachés de la juridiction des *valis* (gouverneurs généraux) pour être placés dans le ressort direct du ministère de l'Intérieur.

Le sandjaq de Jérusalem (Qouds-i Chérif), qui comprenait, comme aujourd'hui, la majeure partie de la Palestine, devint alors l'un de ces *mutésarrifliks* privilégiés qui ne dépendent point des *valis*. Cette disposition n'était pas moins justifiée par la grande étendue du territoire de ce sandjaq, qu'en raison des intérêts majeurs et tout exceptionnels qui font de Jérusalem, de Bethléem et autres Lieux saints, des cités de la plus haute importance à divers titres, aussi bien pour les chrétiens de tous les

rites, pour les israélites de tous les pays, que pour les musulmans eux-mêmes.

Orientation; Limites. — Le *mutésarriflik* de Qouds-i Chérif (Jérusalem) est situé par 31° 30′ à 33°13′ de longitude et 29°30′ à 32°10′ de latitude. Il est limité au nord par le vilayet de Beyrouth; à l'est par le sandjaq de Ma'ân et la mer Morte; au sud-ouest par une ligne idéale tracée lors de la délimitation officielle de l'Égypte à partir du fort Qala'at èl-Arich, sur la mer Méditerranée, jusqu'au fort Qala'at èl-Akaba, situé au fond du golfe Akaba (ancien sinus Aelam ticus); et à l'ouest, enfin, par la mer Méditerranée.

Superficie. — Autant qu'on peut évaluer la superficie de ce sandjaq, en tenant compte des lignes de démarcation idéales de l'est et du sud-ouest, cette dernière traversant la presqu'île du Sinaï, comme il vient d'être dit, de l'une à l'autre des deux forteresses *èl-Akaba* et *èl-Arich*, tandis que la première part de l'extrémité sud-est du vilayet de Beyrouth, passe du nord au sud par le milieu de la vallée du *Jourdain* et de la mer Morte, puis de l'ouest de *Ouadi èl-Araba* pour venir aboutir à *Qala'at èl-Akaba*, cette superficie est en totalité d'environ 22.000 kilom. carrés, comme suit :

Mèrkèz livâ (cassaba de Jérusalem, nahié de Béthléem et autres dépendances.	2.200	kil. c.
Caza de Jaffa avec son nahié de Ramlèh.	1.600	—
Caza de Ghazèh (Gaza)	12.400	—
— de Khalil èr-Rahman (Hébron) .	5.800	—
TOTAL...	22.000	kil. c.

Division administrative. — Le mutésarriflik de Qouds-i Chérif est divisé administrativement en 1 mèrkèz-livâ,

3 cazas et 2 nahiés. On y compte en totalité 328 villes, bourgs, villages et hameaux, comme suit :

MERKEZ-LIVA ET CAZAS	CHEFS-LIEUX	NAHIÉS	VILLES VILLAGES ETC.
Qouds-i Chérif (Jérusalem)...	Jérusalem..	Béit-Lahm (Bethléem).	127
Jaffa.....	Jaffa.....	Ramlèh (Arimathie)...	58
Ghazèh (Gaza).....	Gaza.....	—	91
Khalil èr-Rahman (Hébron)...	Hébron.....	—	52
1 mèrkèz-livâ et 3 cazas.....	4 chefs-lieux	2 nahiés.....	328

Division militaire. — Bien qu'érigé, sous le rapport de son administration civile, en sandjaq indépendante ou *mutésarriflik*, Qouds-i Chérif n'a pas cessé, comme circonscription militaire, d'appartenir au 5e *ordou* (corps d'armée), commandé par un *muchir* (maréchal) qui réside à Damas, chef-lieu du vilayet de Syrie, avec son état-major général.

Le sandjaq de Jérusalem est occupé par un détachemement de ce corps d'armée, composé d'un régiment d'infanterie, de trois escadrons de cavalerie, et de quatre batteries d'artillerie, formant un effectif de 2.444 hommes de troupes actives (nizam) et 32 canons, répartis entre les diverses places. Le commandant en chef de ce détachement est un *mir-livâ* (général de brigade), dont le quartier-général est la ville de Jérusalem.

Autorités civiles. — L'autorité administrative est exercée en matiere civile par un *mutésarrif*, gouverneur du sandjak et du merkez-liva de Jérusalem. Ce *mutésarrif*, qui relève directement du ministère de l'Intérieur, ainsi qu'il a déjà été dit ci-dessus, a sous ses ordres les trois *caïmakams*, sous-gouverneurs des cazas de Jaffa, Gaza et Khalil èr-Rahman. Il est assisté, au siège du gouvernement, par un conseil administratif, et par un *naïb*, président des tribunaux de droit moderne (*bédaïèt*), un *mufti*, président des tribunaux du *chér'i* (droit musulman), un *mohassèbèdji*, chef de la comptabilité générale du sandjaq, un *mèktoubji*, directeur de la correspondance générale et *politika-*

mèèmourou pour les rapports avec les consulats et les chefs religieux de tous les rites non musulmans, un président du tribunal de commerce, un substitut du procureur général, un directeur de l'Instruction publique, un ingénieur en chef, un notariat, des bureaux de recensement, du cadastre, de la liste civile, des fondations pieuses, etc., etc., une direction des impôts, des postes et télégraphes, une banque agricole, etc., etc.

Autorités religieuses. — L'autorité religieuse, dans le sandjaq de Jérusalem, est représentée comme suit :

1° Pour les musulmans : par le *mufti*, les *naïbs*, les *cadis*, *imams*, *chéikhs*, etc. ;

2° Pour les chrétiens : catholiques latins et orientaux.

A. — Latins. — Les catholiques du rite latin sont administrés, sous le rapport religieux, par un patriarche qui réside à Jérusalem. La juridiction s'étend sur la Judée, qui forme presque en entier le mutésarriflik de Qouds-i Chérif ; sur la Samarie et la Galilée, qui forment deux sandjaqs du vilayet de Beyrouth ; sur l'île de Chypre ; et enfin sur les missions à l'est du *Jourdain*, dans les vilayets de Syrie, d'Alep, etc., etc.

Le clergé du rite latin comprend, en Palestine, des prêtres séculiers et des religieux. Ces derniers appartiennent à divers ordres monastiques qui sont soumis respectivement à des supérieurs généraux résidant en Europe, à l'exception de celui des missionnaires d'Alger, dant la résidence est à la « Maison Carrée », à Alger. Les prêtres séculiers seuls dépendent directement du patriarche.

Le personnel administratif du patriarcat latin se compose du patriarche, de son vicaire général, d'un chancelier, d'un procureur des missions et de trois secrétaires. Cinquante-six prêtres séculiers sont employés par ce patriarcat, soit aux différentes missions des diocèses, soit en qualité de directeurs ou de professeurs du grand et du petit séminaire. Ce nombre de 56 prêtres se décompose par nationalités comme suit : 2 Allemands, 30 Arabes, 1 Autrichien, 2 Chypriotes, 10 Français, 1 Géorgien et 10 Italiens.

B. — Maronites. — Les maronites sont sous la juridiction de leur patriarche, résidant au Mont-Liban, qui est représenté à Jérusalem par un vicaire patriarcal, curé de la paroisse de cette ville. Leurs prêtres, qui sont seulement au nombre de douze dans le sandjaq de Jérusalem, y sont employés comme professeurs d'arabe dans les écoles latines, et en qualité d'instituteurs dans les villages, sous la direction des missionnaires latins.

C. — Grecs unis. — Dans cette communauté, l'autorité religieuse appartient au patriarche grec uni de Jérusalem, Antioche et Alexandrie, résidant à Damas et qui est représenté à Jérusalem par un vicaire patriarcal. On ne compte guère que six prêtres de ce rite dans la Judée tout entière.

D. — Arméniens catholiques. — Les Arméniens catholiques de la Palestine sont administrés par un vicaire du patriarche de Cilicie (ancien royaume d'Arménie, du temps des croisades). Ce patriarche réside à Constantinople et son vicaire pour la Palestine à Jérusalem.

E. — Coptes catholiques, Abyssins, Chaldéens unis, etc. — Les communautés n'ont en Palestine qu'un très petit nombre de membres et point de clergé, à l'exception d'un prêtre abyssin catholique.

F. — Syriens catholiques. — Depuis 1895, les Syriens catholiques sont représentés à Jérusalem par un vicaire patriarcal.

3° Pour les chrétiens de rites divers non unis :

A. — Grecs orthodoxes. — L'autorité religieuse est représentée pour les Grecs orthodoxes, en Palestine, par un patriarche assisté d'un saint Synode composé de douze évêques.

B. — Russes orthodoxes. — Cette communauté est administrée, sous le rapport religieux, par un archimandrite.

C. — Arméniens grégoriens et Coptes non unis. — La population arménienne du rite grégorien est administrée, en Palestine, par un patriarche, chef de la congrégation du couvent de Saint-Jacques, à Jérusalem, qui a pour objet de desservir ce cou-

vent et les Lieux saints. C'est de ce patriarche que dépendent tous les religieux de rite grégorien, les diacres, les sous-diacres, les prêtres, etc. résidant en Palestine, ainsi que les évêques et archevêques *in partibus* que l'on appelle dans cette Église des « prélats sans portefeuille ».

Le patriarche arménien est assisté par un conseil administratif composé de sept archevêques et évêques.

Le monastère arménien grégorien de Saint-Jacques de Jérusalem, résidence du patriarche, comprend un couvent de religieux au nombre de 145, un couvent de 24 religieuses, et un séminaire où sont élevés 30 séminaristes; les uns et les autres de nationalité ottomane. Il a pour annexe une pharmacie à laquelle est attaché un docteur en médecine qui doit visiter gratuitement tous les Arméniens grégoriens et leur fournir des médicaments gratis.

Les Coptes non unis sont administrés religieusement par un évêque du titre de Jérusalem, qui réside à Jaffa et est représenté à son siège épiscopal par un vicaire, duquel relèvent deux couvents, celui de *Der ès-Sultan* et celui de *Saint-Georges*, et cinq prêtres répartis en différents endroits du Saint-Sépulcre, dont la garde leur est confiée. Deux fois par an, aux fêtes de Noël et de Pâques, ils ont le droit d'officier à Bethléem, dans la chapelle des Arméniens grégoriens.

4° Pour les Protestants.

Jusqu'à ces derniers temps, l'administration religieuse des protestants de la Palestine était confiée à un seul évêque, alternativement anglican ou luthérien, et de nationalité anglaise ou allemande, nommé tour à tour, en vertu d'une convention conclue entre l'Angleterre et la Prusse en 1841, par le Cabinet de Londres ou par celui de Berlin, qui payaient chaque année une certaine somme pour l'entretien de cet évêque et les frais du culte. Ce système de dualisme a fonctionné régulièrement durant quelque temps; mais, en ceci comme en beaucoup d'autres cas, des circonstances imprévues ont fini par se faire jour, démontrant ainsi une fois de plus l'instabilité des choses humaines.

Il s'est trouvé que la durée de l'épicospat du dernier évêque protestant, Anglais de nation, récemment décédé, avait dépassé de beaucoup la moyenne normale, et que ce fonctionnaire, profitant de l'influence acquise par son gouvernement depuis la guerre de Crimée, avait poursuivi durant de longues années, avec une âpreté extraordinaire, les revendications de l'anglicanisme, aux dépens de celles du luthérianisme. Cette exclusion systématique avait nécessairement déplu aux Allemands de la Palestine.

D'autre part, au fur et à mesure que la Prusse grandissait en Europe et que l'immigration allemande augmentait en Orient, les Allemands de la Palestine estimaient de plus en plus que leur situation, au point de vue religieux, cessait d'être en rapport avec leurs aspirations légitimes. Leurs vœux ont eu leur écho à Berlin, et des négociations se sont engagées à Londres entre les deux gouvernements, en vue d'une entente sur la nomination du nouveau titulaire à l'évêché vacant. Ces négociations, n'ayant pas amené l'entente désirée, ont été rompues, et l'Allemagne a dénoncé la convention de 1841.

Par suite de cet état de choses, il y aura dorénavant deux évêques protestants à Jérusalem, l'un anglican et l'autre luthérien ; le premier pour les Anglais et le second pour les Allemands. Toutefois, et bien que le nouvel évêché établi par l'Allemagne à Jérusalem, soit nominalement luthérien et prussien, l'église allemande et l'église anglaise resteront ouvertes l'une et l'autre, à tous les protestants en général. L'évêque anglican gardera le temple actuel et ses dépendances, moyennant une compensation pécuniaire à déterminer, et l'Allemagne a déjà posé, le 1er novembre 1894, la première pierre de son temple évangélique, dont la construction est activement poursuivie.

L'église évangélique allemande est élevée sur un emplacement offert par S. M. le Sultan, à l'endroit même occupé jadis par la maison principale des Chevaliers de Saint-Jean et l'église « Sainte-Marie Latina major » qui leur appartenait. Dans un document envoyé à l'occasion de la pose de la première pierre de la future église et qui a été scellé sous cette pierre, l'Empereur

d'Allemagne, Guillaume II, a rappelé les efforts de son père et de son grand-père pour fonder une église allemande à Jérusalem et invoqué les bénédictions du ciel sur ce nouveau monument national.

5° Pour les Israélites.

Les israélites ont à Jérusalem, seule ville de la Palestine où leur communauté soit très nombreuse, un *khâkhâm-bâchi* ou « grand rabbin ». — 285 rabbins desservent les quatorze synagogues et les treize « places de lecture » du sandjaq de Jérusalem et du caza de Jaffa.

Population. — La population totale du *mutésarriflik* de Qouds-i Chérif est très approximativement de 341.638 habitants. Ce chiffre, décomposé par communautés religieuses est représenté comme suit :

COMMUNAUTÉS			HOMMES	FEMMES	TOTAL	TOTAL GÉNÉRAL
Musulmans		Turcs ottomans, Arabes, Syriens	95 456	91.056	186.512	231.332
		Arabes bédévi (bédouins)	35 200	29.620	64 820	
Chrétiens	Catholiques	Latins	5 568	1.212	6.780	26 886
		Maronites	300	101	401	
		Grecs unis	518	496	1.014	
		Arméniens catholiques	270	229	499	
		Arabes catholiq.	9.913	8 100	18.013	
		Syriens —	10	8	18	
		Coptes, Abyssins, etc	90	71	161	
	non unis	Grecs et Russes orthodoxes	8 338	7 701	16.039	17.503
		Arméniens grégoriens	369	346	715	
		Protestants	315	284	599	
		Coptes non unis.	80	70	150	
Israélites		Indigènes	17.999	16.195	34.194	39.866
		Colons (russes, allemands, français, etc)	3 782	1.890	5.672	
Étrangers de nationalités et communions diverses			3 226	2.825	6 051	6.051
Totaux			181 434	160 204	341.638	
			Total général			341.638

Prestations. — Sur ce chiffre de 341.638 habitants, 66.500 sont assujettis, en qualité de terrassiers ou d'ouvriers spéciaux, à la prestation pour la construction et l'entretien des routes carrossables, ou à la fourniture de chariots et de bêtes de somme au même effet dans leurs cazas respectifs, comme suit :

Caza de Jérusalem.	23.275
— de Jaffa	26.600
— de Gaza (1).	» »
— de Khalil èr-Rahman.	16.625
TOTAL	66.500 prestataires

Monastères, couvents. — On compte dans le *mutésarriflik* de Jérusalem environ 92 couvents ou monastères chrétiens, dont 60 d'hommes et 32 de femmes, appartenant à diverses nationalités et communautés de différents rites et situés dans diverses localités.

Sur ce nombre, 43 couvents, dont 21 d'hommes et 32 de femmes appartiennent aux catholiques, et 49 couvents, dont 39 d'hommes et 10 de femmes sont aux chrétiens non unis, comme suit :

1° CATHOLIQUES

Les œuvres auxquelles se sont voués ces religieux et religieuses peuvent se résumer en trois principales :

1° *Les œuvres contemplatives*;
2° *Les œuvres hospitalières*;
3° *Les œuvres éducatrices.*

Chacun des couvents énumérés ci-dessus a pour spécialité une ou plusieurs des œuvres comprises dans ces trois catégories principales.

En voici l'indication sommaire, par villes et autres localités, par nationalités, couvents d'hommes, couvents de femmes et

(1) Le caza de Gaza n'a pas de routes carrossables.

établissements divers qui en dépendent, suivant le même ordre qu'au tableau ci-dessous :

VILLES ET AUTRES LOCALITÉS	FRANÇAIS				ITALIENS				ALLEMANDS				GRECS UNIS		ARABES	
	HOMMES		FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES		FEMMES		Hommes		Femmes	
	couvents	religieux	couvents	religieuses	couvents	religieux	couvents	religieuses	couvents	religieux	couvents	religieuses	couvents	religieux	couvents	religieuses
Jérusalem	5	72	8	123	3	118	1	6	1	2	1	4	1	3	1	10
Bethléem	2	25	4	52	2	50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Jaffa	1	8	2	18	1	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Ramlèh (Arimathie)	»	»	1	5	1	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Aïn-Kérim	»	»	1	10	1	15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Béït-Djalla	»	»	1	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Béït-Zahour	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	3
Ram-Allah	»	»	1	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Béït Djémal	»	»	»	»	1	9	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Amouas	1	20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
El-Qoubeïbèh	»	»	»	»	1	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX	9	125	18	218	10	212	1	6	1	2	1	4	1	3	2	13

RÉCAPITULATION
21 *couvents d'hommes avec* 342 *religieux*
22 — *de femmes avec* 241 *religieuses*
43 *couvents* — 583 *religieux*

I. Jérusalem

10 COUVENTS D'HOMMES — 11 COUVENTS DE FEMMES

A. — FRANÇAIS

1 *Cinq couvents d'hommes*, — 72 *religieux*.

a. — COUVENT DE SAINT-ÉTIENNE, fondé en 1884 hors la ville, au nord, à droite de la route de Sichem, près d'un cimetière musulman abandonné, à l'endroit même de la lapidation de saint Étienne, sur les restes de l'église que l'impératrice Eudoxie y fit construire de 450 à 460, et dans laquelle elle voulut être ensevelie. Ce monument, retrouvé et reconstitué par les

religieux de l'Ordre de Saint-Dominique (Frères Prêcheurs), est aujourd'hui l'un des sanctuaires les plus fréquentés des pèlerins.

ŒUVRES : *Prières. — Études. — Prédications. — Enseignement des langues orientales. — Enseignement de la théologie avec collation des grades. — Hautes études bibliques sous la direction des RR. PP. Lagrange et Séjourné.* 20 religieux, prêtres et frères convers (voir plus loin le tableau spécial des écoles).

b. — ÉTABLISSEMENT DE SAINTE-ANNE, fondé en 1878 par le cardinal Lavigerie. Il est situé dans le quartier musulman, au nord du *Haram èch-Chérif*, près de la porte *Sitti Mariam* Dame-Marie, la Sainte Vierge), sur un emplacement où, dès les premiers siècles du christianisme, un sanctuaire avait été élevé en mémoire d'une tradition qui plaçait en ce lieu la maison de sainte Anne et de saint Joachim. Suivant cette tradition, à laquelle saint Jean Damascène se montre très favorable, c'est là que la Vierge Marie est née. Les missionnaires d'Alger, — « Pères d'Afrique » ou « Pères Blancs », — désignés par le Saint-Siège pour la garde de ce sanctuaire, y ont établi une importante maison.

La basilique de Sainte-Anne est le sanctuaire national de la France à Jérusalem. Il a été donné par le sultan Abdul-Mèdjid à la France en 1856, peu après la guerre de Crimée, sur les sollicitations de l'empereur Napoléon III.

ŒUVRES : 2 *séminaires* (voir aux écoles), 15 *religieux, prêtres et frères convers.*

c. — NOTRE-DAME DE FRANCE. maison fondée en 1882 par les « Augustins de l'Assomption » : elle compte sept prêtres et frères convers.

ŒUVRES : *Pèlerinages de Terre-Sainte. — Hôtellerie de Notre-Dame de France. — Archéologie. — Scolasticat pour les religieux de la Congrégation* : 27 *étudiants.*

Cet établissement est situé hors la ville, au nord-ouest, près des murailles et de l'hôpital français de Saint-Louis, sur le

chemin qui relie les deux routes carrossables de Jaffa et de Sichem (voir plus loin le tableau des hospices).

d. — Saint-Pierre, établissement fondé en 1887 par le R. P. Alphonse-Marie Ratisbonne, israélite miraculeusement converti à Rome le 20 janvier 1842. Il compte quinze religieux, prêtres et frères, des prêtres de Notre-Dame de Sion.

Œuvres : *Un orphelinat. — Deux écoles spéciales. — Un collège* (voir au tableau des écoles).

e. — Frères des Écoles chrétiennes, établissement ouvert le 15 octobre 1878, dans le quartier chrétien, près de l'une des enceintes de la ville, au nord-ouest, donnant sur la route de Jaffa et sur l'emplacement connu sous les noms de : *Qasr-Djaloud* et de *Château de Goliath.* — Dans les nouvelles constructions se trouve englobée l'ancienne tour « Pséphina » dont il est fait mention plusieurs fois lors du siège de Jérusalem par Titus; les débris de ce monument historique sont conservés avec soin par les frères. Ces religieux sont au nombre de quinze.

Œuvres : *Écoles* (voir plus loin le tableau spécial des écoles).

2° *Huit couvents de femmes, — 123 religieuses.*

A. — Monastère du Pater, au mont des Oliviers. Couvent cloîtré fondé en 1873 par la princesse de la Tour-d'Auvergne; il compte vingt religieuses Carmélites.

Œuvres contemplatives. — Récitation perpétuelle du Pater. — Sans cesse, du matin au soir et du soir au matin, une religieuse détachée à tour de rôle, tandis que ses compagnes vaquent à d'autres bonnes œuvres, récite à l'autel, aux pieds du Seigneur, dans son tabernacle, l'oraison qu'il a enseignée à ses apôtres.

B. — Monastère de Sainte-Claire d'Assise, fondé en 1881.

Il est situé sur la route de Bethléem. C'est un couvent cloîtré, où vingt religieuses Clarisses se vouent à la vie contemplative.

c. — Couvent de l'Adoration. Quinze religieuses de Marie Réparatrice, demi-cloîtrées.

Œuvres contemplatives. — Adoration perpétuelle. — Secours aux pauvres sans distinction de culte ni de nationalité.

d. — Couvent de l'Ecce Homo, situé dans le quartier musulman, tout près du *Haram èch-Chérif*, sur la Voie Douloureuse, au lieu connu sous le nom d'« *Arcade de l'Ecce-Homo* », où, suivant une tradition des plus respectables, quoique contestée par quelques savants, Pilate présenta au peuple Jésus couronné d'épines. Ce couvent a été fondé par le R. P. Alphonse-Marie Ratisbonne, le 20 janvier 1862, date commémorative de sa conversion, qui eut lieu à pareil jour, vingt ans auparavant. Il compte vingt religieuses de Notre-Dame de Sion.

Œuvres : *Pensionnat. — Orphelinat. — École primaire. — Dispensaire pour les pauvres du quartier, sans distinction de culte ni de nationalités*, ouvert trois fois par semaine, environ 800 malades par mois. Consultations et remèdes gratuits.

Lors du déblaiement et des fouilles du terrain sur lequel s'étaient accumulés depuis des siècles d'énormes tas de décombres dont l'enlèvement dura plus de six mois, on fit à l'*Ecce-Homo* plusieurs découvertes intéressantes, parmi lesquelles on peut citer plusieurs grandes citernes de Salomon, un tunnel percé par les Hébreux dont l'entrée se trouve sous le monastère actuel; un réservoir taillé dans le roc, où vient aboutir un canal toujours plein d'eau de source jusqu'à la hauteur d'un mètre et demi. Au-dessus de ce réservoir était bâtie une tour de l'ancienne citadelle du gouverneur romain. On en a retrouvé la porte donnant sur les remparts, en face des hauteurs de Bézétha. La galerie souterraine mettait cette tour en communication avec une autre tour placée du côté opposé de la citadelle.

Le pilier du grand arc de l'*Ecce-Homo*, qui était presque entièrement enfoui sous les décombres, a été déblayé, ainsi

qu'un autre arc romain ne faisant avec le grand arc qu'un seul et même monument. Cet arc nouvellement découvert a été renfermé tout entier dans l'église du couvent de l'*Ecce-Homo*, et sert d'encadrement à l'autel, formé de blocs du *Lithostrotos*, également découverts par le R. P. Alphonse-Marie Ratisbonne à la profondeur d'un mètre environ. On ne pouvait faire un meilleur emploi de ces heureuses découvertes. Par une touchante pensée, complément de celle qui a présidé à cette disposition, tous les jours, au moment de la consécration faite sur les pierres mêmes du Tribunal qui livra Jésus à ses ennemis, par trois fois, un doux chant répète les tendres paroles de la victime : *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt.*

e. — Couvents de Saint-Joseph, fondés en 1847. Ils comptent trente-six religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition, réparties en trois maisons, comme suit :

1° *Intra muros* : 14 religieuses, 1 école et 1 salle d'asile;

2° *Extra muros* : 14 religieuses, 1 orphelinat, 1 école, 1 ouvroir (voir au tableau des écoles) ;

3° *Hôpital de Saint-Louis*, fondé en 1852 par le patriarche latin; il est desservi par huit religieuses (voir plus loin le tableau des hôpitaux).

f. — Couvent de Saint-Vincent de Paul, fondé le 3 mai 1886. Il est desservi par douze filles de la Charité.

Œuvres : *Un hospice d'enfants trouvés et d'enfants abandonnés. — Visite des malades à domicile. — Dispensaire pour les pauvres. — Service des lépreux, à Siloé. — Un hospice de vieillards et d'incurables fondé le 2 février* 1889. — *Association de jeunes économes qui confectionnent des vêtements pour les pauvres* (voir le tableau des hospices).

B. — ITALIENS.

1° *Trois couvents d'hommes desservis par* 118 *religieux.*

a. — Couvent du Saint-Sauveur, fondé en 1561 pour remplacer l'établissement du Mont-Sion, dû, en 1342, aux libéralités de Robert, roi de Sicile, et de Sanche, sa femme. Il renferme cent religieux franciscains. Ce couvent est la résidence du R. P. custode de tous les religieux franciscains d'Orient. Pour diriger tant de communautés, le R. P. custode est assisté, suivant l'usage, d'un *Discrétoire* ou assemblée des supérieurs, composée d'un Français, d'un Italien, d'un Espagnol, d'un Allemand, d'un Polonais et d'un secrétaire ordinairement italien. Le custode doit toujours être un Italien, et le vicaire custodial doit toujours être un Français.

Œuvres : *Direction de toutes les œuvres des autres couvents franciscains. — Direction de la Paroisse latine. — École de théologie exclusivement franciscaine. — Un orphelinat. — Une école primaire. — Une imprimerie. — Un atelier de menuiserie. — Un dispensaire qui fournit aux Latins des médicaments gratis. — Un hospice pour les pèlerins* (voir aux tableaux spéciaux des hospices et des écoles).

b. — Couvent du Saint-Sépulcre, comprenant douze religieux franciscains, prêtres et frères convers.

Œuvres : *Service et garde de la basilique du Saint-Sépulcre.*

C. — Couvent de la Flagellation, composé de six religieux franciscains, prêtres et frères convers.

Œuvres : *Service et garde de l'église de la Flagellation.*

Cette église se trouve située, en venant de la porte *Sitti-Mariam* vers l'intérieur de la ville, un peu avant d'arriver à la caserne turque et à droite. Elle a été construite ou réédifiée aux frais de Maximilien de Bavière en 1839, date de la restitution de ce lieu aux chrétiens.

2° *Un couvent de femmes*, 6 religieuses.

ŒUVRES : *Un orphelinat.*

C. — ALLEMANDS.

1° *Couvent d'hommes*, 2 religieux.

a. — MAISON DES PRÊTRES DE LA MISSION DE SAINT-VINCENT DE PAUL, communément appelés *Lazaristes.* 2 prêtres allemands.

ŒUVRES : *Direction d'un hospice pour les catholiques prussiens* (voir au tableau des hospices).

2° *Un couvent de femmes*, 4 religieuses.

a. — COUVENT DE SAINT-CHARLES, fondé en 1887. Quatre religieuses de Saint-Charles Borromée, venues de Breslau.

ŒUVRES : *Une école primaire* (voir au tableau spécial des écoles).

D. — GRECS-UNIS.

Un couvent d'hommes.

a. — COUVENT DES GRECS CATHOLIQUES.

Trois prêtres, dont le supérieur a le titre de vicaire du patriarche grec uni.

ŒUVRES : *Direction de la Paroisse grecque-unie.* — *Hospice pour les pèlerins de ce rite* (voir le tableau des hospices).

E. — ARABES CATHOLIQUES.

a. — COUVENT DE N.-D. DU ROSAIRE. Ce couvent a été fondé en 1880 par le patriarche latin et compte dix religieuses du Rosaire.

ŒUVRES : *Une école primaire.* — *Un ouvroir.*

II. — Bethléem.

QUATRE COUVENTS D'HOMMES — QUATRE COUVENTS DE FEMMES

A. — FRANÇAIS.

1° *Deux couvents d'hommes.*

a. — MISSION DES PÈRES DU SACRÉ-CŒUR DE BÉTHARRAM (diocèse de Bayonne). Maison fondée par Mlle Berthe Dartigaux, de Saint-Cricq, en 1878. Elle compte vingt-cinq religieux, prêtres, étudiants et frères convers.

ŒUVRES : *École de théologie. — École de philosophie. — École d'études bibliques*, exclusivement pour les Pères du Sacré-Cœur (voir aux écoles).

b. — FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, dix religieux.

ŒUVRES : *Un noviciat* (voir au tableau des écoles).

2° *Quatre couvents de femmes*, 52 religieuses.

a. — MONASTÈRE DU CARMEL fondé en 1878 par Mlle Berthe Dartigaux, de Saint-Cricq, sœur converse. Ce monastère, situé sur la partie méridionale de la colline de Bethléem, en forme le magnifique couronnement; c'est, dit un pèlerin, une véritable « Turris Davidica », parce qu'en effet dans sa construction, ce monument affecte la forme d'une large tour. On peut y signaler encore la chapelle achevée en 1894, vrai bijou architectural dû à M. Boutaud, architecte français. — 24 religieuses cloîtrées.

ŒUVRES CONTEMPLATIVES

b. — MAISON DE SAINT-VINCENT DE PAUL, fondée en 1887, et composée de douze Filles de la Charité.

ŒUVRES : *Un hôpital. — Un dispensaire. — Un orphelinat. — Visite des malades à domicile* (voir plus loin les tableaux des hôpitaux et des écoles).

c. — Deux couvents de Saint-Joseph, fondés en 1847 :

1° *Intra muros.* 7 religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition.

Œuvres : *Une école.* — *Une salle d'asile.* — *Un dispensaire*, (voir aux écoles).

2° *Extra muros* : 9 religieuses du même ordre.

Œuvres : *Un orphelinat.* — *Une école.* — *Une salle d'asile.* — *Un ouvroir* (voir aux écoles).

B. — ITALIENS

Deux couvents d'hommes, 50 religieux.

a. — Couvent des Franciscains, 30 religieux, prêtres et frères convers.

Œuvres : *Direction de la Paroisse latine.* — *Garde de la Basilique* (église de la Nativité, construite en 327 par l'impératrice Hélène, mère de Constantin le Grand. — *Un hospice pour les pèlerins.* — *Une école de philosophie.* — *Une école primaire* (voir les tableaux spéciaux ci-après).

b. — Couvent des Prêtres de la Sainte-Famille, fondé en 1862 par Dom Belloni, missionnaire du patriarcat latin. Il compte 20 religieux, dont 5 prêtres et 15 frères convers.

Œuvres : *Un orphelinat.* — *École des Arts et Métiers.* — *Une école primaire* (voir plus loin le tableau spécial).

III. — Jaffa.

UN COUVENT D'HOMMES, DEUX COUVENTS DE FEMMES

A. — FRANÇAIS

Un couvent d'hommes, 8 religieux.

a. — Frères des Écoles chrétiennes, maison fondée en 1882.

Œuvres : *Une école primaire* (voir au tableau spécial).

Deux couvents de femmes, 18 religieuses.

b. — Couvents de Saint-Joseph, fondés en 1847.

1° *Intra muros.* — 6 religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition.

Œuvres : *Une école primaire.* — *Un dispensaire.*

2° *Extra muros.* — 12 religieuses du même ordre.

Œuvres : *Un externat.* — *Un hôpital* (voir aux écoles).

B. — ITALIENS

a. — Couvent franciscain, 7 religieux, prêtres et frères convers.

Œuvres : *Direction de la Paroisse latine.* — *Une école primaire.* — *Un hospice pour les pèlerins* (voir aux tableaux spéciaux).

IV. — Ramlèh.

UN COUVENT D'HOMMES ET UN COUVENT DE FEMMES

A. — FRANÇAIS

Couvent de femmes.

a. — Couvent de Saint-Joseph, fondé en 1873, comprenant 5 religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition.

Œuvres : *École primaire.* — *Orphelinat.* — *Dispensaire* (voir écoles).

B. — ITALIENS

a. — Couvent franciscain, 7 religieux, prêtres et frères convers.

Œuvres : *Direction de la Paroisse latine.* — *Une école pri-*

maire. — *Un hospice pour les pèlerins* (voir plus loin les tableaux des écoles et des hospices).

V. — Aïn-Kârim.

(Saint-Jean au Désert ou Saint-Jean dans les Montagnes.)

UN COUVENT D'HOMMES ET UN COUVENT DE FEMMES

A. — FRANÇAIS

a. — Couvent de N.-D. de Sion, fondé en 1878 par le R. P. Marie-Alphonse Ratisbonne. — Il compte 10 religieuses (Dames de Sion). Ouvert trois fois par semaine. — Consultations et remèdes gratuits à 200 malades environ par mois.

Œuvres : *Un orphelinat.* — *École primaire.* — *Un dispensaire* (voir écoles).

B. — ITALIENS

Un couvent d'hommes.

a. — Couvent franciscain, 15 religieux, presque tous Espagnols.

Œuvres : *Direction de la Paroisse latine.* — *École secondaire.* — *École primaire* (voir le tableau spécial).

VI. — Béït-Djâlâ.

UN COUVENT DE FEMMES

FRANÇAIS

a. — Couvent de Saint-Joseph, fondé en 1875. Il se compose de 5 religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition.

Œuvres : *Orphelinat.* — *École primaire.* — *Dispensaire* (voir au tableau spécial).

Au-dessus de Béït-Djâlâ, au lieu appelé Crémisân, se trouve

une colonie agricole dépendante de la maison des prêtres de la Sainte-Famille à Bethléem. Elle comprend : 1 Père, 8 frères et 15 orphelins.

ŒUVRES : *Un orphelinat agricole.*

VII. — Béït-Sâhour.

UN COUVENT DE FEMMES ARABES CATHOLIQUES

a. — COUVENT DU SAINT-ROSAIRE, fondé en 1880 par le patriarcat latin. — Il compte 3 religieuses indigènes.

ŒUVRES : *École primaire* (voir au tablean spécial).

VIII. — Râm-Allah.

UN COUVENT DE FEMMES

FRANÇAIS

a. — COUVENT DE SAINT-JOSEPH, fondé en 1872. Il compte 5 religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition.

ŒUVRES : *Orphelinat. — Dispensaire. — École primaire* (voir le tableau des écoles).

IX. — Béït-Djémâl.

UN COUVENT D'HOMMES

ITALIENS

a. — COUVENT DES PRÊTRES DE LA SAINTE-FAMILLE, fondé en 1878 par Dom Belloni, missionnaire du patriarcat latin (succursale du couvent de la Sainte-Famille de Bethléem). Il compte 9 religieux, dont 3 prêtres et 6 frères.

ŒUVRES : *Orphelinat agricole* (voir aux écoles).

X. — Amouâs.

UN COUVENT D'HOMMES

FRANÇAIS

a. — MONASTÈRE DE TRAPPISTES fondé en 1891. Il compte 20 religieux trappistes, prêtres et frères.

ŒUVRES : *Travaux d'agriculture. — Orphelinat agricole* (voir le tableau spécial).

XI. — èl-Qoubéïbèh.

ITALIENS

a. — COUVENT FRANCISCAIN fondé en 1860, par Mme la marquise de Nicolaï. On y compte 6 religieux, prêtres et frères convers.

ŒUVRES : *Une école séraphique*, préparatoire à la vie franciscaine, située à 18 kilom. sud de Jaffa et 10 kilom. ouest de Ramlèh.

2° *Chrétiens non-unis.*

VILLES ET AUTRES LOCALITÉS	RUSSES ORTHODOXES				GRECS ORTHODOXES				ARMÉNIENS GRÉGORIENS				COPTES NON-UNIS SYRIENS ABYSSINS			
	HOMMES		FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES		FEMMES	
	Couvents	Religieux	Couvents	Religieuses	Couvents	Religieux	Couvents	Religieuses	Couvents	Religieux	Couvents	Religieuses	Couvents	Religieux	Couvents	Religieuses
Jérusalem. . . .	3	21	1	15	10	92	»	»	3	205	1	24	3	38	»	»
Bethléem	»	»	»	»	1	18	1	4	1	22	1	5	»	»	»	»
Jéricho	1	6	1	3	4	41	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Aïn-Kârim . . .	1	10	1	4	1	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Jaffa	1	3	»	»	1	3	1	2	1	15	»	»	»	»	»	»
Ramlèh (Arimathie).	»	»	»	»	1	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Lidda	»	»	»	»	1	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Loséïba ou Qèït	»	»	»	»	1	15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Hébron	1	5	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Béït-Djâlâ . . .	1	3	1	2	1	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Gaza.	»	»	»	»	1	2	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»
Râm-Allah . . .	»	»	»	»	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX. . . .	8	48	5	26	23	188	3	8	5	242	2	29	3	38	»	»

RÉCAPITULATION
39 *couvents d'hommes* — 516 *religieux*
10 — *de femmes* — 63 *religieuses*
49 *couvents.* 579 *religieux.*

COUVENTS RUSSES ORTHODOXES

Les couvents russes orthodoxes de la ville de Jérusalem se composent de la *Maison de la Mission ecclésiastique*, comprenant 14 prêtres, 2 frères et 11 religieuses, et de 3 hospices dont 2 destinés aux pèlerins pauvres et le troisième, c'est-à-dire la *Nouvelle Maison russe*, ont ensemble un personnel de 5 religieux et de 4 religieuses, outre le personnel spécial des services y attachés. Ces établissements seront brièvement décrits plus loin, au chapitre des hospices pour les pèlerins.

Les églises russes orthodoxes de *Sainte-Marie-Madeleine* et de l'*Ascension*, situées au mont des Oliviers, quoique desservies

X. — Amouâs.

UN COUVENT D'HOMMES

FRANÇAIS

a. — MONASTÈRE DE TRAPPISTES fondé en 1891. Il compte 20 religieux trappistes, prêtres et frères.

ŒUVRES : *Travaux d'agriculture.* — *Orphelinat agricole* (voir le tableau spécial).

XI. — èl-Qoubéïbèh.

ITALIENS

a. — COUVENT FRANCISCAIN fondé en 1860, par Mme la marquise de Nicolaï. On y compte 6 religieux, prêtres et frères convers.

ŒUVRES : *Une école séraphique*, préparatoire à la vie franciscaine, située à 18 kilom. sud de Jaffa et 10 kilom. ouest de Ramlèh.

2° *Chrétiens non-unis.*

VILLES ET AUTRES LOCALITÉS	RUSSES ORTHODOXES				GRECS ORTHODOXES				ARMÉNIENS GRÉGORIENS				COPTES NON-UNIS SYRIENS ABYSSINS			
	HOMMES		FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES		FEMMES	
	Couvents	Religieux	Couvents	Religieuses	Couvents	Religieux	Couvents	Religieuses	Couvents	Religieux	Couvents	Religieuses	Couvents	Religieux	Couvents	Religieuses
Jérusalem. . . .	3	21	1	15	10	92	»	»	3	205	1	24	3	38	»	»
Bethléem	»	»	»	»	1	18	1	4	1	22	1	5	»	»	»	»
Jéricho	1	6	1	3	4	41	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Aïn-Kârim . . .	1	10	1	4	1	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Jaffa	1	3	»	»	1	3	1	2	1	15	»	»	»	»	»	»
Ramlèh (Arimathie).	»	»	»	»	1	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Lidda	»	»	»	»	1	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Qoséïba ou Qèt	»	»	»	»	1	15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Hébron	1	5	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Béït-Djâlâ . . .	1	3	1	2	1	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Gaza	»	»	»	»	1	2	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»
Râm-Allah . . .	»	»	»	»	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX. . . .	8	48	5	26	23	188	3	8	5	242	2	29	3	38	»	»

RÉCAPITULATION
39 *couvents d'hommes* — 516 *religieux*
10 — *de femmes* — 63 *religieuses*
49 *couvents.* 579 *religieux.*

COUVENTS RUSSES ORTHODOXES

Les couvents russes orthodoxes de la ville de Jérusalem se composent de la *Maison de la Mission ecclésiastique*, comprenant 14 prêtres, 2 frères et 11 religieuses, et de 3 hospices dont 2 destinés aux pèlerins pauvres et le troisième, c'est-à-dire la *Nouvelle Maison russe*, ont ensemble un personnel de 5 religieux et de 4 religieuses, outre le personnel spécial des services y attachés. Ces établissements seront brièvement décrits plus loin, au chapitre des hospices pour les pèlerins.

Les églises russes orthodoxes de *Sainte-Marie-Madeleine* et de l'*Ascension*, situées au mont des Oliviers, quoique desservies

par des religieux, ne sauraient être considérées comme des couvents. — La première a été construite en mémoire de l'impératrice Marie-Alexandrovna, sur l'emplacement où Jésus pleura la destruction prochaine de Jérusalem. La second est à la cime même d'*Éléon* (ορος των ελαιων), près de l'endroit où eut lieu l'Ascension, sous le vocable de laquelle est dédiée cette église. De cet emplacement, voisin du monastère carmélite du *Pater*, et situé à 818 m. d'altitude, on peut embrasser d'un seul coup la contrée environnante tout entière.

A Jéricho (*Èrihâ*) se trouvent deux couvents russes, l'un de religieux et l'autre de sœurs, qui desservent l'hospice des pèlerins et l'école mixte, leurs dépendances.

Les deux couvents russes de *Aïn-Kârim* (Saint-Jean du Désert s'élèvent près du lieu où, selon la tradition, naquit le saint Précurseur, et de la grotte qu'il habita durant le temps de sa prédication. Comme les deux précédents, ils doivent desservir l'hospice des pèlerins russes orthodoxes et une école mixte, leurs annexes.

Il en est de même des deux couvents, voisins du célèbre chêne de *Mamré*, près de la ville d'Hébron (Khalîl èr-Rahman) et qui ont également dans leurs attributions la direction d'un hospice de pèlerins et d'une école mixte.

Deux couvents russes ont encore pour semblable mission de diriger, l'un une école de garçons, l'autre une école de filles, établies toutes deux dans le village verdoyant de *Béït-Djâlâ*, où se trouve le centre d'études normales des maîtresses d'écoles russes orthodoxes en Terre-Sainte, comme le centre d'études normales des professeurs destinés à instruire les garçons se trouve à Nazareth (vilayet de Beyrouth).

A *Jaffa* enfin, un dernier couvent russe, chargé de la direction de l'hospice de pèlerins en cette ville, termine la liste des treize établissements conventuels de la Russie orthodoxe dans le mutésarriflik de Jérusalem. Il n'y a pas à s'occuper ici de ceux qu'elle possède en Samarie, en Galilée, dépendances du vilayet de Beyrouth, non plus que de ses autres œuvres similaires en Syrie.

COUVENTS GRECS ORTHODOXES

On compte à Jérusalem 10 couvents de religieux grecs orthodoxes. Les principaux sont :

1° Le *Grand couvent du Saint-Sépulcre*, situé dans le quartier chrétien, sur le côté ouest de la basilique, et les deux plus petits couvents de *Saint-Caralambos*, au nord-est, et de *Saint-Abraham*, au sud-est de ce même édifice;

2° Le couvent de *Saint-Michel*, rue Déïr èl-Frèndj, près du couvent franciscain du Saint-Sauveur;

3° *Saint-Spiridion,* adossé au mur d'enceinte, dans la ville, près la porte de Damas (Bâb èl-Amoûd);

4° Le couvent de *Saint-Georges*, dans le quartier arménien, à l'est du patriarcat arménien grégorien;

5° *Saint-Georges*, hors la ville, à l'ouest;

6° Le couvent de *Saint-Sâba* (Mâr Sâba) dans la vallée du Cédron, à 30 kilom. sud-est de Jérusalem;

7° Le couvent de *Saint-Élie* (Mâr Eliâs), sur la route de Bethléem, à mi-chemin entre Jérusalem et Bethléem.

Les couvents grecs orthodoxes de Jérusalem sont habités par environ 92 religieux qui desservent les églises et les paroisses de la communauté, et donnent l'hospitalité aux pèlerins orthodoxes ottomans, hellènes et autres.

Parmi les autres couvents de même communion énumérés au tableau, page 535, et dont la plupart reçoivent également les pèlerins, soit grecs orthodoxes, soit même latins en cas de nécessité, plusieurs méritent une mention particulière.

Tels sont, par exemple, autour de Jéricho (Èrîhâ), le couvent de *Qèlt* (Qoséïba), sur le ouadi de même nom; celui de *Saint-Jean-Baptiste*; au bord du *Jourdain*; — la *Quarantaine,* monastère suspendu aux flancs du « djèbèl Qarantoul » (mont de la Quarantaine): le *Qasr èl-Hadjlâ*, ancienne laure de Saint-Gérasime (Saint-Érasme ou Jérasme), etc.

C'est dans ce couvent de *Qasr èl-Hadjlâ* que fut fait le premier essai d'une heureuse combinaison de la vie solitaire avec

la vie cénobitique, trouvée par saint Gérasime, et suivant laquelle les religieux, au lieu de passer leur vie tout entière dans des grottes isolées, creusées au flanc du rocher, devaient chaque samedi se réunir au couvent, passer en communauté toute la journée du dimanche, et ne rentrer chacun en cellule que le lundi, munis pour cinq jours d'une petite provision de pain, de dattes et d'eau. Il leur était expressément interdit d'allumer du feu pour faire cuire des aliments, mais ceux qui ne pouvaient supporter ce régime restaient au couvent, où il y avait une cuisine et une infirmerie.

Aujourd'hui, défense absolue de vivre seuls dans les grottes est faite par le patriarche aux religieux grecs orthodoxes, auxquels la vie en communauté est rigoureusement prescrite. Malgré cela il y a encore autour des couvents actuels, qui ont remplacé partout les antiques « laures », quelques solitaires plutôt soumis aux anciennes règles jadis inaugurées par saint Gérasime qu'aux nouvelles ordonnances.

Le couvent de *Qasr èl-Hadjlâ* a été récemment restauré. On y voit des restes précieux de mosaïques et de peintures anciennes qu'on a pris le soin de respecter. Ce couvent est situé à 325 m. d'altitude, sur l'emplacement attribué à Beth-Hagla, à 6 kilom. sud-est du village de Jéricho.

Le mont de la *Quarantaine* est situé à l'ouest et à proximité du village de Èrîhâ, qui occupe une partie de l'emplacement de la troisième Jéricho, ville romaine bâtie par l'empereur Hadrien. Le couvent, ou plutôt la chapelle élevée à l'endroit même où la tradition place la grotte qui servit d'abri à N. S. Jésus-Christ durant ses quarante jours de jeûne, surplombe la paroi perpendiculaire du rocher, et semble y être accrochée à une hauteur vertigineuse. On y parvient, non sans peine et sans danger, par un chemin en lacets cotôyant l'abîme, au dessus duquel s'avance un balcon de fer et de bois, qui sert de clocher. Du haut de ce balcon, la vue s'étend sur toute la plaine de Jéricho, la mer Morte et les montagnes moabites qui bornent au loin l'horizon. Dans la chapelle, outre l'iconostase dorée, présent de la Russie orthodoxe, on voit encore d'anciennes peintures,

que l'on dit être de l'époque de sainte Hélène. A partir de ce couvent jusqu'au sommet de la montagne, il y a encore une ascension d'une demi-heure.

Le couvent de *Qèlt*, sur le ouadi de même nom, a été construit pour y rassembler en communauté à certains jours, comme il est dit ci-dessus pour le couvent de *Qasr èl-Hadjlâ*, les solitaires d'une « laure » voisine. Cette « laure », réunion de plusieurs grottes où chacun accomplissait isolément de dures pénitences et des jeûnes rigoureux, avait été fondée par saint Jean de Qoséïba. La chapelle et les autres bâtiments annexes qui forment le couvent actuel ont été restaurés, aux termes d'une inscription placée sur la porte : *en l'an* 950 *du règne de Jésus-Christ, empereur souverain, par Ibrahim et ses frères, sous l'higoumène Gérasime.*

Un étroit sentier, soutenu par de solides murs au bord de la vallée où l'on entend gronder le torrent au-dessous de soi, dans les profondeurs de l'abîme, conduit en serpentant au couvent de Qèlt. Tout le long du chemin on aperçoit, à des distances irrégulières et à des hauteurs différentes, les ouvertures des grottes creusées par les anciens solitaires. A trente mètres environ au-dessus de la chapelle, une de ces grottes est encore habitée; une échelle de cordes flotte dans le vide au gré de son habitant, qui rend sa retraite inaccessible en retirant cette échelle.

Suivant la tradition orientale, c'est dans le site sauvage de Qoséïba que se retira saint Joachim, après que le grand-prêtre eut repoussé son offrande parce qu'il n'avait pas d'enfant. C'est là qu'il fut consolé par un ange qui vint lui annoncer la naissance de la Vierge Marie. On voit dans la chapelle de Qèlt un tableau représentant saint Joachim au moment où l'ange lui apporte cette heureuse nouvelle. Un beau portrait de saint Jean de Qoséïba, ainsi que les restes d'une intéressante mosaïque byzantine, y sont également conservés.

A peu de distance du couvent, un pont jeté sur l'ouadi èl-Qèlt établit la communication entre les deux rives. Les alentours sont assez bien cultivés par les moines, malgré la rareté des bons terrains et l'âpreté du site.

A 8 kilomètres environ vers l'est du village de Èrîhâ, et à 400 mètres de la rive droite du *Jourdain*, en face de l'endroit où, suivant la tradition, Jésus fut baptisé, un nouveau couvent a été élevé sous le vocable de *Saint-Jean-Baptiste*. Sur le même emplacement, il existait un autre couvent beaucoup plus vaste, également dédié au saint Précurseur; un hospice pour les pèlerins y était annexé. Procope en fait mention au nombre des édifices religieux bâtis par Justinien. Le couvent actuel, quoique de proportions modestes, offre aussi son hospitalité aux pèlerins orthodoxes qui viennent se baigner dans les eaux sanctifiées par le Sauveur, à la place même où son baptême eut lieu.

ARMÉNIENS GRÉGORIENS

Les Arméniens grégoriens possèdent à Jérusalem 4 couvents, dont 3 d'hommes et 1 de femmes. Ces établissements religieux sont situés au sud-ouest de la ville : 3 dans le quartier arménien et 1 près de ce quartier, mais hors de l'enceinte actuelle, comme suit :

Le premier et de beaucoup le plus important ainsi que le plus grand, est le *couvent de Saint-Jacques*, où se trouve la belle et vaste église dédiée sous le vocable de ce saint. Le patriarche arménien réside dans ce couvent, situé au centre du quartier de la communauté grégorienne dont, avec l'église et ses dépendances, il occupe un quart environ de la superficie totale. Considéré dans son ensemble, cet édifice est parmi tous les couvents de Jérusalem le plus spacieux. Il est d'ailleurs divisé en deux bâtiments séparés, l'un réservé au couvent d'hommes, habité par 145 religieux, au séminaire contenant actuellement trente étudiants, au patriarcat et à son conseil administratif composé de sept prélats et à diverses annexes; l'autre partie comprend le monastère occupé par 24 religieuses.

Tous ces divers bâtiments sont groupés autour de la grande église de Saint-Jacques. Ils sont reliés à cette église par des galeries tout le long desquelles s'ouvrent les portes de divers

appartements et de nombreuses cellules. Une vaste cour s'étend entre chacune de ces constructions spéciales et l'église, souvent citée par les touristes pour le luxe et la haute valeur artistique de son ornementation. De cette cour commune, une étroite et longue ruelle à ciel ouvert conduit à l'hôpital arménien, situé à 50 mètres environ plus au sud. En y comprenant cet hôpital, les cours et les jardins, on peut évaluer la surface occupée par tout l'ensemble du couvent de Saint-Jacques à 2.500 mètres carrés, s'étendant en longueur à partir de la caserne jusqu'à *Bâb èn-nébi Daoud* (porte du prophète David).

Les deux autres couvents arméniens de Jérusalem sont des édifices beaucoup plus modestes : l'un nommé *Déïr èz-Zeïtoun* est situé à proximité et au sud-est du couvent patriarcal de Saint-Jacques. L'autre occupe (hors de l'enceinte actuelle de la ville, au bord du cimetière latin, entrée *Bâb èn-nébi Daoud*, et le Cénacle) l'un des emplacements attribués par les archéologues à la maison de Caïphe. Il y a dans ce dernier couvent 23 religieux, et 13 à celui de *Déïr èz-Zeïtoun*.

COPTES NON-UNIS. — SYRIENS ET ABYSSINS

Le couvent copte de Saint-Georges est situé dans le quartier chrétien, au nord-ouest de la ville, à quelques mètres sud-ouest du grand couvent grec orthodoxe du Saint-Sépulcre. Au nord-est de la basilique se trouve le couvent abyssin. Quant au couvent des Syriens jacobites, il est situé rue *èl-Djénuâni*, à l'est du quartier arménien. Ces couvents desservent les paroisses de leurs communautés respectives.

On compte encore dans le quartier neuf, près du consulat d'Angleterre, un autre couvent abyssin non-uni. L'église de cette petite communauté, construite tout récemment aux frais et par les soins d'un riche lord anglais, a la forme d'une grande rotonde qui domine tout le quartier.

Hospices ou hôtelleries

POUR LES PÈLERINS

Le tableau ci-après en donne le dénombrement, par localités et nationalités :

VILLES ET AUTRES LOCALITÉS	CATHOLIQUES							NON-UNIS					Israélites	TOTAL GÉNÉRAL
	Italiens	Français	Allemands	Grecs-unis	Autrichiens	Arméniens	TOTAUX	Russes	Grecs	Arméniens	Coptes	TOTAUX		
Jérusalem	2	1	1	1	1	1	7	3	10	3	2	18	3	28
Bethléem	1	»	»	»	»	»	1	»	1	1	»	2	»	3
Jéricho	»	»	»	»	»	»	»	1	4	»	»	5	»	5
Aïn-Kérim	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1	»	1
Jaffa	1	»	»	»	»	»	1	1	1	1	»	3	»	4
Ramlèh	1	»	»	»	»	»	1	»	1	1	»	2	»	3
Hébron	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1	»	1
Autres localités	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	3	»	3
TOTAUX par communautés :	5	1	1	1	1	1	10	7	20	6	2	35	3	
TOTAL GÉNÉRAL														48

Soit en totalité 48 hospices ou hôtelleries pour pèlerins, dont 10 aux catholiques de divers rites, 35 aux autres chrétiens et 3 aux israélites.

Les hospices des catholiques sont, d'après ce tableau, au nombre de 10 dans le *mutésarriflik*, soit 7 à Jérusalem, 1 à Bethléem, 1 à Jaffa et 1 à Ramlèh.

Ces hospices sont répartis entre les diverses nationalités ou communautés catholiques des différents rites comme suit :

1 *A Jérusalem.*

ITALIENS. — Les religieux franciscains, installés à Jérusalem dès l'année 1222, très probablement par leur patriarche François

d'Assise lui-même, qui ne manqua pas, sans doute, de visiter la Terre Sainte avant son retour du Caire en Europe, offrent l'hospitalité aux pèlerins catholiques dans leur couvent de Saint-Sauveur et dans leur hospice de « Casa-Nuova ». Ils y reçoivent, outre les pèlerins italiens, tous ceux dont la nation ne possède pas à Jérusalem un hospice spécial. Plusieurs religieux sont chargés de desservir chacun de ces deux hospices, où l'on trouve l'accueil le plus bienveillant, un repos tranquille et une nourriture saine et frugale, mais abondante; il en est de même dans toutes les maisons hospitalières de Saint-François d'Assise en Terre Sainte.

Un étage vient d'être ajouté à l'hospice de « Casa-Nuova », malgré l'opposition des couvents grecs voisins, qui ont empêché les Franciscains de prendre des jours de leur côté.

Français. — Jusqu'en ces derniers temps, la France manquait, à Jérusalem, d'une hospitalité proportionnée à l'importance de ses pèlerinages, qui, d'une année à l'autre, prennent une plus grande extension. Il fallait aussi les organiser, donner à ces foules un lien commun, un centre de réunion, dont l'urgence était signalée dès 1875 dans diverses publications. En 1882, les religieux « Augustins de l'Assomption » ayant réussi à organiser en France les pèlerinages de pénitence aux Lieux Saints, il se produisit, à la suite de ce premier succès, un mouvement considérable en faveur de la création, à Jérusalem, d'un vaste établissement hospitalier. Ces mêmes religieux se mirent à la tête du mouvement, et au retour du troisième pèlerinage, en 1884, la question était résolue. Sur le bateau qui les ramenait en France, les pèlerins de 1884 votèrent 80.000 fr. pour l'achat du terrain nécessaire; à peine à terre, ils procédaient à des souscriptions régulières; au bout d'un mois, l'opération était terminée. Outre les 80.000 fr. primitivement souscrits, une somme de 40.000 fr. avait été empruntée à 4 0/0, pour commencer à bâtir tout de suite, en attendant des souscriptions spéciales. Celles-ci dépassèrent les sommes de 95.000 fr. pour la construction propre-

ment dite, de 244.000 fr. pour les cellules, de 34.000 fr. pour l'église, de 29.000 fr. pour le complément du prix d'achat du terrain; etc., etc.

Ces diverses sommes sont le produit de cotisations dont la plupart ne dépassent pas 1 à 5 fr., et dont la liste est publiée chaque mois dans le *Pèlerin*, à Paris, et dans les *Échos de Notre-Dame de France*, à Jérusalem.

Aujourd'hui, ces bâtiments, vraiment grandioses, sont presque entièrement terminés. L'hôtellerie de Notre-Dame de France existe et fonctionne déjà depuis plusieurs années à la satisfaction de milliers de pèlerins, car maintenant l'œuvre, devenue de plus en plus populaire, ne se borne pas, comme au début, à un seul pèlerinage annuel. Elle possède un beau bateau à vapeur, qu'elle peut affréter entre deux voyages, afin d'augmenter d'autant ses ressources. C'est précisément ce qu'elle a fait en 1895, avec le *Notre-Dame du Salut*, superbe navire à vapeur qui a été nolisé par le gouvernement pour le transport des troupes à Madagascar. Un autre bateau est en construction. C'est le commencement de la flottille des « Œuvres de Mer ».

Allemands. — L'hospice des pèlerins catholiques allemands est dirigé par deux prêtres allemands de la Mission de Saint-Vincent de Paul, communément appelés *Lazaristes*. On y reçoit tous les catholiques allemands.

Autrichiens. — Outre l'hospice susdit, appartenant à la Prusse et à l'empire d'Allemagne, il en existe à Jérusalem un second, où sont également reçus les pèlerins catholiques allemands. Celui-ci appartient à l'Autriche-Hongrie; il est dirigé par des prêtres séculiers de nationalité autrichienne. On y reçoit exclusivement les pèlerins austro-hongrois et ceux d'autres nationalités de langue allemande.

Grecs-unis. — Le couvent des Grecs-unis, résidence du vi-

caire patriarcal de ce rite, assisté de deux prêtres, donne l'hospitalité aux pèlerins grecs catholiques de nationalités hellène, ottomane ou autre.

Arméniens catholiques. — Les Arméniens catholiques ont à Jérusalem un hospice exclusivement réservé aux pèlerins de leur communauté. Un de leurs prêtres en a la direction, conjointement avec celle de la paroisse.

Maronites. — Cette petite communauté possède également à Jérusalem un hospice convenablement installé.

2° *A Bethléem.*

Italiens. — Au couvent des RR. Pères Franciscains, attenant par son église à la basilique de Sainte-Hélène, se trouve un petit hospice pour les pèlerins catholiques de toutes nations.

Cet établissement, qui suffisait autrefois, est devenu bien étroit pour les multitudes amenées de France depuis quatorze ans dans les pèlerinages organisés par les religieux « Augustins de l'Assomption ». Mais « Notre-Dame de France », à Jérusalem, où sont centralisés ces pèlerinages, dispose de vastes tentes pour les abriter. Du reste, les pèlerins auxquels ce genre d'abri ne conviendrait pas, et qui n'auraient pu trouver de place au couvent franciscain, seraient reçus volontiers chez les habitants catholiques, non moins hospitaliers que les autres Orientaux.

3° *A Jaffa.*

Italiens. — Comme à Bethléem, c'est le couvent franciscain qui se charge, à Jaffa, de donner l'hospitalité aux pèlerins catholiques de toutes nations.

4° *A Ramlèh.*

ITALIENS. — Il en est de même à Ramlèh, où les pèlerins trouvent un petit hospice au couvent franciscain.

Hospices.

Les hospices des communautés chrétiennes séparées des catholiques sont au nombre de 35, dont 7 aux Russes orthodoxes, 20 aux Grecs orthodoxes, 6 aux Arméniens grégoriens et 2 aux Coptes non-unis.

Ils sont répartis entre les diverses nationalités comme suit :

1° *A Jérusalem.*

RUSSES ORTHODOXES. — Les pèlerinages en Terre Sainte ayant pris depuis quarante à cinquante ans, un beaucoup plus grand développement chez les Russes orthodoxes, le gouvernement russe, en vue de favoriser l'expansion de ce mouvement qui s'est également manifesté chez les autres nations chrétiennes, a cru devoir donner aux établissements de la Russie orthodoxe en Palestine un nouveau degré d'accroissement et d'importance. A cet effet, de vastes terrains situés hors la ville, près la porte de Jaffa, ont été acquis. La construction des nouveaux bâtiments, commencée dès 1860, a été achevée en quatre ans. Sur cet emplacement admirablement choisi, dominant de vastes espaces plantés d'arbres dont le voisinage entretient la pureté de l'air, s'élèvent aujourd'hui, groupés autour du consulat-général, la maison de la *Mission ecclésiastique* dont le nombreux personnel se trouve à proximité d'une belle église cathédrale où plus de mille personnes à la fois viennent tour à tour assister au service divin célébré en langue russe, un hôpital qui sera décrit plus loin en son lieu et place, les deux hospices destinés aux pèlerins pauvres, et enfin la *Nouvelle maison russe* fondée de 1882 à 1891

par la *Société impériale orthodoxe de Palestine* pour les pèlerins plus ou moins aisés, qui sont ainsi mis à même de jouir d'un certain confort à prix très réduits.

Avant d'aborder la description très succincte de ces trois hospices fondés à Jérusalem pour les pèlerins russes orthodoxes, il convient d'ajouter ici que la maison de la « Mission ecclésiastique » précitée, contient un musée d'antiquités hébraïques, grecques et romaines, ainsi qu'une riche bibliothèque, créations du célèbre archimandrite Antonin, chef de cette mission, mort en 1894. Ce savant archéologue n'oubliait pas, toutefois, les pèlerins, qui doivent à sa sollicitude les hospices de Jéricho, de Aïn-Kérim (Saint-Jean du Désert), de Khalil èr-Rahman (Hébron) et de Jaffa.

Ainsi qu'il est dit ci-dessus, il y a deux hospices pour les pèlerins pauvres; l'un est destiné aux hommes, l'autre aux femmes. Ce sont deux longues bâtisses à un seul étage qui, vis-à-vis l'une de l'autre, occupent chacune un côté de l'emplacement des établissements russes. La maison des hommes contient, outre les logements des surveillants, 37 grandes chambres où sont rangés 334 lits en fer. Celle des femmes a 42 chambres et 469 lits. En cas de besoin, on peut placer aisément 83 lits de plus dans l'hospice des hommes et 142 dans celui des femmes. On peut donc actuellement loger 803 pèlerins des deux sexes dans ces deux hospices, et l'on y pourrait donner asile, au besoin, à 1.028 personnes.

En divers points de ces bâtiments se trouvent sept citernes qui fournissent l'eau en abondance aux pèlerins russes et aux pauvres du voisinage.

Au sortir de l'hospice des femmes, par la porte de l'ouest, on se trouve devant la « Nouvelle maison russe », inaugurée le 5 septembre 1891. C'est un édifice à deux étages, d'une structure à la fois solide et élégante, orné d'une tour située à l'angle des deux façades où sont les entrées principales. — On trouve dans cette maison 37 chambres et 97 lits, un bain russe, une bibliothèque, deux salles à manger et une cuisine qui fournit à tout pèlerin, pour 25 centimes, deux plats, du pain et de l'eau

chaude pour le thé; elle donne aussi, pour 2 fr. 50 dans l'une des deux salles à manger, et pour 5 fr. dans l'autre, trois repas par jour aux pèlerins.

Les pèlerins passagers de 1re et de 2e classes paient dans la « Nouvelle maison russe » de 75 centimes à 5 francs par jour pour la chambre; ceux de 3e classe sont logés aux hospices des pèlerins pauvres à raison de 3 copeks par jour, soit environ 2 fr. par mois.

La « Société impériale orthodoxe de Palestine », présidée par le grand-duc Serge Alexandrovitch, dont l'un des principaux buts est de faciliter aux Russes orthodoxes le pèlerinage de Terre Sainte, vend à cet effet dans différentes villes, en Russie, des livrets moyennant lesquels les prix de transport, de séjour, etc., sont extrêmement réduits. La Société met à la disposition des pèlerins un service régulier de guides expérimentés qu'elle envoie à leur rencontre à Jaffa pour aider à leur débarquement, surveiller leurs bagages et les conduire en toute sécurité à leurs diverses destinations successives. En un mot, depuis le premier jusqu'au dernier moment de son voyage, quel que soit l'état de sa personne ou celui de ses finances, tout pèlerin russe orthodoxe qui s'est confié aux soins de la Société se trouve complètement déchargé de toute inquiétude. Il est partout comme chez lui, et même en cas de maladie, il peut se présenter à l'hôpital russe où il est soigné et nourri gratuitement.

Les quatre autres hospices russes destinés aux pèlerins orthodoxes, dans le mutésarriflik de Jérusalem, sont ceux fondés par l'archimandrite Antonin et déjà énumérés plus haut, savoir, par ordre de date de leur fondation :

1° Établissement russe orthodoxe de Jéricho (Èrîhâ);
2° — — — voisin du chêne de Mamré, près d'Hébron (Khalil èr-Rahman);
3° — — — de Aïn-Kérim (Saint-Jean du Désert);
4° — — — de Jaffa.

Soit un total de 7 hospices russes pour les pèlerins orthodoxes, dont 5 dans le caza de Jérusalem, 1 dans celui de Jaffa et un dans le caza de Khalil èr-Rahman.

Le nombre des pèlerins russes orthodoxes en Terre Sainte est annuellement d'environ 5.000.

Grecs orthodoxes. — Les pèlerins grecs orthodoxes reçoivent l'hospitalité, à Jérusalem, dans 10 couvents situés aux endroits mêmes où s'élèvent les sanctuaires les plus vénérés. Ils font partie intégrante de la plupart de ceux-ci, ou bien y sont annexés. Ces 10 couvents relèvent directement du patriarcat.

Outre ceux de la ville de Jérusalem, la communauté grecque orthodoxe possède 10 autres hospices dans des couvents renommés, comme suit :

1° *A Jéricho*, les 4 couvents de Saint-Jean le Précurseur, de Saint-Érasme, du Prophète Élisée et de Saint-Georges;

2° *Au mont de la Quarantaine*, près de la plaine de Jéricho, se trouve une antique « laure » occupée encore en partie aujourd'hui. D'après la tradition, c'est dans une grotte de cette montagne que le Sauveur se retira durant les quarante jours de jeûne qu'il fit au désert. Ce lieu est à la fois un but de pèlerinage et de pénitence;

3° *A Qoséïba*, dans le désert, sur les bords du torrent de *Karith*, aujourd'hui *ouadi el-Qèlt*, une autre antique « laure », devenue le couvent de *Qèlt*, donne aussi aux pèlerins une hospitalité digne des anciens solitaires.

4° *A Bethléem*, au couvent de la basilique.	Stations du chemin de fer.
5° *A Jaffa*, au monastère orthodoxe.	
6° *A Ramlèh* — —	
7° *A Lydda* — —	

On ne s'arrête plus guère aujourd'hui à ces trois derniers couvents, depuis la construction du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem.

En moyenne, le nombre des pèlerins grecs orthodoxes qui viennent vénérer les sanctuaires de Jérusalem, de Bethléem et

autres Lieux Saints du mutésarriflik de Qouds-i Chérif, est estimé à 3.500 par an.

Arméniens grégoriens. — Les pèlerins arméniens grégoriens reçoivent l'hospitalité dans les monastères de leur communauté, qui sont :

1° *A Jésusalem*, le couvent de Saint-Jacques, résidence du patriarche, et les deux couvents dépendants de celui-ci. Dans le premier, qui possède une pharmacie à laquelle est attaché un médecin, les pèlerins peuvent recevoir en cas de maladie les soins nécessaires ;

2° *A Bethléem*, le couvent du sanctuaire de la Nativité ;

3° *A Jaffa*, le monastère de la communauté ;

4° *A Ramlèh* (Arimathie), également le monastère de leur communauté.

On estime à 1.500 par an le nombre des pèlerins arméniens grégoriens qui visitent les Lieux Saints.

Coptes-non unis. — Les pèlerins coptes non-unis sont reçus dans les monastères de Saint-Georges et de Déïr ès-Sultan, qui relèvent de leur patriarche, résidant à Jaffa, et représenté à Jérusalem par son vicaire, assisté de cinq prêtres.

Les pèlerins cohtes ne dépassent pas, chaque année, un nombre moyen de 200.

Le nombre total des pèlerins qui visitent chaque année les sanctuaires chrétiens de Jérusalem, de Bethléem et autres Lieux Saints du mutésarriflik de Qouds-i Chérif, s'élève en moyenne à 14.000, comme suit :

	NOMBRE DE PÈLERINS EN MOYENNE
Pèlerinage catholique, par la flottille de Notre-Dame de France, 2 ou 3 voyages par an	800
Deux pèlerinages dits « Caravane française et caravane hongroise »	1.200
Pèlerinage orthodoxe russe.	5.000
— orthodoxe grec	3.000
— arménien grégorien et copte	1.700
TOTAL. . .	11.700 pèlerins.
Si l'on ajoute à ce chiffre environ	7.000 touristes
dont 2.000 transportés par l'entreprise « Cook », on trouve un chiffre total de . . .	18.700 visiteurs

annuels qui, par leur passage et leur séjour aux Lieux Saints, augmentent sensiblement le trafic local ainsi que les revenus de la province de Jérusalem et d'une notable partie du vilayet de Beyrouth, où sont englobées la Galilée et la Samarie.

ISRAÉLITES. — Outre les pèlerins chrétiens, beaucoup d'israélites viennent sans cesse en pèlerinage à Jérusalem pour pleurer la perte de leur patrie et leur long exil à travers le monde, au pied des murs extérieurs du « Haram èch-Chérif », magnifiques restes des constructions de Salomon, dont une partie, — longue de 30 mètres environ et haute de 12 mètres, formée de blocs de plus de 7 mètres de long sur 1 mètre de haut, — subsiste encore près de *Bâb èl-Mogharibèh*, entre le *mèhkèmè*, ou tribunal turc, et la maison d'Abou-Saoûd. Chaque vendredi, des Israélites de tout âge, de toute condition, hommes, femmes, enfants, les uns couverts de riches fourrures, les autres plus ou moins vêtus de loques crasseuses, habitants de Jérusalem et de tous les points dn globe, s'engagent par files dans l'étroite ruelle, et lentement, comme à un convoi funèbre, se dirigent vers « la

place des pleurs » ou *lieu des lamentations*. Arrivés là, ils restent durant de longues heures, soit debout, soit accroupis, — la face collée au mur, le corps secoué par les sanglots, en baisant la pierre, ils pleurent.

Il existe près de là, dans le quartier israélite, deux hospices ou hôtelleries pour les pèlerins étrangers. L'un de ces hospices est allemand, l'autre est espagnol. Ils sont situés contre les murs de l'enceinte actuelle et semblent ne former qu'un seul édifice, à l'extrémité sud du quartier et au sud-est de la ville.

Un troisième hospice israélite, fondé par sir Moses Montefiore, occupe à l'ouest, hors la ville, un site de beaucoup préférable, à 220 mètres ouest des cimetières arménien, latin, américain, grec et protestant, à 300 mètres nord-est de la gare du chemin de fer de Jaffa et à 80 mètres sud-ouest du *Birkèt ès-Sultan*. C'est un édifice remarquable, dont le principal bâtiment s'étend, à 760 mètres d'altitude, sur une longueur de 130 mètres et une largeur de 10 mètres. Un air salubre y circule abondamment dans les vastes salles. L'approvisionnement d'excellente eau est en tout temps inépuisable. Tous les environs sont plantés d'arbres fruitiers, parmi lesquels domine l'oranger. La vue, qui n'est arrêtée par rien vers l'ouest, rencontre au nord le couvent grec de Saint-Georges, l'hôpital Saint-Louis, Notre-Dame de France et les grands établissements russes. A l'est, elle est captivée par la splendide perspective de la ville de Jérusalem avec ses remarquables édifices de tous les âges du monde, et vers le sud elle se repose sur les montagnes boisées du Béït-Djâlâ et les riants alentours de Bethléem.

Hôpitaux. — Il existe dans les mutésarriflik de Jérusalem 22 hôpitaux et hospices, de vieillards, d'incurables, d'enfants trouvés, etc., possédant en totalité 665 lits, avec un personnel spécial de 144 hommes et 105 femmes, comme suit :

VILLES	MUSULMANS				CATHOLIQUES				GRECS ET RUSSES				PROTESTANTS				ISRAÉLITES			
	HÔPITAUX	LITS	Personnel		HÔPITAUX	LITS	Personnel		HÔPITAUX	LITS	Personnel		HÔPITAUX	LITS	Personnel		HÔPITAUX	LITS	Personnel	
			HOMMES	FEMMES			HOMMES	FEMMES			HOMMES	FEMMES			HOMMES	FEMMES			HOMMES	FEMMES
Jérusalem	2	64	26	1	3	90	6	17	4	110	23	25	4	177	15	26	4	124	49	22
Bethléem	»	»	»	»	1	20	4	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Jaffa	»	»	»	»	1	30	3	7	»	»	»	»	»	»	»	»	2	30	12	1
Gazza	1	20	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX	3	84	32	1	5	140	13	30	4	110	23	25	4	177	15	26	6	154	61	23

MUSULMANS

Les hôpitaux musulmans sont au nombre de 3, dont 2 à Jérusalem et 1 à Gazza, comme suit :

A Jérusalem :

1° Un hôpital militaire, *intra muros*, dans la citadelle située à la porte de Jaffa, à l'entrée du quartier arménien ; les murs sont ceux de l'enceinte même, qui s'élève à cet endroit au-dessus du nouveau marché aux bœufs, vaste et pittoresque emplacement d'où la vue domine tout l'ensemble de la route de Bethléem. Ce petit hôpital, bâti en 1892 à l'intérieur du fort, lors de l'agrandissement de la caserne qui fut alors exhaussée d'un étage, possède 24 lits. Il est desservi par un personnel militaire composé d'un médecin, 1 chirurgien, 1 pharmacien et 10 infirmiers. Il y a été admis, en 1894, 550 malades ; la mortalité a été de 40 hommes. La visite a lieu tous les jours. Il s'y présente dans le cours total de l'année environ 1.000 soldats.

2° Un hôpital municipal, fondé en 1891, *extra muros*, sur la route de Jaffa. La municipalité de la ville y entretient 40 lits, dont 20 pour les hommes et 20 pour les femmes, avec un personnel spécial composé d'un directeur, 1 économe, 1 médecin, 1 chirurgien, 1 pharmacien, 3 sœurs de charité, 7 infirmiers et 1 infirmière. Il y a été admis 890 malades appartenant à toutes les communautés, en 1894, sur 1.600 qui s'y sont présentés à la visite qui a lieu trois fois par semaine. La mortalité a été de 50 personnes. Les dépenses annuelles sont évaluées en moyenne à 27.000 fr.

2° *A Gazza* :

L'hôpital civil récemment créé dans cette ville par le gouvernement local du caza du même nom, dont elle est le chef-lieu, contient 20 lits. Son personnel se compose d'un directeur, 1 médecin et 4 infirmiers. La dépense annuelle, estimée en moyenne à 30.000 piastres (environ 7.000 fr.) est garantie par un droit de 4 paras (0 fr. 023) par *qilé* (37 litres) de céréales exportées de Gazza.

CATHOLIQUES

Les catholiques latins ont à Jérusalem 3 établissements de charité pour les malades et infirmes (dont 1 hôpital, 1 hospice de vieillards et d'enfants abandonnés des deux sexes, et 1 hospice d'incurables, également pour les deux sexes). A Bethléem, ils ont 1 hôpital, ainsi qu'à Jaffa, soit en totalité, comme suit :

A Jérusalem (établissements français).

1° *Hôpital Saint-Louis*, fondé en 1852 par M. le comte de Piellat, de Lyon. Cet hôpital est situé hors la ville, et près des murailles; on y compte actuellement 50 lits, dont 35 pour les hommes et 15 pour les femmes. Il est desservi par 10 religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition, ayant à leur disposition 4 infirmiers et 1 infirmière. L'hôpital et la pharmacie sont sous la direction d'un médecin français et de la supérieure des sœurs. Trois fois par semaine, il y a consultation donnée, à tous ceux qui se présentent, par le médecin, sur l'ordre duquel les malades sont admis sans distinction de culte ni de nationalité. Les autres jours, les sœurs reçoivent et soignent les malades externes au dispensaire.

Il a été admis, en 1895, 1.215 malades; la mortalité a été de 8 personnes ; 40.020 personnes ont été soignées au dispensaire. La dépense totale, dans la même année, s'est élevée à 25.700 fr. Cet hôpital vient d'être exhaussé d'un étage.

2° et 3° *Hospice de vieillards et d'enfants abandonnés et hospice d'incurables*, fondés à partir du 2 février 1889, par les « Filles de la Charité ». Chacun de ces établissements contient 20 lits, et tous deux sont destinés aux infirmes et autres nécessiteux des deux sexes. Ils sont desservis par 5 sœurs de charité assistées de 2 infirmiers et de 2 infirmières. Situés à la porte de Jaffa, ces établissements, auxquels est adjoint un dispensaire et par conséquent une pharmacie et un médecin, jouissent d'un air pur et d'une vue pittoresque sur de vastes horizons.

Les « Filles de la Charité » visitent en outre à domicile tous les nombreux malades qui les appellent, et vont deux fois par

semaine à la léproserie de Jérusalem, située à Siloé, panser les lépreux et leur donner du linge blanc, de la charpie, ainsi que divers autres secours proportionnés aux ressources dont elles peuvent disposer.

Ces religieuses ont fait connaître leur intention de bâtir une léproserie à leurs frais, dès que leurs principaux établissements précités seront tout à fait achevés. Déjà plusieurs bienfaiteurs leur ont envoyé, à cet effet, des sommes d'argent pour la fondation de cellules au prix moyen de 1.000 francs chacune.

2° *A Bethléem* (établissement français).

Hôpital de Saint-Vincent de Paul, fondé en 1887, par les « Filles de la Charité », comprenant 20 lits. Personnel : 1 médecin, 6 sœurs de la Charité, 3 infirmiers. Les malades sont admis, sur l'avis du médecin, sans distinction de culte ni de nationalité.

Les religieuses de la maison de Saint-Vincent de Paul vont chaque jeudi soigner les malades à Hébron (Khalil èr-Rahman).

3° *A Jaffa* (établissement français).

Hôpital Saint-Louis, fondé en 1880 par M. Guimet, de Lyon. Cet établissement, dirigé par un prêtre de Lyon, est desservi par un médecin français et six sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, assistés d'un infirmier et d'une infirmière. Les lits sont au nombre de 30. Des consultations gratuites sont données par le médecin trois fois par semaine à tous ceux qui se présentent. Les autres jours, des soins sont donnés par les sœurs aux malades de tous les cultes et nationalités qui viennent au dispensaire annexé à l'hôpital Saint-Louis.

GRECS ET RUSSES ORTHODOXES

Les Grecs et Russes orthodoxes possèdent à Jérusalem 4 hôpitaux, dont 2 relevant de l'initiative privée, comme suit :

L'*Hôpital des Grecs orthodoxes*, situé dans le quartier chrétien, entre le patriarcat latin, le couvent copte de Saint-Georges, et le *Birkèt-Hammam-Batraq*, relève du patriarcat grec-orthodoxe. Il a été fondé en 1870 par le patriarche Cyrille. Cet hôpital dispose de 30 lits, dont 18 pour les hommes et 12 pour les femmes. Il est desservi par 2 médecins, 2 pharmaciens, 3 infirmiers et 3 infirmières. Son administration est confiée à un économe, sous la haute direction du patriarcat. Des consultations gratuites y sont données chaque jour à tous les malades qui se présentent à la visite du médecin. La pharmacie annexe de l'hôpital fournit les médicaments gratis.

Il s'est présenté à la visite des médecins de cet hôpital, en 1894, 25.000 personnes, sur lesquelles 556 ont été admises. La dépense, en cette même année, s'est élevée à 31.000 fr.

L'hôpital russe-orthodoxe fait partie des établissements du gouvernement russe, déjà décrits plus haut. Il a été institué, en 1863, spécialement pour les pèlerins russes, mais on y admet aussi, gratuitement, toute personne atteinte de maladie grave. Cet établissement n'est pas moins utile aux indigènes qu'aux pèlerins orthodoxes, grâce au large esprit de charité dont s'inspire la « Société impériale orthodoxe de Palestine ». Chaque jour non férié, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, la salle de consultation se remplit de malades indigènes de toutes les communautés; catholiques, musulmans, tous enfin, à l'exception des israélites, y reçoivent le même accueil bienveillant et les mêmes soins que les orthodoxes. Le chiffre de ces consultations gratuites avec soins immédiats, en tous cas, et admission au traitement à l'hôpital, en cas de nécessité, au même titre que les pèlerins russes-orthodoxes, a été, en 1895, de 17.043 personnes, sur lesquelles 435 ont été admises. Les dépenses ont été de 38.795 fr.

Le nombre des lits de l'hôpital russe orthodoxe est de 54. Le personnel spécial consiste en 2 médecins, 2 pharmaciens, 5 religieuses, 8 infirmières et 2 infirmiers.

Les deux hôpitaux relevant de l'initiative privée sont : celui des *Chevaliers de Malte*, fondé en 1870 par M. le comte Coboga

Serva, et l'*Hôpital d'enfants* du Dr Sandrewsky, fondé par lui en 1872.

Il ne peut être reçu qu'un bien petit nombre de malades dans le premier, car il ne dispose que de 6 à 8 lits. Le chiffre de ces malades n'est du reste pas connu, non plus que celui de toutes les personnes venues en consultation durant le cours de l'année dernière. On sait, toutefois, que les frais nécessités par les divers services de l'hôpital des « Chevaliers de Malte », dont le personnel est composé de 1 directeur, 1 médecin, 1 pharmacien et 3 infirmiers, n'ont pas dépassé, en 1894, la somme de 3.600 fr.

Quant à l'hôpital du Dr Sandrewsky, disposant de 20 lits, dont 10 pour chaque sexe, et d'un personnel composé de 1 médecin, 1 élève phamacien, 1 infirmier et 2 infirmières, il y a été admis, en 1894, 200 malades. Les dépenses de cet hôpital ont été, en cette même année de 7.000 fr. Il n'y a pas eu de mortalité.

PROTESTANTS

Les protestants anglais ont à Jérusalem un hôpital spécialement destiné au traitement des ophtalmies.

L'hôpital ophtalmo-thérapique, fondé en 1884 par la branche anglaise de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ne compte que 17 lits. 10 de ces lits sont destinés aux hommes et les 7 autres aux femmes. La plupart des malades qui se présentent aux consultations médicales, données trois jours par semaine, y reçoivent aussitôt les soins nécessaires à leur état, rarement assez grave pour rendre leur admission dans le service intérieur indispensable.

Le personnel de cet hôpital se compose de 1 directeur, 1 chirurgien-oculiste, 1 pharmacien, 2 infirmiers et 3 infirmières. Il a été donné, en 1895, 12.914 consultations gratuites; sur ce nombre, 459 malades ont été admis. Les dépenses ont été, durant cette même année, de 30.600 fr. Les malades de toutes

les religions sont reçus à l'hôpital anglais ophtalmo-thérapique.

De leur côté, les protestants allemands possèdent à Jérusalem 2 hôpitaux fondés par la communauté des « Sœurs Diaconesses », l'un en 1848 et l'autre en 1894. Le premier dispose de 40 lits, soit 24 pour les hommes et 16 pour les femmes, ainsi que d'un personnel comprenant 1 sœur directrice, 1 médecin, 1 sœur pharmacienne, 5 autres sœurs assistées, pour les divers services de l'hôpital, par 2 infirmiers et 6 infirmières. Il a été donné, 4 jours par semaine, en 1895, dans cet établissement, des consultations gratuites avec médicaments, pansements et autres soins également gratuits, à 15.000 personnes de tous les cultes, et il en a été admis 600 à l'hôpital. La mortalité a été de 24 personnes en cette même année, et la dépense totale s'est élevée à 25.000 fr.

Le nouvel hôpital allemand des « Sœurs Diaconesses » reçoit également, soit à la consultation médicale, soit dans ses divers services intérieurs, des malades de tous les cultes. Il dispose de 70 lits. Son personnel se compose d'une sœur directrice, 1 médecin chirurgien, 1 sœur pharmacienne et 4 sœurs employées aux services divers avec l'assistance d'un seul infirmier. On ne connaît pas encore, vu sa fondation toute récente, le chiffre de ses consultations gratuites, de ses admissions, ni celui de ses dépenses annuelles.

Outre ces deux hôpitaux, les Allemands possèdent encore, à Jérusalem, hors la ville, une léproserie fondée en 1867 par Mme la comtesse Kéfenbring-Acheraden. On y reçoit les lépreux sans distinction de race ni de culte, à l'exception des israélites. Les admissions qui ont lieu, ainsi que les consultations gratuites, une seule fois par semaine, sont en moyenne de 10 et la mortalité de 4 par an. Le personnel comprend : 1 directeur-économe, 1 médecin, 1 sœur pharmacienne et 4 sœurs pour le service des malades, disposant à cet effet de 2 infirmiers. Le nombre des lits est de 50, soit 25 pour les hommes et 25 pour les femmes. Les frais généraux se sont élevés à 20.104 fr. en 1894.

ISRAÉLITES

Les israélites ont à Jérusalem, seule ville du sandjaq où leur communauté soit très nombreuse, 4 hôpitaux dénommés comme suit :

1° — *Hôpital anglais*;
2° — *Misgab-Ladach*;
3° — *Bucour Holim*;
4° — *Meyer Rothschild*.

1° L'*Hôpital anglais*, fondé en 1838 par la « London Jews Society » est situé dans le quartier israélite, au sud-est de la ville. Cet établissement dispose de 26 lits, dont 12 pour les hommes et 14 pour les femmes. Le personnel comprend : 1 directeur, 2 économes, 2 médecins, 3 pharmaciens, 1 élève en pharmacie et 3 surveillantes du service des malades, ayant sous leurs ordres 3 infirmiers et 3 infirmières. Il y est admis chaque année, en moyenne, 1.100 malades des deux sexes; la mortalité est de 20 à 25 personnes par an. Les consultations ont lieu tous les jours, excepté le samedi; il s'y est présenté 35.000 malades en 1895. En cette même année, les dépenses se sont élevées à 49.320 fr.

L'Hôpital anglais de la « London Jews Society » est exclusivement destiné aux israélites, tant en ce qui concerne les consultations gratuites que les admissions. Il en est de même dans les autres hôpitaux israélites de Jérusalem, excepté celui de *Meyer Rothschild*, où les consultations sont pour tous.

2° *Misgab-Ladach*, l'hôpital des israélites espagnols, dits « Sephardim », parmi lesquels sont comptés les *Marocains* (Moghrébins) et les *Yéménites*, a été fondé en 1889 par le « Comité des Dix », institué par les divers rites de la communauté israélite de Jérusalem pour gérer leurs intérêts communs. Cet établissement dispose de 24 lits, soit 12 pour les hommes et 12 pour les femmes, et d'un personnel qui se compose d'un directeur, 1 économe, 1 médecin, 1 chirurgien, 2 pharmaciens,

3 infirmiers et 3 infirmières. Durant l'année 1894, il s'y est présenté aux consultations médicales, qui ont lieu trois fois par semaine, 4.570 malades; sur ce chiffre, 550 ont été admis; la mortalité a été de 35 personnes. Les dépenses de la même année ont été de 13.597 fr.

3° *Bucour Holim*, hôpital des israélites non espagnols, dits *Achkénazim* et au nombre desquels figurent aussi les *Karaïtes* qui n'ont pas accepté le *Talmud* et ne reconnaissent que les livres de Moïse. Cet hôpital, comme le précédent, a été fondé par le « Comité des Dix »; sa fondation remonte à l'année 1864. Le nombre des lits de cet hôpital est de 50, dont 27 pour les hommes et 23 pour les femmes. L'administration est confiée à 4 directeurs (sans doute 1 pour chacun des rites principaux qui se partageaient cet établissement avant 1889, date de la création de *Misgab-Ladach*) assistés d'un économe. Les autres services sont effectués par 2 médecins, 2 chirurgiens, 3 pharmaciens dont un élève, 5 infirmiers et 9 infirmières. Les consultations gratuites ont lieu trois fois par semaine. En 1895, il s'y est présenté 12.349 malades; 781 ont été admis. La mortalité a été de 71 personnes. Les frais généraux, en cette même année, ont atteint la somme totale de 62.700 fr.

4° L'hôpital *Meyer Rothschild*, fondé en 1854 par celui qui lui a donné son nom, dispose de 24 lits, soit 12 pour les hommes et 12 pour les femmes, avec un personnel se composant de 1 directeur, 1 économe, 1 médecin, 4 pharmaciens dont 3 élèves, 4 infirmiers et 4 infirmières. Il y a été admis, en 1894, 968 malades israélites sur 14.623 personnes qui se sont présentées aux consulations, données trois fois par semaine à tous, sans distinction de religion ni de nationalité. La mortalité a été de 16 sur les 968 précités. Le montant total des dépenses de cet établissement, durant l'année entière, n'a pas dépassé 22.500 fr.

Outre ces quatre établissements, les israélites de la Palestine comptent dans leurs colonies agricoles de « Rohoboth » et de « Zikaron-Jacob » deux autres hôpitaux.

L'hôpital de *Rohoboth* dispose, pour un nombre de 200 co-

lons, de 10 lits avec un personnel composé d'un économe, 1 médecin, 1 chirurgien, 1 pharmacien et 2 infirmiers. Les admissions ont été, dans tout le cours de l'année 1895, de 20 malades alités, et le nombre des consultations données par le médecin durant le même espace de temps, tous les jours excepté le samedi, s'est élevé à 115. La mortalité a été nulle.

A *Zikaron-Jacob*, pour 800 colons, l'hôpital contient 20 lits. Il est administré, comme celui de *Rohoboth*, par un économe et desservi par un personnel spécial tout semblable, si ce n'est qu'on y compte, de plus, une sage-femme. Il s'est présenté à la consultation médicale donnée tous les jours de l'année, soit environ 313, déduction faite des samedis, 200 personnes, dont 15 ont été admises. La mortalité a été de 1 personne.

Les dépenses de ces deux hôpitaux n'ont pas été évaluées.

Écoles. — L'instruction publique compte, dans le mutésarriflik de Qouds-i Chérif, 374 établissements scolaires de différents degrés, répartis entre les diverses communautés comme suit :

CAZAS ET VILLES				GRECS ET RUSSES			GRÉGORIENS			DE TOUS RITES								
	ÉCOLES	ÉLÈVES		ÉCOLES	ÉLÈVES		ÉCOLES	ÉLÈVES		ÉCOLES	ÉLÈVES		ÉCOLES	ÉLÈVES		ÉCOLES	ÉLÈVES	
		Garçons	Filles		Garçons	Filles		Garçons	Filles		Garçons	Filles		Garçons	Filles		Garçons	Filles
Jérusalem	8	300	100	3	250	»	3	80	40	27	640	600	5	330	140	8	1.004	200
Bethléem	1	60	»	2	50	40	1	15	8	14	705	465	2	50	20	»	»	»
Autres localités	84	1.680	»	7	280	230	»	»	»	11	310	225	2	100	80	»	»	»
TOTAUX PAR CAZA	**93**	**2.040**	**100**	**12**	**580**	**270**	**4**	**95**	**48**	**52**	**1.655**	**1.290**	**9**	**480**	**240**	**8**	**1.004**	**200**
Jaffa	8	350	50	2	80	60	1	10	9	6	280	220	2	100	50	2	133	107
Ramlèh	4	160	»	1	70	»	»	»	»	3	15	70	»	»	»	»	»	»
Autres localités	38	1.710	»	1	70	»	»	»	»	2	130	»	»	»	»	19	5.672	»
TOTAUX PAR CAZA	**50**	**2.220**	**50**	**4**	**220**	**60**	**1**	**10**	**9**	**11**	**425**	**290**	**2**	**100**	**50**	**21**	**5.805**	**107**
Gazza	8	420	60	2	80	68	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Autres localités	50	2.500	»	»	»	»	»	»	»	1	20	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX PAR CAZA	**58**	**2.920**	**60**	**2**	**80**	**68**	»	»	»	**1**	**20**	»	»	»	»	»	»	»
Khalil èr-Rahman (Hébron)	8	385	50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	75	30
Autres localités	33	2.310	»	»	»	»	»	»	»	3	30	110	»	»	»	»	»	»
TOTAUX PAR CAZA	**41**	**2.695**	**50**	»	»	»	»	»	»	**3**	**30**	**110**	»	»	»	**2**	**75**	**30**
TOTAUX PAR COMMUNAUTÉS	**242**	**9.875**	**260**	**18**	**880**	**398**	**5**	**105**	**57**	**67**	**2.130**	**1.690**	**11**	**580**	**290**	**31**	**6.884**	**337**
		10.135			**1.278**			**162**			**3.820**			**870**			**7.221**	

Récapitulation : 374 écoles, 28.486 élèves.

MUSULMANS

Les écoles musulmanes, de beaucoup les plus nombreuses sinon les plus fréquentées, comprennent des *ruchdiyé* (lycées) au nombre de 8, dont 4 fréquentés par 405 garçons et 4 par 260 filles. Chaque chef-lieu de caza possède 2 de ces lycées, 1 de garçons et 1 de filles. Ce sont des établissement de l'État, du ressort du ministère de l'Instruction publique. Leur programme est, pour les garçons, celui du lycée impérial de Galata-Séraï de Constantinople, lequel ne diffère en rien du programme des lycées en France, si ce n'est en ce qui concerne l'étude du *Qoran*, obligatoire pour les élèves musulmans, et celle des langues turque, arabe et persane. Les langues classiques sont le turc, l'arabe et le français. Tous les sujets ottomans, sans exception, sont admis dans ces lycées.

Le programme des lycées de filles ne diffère pas, en principe, de celui des lycées de garçons, mais il y est fait, dans la pratique, plus d'une dérogation. Les arts d'agrément y tiennent une place beaucoup plus importante, surtout la musique, et plus spécialement la musique instrumentale. L'enseignement des sciences et des lettres est basé, comme dans les lycées de garçons, sur le turc, l'arabe et le français.

Outre ces huit écoles secondaires, la communauté musulmane possède, dans les quatre cazas du sandjaq de Jérusalem, 234 écoles primaires. La presque totalité consiste en annexes de mosquées, dépendances du ministère du Culte, où sont enseignés la lecture et la récitation du *Qoran*, les éléments de l'arithmétique, l'arabe et le turc. Le plus petit nombre se compose d'écoles particulières, où l'enseignement, encore plus élémentaire, n'a pas d'autre base que la langue arabe « vulgaire », bien que son principal objet soit aussi la récitation du *Qoran*.

Ces 234 écoles élementaires sont fréquentées par 9.470 petits garçons, soit une moyenne d'environ 40 élèves par école.

GRECS ET RUSSES ORTHODOXES

Les Russes orthodoxes ont, dans le mutésarriflik de Qouds-i Chérif, 5 établissements scolaires qui sont :

1° A Béït-Djâlâ, centre des écoles de filles de la « Société impériale russe orthodoxe », une École normale destinée à former des maîtresses russes et indigènes pour l'instruction des enfants du pays, et dans laquelle on admet aussi ces derniers comme élèves ordinaires, en qualité d'externes. On compte en moyenne dans cet établissement 150 élèves, dont environ 30 jeunes filles, admises comme internes, suivent les cours de l'École normale.

2° A Jéricho et à Aïn-Kérim, 2 écoles primaires mixtes, annexes des hospices de pèlerins russes. Ces 2 écoles, dans chacune desquelles sont instruits environ 60 garçons et 40 filles, ont été comptées pour 4 au tableau ci-dessus.

La communauté grecque orthodoxe du Saint-Sépulcre entretient dans les cazas de Jérusalem, de Jaffa et de Gazza, 13 écoles, comme suit :

1° A *Jérusalem*, au grand couvent du Saint-Sépulcre et dans ses annexes : 1 séminaire, où 40 religieux reçoivent une instruction supérieure et spéciale ; 1 école secondaire (internat) d'environ 60 élèves, et 1 école primaire (externat) de garçons, fréquentée par 150 élèves;

2° A *Bethléem*, 2 écoles primaires, l'une de garçons (50 élèves), l'autre de filles (40 élèves);

3° A *Beït-Djâlâ* (820 m. d'altitude, à 3 k. N.-E. de Bethléem), 1 école primaire de garçons, fréquentée par environ 100 élèves;

4° A *Râm-Allah* (893 m. d'altitude, à 17 k. N. de Jérusalem). 1 école primaire de garçons (60 élèves);

5° A *Jaffa*, 1 école primaire de garçons (80 élèves) et 1 école primaire de filles (60 élèves);

6° A *Ramlèh* (Arimathie), 2e station du chemin de fer, au kil. 22, 1 école primaire de garçons (70 élèves);

MUSULMANS

Les écoles musulmanes, de beaucoup les plus nombreuses sinon les plus fréquentées, comprennent des *ruchdiyé* (lycées) au nombre de 8, dont 4 fréquentés par 405 garçons et 4 par 260 filles. Chaque chef-lieu de caza possède 2 de ces lycées, 1 de garçons et 1 de filles. Ce sont des établissement de l'État, du ressort du ministère de l'Instruction publique. Leur programme est, pour les garçons, celui du lycée impérial de Galata-Séraï de Constantinople, lequel ne diffère en rien du programme des lycées en France, si ce n'est en ce qui concerne l'étude du *Qoran*, obligatoire pour les élèves musulmans, et celle des langues turque, arabe et persane. Les langues classiques sont le turc, l'arabe et le français. Tous les sujets ottomans, sans exception, sont admis dans ces lycées.

Le programme des lycées de filles ne diffère pas, en principe, de celui des lycées de garçons, mais il y est fait, dans la pratique, plus d'une dérogation. Les arts d'agrément y tiennent une place beaucoup plus importante, surtout la musique, et plus spécialement la musique instrumentale. L'enseignement des sciences et des lettres est basé, comme dans les lycées de garçons, sur le turc, l'arabe et le français.

Outre ces huit écoles secondaires, la communauté musulmane possède, dans les quatre cazas du sandjaq de Jérusalem, 234 écoles primaires. La presque totalité consiste en annexes de mosquées, dépendances du ministère du Culte, où sont enseignés la lecture et la récitation du *Qoran*, les éléments de l'arithmétique, l'arabe et le turc. Le plus petit nombre se compose d'écoles particulières, où l'enseignement, encore plus élémentaire, n'a pas d'autre base que la langue arabe « vulgaire », bien que son principal objet soit aussi la récitation du *Qoran*.

Ces 234 écoles élementaires sont fréquentées par 9.470 petits garçons, soit une moyenne d'environ 40 élèves par école.

I. — *Patriarcat latin.*

1° A *Jérusalem* : 2 séminaires, un grand (10 élèves), un petit (20 élèves), soit en totalité 30 élèves (ces deux séminaires ont leur résidence d'été à Béït-Djâlâ).

Couvent de N.-D. du T. S. Rosaire, une école primaire de 20 élèves, auxquelles un enseignement en langue arabe est donné par les « Religieuses indigènes de la congrégation du T. S. Rosaire », instituée par le patriarcat latin pour l'éducation des enfants arabes catholiques.

2 A *Bethléem* : 2 écoles, 1 d'arts et métiers, 100 élèves; 1 primaire, 100 élèves = 200 élèves, sous la direction des « Prêtres de la Sainte-Famille », congrégation instituée par le patriarcat latin pour la « Mission en Terre Sainte ».

3° A *Béït-Djâlâ* : résidence d'été des 2 séminaires de Jérusalem comprenant 30 élèves. Plus une école primaire dirigée par deux prêtres maronites (voir ci-dessus) de 100 élèves. Total : 130 élèves.

4° A *Béït-Sâhour* : 1 école primaire de garçons, 70 élèves; 1 école primaire de filles, 60 élèves = 130 élèves.

L'école de garçons de Béït-Sâhour est dirigée par deux prêtres maronites, missionnaires du patriarcat latin; celle de filles dépend du couvent de « N.-D. du T. S. Rosaire »; l'enseignement y est donné en arabe par 3 religieuses indigènes de cet Ordre.

5° A *Râm-Allah* : 1 école primaire dirigée par un prêtre maronite : 30 élèves.

6° A *Béït-Djémâl* : 1 orphelinat agricole, 90 élèves; 1 école primaire, 40 élèves = 130 élèves. (Établissement fondé par Dom Belloni, en 1878, et dirigé par trois prêtres et six prêtres convers maronites.)

Soit, dans les 11 écoles du patriarcat latin, un total de 670 élèves, dont 590 garçons et 80 filles, répartis entre les

7° A *Loudd* (Lydda, Diospolis, 1re station du ch. de fer, au kil. 19), 1 école primaire de garçons (70 élèves);

8° A *Gazza*, 2 écoles primaires dont 1 de garçons (80 élèves) et 1 de filles (68 élèves).

Les langues enseignées dans les écoles grecques orthodoxes ci-dessus énumérées, sont le turc, le grec, l'arabe, et dans plusieurs, notamment celles de Jérusalem et de Bethléem, le français.

ARMÉNIENS GRÉGORIENS

La communauté arménienne, appelée généralement « grégorienne », parce qu'elle considère saint Grégoire l'Illuminateur comme le fondateur de son Église, qui prend aussi le nom d' « orthodoxe » pour la même raison, ne compte que 5 écoles dans le mutésarriflik de Jérusalem, où du reste elle ne forme qu'une très petite partie de la population. Ces établissements, annexes des cinq couvents de la communauté en Terre Sainte, consistent, à Jérusalem, en 1 séminaire de 30 étudiants au couvent de Saint-Jacques, et 2 écoles primaires, fréquentées par 50 garçons et 40 filles. A Bethléem, l'école primaire du couvent arménien grégorien est mixte : 15 petits garçons et 8 petites filles y sont reçus. Enfin, à Jaffa, dans une dernière école également mixte, les religieux du couvent arménien de cette ville donnent une instruction primaire à 19 enfants, dont 10 garçons et 9 filles.

Les matières de l'enseignement de ces 4 écoles primaires sont l'instruction religieuse, la lecture, l'écriture, les éléments de l'arithmétique, l'arabe, langue principale du pays, un peu de turc et d'arménien.

CATHOLIQUES

Les établissements scolaires des catholiques en Terre Sainte sont, en premier lieu, ceux du patriarcat latin, savoir :

I. — *Patriarcat latin.*

1° A *Jérusalem* : 2 séminaires, un grand (10 élèves), un petit (20 élèves), soit en totalité 30 élèves (ces deux séminaires ont leur résidence d'été à Béït-Djâlâ).

Couvent de N.-D. du T. S. Rosaire, une école primaire de 20 élèves, auxquelles un enseignement en langue arabe est donné par les « Religieuses indigènes de la congrégation du T. S. Rosaire », instituée par le patriarcat latin pour l'éducation des enfants arabes catholiques.

2 A *Bethléem* : 2 écoles, 1 d'arts et métiers, 100 élèves; 1 primaire, 100 élèves = 200 élèves, sous la direction des « Prêtres de la Sainte-Famille », congrégation instituée par le patriarcat latin pour la « Mission en Terre Sainte ».

3° A *Béït-Djâlâ* : résidence d'été des 2 séminaires de Jérusalem comprenant 30 élèves. Plus une école primaire dirigée par deux prêtres maronites (voir ci-dessus) de 100 élèves. Total : 130 élèves.

4° A *Béït-Sâhour* : 1 école primaire de garçons, 70 élèves; 1 école primaire de filles, 60 élèves = 130 élèves.

L'école de garçons de Béït-Sâhour est dirigée par deux prêtres maronites, missionnaires du patriarcat latin; celle de filles dépend du couvent de « N.-D. du T. S. Rosaire »; l'enseignement y est donné en arabe par 3 religieuses indigènes de cet Ordre.

5° A *Râm-Allah* : 1 école primaire dirigée par un prêtre maronite : 30 élèves.

6° A *Béït-Djémâl* : 1 orphelinat agricole, 90 élèves; 1 école primaire, 40 élèves = 130 élèves. (Établissement fondé par Dom Belloni, en 1878, et dirigé par trois prêtres et six prêtres convers maronites.)

Soit, dans les 11 écoles du patriarcat latin, un total de 670 élèves, dont 590 garçons et 80 filles, répartis entre les

cazas de Jérusalem, de Jaffa et de Khalil èr-Rahman (Hébron).

Dans les écoles primaires du patriarcat latin, ainsi qu'aux orphelinats de Bethléem et de Béït-Djémâl, tous deux fondés par Dom Belloni, missionnaire du patriarcat, les langues qui servent de base à l'enseignement sont l'arabe et l'italien. Les langues étudiées dans les séminaires sont le latin et le grec classiques, l'hébreu, l'arabe littéral et l'arabe vulgaire, l'italien et le français.

II. — *Franciscains.*

Après les établissements d'instruction publique du patriarcat latin, viennent en second lieu les écoles franciscaines, comme suit :

1° A *Jérusalem* : au couvent du Saint-Sauveur, 3 écoles :

a. 1 école de théologie. . . .	?	
b. 1 orphelinat	40 élèves	100 élèves garçons.
c. 1 école primaire (externat)	60 —	

Au couvent de religieuses franciscaines : 1 école primaire (orphelinat) de 30 élèves (filles), instruites et soignées par 6 religieuses.

2° A *Bethléem* : au couvent franciscain situé près de la basilique de Sainte-Hélène (église de la Nativité), 1 école primaire de garçons : 300 élèves. Les langues obligatoires sont l'arabe et l'italien.

3° A *Aïn-Kérim* (Saint-Jean du Désert, ou dans la Montagne), 1 collège de 30 élèves et 1 école primaire de 80; en totalité 110 élèves garçons.

4° A *Jaffa*, 1 école primaire de 15 garçons.

5° A *Ramlèh*, 1 école primaire de 20 garçons.

6° A *èl-Aoubeïbèh*, 1 école séraphique (pour préparation à la vie franciscaine), 20 élèves instruits par 6 religieux.

Soit, dans les 9 écoles franciscaines du mutésarriflik de Jérusalem, un total de 595 élèves, dont 565 garçons et

30 filles, répartis entre les cazas de Jérusalem, de Jaffa et de Gazza.

III. — *Religieux et Religieuses de N.-D. de Sion.*

Les écoles des « Religieux et Religieuses de Notre-Dame de Sion » sont, en Terre Sainte, au nombre de 7, fréquentées par 290 élèves, dont 90 garçons et 200 filles, comme suit :

1° A *Jérusalem :* établissement de Saint-Pierre ; 2 écoles :

A.	1 orphelinat (École d'arts et métiers) :	70 élèves	90 garçons.
	1 collège . . . . . :	20 »	

Couvent de l' « Ecce Homo » : 3 *écoles* :

B.	1 pensionnat : .	20 élèves	187 filles.
	1 école primaire :	17 »	
	1 orphelinat : .	75 »	
	1 externat : . .	75 »	

Au pensionnat et à l'orphelinat, la plupart des élèves sont latines ; à l'école primaire, elles sont pour la plupart grecques et israélites ; à l'externat, enfin, elles sont presque toutes musulmanes.

2° A *Aïn-Kérim* (Saint-Jean dans la Montagne ou du Désert) : 2 écoles :

1 orphelinat	50 élèves	70 filles, toutes catholiques.
1 école primaire (externat)	50 »	

Les programmes d'études, soit secondaires au petit collège et pensionnat de Jérusalem, soit primaires aux orphelinats et écoles de garçons et de filles de cette même ville et de Saint-Jean du Désert, sont les mêmes que ceux des établissements similaires de France. L'instruction générale est donnée en langue française. Les autres langues enseignées sont l'arabe, le turc, l'italien, l'anglais, l'allemand, etc., mais l'arabe et le français sont seuls obligatoires.

A l'orphelinat, au pensionnat et à l'école primaire des Dames de Sion du couvent de l'Ecce-Homo, l'instruction religieuse est l'objet d'un cours spécial fait par un prêtre de l'établissement de Saint-Pierre. A l'externat de filles musulmanes, la religion n'est point enseignée.

A Aïn-Kérim (Saint-Jean in Montana ou dans la Montagne), l'association (locale) des Mères Chrétiennes reçoit, chaque dimanche, dans la chapelle de Notre-Dame de Sion, des instructions sur les devoirs maternels et la religion. Ces instructions leur sont données par une religieuse qui en est spécialement chargée. Chaque mois, une messe est célébrée, dans cette même chapelle, aux intentions des associées.

IV. — *Frères des Écoles Chrétiennes.*

On compte, tant à Jérusalem qu'à Bethléem et à Jaffa, 5 établissements scolaires des « Frères des Écoles Chrétiennes », où l'enseignement est donné à 670 garçons, et qui sont répartis entre les villes précitées de la façon suivante :

1° A *Jérusalem* : 1 école primaire (externat), 270 élèves ;
2° A *Bethléem* : 1 collège, 80 élèves internes ;
3° A *Jaffa* : 1 école primaire, 180 garçons externes.

Le personnel enseignant de ces cinq établissements se compose de 33 religieux, savoir : 15 à Jérusalem, 10 à Bethléem et 8 à Jaffa. Le programme et le mode d'enseignement des « Frères des Écoles Chrétiennes » sont trop généralement connus et leur ont valu dans ces derniers temps, surtout en France, de trop marquants et nombreux succès, pour qu'il y ait lieu d'en faire ici l'énoncé. On peut noter seulement que leur enseignement en Terre Sainte est basé sur le français, seul obligatoire avec le turc et l'arabe. Les autres langues : anglais, allemand, italien, etc., sont facultatives.

V. — *Dominicains.*

Au couvent de Saint-Étienne, les RR. PP. Dominicains ont un établissement important qui comprend :

1° Un Collège de théologie ;
2° Une École pratique d'études bibliques.

Les cours sont ouverts à tous. En 1895, ils étaient suivis par

12 religieux dominicains, 10 religieux de l'Assomption et 3 ecclésiastiques séculiers. Total : 25 étudiants.

C'est à Saint-Étienne que se rédige la *Revue Biblique Internationale.*

VI. — *Missionnaires d'Afrique, ou « Pères Blancs ».*

Les missionnaires d'Afrique, connus sous le nom de « Pères Blancs », ont fondé à l'église de Sainte-Anne une importante maison d'instruction religieuse et ecclésiastique divisée en grand et petit séminaires, pour les jeunes Grecs catholiques de tout l'Orient. Le nombre actuel des séminaristes est comme suit :

Petit séminaire.	80 élèves	100 élèves.
Grand —	20 —	

VII. — *Missionnaires du Sacré-Cœur.*

A Bethléem, les missionnaires du Sacré-Cœur de Betharam ont établi dans leur couvent, à l'usage de leur congrégation, 3 écoles, savoir :

1 école d'études bibliques. .	15 religieux.
1 — de théologie	
1 — de philosophie . . .	

VIII. — *Religieux Trappistes.*

Dans le caza de Khalil èr-Rahman (Hébron), à Amouâs, des religieux français de la « Trappe » ont fondé, en 1891, une colonie agricole, comprenant 20 religieux.

IX. — *Prêtres grecs-catholiques.*

A Jaffa, deux prêtres grecs-catholiques, desservants de la paroisse de leur communauté, dirigent une école primaire de garçons, comptant environ 80 élèves. — L'instruction y est donnée en arabe et en grec.

X. — *Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition.*

Les religieuses françaises de Saint-Joseph de l'Apparition dirigent, dans le mutésarriflik de Qouds-i Chérif, 19 écoles, fréquentées par 1.320 élèves, comme suit :

1° A *Jérusalem* : 5 écoles :

A.	intra muros	1 école primaire : 180 élèves 1 » élémentaire : 110 »	290 filles	14 religieuses	395 élèves	28 maitr.
B.	extra muros	1 orphelinat : . . . 60 élèves 1 école primaire : . 28 » 1 » élémentaire : 25 »	105 filles	14 religieuses		

2° A *Bethléem* : 5 écoles :

A.	intra muros	1 école primaire : 230 élèves 1 salle d'asile : . 90 »	320 filles	7 religieuses	445 élèves	16 maîtresses.
B.	extra muros	1 orphelinat : . 35 élèves 1 école primaire : 50 » 1 salle d'asile : . 40 »	125 filles	9 religieuses		

2° A *Béït-Djâlâ* : 2 écoles :

1 école primaire : 70 élèves
1 orphelinat : . 10 » } 80 filles. — 5 religieuses

4° A *Jaffa* : 3 écoles :

Intra muros :	1 école primaire : 150 élèves	. . . . .	6 religieuses	18 maîtresses.
Extra muros	1 orphelinat : . 20 » 1 externat payant : 50 »	220 filles	. . . . .	12 religieuses	

5° A *Ramlèh* : 2 écoles :

1 école primaire : 60 élèves
1 orphelinat : . 10 » } 70 filles. — 5 religieuses.

6° A *Râm-Allah* : 2 écoles :

1 école primaire : 100 élèves
1 orphelinat : . 10 » } 110 filles. — 5 religieuses.

Aux écoles des « Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition », les matières de l'enseignement primaire et élémentaire sont les mêmes que dans les établissements similaires de France. Cet enseignement est donné, dans les susdites écoles de Terre Sainte, en français et en arabe exclusivement.

XI. -- *Filles de la Charité.*

Les « Filles de la Charité », religieuses françaises communément appelées « Sœurs de Charité », s'occupent surtout, à Jérusalem, de secourir les pauvres et les malades; aussi n'ont-elles dans le sandjaq de Jérusalem, que 2 écoles et 40 élèves, savoir : *à Jérusalem*, au couvent de Saint-Vincent de Paul, 1 orphelinat pour les enfants trouvés ou abandonnés, 20 élèves des deux sexes; et *à Bethléem*, également 1 orphelinat de 20 enfants. Ces petits établissements sont des services annexes d'un hospice, d'un hôpital et de dispensaires, desquels, la visite des malades à domicile s'étend, pour les religieuses de Bethléem, tous les jeudis, jusqu'à la ville de Khalil èr-Rahman (Hébron), exclusivement habitée par des musulmans et quelques israélites. La distance à parcourir, tant à l'aller qu'au retour, est de 30^{km},250, soit en totalité 60 kil. et demi. Les bonnes sœurs s'occupent activement, en ce moment d'établir un dispensaire à Hébron.

XII. — *Religieuses allemandes de Saint-Charles Borromée.*

Quatre religieuses allemandes de « Saint-Charles Borromée », venues de Breslau à Jérusalem, en 1887, ont fondé dans cette ville une école primaire pour les petits enfants catholiques des diverses nationalités allemandes. Cette école a présentement 25 élèves.

PROTESTANTS

On compte dans les deux cazas de Jérusalem et de Jaffa, 11 écoles protestantes, dont 7 dirigées par les « Missions anglaises », et 4 appartenant aux Allemands.

Ces dernières sont : 1° à *Jérusalem*, 1 école de garçons (100 élèves) et 1 école de filles (80 élèves); et 2° à *Jaffa*, 1 école de garçons (100 élèves) et 1 école de filles (50 élèves). Le programme et la méthode de l'enseignement sont les mêmes que

ceux des écoles primaires de l'Allemagne, et sont basés sur les langues allemande, française, turque et arabe.

Quant aux écoles des « Missions anglaises », elles consistent, à *Jérusalem*, en 1 orphelinat de 150 élèves et 10 maîtres, 1 collège de 80 élèves auxquels un enseignement secondaire complet est donné en anglais et en arabe par douze professeurs, et 1 pensionnat de jeunes filles également bien tenu (60 élèves) ; *à Bethléem*, en 2 écoles primaires, l'une de 50 garçons et l'autre de 20 filles; et *à Râm-Allah*, également en 2 écoles, une de garçons (100 élèves) et une de filles (80 élèves).

Soit en tout 11 écoles protestantes et 870 élèves, dont 580 garçons et 290 filles.

ISRAÉLITES

Parmi les établissements scolaires des israélites, 14 ne figurent au tableau des écoles, ci-dessus, page 563, que pour mémoire. Leur place est marquée au chapitre spécial de l'Agriculture, où ils seront énumérés plus complètement. Ce sont, en effet, soit des colonies agricoles, et c'est le cas de la plupart, soit des écoles d'agriculture modèles.

Toutefois, il en sera distrait, comme appartenant de droit au chapitre proprement dit des Écoles, 5 établissements d'enseignement primaire destinés aux enfants des colons.

Déduction faite des 14 établissements qui viennent d'être réservés pour mieux figurer plus loin dans un tableau particulier du chapitre de l'Agriculture, les écoles israélites du mutésarriflik de Qouds-i Chérif sont au nombre de 17, situées dans les cazas de Jérusalem, de Jaffa et de Khalil èr-Rahman (Hébron) comme suit :

1° A *Jérusalem*.

Trois écoles pour l'étude spéciale de la langue hébraïque (462 élèves, 26 professeurs).

Une école d'enseignement primaire d'arts et métiers, fondée en 1882, par l' « Alliance israélite universelle ». Le nombre

des élèves de la section d'enseignement primaire est de 137 (25 payants, 112 gratuits); celui des élèves de la section d'enseignement professionnel est de 115, dont 29 menuisiers, 28 forgerons, 16 mécaniciens, 17 chaudronniers, 25 sculpteurs.

Personnel : 1 directeur, 1 administrateur, 2 professeurs dont 1 de langue turque, 3 rabbins, 3 moniteurs, 1 surveillant-général, 2 surveillants-adjoints, 1 comptable, 1 patron sculpteur, 1 patron mécanicien, 2 patrons forgerons, 1 patron chaudronnier, 1 patron menuisier, 1 magasinier, 1 cuisinier, 1 commissionnaire, 6 domestiques.

Recettes : subvention de l' « Alliance » : 35.125 fr. 25; du « Comité Montagu », de Londres : 10.571 fr. 40; de l' « Anglo-Jewish-Association » : 5.000 fr.; de M. le baron Alphonse de Rothschild : 2.400 fr.; de MM. de Rothschild frères, de Paris : 2.500 fr. Revenus de la « fondation Crémieux » : 1.631 fr. 10; dons recueillis par le Dr Salvendi : 618 fr. 50; dons divers : 755 fr.; écolage : 1.261 fr. 45; pension des internes payants : 5.855 fr. 75; bénéfices des ateliers : 11.264 fr. 55, divers : 1.410 fr. 65; solde des legs « Davis et Ralph » : 4.553 fr. — *Total* : 82.946 fr. 65.

Dépenses : Traitements du personnel de l'école des ateliers et de l'économat : 38.137 fr. 65; entretien des internes : 13.281 fr. 15; réparations : 2.600 fr. 45; agrandissement des ateliers : 13.367 fr. 80; mensualités payées aux apprentis : 7.598 fr. 20; jardinage : 222 fr. 55; impôts : 1.559 fr. 25; subventions aux apprentis sortants : 651 fr. 75; installation d'une salle de dessin : 591 fr.; entretien : 2.500 fr.; matériel et divers : 2.436 fr. 85. — *Total* : 82.946 fr. 65.

Une école de filles sous le patronage et le nom de : « Evélina de Rothschild » (200 élèves);

Une école allemande dite : *Lemel* (100 élèves).

Un orphelinat allemand (100 élèves internes);

Une école dite : *Prague* (90 élèves).

Les langues enseignées dans ces 8 écoles comprenant en totalité 1.204 élèves, dont 1.004 garçons et 200 filles, sont le turc, l'arabe, l'hébreu, le français (base des études dans les

écoles de l' « Alliance israëlite universelle), l'anglais et l'allemand.

2 A *Jaffa* (population israélite: 3.000 habitants).

Une école de garçons (« Alliance israélite universelle »), fondée en octobre 1892. — *Personnel*: 1 directeur, 1 adjoint, 4 rabbins, 1 professeur d'arabe, 1 domestique.

Nombre des élèves : 133 (52 payants et 81 gratuits).

Recettes : Subvention de l' « Alliance » : 3.130 fr.; de « Hovevé-Sion » : 2.000 fr.; revenu du don « Wissotsky » : 1.000 fr.; dons divers : 3.532 fr. 25; écolage : 1.652 fr. 25; déficit: 286 fr. 35. — *Total*: 11.600 fr. 85.

Dépenses : Traitements : 8.560 fr. 50; loyer : 1.960 fr.; divers: 526 fr. 45; ancien déficit: 553 fr. 90. — *Total*: 11.600 fr. 85.

Une école de filles (« Alliance israélite universelle »), fondée en 1893. — *Personnel*: 1 directrice, 3 rabbins, 2 monitrices, 1 maîtresse de couture, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 107 (30 payantes, 77 gratuites).

Recettes : subvention de l' « Alliance » : 1.400 fr.; de « Hovevé-Sion » : 2.000 fr.; écolage : 575 fr.; dons : 1.254 fr.; divers : 260 fr.; déficit : 183 fr. — *Total* : 5.672 fr.

Dépenses : traitements : 4.100 fr.; loyer : 600 fr.; divers: 343 fr.; ancien déficit : 629 fr. — *Total* : 5.672 fr.

3° A la Colonie Agricole de « Rischon Lézion », une école primaire annexe de la synagogue reçoit 150 garçons.

A la Colonie Agricole de « Rehowoth », une autre école primaire est fréquentée par 89 garçons.

On compte 95 garçons à l'école primaire d' « Ikaron », et à la colonie de « Zikaron Jacob », deux écoles sont fréquentées, l'une par 105 et l'autre par 75 élèves garçons.

4° Enfin, à Khalil èr-Rahman, on compte 2 écoles primaires israélites; 75 garçons sont instruits dans l'une, et l'autre reçoit 30 filles.

Ces 7 écoles primaires, annexes de synagogues, ne donnent qu'un enseignement borné à l'étude élémentaire de l'hébreu, de l'arabe et de l'arithmétique; mais les colons agriculteurs songent sérieusement à introduire chez eux de bonnes écoles.

Outre toutes ces écoles aujourd'hui existantes, il est question de la fondation très prochaine d'une Université juive à Jérusalem. Toutes les branches de l'enseignment comprises dans le programme des baccalauréats ès-lettres et ès-sciences y seront professées, ainsi que les sciences rabbiniques, car ce sera dans cette Université que les rabbins destinés à diriger les communautés israélites d'Orient recevront dorénavant leur instruction spéciale. D'autre part, il a été décidé que l'Université juive de Jérusalem serait ouverte à tous les étudiants sans distinction de culte ni de nationalité. On n'attend pour commencer la construction de l'édifice que l'autorisation de S. M. le Sultan.

Corps consulaire. — Presque toutes les puissances de l'Europe, ainsi que les États-Unis d'Amérique, sont représentées en Palestine. Le tableau ci-après montre le Corps consulaire siégeant à Jérusalem et à Jaffa.

PUISSANCES	JÉRUSALEM	JAFFA
Allemagne	Consulat	Vice-consulat
Amérique	»	Agence consulaire
Angleterre	»	»
Autriche-Hongrie	Consulat général	Consulat
Espagne	Consulat	Vice-consulat
France	Consulat général	»
Grèce	Consulat	»
Italie	»	Agence Consulaire
Perse	»	Vice-consulat
Portugal	»	»
Russie	Consulat général	»

MUTÉSARRIFLIK DE JÉRUSALEM

Climat. — Le climat du mutésarriflik de Jérusalem est généralement très salubre, à l'exception des environs de la Mer Morte, où règnent, à certaines époques de l'année, des fièvres paludéennes, notamment au cours de la saison d'été durant laquelle l'action du soleil sur les matières rejetées en abondance par les eaux produit des émanations délétères.

Il est facile aux pèlerins, touristes et autres voyageurs étrangers d'échapper à ces fièvres en prenant les précautions préliminaires qui leur sont indiquées à Jérusalem, point de départ de leurs excursions.

Deux saisons, l'hiver et l'été, se partagent tour à tour cette partie de la Palestine. La saison d'hiver a pour principal caractère des pluies presque incessantes, souvent torrentielles, qui commencent à tomber vers la fin d'octobre ou les premiers jours de novembre pour ne cesser qu'au milieu du mois de mars, et même exceptionnellement, en avril. Elles sont communément amenées par les vents d'ouest, qui règnent alternativement avec ceux du sud, les premiers chargés de fraîcheur et d'humidité, les seconds présageant la sécheresse de la saison d'été. La quantité d'eau tombée varie de $1^{m},80$ à $2^{m},25$. Assez rarement et en certaines années, durant quelques jours des mois de janvier et de février, le sol se couvre d'un ou deux centimètres de neige, bientôt fondue. La glace est un phénomène des plus rares en Palestine, bien qu'on en voie quelquefois à Jérusalem (alt.

790 m.), à Beit-Djallah (alt. 820 m.) et à Bethléem (alt. 777 m.). Toutefois, la température reste ordinairement, même en ces localités, au-dessus de 0° centigrade et n'y descend jamais au-dessous de — 3° dans les plus froids hivers. En été, elle s'élève à + 33°, et par exception rare à + 37 et + 39. Dans les vallées, la température est très élevée, mais les extrêmes chaleurs du milieu de l'été sont rafraîchies par la brise qui souffle régulièrement du nord-ouest, en cette saison, de 10 h. du matin à 10 h. du soir.

A Jaffa, la température s'élève en hiver à + 12° centigrades, et en été à + 42°. Dans tout le mutésarriflik, le temps est beau, le ciel pur et sans nuage pendant la saison d'été, soit de mars-avril à octobre-novembre. Durant la nuit, la rosée est si abondante que les tentes en sont trempées comme d'une forte pluie. A l'aurore, le temps se refroidit très sensiblement, un brouillard épais s'élève et voile tous les objets, mais le soleil ne tarde pas à le dissiper; sa chaleur, bientôt unie au souffle de la brise qui vient en modérer les ardeurs, sèche et vivifie la contrée en activant sa puissante végétation.

Flore. — Parmi les plantes qui foisonnent sans culture dans les nombreux terrains encore abandonnés à leurs propres forces, on rencontre en abondance plusieurs plantes médicinales d'un très bel aspect, telles que, aux environs de Jérusalem, le pavot dit *Papaver Rhoeas*, le *Verbascum Thapsus*, le *Laminium album* et la belle fleur dite *Croix de Jérusalem* (Lychnis Chalcedonica). Autour de la Mer Morte, on trouve de nombreux spécimens de *Salsola*, de *Solanum Sodomeum*, l'*Asclepias Syriaca*, la rose de Jéricho, le *Rhamnus Nabeca*, etc. Le câprier est commun dans la vallée du Jourdain, ainsi que le *Balanitis Ægyptiaca*, dont les fruits donnent le baume ou *huile de Zachée* ou de *zak* que les marchands de Jéricho vendent aux Européens. C'est une huile épaisse, de couleur jaune, qui s'emploie extérieurement, pour la guérison des plaies et des blessures, et intérieurement, pour celle des maladies de poitrine. Les Arabes tirent un baume semblable des fruits de l'*Elæagnus Angusti-*

folius, qu'ils nomment *Zak-koum*. C'est, au dire des indigènes, l'ancien baume si célèbre dans l'antiquité et plusieurs fois cité dans la Bible. D'autres disent que ce baume, connu en pharmacie sous les noms divers de baume de *La Mecque*, de *Judée*, de *Gilead*, de *Constantinople*, baume *égyptien*, baume *oriental*, est une térébenthine tirée de l'*Amyris opobalsamum*, arbre qui croît spontanément en Arabie.

Outre ces plantes médicinales aussi communes en Palestine que la réglisse dans le vilayet d'Alep, et dont on pourrait par conséquent exporter avec un grand profit d'énormes quantités en Europe, on rencontre dans le mutésarriflik de Jérusalem des térébinthes de proportions gigantesques, de nombreux peupliers au bord des cours d'eau; le chêne croît partout et surtout au nord du sandjak; on y voit de beaux platanes, des pins, des cyprès; le caroubier, le jujubier, le pistachier y prospèrent. Le palmier croît dans le caza de Jaffa; quant aux arbres fruitiers, tous sont cultivés avec succès; le bananier réussit parfaitement près des bords de la mer Méditerranée; la vigne produit d'énormes raisins dans le caza de Khalil èr-Rahman (Hébron), où fut autrefois coupée la fameuse grappe rapportée sur un levier au camp des Hébreux par deux de leurs émissaires comme un prodigieux échantillon de la fécondité de la Terre-Promise. Sans égaler tout à fait cette merveille antique, les raisins cultivés actuellement dans les colonies agricoles des Israélites modernes ont quelque droit d'être cités après elle. En effet, si l'on en croit les directeurs de ces établissements modèles, il n'est pas rare d'y récolter des grappes pesant 5 okes ($6^{kg},414$) et même plus.

Tous les arbres fruitiers cultivés en Europe prospèrent en Palestine, comme on peut le voir plus loin au tableau de la production agricole ainsi qu'au chapitre spécial de l'agriculture.

Le sycomore, qui fournissait aux anciens Égyptiens des planches très recherchées pour la confection des cercueils royaux, se plaît encore aujourd'hui en Judée.

La flore actuellement connue compte environ 2.500 plantes, mais beaucoup d'autres ont échappé jusqu'ici aux classifications des botanistes.

Faune. — Autrefois, plusieurs animaux féroces complètement disparus aujourd'hui, tels que le lion, le tigre, se montraient quelquefois dans le désert. On ne rencontre plus de nos jours que l'ours, l'hyène, le loup, le chacal et quelquefois la panthère. Les autres animaux sauvages sont le cerf, la gazelle, le lièvre, le rat. Les animaux domestiques sont le bœuf, le buffle, le cheval et l'âne, le chameau, la chèvre, et le mouton; le porc en petit nombre. Le pays, quoique montagneux, produit peu de mulets.

Les oiseaux chanteurs sont peu communs, mais le gibier à plumes abonde. Il est toutefois peu varié et ne comprend guère que la caille et la perdrix, divers pigeons, colombes et tourterelles, le geai, la huppe, le héron, l'outarde, l'oie et le canard sauvages, etc. On voit souvent passer par troupes des centaines de cigognes. Le pélican fréquente les eaux du *Jourdain.* L'hirondelle fait son nid au bord des toits et même à l'intérieur des maisons. Les oiseaux de proie sont l'aigle, le faucon, renommé pour la chasse de la gazelle, exercice favori des chef de tribus arabes; le vautour, le milan, le hibou, la chouette, le corbeau, le choucas, la corneille. Les oiseaux de mer, la mouette, le plongeon sont nombreux sur les côtes de la Méditerranée et à une assez grande distance au large. La population de la basse-cour comprend les mêmes oiseaux qu'en Europe : coqs, poules, dindons, pintades, oies canards, etc.

On songe, comme en Afrique et dans le midi de la France, à domestiquer l'autruche, commune dans les déserts de Syrie et d'Arabie qui sont compris dans le sandjak pour une part sans limites bien précises, mais importante.

Il existe en Palestine de nombreux reptiles; les sauriens, les batraciens pullulent. Tous les trous des vieux murs sont remplis de lézards; le caméléon, le gocko sont communs; des grenouilles de grandes dimensions coassent au milieu des joncs et des roseaux, au bord de tous les cours d'eau, au fond des mares; la tortue d'eau douce et plusieurs espèces de serpents se rencontrent partout; parmi ceux-ci, au sud du sandjak, le céraste ou vipère cornue d'Égypte habite les confins des cazas de Khalil-

er-Rahman et de Gaza. Le crapaud préserve des insectes nuisibles tous les jardins du pays.

Au nombre des insectes les plus communs on cite le grand scorpion noir de Syrie, dont la piqûre est souvent mortelle; des araignées et des fourmis de formes, de couleurs, de dimensions et de mœurs très variées; des papillons des plus diverses et des plus vives couleurs; plusieurs espèces d'abeilles qui contribuent pour leur part à la richesse du pays, et des sauterelles qui travaillent avec ardeur à sa ruine; d'énormes quantités de ces dernières sont ramassées à leur passage et préparées de toutes sortes de façons. On sale les unes, on sucre les autres, on en pile, on en rôtit, beaucoup sont mangées crues, d'autres sucées comme des crevettes; mais, quelle que soit la préparation culinaire qu'on leur ait fait subir pour les transformer en bonbons, en hors-d'œuvre appétissants, en rôtis, en grillades, en conserves, la foule des amateurs considère tous ces différents produits comme autant de mets délicieux; ils sont d'ailleurs éminemment nutritifs.

Les poissons des ports de Jaffa, de Gaza et autres localités maritimes du mutésarriflik de Jérusalem sont les mêmes que ceux de Marseille et autres ports de la mer Méditerranée. La Mer Morte n'est pas poissonneuse. La plupart des cours d'eau qui sortent des nombreuses montagnes de la Judée sont des torrents mis à sec par le soleil pendant toute la durée de l'été. Quant au *Jourdain,* déjà décrit aux chapitres spéciaux des vilayets de Beyrouth et de Syrie, il y a lieu, pour apprécier la population de ce fleuve, de se reporter à ces chapitres, pages 38 et 352.

Division des terres. — Ainsi qu'il est dit plus haut, page 514 la superficie du sandjak est assez exactement connue en ce qui concerne les cazas de Jérusalem et de Jaffa, mais elle est indécise dans ceux de Gaza et de Khalil èr-Rahman (Hébron) formés en grande partie, du côté du sud, de déserts qu'une ligne idéale sépare seule de ceux de l'Arabie et de l'Égypte. — Cette superficie est d'environ 22.000 kilom. carrés.

Sur ce chiffre total, un dixième seulement, soit 220.000 hec-

tares, situés pour la majeure partie dans les cazas de Jérusalem et de Jaffa, représentent les terres cultivées. Environ un cinquième pourrait être mis en culture avec le même succès, mais il reste en friche, soit faute de bras, soit par crainte de manque d'écoulement de la production. Un autre cinquième de la superficie est couvert de bons pâturages, situés plutôt en montagne qu'en plaine, et de quelques bois d'assez beaux arbres, chênes, pins, platanes, cyprès et sauvageons, couronnant de préférence les hauteurs. Tout le reste, c'est-à-dire la moitié des terrains du sandjak, se compose de roches abruptes, de plateaux pierreux et de plaines sablonneuses.

Le tableau ci-dessous indique approximativement, par cazas, la classification des terrains :

CAZAS	TERRAINS cultivés	TERRAINS cultivables	BOIS	MONTAGNES ET PATURAGES	TERRAINS PIERREUX ET DÉSERTS	TOTAUX PAR CAZAS
	kil. car.	kil. car.	kil. car.	kil. car.	kil. car.	kil. car.
Jérusalem	900	300	100	500	400	**2.200**
Jaffa	900	550	250	500	400	**2.600**
Gaza	200	1.900	100	2.400	6.800	**11.400**
Khalil ér-Rahman	200	1.950	250	800	2 600	**5.800**
TOTAUX PAR CATÉGORIES...	2 200	4 700	700	4 200	10.200	
					TOTAL GÉNÉRAL...	**22.000**

Production agricole. — La production agricole du mutésarriflik de Jérusalem s'élève en totalité et en moyenne à 367.260 tonnes de céréales; 1.020.771 tonnes de légumes frais et secs: 64.216 tonnes de divers produits; 16.961.570 kilog. de raisins, olives, fruits divers frais et secs, huile d'olives et vin; 18.199.450 citrons, oranges et autres hespéridées, et enfin 104.187 kilogr. de produits de l'apiculture et accessoires de l'élève des bestiaux. Sur ces quantités récoltées dans un ensemble de cultures couvrant seulement 220.000 hectares, il convient d'accorder une mention spéciale à la production de

quatorze colonies israélites, pour la plupart fondées à partir de l'année 1870 jusqu'en ces derniers temps par l'« Alliance israélite universelle » dont le siège est à Paris, rue de Trévise, 35. Toutes ces écoles d'agriculture et fermes modèles ne couvrent pas plus de 11.203 hectares cultivés, et ces terrains ont été choisis à dessein parmi les plus médiocres afin de démontrer avec plus d'éclat combien les résultats d'une culture intelligente, aidée d'instruments perfectionnés, sont supérieurs à ceux que peuvent obtenir les terrains les plus fertiles, même au prix des plus grands efforts, des cultivateurs ignorants, mal servis par des instruments primitifs. En effet, sur ces 11.203 hectares, bien cultivés, la récolte s'est élevée à 2.978 tonnes de froment, 193 tonnes de sésame, 4.295.026 kilogr. de raisin, 458.012 kilogr. de vin, 599.718 kilogr. d'olives, 389.770 kilogr. d'huile d'olives et 756.170 kilogr. de fruits. La qualité de ces diverses récoltes ne laisse rien à désirer. Aussi, comme le fait voir le tableau spécial réservé ci-après à ces quatorze colonies et écoles, non seulement les pépinières ont reçu en grand nombre de jeunes arbres fruitiers des meilleures espèces connues, mais plusieurs nouveaux essais de culture ont déjà été tentés et ont réussi au delà de tout espoir. C'est ainsi, par exemple, qu'à la colonie de *Yessod ha Mahala*, où la culture industrielle du rosier a été l'objet d'un premier essai, il a été extrait, de 1.000 kilogr. de roses, 2 kilogr. d'huile essentielle, c'est-à-dire trois fois autant que dans les autres centres producteurs. En plusieurs endroits, la pomme de terre a été si abondante qu'on l'a pu donner sur les marchés de Jaffa à 1 fr. 50 les 13 kilog., prix inférieur de beaucoup à tous ceux pratiqués jusqu'alors en Palestine. En cas de faible récolte de céréales, ce sera une ressource précieuse.

En résumé, la production agricole du sandjak se présente comme suit :

DÉSIGNATION DES PRODUITS	SUPERFICIE CULTIVÉE	RÉCOLTE	QUANTITÉS MINIMA PAR HECTARE
	Hectares	Tonnes	Tonnes
Blé	73.300	46.515	2.090
Orge	36.075	26 752	1.573
Méteil	5.450	9.200	1.688
Diverses céréales	44.082	71.815	1.328
Vesce	4.770	9.138	1.915
Fèves	8.136	121 678	14 955
Féveroles	466	14.231	30.538
Lentilles	3.293	12.012	3.062
Pois chiches	1 036	2.290	1.247
Légumes divers	2.085	861.422	413.152
Sésame	15.417	11.424	0.741
Tabac	1.034	15.857	15.335
Pommes de terre	151	12.742	84.384
Oignons	595	24.000	40.335
	Hectares	Kilogr.	Kilogr.
Raisins	4.061	1.830.000	450
Vin		194.134	47 80
Olives	2.090	4 518 470	1.256 50
Huile d'olives		2.634.970	890 »
Fruits frais et secs	4.596	1.295.300	281 »
	Hectares	Pièces	Pièces
Citrons	124	3.199.050	25.000
Oranges	536	15 000.400	28.000
		Kilogr.	
Laine		60.652	
Poil de chèvre		37.000	
— de chameau		2 000	
Miel		3.835	
Cire		790	

COLONIES AGRICOLES ISRAÉLITES

	Hectares	Tonnes
Froment	11.203	2.978
Sésame		193
Diverses céréales		1.000
		Kilogr.
Raisin		4.295.026
Vin		458.012
Olives		599 718
Huile d'olives		389.770
Fruits frais et secs		756.170

Bétail. — Les recensements opérés chaque année par les soins du Ministère de l'Agriculture permettent d'estimer la quantité moyenne de bétail existant dans le mutésarriflik de Jérusalem comme suit :

	NOMBRE DE TÊTES	
Buffles de trait	130	19.163
Bœufs de trait	10.596	
Vaches dites de Kara-Sighir	5 329	
Taureaux —	354	
Veaux —	2 754	
Chevaux	695	5.852
Mulets	365	
Anes	4 792	
Chameaux		3.540
Moutons	76.960	235.497
Chèvres	158.537	
Porcs		120
TOTAL		264.172

Ces faibles chiffres représentent à peine les quantités de bétail indispensables aux besoins actuels de l'agriculture. On comprend en conséquence que l'élevage, ainsi restreint et négligé, ne saurait donner lieu à aucun commerce d'exportation, et que ses produits seraient même tout à fait insuffisants à l'alimentation locale, s'il n'y était largement suppléé par le moyen des troupeaux considérables que les Bédouins des déserts limitrophes amènent aux principaux marchés du sandjak et surtout à Jérusalem, à Jaffa et à Gaza.

Mines et minières. — On ne connaît pas de région métallifère dans cette partie de la Palestine ; seulement autour de la Mer Morte, on rencontre dans les rochers des couches nombreuses de sulfures et de grandes quantités d'asphalte, momie ou bitume de Judée, ainsi que plusieurs autres substances minérales énumérées au chapitre spécial des lacs du vilayet de Syrie, où se trouve la description de cette mer intérieure. Selon les apparences, il y aurait lieu de rechercher en certains cantons, à proximité de la Samarie, des gisements de lignite. Le vilayet de Beyrouth, limitrophe, en possède d'importants.

Forêts. — Il n'y a pas de forêt proprement dite dans le mutésarriflik de Jérusalem, mais il y existe un peu partout des bois d'oliviers, de cyprès, de chênes, de platanes, de hêtres et surtout de sauvageons de toutes sortes d'arbres fruitiers. La plupart des versants des montagnes en sont couverts autant que de pâturages. Ces bois ne sont pas sans importance, si ce n'est par leur étendue, le plus souvent assez médiocre, du moins par leur nombre, leur agréable situation et la beauté de plusieurs des essences variées dont est composé leur peuplement.

Eaux minérales. — Les eaux minérales (thermales) de la Terre Sainte ne se trouvent point en Judée, mais bien en Galilée, sur les bords du lac de Génézareth (Bahr-Tabaryeh) ou mer de Tibériade. Ainsi qu'il a déjà été dit au chapitre spécial du vilayet de Beyrouth, ces eaux, très connues et assez fréquentées passent pour guérir la généralité des maladies chroniques et plus particulièrement les rhumatismes. On assure que jadis les eaux de la source dite « Hammam Tabaridjé » ou « bains de Tibériade » qui fait partie de ce groupe de sources thermales, dégageaient un parfum des plus agréables, chose rare assurément parmi les eaux sulfureuses.

Le mutésarriflik de Jérusalem, quoique privé de sources semblables, pourrait peut-être y suppléer avec avantage si quelque capitaliste établissait une station balnéaire sur les rives de la Mer Morte, ainsi que le suggérait déjà en 1889 M. A. Brestowski dans un article publié par le *Pharmaceutische Post* de Vienne. L'analyse chimique de l'eau de ce grand lac manque à sa description contenue dans le chapitre spécial du vilayet de Syrie, page 359. — Voici donc cette analyse empruntée au même article; elle servira, tout en complétant ladite description, à justifier l'insinuation du chimiste précité, son auteur :

	A la surface	A 300 m. de profondeur
	0/0	0/0
Sodium	0.888	1.430
Chlore	17.628	17.498
Magnésium	4.177	4.142
Calcium	2.150	1.728
Potassium	0.474	0.436
Acide sulfurique	0.242	0.062
Brome	0.167	0.709
Silicium	0 006	traces
Acide carbonique	—	traces

L'eau de la Mer Morte contient en outre des traces de fer, de manganèse, d'aluminium, d'acide phosphorique, d'ammoniaque, etc. Sa température est de 16° à 28° Réaumur (20 à 35° centigrades à la surface).

Agriculture. — Ainsi que l'ont déjà indiqué plus haut, (page 584), le tableau de la production agricole du mutésarriflik de Jérusalem et celui de la classification des terrains, l'agriculture est encore peu pratiquée en Palestine, malgré le haut degré de fertilité des surfaces cultivées ou reconnues cultivables qui ne sont pas occupées par des productions naturelles dont l'intérêt public exige, à défaut d'entretien, du moins la conservation. Tels sont, par exemple, les pâturages et les bois qui couvrent un cinquième de la superficie de ce sandjaq. On ne saurait empiéter sur les bois d'ailleurs insuffisants. Quant aux pâturages, il deviendrait bientôt nécessaire d'en augmenter l'étendue en créant des prairies artificielles, dans le cas éventuel d'un développement de l'agriculture. La suite naturelle de ce progrès serait en effet de rendre indispensable un prompt relèvement de l'élevage dont la production déjà faible en regard des besoins actuels, se trouverait tout à fait hors de proportion avec les exigences nouvelles et devrait forcément se mettre à leur niveau.

Peut-être dès à présent conviendrait-il d'augmenter le chiffre de production du bétail, car sa faiblesse semble bien entrer pour beaucoup dans les motifs qui déterminent le choix des diverses cultures. Les différents terroirs ne sont pas moins fa-

vorables à la production des céréales qu'à celle des légumes proprement dits : haricots, fèves, pois, lentilles, etc., et à celle de la vigne et des fruits, et l'on voit effectivement le gros des cultivateurs rester fidèlement attachés aux anciens usages. Dans l'état actuel des choses, comme on le voit au tableau de la production générale, page 586, c'est encore la culture des céréales pour laquelle on ne peut se passer de l'aide du bétail, qui prédomine. Sur 220.000 hectares cultivés, près de 160.000 sont réservés à la production du blé, de l'orge et autres grains. Plus de 37.000 autres hectares sont destinés à produire des plantes légumineuses, du tabac, etc., et les 23.000 hectares restants représentent seuls la production du raisin et du vin, des olives et de l'huile, des hespéridées, oranges, citrons, cédrats, etc., et de tous les autres fruits, ainsi que les essais de productions nouvelles : pommes de terre, cultures industrielles, etc. Tout, en apparence, se maintient bien dans l'ordre naturel.

Cependant il n'est pas difficile de s'apercevoir des tendances qui commencent à se faire jour, notamment chez les colons israélites, représentants du progrès agricole en Palestine. Pour eux, la culture des céréales n'est plus que secondaire ; elle s'efface devant celle de la vigne, préconisée en vue de la production du vin, celle de la pomme de terre, qui paraît destinée à de grands succès économiques, celle des fruits et enfin différents essais de cultures industrielles, telles que celle du rosier pour la fabrication de l'essence de rose.

Oranges. — D'un autre côté, chez les indigènes, la culture facile des jardins d'orangers, de citronniers, de cédratiers et autres arbres de la famille des aurantiacées, à fruits hespérides, est l'objet de préférences de plus en plus exclusives. La plaine de Jaffa qui comprend au nord l'ancienne plaine de Saron, si renommée dans les temps hébraïques, et s'étend au sud sur celle de Sepala, non moins célèbre, est toute couverte de semblables jardins, à dix kilomètres à la ronde. Les deux plaines réunies étant idéalement divisées dans leur totalité en six parties égales, trois de ces parties représentant les trois quarts de l'an-

cienne plaine de Saron et la moitié de l'espace total, se trouvent situées dans le vilayet de Beyrouth. Cette moitié, la mieux pourvue sous le rapport des dons naturels, est arrosée par les eaux de la rivière *èl-Aoudjèh* qui prend sa source au mont *Garizim* et dont l'embouchure est située près de la limite commune du vilayet de Beyrouth et du caza de Jaffa. Ce dernier possède un quart de la plaine de Saron et la moitié de celle de Sephala, dont l'autre moitié, cultivée en blé, orge, maïs, sésame, etc., appartient au caza de Gaza. La part du caza de Jaffa est donc égale au 1/4 de la superficie totale des deux anciennes plaines de Saron et de Sepala, réunies actuellement et communément connues sous le nom de plaine de Jaffa.

On estime à 350 le nombre des vergers qui couvrent cette plaine, et dont la principale production, outre l'abricot, la banane, la grenade et autres fruits renommés, est surtout celle des oranges, citrons et cédrats.

La culture des orangers est actuellement, à Jaffa, en très grande faveur. Voici ce que dit à ce sujet M. Niego, directeur de l'École israélite d'agriculture de *Nikivèh-Israël*, dans son Rapport au Comité central de l' « Alliance Israélite Universelle » :

« Cette culture, dit l'habile directeur, est pour le moment la plus lucrative. Seulement elle demande pour être bien entreprise, une grande avance de capitaux, ce qui n'est pas à la portée de tout le monde.

« Les oranges du pays continuent à être très recherchées sur les marchés européens : elles ont une peau épaisse, c'est leur principal mérite, qui leur permet de supporter les voyages les plus lointains par les froids les plus rigoureux ; c'est pour cette raison qu'on préfère les oranges de Jaffa à d'autres variétés qui se distinguent par un suc plus abondant et une saveur plus fine et plus sucrée ».

M. Niego continue en informant le Comité central qu'un jardin nouveau d'orangers est en voie de formation à *Mikivèh-Israël*, dans des conditions excellentes de sol, de fumure et d'arrosage. Tout le terrain a été défoncé l'été dernier ; plus de 1.500 arbres sont déjà plantés à la date du rapport, et les tra-

vaux devant être prolongés jusqu'à la fin de l'hiver, il restera fort peu de chose à faire pour l'hiver de 1895-96. Ce sont, dit le rapporteur en terminant, les orangeries qui permettront de mettre à leur plus haute valeur plus de 60 hectares de terrains légers restés sans culture jusqu'aujourd'hui.

Les oranges, citrons et cédrats de la plaine de Jaffa donnent lieu à un grand mouvement d'exportation. Sur les 60 millions qui représentent la production totale d'une année moyenne, 20 millions d'oranges, de citrons et de cédrats, soit à peu près la part tout entière du caza de Jaffa dans cette production, sont exportés en France, en Autriche, en Angleterre ; 30 millions sont expédiés à Constantinople, en Bulgarie, en Roumanie, en Russie et dans différents ports du littoral ottoman ; 10 millions enfin sont consommés dans le pays même et aux environs.

L'expédition à l'Étranger se fait en caisses contenant 120 à 160 oranges ; les transports à Constantinople et dans les autres ports du littoral sont effectués en couffes ou paniers de 80 à 100 oranges.

Dans la saison des récoltes le prix courant sur place est d'environ 20 francs le quintal métrique.

La valeur de chacun des 350 jardins d'orangers de la plaine de Jaffa est de 40 à 50 mille francs. Ils rapportent respectivement, en année moyenne, de 4 à 5.000 francs.

On pourrait augmenter en moins de temps qu'on n'y est parvenu jusqu'à présent le nombre et la valeur de ces orangeries dont la culture est déjà devenue d'un si bon rapport. Il suffirait pour cela de quelques travaux d'amélioration du système actuel des irrigations par les eaux de la rivière *èl-Aoudjèh* et de ses nombreux petits affluents. Ces travaux, faciles et relativement fort peu coûteux, permettraient bientôt aux cultivateurs de bonne volonté, pour lesquels les résultats acquis dans les Écoles d'agriculture et les Colonies agricoles des Israélites, qu'ils ont constamment sous leurs yeux, sont un stimulant énergique, de mettre comme eux à leur plus haute valeur les terrains limitrophes des jardins actuels.

Colonies israélites. — Les Écoles d'agriculture et les Colonies agricoles israélites, en ce moment au nombre de 14 en Palestine, méritent une mention toute spéciale, ne fût-ce que comme un exemple à présenter aux indigènes pour les inciter et les encourager au relèvement du pays. Le tableau qui suit (p. 594) contient l'énumération de ces établissements avec leur chiffre d'hectares, leur population et leurs diverses productions. Il sera donné, après cela, un aperçu des autres circonstances y relatives pouvant intéresser nos lecteurs.

Outre les principaux produits des Colonies agricoles israélites portés dans le tableau ci-après, il en existe une foule d'autres secondaires qu'il serait trop long d'énumérer, notamment un millier de tonnes de diverses céréales, afférents aux 14 colonies.

Mikwèh-Israël, l'École d'agriculture de Jaffa, a été fondée en 1875 par l' « Alliance Israélite Universelle ». Cette Société est composée d'Israélites de tous les pays. Selon l'article 1er de ses statuts, elle a pour but :

1° De travailler partout à l'émancipation et aux progrès moraux des Israélites ;

2° De prêter un appui efficace à ceux qui souffrent pour leur qualité d'Israélite ;

3° D'encourager toute publication propre à amener ce résultat.

Outre son Comité central siégeant à Paris, elle a des Comités locaux et régionaux qui, aux termes de l'article XV, peuvent être constitués dans toute localité où la Société compte dix adhérents.

Plusieurs de ces Comités existent en Turquie.

Les ressources financières de la Société consistent en cotisations dont le minimum est fixé à 6 francs par an (art. IV) ; en donations et fondations perpétuelles représentées par des valeurs inaliénables ; en subventions pour les écoles, pour l'école de Jérusalem, pour les Israélites de la Palestine, pour les Juifs de Russie, pour diverses œuvres, etc.

Parmi les fondations précitées figure un million de francs

LOCALITÉS	SUPERFICIE	POPULATION	PRODUCTION						
			FROMENT	SÉSAME	RAISIN	VIN	OLIVES	HUILE D'OLIVES	FRUITS
	Hectares	Habitants	Tonnes	Tonnes	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
Mikwèh-Israël, près Jaffa . . .	180	100	340	»	81.000	8.640	»	»	21.560
Rischon-Lézion	540	3.000	»	»	198.273	21.120	»	»	28.200
Peta-Tikva	1 350	600	1.804	»	344.715	36.720	»	»	»
Ikaron ou Ekron.	551	215	834	193	»	»	»	»	5.922
Guedara	292	72	»	»	131.130	13.968	»	»	»
Rehowoth	954	200	»	»	405.558	43.200	»	»	15 228
Nahalath-Reuben	263	100	»	»	63 450	6 768	»	»	»
Beher-Toubia.	572	40	»	»	257.400	27.456	»	»	»
Zichron ou Ziharon Jacob . .	2.700	800	»	»	1.215.000	129.600	»	»	»
Rosch-Pina.	393	250	»	»	121.500	12.960	599.718	389.770	»
Yessod ha Mahala.	405	120	»	»	182.250	19.440	»	»	»
Mischmar Hayardèn	348	60	»	»	101.250	10.800	»	»	»
Hédra	2.430	100	»	»	1.093.500	116.640	»	»	685.260
Etz-Zittim.	225	15	»	»	100.000	10.700	»	»	»
TOTAUX PAR PRODUITS. . .	11.203	5.672	2.978	193	4.295.026	458.012	599.718	389.770	756.170

donné par feu le baron de Hirsch pour l'éducation de la jeunesse israélite en Turquie.

Au 31 décembre 1894, le nombre des sociétaires inscrits était de 32.100.

Le chiffre d'élèves fixé par le Comité central pour l'École d'agriculture de Jaffa (Mikwèh-Israël) est de 100. Au 1er novembre 1893, le nombre des élèves de cette École était de 96. Il en a été admis 27 dans le cours de l'année 1894 et 26 ont quitté l'établissement pendant cette même année; il restait donc 97 élèves au 31 octobre 1894. Trois nouveaux élèves ayant été admis, le chiffre réglementaire de 100 a été atteint.

La plupart des élèves sortis ont trouvé déjà de bonnes positions, les uns dans les colonies agricoles de la Palestine, les autres chez les riches Israélites qui possèdent de grandes propriétés aux environs du Caire et d'Alexandrie; 15 de ces jeunes gens suivent la carrière agricole et 2 travaillent en qualité de tonneliers.

Mikwèh-Israël possède un personnel enseignant d'élite. Trois nouveaux professeurs, anciens élèves de cet établissement, ont été engagés par le Comité central; l'un, M. Abramoff, a terminé ses études à l'École vétérinaire d'Alfort, d'où il est sorti parmi les premiers; il fait à l'École de Jaffa des cours de zoologie, de zootechnie, de physiologie; il enseigne aux élèves la médecine vétérinaire, surveille les écuries, les vacheries, la basse-cour, et il a été chargé, en outre, par le baron Edm. de Rothschild, de visiter chaque semaine tout le bétail des colonies israélites. Le second, M. Bergemann, a fréquenté pendant deux ans l'École d'Horticulture de Versailles; à *Mikwèh-Israël*, il enseigne la la botanique, la culture potagère, la floriculture, l'arboriculture fruitière et l'arboriculture ornementale. Le troisième, M. Saporta, a fait ses études à l'École de Montpellier. Il a pris sous sa surveillance directe les vignes, la cave et les travaux de grande culture; à lui sont réservés les cours d'agriculture, de viticulture et d'œnologie, et il est chargé de remplacer le Directeur en son absence. Le dessin, la physique, la chimie, l'arithmétique et l'arpentage sont enseignés par M. Najar. Enfin, le

Directeur lui-même, M. Niego, s'est réservé les leçons de comptabilité et de sériciculture.

L'enseignement oral des professeurs est puissamment secondé par une vaste bibliothèque qui devient plus riche et plus complète chaque année. Cette bibliothèque a reçu gratuitement en 1894 de nombreux journaux et revues de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et d'Amérique et 46 ouvrages nouveaux, dons de leurs auteurs israélites de tous les pays du monde.

Outre les plantations d'orangers plus haut citées, il a été planté tout un hectare d'eucalyptus en 1894, en vue de l'assainissement du pays, ainsi que beaucoup d'amandiers et autres arbres de rapport; des greniers, des caves, des celliers ont été construits, etc. Les résultats de l'exploitation agricole de Mikwèh-Israël ont été les suivants pour ce même exercice :

Recettes de l'exploitation agricole		36.830 35
Dépenses — —		20.483 40
BÉNÉFICE NET		16.346 95
Les dépenses pour l'exploitation agricole, instruction et entretien de 100 éleves ont été de		71.217 85
Les dépenses pour améliorations foncières		13.622 15
DÉPENSES TOTALES		84.840 00
Les recettes de l'exploitation ont été de	36 830 35	39.575 35
Pension des élèves payants	2.745.00	
DIFFÉRENCE		45.264 65
A déduire pour améliorations foncières et constructions	13.622 15	18 143 65
A déduire pour achat de matériel d'une nouvelle cave	4.521 50	
DÉPENSES NETTES		27.121 00

Soit en résumé une dépense de 27.121 francs pour l'entretien, durant une année, de cent élèves et d'un personnel nombreux et bien rémunéré.

Rischon-Lézion, colonie agricole, possède aujourd'hui 1.500.000 plants de vigne, 6.000 mûriers, 20.000 amandiers,

grenadiers, noyers, poiriers, etc., une synagogue, une école mixte, un bain, etc. A elle seule, la vente des raisins de cette colonie à la cave du baron Ed. de Rothschild peut assurer à ses 3.000 colons des moyens d'existence, mais à la condition de créer des débouchés suffisants pour les vins de Palestine. C'est à quoi l'on s'occupe, en Russie notamment : ainsi des achats considérables de vins de *Rischon-Lézion* et de *Mikwèh-Israël* ont été faits en 1894 par un marchand en gros d'Odessa. L'abondance des raisins a dépassé de beaucoup, aux vendanges dernières, les prévisions de tous les colons israélites.

Peta-Tikva : sur les 1.350 hectares dont se compose son terrain d'exploitation, on en cultive 597 environ en blé, orge et légumes. Les 753 hectares restants contiennent 200.000 pieds de vigne et quelques arbres fruitiers. Cette colonie, fondée en 1875, possède deux synagogues, deux écoles primaires, une pharmacie et un bain.

Ikaron ou *Ekron* est une colonie administrée en partie pour le compte de MM. de Rothschild et en partie pour les colons eux-mêmes. En 1894, l'administration a fait des semailles sur 300 hectares dont 150 hectares de froment et 150 hectares de sésame. Elle a planté, en outre, 9 hectares de mûriers, 10 hectares d'amandiers, 1 hectare d'abricotiers et 1 hectare de pommiers. Les colons, de leur côté, ont ensemencé de froment 120 hectares et 110 de sésame. Il a été planté en pépinière 17.000 oliviers et 6.000 amandiers et il a été greffé 10.000 abricotiers et 3.000 mûriers. La colonie d'Ikaron possède une synagogue, une école primaire, une pharmacie et un bain.

Guedara : 300.000 plants de vigne.

Rehowoth : 700.000 plants de vigne; 7.000 amandiers; une synagogue; une école primaire; un hôpital de 10 lits, une pharmacie, un cimetière. Village fondé par un groupe d'Israélites de Varsovie : exploitation gérée par M. Levin-Epstein.

Nahalath-Reuben : 200.000 plants de vigne.

Beher-Toubia : 400.000 plants de vigne.

Zichron ou *Ziharon-Jacob* : 1 million de plants de vigne; cent maisons en pierre; une fabrique de verrerie; deux écoles;

une synagogue : un bain ; un hôpital de 20 lits ; une pharmacie ; un rabbin ; un médecin, un chirurgien et une sage-femme.

Rosch-Pina : 300.000 plants de vigne ; 10.000 oliviers et 70.000 mûriers.

Yessod-ha-Mahala : 400.000 plants de vigne ; essai de culture industrielle du rosier : une récolte de 1.000 kilogrammes de roses faite sur ce domaine a donné 2 kilogrammes d'essence, rendement que l'on dit être triple de celui généralement obtenu dans les autres exploitations de ce genre.

Mishmar-Hayarden : sol très fertile ; 300.000 plants de vigne ; exploitation insuffisante, vu le petit nombre de colons.

Hédra : 250.000 plants de vigne ; 40.000 mûriers ; 20.000 amandiers ; 10.000 abricotiers ; 7.000 pommiers ; la colonie est trop peu nombreuse en proportion de l'étendue de son domaine.

Même observation pour *Etz-Zittim* ; 100.000 plants de vigne.

Deux autres remarques déjà faites par plusieurs personnes qui ont visité les colonies israélites de la Palestine semblent devoir trouver place ici : on s'est plaint de l'infériorité de l'huile d'olives de Palestine comparée à celle des autres pays producteurs ; son pouvoir éclairant est moindre que le leur, dit-on, et elle brûle bien plus vite. Le fait, constaté par M. Nessier, chimiste, n'a rien de particulier à l'huile de Palestine ; toutes les huiles d'olives, de quelque provenance qu'elles soient, ont absolument les mêmes défauts, dit-il, tant qu'elles n'ont pas été épurées par les procédés chimiques *ad hoc*. Il y a donc lieu d'épurer dorénavant, suivant ces procédés, les huiles de Palestine et en général toutes les huiles d'olives de Turquie, si l'on veut, selon l'expression de M. Niego précitée, relative aux terrains, mettre aussi ces huiles à leur plus haute valeur.

La seconde remarque faite par les visiteurs est tout à fait à la louange des premiers fondateurs de colonies agricoles israélites en Palestine, qui semblent s'être attachés de préférence à choisir des terrains sablonneux, pierreux ou marécageux, afin de mieux démontrer la possibilité de transformer en riches domaines des déserts en apparence incultivables. Par un travail

assidu, basé sur des méthodes éclairées, rationnelles, aidées d'instruments perfectionnés, ils ont parfaitement réussi ; la démonstration est complète ; leurs magnifiques vignobles en sont la preuve éclatante ; elle aura bientôt pour complément leurs orangeries et leurs roseraies industrielles.

Apiculture. — Les résultats de l'apiculture sont bien loin de pouvoir être comparés à de semblables mises de terrains à leur plus haute valeur ; qu'on en juge :

On compte dans le mutésarriflik de Jérusalem 2.681 ruches produisant annuellement, en moyenne, une récolte totale de 2.950 okes (3.835 kil.) de miel, et 605 okes (790 kil.) de cire ; quantité par ruche : env. $1^{kil},500$ de miel et $0^{kil},290$ à 300 gr. de cire. C'est peu. Mais l'apiculture exige, comme la culture des oranges « une grande avance de capitaux », ce qui n'est pas à la portée de tout le monde.

Il faut donc que les indigènes se rabattent sur l'apiculture mal entreprise, c'est-à-dire ne coûtant rien, mais rapportant peu de chose, ainsi d'ailleurs que leurs autres cultures. En effet, MM. de Rothschild, de Hirsch et une foule d'autres Israélites beaucoup plus modestement traités par la fortune, non contents d'unir tous leurs efforts, de former des Sociétés *ad hoc*, de fonder des donations perpétuelles, annuelles, etc., se chiffrant par plusieurs millions administrés gratis et fraternellement, le tout pour venir en aide aux Israélites de la Palestine, aux émigrés russes; non contents d'établir en faveur de leurs petits enfants, de leurs jeunes gens, leurs jeunes filles, des écoles primaires, des œuvres d'apprentissage, des écoles professionnelles comme celle de Jérusalem, des écoles d'agriculture comme celle de Jaffa, vont encore au-devant de tous leurs besoins présents et à venir et s'en tiennent au courant au moyen d'une enquête active et régulière. Mais, tandis qu'on peut lire dans les journaux de Constantinople que M. Élie Scheid, par exemple (journal *Stamboul* du 24 avril 1895) « faisant sa tournée annuelle en Palestine, vient d'apprendre aux Israélites de Safed (ancien Saphet), dans le vilayet de Beyrouth, que désormais une pension

annuelle de 5.000 francs serait accordée par MM. de Rothschild pour acquitter l'impôt d'exonération militaire de la communauté », — que font, de leur côté pour leurs communautés respectives, pour les pauvres agriculteurs leurs compatriotes, les gros et petits sarrafs, haute et basse banque du pays ? Avec plus d'activité encore que les barons israélites, ils font travailler pour eux leurs capitaux. C'est avec acharnement qu'ils s'y emploient corps et âme, non point toutefois dans un but aussi charitable, bien au contraire. Au moyen de prêts largement usuraires, ils parviennent presque toujours à leurs fins qui ne sont pas de tirer de l'abjection leurs compatriotes, de les rendre riches et puissants, mais de les déposséder pour profiter de leurs dépouilles.

Ainsi qu'il a déjà été dit plusieurs fois dans le cours du présent ouvrage, le gouvernement ottoman, en vue de mettre fin à cette honteuse exploitation qui ruine le pays, a créé des Banques agricoles qui font aux cultivateurs des avances et des prêts à des conditions avantageuses. Malheureusement jusqu'ici ces Banques n'ont pas rendu à l'agriculture ottomane autant de services qu'on l'avait espéré, mais plusieurs améliorations désirées ont été introduites dans leur fonctionnement et l'on croit qu'enfin ces utiles établissements triompheront du mauvais vouloir et de la routine.

Fleuves ; Rivières. — A l'exception du *Jourdain* déjà décrit dans les chapitres spéciaux des vilayets de Syrie et de Beyrouth, il n'existe pas d'important cours d'eau, fleuve ou rivière, dans le sandjaq de Jérusalem. Mais il s'y rencontre une multitude de ruisseaux, torrents, petites rivières, sources sourdant des montagnes et des rochers, jaillissant dans les prairies. Cette abondance d'eau fait de la plupart des cantons de la Palestine, durant une partie de l'année, un ensemble heureux de localités des mieux arrosées. Il est fâcheux qu'en plus d'un de ces endroits les ardeurs de l'été fassent succéder, plusieurs mois durant, une absolue sécheresse à tant d'agréable fraîcheur.

Parmi tous ces cours d'eau, beaucoup n'ont jamais eu de nom. D'autres en ont changé; c'est ainsi que le *Ouadi Gaza*, rivière actuelle de Gaza, est l'ancien fleuve ou plutôt torrent de *Bezor* qui prend sa source aux versants ouest des monts de Juda, à 1.000 mètres d'altitude du niveau de la mer Méditerranée, et rejoint son embouchure dans cette mer à 10 kilomètres sud-ouest de la ville actuelle de Gaza, après un parcours total d'est en ouest d'environ 95 kilomètres. Son parcours est très accidenté, et il reçoit les affluents d'environ 50 torrents, dont les principaux sont les *Ouadis èl-Khalil*, venant d'Hébron et rejoignant son confluent à Bersabée, aujourd'hui *Bir ès-Sebd*, *èl-Bouteïn*, *èl-Habour*, *èl-Ghourra*, *Sa'ouèh*, *èl-Milh*, *Ârârah*, *Abou Tarafi*, *Martabèh*, *Roubeïbèh*, *Khalasah*, *S'ni*, *Asloudj*, *S'ad'i*, etc., etc.

Le *Nahr-Herbia* prend sa source aux mêmes versants; il change de nom plusieurs fois dans son parcours, en totalité d'environ 60 kilomètres d'est en ouest, faisant comme le *Ouadi Gaza*, de très nombreux détours. Il reçoit environ 20 affluents dans ce parcours, et ces affluents en reçoivent eux-mêmes beaucoup d'autres. Son embouchure dans la mer Méditerranée est à 11 kilomètres nord de Gaza et à 9 kilomètres. sud d'Ascalon.

Le *Nahr-Sakérir* sort également des versants ouest des monts de Juda, près d'Hébron, à 927 mètres d'altitude de la mer Méditerranée dans laquelle ce petit fleuve a son embouchure à Nébi-Yoûnas, à 7 kilomètres nord d'Esdoûd. C'est l'*Azot* de la Bible et l'*Asdoudon* des Assyriens. Dans son parcours d'environ 53 kilomètres d'est en ouest, changeant souvent de direction, il reçoit un grand nombre d'affluents.

Le *Nahr-Roubin* prend sa source dans les montagnes des environs de Jérusalem, au nord-ouest de cette ville, à 800 mètres d'altitude du niveau de la mer Méditerranée. Il côtoie le chemin de fer de Jaffa jusqu'à Sedjed, d'où il se dirige à l'ouest, puis, remontant vers le nord, il va se jeter dans la mer Méditerranée à Nébi-Roubin, où se trouve le tombeau du patriarche Ruben, à 15 kilomètres sud de Jaffa. Son parcours total est d'environ

50 kilomètres dans la direction générale d'est en ouest, et pour les 16 derniers kilomètres du sud au nord-ouest. On lui donne aussi le nom de *Ouadi ès-Sourar* ; c'est l'ancien torrent biblique de *Sorec*. Ses affluents sont en grand nombre.

Le *Ouadi Nousra* ou *Moussarah*, ancien « torrent des Philistins », affluent du *Nahr èl-Aoudjèh*, prend naissance auprès de Ram-Allâh, dans le voisinage d'*èl-Birèh*, le *Béroth* de la Bible, à 893 mètres d'altitude. Sa direction générale est, jusqu'à Selmèh (5 kilom. est de Jaffa) d'est en ouest en formant de nombreux lacets. Les 7 derniers kilomètres de Selmèh à son confluent avec le *Nahr èl-Aoudjèh* sont parcourus du sud au nord. Le parcours total du *Ouadi-Nousra* ou *Moussarah* est d'environ 45 kilomètres.

Le *Nahr èl-Aoudjèh* déjà décrit au chapitre spécial du vilayet de Beyrouth, parcourt d'est en ouest ses 28 derniers kilomètres dans le caza de Jaffa. Son embouchure est à 10 kilomètres nord de cette ville.

Tous les cours d'eau qui précèdent prennent naissance dans les versants d'ouest des montagnes de la Judée. Quelques autres petites rivières ou torrents ont leurs sources dans les versants d'est de ces mêmes montagnes et sont des affluents du *Jourdain* ou de la Mer Morte.

Celui de ces torrents des versants est qui se présente le premier en entrant de la Samarie (vilayet de Beyrouth) en Judée (sandjaq de Jérusalem) est un ouadi *èl-Aoudjè* qu'il ne faudrait pas confondre avec le *nahr* de même nom qui coule d'est en ouest et se jette dans la mer Méditerrannée, tandis que celui-ci coule d'ouest en est et vient grossir le *Jourdain* près de Jéricho. Ce *ouadi* prend naissance à Tourmous Aya, ancienne *Thormasia*, passe à Aïn-Samiyèh, puis à Samiyèh (*Naaratha* de la Bible), à èl-Aoudjé èl-Fogâ, traverse une ancienne voie romaine à èl-Aoudjé èt-Tahtani, reçoit sur sa rive gauche les eaux des deux ouadis *Oungour èdh-Dhib* et *Baqr* qu'il va porter avec les siennes au *Jourdain* un kilomètre plus loin, après avoir parcouru en totalité, du nord-ouest au sud-est, un trajet de 25 kilomètres.

Le *Ouadi èn-Noudimèh* sort du flanc est de la montagne à Tell-Asour (*Baal-Hazor* de la Bible) à 1.011 mètres d'altitude, passe à Dar-Djérîr, à èt-Taiyibèh, parcourt le désert de Bethaven, contourne les versants nord du mont de la Quarantaine (où le Christ jeûna quarante jours), passe à Aïn èd-Douk (Doch des Hébreux), laisse à un kilomètre de sa rive droite Aïn ès-Soultan (fontaine d'Élisée) et rejoint son confluent au *Jourdain*, à 9 kilomètres nord-est d'èr-Riha (Jéricho), après un parcours total d'environ 30 kilomètres du nord au sud et de l'ouest à l'est.

L'ancien torrent biblique de *Carith* aujourd'hui *Ouadi èl-Kèlt*, prend sa source à l'est de la montagne où le *Ouadi-Nousrah* ou *Nousrarah* prend aussi la sienne, à l'ouest, tous deux dans le voisinage d'èl-Birèh (ancienne Beroth) et de Ram-Allah, à 893 mètres d'altitude. Le *Ouadi èl-Kelt* prend sa direction à l'est par Bourgah et Djéba (Gabaa de la Bible), reçoit sur sa rive droite le *Ouadi-Fârah*, à Farah, au moment d'entrer dans la vallée d'Achor, où il contourne au sud le mont de la Quarantaine, débouche de cette vallée à èr-Riha (Jéricho), traverse cette ville par un pont aqueduc, passe à Tell-Djeldjoul (Galgala) et vient enfin se jeter dans le *Jourdain* à 8 kilomètres est de cette dernière localité, après avoir parcouru en totalité 33 kilomètres de l'ouest à l'est.

Le *Ouadi èn-Nahr*, ancien torrent de Cédron, surgit parmi les tombeaux des Juges et des Rois, au nord-est de Jérusalem. Il longe à l'est la Ville Sainte en se dirigeant du nord au sud par la vallée qui porte son ancien nom conjointement à ceux de vallée de Josaphat et de *Ouadi Sitti-Mariam*. Ce dernier nom, donné par les musulmans, signifie « vallée de Dame Marie ». A droite du torrent, la vallée passe au pied des murailles de Jérusalem, à la distance moyenne d'environ 130 mètres. La rive gauche passe devant l'église et le tombeau de la Sainte-Vierge ; la grotte de l'Agonie ; le jardin des Oliviers (Gethsémani) ; les tombeaux de Josaphat et d'Absalon ; la tour de Saint-Jacques et la tour de Zacharie ; le cimetière Juif ; Siloé, aujourd'hui *Kesr-Siloam* ; le Mont du Scandale (Djébel-Bâten èl-Haouâ) ; elle aboutit enfin à *Bir-Eyoub*, le puits de Job. Là commence le

Ouadi èn-Nahr proprement dit qui suit la route de Mâr Saba et de la Mer Morte en s'écartant de celle de Bèït Lahm (Béthléem) que le torrent laisse déjà sur sa droite à la distance d'environ 6 kilomètres en arrivant à la hauteur du tombeau de Rachel. A cet endroit, son cours cesse de descendre vers le sud et prend la direction de l'est jusqu'à la hauteur du couvent de Mâr Saba, qu'il rejoint alors en reprenant sur 3 kilomètres son cours vers le sud; puis, laissant ce monastère à sa droite, il adopte une seconde et dernière fois la direction de l'est jusqu'à son embouchure dans la Mer Morte, éloignée d'environ 23 kilomètres sud-est du lieu de son origine.

D'après les nivellements les plus autorisés, l'altitude moyenne de Jérusalem, point de départ du torrent de Cédron est de 790 mètres *au-dessus* du niveau de la mer Méditerranée : celle de son point d'arrivée, la Mer Morte, est de 393 mètres *au-dessous* de ce même niveau.

Cet unique exemple suffit pour donner une idée fort approximative de la rapidité des cours d'eau de cette partie de la Judée, qui tous ont à parcourir un trajet aussi court avec des différences de niveau non moins grandes entre leur source et leur embouchure. Leur description successive n'offrirait pas assez d'intérêt pour faire excuser sa longueur et sa monotonie, car c'est par centaines qu'on peut les compter durant la saison des pluies. Lorsque viennent les chaleurs, ils ne tardent pas à disparaître presque tous.

Lacs; Marais, etc. — Il n'y a pas d'autre lac dans le mutésarriflik de Jérusalem que la Mer Morte. Sa description se trouve au chapitre spécial du vilayet de Syrie, page 359 dont la circonscription comprend, avec plusieurs autres lacs assez importants, la moitié orientale de cette vaste nappe d'eau. Il a été ajouté ci-dessus, au chapitre spécial des eaux minérales du sandjak de Jérusalem, l'analyse chimique des eaux du lac Asphaltite, faite par M. A. Brestowski en 1889 et publiée alors dans le *Pharmaceutische Post* de Vienne.

Routes ; Chemins, etc. — Il n'y a jusqu'à présent de routes carrossables que dans les trois cazas de Qouds-i Chèrîf (Jérusalem), Jaffa et Khalil èr-Rahman (Hébron). Le quatrième caza (Gaza) possède seulement des chemins naturels en plus grand nombre et plus faciles que ceux des trois autres cazas. Ceux-ci, (qui d'ailleurs ont toujours été beaucoup plus fréquentés, même alors qu'ils étaient réduits, sauf dans les parties en plaine, à des sentiers tortueux, à pentes et rampes raides, tels qu'ils sont encore dans la plupart de leurs parties montagneuses), ont été dotés depuis quelques années, d'un chemin de fer et de plusieurs grandes chaussées carrossables. Les ingénieurs du gouvernement s'occupent activement, d'augmenter le nombre des voies de communication faciles et sûres. Il n'est pas douteux que le caza de Gaza ne soit bientôt pourvu, comme le reste du sandjaq, de semblables routes, rendues chaque jour plus nécessaires par l'accroissement des relations commerciales.

Quoi qu'il en soit, le système actuel des voies de communications du mutésarriflik de Qouds-i Chèrîf comprend, outre le chemin de fer de Jaffa à Jérusalem, une route carrossable reliant ces deux mêmes villes, et quatre autres bonnes chaussées conduisant de Jaffa à Naplouse (vilayet de Beyrouth), de Jérusalem à Èrîhâ (Jéricho), de Jérusalem à Bèit-Lahm (Bethléhem) et Khalil èr-Rahman (Hébron) avec embranchements de Bèit-Lahm à Bèit-Djallâ et de Khalil èr-Rahman à Doura (Ador et Aduram de la Bible), et de Jérusalem à Aïn-Kèrim (Saint-Jean dans la Montagne).

Chemin de fer. — Le tableau suivant donne les distances kilométriques du chemin de fer de Jaffa-Jérusalem, d'une station à l'autre à partir du point de départ jusqu'à celui d'arrivée; et à partir de ce même point de départ jusqu'à chaque station et au terminus :

	KILOMÈTRES	
	Entre les stations	à partir du point de départ
Du débarcadère à la gare de Jaffa	—	1.000
Halte de Lydda	19.060	19.060
Station de Ramlèh	3.490	22 550
— Sèdjèd.	16.900	39.450
— Dèïr-Abán	10.885	50.335
— Bittir	25.545	75.880
Gare de Jérusalem	10.750	86 630

La Compagnie concessionnaire de cette ligne, française par sa constitution financière et sa direction, est devenue ottomane par le fait même de sa concession, et elle porte effectivement le titre de « Compagnie Ottomane ». La construction et l'exploitation du chemin de fer ont pris cependant et conservent encore en quelque sorte le caractère d'une entreprise essentiellement internationale, quoique, en vertu des actes de la concession, le personnel actuel soit nécessairement ottoman, à l'exception de certains fonctionnaires spéciaux et employés techniques, et que d'ailleurs cette entreprise n'ait jamais cessé d'être placée sous le contrôle direct du gouvernement ottoman. Les capitaux, comme il est déjà dit ci-dessus, sont français, ainsi que la direction. La France a fourni aux études préliminaires, à la construction, au premier établissement, à l'exploitation, des ingénieurs, des géomètres, des ouvriers, du matériel; la moitié des rails, les traverses, etc. L'autre moitié des rails et la moitié du charbon viennent de Belgique; le complément du charbon vient d'Angleterre. L'Italie et l'Autriche ont fourni aussi des ingénieurs concurremment avec l'Égypte, l'Algérie, et la Palestine des ouvriers terrassiers. Les locomotives ont été envoyées par les États-Unis d'Amérique. La Suisse, enfin, a donné à cette entreprise l'ingénieur en chef de la voie. La construction de la voie ferrée, des ponts métalliques, des gares, des dépôts et réservoirs d'eau a coûté 10 millions de francs.

La durée totale du trajet est d'environ trois heures, ce qui fait ressortir le chiffre approximatif de la vitesse à raison de 29 kil. à l'heure. Cette lenteur s'explique facilement au moyen de la comparaison des principales cotes de nivellement qui sont :

	Altitude en mètres
Jaffa (la gare)	4
Lydda (la halte)	54
Ramlèh	95
Sèdjèd	»
Dèïr-Abân	704
Bittîr	603
Jérusalem (la gare)	756

Évidemment l'exploitation d'une pareille ligne à grande vitesse serait onéreuse. Il convient aussi d'ajouter d'ailleurs, que dans la pratique, une vitesse dépassant 30 kil. à l'heure est presque inconnue sur les chemins de fer ottomans.

Parmi les localités remarquables que traverse la ligne ou qui l'avoisinent, on cite, à l'endroit où la voie sort des jardins d'orangers de la plaine de Saron, pour déboucher tout à coup sur les vastes champs de verdure de la plaine de Séphala, en vue des montagnes de Judée, le joli village de Bèït-Dèdjân, Bitdaganna des Assyriens. Plus loin, au bord de la voie, à droite, on rencontre Safiriyèh, ancien évêché des premiers temps chrétiens, aujourd'hui village musulman.

A la halte de Lydda, ville biblique appelée aussi Diospolis par les anciens, on voit quelques restes de cette antique cité dont le siège épiscopal eut, dit-on, pour premier occupant l'un des soixante-douze disciples. Son église actuelle, sous le vocable de Saint-Georges, est fort belle. On montre encore à Lydda une maison que l'on assure être celle où saint Pierre guérit le paralytique Énée.

Après cette halte, la ligne qui s'était d'abord dirigée vers le sud-est prend la direction du sud-ouest par une première grande courbe de 3,490 qui se termine à la station de Ramlèh (Arimathie). On y voit encore la maison de saint Nicodème et l'on y visite, dans le couvent qui porte le nom de ce saint docteur en Israël, la cellule dans laquelle logea le général Bonaparte en 1799.

En sortant de Ramlèh, la ligne incline un peu plus encore vers l'ouest; c'est le commencement d'une série successive de petites courbes formant ensemble un vaste arc de cercle dont la première moitié passe d'abord par Naânèh, ancienne ville de la tribu de Juda (Naâma), aujourd'hui bourg musulman, d'où

l'on aperçoit à six kilomètres à droite de la ligne le petit village d'Agîr (61 m. d'alt.) qui fut jadis *Accaron,* capitale de l'une des cinq principautés des Philistins. De l'autre côté de la ligne, à trois kil. sur la gauche, on voit *Tell-Djèzèr*, ancienne Gazer des Chananéens. Au kil. 37, environ trois kil. avant d'arriver à la station, la grande courbe atteint son point culminant à proximité des ruines antiques nommées *Khirbèt-Nina*, et la ligne adopte de nouveau la direction du sud-est jusqu'à Sèdjèd et au delà, le long du *Ouadi ès-Sourâr*. Le chemin de fer suit dès lors le cours de ce torrent et se dirige, en le remontant, d'abord jusqu'aux ruines de Thamnatha (Tamna des Assyriens) qu'on nomme *Khirbèt-Tibnèh*. A cet endroit la ligne prend franchement la direction de l'est en suivant les bords du torrent qui coule directement de l'est à l'ouest. Quatre kil. plus loin se trouvent, à droite du chemin de fer, *Aïn-Chèms* (la fontaine du soleil) qui marque l'emplacement de Bethsamès, ville sacerdotale des Hébreux; et à sa gauche, Sarâa, où sont des grottes sépulcrales, ainsi que Echou'â, ancienne Esthaol de la Bible; entre ces deux dernières localités, on aperçoit les belles cultures de l'orphelinat agricole de Bèït-Djémâl, fondé par dom Belloni, missionnaire du Patriarcat latin de Jérusalem.

La station qui vient après celle de Sèdjèd, au kil. 50 environ, porte le nom de Dèïr-Abân, mais ce village se trouve en réalité sur la droite du chemin de fer, à deux kil. de distance. A peine a-t-on quitté cette station que l'on se trouve engagé dans la traversée éminemment pittoresque de la plus admirable des riches vallées qu'arrose le *Sourâr*. Des hauteurs où la ligne se développe alors à flanc de coteau, le voyageur découvre sans cesse de nouveaux sites, à peine entrevus, déjà remplacés par d'autres non moins attrayants; durant un long trajet les montagnes de la Judée se montrent ainsi à lui sous tous leurs aspects les plus imprévus, leurs charmes les plus divers.

On parcourt dans cet enchantement perpétuel de la vue plus de 25 kil. pour s'arrêter un instant à la station de Bittîr, au milieu des jardins. Le village qui donne son nom à cette station occupe, à droite de la ligne, à mi-côte, l'emplacement

de l'ancienne Béther de l'historien Josèphe, détruite par les Romains au cours de la lutte suprême où la Judée fut effacée du rang des nations.

Deux kil. plus loin, à gauche de la ligne, se trouve la fontaine *Aïn-Haniyéh*, dans laquelle, suivant la tradition, saint Philippe baptisa l'eunuque de la reine d'Éthiopie. Une autre fontaine, située non loin de là, à droite de la ligne, et désignée sur la carte de l'*Exploration Fund* sous le nom de *Aïn-Yâlo*, tandis que d'autres documents lui donnent celui de *Aïn-Asèlèk*, passe pour être la source qui jaillit miraculeusement à la prière de Samson, de la mâchoire d'âne avec laquelle il venait de tuer mille Philistins, au lieu qui prit de ce fait le nom de *Lèchi* (mâchoire).

Enfin, après avoir un peu dépassé le village musulman de *Mâlihah*, qu'on dit être Magala où David tua Goliath, la locomotive atteint *Bëit-Safafâh*, situé à droite de la ligne. Presque aussitôt la direction de la voie change et tourne vers le nord; on découvre tout à coup Jérusalem.

Quelques minutes suffisent pour entrer en gare au pied des restes vénérables des anciens murs de David, en vue du Saint-Sépulcre, autour duquel se pressent étroitement les mille coupoles, les monuments magnifiques de toutes les communions qui se partagent le monde.

La construction du chemin de fer de Jaffa-Jérusalem a duré environ deux ans et demi. Les travaux ont été commencés le 1er avril 1890 et la ligne a été ouverte à la circulation le 26 sept. 1892. On compte sur cette ligne 156 ponts dont 30 en fer et 126 en maçonnnerie. Les deux plus grands ponts métalliques ont chacun 37 mètres de portée.

Voici par chiffres les résultats comparés de l'exploitation du *Chemin de fer Jaffa-Jérusalem* en 1894 et 1895.

	1894	1895
Voyageurs	310.842	330.922
Grande vitesse	6.967	9.966
Petite vitesse	192.603	174 193
Divers	2 558	4.327
TOTAUX	512.970 fr.	519.408 fr.

Routes. — La route carrosssable de Jaffa-Jérusalem suit un tracé différent de celui de la voie ferrée. N'étant pas astreint à des exigences aussi inflexibles en ce qui concerne le nivellement, le tracé de la route a pu être choisi de façon à éviter la trop grande multiplicité des lignes courbes, qui ont l'avantage de permettre l'adoption de pentes et rampes beaucoup plus douces, mais ont aussi le défaut d'allonger considérablement la distance à parcourir. Aussi cette route est-elle très sensiblement plus courte et plus directe que le chemin de fer. Sa longueur totale est d'environ 60 kil., soit environ 27 kil. de moins. Le point de départ de cette route, à Jérusalem, est à *Bâb èl-Khalil* (porte de l'ami), c'est ainsi que les Arabes ont nommé la porte de Jaffa. Longeant d'abord à l'extérieur le mur d'enceinte du quartier chrétien, la voie carrossable passe devant le Patriarcat latin en montant vers le nord, et arrivée à l'extrémité de ce côté de la ville, à l'endroit nommé *Qasr-Djâloûd* (château de Goliath), elle prend aussitôt sa direction générale vers le nord-ouest. Successivement elle côtoie l'hôpital français de Saint-Louis et Notre-Dame de France, les établissements russes, arrive à Liftâ (alt. 790 m.); au pont de Qoloniyèh (Koulon biblique), vulgairement Qalonia (alt. 633 m.); à Qariêt èl-Ènâb (Cariathiarim, alt. 726 m.); à Sâris (Séir, alt. 734 m.); à èl-Latroûn (alt. 240 m.) où la tradition place la demeure du bon larron; laisse un peu à droite Ammoas (Emmaüs de l'Évangile, nommé aussi Nicopolis); passe à èl-Koubâb (alt. 168 m.); traverse la ligne du chemin de fer à Ramlèh (Arimathie, alt. 95 m.) et ne cesse plus dès lors de la côtoyer en passant avec elle à Bèït-Dèdjân (alt. 30 m.); à Yâzoûr (Azouron des Assyriens, alt. 27 m.), pour s'arrêter enfin à Jaffa.

La route carrossable de Jaffa à Naplouse (vilayet de Beyrouth) parcourt environ 20 kil. d'ouest au nord-est dans le caza de Jaffa avant d'entrer dans le vilayet de Beyrouth, où se trouve son principal développement. Durant ce parcours elle dessert les localités nommées Fèrrèkhiyèh et Bîr-Adas (alt. 26 m.; distance de Jaffa : 18 kilom.) et traverse trois fois sur des ponts le *Nahr èl-Aoudjèh*.

La route carrossable de Jérusalem à Jéricho, d'une longueur totale d'environ 24 kil. part de l'extrémité nord-est de la Ville Sainte, passe en contrebas du quartier musulman et du Haram èch-Chèrîf pour traverser le *Cédron* et toucher successivement Kèfr-Siloum (Siloé); et èl-Azarièh (Béthanie); Aïn èl-Haoud (Eusemes, alt. 317 m.); Khân èl-Hatroûr, descendre la pente nommée Tal'at èd-Demm (montée d'Adommim) où se trouve une voie romaine; après avoir touché Bèït-Djabèr, elle passe le *Ouadi èl-Kèlt* sur le pont de Jéricho et débouche enfin à cette localité.

La route carrossable de Jérusalem à Bèït-Lahm (Béthléhem et à Khalil èr-Rahman (Hébron) part de Jérusalem par la porte de Jaffa, passe devant èl-Qala'a (la citadelle), longe le quartier arménien entre le Birkèt ès-Solthân (alt. 720 m.) et l'hospice israélite de Sir Montefiore, côtoie l'aqueduc inférieur d'èl-Bourèk (les vasques de Salomon), puis derrière la gare du chemin de fer, à 760 m. d'alt., touche ensuite à Mâr-Eliâs (alt. : 888 m.), Qoubbèt-Rahîl (le tombeau de Rachel), Bîr-Daoûd (le puits de David), à Bèït-Lahm (Béthléhem) et de cette ville conduit, par un petit embranchement de trois kil. à Bèït-Djâllâ, résidence d'été des séminaires du Patriarcat latin et centre scolaire russe.

La route principale continue ensuite en se dirigeant de Béthléhem sur Qala'at èl-Bourèk et Aïn-Atân, passe à Saouîr, à Breïkout (alt. 946 m.) à Koufîn, où se trouve une voie romaine, à Bèït-Oummâr (alt. 978 m.); à Bèït-Soûr (Bethsur), à Aïn èl-'Arroûb (alt. 997 m.), à Nèbî-Younâs, à èr-Rahmèh (alt. 1.020 m.), enfin elle débouche à Khalil èr-Rahman (Hébron) et Cariath-Arbé (alt. 927 m.).

Un embranchement d'environ 14 kil. conduit de cette dernière ville à Doûra (Ador ou Aduram de la Bible; alt. 762 m.); cet embranchement sera continué par Idna (Esna) pour aller aboutir à Bèït-Djibrîn (Eleutheropolis) sur une des routes projetées énumérées ci-après :

Trois autres routes carrossables encore en projet mais dont l'exécution très prochaine est décidée, sont : 1° la route de Jaffa

à Gaza (environ 70 kil.); 2° celle de Gaza à Hébron (environ 80 kil.) et 3° la route de Jérusalem à Naplouse (environ 30 kil. dans le sandjaq).

La première qui desservira la plaine fertile de Séphala, où se récoltent les meilleures orges et les plus beaux froments de Palestine et de Syrie, des quantités très considérables d'olives et de dattes etc., promet d'être peu coûteuse, vu la facilité des travaux de terrassement en plaine et le petit nombre de ponts et autres travaux d'art; elle sera certainement des plus utiles pour le développement du commerce, par suite de la richesse des deux cazas.

La seconde, qui passera à travers les montagnes, offrira de plus sérieuses difficultés et sa construction coûtera nécessairement beaucoup plus cher; mais une fois terminée, le profit qui en résultera sera peut-être encore plus grand. Il ne faut pas oublier qu'en effet les terroirs du caza d'Hébron sont à juste titre réputés pour la culture en grand de la vigne, en vue de la production du vin; c'est dès à présent un fait acquis par les brillants résultats que les colons israélites y ont obtenus. Quant à la qualité de leurs vins, les nombreux et importants achats déjà conclus avec eux corroborent leurs témoignages.

La route projetée de Jérusalem à Naplouse suivra à peu près le même tracé que celle déjà existante. On y accédera, comme à celle-ci, par la porte de Damas (Bâb èl-'Amoud. Elle passera à Cha'fat (Maspha), à Tell èl-Foul (Gabaath, altitude 839 m.), à èr-Râm (Rama, alt. 792 m.), à Kirbèt-Athara (ruines d'Ataroth), à èl-Birèh (Beroth, alt. 893 m.), à Bèïtin (Béthel, alt. 881 m.), et à Aïn-Yâbroûq. Au delà, c'est le vilayet de Beyrouth. La partie de cette route comprise entre Jérusalem et la limite du dit vilayet mesure environ 30 kil. de longueur, dont la construction incombe au mutésarriflik de Qouds-i Chèrîf.

En résumé, ce sandjaq possède actuellement et va avoir à sa disposition à bref délai environ 439^{km},630 de bonnes routes carrossables et de chemin de fer, comme suit :

Chemin de fer

Chemin de fer de Jaffa Jérusalem, longueur totale . . .	86.630 kil.

Routes carrossables existantes.

Route de Jérusalem à Jaffa, environ	60.000
— — à Jéricho, env	24.000
— — à Aïn-Kèrim (Saint-Jean-du-Désert) .	6.000
— — à Bèthléhem et Hébron (env.). . . .	30.000
— — embranchement de Bèït-Djallâ (env.)	3.000
— — — de Doura (env.). . .	14.000
Route de Jaffa à Naplouse (parcours dans le mutésarriflik)	20.000

Routes projetées et devant être exécutées à bref délai.

Route de Jérusalem à Naplouse (parc. dans le mutésarriflik)	30.000
— de Gaza à Hébron	80.000
embranchement de Doura à Bèït-Djibrin. .	16.000
— de Gaza à Jaffa	70.000
TOTAL	439.630 kil.

Ports. — Les localités maritimes sont très peu nombreuses dans le sandjaq de Jérusalem. Les deux cazas du littoral en comptent quatre, savoir : dans le caza de *Jaffa*, son chef-lieu qui lui donne son nom; dans le caza de Gaza : *èl-Minèh* (la marine), port de Gaza, *Ascalon* et *Tell èl-'Adjoûl*. Ascalon n'est plus aujourd'hui fréquenté; l'importation par cet ancien port est nulle; son exportation se réduit à quelques quantités de vins excellents, ainsi que d'oignons et autres produits de la culture maraîchère; ce mouvement peu appréciable est effectué par des caïqs et autres embarcations d'un très faible tonnage. Tell èl-'Adjoûl n'a jamais eu une grande importance. Restent donc, pour tout le mutésarriflik de Qouds-i Chèrîf, deux ports seuls, *Jaffa,* qui dessert surtout le Haourân, le sud de la Syrie et l'ouest de l'Arabie, et *Gaza* (le bourg maritime d'èl-Minèh) desservant également l'Arabie et l'Égypte.

Le premier de ces deux ports, Jaffa, dont les mouvements commercial et maritime sont triples de ceux du port de Gaza, a pris une nouvelle et beaucoup plus grande importance depuis l'établissement de la voie ferrée de Jaffa-Jérusalem. Cette amélioration, déjà très sensible, ressort clairement de la comparai-

son du mouvement maritime de ce port en 1890, année de la construction du dit chemin de fer, avec son mouvement maritime en 1894.

En effet, en 1890, le tonnage total des bâtiments entrés et sortis, cabotage compris, a été de. . . . . 453.301 tonneaux
et en 1894, il a été de . . . . . 554.231 —

AUGMENTATION . . . . . 100.930 tonneaux

On trouvera le détail de ce mouvement ainsi que du mouvement commercial de l'année 1894-95 ci-après, au chapitre du commerce du mutésarriflik de Jérusalem, où figurent des tableaux très exacts, empruntés aux publications de la « Chambre de Commerce française de Constantinople » avec de très légères modifications.

Le port de Jaffa est situé par 32°3′ de latitude et 32°30′ de longitude. Celui de Gaza, par 31°31′ de latitude et 32°6′ de longitude, est à trois quarts d'heure de distance ouest de cette dernière ville; le lazaret où se purgent les quarantaines, lorsqu'il y a lieu, se trouvait à 10 minutes de la ville, mais des raisons de prophylaxie mieux entendue ont fait abandonner ce bâtiment, qui tombe aujourd'hui en ruines, et un nouveau lazaret a été édifié près du port, sur le bord de la mer.

Le mouvement commercial de Gaza, qui n'est actuellement, exportation et importation comprises, que d'un peu plus de 6 millions de francs, se relèvera très probablement lorsque la route carrossable d'Hébron et l'embranchement de Doura à Bèït-Djibrîn, qui vont bientôt être construits, rendront les transports plus sûrs, moins lents et moins coûteux. En ce moment, ils se font encore à dos de chameaux. Les conditions onéreuses, les prix surélevés de ces transports sont les mêmes que ceux relatifs aux blés du Haourân, qui figurent déjà au chapitre du vilayet de Syrie. Assurément, ces prix et ces conditions ne sauraient manquer de subir une transformation toute à l'avantage du producteur, quand les vins pourront enfin être chargés sur de solides haquets ou de bons chariots, et arriver sans de trop fortes secousses à bon port et à jour fixe à Gaza.

Le négociant, l'entreprise de transports maritimes, le consommateur, en un mot tous les intéressés, profiteront à leur tour de ce progrès, en attendant mieux.

Montagnes. — Les montagnes du mutésarriflik de Jérusalem, connues sous le nom biblique de *monts de Juda*, consistent en une longue chaîne de moyenne hauteur, composée de nombreux sommets séparés par des *ouadi*, vallées étroites et tortueuses creusées par des torrents. Cette chaîne prend naissances au sud-ouest du sandjaq, vers la limite qui sépare les cazas d'Hébron et de Gaza, sur les bords du Ouadi-Gazzèh, à Bîr ès-Sèbâ (Bersabée, alt. 290 m. niveau de la Méditerranée). Elle prend sa direction principale vers le nord-est et s'élève aux ruines de Remmon, à 482 m. d'alt. Plus loin, à Youtta (Jota) où elle côtoie le désert de Zif, sa crète atteint 837 m. A èl-Khalil (Hébron), elle a 927 m. d'alt. La longueur du trajet parcouru jusqu'ici n'est que d'environ 45 kil. Cinq kil. plus loin, à Halhoul, l'altitude est de 997 m. A partir de là, la crête des monts de Juda s'abaisse jusqu'à Bèït-Lahm (Béthléhem) où l'altitude n'est plus que de 777 m. Sur le versant est, du côté de la mer Morte, le Djèbèl-Foréïdis (Herodium) ne s'élève qu'à 759 m. Mais la crète principale se relève à 790 m., mont Géhennon, au nord-ouest de Jérusalem. Les différents autres sommets de cette ville et de ses alentours sont aux altitudes qui suivent :

Mont Sion, au tombeau de David, au sud-ouest de l'enceinte actuelle : alt. 768 m.

Mont du Scandale (Djébèl Bâten èl-Haouâ) au sud-est, sur la rive gauche du *ouadi Sitti-Mariam* (Cédron ou Vallée de Josaphat), alt. 740 m.

Montagne du Mauvais-Conseil (Djébèl Déïr Aboû Tôr) à la maison de Caïphe (400 m. sud-est de la gare du chemin de fer), alt. 777 m.

Mont Moriah, à l'est de la ville, à la mosquée d'Omar, sur l'emplacement de l'ancien temple de Salomon (Haram èch-Chèrîf), alt. 745 m.

Mont des Oliviers (2 kil. est de la ville), alt. 818 m. Hôpital municipal, au nord-ouest, hors la ville, sur la route de Jaffa : alt. 883 m., d'après un projet de distribution d'eau dans Jérusalem, actuellement soumis à l'étude du ministère compétent.

Au delà de Jérusalem, la crête principale des *monts de Juda* atteint à Aïn-Yabroûq, 869 m. d'alt., puis 1.011 m. à Tell-Asoûr (Baal-Hazor) et pénètre ensuite dans le vilayet de Beyrouth, où elle va se rattacher par les monts Garizim (alt. 868 m.), et Hébal (alt. 938 m.) à la chaîne du Carmel.

Productions industrielles. — Les principales industries du mutésarriflik de Jérusalem sont la fabrication de l'huile d'olive, celle du vin, des savons blancs et marbrés pour usages domestiques et des savons de toilette dont il se fait une grande consommation.

L'ébénisterie de Jérusalem, soit à l'ancienne mode arabe et turque, avec incrustations de nacre, marqueterie d'écaille et d'ébène, rehaussée de filets d'argent, etc., soit imitée des ouvrages européens, est remarquable ; on cite généralement les verroteries d'Hébron et les articles de piété et autres : chapelets chrétiens et *tèsbih* musulmans, crucifix grecs et latins, etc., menus ustensiles en nacre, en corail, en écaille, en cristal de roche, en bois d'olivier, en ébène, etc., tels que cuillères à prendre le *chèrbèt*, pipes, porte-cigarettes, etc., des fabriques de Jérusalem, de Jaffa, de Gaza, d'Hébron et surtout de Bethléhem pour les objets de piété.

Les environs de Gaza sont renommés pour la fabrication de poteries assez remarquables et recherchées dans le pays. On y trouve également, surtout à Sutjayèh et à Mèdjdèl, où ils sont au nombre de plus de mille, des métiers à tisser de fortes toiles et de grosses étoffes de laine estimées des « fellah » qui s'en font des vêtements de travail inusables. Les tanneries de ce caza sont en bonne réputation. Divers autres métiers sont également en progrès dans le sandjaq de Jérusalem, notamment ceux de forgeron, de serrurier, de carrossier, de sculpteur, d'ébéniste,

etc. Ces progrès sont dus en majeure partie, comme ceux de l'agriculture, à l'entrée des Israélites de la Palestine dans les carrières professionnelle et agricole, autrefois obstinément évitées par eux. Au contraire, c'est d'eux que vient aujourd'hui le bon exemple du travail intelligent, tant manuel que scientifique ou artistique appliqué à l'industrie. Ainsi c'est de l'atelier de sculpture de l'école professionnelle israélite de Jérusalem que sont sortis, en 1894, quatorze chapiteaux pour la chapelle de Notre-Dame de France. C'est l'atelier mécanique de cette même école qui a construit une machine élévatoire pour l'hôpital Rothschild, avec moteur, pompes aspirantes et foulantes, deux réservoirs de 200 mètres cubes chacun, en tôle forte, et tout un système de tuyautage destiné à la distribution de l'eau, puisée à une citerne et refoulée dans les deux réservoirs, aux divers services de l'hôpital : salle de bains, pharmacie, cuisine, buanderie, latrines, etc. Cette machine qui n'a coûté environ que 2.700 fr., fonctionne admirablement.

Les ateliers de forge, serrurerie, carrosserie, etc., de l'école professionnelle israélite de Jérusalem ont reçu et exécuté en 1894 des commandes dont le chiffre s'est élevé à 21.820 fr. et parmi lesquelles on peut citer 9 balustrades de balcons, une porte en fer et 20 auvents pour le couvent arménien ; une marquise, d'une élégance, d'une légèreté d'exécution achevées, pour le Crédit Lyonnais; une rampe d'escalier pour l'hôpital allemand; une treille et une grille pour l'orphelinat français de Saint-Joseph. La carrosserie a donné de très bons résultats : 3 voitures ont été entièrement construites : boîtes, ressorts, essieux, avant-train, roues, etc., dans ses ateliers pour 2.500 fr. environ, et plus de 150 voitures y ont été réparées : « Déjà, dit le *Bulletin de l'alliance israélite universelle*, les ateliers de forge, serrurerie, carrosserie, etc., de l'école de Jérusalem ont formé 8 ouvriers forgerons israélites vivant de leur métier. Dans trois ans, ils en fourniront à Smyrne, à Salonique, à Andrinople, à Beyrouth, à Jaffa, à Alep et à Bagdad, et dans dix ans il n'y aura pas de ville en Orient qui n'ait son forgeron israélite. Combien de villes, même en Europe, pourraient en dire autant?

« L'atelier de menuiserie, ajoute le *Bulletin*, ressent le contre-coup de la mesure politique prise dans ces derniers temps, c'est-à-dire la défense à nos coreligionnaires de bâtir de nouvelles maisons à Jérusalem[1]. Toutefois nous avons eu cette année (1894) pour plus de 22.000 fr. d'affaires, qui ont rapporté 2.300 fr. de bénéfices nets.

« Dans tout l'Orient, dit encore le *Bulletin de l'alliance israélite universelle* il n'existe pas en ce moment, nous pouvons l'affirmer, un seul chaudronnier israélite. Les Arméniens ont presque exclusivement et conservent avec un soin jaloux le monopole de ce métier. L' « Alliance » sait quelles peines elle a pour faire accepter un apprenti à un de ces patrons arméniens, qui l'emploie scrupuleusement à balayer l'atelier et à faire des courses.

« Eh bien ! l'atelier de chaudronnerie de l'école de Jérusalem fournira des ouvriers chaudronniers et par douzaines, dans très peu de temps. »

Selon le directeur, c'est, avec celui de la forge, l'atelier de chaudronnerie qui donnera le plus de satisfaction. Il a fait, en 1894, pour 16.864 fr. d'affaires.

Les *èsnaf* (corps de métiers) de Jérusalem, compris alors dans les dépendances du vilayet de Syrie, avaient exposé à Paris, en 1867. Plusieurs de leurs ouvrages ont été remarqués et récompensés par le jury international, notamment une grande table de luxe, par Ibrahim, où le bois disparaissait complètement sous une splendide ornementation, et un magnifique bureau en bois d'olivier, de style européen, par Hindaïl, Halil Sabat et Georgis Terbiza, ouvriers appartenant à des communautés différentes, comprises dans une même corporation ouvrière.

Commerce. — Le commerce du mutésarriflik de Jérusalem se résume tout entier dans le mouvement d'exportation et d'importation du port de Jaffa, auquel on peut ajouter, comme

1. Cette défense a sans doute été levée, car le faubourg israélite, à l'ouest de la ville, a pris une nouvelle et grande extension.

un appoint qui n'est pas sans importance, le mouvement du port de Gaza.

Leur valeur en francs se totalise comme suit, année moyenne, calculée sur la moyenne de rendement des cinq dernières années :

		Francs	Francs
		—	—
Jaffa	Exportation	11.012.400	18.827.400
	Importation	7.815 000	
Gaza	Exportation	5.796 000	6.336.500
	Importation	540.500	
	TOTAL GÉNÉRAL		25.163.900

Exportation. — Les exportations du port de Jaffa, année moyenne, se chiffrent par quintaux métriques et valeur en francs, comme suit :

	Quintaux métriques	Francs
	—	—
Blé	2.800	40.000
Orge	122.000	1.530.000
Millet	7.300	62 000
Sésame	31.200	1.060.000
Fèves	12.000	120 000
Lentilles	3 790	31.100
Légumes frais	10.000	260 000
Lupins	31.890	253.000
Coloquinte	370	74.000
Fruits frais	8.000	275.000
Raisins frais et secs; pastèques	110 000	800.000
Oranges	105.470	2.123.000
Citrons	6.000	92.000
Huile d'olive	5 862	352.300
Huile de sésame	600	30.000
Vins du pays	2.000	103.000
Savon	40.800	2.300.000
Laine	1.130	69.000
Cuirs et peaux	3.850	304.000
Outres vides	120	39.000
Nattes	2.800	83.000
Objets religieux en bois d'olivier	1.161	580.000
Bestiaux et autres animaux vivants	—	45.000
Œufs et volailles	—	151.000
Os et chiffons	3.100	30.000
Divers	1.945	206 000
TOTAUX	514.098	11.012.400

Le tableau suivant donne, par quintaux métriques et valeur

en francs, la part afférente à chaque pays de destination dans les exportations ci-dessus énumérées :

PAYS DE DESTINATION	QUINTAUX MÉTRIQUES	VALEUR EN FRANCS
Allemagne	1.235	136.100
Amérique	250	93 000
Angleterre	189.510	3.387.000
Autriche-Hongrie	6 945	255 000
Belgique	22.000	230.000
France	46.500	1 326.100
Italie	4 178	131.200
Russie	1.745	117 000
Turquie et Egypte	241.735	5 337.000
TOTAUX	514.098	11.012.400

La part des exportations du port de Jaffa à destination de la France, et dont les totaux figurent ci-dessus pour 46.500 quintaux métriques, valeur en francs 1.326.100, comprend les marchandises suivantes :

MARCHANDISES EXPORTÉES EN FRANCE	QUINTAUX MÉTRIQUES	FRANCS
Millet	1.500	14.000
Sésame	27.000	918.000
Lupins	12.000	90.000
Fèves	2.000	20.000
Lentilles	2.800	22.000
Huile d'olive	20	1 100
Vins du pays	120	9.000
Oranges	320	8.000
Laine	210	12.000
Objets religieux en bois d'olivier	370	212 000
Œufs et volailles	—	6 000
Divers	160	14 000
TOTAUX	46.500	1 326.100

Les exportations de Gaza, année moyenne, se chiffrent par quintaux métriques et valeur en francs, comme suit :

MARCHANDISES EXPORTÉES	QUINTAUX MÉTRIQUES	VALEUR EN FRANCS
Blé	141.539	1 840 000
Orge	276 000	2.760 000
Millet	46.000	460 000
Sésame	23.000	690 000
Coloquinte	230	46.000
TOTAUX	486.769	5.796.000

Une forte partie des exportations du caza de Gaza se dirige annuellement, à dos de chameaux, des divers lieux de production sur le port de Jaffa, où l'on trouve des ventes plus faciles et des prix un peu plus rémunérateurs. C'est ainsi, par exemple, que le prix moyen du blé a été, en 1895, d'après les avis reçus et enregistrés par la « Chambre de Commerce française de Constantinople », de 14 fr. le quintal métrique à Jaffa, et seulement de 13 fr. à Gaza. Les bâtiments à vapeur fort rares et les embarcations à voiles qui fréquentent ce dernier port n'y viennent guère d'ailleurs, soit d'Europe, soit d'Alexandrie, pour prendre des chargements, que pendant les deux seuls mois de juillet et d'août.

Importation. — Les marchandises importées en Turquie d'Asie par le port de Jaffa, année moyenne, peuvent être énumérées, article par article, avec la valeur en francs, séparément pour la France et collectivement pour les autres pays importateurs, comme suit (v. p. 622) :

Les importations par le port de Gaza pendant l'année 1895, se sont chiffrées, valeur en francs, comme suit :

Manufactures	184.000 fr.
Sucre	115.000
Café	92.000
Pétrole	80.500
Divers	69.000
TOTAL	540.500 fr.

ARTICLES	IMPORTATION		TOTAL
	DE LA FRANCE	DES AUTRES PAYS	
	francs	francs	francs
Alcools et rhum	3.000	78 000	81 000
Allumettes	—	60.000	60 000
Armes	2 000	2 000	4.000
Articles d'éclairage	1.000	10.000	11.000
Bière	2.000	69 000	71.000
Bois de construction et de menuiserie	—	392.000	392.000
Bonneterie	41.000	44 000	85 000
Bougies	17 000	7.000	24.000
Briques, tuiles, céramique	76.000	12.000	88.000
Café	51.000	213 000	264 000
Ciment et chaux	31.000	9.000	40.000
Confections	12.000	71.000	83.000
Conserves alimentaires	24.000	25.000	49.000
Couleurs	7.000	29.000	36.000
Cotonnades	23.000	1.189 000	1.212 000
Cuirs et peaux tannées	21.000	81.000	102.000
Dattes	—	42.000	42.000
Draps et lainages	15.000	317.000	332.000
Epices	4.000	52.000	56.000
Faïences	12.000	21.000	33.000
Farines	3.000	79.000	82.000
Fers	6.000	269.000	275.000
Fromages	7.000	47.000	54.000
Fruits secs	4.000	40.000	44.000
Fûts vides	4.000	15 000	19 000
Glaces et cristaux	2.000	14.000	16 000
Horlogerie	3.000	34.000	37 000
Houille	14.000	98 000	112.000
Indigo	—	33 000	33.000
Légumes secs	3.000	32 000	35 000
Machines diverses	21.000	62.000	83.000
Matériel de chemin de fer	3.000	17.000	20.000
Marbre	—	8.000	8 000
Meubles	2.000	28.000	30.000
Modes et mercerie	28.000	18.000	46 000
Nacre	—	48.000	48 000
Papier d'emballage et carton	—	87.000	87 000
Papeterie et articles de bureaux	7.000	42.000	49 000
Paraffine et cérésine	—	35.000	35 000
Pâtes alimentaires	4.000	15.000	19 000
Peaux de buffle	—	64.000	64.000
Pétrole	—	305.000	305.000
Plomb, étain, cuivre	6.000	15.000	21.000
Pointes et clous	11.000	17.000	28 000
Poissons salés et secs	5.000	101.000	106.000
Porcelaine	3.000	10 000	13.000
Poterie commune	2.000	12.000	14.000
Produits pharmaceutiques	21.000	72.000	93 000
Quincaillerie et ferronnerie	31.000	224.000	255.000
Riz	5.000	789.000	794.000
Sacs vides et jute	13 000	79.000	92 000
Salaisons et viandes fumées	9 000	137.000	146.000
Sel	—	90 000	90.000
Soieries	19 000	224.000	243 000
Sucre	146.800	306.000	452.000
Tabacs	—	332 000	332.000
Tumbèki	—	161.000	161.000
Thé	2.000	33.000	35.000
Verrerie	5.000	27.000	32.000
Vins, liqueurs, spiritueux	37.000	138.000	175 000
Zinc	4.000	21.000	25.000
Divers	17.000	125.000	142.000
TOTAUX	789.000	7.026.000	7.815.000

Récapitulation

			Francs
Exportation.	Port de Jaffa. . . .	11.012.400	16.808.400
	— de Gaza . . .	5.796.000	
Importation.	Port de Jaffa . . .	7.815.000	8.355 500
	— de Gaza . . .	540.000	
	TOTAL		25.163.900
	Différence en faveur de l'exportation		8.452.900 fr.

Mouvement maritime. — Le mouvement maritime des ports de Jaffa et de Gaza a été, en 1895, comme suit :

1° *Port de Jaffa*

PAVILLON	NOMBRE DE NAVIRES			TONNAGE			DROITS PERÇUS
	Vapeurs	Voiliers	TOTAL	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	
							Piastres
1. Austro-hongr.	101	—	101	115.245	—	115.245	279 ¹/₂
2. Egyptien . .	101	—	101	105.658	—	105.658	21.244
3. Français. . .	66	—	66	104.780	—	104.780	15.734
4. Anglais . . .	89	—	89	74.590	—	74.590	15.134
5. Russe . . .	48	—	48	67.211	—	67.211	.....
6. Ottoman. . .	39	864	903	38.176	12.704	50.880	8.544
7. Belge. . . .	3	—	3	15.069	—	15.069	2.410
8. Hellène . . .	2	26	28	1.352	7 375	8.727	1 635 ¹/₂
9. Allemand . .	3	—	3	8.446	—	8.446	1.285 ¹/₂
10. Italien . . .	4	8	12	2.592	465	3.057	1.411
11. Suéd. et norw.	1	—	1	412	—	412	206
12. Samien . . .	—	2	2	—	156	156	78
TOTAUX. . .	457	900	1.357	533.531	20 700	554.231	67.961 p.

Soit 1.357 navires, jaugeant 554.231 tonneaux.

Sur les 457 vapeurs ci-énumérés, 101 appartenaient à la Cie du Lloyd Austro-Hongrois, 101 à la Cie Khédivièh, 54 aux Messageries maritimes françaises, 48 à la Cie russe, 32 à la Cie Mahsoussèh, 28 à la Cie anglaise Bell's Asia-Minor, 9 à la Cie Fabre, et les 84 autres à diverses entreprises de navigation.

Les 8 voiliers italiens sont entrés avec des chargements de

matériaux de construction et de houille, et les 26 voiliers hellènes avec des chargements de bois, sel, pétrole, houille, tuiles et divers. Ces 34 voiliers étaient sur lest à leur sortie.

Les 864 voiliers ottomans, à leur entrée, étaient chargés comme suit : 89 de pierres, 71 de riz ; 66 de bois de Qaramanie et du Danube ; 38 de charbon de bois et de houille ; 32 d'oignons ; 26 de pétrole ; 14 de bestiaux ; 12 de vin de Chypre ; 10 de fûts vides ; 8 de fruits frais ; 8 de goudron ; 8 de tuiles ; 7 de potasse ; 6 de fer ; 6 de marbre ; 4 d'écorces pour tanneries ; 4 de poissons secs ; 4 de pommes de terre ; 4 de sel ; 2 de poterie ; 2 de tabac et 1 d'orge. 279 voiliers sont entrés sur lest et sortis de même. Il en est sorti 99 autres également sur lest. 12 étaient chargés d'oranges à la sortie, 3 de bois, 3 autres de fûts vides, et 129, enfin, sont sortis avec des chargements de pastèques, savon, nattes, grains et divers.

2° *Port de Gaza.*

Le tableau suivant donne le mouvement maritime du port de Gaza pour l'année 1895, d'après le relevé de l'administration sanitaire :

PAVILLON	NOMBRE DE NAVIRES			TONNAGE			DROITS PERÇUS
	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	
							Piastres
1. Anglais . .	2	..	2	2.245	...	2.245	490
2. Ottoman. .	..	117	117	...	1.701	1.701	1.115 ½
3. Hellène . .	..	1	1	...	210	210	...
4. de Jérusalem	..	1	1	...	25	25	12 ½
TOTAUX . . .	2	119	121	2.245	1.936	4.181	1.618 p.
Soit 121 navires, jaugeant 4.181 tonneaux.							

Dîmes et impôts. — Les revenus du mutésarriflik de Qouds-i Chèrif calculés sur une moyenne de cinq années, sont comme suit :

TABLEAU DES DIMES ET IMPOTS

NATURE DU REVENU	CAZAS				TOTAUX PAR REVENUS
	JÉRUSALEM	JAFFA	GAZA	HÉBRON	
	Piastres	Piastres	Piastres	Piastres	Piastres
Impôt foncier	1.007.828,29	1.278.109,01	1.053.818,29	528 821,23	3.868.576,82
Patente (*tèmèttu*)	56.999,05	44.912,20	97.085,20	45.840 »	244.836,45
Exonération militaire	476.883,20	116.928,20	14 148,13	8.370,18	616.329,71
Pour les Israëlites Séphardim 73.368 / Achkanazim 44.111	117.479 »	»	»	»	117.479 »
Taxe sur les bestiaux	309.594 »	106.438,20	227.643 »	317.328,20	952.003,30
— des *ourbân* (Arabes nomades)	»	»	286 472 »	»	286.472 »
Dîmes des céréales	761.384 »	1.332 043 »	1.528.946 »	465 952,21	4 088 325,21
— des *ourbân* (Arabes nomades)	»	»	984 672 »	»	984 672 »
Transfert des propriétés	100.000 »	80.000 »	45 000 »	35 000 »	260.000 »
Contributions indirectes	53 012,20	90.121 »	25.455 »	5.579 »	174.167,20
Notariat	30 000 »	24.000 »	12.000 »	6.000 »	72 000 »
Actes de naissances	30.000 »	18.000 »	6.000 »	6.000 »	60 000 »
Tribunaux civils	96.000 »	100.000 »	80 000 »	20.000 »	296.000 »
— de commerce	12.000 »	25.000 »	8 000 »	5.000 »	50 000 »
Recettes des bureaux exécutifs	38 000 »	16 000 »	6.000 »	3.000 »	63 000 »
Douane	944.459 »	1.888.918 »	633.306 »	211.102 »	3 677.785 »
Divers	75.000 »	105.000 »	80.000 »	40.000 »	300.000 »
TOTAUX PAR CAZAS	4.099.638 piast.	5.225.469 piast.	5.088.545 piast.	1.697.992 piast.	
TOTAL GÉNÉRAL					16.111 646 piastres

Soit environ 3.700.000 fr.

MÈRKÈZ-LIVA DE QOUDS-I CHÈRIF

(JÉRUSALEM)

Orientation. Limites. — Le mèrkèz-liva de Jérusalem est situé au nord-est du mutésarriflik de même nom.

Il est limité au nord par le vilayet de Beyrouth, à l'est par le *Jourdain* qui le sépare du vilayet de Syrie, et par la *mer Morte*, dont une moitié appartient à ce même vilayet et l'autre moitié au mutésarriflik de Jérusalem; au sud, sa limite est le caza de Khalîl èr-Rahmân (Hébron), et à l'ouest le caza de Jaffa.

Superficie. — La superficie totale du mèrkèz-liva de Jérusalem est d'environ 2.200 kilom. carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en un caza, qui est Jérusalem avec ses dépendances directes, et un nahié, qui est Bèït-Lahm (Bethléhem), et contient 127 villes, bourgs, villages et hameaux.

Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a déjà été dit (p. 515-520 sur la division militaire, les autorités civiles et religieuses, de l'ensemble du mutésarriflik.

Population. — La population du mèrkèz-liva de Qouds-i Chèrîf, y compris son nahié de Bethléhem, est de 127.000 habitants répartis par communautés comme suit :

Musulmans	60.200	hab.
Catholiques.	18.106	—
Autres chrétiens	12.000	—
Israélites	33.794	—
Étrangers.	2.900	—
TOTAL :	127.000	hab.

Sur ce chiffre de 127.000 hab., 23.275 sont assujettis a la prestation pour la construction et l'entretien des routes carrossables.

Chef-lieu (Jérusalem). — JÉRUSALEM, [en arabe : QOUDS-I CHÈRÎF (noble et sainte)], chef-lieu du mutésarriflik et du mèrkèz-liva de même nom, résidence officielle du mutésarrif, gouverneur du sandjaq, du *mir-livâ* (général de brigade), commandant en chef le détachement du 5e corps d'armée dont cette ville est le quartier-général. Jérusalem est le siège de toutes les autorités religieuses, civiles et militaires, de tous les services publics énumérés plus haut et qui pour cette raison ne saurait être ici l'objet que d'une courte description de son état actuel, complétée par quelques chiffres résumant ces mêmes chapitres en un petit nombre de lignes.

Il sera peut-être utile, à propos de localités moins connues, déjà décrites dans le cours de ce travail, de rappeler quelques faits non pas ignorés sans doute, mais oubliés peut-être, afin d'y rattacher les choses d'aujourd'hui. JÉRUSALEM et la PALESTINE n'ont rien à sauver de l'oubli.

D'ailleurs, n'en fût-il pas ainsi, ce ne serait pas à nous qu'incomberait le soin de combler les lacunes: — assez de savants historiens, d'érudits archéologues, s'en chargeraient avec plus d'autorité. Notre programme, plus modeste, doit en général ne pas dépasser l'indication de l'état actuel du pays, de ses forces productives, et des moyens d'en tirer parti pour améliorer la situation.

Population. — La population de la ville de Jérusalem, comprise dans le chiffre ci-dessous de celle du mèrkèz-liva, est actuellement de 51.000 hab., comme suit :

Musulmans			10.000 hab.
Catholiques	Latins	3.800	4.036 —
	Grecs-unis	50	
	Arméniens catholiques	25	
	Coptes catholiques, abyssins, etc.	161	
Chrétiens non unis	Grecs et russes orthodoxes	4.000	5.270 —
	Arméniens grégoriens	600	
	Coptes non unis, abyssins, etc.	270	
	Protestants	400	
Israélites			30.794 —
Étrangers			900 —
	TOTAL		51.000 hab.

En 1887, d'après Liévin, la population de Jérusalem n'était que de 43.000 hab. Un dénombrement fait à la même époque donne un chiffre encore moins élevé, c'est-à-dire un total de 39.160 hab., chiffre qui était décomposé comme suit :

Musulmans			7.560 hab.
Catholiques	Latins	2.000	2.200 —
	Grecs-unis	150	
	Arméniens catholiques	50	
Chrétiens non unis.	Grecs orthodoxes	400	1.400 —
	Arméniens grégoriens	510	
	Coptes	100	
	Éthiopiens	75	
	Syriens	15	
	Protestants	300	
Israélites			28.000 —
	TOTAL		39.160 hab.

En adoptant le chiffre de Liévin, on trouve que la population de Jérusalem s'est accrue, en huit ans, de 8.000 âmes, soit en moyenne 1.000 par an. Avec les chiffres du dénombrement, la moyenne de cette augmentation s'élève à 1.480 par an, soit en totalité, pour les huit années, 11.840 habitants de plus.

Les communautés qui se sont le plus accrues dans cet espace de temps sont : la communauté grecque-orthodoxe, décuplée,

et la communauté israélite qui grandit de jour en jour, surtout dans les cazas de Jérusalem, de Jaffa et d'Hébron, et acquiert en même temps plus d'importance et de considération par son application à l'étude, à divers métiers lucratifs et aux travaux agricoles. Ces nouveaux progrès, déjà considérables, sont dûs à l'initiative de l'*Alliance israélite universelle* qui les poursuit avec une attention soutenue et n'épargne à cet effet ni les subventions, ni les démarches personnelles, fréquentes et régulières de ses membres. En ce moment même, un nouveau faubourg israélite s'élève et s'augmente avec rapidité à l'ouest de la ville de Jérusalem, entre la gare du chemin de fer et la porte de Jaffa, autour de l'hospice de Sir Montefiore.

La ville de Jérusalem est située par 31°46′ de latitude et 32°54′ de longitude, sur une montagne qui s'élève du sud au nord où elle aboutit à un vaste plateau. Les principaux points culminants des quatre quartiers de la ville actuelle sont : dans le quartier musulman : *Bèzètha* au nord-est et le *mont Moriah* au sud-est (alt. 745 m. à la *mosquée d'Omar* = *qoubbèt ès-Sakhrah*); au sud et au sud-ouest le quartier juif et le quartier arménien s'élèvent sur le versant du mont Sion proprement dit (alt. 775 m. à la caserne turque); le quartier chrétien s'étend, au nord-ouest autour du Golgotha. De trois côtés, Jérusalem est entourée de vallées profondes qui sont : à l'est, la vallée de *Cédron* ou de *Josaphat*, aujourd'hui *Ouâdi-Sitti-Mariam* (vallée Ste-Marie); au sud, la vallée de *Hinnom* ou *Ouâdi èr-Rèbâbi*, dont la partie d'ouest, moins profonde, portait autrefois le nom de vallée de *Gihon*. Ces vallées sont elles-mêmes bornées par de hautes collines qui de loin masquent la ville.

L'enceinte fortifiée qui entoure aujourd'hui Jérusalem, correspond assez exactement, dit-on, aux murailles des rois latins. Les murs de 13 m. de haut sur un peu plus d'un mètre d'épaisseur, flanqués de tours partout où la profondeur du ravin n'en défend pas suffisamment l'approche, ont, du côté du nord, un développement d'env. 1.200 m., à partir de *Qasr-Djâloûa* (château de Goliath) où se trouvent situés, à l'intérieur, l'établissement des *Frères des écoles chrétiennes* et à l'extérieur

Notre-Dame de France, jusqu'à l'angle nord-est de Bèzètha. Ils s'étendent, à l'est, au-dessus de la vallée de Cédron, en ligne directe jusqu'à l'angle sud-est du Haram èch-Chèrif, emplacement de l'ancien temple de Salomon remplacé par la mosquée d'Omar, sur une longueur d'env. 850 m. Au sud, ils circonscrivent, (au-dessus d'*Ophel*, du *Tyropœon* et de divers cimetières dont ils les séparent), les quartiers juif et arménien sur env. 1.200 m. de longueur. A l'ouest enfin ils forment un angle rentrant qui mesure, à partir du cimetière arménien jusqu'à son sommet, représenté par la citadelle et la porte de Jaffa, env. 450 m. De la porte de Jaffa à *Qasr-Djâloûd*, point de départ de tout ce circuit, on parcourt encore env. 300 mètres. Le développement total de l'enceinte fortifiée est donc approximativement de 4 kilom.

Ces murailles sont percées de huit portes, dont une est murée ; en voici l'énumération :

Au Nord . .	*Bâb el-'Amoûd* (dite Porte de Damas) (1). — *èz-Zèhirèh* (Porte d'Hérode). Cette porte était murée depuis la conquête ottomane ; elle a été rouverte en 1893.
A l'Est. . .	— *Sittî-Mariam* (Porte Saint-Étienne). — *èd-Dhahèbiyèh* (Porte Dorée) murée.
Au Sud . .	— *èl-Moghâribèh* (Porte des Mogrébins, Porte des ordures). — *èn-Nèbi Daoûd* (Porte de Sion).
A l'Ouest. .	— *èl-Khalil* (Porte de Jaffa). — *èl-Djèdid* (Porte Neuve) ou *Bâb 'Abd ul-Hamid* (Porte de Sultan 'Abd ul-Hamid.

Cette dernière porte a été récemment ouverte en face de Notre-Dame de France, depuis la construction des établissements français.

L'enceinte actuelle de Jérusalem, attribuée à *Solthân Solèïmân èl-Qânoûni* (le législateur, 1520-1566) a été, dit-on, construite en 1534, dix-sept ans après que son père Sélim Ier eut enrichi l'empire ottoman des villes de la Mèkke, Médine, Jérusalem et de toutes les autres possessions des Égyptiens en Asie (2).

(1) Les noms français qui figurent ici ne sont point traduits des noms arabes. Les uns et les autres sont ceux en usage dans chacune des deux langues pour une même porte, mais leurs significations respectives ne sont pas les mêmes.

(2) Solthân Sèlîm Ier avait fait ces diverses annexions :

1° Grâce à sa victoire de *Mèrdj-Dabik* (prairie de Dabik) près d'Alep (16 rèdjèb

Les principales rues de Jérusalem sont : 1° du sud au nord, de la porte de Sion à la porte de Damas, les rues *Bâb Nèbî Daoûd* (Porte du Prophète David), *èl-Djèouânî*, *èl-Mèslakh* et *èl-Yèhoûd*, qui par une série de ruelles suivant la même direction vont toutes rejoindre, entre le couvent grec de Saint-Caralambos et le bazar de l'Huile, la rue *Bâb èl-'Amoûd* (Porte de Damas). Ces rues limitent à l'est le quartier arménien et le quartier chrétien, et à l'ouest le quartier juif et le quartier musulman.

2° De l'ouest à l'est, du couvent franciscain du Saint-Sauveur au *tèkkè* des derviches et à la prison d'État, ancien *sèrâï* ou palais du gouverneur, se trouve la rue qui prend successivement les noms de *Dèïr èl-Frèndj*, *èl-Khânegâh*, *ès-Sèrâï*.

3° De l'est à l'ouest, de la porte Saint-Étienne à la chapelle N. D. du Spasme, on voit la rue *Bâb Sitti-Mariam* (Porte de Notre-Dame-Marie) qui rejoint la rue *ès-Sèrâï* à l'arc de l'*Ecce Homo* (il y a un couvent du même nom aux Dames de Sion).

C'est dans le trajet parcouru par ces deux rues que se trouve la *Voie Douloureuse* ou *Chemin de la Croix* suivi par les pèlerins à l'imitation de Jésus-Christ. La première station est dans la cour de la caserne turque et les six suivantes, jusqu'à la *Porte Judiciaire* où finissait la ville, sont aussi dans le quartier musulman. Les Franciscains ont à cet endroit une chapelle dans un édifice en forme de tour carrée; on y garde une colonne qui faisait partie de l'ancienne porte monumentale, et sur laquelle, selon une tradition, Jésus lut l'affiche de sa sentence de mort, en vue de la montée du Calvaire qui est tout voisin. En effet, la quatorzième et dernière station du Chemin de la Croix, le

922 = 24 août 1516) sur Khansou Ghori (avant-dernier prince bordjite d'Egypte, 1501-1516) [voir, HAMMER : *Histoire* de l'empire ottoman, t. IV, p. 276];

2° Grâce à sa victoire de *Ridania* ou d'*Héliopolis* (29 zî 'l-hèdjdjèh 922 = 22 janv. 1517) sur Toumân-bèk (dernier solthân mamloûk bordjite, 1516-1517) [voir, HAMMER : t. IV, p. 306]. RIDANIA est une plaine et un village près d'Aadèliyèh, où passe la route de Birkèt èl-Hadjd au Caire, et à 10 kil. nord-est de cette ville. D'après BAEDEKER, *Égypte*, p. 102, cette bataille aurait eu lieu à Héliopolis (même endroit);

3° Par sa prise du Caire (11 moharrèm 923 = 3 févr. 1517) sur Toumân-bèk.

Enfin, grâce à la cession des Villes Saintes et des insignes du *khalifat* que lui fit alors *Motèvèkkèl* 20e et dernier khalife 'abbâsîde d'Égypte (1520-1538).

Saint-Sépulcre, n'est qu'à 150 m. de là, sous la grande coupole.

4° A la porte de Jaffa commence une quatrième rue qui peut compter parmi les principales : de l'ouest à l'est, de la porte de Jaffa à la mosquée d'Omar, cette rue change deux fois de nom : depuis son point de départ jusqu'au *bazar*, on l'appelle *èl-Bizâr* (le bazar) et là elle prend le nom de la porte *ès-Silsilèh* par laquelle elle aboutit au Haram èch-Chèrîf. Cette rue limite au sud les quartiers chrétien et musulman, et au nord les quartiers arménien et juif.

Mosquées. — Les musulmans ont à Jérusalem huit mosquées principales qui sont :

1° — Dans le *Haram èch-Chèrîf*, trois édifices : *Qoubbèt ès-Silsilèh*, *Qoubbèt ès-Sakhrah*, et la mosquée de *èl-Aqsâ*.

On pénétrait autrefois dans le *Haram èch-Chèrif* par la porte Dorée située à l'est, au-dessus de la vallée de Cédron ou de Josaphat (*Ouâdi Sitti-Mariam*). Ainsi qu'il est déjà dit plus haut, (p. 630) cette porte est aujourd'hui murée. Selon l'opinion la plus générale, le *Haram èch-Chèrîf* est un monument de l'époque d'Hérode, mais beaucoup d'archéologues le font remonter jusqu'à Salomon, du moins pour quelques parties. Quoi qu'il en soit, c'est un précieux reste de l'antiquité partagé par deux belles colonnes de marbre en deux nefs de $3^{m},85$ de largeur, surmontée chacune d'un petit dôme. Une belle frise sculptée court à l'intérieur au-dessus des deux pilastres sur lesquels s'appuient les côtés de la voûte.

Quant à la *mosquée* dite *d'Omar*, c'est un monument de style arabe spécialement élevé pour le culte musulman en 688 et terminé en 691, sous le règne d'Abd ol-Mèlèk èbn Mérouân, cinquième khalife de la dynastie des *Emèvi* que nous appelons *Oméyyades*.

Ce magnifique édifice repose sur une plate-forme plus haute de 5 mètres que le niveau général du *Haram èch-Chèrif*, mesurant du nord au sud 153 m., de l'est à l'ouest 133 m et dallée en marbre blanc. On y accède par huit perrons conduisant à d'élégants portiques inégaux de cinq à sept colonnes. La mos-

quée, de forme octogone, a 53 m. de diamètre aux angles et 49 m. de diamètre aux côtés qui sont larges de 20 m. Le diamètre de la coupole est de 18 m. et la hauteur du monument de 30 m. Le dôme n'est pas surbaissé comme ceux des églises byzantines et des *djâmi'* turcs de Constantinople, mais au contraire il est surélevé comme la plupart des dômes arabes et persans. La décoration extérieure, suivant l'usage oriental, est en briques et tuiles émaillées du plus séduisant effet, à partir du soubassement en marbre blanc de 2 m. de hauteur jusqu'en haut du dôme primitivement revêtu de lames d'or.

A l'intérieur, des vitraux aux couleurs vives et harmonieuses ne laissent pénétrer qu'une lumière douce et mystérieuse dans la double enceinte concentrique de piliers et de colonnes de marbres précieux, à travers les grilles ouvragées qui entourent et protègent la roche *ès- Sakhrah*. Cette roche, placée au centre de l'édifice, sous une tente de soie, est l'objet de la profonde vénération des musulmans. Elle n'était pas moins vénérée des chrétiens qui consacrèrent la mosquée d'Omar au culte catholique dès la conquête de Jérusalem en 1099 par les croisés latins, jusqu'en 1187, date de la reprise de cette ville par le sultan èyyoûbîte Salah èd-Dîn (Saladin). En effet ce prince, après avoir démoli les constructions élevées par les chrétiens dans l'enceinte du *Haram èch-Chèrîf*, dépouilla la roche *ès-Sakhrah* des marbres rares dont les rois de Jérusalem l'avaient revêtue pour la mettre à l'abri sous cette riche parure, et la fit laver à l'eau de rose. La vénération des musulmans repose sur un épisode de la vie d'Adam. Celle des chrétiens s'appuie sur une supposition d'après laquelle ce serait là qu'était le *saint des saints*, dans l'ancien temple de Salomon.

La *mosquée ès-Sakhrah*, dite *mosquée d'Omar*, a quatre portes, qui sont : au nord, la porte du Paradis ; à l'est, la porte de David ; au sud, la porte de la Prière ; et à l'ouest, la porte du Couchant.

Le *mimbèr*, sorte de chaire où se fait la lecture publique du *Qorân*, est adossé à l'un des huit portiques précités, hors de la mosquée, disposition tout exceptionnelle qui nuit beaucoup à la conservation de ce remarquable spécimen de l'architecture

arabe, dont les ornements délicatement sculptés se dégradent.

Tout près de la mosquée *ès-Sakhrah*, à l'est, on remarque un petit dôme supporté par des colonnettes, c'est le *qoubbét ès-Silsilèh*, gracieux édicule à dôme surbaissé, vulgairement connu sous le nom de *Méhkèmèh Daoûd* (Tribunal de David).

2° — A 150 m. environ plus loin, adossée au mur du sud du *Haram èch-Chèrif*, dominant l'antique *Ophel*, le *Ouâdi Sitti-Mariam* et le *Kèfr Siloam* (Siloé), s'élève la *mosquée èl-Aqsâ* (la plus éloignée), nom qui peint on ne peut mieux sa situation extrême, au bord de l'abîme. C'est une ancienne église byzantine, bâtie en 530 par Justinien, en l'honneur de la Sainte Vierge. Lors de la conquête arabe, le khalife Omar voulut y faire la prière, et par ce fait seul elle fut acquise au culte musulman. Cet édifice a subi à différentes époques et pour diverses causes de très nombreux remaniements, malgré lesquels il n'a pas entièrement perdu son caractère primitif de basilique chrétienne du VIe siècle. Il est actuellement composé de sept nefs dont les trois centrales seules datent de sa fondation ; sa profondeur est de 90 m. et sa largeur 60 m. L'entrée principale, au nord, est précédée d'un porche voûté, du temps des croisades, composé de sept arcades sur une de profondeur, et modifié sous les sultans èyyoûbîtes. L'antique abside a été démolie à la suite d'un tremblement de terre et le monument entier consolidé au moyen d'énormes substructions, de murs percés de fenêtres et supportés par des colonnes, coupant dans sa longueur chaque bras du transept. Les parois de la coupole, qu'on admire, ainsi que le *mihrâb* élevé sur l'emplacement même où le khalife Omar fit sa prière, ont été revêtus de tuiles peintes sur émail et dorées. Le *mimbèr* (chaire pour la lecture du *Qorân*) est très remarqué pour son grand style oriental et sa riche ornementation.

Parmi les curiosités qu'on montre aux visiteurs, il faut citer les *colonnes de l'Épreuve*, situées à l'extrémité du transept occidental. Selon la tradition locale, celui qui réussit à passer entre ces deux colonnes gagne le paradis. Près de là, on montre une salle voûtée appelée : *salle d'armes des Templiers*.

Vers l'extrémité sud de l'ancienne église, les pèlerins chré-

tiens sont admis à vénérer l'empreinte d'un des pieds de Jésus-Christ, et à peu de distance, à l'est, on leur fait visiter une chambre souterraine nommée *Saïdnâ-Aïssa*, où la Sainte Vierge, suivant une tradition musulmane, s'est reposée durant plusieurs jours avec Jésus enfant. C'était, dit-on, la maison du vieillard Siméon.

La mosquée d'*èl-Aqsâ* est connue des chrétiens sous le nom d'église de la *Présentation de la Sainte Vierge.*

3° — La *mosquée du Chèïkh-Lâlâmi* se trouve située dans le quartier latin, près du couvent franciscain du Saint-Sauveur, du couvent grec de Saint-Michel et de *la Casa Nuova* des Franciscains, localités déjà décrites (pp. 527, 537 et 543).

4° — Une autre *mosquée du Chèïkh Lâlâmi*, dédiée par le même personnage et renfermant son tombeau, s'élève sur le mont des Oliviers. Ce petit édifice octogone, de 6^{m},60 de diamètre, est bâti sur l'emplacement de l'Ascension de Notre-Seigneur; sa construction date du XIIIe siècle, comme en font foi le style même de la mosquée et le témoignage de Willebrand d'Oldenbourg, qui l'a visitée en 1211.

Cette mosquée a remplacé trois églises catholiques successivement détruites par les musulmans. La première, édifiée (vers 327) par l'impératrice Hélène, mère de Constantin le Grand, a été citée plusieurs fois par saint Jérôme et visitée par sainte Paule. L'évêque Arculphe a décrit la seconde qui avait été bâtie par Modestus (1); elle était de forme circulaire et sans voûte. La troisième, octogone comme la mosquée actuelle, avait été élevée par les rois latins de Jérusalem, en style normand, dit gothique; on voit encore les bases des huit colonnes qui en garnissaient chaque angle.

Après la démolition de l'église des Croisés, le chèïkh Lâlâmi construisit sur ses vestiges la mosquée actuelle et la dédia, dit-on, comme les églises auxquelles elle succédait, à l'Ascension du Sauveur Jésus. Quoi qu'il en soit, c'est avec un soin

(1) Modestus, abbé du couvent de Théodose (*Deïr Doffi*) près de Bethléhem, administra l'Église de Jérusalem pendant la conquête de Zacharie (615) et lui succéda. Voir : Mislin : *Les lieux saints*, tome II, p. 243; Guérin : *Jérusalem*, p. 132.

extrême qu'on y conserve pieusement, dans un encadrement de marbre, l'empreinte du pied *gauche* de Notre-Seigneur. Non seulement les pèlerins chrétiens sont tous admis à l'adorer, mais encore, un seul jour de l'année, il est vrai, le jour de l'Ascension, il est permis aux religieux Franciscains de dresser dans la mosquée, parée à cet effet, des autels portatifs et d'y célébrer publiquement leurs offices. Les cérémonies du culte catholique, les chants, les prières ont lieu d'ordinaire, dès la veille de la fête au soir, jusqu'au lendemain vers une heure ou deux de l'après-midi.

5° — Au sud-est de la ville, à l'intérieur du quartier juif, près de la porte des Mogrébins, non loin des murs de Salomon, restes de l'ancienne enceinte du temple, on entrevoit la *mosquée d'Aboû Modiân.*

6° — Sur le mont Sion, au sud-ouest, sur l'emplacement du saint Cénacle, à peu de distance de la porte appelée en français *Porte de Sion* et en arabe *bâb èn-Nèbi Daoûd* (porte du Prophète David), est située la *mosquée de David* où se trouvait, selon la tradition musulmane, le tombeau du *roi-prophète*. C'était jadis une église chrétienne, établie d'abord par les fidèles, avant le règne de l'empereur Adrien. Sous Constantin-le-Grand, sa mère l'impératrice Hélène y fit construire (vers 325 ou 327) une église à deux étages, conformément aux dispositions de l'oratoire primitif. Il ne restait de l'église édifiée par l'impératrice Hélène (morte en 328) que des ruines lors de la conquête de Jérusalem par les Croisés, qui élevèrent à leur tour au même endroit une église à deux étages, ruinée en 1187 par *Solthân Salah èd-Dîn* (Saladin). En 1313, les religieux Franciscains, aidés par la reine Sanche, femme de Robert, roi de Sicile, obtinrent par un traité, la propriété de cette partie du mont Sion (voir p. 527). Ils y bâtirent un monastère et une église plus petite que celle des Croisés, près de laquelle une dame de Florence fonda un hôpital. Mais, en 1561, les habitants de Jérusalem s'émurent contre les religieux et les firent chasser du mont Sion. Depuis ce temps, l'église des Franciscains est convertie en mosquée et ses dépendances sont habitées par des familles musulmanes. Toutefois, il n'est pas

très difficile d'obtenir la permission de visiter les salles de l'étage supérieur, réservées au culte musulman, et même d'y prier. Elles sont assez bien conservées, et, à peu de chose près, dans le même état qu'au départ des religieux, il y a plus de trois siècles. Quant aux endroits habités, aussi bien sacrés cependant pour les chrétiens que pour les musulmans eux-mêmes, leur accès demeure interdit.

7° — Près du bazar des grains, on peut encore visiter la très intéressante *mosquée du Chéikh-Loulou*, et

8° — Dans le voisinage du grand bazar : *la mosquée el-Qorâni*.

Églises. — Les églises et chapelles actuellement entre les mains des diverses communautés chrétiennes, soit dans la ville de Jérusalem, soit à proximité, sont assez nombreuses. On en compte autant et plus que de sanctuaires célèbres vénérés simultanément presque tous ou du moins pour la plupart, non seulement de tous les chrétiens, mais aussi des musulmans et même des israélites, lorsqu'il s'agit de quelque lieu sanctifié par les prophètes et les patriarches de l'ancienne loi.

Tous ces lieux saints ont déjà été énumérés plus haut, aux chapitres concernant les couvents et les hospices. Il ne reste plus qu'à donner ici, concernant les principaux, des détails complémentaires qui présenteront le plus d'intérêt :

La *basilique du Saint-Sépulcre*, située dans le quartier chrétien, contient dans son enceinte le Calvaire et les cinq dernières stations du Chemin de la Croix, marquées par des chapelles spéciales. La première occupe le sommet du Calvaire ; c'est là le lieu de la dixième station où, sur la place aujourd'hui pavée en mosaïque, Jésus fut dépouillé de ses vêtements. Par la fenêtre grillée du fond on voit la chapelle de la Compassion qui appartient aux Franciscains ; on peut y pénétrer à toute heure, quand l'église est fermée, et à travers la grille prier en union avec Marie dans le lieu même où elle assista au crucifiement de son fils. Sous la chapelle de Marie, il existe une seconde chapelle appartenant aux Grecs et dédiée à la pécheresse Marie l'Égyptienne, qui se convertit à cette place vers l'an 383, le jour de la fête de

l'Exaltation de la Sainte-Croix et fit pénitence pendant quarante-neuf ans dans le désert où elle mourut à l'âge de quatre-vingts ans.

Un peu après la chapelle de la dixième station se trouve l'autel élevé à l'endroit où Jésus fut cloué à la croix. Cette chapelle appartient aux Latins et les catholiques seuls ont le droit d'y célébrer. C'est là qu'on baise la croix à l'office du Vendredi Saint.

Non loin de là, vers la gauche, est un autel appartenant aux Grecs. Il occupe l'endroit où la croix fut dressée. Dans un enfoncement à droite, une grille, posée sur une ouverture ménagée dans le pavé de marbre, laisse voir la fente de rocher à travers laquelle les gouttes du sang du Christ tombèrent, (selon la tradition rappelée par la tête de mort du crucifix), sur le crâne d'Adam. On peut descendre, pénétrer dans la chapelle souterraine dédiée au premier homme et voir de près la fente longitudinale du rocher, correspondant à l'ouverture horizontale où fut plantée la croix. A l'entrée du *caveau d'Adam*, on remarque les tombes violées de Godefroy de Bouillon et de Baudouin, premiers rois francs de Jérusalem.

D'après plusieurs traditions vénérables, le corps d'Adam, pieusement recueilli avant le déluge, fut remis, au sortir de l'Arche, à Sèm, fils aîné de Noé (considéré par ces mêmes traditions comme ne faisant qu'un seul et même personnage avec le prêtre Melchisédech), qui plaça ces précieux restes dans le tombeau du Calvaire.

Entre le lieu du crucifiement et celui de l'érection de la croix, se trouve un petit autel dédié à Marie ; il appartient aux Latins. C'est là que la mère de Jésus reçut le corps de son fils inanimé; c'est aussi là que se fait la treizième station du « Chemin de la Croix. »

La *Pierre de l'Onction*, sur laquelle le corps de Jésus fut, suivant la coutume, enveloppé dans des linges avec des parfums, est la première chose qui frappe les regards en entrant dans la basilique ; il est d'usage que tout d'abord on aille s'agenouiller devant cette pierre et la baiser. Aux jours solen-

nels, le patriarche, précédé de son clergé, s'y arrête et l'encense, en mémoire de l'embaumement du corps du Sauveur par Nicodème et Joseph d'Arimathie.

La quatorzième et dernière station du « Chemin de la Croix » est le Saint-Sépulcre même. Cette station se trouve être en même temps la deuxième de la procession que les Pères Franciscains font quotidiennement autour de la basilique. Le Saint-Sépulcre est renfermé dans un petit monument complètement isolé du reste de l'église et situé sous la grande coupole de la basilique. Construit par les Grecs orthodoxes en 1811, cet édicule repose sur une plateforme, élevée de 39 centimètres au-dessus du sol et partagée en deux marches à l'est, où elle se prolonge devant l'entrée. De ce côté, la façade mesure en largeur $5^m,50$; à l'ouest, le monument, dont la longueur est de 8 m., se termine en pentagone; sa hauteur est de $5^m,50$; il est revêtu de marbre jaune et orné de seize pilastres; la façade est décorée de quatre colonnes torses engagées. Tout l'édicule est couronné d'une lourde balustrade masquant presque entièrement la partie inférieure du petit dôme russe en forme de bulbe qui surmonte la chambre du Saint-Sépulcre.

A l'intérieur, le monument est divisé en deux parties : la première, à l'est, est appelée la *Chapelle de l'Ange*, parce que c'est là, selon la tradition, que l'ange annonça la résurrection aux saintes femmes; cette chapelle est décorée de pilastres, de colonnettes, et revêtue de marbre blanc. Au centre, on voit, dans un cadre de ce même marbre, un fragment de la grosse pierre qui fermait l'entrée du sépulcre. A l'ouest, une petite porte cintrée, haute de $1^m,35$ sur une largeur de $0^m,77$, taillée dans le roc, donne accès à la *Chambre du Saint-Sépulcre*, seconde partie de ce petit édifice.

La chambre sépulcrale mesure $2^m,07$ de longueur sur $1^m,93$. Comme la Chapelle de l'Ange, elle est complètement revêtue de marbre blanc, cachant le roc nu qui la constituait dans le principe, et qui existe encore aujourd'hui sous ce revêtement, quoique endommagé par des démolitions et reconstitutions successives. Le tombeau dans lequel fut déposé le corps de Jésus est

taillé dans le roc vif le long de la paroi du nord et s'élève à 0m,77 au-dessus du sol. Il a 2 m. de long sur 0m,90 de large. Une arcade également creusée dans le roc le surmonte. Au-dessus pendent quarante-trois belles lampes allumées, dont treize appartiennent aux catholiques latins, treize aux Grecs orthodoxes, treize aux Arméniens et quatre aux Coptes. Vis-à-vis est le caveau sépulcral de Joseph d'Arimathie, qui appartient aux Syriens.

Vers l'est, en face de l'édicule où le Saint-Sépulcre est renfermé, se trouve située la grande chapelle des Grecs, séparée par une grille surmontée d'une grande arcade. A peu de distance de l'entrée, on remarque une rosace au milieu de laquelle un hémisphère indique le centre de la terre, conformément à une ancienne tradition, basée sur un texte du Psalmiste (Ps. LXXIII, v. 12).

A droite de la coupole, la *chapelle de l'Apparition* rappelle une autre tradition, mentionnée dans la liturgie de l'Église de Jérusalem, et selon laquelle Jésus, au moment de sa résurrection, a fait sa première apparition à Marie, demeurée pendant la nuit dans la petite maison du jardin de Joseph d'Arimathie, située à cet endroit. — La chapelle de l'Apparition appartient aux R. R. Pères Franciscains; on conserve dans la sacristie, située à gauche en sortant, l'épée et les éperons de Godefroy de Bouillon.

La première basilique du Saint-Sépulcre fut bâtie sous Constantin le Grand; commencée en 326, elle fut inaugurée en 335. Khosro Pèrvîz, roi de Perse (1), la détruisit en 614.

Modestus, évêque de Jérusalem, remplaça en 628 cette magnifique église par quatre autres plus petites : 1° *l'église de la Résurrection*, renfermant le Saint-Sépulcre; 2° *l'église du Calvaire*; 3° *l'église de l'Invention de la Sainte-Croix*; 4° *l'église de la Très-Sainte-Vierge*, renfermant la pierre de l'Onction. Elles furent deux fois incendiées, puis ruinées en 1010 par le khalife fathimite Hâkèm bi-amri 'llâh, sultan d'Égypte et de Syrie.

(1) Il s'agit ici de Khosro Pèrvîz (bèn Hormouz, bèn Kèsrâ Anoûchîrèvân, bèn Qobâd), 24e roi sasânide qui régna sur la Perse de 590 à 628. Ce fut en 571 sous le règne de son grand-père Anoûchîrèvân que naquit le Prophète Mohammèd. (Voir : Sacy, *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, pp. 401 et 402.)

L'empereur Constantin Monomaque (1042-1054) les reconstruisit sous la même forme, c'est-à-dire celle d'une rotonde et de trois églises séparées. Guillaume de Tyr (1183) parle de ces édifices et dit qu'ils étaient très petits.

A la place de ces oratoires, les rois latins de Jérusalem élevèrent une grande et belle basilique renfermant dans son enceinte tous les sanctuaires révérés ci-dessus décrits. Ainsi que le constate une inscription conservée par Joh. Wirzburg et complétée par les études de M. de Vogüé, l'église des Croisés fut consacrée le 15 juillet 1149, par le patriarche Foulcher, sous le règne de Baudouin III. On la reconnaît encore dans l'édifice actuel, quelque défigurée qu'elle soit, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, par les trop nombreuses modifications et additions qu'elle a dû subir au cours des siècles, par suite de restaurations indispensables après l'invasion des Khârèzmî en 1243; puis vers la fin du xve siècle et dans le courant du xviie, durant le xviiie, en 1719, où la coupole fut reconstruite et le clocher démoli; et enfin après l'incendie de 1808. — Cette dernière restauration, fort imparfaite, en a nécessité une nouvelle en 1863, celle de la grande coupole, qui déjà menaçait ruine. Entreprise, ainsi qu'il a été dit plus haut, aux frais communs de la Turquie, de la France et de la Russie, elle a été terminée en 1868. L'architecte de la coupole actuelle est un Français, M. Mauss; le peintre qui l'a décorée, M. Salzmann, est également un artiste français.

L'*église cathédrale des Latins* fait partie de l'ensemble de la résidence du patriarche de cette communauté, peu nombreuse si l'on considère seulement le chiffre des sujets ottomans catholiques qui habitent à Jérusalem ou dans les autres villes et villages du mutésarriflik de Qouds-i Chèrîf, mais en réalité l'une des plus importantes si l'on veut bien tenir compte des diverses communautés religieuses établies dans tous les sanctuaires les plus vénérés de ce sandjâq, et des grands bienfaits qu'elles y répandent autour d'elles. Les moindres de ces bienfaits consistent dans la bonne et solide instruction qu'elles donnent à l'enfance et à la jeunesse, instruction le plus souvent gratuite, et dans

les secours dévoués qu'elles prodiguent aux pauvres et aux malades. Ne doit-on pas prendre aussi en sérieuse considération, même à un point de vue purement matériel, les heureux résultats du mouvement de jour en jour plus accentué des pèlerinages qui donnent aux populations locales un nouveau bien-être? Il n'est que juste d'ajouter que, depuis quelque temps déjà, la Russie orthodoxe est entrée avec honneur dans ce mouvement, et rivalise d'ardeur bienfaisante avec les nations catholiques, au grand avantage des habitants de la Palestine.

Le patriarcat latin, de son côté, reprenant après de longs siècles la succession effective des anciens patriarches de Jérusalem, a réalisé aussi, en bien peu de temps, de nombreuses et importantes œuvres. On peut facilement en apprécier la haute portée, ainsi que celle des œuvres de la *Société impériale russe orthodoxe de la Palestine*, sa digne rivale dans cette lutte pieuse, en se reportant aux pages précédentes, aux chapitres des hospices (p. 542), des hôpitaux (p. 552), des écoles (p. 562), etc., où les unes et les autres ont été énumérées.

Le patriarcat latin, situé au nord-ouest de la ville, à 120 m. environ de la porte de Jaffa, près des murs de l'enceinte actuelle, s'étend sur une longueur totale de 100 m. et env. 25 m. de largeur moyenne. La cathédrale occupe l'extrémité sud-est de l'édifice, devant lequel elle s'avance de 50 m. en saillie vers le nord-est jusqu'à 25 m. de distance de *la Casa-Nuova* des Franciscains et à 50 m. sud-est des bâtiments des Frères des Écoles chrétiennes. C'est un grand et beau monument d'une architecture un peu massive, d'aspect imposant et sévère, à plusieurs frontons aigus encadrant, sur chaque façade, de hautes et larges verrières de forme ogivale, comme les portes et fenêtres de tout l'édifice. Les toits sont surmontés de la double croix patriarcale qu'on peut apercevoir de loin. L'église cathédrale du patriarcat latin est ouverte aux catholiques depuis 1848, date de l'envoi à Jérusalem, par le pape Pie IX, d'un patriarche résidant. Jusqu'alors, depuis la chute du royaume de Jérusalem, les patriarches latins avaient été dispensés de l'obligation de résidence.

L'*église de Saint-Jacques-le-Majeur*, magnifique monument

élevé sur le mont Sion, à l'endroit même où saint Jacques fut décapité sous Hérode-Agrippa (44 de J.-C.), avait été construite ou relevée et embellie par l'Espagne catholique. Elle appartient aujourd'hui aux Arméniens grégoriens qui l'ont enclavée dans leur grand couvent dont la description figure page 540, au chapitre des couvents. Le lieu précis de la décollation du saint apôtre est indiqué, dans cette église, par une chapelle latérale.

Tout près de là, également sur le mont Sion, la *chapelle arménienne du Saint-Sauveur* marque l'emplacement de la maison du grand-prêtre Caïphe où eurent lieu l'interrogatoire de Jésus et le reniement de saint Pierre.

Une autre *église du Saint-Sauveur* se trouve au couvent franciscain de même nom, près de la maison de *la Casa-Nuova*, établissement hospitalier également franciscain, rue *Dèir èl-Frèndj*, dans le quartier chrétien. C'est dans cette église que Mgr le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, légat du Saint-Siège, prononça, en mai 1893, devant une nombreuse assemblée d'évêques et prélats des rites latin, grec-uni, maronite, syrien, chaldéen, arménien et slave, le discours d'ouverture du VIIIe *congrès eucharistique*. Ce congrès, le premier tenu à Jérusalem, eut lieu avec un grand éclat. Le cardinal légat fit son entrée solennelle par la porte de Jaffa, escorté par des évêques à cheval, précédé d'un porte-croix et suivi d'un porte-crosse également à cheval. Plus de mille pèlerins l'accompagnaient. La cavalerie turque précédait et suivait. A la porte de Jaffa, le légat fut reçu par le patriarche de Jérusalem et trente-huit évêques d'Orient et d'Occident. Il descendit de cheval, prit la mitre et la chape, et la crosse en main se dirigea vers le Saint-Sépulcre qui eut sa première visite. Il y fut encensé devant la pierre de « l'Onction » par le patriarche, et après avoir fait sa prière, donné la bénédiction et reçu le baisement de mains des prêtres et des pèlerins, il sortit de la basilique pour se rendre au patriarcat, lieu de sa résidence. A ce moment, le nombre des pèlerins, plus que doublé, dépassait deux mille. Les drapeaux de tous les consulats étaient déployés ; les armoiries du cardinal légat semblables à celles de Terre-Sainte, flot-

taient au vent, peintes sur des oriflammes tout le long du parcours des rues suivies en procession par la multitude, acclamant le légat, chantant alternativement l'*Ave maris stella*, le *Magnificat* et le *Tu es Petrus*, avec un enthousiasme indescriptible. Sur le passage du légat, depuis la porte de Jaffa et jusqu'au palais du patriarche latin, les troupes turques formaient la haie.

Les séances du congrès furent tenues aux églises du Saint-Sauveur, de Sainte-Anne et de Notre-Dame de France ; le cardinal légat assista à toutes. La séance de clôture, tenue le samedi, vieille de la Pentecôte, fut particulièrement remarquable. Après plusieurs éloquents discours, entre autres celui de l'archevêque syrien de Bagdâd, Mgr Rahmânî, qui provoqua des applaudissements réitérés, le cardinal légat prit encore une fois la parole en un magnifique et entraînant appel à l'union, à l'unité, à la fraternité.

Enfin, le lundi de la Pentecôte, avant son départ, le cardinal légat vint, à 10h 1/2 du matin, poser la première pierre de l'église « Notre-Dame de France » et prendre part ensuite à un banquet d'adieu. Une croix lumineuse, éclairée à l'électricité, brillait au fond de la salle, en face du légat. Le soir de ce même jour, cette croix lumineuse était élevée à la hauteur du toit et répandait ses feux sur la Ville Sainte, aux acclamations enthousiastes des populations.

S. M. le Sultan dont la haute protection n'a pas cessé d'entourer toutes les manifestations du *congrès eucharistique* de Jérusalem, a bien voulu conférer à Mgr le cardinal Langénieux la décoration de l'Osmâniyèh de la classe la plus élevée, qui correspond au grade de grand'croix de la Légion d'honneur.

On a compté jusqu'à trente évêques des églises orthodoxes assistant aux réunions du congrès. Ils se sont montrés généralement touchés de la sincère déférence qu'ont eue pour eux les catholiques, et la fraternelle et parfaite égalité que se témoignaient mutuellement les évêques des rites orientaux et occidentaux les a vivement impressionnés.

La *grotte de l'Agonie*, à Gethsémani, était appelée aussi *église du Saint-Sauveur*, du temps des Croisades. Ce sanctuaire

appartient exclusivement aux Latins. Il a été restitué aux Pères Franciscains en 1802, à la demande du maréchal Brune, alors ambassadeur de France à Constantinople. Un religieux franciscain est chargé de garder la grotte de l'Agonie, d'y célébrer la sainte messe, d'y recevoir les pèlerins et de faire brûler les cierges offerts par leur dévotion. Une inscription placée au-dessus du maître autel est ainsi conçue :

HIC FACTVS SVDOR EJVS
SICVT GVTTÆ SANGVINIS DECVRRENTIS IN TERRAM

Un escalier a été pratiqué pour descendre dans la grotte que l'on a pavée en dalles; sa longueur est d'environ 8 mètres. Elle contient trois autels. Le jour y pénètre abondamment par une ouverture grillée pratiquée au milieu de la voûte naturelle du rocher.

A peu de distance de cette grotte, se trouvent la porte et l'enceinte, en bon état de conservation, du *couvent des religieuses de Cluny* que Godefroy de Bouillon fit construire au *tombeau de la Sainte Vierge*. Deux *fèrmân* impériaux, émanés en 1823 et en 1852 concèdent aux Latins le droit de célébrer les offices en ce sanctuaire très vénéré de tout temps. Cependant ils n'en ont rien fait jusqu'ici (page 523).

L'église de *Notre-Dame de France*, dont il est dit ci-dessus que S. E. le cardinal Langénieux a posé la première pierre en mai 1893, n'est pas encore tout à fait achevée, mais on y célèbre déjà depuis quelque temps le service divin. Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a été dit plus haut à ce sujet dans le chapitre des hospices de pèlerins (page 523).

L'*église de Sainte-Anne*, fondation du cardinal Lavigerie appartenant aux Pères d'Afrique, a été suffisamment décrite au chapitre des couvents (page 523).

Il en est de même de l'*église de Saint-Étienne*, reconstruite par les RR. Pères Dominicains et de l'*église de l'Ecce-Homo*, propriété des Dames de Sion, ainsi que des autres églises catholiques de Jérusalem et de celles des Grecs et Russes orthodoxes,

des Arméniens grégoriens et des autres communautés chrétiennes non unies.

Cimetières. — Les principaux cimetières actuels de la ville de Jérusalem sont les suivants :

1° — *Cimetières musulmans.* — Le plus important de ces cimetières est situé à l'est, sur la rive droite du torrent de Cédron ou vallée de Josaphat (en arabe *Ouâdi Sitti-Mariam*) au-dessous des murs du Haram èch-Chèrîf. Il s'étend entre les portes dites : bâb Sittî-Mariam ou de Saint-Étienne, bâb èl-Dhahèbiyèh ou Porte-Dorée, et bâb èl-Djènâïz. Le choix de cette situation est basé sur la croyance qu'au grand jour de la résurrection des morts le jugement dernier aura lieu dans la vallée de Josaphat. Le chemin par lequel y descendra le Juge suprême est indiqué par une base de colonne faisant saillie au faîte du mur d'enceinte, vers l'angle sud-est, à l'extérieur, et que l'on nomme *èt-tharîq*.

Un second grand cimetière musulman est situé au nord, à quelque distance du mur d'enceinte actuel (environ 150 m.) entre la grotte de Jérémie et le couvent de Saint-Étienne des Pères Dominicains.

Il en existe encore un troisième au nord-ouest.

2° — *Cimetières chrétiens.* — Les cimetières chrétiens sont situés au sud-ouest, hors de l'enceinte actuelle et du quartier arménien. Ils s'étendent à partir de cette enceinte jusqu'à l'ancienne muraille et au delà, et descendent du mont Sion vers la vallée de Hinnom s'arrêtant à mi-côte, au bord de l'aqueduc inférieur d'*èl-Bourèk* ou des *vasques de Salomon.* Cet espace d'un peu plus de 300 m. de long sur une largeur de 200 m. environ entre bâb èn-Nèbî Daoûd (Porte de Sion) et l'angle sud-ouest de l'enceinte actuelle, comprend les cimetières arménien, latin, américain, grec et protestant.

3° — *Cimetières israélites.* — Le grand cimetière israélite est situé vis-à-vis du grand cimetière musulman, sur la rive gauche de la vallée de Josaphat. Le choix de cet emplacement a été déterminé par des raisons analogues à celles qui ont poussé les

musulmans à établir leur cimetière principal sur la rive opposée. Beaucoup de pauvres Israélites étrangers viennent, au prix de grands sacrifices, mourir à Jérusalem afin de pouvoir être enterrés là au milieu de leurs ancêtres.

Les Israélites ont un autre cimetière, plus petit, près des anciennes murailles, à l'extrémité sud-est du vaste emplacement désigné par l'historien Flavius Josèphe sous le nom de *Tyropoeon*.

Sur les pierres sépulcrales de ces cimetières sont gravées des inscriptions hébraïques tirées de la Bible et du Talmud.

Tombeaux des Rois, des Juges et autres anciens monuments judaïques. — Avant de quitter la vallée de Josaphat pour visiter les tombeaux des « Rois de Juda » (*Qoboûr èl-Moloûk*), ceux dits « des Juges » (*Qoboûr èl-Qoudât*) et la vaste catacombe des « tombeaux des Prophètes » (*Qoboûr èl-Ènbiâ*), il y a lieu d'indiquer ici brièvement quelques monuments funéraires isolés d'un haut intérêt historique situés dans cette vallée.

Le monument connu sous le nom de *tombeau de Josaphat* qui a donné son nom à cette même vallée concurremment avec celui de vallée de Cédron, plus ancien, ne semble pas devoir être le véritable tombeau de ce roi, car, d'après la Bible (III Rois, XXII, 51; II Paralipomènes, XXI, 1) « il fut enseveli avec ses pères » et en effet, l'un des tombeaux des rois de Juda, objets de fouilles et d'études de M. de Saulcy, est attribué par lui à Josaphat.

Le monument généralement indiqué sous ce nom par la population locale se trouve à l'est d'un autre édifice nommé par les musulmans *tantourah Fèra'oun* (bonnet de Pharaon) et par les israélites et les chrétiens *tombeau d'Absalon*, dans une sorte de petite cour adjacente à celui-ci. On ne voit plus aujourd'hui du prétendu tombeau de Josaphat que le haut d'un fronton orné d'élégants rinceaux et surmonté d'acrotères. Le reste du monument est enfoui sous les ossements que les habitants israélites de Jérusalem jettent dans la cour.

Le tombeau d'Absalon, situé du côté opposé devant la même petite cour, reçoit de chaque passant israélite une pierre, un crachat et cette imprécation : « Maudit soit le fils qui se révolte contre son père! » Ce petit édifice à base massive taillée dans le roc au pied du mont des Oliviers, ainsi que sa petite cour, est surmonté d'une construction carrée dans sa partie inférieure, ornée de deux colonnes ioniques et de deux demi-colonnes sur chacune de ses faces, larges de 6^{m},80. La frise est dorique. Au-dessus court une corniche égyptienne. Le couronnement se compose d'un dé de 6^{m},33 de côté; plus haut s'élève une partie cylindrique terminée par un bouquet de feuillages représentant peut-être un chapiteau égyptien. L'ensemble du monument, d'une hauteur totale de 16^{m},30, est tout à tait disparate et ne rappelle en rien les belles constructions de l'époque de David. Si c'est là vraiment la colonne qu'Absalon, de son vivant, s'était fait dresser *dans la vallée du Roi* (II Rois, XVIII, 18), il faut croire avec Mgr Mislin que son état primitif a dû être modifié à différentes époques.

Tout près de ces deux tombeaux, un peu plus au sud, se trouve le *tombeau de Saint-Jacques-le-Mineur*, crypte composée d'un caveau carré de 4 m. donnant accès à trois chambres sépulcrales et précédée d'un portique d'ordre dorique de 6 m., à quatre colonnes. Les musulmans lui ont donné le nom de *Divân-é Fèr'aoûn* « Divan de Pharaon ». C'est là, selon la tradition, que saint Jacques le Mineur passa les trois jours de la Passion sans vouloir prendre aucune nourriture, là que le Sauveur lui apparut après sa résurrection, et lorsque le saint apôtre eut été précipité du haut du temple, c'est là qu'il fut enseveli.

A 80 m. de distance, au sud du tombeau d'Absalon, se trouve une pyramide quadrangulaire monolithe, complètement isolée du mont des Oliviers. Ce monument funéraire de 5^{m},55 de côté et de 5^{m},60 de hauteur au-dessus du sol, est connu sous le nom de *tombeau de Zacharie*. Il est souvent attribué à la sépulture du prophète de ce nom, fils de Barachie, mais cette attribution n'a pour base aucune donnée certaine.

En sortant de Jérusalem par la porte de Damas ou *bâb*

èl-'Amoûd, on rencontre une ancienne voie romaine sur laquelle, après avoir parcouru environ un kilomètre, on trouve à droite un chemin conduisant directement à une espèce de cour vers le fond de laquelle est percée une porte en plein cintre, débouchant dans une cour carrée à parois verticales taillées dans le roc vif. C'est là le *Qoboûr èl-Moloûk* ou « tombeaux des rois de Juda ».

« Dans la muraille de l'ouest est pratiqué avec un art remarquable, dit M. de Saulcy, un large vestibule, autrefois soutenu par deux colonnes prises dans le roc même, qui ont été brisées à une époque indéterminée ; au-dessus du vestibule court une frise sculptée.

« Une fois descendu sur le sol du vestibule, on aperçoit au fond de la paroi de gauche une porte fort basse et qu'on ne peut franchir qu'en rampant. Cette entrée, aujourd'hui libre, était autrefois cachée avec soin; un système de clôture, compliqué de la présence d'un puits large et profond, présentait quelque danger. La porte d'entrée une fois franchie, on se trouve dans une salle carrée. Trois ouvertures se présentent : l'une percée à peu près au milieu de la face ouest et les deux autres dans la face sud. Aucune tombe n'est pratiquée dans les parois de cette première salle, trois petites niches ayant seules été faites pour recevoir des lampes sépulcrales.

« La porte de la paroi ouest donne accès dans une chambre plus petite que la première, mais carrée aussi et dont le centre est plus profond que le seuil, de façon à former une banquette assez large sur tout le pourtour de la salle; cette même disposition se présente dans les deux autres chambres. Chacune des trois faces autres que la face d'entrée est percée de trois ouvertures en plein cintre dont les deux latérales n'ont que la moitié de la base intermédiaire, et donnent accès dans des tombes. »

D'après M. de Saulcy, ces tombes sont celles de Salomon, Roboam, Abias, Asa et Josaphat (1).

(1) L'opinion de M. de Saulcy sur l'attribution de ce monument souterrain taillé dans le roc vif et communément appelé le « Tombeau des Rois », a été, depuis, diversement combattue quant à cette destination. Les principaux auteurs, savants archéologues, s'accordent à ne reconnaître dans ce monument que la sépulture de la reine d'Abdiadème, Hélène et celle de sa famille.

Les trois bases centrales donnent dans des chambrettes garnies à droite et à gauche de plans horizontaux surmontés d'une arcade en plein cintre. Au fond, une couchette semblable, mais taillée en voûte cintrée dans sa largeur, est pratiquée. Une de ces chambrettes, celle du nord, donne accès à une autre taillée dans l'axe du vestibule; M. de Saulcy a découvert dans celle-ci un magnifique couvercle de sarcophage qu'il a emporté en France et placé au Musée du Louvre et qui, d'après lui, appartient au sarcophage de David. Dans d'autres salles qu'il a également visitées et étudiées se trouvaient d'autres tombes des rois de Juda au nombre total de vingt-deux, selon lui, et de trente-quatre d'après quelques auteurs plus récents.

Un chemin qui passe devant cette sépulture, conduit, en se dirigeant vers le nord-ouest, aux tombeaux des Juges (*Qoboûr èl-Qoudât*), situé à 2 kil. plus loin. Il se compose de trois chambres sépulcrales au rez-de-chaussée qui forme l'étage supérieur d'où l'on descend par un escalier de cinq marches à l'étage inférieur, consistant en un palier voûté et une chambre carrée. Les murs des chambres du haut contiennent plusieurs rangées de fours à cercueils; des arceaux surbaissés, dans la chambre d'en bas, forment de trois côtés de larges banquettes sur lesquelles débouchent des entrées sépulcrales. M. de Saulcy pense que ce tombeau des Juges est contemporain des rois de Juda. On y compte soixante tombes, ce qui lui fait supposer que cette magistrature n'était pas héréditaire, leur nombre étant de beaucoup supérieur à celui des rois ensevelis dans le *Qoboûr èl-Moloûk*.

Le tombeau des prophètes (*Qoboûr èl-Ènbiâ*) est situé à mi-côte du Mont des Oliviers, au dessus de Gethsémani. Le chemin gravit un escarpement d'une raideur excessive, puis il se détourne sur la droite et conduit à travers champs jusqu'à une courte rampe débouchant au fond d'une rotonde de 7 m. de diamètre, creusée avec sa coupole à même la montagne. De cette rotonde rayonnent, en diverses directions, de longs couloirs garnis de fours à cercueils taillés aussi dans le roc vif. On ne sait pourquoi ces vastes catacombes ont reçu le nom de « Tombeau des Prophètes », mais à défaut d'un intérêt histori-

que bien défini, cet étrange monument suffit par lui-même à captiver l'attention.

Autres monuments. — Parmi les monuments antiques ayant fait partie des anciennes murailles de Jérusalem, nous en avons déjà cité plusieurs tels que :

La *tour Psèphina*, enclavée dans l'établissement des frères des écoles chrétiennes (p. 524);

L'arcade de l'*Ecce Homo* [appartient en partie aux Dames de Sion ; en partie à un derviche musulman] (p. 525);

Le *Lithostrotos* (p. 526);

La *place des Pleurs* ou *lieu des lamentations* [contre l'extérieur du mur ouest du Haram èch-Chèrîf] (p. 551).

Nous renvoyons le lecteur aux pages indiquées.

Mais il reste à dire un mot d'autres édifices analogues souvent visités avec intérêt et étudiés par les savants. Ils consistent en trois tours antiques connues sous le nom de *tour de Mariamne, tour d'Hippicus* et *tour de Phasaël.* Ces noms leur ont été donnés par Hérode le Grand, qui a reconstruit de fond en comble les deux premières ; mais la dernière a repris le nom de *tour de David* qu'elle avait toujours porté jusque-là et la plupart des savants s'accordent à reconnaître qu'elle date bien du temps des rois de Juda. Ces trois tours ont été épargnées, lors de la destruction de l'ancienne enceinte par les Romains, sur l'ordre formel de Titus qui a bien voulu conserver ces preuves matérielles des énormes difficultés surmontées par la fortune de ses armes, avec le secours de Dieu. « C'est Dieu, disait-il, qui a chassé les Juifs de ces fortifications contre lesquelles étaient impuissants nos faibles efforts et nos machines de guerre. »

Sous toutes les dominations qui ont succédé à la conquête romaine, ces tours ont été également respectées. Elles défendent aujourd'hui avec une quatrième tour moderne ajoutée, l'enceinte de la citadelle turque, *èl-Qala'a* située à la porte de Jaffa. On peut les visiter avec une autorisation du pacha. Du haut de la tour de David, masse imposante de 21 m., sur 16,

la vue s'étend sur toute la ville, les montagnes et les vallées et va se perdre au loin dans les bleus horizons de la Méditerranée et du lac Asphaltite.

Eaux de Jérusalem. — Les grands travaux exécutés dans les temps antiques pour approvisionner d'eau la ville de Jérusalem, soit par suite du défaut d'entretien, soit par d'autres causes parmi lesquelles il faut compter le déboisement de la contrée, ne suffisent plus à procurer l'eau nécessaire aux habitants. Les sources, d'ailleurs, sont devenues plus rares et moins abondantes, les pluies, durant la saison sèche, souvent depuis le mois de juillet, ne fournissent plus qu'une faible quantité d'eau. On va voir du reste (d'après une étude assez récemment faite pour servir à un projet de distribution d'eau dans la ville de Jérusalem, projet soumis en ce moment à l'approbation du Grand Vèzirat), quel est l'état actuel de conservation et le débit des sources, puits, réservoirs, aqueducs, etc., aménagés ou construits par les rois de Juda et qui seuls encore jusqu'ici peuvent suppléer aux citernes des maisons particulières.

Piscines et fontaines. Puits. — Les piscines et fontaines actuellement existantes à Jérusalem et aux environs sont les suivantes :

Piscine, fontaine de Siloé, situées hors de la ville, au sud-est, à 450 m. de l'enceinte actuelle, vis-à-vis du faubourg de Siloé (*Kéfr Siloân*), alt. 676 m. La fontaine coule sans bruit dans la piscine ou réservoir ; son eau est légèrement saumâtre, à peine potable. Elle ne sert présentement qu'à l'arrosage des jardins potagers voisins. C'est là qu'eut lieu la guérison de l'aveugle-né ; en souveuir de ce miracle, les pèlerins ont coutume d'emporter un petit flacon d'eau de cette fontaine. Sainte Hélène avait élevé au-dessus de la piscine de Siloé une basilique dédiée au Sauveur Illuminateur. Quelques tronçons de colonnes ayant, selon M. de Vogüé, appartenu à cette basilique, subsistent seuls.

Puits de Job (*Bîr-Èyyoûb*), appelé aussi *fontaine de Néhémie*, est situé à 400 m. sud de la fontaine de Siloé (alt. 659 m.), au bord de la route de Mar-Saba et de la mer Morte. Très antique; 29 m. de profondeur actuelle; jadis, d'après des don-

nées historiques, la profondeur de ce puits était de 97m,45. Pendant la saison des pluies, l'eau déborde du puits et forme un ruisseau considérable, sujet de réjouissances comme présage d'une année fertile. Pendant la sécheresse, l'eau ne s'élève plus qu'à 2 m. au-dessus du fond du puits qu'il est alors facile à trois hommes de tarir en puisant avec des seaux, dans l'espace de trois heures.

Fontaine de la Vierge (*'Aïn Oumm èd-Dèrèdj*), à 420 m. sud de l'angle sud-est du Haram èch-Chèrîf, sur la pente droite de la vallée du Cédron. La source est à 8 m. de profondeur, dans une chambre voûtée taillée dans le roc; on y descend par un escalier de trente marches. L'eau coule dans un bassin de 5 m. de long sur 2 de large; un canal souterrain d'environ 350 m. la conduit à la fontaine de Siloé. Ces deux sources sont intermittentes.

Le nom de « Fontaine de la Vierge » vient de la tradition rapportée plus haut (p. 635), et par laquelle la Vierge Marie passa quelques jours dans la maison du vieillard Siméon, située à l'angle sud-est de l'esplanade du Temple, aujourd'hui Haram èch-Chèrîf. Durant ce temps, suivant la même tradition, elle venait laver à cette fontaine les langes de l'Enfant Jésus.

Fontaines de 'Aïn Haniyèh (Saint-Philippe) et de *'Aïn-Ydlo* (Mâlihah) à 6km,200 et 7 kil. sud-ouest de Jérusalem, sur le chemin de fer de Jaffa. L'eau de ces deux fontaines, dite *eau de Mâlihah,* est transportée en ville dans des outres. Elle est excellente et d'une limpidité parfaite. Son prix de revient, à Jérusalem, est d'environ 10 fr. le mètre cube. Les deux sources réunies ne peuvent pas fournir plus de 8 litres par seconde. Outre ce faible débit, deux autres inconvénients majeurs s'opposent à leur emploi dans une distribution d'eau municipale : 1° elles se trouvent situées à environ 233 m. au-dessous du point le plus élevé de la ville, où doit naturellement être établi le réservoir de distribution; et 2° elles sont la propriété des deux villages de Mâlihah et de Ouèlèdjèh, qui n'ont point d'autre eau à leur disposition pour arroser leurs vergers et leurs jardins potagers.

Les mêmes difficultés se présentent au sujet des sources de

'Aïn-Kârim, de *Lifta*, de *Qoloniyèh*, situées la première à l'ouest et les deux autres au nord-ouest, à 6 kil. de la ville, ainsi que pour celle de *'Aïn-Fârah*, à 11 kil. au nord-est. Ces quatres fontaines, qui peuvent fournir actuellement, à un prix largement rémunérateur, de la bonne eau, mais en faible quantité, à Jérusalem, ne sauraient entrer dans un système de distribution auquel elles n'apporteraient qu'un fort petit appoint, acheté par l'établissement coûteux de machines élévatoires et une expropriation onéreuse aussi bien pour les expropriés que pour la ville.

Les piscines autres que celle de Siloé, précitée, servaient jadis de réservoirs pour les eaux de pluie. La piscine de Salomon (*birkèt ès-Sultân*) était la plus importante. Le trop plein des aqueducs et vasques de Salomon s'y déversait; aujourd'hui elle est toujours à sec. Cette piscine (alt. : 720 m. ; dimensions : 200 m. du nord au sud sur 90 m. de l'est à l'ouest) est située hors des murs, vers le sud-ouest, non loin de la gare du chemin de fer. Les autres piscines à peu près toutes aux trois quarts comblées, ne sont guère plus utiles.

La *piscine des bains du patriarche* (*birkèt hammâm èl-batrîq*) est située près des rues *èl-Bizâr* (du Bâzâr) et *bâb èn-Nazâra*, entre l'hôpital grec et le couvent copte de Saint-Georges voisin du Saint-Sépulcre. Elle mesure 80 m. du nord au sud, sur 50 m. de l'est à l'ouest.

Piscine probatique (*birkèt-Èsrâïl*). — Situation : au nord-est du Haram èch-Chèrîf, entre la porte de ce sanctuaire nommée *bâb ès-Sobât* et la porte Saint-Étienne. Dimensions : 45 m. du nord au sud sur 115 m. de l'est à l'ouest.

Piscine de Notre-Dame (*birkèt Sitti Mariam*). Situation : hors la ville, à l'est des murs et au nord de la porte Saint-Étienne, assez près de l'église Sainte-Anne des Pères d'Afrique dont la séparent les murs de la ville. Dimensions : 35 m. du nord au sud sur 20 m. de l'est à l'ouest.

Piscine des Serpents (*birkèt Mamillâ*). — Au nord-ouest, hors la ville, à 1^{km},300 au sud-est de l'hôpital municipal ; situé dans le faubourg supérieur.

Toutes ces sources, ces fontaines, ces réservoirs réunis, alors même qu'ils étaient maintenus soigneusement n'auraient pas suffi à fournir l'eau nécessaire à Jérusalem sans les grands ouvrages hydrauliques du roi Salomon auxquels sont venus s'ajouter, environ neuf siècles plus tard, ceux attribués à Ponce-Pilate.

L'*aqueduc de Salomon* (*qanât èl-Bourèk*), situé à 14 kil. sud-ouest de cette ville, et à 5 kil. sud-ouest de Bèït-Lahm (Bethléhem). Ces vasques sont alimentées elles-mêmes par la *fontaine scellée* (*'Aïn Sâlèh* = source pure) qui se trouve au même endroit dans une forteresse appelée *qala'at èl-Bourèk* (= château des Bassins). On descend par un escalier de 26 marches aboutissant à une chambre voûtée de 12 m. sur 4, taillée en partie dans le roc, où les eaux du *râs èl-'Aïn* (tête de la source), coulent en abondance dans un petit bassin et de là se répandent à travers les canaux qui les conduisaient autrefois à Jérusalem, mais ne les amènent plus aujourd'hui qu'à Béthléhem.

Les vasques de Salomon sont au nombre de trois, pouvant emmagasiner, pendant la saison d'hiver, jusqu'à 231.500 m. cubes d'eau de source ou de pluie, destinés à remplir les vides laissés par la sécheresse. Toutefois, il ne faut guère compter sur l'importance de pareilles restitutions, car les vasques sont fort endommagées et présentent de tous côtés des fuites d'eau. Les dernières réparations et restaurations datent de 1888 et de 1874. Les précédentes avaient eu lieu vers le commencement du xve siècle, sous le sultan mamlouk el-Mèlèk èn-Nasr Mohammed, et à la fin du xie, sous Sultan Qèlâoun qui fit poser dans l'aqueduc des tuyaux en terre cuite. De semblables tuyaux, fabriqués à Hébron, sont actuellement maçonnés à l'intérieur de cet aqueduc de Salomon, entre la source et Béthléhem ; ils y fonctionnent assez mal.

L'aqueduc de èl-Bourèk, construit en gros blocs de pierres et couvert de dalles de fortes dimensions a une section de $0^m,50 \times 0^m,40$. Pour franchir les 14 kil. environ qui séparent en ligne droite son point de départ de celui d'arrivée, il parcourt 24 kil. en cherchant toujours les courbes de niveau. Arrivé

près de Jérusalem, il contourne la piscine de *birkèt ès-Sultân* à l'ouest et au nord, puis les anciens murs du sud-ouest en se dirigeant vers l'est, pénètre dans l'enceinte actuelle à l'est du quartier juif, passe le long du *mèhkèmèh,* franchit la porte dite *bâb ès-Silsilèh* du Haram èch-Chèrîf et aboutit dans cette dernière enceinte, au bassin de réception *èl-Kas* (alt. : 745 m.). C'est, assure-t-on, le point le plus bas de toute la ville; mais il ne faut pas oublier que les vasques et l'aqueduc de Salomon avaient bien moins pour objet la distribution d'eau dans Jérusalem que l'approvisionnement du *Temple* et du *palais du roi.*

La *Fontaine scellée* (*'Aïn Sâlèh*), conjointement avec les vasques, préalablement réparées et les deux autres sources situées au même endroit, l'une sourdant sous le troisième bassin, et l'autre, nommée *'Aïn 'Athân*, à peu de distance, ne pouvaient fournir en tout guère plus de 9 litres d'eau par seconde. Ce débit n'est pas de beaucoup supérieur à celui des fontaines qui fournissent l'eau de Mâlihah. L'aqueduc de Salomon aboutissant, comme il vient d'être dit, à la partie la plus basse de la ville, il y aura lieu, dans tous les cas, de construire une autre conduite aboutissant au contraire à un point culminant d'où la distribution pourrait être faite à peu de frais dans tous les quartiers de Jérusalem.

Telles sont les difficultés que les auteurs du projet actuellement soumis à l'appréciation du Grand Vèzirat croient avoir résolues, en choisissant pour point de départ les puits et l'antique aqueduc d''*Arroûb* (alt. : 903 m.). Les eaux, réunies à celles des nouvelles sources indiquées plus bas, seraient amenées par une conduite souterraine dans un réservoir à établir près de l'hôpital de la municipalité (alt. : 883 m.). De là, elles seraient distribuées aux diverses localités de la Ville-Sainte dont l'altitude varie entre 850 m. (cote la plus haute) et 745 m. (côte considérée comme la plus basse).

L'aqueduc d''*Arroûb*, dont il ne reste plus aujourd'hui qu'environ 6 kil. en assez bon état, près du puits de même nom (*bir 'Arroûb*) se trouve dans le *ouâdî èl-'Arroûb* (ancienne *vallée de bénédiction*) à 9 kil. environ au sud-ouest des vasques de Sa-

lomon. On attribue, ainsi qu'il est déjà dit (p. 655), sa construction à Ponce-Pilate, qui en imputa les frais considérables à la charge du trésor du Temple. L'historien Mudir èd-Dîn, dit que l'émir Qansouh èl-Yahyaouî l'a restauré par ordre de Sultan Bâyèzîd II, en 1483. Depuis ce temps, il a été complètement abandonné et il est devenu très difficile d'en retrouver les traces sur plus des trois quarts de son parcours. La source qui l'alimentait était très abondante dans l'antiquité, elle l'est encore aujourd'hui quoique à un moindre degré. Elle consiste en un conduit souterrain de quelques centaines de mètres, mis en communication avec l'aqueduc de dérivation par une série de puits d'eau jaillissante. Actuellement, l'eau ne jaillit plus que des deux derniers puits et une grande partie de cette eau se répand dans la vallée, en formant une nappe souterraine qui entretient la verdure et l'humidité du sol sur une étendue de plusieurs hectares. On estime la quantité d'eau jaillissante, malgré l'encombrement de la source, à 9 litres par seconde, quantité qui pourrait facilement être augmentée de 4 litres au moyen d'un simple nettoyage de la source et des galeries qui l'environnent ; elle serait portée en totalité jusqu'à plus de 23 litres par l'addition de plusieurs autres sources dont le débit est connu et par le suintement qui se produira sur le parcours de l'aqueduc souterrain projeté, comme suit :

	DÉBIT DES SOURCES par seconde
	l.
Source principale d''Arroûb (débit actuel)	9.000
— 'Aïn Bourradi —	1.384
— Bîr èd-Dirouèh —	0.564
— Bèth Faghoûr —	0.300
Augmentation du débit de la source d''Arroûb	4.000
Débit du tunnel projeté (estimé au minimum)	4.500
Source d''Aïn Moghârèt	3.500
TOTAL	23 litres

TRACÉ DE L'AQUEDUC PROJETÉ
du bîr èl-'Arroûb à Jérusalem

	KILOMÈTRES
De Jérusalem (hôpital municipal) par Birkèt-Mamillâ, Nékégorié, Mâr-Eliâs, qoubbèt-Râhîl, et les vasques de Salomon . .	13k,180
Des vasques de Salomon au ouadi èl-Biyâr.	4, 120
Du ouadi èl-Biyâr au bîr èl-'Arroûb (en tunnel).	4, 800
PARCOURS TOTAL. . .	22k,100

Les dépenses de la construction sont estimées approximativement à environ un million de francs.

Les frais d'exploitation seront d'environ 70.000 fr. pour un débit de 23 litres par seconde.

On prévoit un revenu annuel d'environ 70.100 fr. à partir de la seconde année de la distribution.

NAHIÉ DE BÉIT-LAHM

(BETHLÉHEM)

Orientation. — La petite ville de Bethléhem, chef-lieu du nahïé de même nom, dépendance directe du mèrkèz-liva de Jérusalem, est située à 11 kil. environ au sud-ouest de l'ancienne capitale de la Judée. Du haut de la cime où s'étagent ses blanches maisons en terrasses, comme autant de marches pour se rapprocher du ciel, elle domine la cité royale de David. Entourée de larges et profondes vallées remplies de lumière et de beaux arbres verdoyants, de larges espaces sont ouverts de trois côtés devant elle. La vue s'y perd dans les lointains vaporeux : au sud, c'est Hébron, la ville d'Abraham, et la vallée de Mamré (en hébreu : *Mamré*; en grec et en latin : *Mambrè*). A l'est, la mer Morte et les montagnes d'Arabie, avec le désert au delà. Au

nord, c'est Qouds-i Chèrîf (Jérusalem), la noble et la sainte, empourprée du sang de Jésus-Christ, et c'est ici qu'est né l'Enfant Divin.

Population. — Bethléhem est demeurée la petite ville qu'elle était du temps du roi berger, vainqueur de Goliath. Sa population actuelle n'est que de 5.930 habitants qui se dénombrent comme suit :

Musulmans				130 hab.
Chrétiens	**Catholiques**	Latins	430	4.070 —
		Arabes	3.640	
	Non unis	Grecs et russes orthodoxes	1.643	1.730 —
		Arméniens grégoriens	57	
		Protestants	30	
		TOTAL		5.930 hab.

Il est à remarquer qu'aujourd'hui encore, comme Tertullien (mort en 245 de J.-C.) le constatait déjà, il n'existe aucun Israélite parmi les habitants de Bethléhem.

Bethléhem est un centre religieux et scolaire. Parmi les couvents catholiques, on y compte 6 établissements français (dont 4 de femmes et 2 d'hommes), et 2 couvents de religieux italiens. Les chrétiens séparés de l'Église romaine ont dans cette ville 4 couvents, (2 d'hommes et 2 de femmes), partagés également entre les Grecs orthodoxes et les Arméniens grégoriens, chacune de ces deux communautés possédant un couvent de religieux et un de religieuses. On retrouvera (pp. 529, 562 et ss. et 662) quelques détails sur ces douze établissements. Toutefois il y a lieu d'ajouter ici une courte description du *sanctuaire de la Nativité*, trop important pour qu'on se borne à citer l'année 335, date de l'inauguration de la basilique de l'impératrice Hélène.

La *basilique de la Nativité* est située hors de l'antique enceinte de Bethléhem, à l'extrémité de la ville actuelle et couvre le versant nord de la colline de l'est. Cette magnifique église a été élevée sur la place même où naquit Jésus; l'étable dans laquelle il vint au monde se trouve au-dessous de la partie centrale du transept de la basilique. On descend dans cette grotte soit par

l'escalier du chœur de l'église, soit par la chapelle du couvent des Pères Franciscains, qui y est attenante. Par l'escalier du chœur, seize marches conduisent à un petit autel, formé d'une table de marbre supportée par deux colonnes. *Au-dessous* de l'autel quinze lampes brûlent jour et nuit ; elles éclairent une étoile d'argent incrustée dans le marbre, où se lisent ces mots :

HIC DE VIRGINE MARIA JESVS CHRISTVS NATVS EST

A 3 mètres de là, se voit un enfoncement de 2m,50 sur 2m,30; c'est là qu'était la *crèche*.

La grotte de la Nativité mesure 3m,50 de largeur moyenne sur une longueur de 10m,55. Dans cet espace se trouvent deux autels, l'un aux Grecs, celui de l'*enfantement*, l'autre aux Latins, celui de la *crèche*. Plusieurs autres autels, qui sont aux Latins, se trouvent dans des grottes adjacentes dans lesquelles on accède par l'église même des Pères Franciscains. Ces grottes sont nommées : Saint-Gérôme, Saints-Innocents, Saint-Joseph, etc.

Tous ces autels, à la fête de Noël, sont occupés jour et nuit, sans interruption.

La veille de la fête de Noël, le patriarche latin part de Jérusalem pour faire son entrée à Bethléhem vers deux heures. Sur le parcours, il est attendu au tombeau de Rachel par un détachement de troupes turques qui doit lui servir d'escorte. Des centaines de cavaliers arabes se joignent à ce détachement. En arrivant au poste turc, le patriarche descend de cheval pour revêtir les ornements sacrés, la garde turque présente les armes, et les cloches, du haut des tours, annoncent l'approche du cortège. Dès qu'il arrive auprès de Bethléhem (où il est rejoint par le consul-général de France et son personnel, dont les voitures sont escortées, depuis Jérusalem, par la cavalerie du pacha), tout le clergé, en vêtements sacerdotaux, s'avance en procession pour le recevoir. Les différentes musiques, parmi lesquelles se fait remarquer la fanfare de l'orphelinat de Dom Belloni, chanoine du patriarcat, font éclater les notes vibrantes d'une marche triomphale, accompagnées par les cloches sonnant à

toute volée, tandis que la foule, en habits de fête, envahit les Lieux-Saints. Après la messe pontificale de minuit et le chant des *Laudes*, le clergé se rend en procession à la grotte de la Nativité pour y porter à l'autel de la Crèche un petit Jésus dans un berceau d'or.

Le retour à Jérusalem a lieu d'ordinaire vers le soir du jour de Noël afin de pouvoir, le lendemain, célébrer la fête de saint-Étienne, premier martyr, chez les Pères Dominicains.

On visite encore, auprès de Bethléhem, le puits de David (*bîr Daoûd*), le tombeau de Rachel (*qoubbêt Râhil*) et la *grotte du Lait*, à proximité de la basilique. D'après une légende, au moment de fuir en Égypte, la Sainte Vierge s'est retirée dans cette grotte pour allaiter l'Enfant Jésus. C'est pourquoi les jeunes mères y vont prier Marie de leur donner du lait pour nourrir leurs enfants.

On montre, dans le champ où les anges annoncèrent aux bergers la venue du Messie, une chapelle souterraine encore ornée d'antiques mosaïques, restes de l'église que l'impératrice Hélène y avait fait élever en l'honneur des Saints Anges. Ce même champ passe pour avoir été celui de Booz, où glana Ruth, la jeune Moabite qui devint mère d'Obed, ancêtre de Jésus.

Industrie. — Les habitants de Bethléhem sont généralement actifs et laborieux, mais leur industrie unique est la fabrication d'objets de piété, croix, médailles, chapelets, et de bibelots divers, porte-cigarettes, etc, en bois d'olivier, en pierre et surtout en nacre.

Écoles. — Les écoles de Bethléhem sont au nombre de 20 avec 1.413 élèves dont 880 garçons et 533 filles, comme suit :

l'escalier du chœur de l'église, soit par la chapelle du couvent des Pères Franciscains, qui y est attenante. Par l'escalier du chœur, seize marches conduisent à un petit autel, formé d'une table de marbre supportée par deux colonnes. *Au-dessous* de l'autel quinze lampes brûlent jour et nuit ; elles éclairent une étoile d'argent incrustée dans le marbre, où se lisent ces mots :

HIC DE VIRGINE MARIA JESVS CHRISTVS NATVS EST

A 3 mètres de là, se voit un enfoncement de 2m,50 sur 2m,30; c'est là qu'était la *crèche*.

La grotte de la Nativité mesure 3m,50 de largeur moyenne sur une longueur de 10m,55. Dans cet espace se trouvent deux autels, l'un aux Grecs, celui de l'*enfantement*, l'autre aux Latins, celui de la *crèche*. Plusieurs autres autels, qui sont aux Latins, se trouvent dans des grottes adjacentes dans lesquelles on accède par l'église même des Pères Franciscains. Ces grottes sont nommées : Saint-Gérôme, Saints-Innocents, Saint-Joseph, etc.

Tous ces autels, à la fête de Noël, sont occupés jour et nuit, sans interruption.

La veille de la fête de Noël, le patriarche latin part de Jérusalem pour faire son entrée à Bethléhem vers deux heures. Sur le parcours, il est attendu au tombeau de Rachel par un détachement de troupes turques qui doit lui servir d'escorte. Des centaines de cavaliers arabes se joignent à ce détachement. En arrivant au poste turc, le patriarche descend de cheval pour revêtir les ornements sacrés, la garde turque présente les armes, et les cloches, du haut des tours, annoncent l'approche du cortège. Dès qu'il arrive auprès de Bethléhem (où il est rejoint par le consul-général de France et son personnel, dont les voitures sont escortées, depuis Jérusalem, par la cavalerie du pacha), tout le clergé, en vêtements sacerdotaux, s'avance en procession pour le recevoir. Les différentes musiques, parmi lesquelles se fait remarquer la fanfare de l'orphelinat de Dom Belloni, chanoine du patriarcat, font éclater les notes vibrantes d'une marche triomphale, accompagnées par les cloches sonnant à

toute volée, tandis que la foule, en habits de fête, envahit les Lieux-Saints. Après la messe pontificale de minuit et le chant des *Laudes*, le clergé se rend en procession à la grotte de la Nativité pour y porter à l'autel de la Crèche un petit Jésus dans un berceau d'or.

Le retour à Jérusalem a lieu d'ordinaire vers le soir du jour de Noël afin de pouvoir, le lendemain, célébrer la fête de saint-Étienne, premier martyr, chez les Pères Dominicains.

On visite encore, auprès de Bethléhem, le puits de David (*bîr Daoûd*), le tombeau de Rachel (*qoubbêt Râhil*) et la *grotte du Lait*, à proximité de la basilique. D'après une légende, au moment de fuir en Égypte, la Sainte Vierge s'est retirée dans cette grotte pour allaiter l'Enfant Jésus. C'est pourquoi les jeunes mères y vont prier Marie de leur donner du lait pour nourrir leurs enfants.

On montre, dans le champ où les anges annoncèrent aux bergers la venue du Messie, une chapelle souterraine encore ornée d'antiques mosaïques, restes de l'église que l'impératrice Hélène y avait fait élever en l'honneur des Saints Anges. Ce même champ passe pour avoir été celui de Booz, où glana Ruth, la jeune Moabite qui devint mère d'Obed, ancêtre de Jésus.

Industrie. — Les habitants de Bethléhem sont généralement actifs et laborieux, mais leur industrie unique est la fabrication d'objets de piété, croix, médailles, chapelets, et de bibelots divers, porte-cigarettes, etc, en bois d'olivier, en pierre et surtout en nacre.

Écoles. — Les écoles de Bethléhem sont au nombre de 20 avec 1.413 élèves dont 880 garçons et 533 filles, comme suit :

ÉCOLES DE BETHLÉHEM

	ÉCOLES	GARÇONS	FILLES
Musulmans	1	60	»
Grecs et russes orthodoxes	2	50	40
Arméniens grégoriens	1	15	8
Protestants	2	50	20
Catholiques	14	705	465
TOTAUX	20	880	533
TOTAL GÉNÉRAL	20	1.413	

Jéricho. — *Èrîhâ*, la Jéricho actuelle, n'est ni l'ancienne Jéricho détruite par Josué, ni la Jéricho de l'Évangile qui fut démolie par Vespasien. L'emplacement occupé par le village actuel d'Èrîhâ est celui de la Jéricho construite par Adrien et florissante à l'époque de saint Jérôme et qui fut ruinée à l'époque des Croisades.

L'emplacement de la première Jéricho se trouve auprès de la fontaine *'Aïn ès-Soultân* (fontaine du sultan ou fontaine d'Élisée), à 3 kil. nord-ouest d'Èrîhâ.

Celui de la seconde Jéricho, où Jésus convertit le publicain Zachée et rendit la vue à deux aveugles, est plus au sud, près des restes de la voie romaine qui conduisait alors à Jérusalem.

Actuellement le village d'Èrîhâ, lieu de passage habituel des pèlerins de tous les rites, n'a plus le même aspect qu'autrefois. Quelques maisons blanches, se détachant sur le feuillage vert des orangers et des bananiers, des palmiers, le voisinage d'un hospice russe et d'une ferme, celui du couvent grec-orthodoxe de saint Jean-Baptiste, le font ressembler à une jeune colonie qui pourra bien se développer, si les circonstances lui demeurent favorables.

Aucun pays du monde n'offre autant de localités remarquables que la Judée ; le plus puissant intérêt s'attache aux moindres villages, aux collines, aux torrents, aux plaines du mèrkèz-caza de Qouds-i Chèrîf, mais on ne saurait tout citer. Avec regret, il

faut se borner à ce qui vient d'être dit et passer à la description succincte des autres cazas de ce mutésarriflik, d'ailleurs non moins dignes d'attirer l'attention.

CAZA DE JAFFA

Orientation. Limites. — Le caza de Jaffa est situé au nord-ouest du mutésarriflik de Qouds-i Chèrîf. Il est limité au nord par le vilayet de Beyrouth ; à l'est par le mèrkèz-liva de Jérusalem ; au sud, par les cazas de Ghazzèh (Gaza) et de *èl-Khalil* (Hébron) et à l'ouest par la mer Méditerranée.

Superficie. — Sa superficie totale est de 1.600 kilomètres carrés.

Division administrative. — Il est divisé en un caza qui est Jaffa, et un nahïé qui est *èr-Ramlèh* (Arimathie). On y compte en tout 58 villes, villages et hameaux.

Autorités. — Le caza de Jaffa est administré par un caïmakam, sous-gouverneur, résidant au chef-lieu du caza, assisté d'un conseil administratif semblable à ceux de tous les cazas précédemment décrits.

Population. — La population totale du caza de Jaffa est 58.492 habitants, comme suit :

Musulmans	36.844 hab.
Catholiques	8.759
Autres chrétiens	4.738
Israélites	5.000
Étrangers	3.151
TOTAL	58.492 hab.

Sur ce chiffre total de 58.492 hab. du caza, 16.600 sont

assujettis à la prestation pour la construction et l'entretien des routes.

Chef-lieu. — JAFFA, ancienne *Joppé* de l'Écriture-Sainte, *Jopon* des Égyptiens, *Jap-pon* des Assyriens, est située à 55 kil. nord-ouest de Jérusalem, en ligne directe. La distance entre ces deux villes est d'environ 60 kil. par la route carrossable et de 86^{km},630 par le chemin de fer. De Jaffa à Gaza, on compte du nord au sud, en ligne directe, une distance de 66 kil. et du nord-ouest au sud-est, il y a entre Jaffa et èl-Khalîl (Hébron) une distance de 67 kil. en ligne directe.

Population du chef-lieu. — La population de la ville de Jaffa, comprise dans celle du caza, est de 21.364 habitants comme suit :

Musulmans			**13.511 hab.**
Catholiques	Latins	437	**804**
	Grecs catholiques	300	
	Arméniens catholiques	58	
	Syriens —	9	
Non unis	Grecs orthodoxes	2.431	**2.520**
	Arméniens grégoriens	58	
	Protestants	31	
Israélites			**3.000**
Étrangers			**1.529**
	TOTAL		**21.364 hab.**

Le port de Jaffa a été amélioré dans ces derniers temps ; il est aujourd'hui en mesure de satisfaire aux nouvelles exigences du trafic qui ne fera que se développer de plus en plus au fur et à mesure des jonctions entre les voies ferrées de Syrie, de Phénicie et de Palestine et de leurs débouchés dans de nouveaux ports. Jaffa est la résidence du caïmakam, sous gouverneur du caza ; le siège des trois tribunaux correctionnels, criminels et d'appel ; d'une municipalité, d'une banque agricole ; c'est une station télégraphique et postale. Il y a, tant à Jaffa qu'à *èr-Ramlèh*, à Lidda et à *èl-Qoubèïbèh*, 13 couvents, dont

7 catholiques et 6 de diverses autres communautés. Un évêque copte non uni, du titre de Jérusalem, réside à Jaffa.

Écoles. — On compte à Jaffa, à Ramlèh et dans 38 autres localités de ce caza, 89 écoles fréquentées par 9.346 élèves, dont 8.780 garçons et 566 filles. (Voir le tableau, page 563.)

Naissances et décès. — Les naissances et les décès ont été, en 1311 (1895) dans le caza de Jaffa, comme suit :

NAISSANCES				DÉCÈS			
MUSULMANS		NON MUSULMANS		MUSULMANS		NON MUSULMANS	
GARÇONS	FILLES	GARÇONS	FILLES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
444	331	47	48	206	96	17	9

Mariages :

Musulmans	354
Non musulmans	43

Crimes et délits en 1308 (1892) :

	DÉLITS	CRIMES	TOTAL
Tribunal correctionnel	248	»	248
— criminel	»	»	»
— d'appel	528	33	561
TOTAL . . .	776	33	809

Municipalités en 1308 (1892) :

	REVENUS	DÉPENSES	CONSTRUCTIONS AUTORISÉES	ROUTES CONSTRUITES
	Piastres	Piastres	Nombre	Mètres
Ville de Jaffa	169 513	218.418	17	280
— Ramlèh	43.486	45 471	12	»
TOTAL . . .	212.999 p	263.889 p	29	280 m

Banque agricole :

	AVANCES	RENTRÉES	SOLDE
	Piastres	Piastres	Piastres
TOTAUX . . .	325.725 p	24.272 p	301.524 p

Douanes. — Voir page 624 aux dîmes et impôts du mutésarriflik.

Agriculture. — Voir pages 584 et 589 à l'agriculture du mutésarriflik.

Commerce. — Voir page 618 au commerce du mutésarriflik.

Port de Jaffa. — Voir pages 613, 618 et 623 au commerce du mutésarriflik.

Nahïé de Ramlèh. — La petite ville de *èr-Ramlèh*, chef lieu du nahïé de même nom, ancienne Arimathie, a été déjà suffisamment décrite plus haut (voir page 607, chemin de fer de Jaffa-Jérusalem, première station après la halte de Lidda ; voir également page 531 ce qui concerne cette localité).

Population. — La population actuelle d'*èr-Ramlèh* com-

prise dans le chiffre ci-dessus du caza de Jaffa est de 5.019 habitants, comme suit :

Musulmans		4.100
Catholiques latins		69
Grecs orthodoxes	670	743
Arméniens grégoriens	40	
Protestants	33	
Étrangers		107
TOTAL		5.019 hab.

CAZA DE GAZA

Orientation. Limites. — Le caza de Gaza est situé au sud-ouest du mutésarriflik de Qouds-i Chèrîf. Il est limité au nord par le caza de Jaffa; à l'est par le caza de *èl-Khalil* (Hébron); au sud par une ligne idéale qui le sépare de l'Égypte à partir du *qala'at èl-'Arich* en se dirigeant sur *qala'at èl-'Aqaba* et à l'ouest par la mer Méditerranée.

Superficie. — Sa superficie totale est de 12.400 kilomètres carrés.

Division administrative. — Le caza de Gaza n'a pas de nahïé ; on y compte 91 villes et villages.

Autorités. — Il est administré par un caïmakam, sous-gouverneur, assisté du conseil administratif réglementaire.

Population. — Sa population totale est de 62.474 habitants, comme suit :

Musulmans	61.688 hab.
Catholiques	21
Chrétiens non unis	765
TOTAL	62.474 hab.

Le caza de Gaza n'ayant pas de routes carrossables, n'a pas eu jusqu'à présent de prestataires. Cette situation va changer dès que la route de Gaza à Hébron par Bèït Djibrîn (dont l'exécution doit avoir lieu prochainement), entrera en cours de construction.

Chef-lieu : Gaza. — Gaza, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, et siège de l'administration, des tribunaux, etc., station postale et télégraphique, etc., est située par 31° 30′ de latitude et 32° 8′ de longitude est du méridien de Paris, à 66 kil. sud de Jaffa, à 75 kil. sud-ouest de Jérusalem, à 64 kil. ouest de *èl-Khalil èr-Rahmân* (Hébron) et à 4 kil. environ à l'est de son port *èl-Minèh* (la marine), sur la Méditerranée, dans la riche plaine de Sèphèla, au-dessus de laquelle cette ville s'élève au sommet d'une petite colline (alt. : 55 m.).

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du Caza est de 20.750 habitants, comme suit :

Musulmans	19.964 hab.
Catholiques latins	21
Grecs orthodoxes	700
Protestants.	60
Coptes non unis.	5
Total	20.750 hab.

Gaza, sans importauce aujourd'hui, était une ville illustre des Philistins, du temps de leur domination sur le peuple d'Israël. Elle fut célèbre alors par les exploits de Samson, juge d'Israël, « qui enleva ses portes avec leurs poteaux et leurs serrures et les emporta jusqu'au sommet de la montagne qui regarde Hébron ». Dans cette même ville, Samson mourut vingt ans plus tard, vaincu par la trahison de Dalila, en « s'ensevelissant sous les ruines du *temple de Dagon* avec tous les

princes des Philistins et environ trois mille personnes de l'un et de l'autre sexe venues dans ce temple pour jouir de son humiliation ».

On trouve à Gaza beaucoup d'antiquités, mais surtout de nombreux restes des premiers siècles chrétiens, de l'époque byzantine et des Croisades. M. Clermont-Ganneau a communiqué, le 29 avril 1893, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, trente inscriptions grecques qu'il avait recueillies dans cette ville en 1870 et 1874. Ce sont des épitaphes chrétiennes dont les dates, très précises, par années, mois et quantièmes du mois, suivant l'ère spéciale de Gaza, lui ont permis, grâce aux concordances données avec les années de l'indiction byzantine, d'établir définitivement le véritable point de départ de cette ère sur lequel on n'était pas d'accord et de le fixer au 28 octobre de l'an 61 avant J.-C.

Quelques-unes de ces inscriptions étant datées d'une autre ère, celle d'Ascalon, non moins controversée, M. Clermont-Ganneau a pu également, par le même procédé comparatif, fixer le point de départ de l'ère d'Ascalon au 28 octobre de l'an 105 av. J.-C.

Dans la même séance, M. Clermont-Ganneau a donné la description de deux églises construites à Gaza par les croisés avec des matériaux antiques. A l'appui de cette inscription, il a mis sous les yeux des académiciens de nombreux dessins, plans et aquarelles. La plus grande de ces églises, converties en mosquées, ainsi que cinq autres églises plus anciennes, édifiées par l'impératrice Eudoxie, femme d'Arcadius (395-404) sur l'emplacement de temples païens détruits par cet empereur, est extrêmement intéressante pour l'histoire de l'architecture des croisés; c'est une église à trois nefs, avec nef centrale surélevée et formée de deux ordres de piliers superposés.

Sur une des colonnes antiques employées à l'intérieur, M. Clermont-Ganneau a découvert, à plus de 7 m. au-dessus du sol, un curieux bas-relief représentant le chandelier à sept branches, symbole hébraïque bien connu. Au-dessous est gravée une inscription bilingue (grec et hébreu) contenant une

dédicace à Ananias, fils de Jacob. La colonne sur laquelle se trouvent ce bas-relief et cette inscription est surmontée d'un beau chapiteau corinthien. M. Clermont-Ganneau pense qu'elle a dû appartenir à quelque riche synagogue d'Alexandrie ou de Césarée d'où elle a pu être apportée par mer à Gaza. Il résulte en effet, de textes anciens cités par le savant, que de nombreuses colonnes antiques ont été transportées par mer à Gaza de divers points de la Méditerranée, sur l'ordre de plusieurs empereurs byzantins, pour servir à l'édification des basiliques de cette ville.

De même que l'on attribue généralement aux Génois toutes les vieilles tours riveraines du Bosphore et de la mer Noire, pour la plupart byzantines ou turques, ainsi l'on se plaît, en Terre Sainte, à rapporter à l'impératrice Hélène, mère du grand Constantin, la construction de toutes les anciennes églises (vers l'année 327). On lui attribue donc, à Gaza, les deux églises des Croisés citées d'après M. Clermont-Ganneau, dont la première porte aujourd'hui le nom de *Djâmi' Kèbîr*, et l'autre, située dans le quartier de *Sèdja'yèh*, porte le nom de *Djâmi' Aboû 'l-'Osmân*. C'est également à cette impératrice qu'on fait honneur des anciennes basiliques d'Eudoxie, affectées actuellement, dans cette même ville, au culte musulman.

Une nouvelle mosquée a été élevée à Gaza par Sultân Abd ul-Mèdjîd, père du sultan régnant, près du tombeau du négociant Hâchèm, ancêtre du prophète Mohammed. Ce tombeau a été en même temps érigé en un magnifique mausolée (*turbè*) formant l'annexe principale de la mosquée, dans les dépendances de laquelle sont aussi un *mèdrèssè* (faculté de théologie et de droit musulmans), et un *imârèt* (hôtellerie gratuite pour les étudiants pauvres et autres).

Outre ces mosquées, les monuments musulmans de Gaza consistent en neuf *mèsdjid* (oratoires), dix *turbè*, quatre *tèkkè* (couvents de derviches) et deux *hammâm* (bains publics). La communauté grecque-orthodoxe possède une église où l'office divin et toutes les cérémonies religieuses se font en langue arabe.

Les catholiques latins ont une petite chapelle et les protestants un oratoire.

Écoles. — Voir au tableau spécial, page 563.

Armée. — Il y a à Gaza un dépôt de réservistes (*rèdif*).

Police. — Deux bataillons de *rèdif* tiennent garnison en divers lieux du caza. Chacun de ces bataillons est commandé par son *bin-bâchi* (chef de bataillon). Vingt-cinq réservistes et tout le corps d'officiers sont en permanence à Gaza pour la garde du dépôt.

Gendarmerie. — La gendarmerie, chargée de faire la police, de maintenir l'ordre public et de percevoir les impôts, se compose d'un détachement de 38 gendarmes (20 cavaliers et 18 fantassins). Sauf quelques sommes qui restent dues par des contribuables insolvables, il n'y a pas d'arriéré de contributions.

Les « Ourbân ». — Les Arabes nomades eux-mêmes ne font aucune difficulté pour payer les dîmes et autres impôts quand les percepteurs se présentent pour les encaisser sur les marchés du caza, où ces *bédouins* viennent vendre leurs grains, leurs bestiaux, leur beurre et autres denrées.

Le difficile serait de les rencontrer chez eux, bien qu'ils soient en effet propriétaires de champs très productifs, les plus fertiles du caza, après la plaine de *Sèphèla*, sans égale, et la plaine de *Saron* (caza de Jaffa). Mais hors le temps des semailles et de la récolte, les quatre tribus tout entières parcourent avec leurs troupeaux les pâturages libres du grand désert. Le nom collectif de ces bédouins est celui de leur tribu principale : *Les Ourbân*. Les trois autres sont les *Tèrârbin*, *'Azazmèh* et *Djibarât*. Ces quatre tribus sont subdivisées en vingt grandes familles, représentant plus de 100.000 âmes, tant hommes que femmes, sans compter les innombrables enfants et adolescents des deux sexes.

Leur principale occupation est de labourer, ensemencer les champs qu'ils possèdent dans le caza de Gaza et ceux qu'il leur plaît de posséder temporairement partout ailleurs, dans les contrées sans habitants qu'ils parcourent avec leurs troupeaux, et d'en faire la récolte et le commerce. Quant à ceux du caza de Gaza qui figurent au cadastre, ils paient la dîme à première réclamation comme il est dit ci-dessus. Ils expédient leurs céréales par la voie de Gaza. Ils font en outre l'élève et le commerce de chameaux, de moutons et d'ânes, mais ils ne vendent point de chevaux ni de juments à l'étranger, bien qu'ils en élèvent, et ne vendent même de juments à leurs compatriotes et coreligionnaires qu'à la condition d'en avoir deux pouliches.

Ils habitent toujours sous des tentes en poil de chameau ou en crin, en quelque endroit qu'ils se trouvent. Leurs mœurs sont très simples; ils sont doux et obéissants en général, mais il se rencontre quelquefois parmi eux des voleurs que les circonstances poussent à l'assassinat. Ces criminels sont punis suivant la loi du *chèr'î* que les *Ourbân* reconnaissent pour règle en toutes choses. Ils sont musulmans du rite *châfè'î*.

Comme on le voit plus haut, les *Ourbân* nomades ne figurent pas au tableau général de la population du mutésarriflik de Qouds-i Chèrîf, pas plus qu'à celui de la population du caza de Gaza. On ne pouvait les y comprendre faute de données plus ou moins approximatives. Le chiffre de 100.000 âmes ci-dessus énoncé n'est qu'une estimation faite *à minima* par le fisc, mais ne reposant sur rien de précis.

Population fixe. — De même que les nomades, la presque totalité de la population fixe de la ville et du caza de Gaza est musulmane. Le très petit nombre d'habitants non musulmans est tout entier enfermé au chef-lieu. Ce n'est pas sans une certaine satisfaction orgueilleuse que les membres de la majorité constatent ce fait, en répétant le dicton populaire : *L'ombre même d'un infidèle ne tombe jamais sur notre sol.* Néanmoins tous les habitants de la ville de Gaza vivent entre eux en parfaite fraternité. Il serait du reste impossible à un étranger de les

distinguer les uns des autres. Tous parlent la même langue : l'arabe. Leurs noms sont les mêmes; musulmans ou chrétiens s'appellent : *Abdullah*, *Saïd*, *Sélim*, etc., les femmes grecques elles-mêmes portent des noms tels que *Soultana*, *Gulsoum*, etc. Il n'y a point de différence dans les costumes : tous, hommes et femmes, à quelque communauté qu'ils appartiennent, sont vêtus de longues robes tombant sur les talons, par dessus lesquelles les hommes portent un ample *'abâ* de feutre; tous ont pour coiffure le *kèfiyèh* (châle léger de soie à longues houppes mêlées de fil d'or), maintenu par l'*èkâl* (corde en poils de chameau, tressée en couronne) ou bien le *fèz* entouré d'un *sâreq* de mousseline; les pieds sont nus dans des *pâpoûdj* de maroquin rouge ou jaune. Toutes les femmes sont voilées, musulmanes ou non.

Les mœurs et coutumes sont chez tous également semblables. Les unions se font presque toujours entre parents. Le père de la jeune fille, en la mariant, reçoit de l'époux de 20 à 100 livres turques (460 à 2.300 fr.) à titre de *bèdèli mihir* ou rançon de virginité, et il la dote, en retour, d'un modeste trousseau. Au chef-lieu, aussi bien que dans tout le caza, le visage, les mains et les pieds, la poitrine des femmes sont tatoués. Dans certaines familles aisées de la ville, elles portent des bijoux enrichis de pierres précieuses, mais pour la plupart elles se bornent à des parures de filigrane d'argent, quelquefois d'or, du reste très artistiques. Les femmes de *fèllâh* (ruraux) portent comme leurs maris, une chemise longue en coton bleu pour unique vêtement. Leurs bijoux consistent en *khalkhal* d'argent, bracelets qui tintent mélodieusement autour de leur bras et des chevilles de leurs pieds, à chacun de leurs mouvements. De plus les femmes et filles des nomades portent au nez des anneaux d'argent.

Climat. — Gaza est environnée de jardins d'orangers, de vignes et d'oliviers. Des vents d'ouest soufflant de la Méditerranée entretiennent la fraîcheur due à l'abondance de sources limpides et à la pureté de l'air. Le séjour de cette ville et de ses environs est très agréable et très sain; jusqu'à présent la contrée tout entière était demeurée indemne de toute maladie pernicieuse,

devint célèbre par la prise de l'*arche d'alliance*, les plaies secrètes dont tous ses habitants furent frappés en punition et qui les obligèrent à renvoyer l'arche avec des présents figurant en or les maladies qui les avaient affligés et les rats qui avaient ravagé les cinq principautés d'*Azot*, *Gaza*, *Ascalon*, *Geth* et *Accaron*. Vingt ans plus tard, sous le juge Samuel, la bataille de Masphath délivra pour toujours les Israélites du joug des Philistins (I *Rois*, v, vi, vii).

Le tombeau de Samuel, juge d'Israël, se trouve à *Nèbi Samouï*, l'ancien *Ramath Maspha* ou *Mizpèh* de Josué (mèrkèz-liva de Jérusalem) qui avait été le lieu de sa demeure, à 10 kil. nord-ouest de Jérusalem (alt. 895 m.).

A 6 kil. nord-ouest d'Esdoûd, au bord de la mer, la population musulmane se rend en pèlerinage, tous les ans, au tombeau du Prophète Jonas (*Nèbi Younès*).

Deux cimetières voisins de Gaza renferment les sépultures des *bâchi-bozouq* (volontaires; littéralement « têtes fêlées) albanais et des cavaliers tripolitains qui, d'après l'*Histoire de l'empire ottoman* par Djèvdèt Pacha, ayant voulu s'opposer à la marche du général Bonaparte par Gaza dont les habitants ne lui avaient montré aucune hostilité, furent culbutés rapidement et tués jusqu'au dernier. On rencontre encore dans le caza des descendants de ces *bâchi-bozouq* d'Albanie et de ces cavaliers *havarèh* de Tripoli de Barbarie. A son retour de Saint-Jean d'Acre, le général Bonaparte passa une seconde fois par Gaza et y laissa dix canons qui sont restés jusqu'aujourd'hui dans cette ville.

CAZA DE KHALIL ÈR-RAHMAN (HÉBRON)

Orientation. Limites. — Le caza d'èl-Kkalîl èr-Rahmân (Hébron) est situé au sud-est du mutésarriflik de Qouds-i Chèrîf. Il est limité au nord par le mèrkèz-liva de Qouds-i Chè-

rîf; à l'est, par une ligne idéale partageant du nord au sud la mer Morte en deux moitiés dont celle de l'est appartient au vilayet de Syrie et celle de l'ouest au mutésarriflik de Jérusalem; au sud, sa limite est une seconde ligne idéale partant de *qala'at èl-'Aqaba*, au fond du golfe d''Aqaba et se dirigeant sur *qala'at èl-'Arich*; à l'ouest enfin il est limité par le caza de Gaza.

Superficie. — Sa superficie totale est de 5.800 kilomètres carrés.

Division administrative. — Le caza de Khalîl èr-Rahmân n'a point de nahïé; on n'y compte officiellement que 52 villes et villages, mais la carte de la Palestine dressée par M. A. Legendre, d'après les explorations les plus récentes (*Palestine Exploration Fund*, état-major français : MM. de Saulcy, E. Robinson. G. E. Rey, Wetzstein, Tristram, V. Guérin, etc.) indique un beaucoup plus grand nombre de localités visitées par ces explorateurs.

Population. — La population totale de ce caza, dans laquelle n'ont pas été compris les Arabes nomades qui tantôt sont très nombreux et tantôt absents, est de 93.672 habitants, comme suit :

Musulmans.	92.600 hab.
Israélites.	1.072
TOTAL	93.672 hab.

Il y a, sur ces 93.672 habitants 16.325 prestataires pour la construction et l'entretien des routes.

Chef-lieu. — ÈL-KHALIL ÈR-RAHMÂN est l'ancienne Hébron, primitivement appelée *Cariath-Arbé*, c'est-à-dire la ville d'Arbé, père d'Ènac, de la race des géants (*Josué*, XXI, 11); son nom arabe actuel signifie l' « ami de Dieu le miséricordieux », c'est-à-dire « Abraham ». C'est en effet la ville d'Abraham et c'est là que sont ensevelis les patriarches du monde : Adam et Ève,

Abraham et Sara, Isaac et Rébecca, Jacob et Lia, sous la mosquée d'Hébron, dans la caverne double du champ qui regarde *Mamré* (ou Mambrè), achetée par Abraham 400 sicles d'argent (504 francs) avec toutes ses dépendances pour y enterrer sa femme Sara (*Genèse*, XXIII, 16, 17, 18, 19).

Il est extrêmement difficile d'entrer dans la mosquée d'Hébron; les derniers visiteurs qui aient été admis à en voir l'intérieur furent, dit-on, les deux fils du prince de Galles. Cette visite, qui date déjà d'un peu loin, eut lieu le 5 avril 1882. Elle fut suivie de la publication dans le *Palestine Exploration Fund* d'un fort intéressant rapport accompagné d'un plan explicatif. On peut encore les consulter avec fruit.

La ville d'Hébron est située au sommet de l'un des monts de Juda (alt. 927 m.) sur un plateau peu étendu, encadré de petites collines. A leurs versants du nord et du sud, grimpent jusqu'en haut les dernières maisons de la ville, tandis que les quartiers du centre forment plus bas des groupes compacts. Vers l'ouest, on voit au-dessus des terrasses et des coupoles servant de toits aux maisons, s'élever les trois minarets de la mosquée en forme de tours quadrangulaires. L'un est découronné de son *chourfè*, mais ceux des deux autres sont en parfait état, couverts de larges *satchâq* (rebords) peints et dorés surmontés de petits dômes élégants, ressemblant à des campaniles. Le corps de la construction est un massif quadrilatère, crénelé comme une antique forteresse et ajouré de portes et fenêtres en ogive très allongée.

Au sud du *Haram* de la mosquée d'Hébron, à l'extérieur, on remarque des murs tout à fait semblables à ceux de la *Place des Pleurs* au *Haram èch-Chèrif* de Jérusalem. La ressemblance est d'autant plus parfaite que les habitants israélites de Khâlîl èr-Rahmân viennent chanter des psaumes devant ces vestiges comme ceux de Jérusalem devant les murs de Salomon. Ces restes de murs antiques attribués aux patriarches pourraient tout aussi bien d'ailleurs avoir appartenu à quelque édifice élevé par David, car bien que déjà sacré roi par Samuel dans la maison de son père Isaï, à Bethléhem, il fut de nouveau sacré à Hébron, après la mort de Saül, par la tribu de Juda, sur

laquelle il régna sept ans et demi. Au bout de ce temps les anciens d'Israël vinrent le trouver à Hébron et le sacrèrent roi une troisième fois, celle-ci sur tout Israël. Ce fut alors seulement qu'il partit d'Hébron, jusque-là sa résidence royale, pour conquérir Jérusalem sur les *Jébusites* ou *Jébuséens*, y recevoir les ambassadeurs d'Hiram, roi de Tyr, qui lui envoyaient aussi du bois de cèdre, des charpentiers et des tailleurs de pierre : « et ils bâtirent la maison de David » (II *Rois*, v, 6, 7 et 11) dont une tour existe encore. (Voir la description de Jérusalem, page 629).

La population de la ville d'èl-Khalîl (Hébron) comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 15.000 habitants, comme suit :

Musulmans	14.600 hab.
Israélites	400
TOTAL	15.000 hab.

D'après la tradition, Abraham reçut, près du chêne de Mamré, la visite du Seigneur et apprit de lui qu'il aurait de sa femme Sara, âgée de quatre-vingt-dix ans, un fils qui serait nommé *Ishaq*, c'est-à-dire « ris » parce qu'il avait ri en disant au fond de son cœur : « Un homme de cent ans aurait-il donc bien un fils? »

La ville d'Hébron a été érigée en évêché catholique sur la demande des croisés, en 1167. Mgr Petkoff, évêque bulgare-uni, en est le titulaire actuel. Se trouvant à Jérusalem pour le VIIIe congrès eucharistique, en mai 1893, il n'a pas manqué de visiter son siège épiscopal, mais il ne peut y exercer aucune juridiction. Son prédécesseur était Mgr Mermillod.

Il n'y a plus aujourd'hui aucun reste des anciennes murailles de Roboam, roi de Juda, fils de Salomon, qui avait fait d'Hébron une place très forte (II *Paralipomènes*, XI, 10). Aux deux extrémités des principales rues, on remarque des arcades qui ont dû jadis appartenir à un système de fermeture de la ville, mais leurs portes n'existent plus.

Sources. — Le caza de Khalîl èr-Rahmân est une des

contrées où se rencontrent le plus de fontaines, de sources et de puits. C'est dans ce caza que sont situés les puits et l'ancien aqueduc d'Arroûb, dans la *vallée de bénédiction* (voir p. 651). Outre ceux dont il est question, on pourrait en énumérer plusieurs centaines d'autres : chaque *ouâdi* (vallée) en contient pour le moins un ou deux et les *ouâdi* sont innombrables. Malheureusement, dans la saison chaude, lorsque le bienfait de leurs eaux fraîches et limpides serait plus particulièrement apprécié, ils sont à sec pour la plupart.

Pour ce qui regarde le qaza de EL-KHALIL ER-RAHMAN, se reporter aux chapitres généraux :

Hospices et hôtelleries (pp. 542 et 549);
Écoles (p. 563) ;
Produits agricoles (p. 584) ;
Agriculture (p. 589);
Industrie (p. 616) ;
Commerce (p. 618) ;
Dîmes et impôts (p. 624).

FIN DE SYRIE, LIBAN ET PALESTINE

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

Abana, 354.
Abéih, 241.
Abou-Tarafi, 601.
Abyssins, 517.
Accaron, 617, 676.
Acre (chef-lieu), 100.
Acropolis, 502.
Adana, 30.
Adloun, 85.
Adommim, 610.
Adonan, 510.
Adonis, 222.
Ador, 611.
Adoration, 525.
Adouram, 611.
Adjami, 467
Adjloun, 329, 345, 324, 325, 456, 304. Caza, 487. Nahié, 488.
Afga, 222, 261.
Ahirèh, 304, 456, 480. Nahié, 482.
Aïdémoun, 143.
Aidib, 27.
Aïn-Anab, 241.
Aïnab, 241.
Aïn-Atan, 611, 656.
Aïn-Aselek, 609.
Aïn-Abou-Abdallah, 88.
Aïn-Chems, 608.
Aïn-Djenna, 488.
Aïn-Ebel, 27, 85, 87.
Aïn-ed-Douk, 269, 603.
Aïn-el-Alak, 246.
Aïn-el-Djérab, 331, 461.
Aïn-el-Riyah, 331, 461.
Aïn-el-Tabigha, 332.
Aïn-el-Haoudh, 611.
Aïn-el-Aroub, 611.
Aïn-el-Mezra'ah, 269.
Aïn-Fidjèh, 355.
Aïn-es-Sahèb, 434.
Aïn-es-Soultan, 662.
Aïn-et-Tinèh, 332.
Aïn-Haniyèh, 609, 653.
Aïn-Karim, 532, 567, 653.
Aïn-oumm-ed-Dérédji, 653.
Aïn-oumm-Sélim, 331, 461.
Aïn-Qanèya, 420.
Aïn-Rarim, 532, 567, 653.
Aïn-Saleh, 656.
Aïn-Tadjoura, 26.
Aïn-Yabroul, 612.
Aïn-Yala, 609, 653.
Akka, 4, 5, 13, 25, 26, 27, 34, 85. Sandjak, 92, 100.
Akkar, 4, 28, 34. Caza, 142. Chef-lieu, 143.
Akkret, 85, 87.
Aleïh, 210, 241.
Alma, 85.
Alsadamus, 353.

Ammân, 507, 511.
Amatha, 305, 331.
Ammoas, 610.
Ammonas, 534.
Anèzès, 428.
Andjara, 488.
Antaradus, 139.
Antélias, 249.
Antioche, 176.
Anti-Liban, 332, 362.
Apamée, 176.
Aphéca, 222.
Aqaba, 494.
Aqrabèh, 198, 354.
Araber, 311.
Ararâh, 401.
Aradus, 139, 401.
Arbèla, 488.
Arbin, 433, 434.
Arméniens catholiques, 517, 528.
Arméniens grégoriens, 517, 550.
Arnon, 497.
Arouad, 119.
Arqa, 125.
Arqoub (Haut), 205, 234.
Arqoub (Sud), 205, 234.
Arqoub (Nord), 205, 234.
Arrabèh, 194, 198.
Artouz, 420.
Arimathie, 607, 610.
Arroub, 656.
Ascalon, 613, 675.
Asi, 332.
Asdoudon, 601, 675.
Asloudj, 601.
Asphaltite, 359.
Asqâlan, 675
Attil, 196, 419.
Atharoth, 612.
Ayithodori, 13.
Azazmé, 671.
Azôt, 601.
Azouron, 610.

B

Ba'abda, 210, 224, 234, 235, 236.
Ba'albek, 12, 41, 304, 324, 333, 384.
Caza, 408.
Baal-Hazor, 603, 616.
Ba'aqlin, 210, 234, 237.
Bab-Anah, 4, 175.
Bab-en-Nébi-Daoud, 541.
Bab-el-Amoud, 612.
Bab-el-Silsilèh 656.
Bab-el-Mogharibèh, 531.
Badiyet-ech-Cham, 327.
Baghr, 602.
Bahr-Bala, 354, 355.
Bahr-el-Houlèh, 333, 352.
Bahr-el-Atabèh, 354, 355.
Bahr-el-Hidjanèh, 354, 355.
Bahr-el-Merdj, 355.
Bahr-el Ilhalil, 610.
Bahr-el-Tabarièh, 38.
Bahr-Loût, 359.
Baïr, 28, 148, 158.
Bala'a, 196.
Balanéa, 170.
Balatnous, 176.
Balqa, 4, 14, 28, 32. Sandjak, 31, 178.
Cazas du sandjak, 183.
Barada, 332, 351, 353, 418.
Bared, 353.
Barroukh, 221.
Baskinta, 205, 242.
Basr-el-Harir, 304, 307, 456. Caza et chef-lieu, 474.
Batroun (nahié), 205, 210, 211, 222.
Caza, 262, 264.
Beharrèh, 205, 210, 262, 265.
Bechmezzin, 276.
Becher-Toubia, 597.
Beïtin, 612.
Beït-Chébab, 250.
Beït-Chama, 412.

Beït-Djalla, 532, 565, 567.
Beït-Djémal, 533, 567.
Beït-Dedjan, 607, 610.
Beït-Djaber 614.
Beït-Djibrin, 611.
Beït-ech-Chélif, 148.
Beït-ed-Din, 208, 210, 234.
Beït-Lahm, 611, 615. Nahié, 658.
Beït-Laya, 427.
Beït-Lafayah, 609.
Beït-Sour, 611.
Bekfaya, 210, 249.
Bélouliyèh, 148.
Béni-Saab, 4, 178. Caza, 195.
Béni-Sakher, 510.
Benghazi, 30.
Benghaza, 329.
Beq'a, 334, 344.
Béroth, 602, 603, 612.
Bersabée, 615.
Berzèh, 432, 434.
Berytus, 45.
Beratin, 13, 71.
Bethanie, 611.
Betharam, 529.
Bethsamès, 608.
Bethel, 612.
Bether, 608.
Bethsur, 611.
Bethléem, 529, 545, 549, 550, 565, 567, 658.
Beumekin, 241.
Beutèter, 220.
Bézetha, 629.
Bézor, 601.
Bhamdoun, 221.
Bir-Arroub, 656.
Bir-Adas, 611.
Bir-Daoud, 611.
Bir-Eyoub, 603, 653.
Bir-es-Seba, 611, 615.
Birket-Hammam-el-Batrak, 654.
Birket-es-Soultan, 654, 611.
Birket-Israïl, 654.
Birket-Mamilla, 654.
Birket-Siti-Mariam, 656.
Birket-er-ram, 473.
Birtèh, 27.
Bittir, 606.
Bitdagana, 607.
Blanc, 45.
Blouden, 45.
Bmikéya, 420.
Bokaïn, 420.
Bordj-el-Qiblèh, 35, 85.
Bordj-es-Sabi, 174.
Bostrénus, 37, 64, 224, 269.
Bossra, 456, 476, 477, 304.
Bossra-eski-Cham, 327.
Botrys, 262.
Boudjak, 28, 145, 153.
Bourgha, 603.
Boulounvas, 172.
Bourqîn, 194.
Bourqouch, 419.
Bouseïra, 503, 504.
Broumana, 210, 243, 245, 246.
Breckout, 611.
Bsatin, 13, 171.
Bteddin, 235.
Bucour Holim, 561.
Byblos, 258, 222.
Bzoummar, 255.

C

Canath, 486.
Carmel, 16, 27, 30, 45, 98, 106, 529, 616.
Catholiques, 517.
Carith, 603.
Cariathiarim, 610.
Carias-Arbé, 611.
Cesarea-Paneas, 472.
Césarée, 319.

Cédron, 629.
Chaldéens-unis, 517.
Cham-i-Chérif, 304, 333, 364.
Cham (Merkez-sandjak), 384.
Chaor, 920, 100.
Charak-Moba, 501.
Charaouyak-el-Gharbi, 178.
Charaouyak-ech-Charqui, 178.
Chéfa-Amr, 13, 92, 97, 100.
Chéqif, 70, 81.
Chéhar, 205, 234.
Chéïkk-Abdallah, 41.
Chéïkk-Miskin, 468.
Chéikk-Saad, 304, 330, 456. Merkez-caza, 461, 465. Chef-lieu, 466.
Chériyat-el-Mandour, 331.
Chériyat-el-Kébir, 351, 463.
Chériyat-el-Ménadireh, 351, 353, 463.
Cheba, 456, 480. Nahié, 484.
Chita, 420.
Chimron, 183.
Choba, 304.
Chobek, 353, 505, 506.
Chorsus, 30, 38, 96.
Chouaïr, 70, 205, 221, 242.
Chouf, 205, 210, 211, 224. Caza, 234.
Choufin (Nahié), 215.
Chryssorhéas, 353.
Cophtes non-unis, 517.
Crocodilopolis, 30, 34.

D

Dagh-es-Saouda, 45.
Dagh-el-Hamar, 472.
Daïr-el-Achaïr, 411.
Damas, 304, 311, 319, 324, 332, 333. Chef-lieu, 394.
Damen, 349.
Dan, 352, 463.
Dana, 503, 504.
Dar-es-Safra, 171.
Dar-el-Saouda, 128.
Dar-el-Khodib, 232.
Daréya, 420.
Débayèh, 249.
Déïr, 325.
Déïr-Aban, 606, 608.
Déïr-abou Thor 615.
Déïr-Bekerchèh, 208.
Déïr-el-Akhinar, 412.
Déïr-el-Gousoun, 196.
Déïr-el-Kamar, 205, 210, 211.
Déïr-el-Machmouchi, 269.
Déïr-el-Mezra'ah, 269.
Déïr-es-Soultan, 550.
Déïr-el-Qala'at, 244.
Déït-Djalla, 611.
Démaïr, 433.
Demserko, 31.
Dillé, 475.
Djéba'a, 81, 412, 603.
Djebbatta, 325, 419.
Djébaïl (Haut), 205, 252.
Djébaïl-eskèlé-si (Nahié), 205, 252.
Djébèl-Adathir, 45, 98.
Djébèl-Adjloun, 325, 363, 463.
Djébèl-Akhar, 45, 128.
Djébèl-Ansariyèh, 45, 155.
Djébèl-Araba, 45.
Djébèl-Aqra, 28.
Djébèl-Baten-el-Aouah, 603.
Djébèl-Belat, 45.
Djébèl-Chammar, 363, 464.
Djébèl-Chéfa, 449.
Djébèl-Chéïkh, 333.
Djébèl-Darious, 175.
Djébèl-Djedj 232.
Djébèl-Djénin, 304, 384. Nahié, 413.
Djébèl-Djermak, 27.
Djébèl-Druzi, 304, 312, 345, 348, 365, 456, 463.
Djébèl-ech-Charqui, 255.
Djébèl-ech-Cheïkk, 352, 353, 354, 362.

Djébèl-ech-Chor, 158.
Djébèl-el-Akrad, 148.
Djébèl-el-Baroukh, 232.
Djébèl-el-Gharb, 232.
Djébèl-Foreïdis, 615.
Djébèl-Foqouali, 45.
Djébèl-Foumm-el-Mizab, 232.
Djébèl-Haouran, 304. 312, 329, 348, 463. Caza, 479.
Djébèl-Karantoul, 53.
Djébèl-Kénisèh, 216, 232, 244.
Djébèl-Libnan, 3, 16, 362.
Djébèl-Makhéimal, 232, 265.
Djébèl-Munéitra, 232.
Djébèl-Mar-Elias, 109.
Djébèl-Nébi-Haroun, 363, 419, 499. 506.
Djébèl-Niha, 26.
Djébèl-Qalmoun, 325.
Djébèl-Sannim, 215, 224, 232, 244.
Djébèl-Tannourin, 222, 232.
Djébaïl, 205.
Djébélèh, 148, 155, 166.
Débéler-Rihan, 268.
Djédèh, 324.
Djédéïdèh, 12, 14, 19, 243.
Djédour, 469.
Djémaïn, 198.
Djémaïn-Sani, 178, 197.
Djémaïn-Evel, 179, 197. Caza, 197.
Djermana, 434.
Djénaïn, 4.
Djénin, 4, 13, 178. Caza, 192. Chef-lieu, 193.
Djérach, 350, 490.
Djéroud, 30, 325.
Djéroud-Kesrouan, 205, 252.
Djezzin, 205, 210, 211, 222, 224. Nahié, 266. Caza, 266. Chef-lieu, 267.
Djibarat, 671.
Djiblèh, 13, 31.
Djisr-el-Ghaïda, 435.
Djobar, 433, 434.
Djouni, 205, 210, 222, 252, 253.
Djoubbat-ez-Zeït, 471.
Djourd (Sud), 205, 234.
Djourd (Nord), 205, 234.
Doch, 603.
Douma, 34, 304, 333, 336, 349. Caza, 431.
Dourâ, 61.
Dourin, 412.
Druses, 312.

E

Ebal, 34, 45, 98, 182, 616.
Ech-Chalout, 280.
Ech-Charqui, 411.
Ecce Homo, 525.
Ed-Djousra, 675.
Edréï, 476.
Ehden, 205, 222, 262, 265.
Ekron, 597.
El-Aïn, 412.
El-Akaba, 514.
El-Al, 472.
El-Arich, 12, 514.
El-Aubeïbèh, 567.
El-Audjèh, 591, 592.
El-Aqiq, 328.
El-Azarièh, 611.
El-Basiyèh, 514.
El-Badjjèh, 467.
El-Bordj, 247, 248.
El-Birèh, 603, 612.
El-Bourak, 611.
El-Boutéïn, 601.
El-Djézirèh, 40.
El-Fouar, 167.
El-Fètouh, 232, 255.
El-Ghabagheb, 468.
El-Gharb, 244.
El-Ghor, 321.

El-Ghourra, 601.
El-Ghoutha, 333, 393.
El-Habour, 66.
El-Hadeth, 412.
El-Hermil, 266.
El-Houlèh, 30, 38.
El-Kas, 650.
El-Kféïr, 420.
El-Khalib, 615.
El-Koulab, 610.
El-Qatroun, 610.
El-Latroun, 610.
El-Merdj, 333, 355, 393.
El-Ména, 128.
El-Mezzèh, 354, 384.
El-Milh, 601.
El-Mina, 128, 132.
El-Minèh, 613.
El-Ouastiyé, 488.
El-Qara, 260.
El-Tayyibèh, 196.
El-Tirèh 475.
El-Zoubéïbèh, 536.
Eldji, 505.
Elefthéri, 125.
Elefthéropolis, 611.
Eléon, 536.
Elm-Djivaz, 328.
Emèse, 304.
Emmaüs, 610.
Ensémès, 611.
En-Gannim, 194.
En-Noukra, 345, 477.
Er-Ramèh, 611.
Er-Ram, 612.
Eschona, 608.
Esdrelon, 30, 34, 38.
Esna, 611.
Es-Sahra, 220.
Es-Sahel, 244.
Es-Salahyèh, 394.
Es-Sanamen, 468.
Etré, 327, 328.
Et-Teffâh, 266.
Etz-Zittim, 598.
Eurychorus, 85.
Ez-eyèh, 87.

F

Famiyèh, 176.
Ferkha, 198.
Ferrekhiyèh, 610.
Fetouh, 205, 252.
Fidjèh, 354.
Fiha, 278.
Flagellation, 526.
Flavia Néapolis, 183.
Fokani, 420.
Franciscains, 530.
Frères des Écoles Chrétiennes, 524, 530.

G

Gabala, 164.
Gaba'ath, 612.
Gaba'a, 603.
Gadara, 331.
Galilée, 27, 34.
Garizim, 19, 34, 45, 182, 616.
Gaza, 5, 24, 54, 565. Caza, 667. Chef-lieu, 668.
Gazer, 608.
Gehennon, 615.
Gelboé, 38, 45.
Génésareth, 38, 39, 96, 355.
Gerasa, 382, 490.
Geth, 676.
Ghaïtha, 393.
Gharb (Nord), 205.

Gharb (Haut), 205.
Gharb (Nahié), 205.
Garb (Bas). Nahié, 234.
Garb (Haut-nord), 234.
Garb (Haud-sud), 234.
Ghaouabi, 148, 169.
Ghazir, 252, 255.
Ghèil-Rouchéide, 483.
Ghor, 352.
Ghoustha, 205, 252, 255.
Gloustha, 434.
Giblet, 258.
Gihon, 629.
Ginéa, 194.
Gouert Chenam, 238.
Grecs orthodoxes, 517, 549.
Grecs-unis, 517.
Guédara, 597.

H

Hadeth, 247, 248.
Hadjèh, 196.
Hadar, 419, 420.
Hadîdèth, 434.
Haïfa, 4, 9, 13, 92. Caza, 185.
Haïtoura, 27.
Halas, 419.
Halboûn, 434.
Halhoul, 615.
Hamah, 41, 303, 304, 307, 311, 319, 325. Sandjak, 43. Merkez-Caza, 444. Chef-lieu, 445.
Hamdiyèh, 437. Caza, 451. Chef-lieu, 452.
Hamidiyah, 304, 307.
Hammam-Emmaüs, 332.
Hammam-Tabariyèh, 588.
Hammana, 250.
Hammèh, 331.
Haniyé, 119, 132.
Haouran, 19, 33, 319, 322. Sandjak, 324, 456.
Haram-ech-Chérif, 256, 615.
Harès-tat-el-Basal, 432, 434.
Harfa, 419.
Haris, 88.
Harita, 412.
Haram-el-Adouamid, 432.
Hasban, 507, 512.
Hasbani, 352, 463.
Hasbéya, 304, 307, 324, 325, 330, 384, 420.
Hasroun, 205, 262.
Hazour, 119, 132.
Hébron, 611, 615, 676.
Hedjaz, 325.
Hédra, 598.
Hérèh, 278.
Héréïka, 27.
Hermil, 205, 262, 264.
Hermon, 45 352, 354, 359.
Herodium, 615.
Hépha, 606.
Hieromax, 33, 351, 353.
Hibbiké, 485.
Hinnom, 629.
Homéïyine, 505.
Homs, 41, 304, 307, 611, 325, 355. Sandjak, 437. Caza, 447. Chef-lieu, 447.
Hor, 363.
Hournèh, 435.
Houlèh, 322, 357.
Husn-el-Akrad, 4, 13, 34, 119. Caza et chef-lieu, 145.

I

Ibni-Osman, 676.
Ideïdiyé, 4, 65, 89.

Idlib, 158.
Ikharon, 597.
Iltifah, 205.
Intanios-Kachbaon, 254.
Iota, 615.
Iqlin-et-Tiffâh, 269.
Iqlin-el-Bellan, 420.
Irbid, 304, 488.
Iskélé, 119, 132.
Iskandérouniyé, 88.
Israélites, 520, 551.
Iyoun-el-Hommar, 508.
Iyoun, 485.

J

Jacobites, 311.
Jaffa, 8, 11, 530, 536, 545, 549, 554, 565, 567, 613. Caza, 663, 664.
Japho, 181.
Jéricho, 565, 549.
Jérusalem, 513, 522, 542, 546, 550, 565. Mutésarriflik, 578, 606. Chef-lieu, 627.
Jizréel, 38.
Job (Puits de), 652.
Joppè, 664.
Josaphat, 629.
Jourdain, 28, 38, 321, 322, 332, 351, 353, 462, 473.
Juda (Monts de), 616.
Judée, 8.

K

Kafarthal, 176.
Kafr-Batna, 434.
Kafr-China, 247, 248.
Kafr-Haï, 264.
Kafr-Hata, 276.
Kafr-Dan, 411.
Kafr-Djaloud, 610.
Kafrès-Samer, 467.
Kala'at-Baloua, 501, 507.
Kala'at-el-Bourat, 611.
Kala'at-es-Soubéïbèh, 472.
Kala'at-Zerqa, 507.
Kalonia, 610.
Kamoul, 88.
Kâna, 181.
Kanat-el-Bourak, 655.
Kanater Faraon, 475.
Karak, 304, 329, 491, 492. Caza, 509. Chef-lieu, 501.
Kariet-el-Enab, 610.
Karith, 549.
Kasr-Djaloud, 524, 529.
Kazr-Hadjilah, 517.
Kèfr-Siloun, 611.
Kefrendjèh, 488.
Kelt, 537.
Kenath, 486.
Kenreth, 38.
Kérak, 363, 416.
Kerkaya, 26.
Kerkouk, 427.
Ker-Elma, 472.
Kerahi, 503.
Kesr-Harel, 472.
Kesr-Siloan, 603.
Kesrouan, 205, 210, 211, 215, 222. Caza, 252.
Khalasah, 601.
Khan-el-Hatrour, 611.
Khanziré, 500.
Kharoub, 205, 234.
Khirbet-Nina, 608.
Khirbet-Tibnèh, 608.
Kiaf, 327, 329.
Kirbel-Athara, 612.
Kir-Moal, 561.
Kison, 30, 38, 92.
Kornaïl, 215.

Kourah (nord), 205, 222.
Kourah (central), 205. Caza, 275. Merkez-caza, 275.
Koneïtra, 304, 307, 329, 345, 351, 456. Caza, 469. Chef-lieu, 470.
Koublet-Rahil, 611.
Koufin, 611.
Koulon, 610.
Koziba, 537, 549.

L

Ladach, 560.
Lahtèh, 480.
Lahisèh, 304, 456.
Laodicée, 163.
Lataqiyèh, 4, 9, 13, 10, 14, 23, 26, 32, 40, 49. Sandjak, 148. Merkez-caza, 161, 176.
Latins, 516.
Lechi, 609.
Ledjah, 475.
Leïtani, 45, 65, 349.
Léontès, 37.
Liban (Mutésarriflik), 203, 362.
Lita, 37, 45, 65, 224, 352.
Lifta, 610.
Lycus, 2, 22, 260.
Lydda, 549, 606.

M

Ma'an, 303, 304, 311, 322, 329, 325. Sandjak, 491. Caza, 504. Chef-lieu, 505.
Maaria, 158.
Machgara, 27.
Machraba, 432, 434, 435.
Madaba, 507, 511.
Madaniyèh, 419.
Magoras, 37, 64.
Mahnouakam, 148, 166.
Mahalléqat-ed-Damour, 224, 240.
Maïsra, 220.
Makam-Nébi-Eyoub, 466.
Makhdouché, 81.
Malha, 609, 653.
Mar Elias, 254, 611.
Mar Girios, 241.
Maronites, 517.
Mambré, 526.
Mar-Alda-el-Fétouh, 256.
Marounèh, 434.
Marqab, 148. Caza, 169.
Martabé, 601.
Maspha, 612.
Mauvais-Conseil (Mont du), 615.
Mazouk, 328.
Mecharriq-el-Djerrar, 178.
Medjdel, 304, 456, 480, 486.
Medjdel-Chems, 471.
Méedan-el-Khadra, 168.
Méhaliyèh, 148.
Meïrouba, 221, 261.
Mehkemé, 656.
Mélik-el-Achraf, 86.
Menasif, 205, 234.
Menin, 434, 435.
Méredjé, 173.
Méron, 38, 333, 355.
Merdj-Ayoun, 4, 14. Caza, 89.
Merdj-ibn-Amir, 38.
Merqeb, 4, 13.
Mesiha, 307.
Méséliyèh, 194.
Metn (Nord), 205, 242.
Metn (Haut), 205, 242.
Metn, 210, 211, 215. Caza, 242.
Meyer Rothschild, 561.
Mezra'ah Kafr Debran, 261.
Michmar Hayarden, 598.
Midjloun, 411.

Mikiveh Israïl, 593.
Mo'allaqa, 304, 384, 412.
Morte (Mer), 355, 359, 588.
Moriah Mont), 615.
Moussarah, 602.
Mzérib, 307, 330, 361, 460, 466.
Moukhtarah, 210, 220.
Muneïtra, 205, 252, 255.

N

Na'aratha, 602.
Naama, 607.
Nabatiyèh, 81.
Naanèh, 607.
Nabk, 304, 307, 349, 384. Caza, 428. Chef-lieu, 429.
Nafi, 349.
Nahala-Reuben, 397.
Nakhlèh, 412.
Naplouse, 4, 13, 19, 178. Merkez-caza, 183.
Nasra, 4, 38, 92. Caza, 116.
Nahr-Abou-Zabourah, 38, 181.
Nahr-Beyrouth, 37, 64, 216, 224.
Nahr-el-Akdar, 38.
Nahr-el-Asi 349, 411, 440.
Nahr-el-Aoudjèh, 181, 602.
Nahr-el-Aouadj, 354, 418.
Nahr-el-Aoulèh, 37, 64, 224, 269.
Nahr-el-Bared, 16.
Nahr-el-Bardani, 224, 272.
Nahr-el-Delb, 427.
Nahr-el-Djoz 222.
Nahr-ed-Damour, 224.
Nahr-el-Houdjeïr, 88.
Nahr-el-Kadicha, 37.
Nahr-el-Kelb, 6, 64, 222, 260.
Nahr-el-Keïsoun, 168.
Nahr-el-Léïtani, 37.
Nahr-el-Litani, 224, 352, 410.
Nahr-el-Mouqatta, 30, 38, 96.
Nahr-el-Qadicha, 125, 222, 265.
Nahr-el-Qasimiyèh, 37.
Nahr-es-Saleb, 261.
Nahr-es-Sin 167.
Nahr-Herbia, 601.
Nahr-Ibrahim, 259.
Nahr-Roubin, 601.
Nahr-Sakérir, 601.
Nahr-Zerqa, 30, 38, 96.
Nahriyé, 143.
Naéva, 468
Nazareth, 8, 13, 27, 92, 116. Chef-lieu, 117.
Néaïm, 349.
Neba-es-Sefa, 280.
Nébi-Ali, 148, 166.
Nébi-Samouïl, 676.
Nébi-Yonnas, 611.
Nebka, 412.
Nébo, 511.
Nehémie, 652.
Nicopolis, 600.
Niha, 27.
Noïa, 434.
Noméïrat, 349.
Notre-Dame de France, 523.
Notre-Dame (Piscine de), 654.
Nova Trajana Bostra, 477.
Noukra, 481.
Nousrara, 603.

O

Obeïdiyèh, 221.
Oliviers (Mont des), 616.
Ommatéen, 198.
Orak, 501.
Orman, 304, 325, 456.
Ornek, 411, 420.
Oronte, 332, 351, 357, 411, 440.

Ouadi-Bésima, 355.
Ouadi-Farah, 603.
Ouadi-el-Arroub, 656.
Ouadi-el-Arraba, 491, 497.
Ouadi-el-Kelet, 594, 603.
Ouadi-el-Khalil, 601.
Ouadi-en-Nonaïmeh, 603.
Ouadi-en-Nahr, 603.
Ouadi-er-Rabâbi, 629.
Ouadi-es-Sir, 507, 512.
Ouadi-Sourâr, 602, 608.
Ouadi-ez-Zebdani, 353.
Ouadi-Gaza, 601.
Ouadi-Kanaouat, 474, 485.
Ouadi-Modjib, 351, 353, 497.
Ouadi-Mousa, 506.
Ouadi-Nérahi, 503.
Ouadi Nousra, 602, 603.
Ouadi-ul-Adjem, 304, 333, 384, 416.
Ouadi-Zerqa, 351, 353, 497.
Ouerid, 467.
Oumm-Qéis, 32, 37, 38, 97, 331.
Oumm-et-Tabigha, 33, 38, 97.
Ounghour-edh-Dhib, 601.

P

Palmyre, 30, 325, 355.
Palea-Byblos, 222, 253.
Paleo-Tyr, 71.
Paradis, 354.
Pater (Monastère du), 524.
Patriarche (Bains du), 654.
Peta-Tikvor, 597.
Pharphar, 354, 355.
Phénicie, 8, 18, 27, 36.
Phocée, 30, 329.
Prophète Élisée, 549.
Protestants, 518.
Ptolémaïs, 40.

Q

Qadem, 420.
Qadmous, 20, 148. Nahié, 173.
Qaisariyèh, 92, 105, 109.
Qald'at-el-Asa 502.
Qald'at-el-Merkel, 20, 170.
Qald at-ez-Zof 173.
Qalamoun, 435.
Qana, 87, 205, 262.
Qanobin, 205.
Qaramanie, 24.
Qaroun, 87.
Qarriyètin, 325.
Qasimyèh, 45, 64, 247, 248.
Qatana, 304, 325, 349. Chef-lieu, 416.
Qata'a, 205.
Qatinèh, 353.
Quarantaine, 537.
Qebatiyèh, 194.
Qelqiliyèh, 196.
Qobbayat, 143.
Qoloniyèh, 610, 653.
Qonéïtra, 304, 307, 329, 345, 351, 456. Caza, 469. Chef-lieu, 470.
Qornet-Chaouan, 246.
Qoseïr 430, 437, 447.
Qouds-i-Chérif, 3.
Qoud, 565.
Qouyithé (Nahié), 205, 275.

R

Rabba, 500, 502.
Rabbath-Moab, 502.
Rachèya, 304, 307, 330, 384. Caza, 425.
Rachim, 138.
Raklé, 411.
Ram-Allah, 533, 565.
Rama, 612.

Ramoth Galaad, 508.
Ramath, 676.
Rhamitha, 163.
Rhamlèh, 531, 546, 549, 550, 565, 567, 606, 607, 610.
Ras-el-Aqra, 45.
Ras-el-Haïr 415.
Ras-el-Kouroum, 45.
Ras-en-Naqouràh, 98.
Ramlah, 479.
Remmon, 615.
Riha, 158.
Rischon-Lezion, 593.
Rohoboth, 561, 597.
Rosèh-Pina, 597.
Rosaire (N.-D. du), 528, 533.
Rouad, 40, 119, 132, 139.
Russes orthodoxes, 517, 546.

S

Sa'adi, 601.
Sabbatique, 125.
Safed, 4, 13, 27, 92. Caza, 113. Chef-lieu, 114.
Safiez, 500.
Safiriyèh, 617.
Safita, 4, 13, 28, 34. Caza et chef-lieu, 140.
Sahèl, 242.
Sahèl-Saïda, 269.
Sahié, 42.
Sahil, 100, 148, 205.
Sahioun, 4, 148. Caza et chef-lieu, 174.
Sahour, 324.
Sahouet-el-Khidr, 485.
Saïda, 4, 8, 9, 10, 13, 14, 33, 49. Caza, 70. Chef-lieu, 71, 224.
Saint-Charles-Borromée, 578.
Saint-Élie, 550.
Saint-Érasme, 549.
Saint-Étienne, 522.
Saint-Georges, 550, 241.
Saint-Joseph, 526, 530, 532, 533.
Saint-Joseph de l'Apparition, 572.
Saint-Jean-Baptiste, 550.
Saint-Jean-le-Précurseur, 549.
Saint-Jacques, 546.
Saint-Louis, 554, 556.
Saint-Michel, 537.
Saint-Philippe, 653.
Saint-Pierre, 524.
Saint-Sabas, 550.
Saint-Sauveur 526.
Saint-Sépulcre, 526, 537.
Saint-Spéridion, 537.
Saint-Vincent de Paul, 526, 528, 529, 556.
Sainte-Anne, 523.
Sainte-Claire d'Assise, 524.
Sainte-Famille, 530, 533.
Saleh, 304, 456, 480, 483.
Salima, 246.
Salkhad, 304, 480. Nahié, 484.
Salomon (Piscine de), 654.
Salomon (Aqueduc de), 655.
Salt, 304, 307, 325. Caza, 494. Chef-lieu, 567, 495.
Sammah, 475.
Samih, 475.
Saron, 34, 96, 607.
Sarra, 84, 85.
Saouch, 601.
Saouïr, 611.
Sara'a, 608.
Sarat-ech-Chouéïfat, 220.
Saris, 610.
Sbeha, 328.
Scandale (Mont du), 603, 615.
Scellée, 656.
Sedjali, 462.
Sedjed, 602.
Sefarin, 196.
Sehnéya, 420.

Selfit, 4, 198.
Sebr, 610.
Selimiyèh, 437, 453. Chef-lieu, 454.
Sémisnan, 148, 166.
Sémiti-Qibli, 148, 166.
Semron, 183.
Sidon, 71, 224.
Siloé, 603, 652.
Sinaï, 355, 363.
Sinus Aélamitia, 494.
Sion, 615.
Sion (N.-D.), 531.
Sléifa, 412.
Slem, 480. Nahié, 486, 304, 456.
Sni, 601.
Sodome, 359.
Sor, 85.
Sorée, 602.
Sonéda, 480.
Souéïda, 304, 307.
Souf, 488.
Sourâr, 608.
Souriyé, 303.
Souq-el-Gharbi, 240, 241.
Sour, 4, 13, 14, 27, 33, 36, 49. Caza et chef-lieu, 82, 324.
Sunnites, 307.
Syrie (Vilayet), 303, 325.
Syriens unis, 307.
Syriens catholiques, 517.

T

Tabariyèh, 4, 96. Caza, 110.
Tacla, 137.
Tadmor, 3, 25, 355.
Tadmour, 30.
Tafilèh, 304, 491. Chef-lieu, 503. Caza, 502.
Tahtani, 420.
Tala'at-ed-Demm, 611.
Taoura, 354.
Tarèya, 412.
Tarabolous-i-Cham, 4, 119, 128.
Tartous, 13, 40, 132, 139.
Tamoùn, 194.
Tamyras, 224.
Tannourin, 205, 262, 264.
Tchifté-Sahioun, 148.
Tébria, 96.
Térarbine, 671.
Tersa, 183.
Teka, 268.
Tell-Asour, 616.
Tell-Adjour, 613.
Tell-Châf, 485.
Tell-Djeldjoul, 603.
Tell-Djezer, 607.
Tell-ech-Chéhab, 467, 477.
Tell-el-Foul, 612.
Thabor, 829.
Thamina, 608.
Thamnatha, 608.
Thoana, 504.
Thormassa, 602.
Tibériade, 4, 8, 13, 38, 39, 92. Chef-lieu, 110, 321, 355, 359.
Tibéria, 92.
Tibnèh, 488.
Tophel, 504.
Tortose, 13, 40, 119, 132.
Toul-Kérem, 4.
Toumas-Niha, 224, 269.
Toubas, 194.
Tsour, 86.
Tripoli, 4, 9, 10, 13, 14, 23, 32, 34, 49. Sandjak, 119. Merkez-caza et Chef-lieu, 132, 222.

V

Valania, 172.
Véli-en-Naram, 411.
Vierge (Fontaine de la), 653.

Y

Yabok, 354, 497.
Yabroud, 194.
Yarmouk, 331.
Yaroun, 88.
Yazour, 610.
Yédour, 324, 434.
Yédéïset-Artouz, 420.
Yésid, 354, 434.
Yésod-Hamaïla, 355, 585, 598.
Yesreb, 329, 460, 496.
Yonaï, 412.
Youtta, 615.

Z

Zaouiyeh, 205, 210, 211, 262, 264.
Zahleh, 205, 208, 221, 224. Caza, 270. Chef-lieu, 271, 413.
Zara, 507.
Zared, 351, 497.
Zebdani, 420.
Zebouch, 412.
Zehelta, 26.
Zeïta, 198.
Zeïtana, 332.
Zeïzoun, 467.
Zibel, 167.
Zibdin, 434.
Zichron, 597.
Zikaron-Jacob, 562, 597.
Ziph, 615.
Zkousèh, 472.
Zouq, 205, 252, 259.
Zouq-Mikaïl, 255, 259.
Zouq-Mousbah, 259.
Zouq-el-Kharab, 259.
Zouyèh, 351.

ANGERS. — IMPRIMERIE ORIENTALE A. BURDIN ET Cie

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

DESCRIPTION DE L'AFRIQUE DU NORD

[illegible]

[illegible]

MUSÉES ET COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES

[illegible]

I. [illegible]

II. [illegible]

III. MUSÉE [illegible]

IV. MUSÉE DE [illegible]

V. [illegible]

VI. MUSÉE DE [illegible]

VII. MUSÉE [illegible]

VIII. [illegible]

IX. [illegible]

TIMGAD

[illegible]

[illegible] RENÉ [illegible] ALBERT [illegible]

Hoover Institution Library
3 6105 073 354 685

HOOVER INSTITUTION
To avoid fine, this book should be returned on
or before the date last stamped below

FOR USE IN
LIBRARY ONLY

14058

Idlib, 158.
Ikharon, 597.
Iltifah, 205.
Intanios-Kachbaon, 254.
Iota, 615.
Iqlin-et-Tiffâh, 269.
Iqlin-el-Bellan, 420.
Irbid, 304, 488.
Iskélé, 119, 132.
Iskandérouniyé, 88.
Israélites, 520, 551.
Iyoun-el-Hommar, 508.
Iyoun, 485.

J

Jacobites, 311.
Jaffa, 8, 11, 530, 536, 545, 549, 554, 565, 567, 613. Caza, 663, 664.
Japho, 181.
Jéricho, 565, 549.
Jérusalem, 513, 522, 542, 546, 550, 565. Mutésarriflik, 578, 606. Chef-lieu, 627.
Jizréel, 38.
Job (Puits de), 652.
Joppè, 664.
Josaphat, 629.
Jourdain, 28, 38, 321, 322, 332, 351, 353, 462, 473.
Juda (Monts de), 616.
Judée, 8.

K

Kafarthal, 176.
Kafr-Batna, 434.
Kafr-China, 247, 248.
Kafr-Haï, 264.
Kafr-Hata, 276.
Kafr-Dan, 411.
Kafr-Djaloud, 610.
Kafrès-Samer, 467.
Kala'at-Baloua, 501, 507.
Kala'at-el-Bourat, 611.
Kala'at-es-Soubéïbèh, 472.
Kala'at-Zerqa, 507.
Kalonia, 610.
Kamoul, 88.
Kâna, 181.
Kanat-el-Bourak, 655.
Kanater Faraon, 475.
Karak, 304, 329, 491, 492. Caza, 509. Chef-lieu, 501.
Kariet-el-Enab, 610.
Karith, 549.
Kasr-Djaloud, 524, 529.
Kazr-Hadjilah, 517.
Kèfr-Siloun, 611.
Kefrendjèh, 488.
Kelt, 537.
Kenath, 486.
Kenreth, 38.
Kérak, 363, 416.
Kerkaya, 26.
Kerkouk, 427.
Ker-Elma, 472.
Kerahi, 503.
Kesr-Harel, 472.
Kesr-Siloan, 603.
Kesrouan, 205, 210, 211, 215, 222. Caza, 252.
Khalasah, 601.
Khan-el-Hatrour, 611.
Khanziré, 500.
Kharoub, 205, 234.
Khirbet-Nina, 608.
Khirbet-Tibnèh, 608.
Kiaf, 327, 329.
Kirbel-Athara, 612.
Kir-Moal, 561.
Kison, 30, 38, 92.
Kornaïl, 215.